



HAL
open science

La Journée Internationale de la Femme dans la presse écrite hellénique : médiatisation d'un événement

Dimitria Papadopoulou

► **To cite this version:**

Dimitria Papadopoulou. La Journée Internationale de la Femme dans la presse écrite hellénique : médiatisation d'un événement. Sciences de l'information et de la communication. Université Paris-Est; Université Panteion des Sciences Sociales et Politiques (Athènes), 2011. Français. NNT : 2011PEST0029 . tel-00692035

HAL Id: tel-00692035

<https://theses.hal.science/tel-00692035>

Submitted on 27 Apr 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE DE DOCTORAT
en Sciences de l'Information et de la Communication

**LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME DANS LA
PRESSE ÉCRITE HELLÉNIQUE :
MÉDIATISATION D'UN ÉVÈNEMENT**

Dimitria PAPADOPOULOU

Directeurs de recherche :

Dominique DUCARD
Marianna PSILLA

20 janvier 2011



THÈSE DE DOCTORAT
en Sciences de l'Information et de la Communication

**LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME DANS LA
PRESSE ÉCRITE HELLÉNIQUE :
MÉDIATISATION D'UN ÉVÈNEMENT**

Dimitria PAPADOPOULOU

Composition du jury :

Simone BONNAFOUS
Marlène COULOMB-GULLY
Tessa DOULKERI
Dominique DUCARD
Marianna PSILLA

Professeure à l'Université Paris Est-Créteil
Professeure à l'Université Toulouse 2-Mirail
Professeure à l'Université Aristote de Thessalonique
Maître de conférences à l'Université Paris Est-Créteil
Professeure à l'Université Panteion d'Athènes

20 janvier 2011

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement ma directrice de recherche en Grèce, Marianna Psilla dont l'aide et le support ont été inestimables. Elle a suivi et soutenu ce travail dès le début et jusqu'à la fin en me montrant avant tout son côté humain. Elle m'a toujours encouragé et a été et sera pour moi beaucoup plus qu'une directrice de thèse.

Je tiens aussi à remercier Dominique Ducard, mon directeur de thèse en France, d'avoir accepté de diriger cette recherche à un moment très critique de son déroulement. Je le remercie pour ses précieux conseils et sa disponibilité qui m'ont aidé et facilité énormément.

Je voudrais également remercier Simone Bonnafous qui m'a donné l'opportunité de mettre en œuvre cette recherche.

Un grand merci aussi à Evelyne Svirkou-Panti qui a eu le courage de relire et corriger ce travail en m'encourageant.

Mais avant tout, je remercie de tout mon cœur mes parents, Spyros et Georgia Papadopoulou, ainsi que ma sœur Marina, qui m'ont soutenu tout au long du déroulement de ce travail chacun à sa façon. Merci aussi à mes amies, Lina, Geo et Ntina qui ont influencé ma façon de penser et d'agir. Enfin, un merci à Georges qui a illuminé ma vie.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	9
PARTIE A : APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	15
CHAPITRE A.1. : CADRE THEORIQUE ET EPISTEMOLOGIQUE.....	17
A.1.1. PROBLEMATIQUE GENERALE ET CADRE THEORIQUE.....	17
A.1.1.1. <i>La presse comme objet d'analyse</i>	20
A.1.1.2. <i>Les médias et la société : la constitution du débat public</i>	23
A.1.1.3. <i>Les études de genre en Grèce</i>	29
A.1.1.4. <i>L'analyse du discours</i>	30
A.1.2. LE PASSE DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME.....	33
A.1.3. HYPOTHESES DE TRAVAIL	36
CHAPITRE A.2. : APPROCHE METHODOLOGIQUE	39
A.2.1. CORPUS	39
A.2.1.1. <i>La définition des périodes étudiées</i>	44
A.2.1.2. <i>Les principes de dépouillement</i>	46
A.2.2. PRESENTATION DES JOURNAUX	50
A.2.3. LA STRUCTURATION DE L'ANALYSE : LA CONCEPTION THEORIQUE ET LA METHODE APPLIQUEE	56
A.2.3.1. <i>Le contexte sociopolitique</i>	57
A.2.3.2. <i>L'analyse de contenu</i>	59
A.2.3.2.1. L'inventaire des articles du corpus : les démarches pratiques pour la structuration du tableau de base.....	61
A.2.3.2.1.1. La taille des articles.....	63
A.2.3.2.1.2. Les thèmes.....	64
A.2.3.2.1.3. Les genres journalistiques	73
A.2.3.2.1.4. Le lien avec la JIDF.....	84
A.2.3.3. <i>L'analyse énonciative</i>	85
A.2.3.3.1. La légitimation de l'événement.....	89
A.2.3.3.2. L'évaluation de l'événement.....	91
A.2.3.3.2.1. La désignation et la dénomination de l'événement.....	91
A.2.3.3.3. L'analyse énonciative des termes-clés de chaque période.....	95
PARTIE B : APPROCHE ANALYTIQUE	99
PARTIE B1. LES ANNEES 1980-1985 : LA JIDF AU SERVICE DE LA LUTTE DES FEMMES	101
CHAPITRE B1.1. LE CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE : LA PERIODE DES GRANDES REFORMES	101
B1.1.1. LE MOUVEMENT HELLENIQUE DES FEMMES : DE SA NAISSANCE JUSQU'EN 1974	102
B1.1.1.1. <i>Du fondement de l'Etat hellénique jusqu'à la première Guerre Mondiale (1829-1920)</i>	102
B1.1.1.2. <i>La période de l'entre-deux-guerres (1920-1936)</i>	105
B1.1.1.3. <i>La période des tourments politiques : l'Occupation, la Guerre Civile, la Dictature..</i> 107	
B1.1.2. LE MOUVEMENT DES FEMMES APRES 1974	111
B1.1.2.1. <i>L'évolution du mouvement des femmes : de la tradition du passé aux nouveautés du présent</i>	112
B1.1.2.1.1. Les organisations des femmes politiquement orientées	115
B1.1.2.1.2. Les organisations et les groupes autonomes	119
B1.1.3. LA PARTICULARITE DU MOUVEMENT HELLENIQUE DES FEMMES : LA NON-EVIDENCE DE SON AUTONOMIE.....	122
B1.1.4. L'ACTUALITE POLITIQUE : LA REFORME DU DROIT.....	124
CHAPITRE B1.2. : L'ANALYSE DE CONTENU DE LA PERIODE 1980-1985.....	131
B1.2.1. LA VISIBILITE ACCORDEE A LA JIDF : UN SUJET IMPORTANT DE L'ACTUALITE POLITIQUE ...	132
B1.2.1.1. <i>Le nombre d'articles publiés : la JIDF au centre de l'intérêt médiatique</i>	133
B1.2.1.2. <i>L'espace rédactionnel accordé à la JIDF</i>	135

B1.2.2. LES JOURNAUX SELON LA VISIBILITE ACCORDEE A LA JIDF : LA REVELATION DES CLIVAGES IDEOLOGIQUES	137
<i>B1.2.2.1. Le cas de Avgi et de Rizospastis : la récupération de l'actualité partisane</i>	138
<i>B1.2.2.2. Le cas de Ta Nea et Eleftherotypia : une forte médiatisation mise au service de l'intérêt politique</i>	142
<i>B1.2.2.3. Le cas de Kathimerini et Apogevmatini : un intérêt modéré</i>	143
<i>B1.2.2.4. Le cas de To Vima : le traitement de la question féminine en dehors du cadre de la JIDF</i>	144
B1.2.3. LE RYTHME DE PUBLICATION : UN SUJET REGULIER DE L'AGENDA MEDIATIQUE	146
B1.2.4. LA THEMATIQUE TRAITEE : LA REPERCUSSION DE L'ACTUALITE POLITIQUE ET FEMINISTE ..	149
<i>B1.2.4.1. La hiérarchisation des thèmes traités : l'émergence de certaines priorités</i>	150
<i>B1.2.4.2. La mise en valeur des événements associatifs et politiques : le cas d'Avgi, Rizospastis, Eleftherotypia et Ta Nea</i>	152
<i>B1.2.4.3. Le thème « la femme et le travail » : la mise en valeur par Avgi et Rizospastis</i>	157
<i>B1.2.4.4. « La femme et le Droit » : un thème unanimement abordé par la presse écrite</i>	158
<i>B1.2.4.5. Le cas d'Eleftherotypia : la focalisation sur « la JIDF en soi »</i>	160
<i>B1.2.4.6. La présence du thème « la femme et la vie privée » : le thème des groupes autonomes</i>	161
<i>B1.2.4.7. La faible visibilité des thèmes « la femme et la violence », « la femme et la prostitution »</i>	162
B1.2.5. L'AGENCEMENT DU MATERIEL DISCURSIF EN FONCTION DES GENRES JOURNALISTIQUES: LA VALORISATION DE L'EVENEMENT	164
B1.2.6. LE TRAITEMENT MEDIATIQUE DE LA JIDF A TRAVERS LES GENRES UTILISES	166
<i>B1.2.6.1. Le cas de Avgi et de Rizospastis : la prédominance des articles à énonciation objectivée</i>	167
<i>B1.2.6.2. Le cas de Kathimerini et Ta Nea : la médiatisation subjectivée</i>	168
<i>B1.2.6.3. Le cas d'Eleftherotypia : la polyphonie et les seuls éditoriaux publiés</i>	169
CHAPITRE B1.3. : L'ANALYSE ENONCIATIVE DES ANNEES 1980-1985	171
B1.3.1. LA LEGITIMATION DE L'EVENEMENT	172
<i>B1.3.1.1. L'expression de l'opposition face à la JIDF : l'abolition des clivages idéologiques</i> ..	173
B1.3.1.1.1. Kathimerini, Apogevmatini, Eleftherotypia, Ta Nea : l'expression de l'opposition face à l'existence et la signification de la journée	174
B1.3.1.1.2. Avgi et To Vima : le rejet de la célébration de la JIDF	183
<i>B1.3.1.2. La défense de la JIDF</i>	186
B1.3.1.2.1. Le discours uniforme de Rizospastis	186
B1.3.2. L'EVALUATION DE LA JIDF	188
<i>B1.3.2.1. Désignation et dénomination de l'événement</i>	189
B1.3.2.1.1. L'image générale de l'évaluation de la JIDF : la Journée Internationale/Mondiale de la femme	189
B1.3.2.1.2. Le cas de la presse partisane : la Journée de lutte des femmes	192
B1.3.2.1.3. La JIDF comme journée institutionnalisée par l'ONU	195
B1.3.2.1.4. Le lien avec les luttes féministes	197
B1.3.2.1.5. Journée de revendication ou journée de commémoration/célébration	199
B1.3.2.1.6. La JIDF : une seule journée dans l'année	203
B1.3.2.1.7. La JIDF vue à travers le point de vue masculin	204
B1.3.3. LES ADJECTIFS « FEMININ » ET « FEMINISTE »	206
<i>B1.3.3.1. Un mouvement « féminin » ou un mouvement « féministe » ? : utilisation objectivée des deux adjectifs dénominaux</i>	209
<i>B1.3.3.2. L'adjectif « féminin » renvoyant à l'agent de l'action (utilisation objectivée)</i>	210
<i>B1.3.3.3. « Féministe » comme adjectif axiologique</i>	215
B1.3.3.3.1. L'usage appréciatif	216
B1.3.3.3.2. L'usage dépréciatif	217
<i>B1.3.3.4. L'adjectif « féministe » désignant le féminisme radical</i>	220
<i>B1.3.3.5. L'adjectif « antiféministe »</i>	222
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE (1980-1985)	224
PARTIE B2. LES ANNEES 2000-2005 : LA JIDF COMME UNE FETE ANODINE	227
CHAPITRE B2.1. LE CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE : DE L'INSTITUTIONNALISATION DE L'EGALITE LEGISLATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DES LOIS	227
B2.1.1. LE CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE : LES MOMENTS ET LES EVENEMENTS CRITIQUES	228

B2.1.1.1. <i>La période jusqu'en 1993 : la crise politique et les transformations du système médiatique</i>	229
B2.1.1.2. <i>L'immigration et la femme</i>	231
B2.1.1.3. <i>La période après 1996 : les mesures positives en faveur des femmes</i>	232
B2.1.2. LA CRISE DU MOUVEMENT DES FEMMES	235
B2.1.2.1. <i>Les causes de la crise</i>	236
B2.1.2.2. <i>Le paradoxe</i>	239
B2.1.3. LES NOUVELLES FORMES DE L'ACTION FEMINISTE	239
B2.1.3.1. <i>La pensée féministe dans le cadre académique : le développement des programmes d'égalité</i>	240
B2.1.4. DU FEMINISME MOBILISATEUR AU FEMINISME D'ETAT	242
B2.1.4.1. <i>Le Secrétariat Général d'Egalité</i>	243
B2.1.4.2. <i>Le Centre de Recherches de thèmes d'Egalité (KETHI)</i>	244
B2.1.4.3. <i>Les Comités Préfectoraux d'Egalité</i>	245
B2.1.5. LA VALORISATION DES POLITIQUES DE L'EUROPE POUR L'EGALITE DES SEXES	245
B2.1.6. LA LOI SUR LA PARITE	248
B2.1.7. LE COURANT DU METAFEMINISME	249
CHAPITRE B2.2. : L'ANALYSE DE CONTENU DE LA PERIODE 2000-2005.....	251
B2.2.1. LA VISIBILITE DE L'EVENEMENT : LA JIDF AU CENTRE DE L'INTERET MEDIATIQUE	252
B2.2.1.1. <i>Le nombre d'articles publiés : l'augmentation de l'intérêt médiatique</i>	254
B2.2.1.2. <i>L'espace rédactionnel accordé à la JIDF</i>	256
B2.2.2. LES JOURNAUX SELON LA VISIBILITE ACCORDEE A LA JIDF : LA REPARTITION EGALE DE L'ESPACE REDACTIONNEL	258
B2.2.2.1. <i>La prolifération des publications de Eleftherotypia</i>	261
B2.2.2.2. <i>L'intérêt constant de la presse partisane : Avgi et Rizospastis au service de la JIDF</i>	262
B2.2.2.3. <i>L'augmentation notable des publications d'Apogevmatini, Eleftheros Typos et Kathimerini</i>	264
B2.2.2.4. <i>Les cas de To Vima et Ta Nea : un traitement moyen</i>	265
B2.2.3. LE RYTHME DE PUBLICATION : LE NIVEAU D'ATTENTION DANS LE TEMPS	266
B2.2.4. LA THEMATIQUE TRAITEE : L'EVOLUTION DU CADRAGE INTERPRETATIF	269
B2.2.4.1. <i>Le choix des thèmes traités : le changement des priorités</i>	269
B2.2.4.2. <i>« L'événement politique » et « l'événement culturel » à la tête de l'intérêt médiatique</i>	271
B2.2.4.3. <i>L'actualité associative : un traitement diachronique de Rizospastis</i>	274
B2.2.4.4. <i>« La femme et le travail » traité comme thème-clé par l'ensemble de la presse</i>	276
B2.2.4.5. <i>Le regard ailleurs : « la femme à l'étranger »</i>	278
B2.2.4.6. <i>« La femme et la vie privée » et « la femme et la violence » mis au second plan</i>	281
B2.2.4.7. <i>La quasi-absence des thèmes « la femme et l'immigration », « la femme et la prostitution », « la femme et le Droit »</i>	283
B2.2.5. LES GENRES JOURNALISTIQUES MIS EN VALEUR : LA JIDF AU FILTRE DES EVENEMENTS	284
B2.2.6. L'UTILISATION STRATEGIQUE DES GENRES JOURNALISTIQUES	285
B2.2.6.1. <i>Les articles à énonciation objectivée : le cas de la presse partisane</i>	285
B2.2.6.2. <i>La faible présence des articles à énonciation subjectivée</i>	287
B2.2.6.3. <i>Le traitement diachronique d'Eleftherotypia</i>	288
CHAPITRE B2.3. : L'ANALYSE ENONCIATIVE DES ANNEES 2000-2005.....	290
B2.3.1. LA LEGITIMATION DE LA JIDF	292
B2.3.1.1. <i>La défense de la JIDF</i>	294
B2.3.1.1.1. <i>Apogevmatini, Avgi, Eleftheros Typos, Kathimerini : pour une JIDF</i>	294
B2.3.1.1.2. <i>Le cas de Rizospastis</i>	304
B2.3.1.2. <i>La condamnation de la JIDF</i>	305
B2.3.1.2.1. <i>Eleftherotypia et Ta Nea</i>	306
B2.3.1.2.1.1. <i>Une journée n'est pas suffisante</i>	307
B2.3.1.2.1.2. <i>La comparaison avec les autres journées internationales : la construction des clivages entre les sexes</i>	311
B2.3.2. L'EVALUATION DE LA JIDF	314
B2.3.2.1. <i>Désignation et dénomination de l'événement</i>	315
B2.3.2.1.1. <i>L'image générale de l'évaluation : « la Journée de la femme »</i>	315
B2.3.2.1.2. <i>La JIDF en tant que fête : une occasion pour divertissement</i>	318
B2.3.2.1.3. <i>La JIDF en tant que journée de commémoration et/ou journée de revendication</i> ...	322

<i>B2.3.2.1.4. La commercialisation et la dénaturation de la JIDF</i>	327
B2.3.3. LE VERBE /CELEBRER/ : ANALYSE ENONCIATIVE	330
<i>B2.3.3.1. L'agent de l'action</i>	332
<i>B2.3.3.2. Le contenu du verbe /célébrer/</i>	334
B2.3.3.2.1. La JIDF en tant que « fête » : valorisation positive	334
B2.3.3.2.2. Le refus de la « fête » : valorisation négative	335
<i>B2.3.3.3. Le complément du verbe /célébrer/</i>	340
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE (2000-2005).....	343
CONCLUSION	346
BIBLIOGRAPHIE	355
ABREVIATIONS 370	
LISTE DES TABLEAUX	371
LISTE DES GRAPHERS	371
ANNEXES	373
A. TABLEAUX DE BASE 1980-1985	373
B. TABLEAUX DE BASE 2000-2005	407

INTRODUCTION

La place de la femme dans la société hellénique et son statut législatif, qui demeuraient pendant plusieurs années dans un état statique, ont considérablement changé depuis la fondation de l'Etat hellénique (1830), mais surtout au cours des dernières décennies. L'apparition retardée du phénomène du féminisme en Grèce a partiellement contribué à une prise de conscience qui a débouché sur l'évolution de la condition féminine. Pourtant, la question féminine, touchant tout ce qui a affaire à la place des femmes, à leur émancipation, à la revendication de leurs droits et au sujet d'égalité des sexes, constitue un objet provoquant un riche débat public jusqu'à nos jours.

Ce débat public se réanime tantôt à des moments critiques tantôt à des intervalles réguliers à l'occasion de commémoration des événements associés à la question féminine. Etudier le débat public autour de la question féminine à des moments critiques paraît une démarche fructueuse, étant donné que la production médiatique autour de la question féminine pendant ces moments-là s'avère particulièrement riche. Néanmoins, nous considérons que cette production médiatique est circonstancielle et ne reflète pas le véritable positionnement des médias à ce sujet, mais leur intérêt occasionnel à des événements qui peuvent capter l'attention du public.

Nous avons donc considéré qu'étudier le débat public pendant des périodes dites « normales », à savoir des périodes qui ne se démarquent pas par des événements critiques, pourrait nous procurer une image globale et plus représentative des diverses dimensions du débat public autour de la question féminine. Cela nous a amené à choisir comme point de départ une date fixée de commémoration de luttes des femmes, la Journée Internationale de la femme (le 8 mars), dans le but d'étudier le débat public qui se développe autour de la question féminine à l'occasion de cette commémoration.

L'objectif de notre étude est donc de retracer les éléments principaux de ce débat public concernant la question féminine à partir de la médiatisation de cet événement destiné à l'origine à promouvoir les droits des femmes. Il apparaît qu'à l'occasion de la Journée Internationale de la femme (désormais abrégé en JIDF), de nombreux acteurs politiques, médiatiques et sociaux expriment publiquement leur

point de vue sur la question féminine. Le rôle de la presse ne se limite pas à reproduire ces différents points de vue en tant que tels, mais à procéder à un échantillonnage de *quoi* et de *comment* il publiera les opinions des acteurs publics. Etant donné que le discours médiatique constitue une dimension essentielle du discours public, ce processus de médiatisation reconfigure les différents paramètres du débat public sur la question féminine. Nous considérons donc qu'un tel événement cristallise les caractéristiques principales des discours sociaux circulants au sujet des femmes et que l'étude de sa médiatisation nous aidera à examiner le processus de production du discours public portant sur la question féminine.

Ce qui nous a donc intéressé c'était la médiatisation de l'événement, et les significations qui en découlent, et non pas l'événement de la JIDF en tant que tel, comme fait d'une réalité survenue. « Dans la mesure où l'événement n'existe, dans l'espace public et dans la culture, qu'en fonction de la représentation dont il fait l'objet dans les médias », comme l'observe Lamizet,¹ nous nous sommes focalisés sur la médiatisation de la JIDF.

Afin d'être médiatisé, l'événement s'inscrit dans les logiques symboliques de la médiatisation qui lui confèrent une représentation et une interprétation dans l'espace public. La représentation et l'interprétation qu'acquiert l'événement à travers sa médiatisation s'avèrent fondamentales vu qu'elles font partie intégrantes des représentations et des interprétations que les citoyens se font de cet événement et en général de la question féminine qui en est relative. Etudier, par conséquent, la façon dont la JIDF est médiatisée signifie que nous étudions en même temps les représentations et les interprétations véhiculées dans l'espace public à propos d'un événement qui condense le débat public sur la question féminine.

L'objectif de notre étude n'est donc pas de raconter l'histoire du mouvement des femmes en Grèce, ni de retracer le contexte dans lequel celui-ci est né et a évolué. Il ne s'agit pas davantage d'esquisser un panorama des événements de l'histoire politique de Grèce ayant trait à la question féminine pendant ces années-là ou de raconter l'histoire d'une date de commémoration. Tous ces éléments ne nous concerneront que dans la mesure où ils nous aideront à expliquer la façon dont la Journée Internationale de la femme a été médiatisée et la façon dont cette médiatisation a contribué à la définition de différents paramètres qui ont constitué le

¹ Bernard Lamizet, *Sémiotique de l'événement*, Paris, Lavoisier, 2006, p. 21.

débat public autour de la question féminine. Ils nous serviront donc en tant que contexte d'où nous pourrions puiser les hypothèses éventuelles pouvant expliquer les différentes formes que cette médiatisation a acquises au cours des années étudiées.

Les méthodes et les choix que les médias font pour inscrire un événement dans leurs logiques symboliques relèvent de divers ordres. Ce qui constitue dans notre étude l'axe fondamental est la façon dont l'événement s'inscrit dans les formes et les logiques discursives de la presse. Ce que nous visons donc à examiner est comment l'événement de la JIDF devient discours, par quelles procédures énonciatives, pour quelles raisons et avec quelles conséquences. Ce choix de se focaliser sur les logiques discursives de la presse a été imposé par notre conviction selon laquelle le discours constitue un moyen fondamental de l'exercice du pouvoir symbolique. C'est pour cela que notre étude se situe dans la problématique de l'analyse du discours et de la vision du discours élaborée par Foucault qui considère que « (...) le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce pour quoi, ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer ».² Dans cette perspective de l'appréhension du discours comme une forme de pouvoir symbolique, ce qui nous intéresse davantage est la transmission par le biais du discours des rapports de force entre les acteurs publics en ce qui concerne l'interprétation de la JIDF.

Nous devons d'entrée de jeu signaler que cette recherche se situe dans le prolongement d'une recherche comparative internationale portant sur la médiatisation de la JIDF dans dix pays différents.³ Il s'agit d'une recherche animée par un réseau interdisciplinaire qui avait comme objectif d'étudier la façon dont le 8 mars 2005 a été médiatisé dans dix pays d'Europe et d'Amérique du Nord.

Notre étude est inspirée de cette recherche, elle se différencie pourtant par la dimension diachronique qu'elle adopte ainsi que par le manque du comparatisme international. Ce qui a constitué donc le point de référence pour notre recherche était d'étudier un phénomène dans son évolution au fur et à mesure du temps afin de vérifier l'articulation entre le texte médiatique et le contexte sociopolitique dans le cadre de l'analyse du discours. De surcroît, notre but était d'étudier la situation caractérisant un seul pays, en l'occurrence la Grèce, dans le but de focaliser le comparatisme sur les différentes représentations et significations que les médias

² Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p. 12.

³ *Sciences de la société*, « Femmes et médias. Le 8 mars à la 'une'. Une comparaison internationale », n° 70, 2007.

attribuent à la JIDF selon leur positionnement idéologique et le contexte sociopolitique. Ainsi, notre aspect comparatif se réfère à une comparaison des modes de médiatisation d'un événement, d'un côté, selon l'identité de chaque quotidien, de l'autre côté, selon le contexte sociopolitique dans lequel le discours médiatique est énoncé. Ainsi, il s'agit plutôt d'étudier la médiatisation de la JIDF par la presse écrite nationale de Grèce pendant une période des douze ans, afin de vérifier la façon avec laquelle le contexte sociopolitique du pays, l'évolution du mouvement des femmes en Grèce et le positionnement idéologique des dispositifs médiatiques ont agi sur le traitement médiatique de cette Journée.

De surcroît, notre étude, comme nous le préciserons par la suite dans la partie de « l'approche théorique et méthodologique », se situe au carrefour des sciences de l'information et de la communication, de l'analyse du discours et des études de genre. Ainsi, nous traitons un thème relevant des sciences de l'information et de la communication et ayant affaire au genre mais sous l'angle de l'analyse du discours, se focalisant sur la mise en discours d'un événement qui se réfère à la question féminine. Ces trois axes constitueront le point de référence tout au long de notre recherche.

L'architecture de cette étude se compose d'une partie A intitulée « approche théorique et méthodologique » qui contient un premier chapitre se référant au « cadre théorique et épistémologique » de notre recherche, suivi d'un deuxième explicitant notre « approche méthodologique ». Ainsi, dans le premier chapitre, nous poserons les fondements de notre cadre théorique et épistémologique dans lequel nous nous situerons et sans lesquels cette recherche n'aurait pas de sens. Ensuite, et après avoir exposé les raisons pour lesquelles nous choisirons comme objet d'analyse la presse, nous expliciterons le cadre théorique de notre recherche ainsi que les hypothèses de travail qui guideront notre analyse et dont nous essaierons de vérifier la validité tout au long de notre recherche. Dans le deuxième chapitre, nous présenterons notre approche méthodologique, en décrivant notre corpus et en définissant tant le bornage chronologique posé pour sa constitution ainsi que les principes du dépouillement que nous appliquerons. Nous clôturerons cette partie par une brève présentation des journaux qui constituent notre corpus de référence et une description de la conception théorique ainsi que de la méthode appliquée qui ont défini la structuration de notre étude.

La partie B de notre étude est intitulée « approche analytique » et se réfère à l'analyse propre du corpus. Elle se divise en deux parties (les parties B1 et B2), dont

chacune comporte trois chapitres. Chacune des parties B1 et B2 correspond à une situation sociopolitique distincte, et par extension, à une période spécifique de l'histoire hellénique. Ainsi, alors que la partie B1 se réfère aux années 1980, la partie B2 concerne les années 2000. Nous étudierons, donc, le traitement médiatique de la JIDF par huit quotidiens au sein de chacune des deux périodes établies.

Nous constatons que même si la JIDF constitue pendant les deux périodes un sujet de l'agenda médiatique, elle n'est ni cadrée ni évaluée de la même façon pendant ces périodes. Nous postulons que ce cadrage différent de la JIDF repose sur l'intrication de plusieurs facteurs qui provoquent des effets sur les cadres interprétatifs dans lesquels le 8 mars est abordé. Un indice de l'évaluation différente de la JIDF au cours des années peut relever de l'étude des traits particuliers de sa médiatisation qui se différencient d'une période à l'autre et qui forment son « cadrage » médiatique.

Notre analyse s'effectuera donc en trois étapes qui correspondent aux trois chapitres de chaque partie : d'abord, un chapitre consacré à la description des conditions sociopolitiques de production du discours médiatique portant sur la JIDF. Il s'agit du premier chapitre de chaque partie dans lequel nous esquisserons le contexte sociopolitique hellénique de la période étudiée en essayant de rassembler tous les événements qui définissent les différents paramètres de ce contexte par rapport aux autres. En appréhendant le discours en tant qu' « objet socio-historique et pas simplement linguistique », ⁴ notre but est d'essayer de discerner dans quelle mesure le contexte sociopolitique contribue à la définition du traitement médiatique de la JIDF. Ce chapitre nous procurera donc tout au long de notre étude tous les éléments nécessaires provenant du contexte extralinguistique, qui pourraient apporter des réponses à nos questions formulées.

Ensuite, un chapitre se référant à une analyse de contenu des données du corpus. Plus précisément, il s'agit d'une analyse portant sur la présentation de certains éléments significatifs de l'importance ainsi que de l'interprétation attribuée à l'événement. Ce deuxième chapitre nous servira afin de relever les principaux traits du traitement médiatique (tels que la taille, le thème, le genre des articles) et de vérifier la façon dont ceux-ci se diversifient en fonction du dispositif médiatique et, en fin de compte, de la période étudiée.

⁴ Claire Bélisle/Jean Bianchi/Robert Jourdan, *Pratiques médiatiques, 50 mots-clés*, Paris, CNRS Editions, 1999, p. 23.

Le troisième chapitre de chaque partie comporte une analyse énonciative du corpus dans le but d'examiner les modes discursifs propres de chaque journal utilisés pour la médiatisation de la JIDF pendant chaque période. Dans ce cadre-là, nous nous pencherons sur les procédés qui contribuent à la légitimation et à l'évaluation de l'événement, ainsi qu'à l'étude énonciative de certains termes qui s'avèrent, par leur usage récurrent et stratégique, termes-clés de chacune des deux périodes étudiées.

L'objectif final est d'essayer de vérifier comment le cadrage interprétatif différent de la JIDF s'exprime en termes médiatiques et à quoi il peut être attribué. Cette périodisation nous permettra enfin d'examiner le cadrage interprétatif correspondant à chaque contexte politique et de discerner les facteurs éventuels qui le définissent.

PARTIE A : APPROCHE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

CHAPITRE A.1. : CADRE THÉORIQUE ET ÉPISTÉMOLOGIQUE

A.1.1. Problématique générale et cadre théorique

La médiatisation de divers types d'événements constitue le sujet d'un certain nombre de travaux visant, entre autres, à étudier les modes discursifs employés par les médias pour la transformation d'un « fait » du monde réel en un « événement médiatique ». Dans ce cadre, le rôle des médias dans la configuration du discours public ainsi que la construction de la réalité sociale sont également examinés.⁵ Nous appréhendons donc ces événements en tant que « moments discursifs » dans le sens où « un fait ou un événement ne constitue un moment discursif que s'il donne lieu à une abondante production médiatique et qu'il en reste également quelques traces à plus ou moins long termes dans les discours produits ultérieurement à propos d'autres événements ».⁶

La diversité thématique de ces travaux, dont chacune porte sur un événement de nature différente (une guerre, des élections, un attentat terroriste, un accident nucléaire, l'institutionnalisation d'une monnaie, pour n'en mentionner que quelques-uns seulement, à titre indicatif) ne permet qu'un regroupement selon le champ disciplinaire ainsi que l'angle méthodologique dont chacune d'eux appréhende son objet d'étude. Il nous procure, ainsi, un éventail de différentes méthodologies qui peuvent être appliquées pour l'étude du discours médiatique. D'ailleurs, « la médiatisation comme production sociale peut être considérée comme un processus complexe dans lequel interfèrent de multiples composantes (politiques, économiques, sociologiques, linguistiques) qui, de fait, convoquent à priori les champs disciplinaires

⁵ Nous mentionnons à titre indicatif : Patrick Charaudeau et alii, *La télévision et la guerre : déformation ou construction de la réalité ? : le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles & Paris, De Boeck Université & INA, 2001 ; Marlène Coulomb-Gully, *La Démocratie mise en scène : télévision et élections*, Paris, CNRS Editions, 2001 ; Béatrice Fleury-Villate (sous la direction), *Les médias et la Guerre du Golfe*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992 ; Antoine Maurice, « 11 septembre 2001 : cadrage d'un événement médiatique », *Questions de journalisme* (en ligne), 2002 (disponible sur www.unine.ch/journalisme, dernière consultation 09/08/2010) ; Margarita Kondopolou, « The Greek Media and the Kosovo crisis, *Conflict and Communication Online 1(2)* (en ligne), 2002 (disponible sur www.cco.regener-online.de, dernière consultation 09/08/2010) ; Anna Triandafyllidou, « Research Note : The Launch of the Euro in the Italian Media, Representations of Political and Economic Integration », *European Journal Of Communication 18/2*, 2003, pp. 255-263.

⁶ Sophie Moirand, *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 4.

correspondants ».⁷ C'est l'interaction de ces différentes composantes eu égard à cette production sociale caractérisée comme « médiatisation » que nous visons à expliciter au sein de notre recherche.

Notre problématique se situe au carrefour des champs disciplinaires des sciences de l'information et de la communication ainsi que de l'analyse du discours. Même si nous adhérons à l'idée selon laquelle il faudrait « que se développe un véritable travail interdisciplinaire, aucune discipline ne pouvant à elle seule rendre compte d'un processus aussi complexe »,⁸ une telle démarche dans le cadre d'une telle recherche s'avère décourageante. Notre objectif pour autant est de penser le phénomène de la médiatisation en fonction non seulement des conditions de production du discours médiatique, mais surtout de l'articulation de ses conditions avec le travail discursif.

Parmi une variété de moments discursifs, nous avons donc choisi d'étudier la façon dont les médias helléniques traitent un événement qui se répète régulièrement et qui est aussi emblématique des rapports sociaux des genres, à savoir la Journée Internationale de la femme (JIDF).⁹ Ce qui a motivé notre intérêt, dans un premier temps, fut la variété des approches interprétatives qui caractérise la couverture médiatique de la JIDF depuis ses premières apparitions dans la presse écrite hellénique. « Dès lors que certains événements se répètent et inscrivent, ainsi, une régularité dans le déroulement de l'histoire, les médias élucident le sens de ces retours, de ces répétitions ». ¹⁰ Pourquoi pendant les années '80 la JIDF est-elle différemment traitée que pendant les années '00 ? Comment expliquer ces différences

⁷ Bernard Delforce/Jacques Noyer, « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale », *Études de Communication* n° 22, septembre 1999, pp. 13-39.

⁸ Simone Bonnafous, « La médiatisation de la question immigrée : état des recherches », *Études de communication* n° 22, septembre 1999, p. 68. L'auteure continue en précisant que « ni la sociologie et les sciences politiques qui tiennent peu compte de la matérialité des discours et des messages, ni les spécialistes du discours et des communications, qui faute d'ancrage sur le terrain et de corpus d'enquêtes s'en tiennent aux produits et aux acteurs les plus visibles et contribuent ainsi eux-mêmes à minimiser le rôle des acteurs sociaux et à surestimer celui des médias et de la classe politique ».

⁹ La formule utilisée par les médias pour se référer au soi-disant événement de la « Journée Internationale de la femme » n'est pas unique. Nous examinerons plus loin les différentes versions de la dénomination de la JIDF et leur signification ; or, pour des raisons pratiques, à chaque fois qu'il faudra s'y référer, sans examiner les significations de l'utilisation des différentes versions, nous utiliserons la formule « Journée Internationale de la femme ». Notre choix est tributaire des deux raisons : d'un côté, c'est la formule la plus récurrente dans l'espace public hellénique (comme nous le verrons par la suite), de l'autre côté, parce que c'est la formule proposée par l'ONU qui a institutionnalisé la Journée (voir <http://www.un.org/fr/events/observances/days>, dernière consultation 13/06/2010).

¹⁰ B. Lamizet, op.cit., p. 114.

de médiatisation ? A quels facteurs peut-on attribuer cette évolution qui caractérise la façon dont un sujet donne lieu à un débat public ? C'est ce brouillage des interprétations médiatiques qui fut le premier motif de notre intérêt scientifique.

Notre point de départ était de traiter une problématique relative aux femmes sous un angle méthodologique peu exploité. L'état des travaux sur la thématique des femmes et des médias (et toutes les thématiques éventuelles qui en découlent) montre qu'il s'agit d'un domaine à peine évoqué par la recherche scientifique hellénique. Les rares travaux que nous avons pu repérés portent sur l'image et les représentations de la femme dans les ouvrages scolaires, la littérature et autres moyens de communication, mais en aucun cas dans les médias.¹¹ Même des thématiques similaires (telles que la place des femmes dans les médias, la couverture médiatique d'événements relatifs aux mouvements des femmes, qui sont d'ailleurs abordées dans la bibliographie française) sont très peu exploitées dans la bibliographie hellénique. Partant, donc, d'une telle constatation, nous avons étudié une thématique relative aux femmes, sous l'angle d'une méthodologie peu mise en œuvre par les recherches helléniques, à savoir « l'analyse du discours ». D'ailleurs, les études existantes qui utilisent l'« analyse du discours », en tant que méthode d'analyse du discours médiatique, mettent en valeur une approche de l'analyse du discours autre que celle adoptée au sein de notre recherche, vu que la plupart du temps, l'analyse qu'elles proposent relève plutôt du contenu du discours.¹²

Notre objet d'étude étant la médiatisation de la JIDF, nous tenons à préciser ce que nous entendons par ce terme. Nous prenons, donc, la « 'médiatisation' au sens d'un processus complexe résultant de l'interaction entre divers acteurs collectifs et individuels et aboutissant à la présence d'un sujet dans les médias de masse et à des

¹¹ Evangelia Kantartsi, *Η εικόνα της γυναίκας : διαχρονική έρευνα των αναγνωστικών βιβλίων του δημοτικού σχολείου (L'image de la femme : étude diachronique des ouvrages scolaires de l'école primaire)*, Thessalonique, Afoi Kyriakidi, 1991 ; Angelos Martines, « Η εικόνα της γυναίκας στην αρχαία ελληνική λογοτεχνία : ο Όμηρος και το επίγραμμα της ελληνιστικής και αυτοκρατορικής εποχής » (« L'image de la femme dans la littérature hellénique ancienne : Homère et l'épigramme de l'époque hellénistique et impériale »), *Alfeios*, 2000 ; Pantelis Kalaitzidis (sous la direction), *Φύλο και θρησκεία, η θέση της γυναίκας στην εκκλησία (Genre et religion, la place de la femme au sein de l'église)*, Athènes, Indiktos, 2004 ; Panagiotis Ntavarinis, *Η εικόνα της γυναίκας στα έργα του Μιχαήλ Ψελλού : "εγκώμιο εις τη μητέρα αυτού" και "χρονογραφία" (L'image de la femme dans l'œuvre de Michael Psellou : 'éloge à sa mère' et 'chronique')*, Athènes, Ellin, 1999.

¹² Niki Papageorgiou, *Η εκκλησία στη νεοελληνική κοινωνία : γλωσσικοκοινωνιολογική ανάλυση των εγκυκλίων της Ιεράς Συνόδου (L'église dans la société néohellénique : analyse sociolinguistique des ordres généraux du saint-synode)*, Thessalonique, Pournaras, 2000 ; Evangelia Leivada, *Ανάλυση λόγου και στρατηγικές προφορικότητας σ'ένα γυναικείο περιοδικό : τα editorials του Cosmopolitan (Analyse du discours et stratégies d'oralité au sein d'un magazine féminin : les editoriaux de Cosmopolitan)*, Rhodes, Université d'Égée, 2005.

conflits sur l'interprétation et l'attribution de valeurs symboliques ». ¹³ Notre objectif est, donc, de penser la médiatisation de la JIDF en termes d'interaction entre de multiples facteurs d'ordre politique, médiatique et associatif, afin d'interpréter les modifications remarquées concernant sa visibilité, son cadrage, son interprétation, sa mise en récit et en forme. Ce qui présente alors un certain intérêt dans notre recherche, ce n'est, ni la réalité sociale à laquelle l'événement médiatique correspond, ni la représentation médiatique de la réalité sociale en tant que telle ; ce qui se trouve au cœur de notre intérêt scientifique est le processus intriqué qui transforme un événement de la réalité en événement médiatique et les interactions complexes entre les acteurs qui participent à cette transformation.

Pour autant, la nature de l'événement que nous avons choisi comme objet d'étude est particulière ; il s'agit d'un événement qui évoque éventuellement la question féminine. ¹⁴ Dans ce sens, notre recherche permet d'examiner plus précisément l'interaction des acteurs sociaux qui participent à la définition des différents paramètres de la médiatisation d'un événement directement lié à la question féminine. C'est exactement cette double dimension de l'événement qui a suscité notre intérêt scientifique ; intérêt qui ne se limite ni à la dimension communicationnelle de l'objet de recherche ni à la dimension générique (dans le sens des « études de genres »), mais au processus de l'imbrication de ces deux dimensions au sein d'un même événement. Dans ce cadre, nous aborderons la JIDF en tant qu'événement médiatique mettant en évidence les rapports sociaux des genres, tout en essayant de discerner tous les facteurs éventuels qui interviennent et contribuent à un mode de traitement diversifié pendant chaque période étudiée et au sein de chaque dispositif médiatique.

A.1.1.1. La presse comme objet d'analyse

L'acte de médiatiser est défini comme le moment critique où l'on fait « passer une parole d'un espace à un autre, d'un univers social –où la parole a été produite selon des modalités propres à cet espace et pour les formes de publicisation spécifique

¹³ S. Bonnafous, *op.cit.*, 1999, p. 68.

¹⁴ Sous le terme « question féminine » nous entendons une série de thématiques telles que les rapports sociaux des genres, le mouvement des femmes, le statut des femmes, le genre en tant que construction sociale et toute autre thématique qui découle d'une telle problématique.

qu'il couvre ou requiert— à un univers autre : celui des médias ». ¹⁵ Ce passage qui est décrit par l'acte de médiatisation débouche sur la configuration de différentes dimensions d'un problème public au sein de l'espace public. Précisons que nous appréhendons l'espace public dans le sens d'un lieu abstrait et symbolique d'échange et de formation d'informations ainsi que d'opinions, en d'autres termes un lieu de débat caractérisé par sa pluralité. Ainsi, il n'existe pas seulement un mais plusieurs espaces publics. « A la figure unitaire et totalisante de l'espace public se substitue celle d'un réseau fragile d'espaces publics pluriels et autonomes, qui ne s'ouvre à un espace commun, à la conscience diffusée de la communauté, que par les structures de la discussion qui leur sont propres ». ¹⁶ Ces espaces pluriels constituent des lieux de production ainsi que de réception discursive des problèmes publics et de leurs sens. Il est à noter toutefois qu'au sein de cet espace qui se caractérise par sa pluralité, le discours des médias constitue un lieu, parmi d'autres, de construction du discours public.

Choisir de mener une étude portant sur le traitement d'un événement par le discours médiatique présuppose une valorisation de l'espace médiatique au détriment des autres espaces publics à l'égard de la « montée en affaire » et la publication de certains événements. Se pose donc la question : pourquoi privilégier l'espace public des médias pour l'étude de la construction d'un événement social ? En d'autres termes, pourquoi choisir comme lieu de production du discours public les médias ?

En tant que lieu d'échange et de formation d'opinions et d'informations, les médias peuvent être considérés comme un forum, entre autres, du débat public. Celui-ci s'exprime par le biais du discours public se composant de divers discours sociaux qui sont exprimés dans différents forums. Les discours sociaux, dont l'ensemble constitue une matérialisation de l'espace public, expriment différents points d'approche, d'interprétation et de perception des événements de l'espace public. Les médias sont le principal forum des discours sociaux et le principal lieu social de matérialisation du débat public. « Le journal quotidien est devenu, en effet, un

¹⁵ B. Delforce/J. Noyer, op.cit., p. 18.

¹⁶ Philippe Chaniel, « Préface », *Quaderni* n° 18, automne 1992, p. 68. La notion de l'espace public, qui renvoie évidemment à Habermas, a été désormais retravaillée comme cadre conceptuel à l'intérieur duquel s'intègre également une partie de la recherche en communication.

substitut de l'espace public, un forum où l'on entend l'écho de toutes les voix publiques en même temps qu'il a sa propre voix ».¹⁷

Néanmoins, appréhender le discours médiatique en tant que forme du discours public n'annule pas son autonomie, mais n'en fait aucunement un simple reflet des discours sociaux circulants. Le discours médiatique a beau être une forme spécifique du discours public, il constitue pour autant, comme Alice Krieg-Planque l'a souligné, « un discours relativement autonome, et en aucun cas réductible à un reflet des prises de parole publiques ».¹⁸

Dans ce sens, le discours médiatique met en évidence les discours sociaux circulants tout en contribuant à leur élaboration au sein d'un espace discursif et à la valorisation de certains d'entre eux sur d'autres. Ainsi, son rôle consiste en la genèse et la publicisation des discours sociaux ainsi qu'en leur confrontation. De ce fait, même s'il dispose de ses propres caractéristiques et de sa propre nature, « le discours médiatique est par essence polyphonique et non pas uniforme ».¹⁹ C'est cette polyphonie²⁰ du discours médiatique, incorporant les discours sociaux circulants, qui nous a amené à privilégier les médias comme forum du déroulement du débat public. Ainsi, afin de saisir les différents paramètres des discours émis par la société hellénique sur la JIDF, nous avons choisi la presse comme objet d'analyse.

Cette polyphonie, caractérisant le discours médiatique, est la raison pour laquelle nous avons privilégié la presse comme base pour la constitution de notre corpus. En adoptant le point de vue de l'élaboration de certains concepts de l'analyse du discours, nous considérons que constituer un corpus à partir des unités discursives hétérogènes au niveau sémiotique, textuel et énonciatif, comme le sont les articles de la presse, s'avère particulièrement fructueux. L'hétérogénéité au niveau sémiotique se manifeste par la différente typographie et topographie des articles (taille, photos, emplacement) ; l'hétérogénéité textuelle se réfère aux différents genres journalistiques

¹⁷ Maurice Mouillaud/Jean-François Tétu, *Le journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989, p. 6.

¹⁸ Alice Krieg-Planque, « Analyser le discours de presse. Mise au point sur le 'discours de presse' comme objet de recherche », *Communication*, Université de Laval-Québec, vol. 20, n° 1, automne 2000, p. 91.

¹⁹ Rémy Rieffel, *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, 2005, p. 40.

²⁰ Nous adhérons à la notion de la « polyphonie » comme celle-ci a été développée dans le cadre de l'analyse du discours à l'instar de la linguistique. Une telle approche présume que l'énoncé, outre « les traces des protagonistes de son énonciation » comporte également des traces des autres énonciateurs ; phénomène qui découle de la scission du sujet parlant en locuteur λ et L et énonciateur, selon la distinction de Ducrot. Pour plus de détail voir Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris, Minit, 1984 ; Patrick Charaudeau/Dominique Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

qui constituent la mouture pour la rédaction d'un article (brève, éditorial, compte rendu) ; l'hétérogénéité énonciative concerne les différentes logiques d'énonciation qui sont mises en valeur par les articles. Ainsi, nous partageons l'opinion selon laquelle « partir de *moments discursifs* est, pour nous, une option méthodologique fondamentale, car l'hétérogénéité multiforme des unités discursives ainsi recueillies ne peut que se différencier de l'homogénéité requise des corpus sur laquelle s'appuyaient les premières analyses des tenants de l'ADF des années 1970 ». ²¹

Dans ce cadre de l'appréhension du discours médiatique comme une forme du discours public se situe également notre étude qui traite la médiatisation de la JIDF dans la presse écrite hellénique, dans la mesure où la presse est considérée comme un forum où apparaissent toutes les voix publiques portant sur l'événement. Compte tenu du fait que « ...le champ du politique et le champ du médiatique, ne doivent pas être considérés comme des champs clos, séparés l'un de l'autre et indépendants. Une partie du politique (mais une partie seulement) passe par le médiatique, et, en retour, celui-ci s'alimente de celui-là», ²² nous reconnaissons la signification sociale des médias dans l'espace public et la relation d'interdépendance qui s'instaure entre les acteurs politiques et les acteurs médiatiques (et plus généralement dans le cadre du triangle qu'ils forment avec l'opinion publique).

A.1.1.2. Les médias et la société : la constitution du débat public

Notre démarche implique l'adhésion à une certaine théorie des médias et à certains postulats sans lesquels elle apparaîtrait insignifiante, voire futile. Étant donné la complexité du processus de la transcription médiatique de la réalité sociale, une théorie des médias définit entre autres les composantes de ce processus.

Au sein de la recherche en communication s'est développée une problématique élaborée qui se réfère aux différentes dimensions de la relation entre la réalité et sa transcription médiatique. Selon Derville « le sens commun décrit volontiers les médias comme un 'miroir' dans lequel viennent se refléter les personnages, les discours et les événements qui animent la société (...) et le travail

²¹ S. Moirand, op.cit., 2007, p. 10. L'auteure se réfère à l'homogénéité qui caractérisait les corpus constitués à partir de textes produits par un parti politique ou un syndicat ou un homme politique ou un courant idéologique.

²² P. Charaudeau et alii, op.cit., p. 9.

des journalistes consiste seulement à la décrire avec fidélité».²³ Or, cette théorie du « miroir » selon laquelle le rôle des médias consiste à transmettre objectivement une réalité sociale « donnée » qui préexiste de sa restitution médiatique et qui ne doit pas être soumise à des altérations lors de sa transcription médiatique est sérieusement mise en cause.²⁴

Il appuie donc que la réalité n'existe pas en dehors de sa construction médiatique à travers sa mise en forme discursive. Les médias ne sont pas un simple miroir de la réalité ; et même « s'ils sont un miroir, ne sont qu'un miroir déformant ».²⁵ Il apparaît que la réalité sociale n'est pas dotée d'un sens intrinsèque préalablement établi, mais elle se dote des interprétations lors de sa médiatisation. Dans ce sens, l'information journalistique constitue le produit d'une sélection qui transforme les « faits » du monde physique et social en « événements » médiatiques à travers des pratiques discursives. Ainsi, les médias, utilisant le travail discursif afin de mettre en scène et en sens le monde physique, ne sont pas de simples supports matériels de messages et, par conséquent, ils ne se contentent pas de rapporter simplement les événements. Au contraire, ils participent d'une façon active à la définition, la hiérarchisation et l'interprétation de l'actualité.²⁶

²³ Grégory Derville, « Les journalistes et ses contraintes », *Les cahiers du journalisme* n° 3, 2003, p. 152.

²⁴ Notons *à priori* que les systèmes conceptuels du positivisme et du constructivisme, qui sont sous-jacents à cette théorie, ne sont pas toujours aussi exclusifs que les termes « positivisme » et « constructivisme » laissent entendre. Il existe des travaux qui considèrent les deux systèmes comme complémentaires ; mentionnons, à titre indicatif, Gilles Gauthier qui défend qu'« il est possible de montrer qu'il n'y a pas, en journalisme, incompatibilité entre construit et donné, qu'au moins une partie de la construction constitutive de l'information est effectuée à partir d'un donné tout à fait naturel, que ce pourrait même être entièrement le cas » (Gilles Gauthier, « Critique du constructivisme en communication », *Questions de communication* n° 3, 2003, p. 190). Les thèses de Gauthier, lequel contredit l'un après l'autre tous les arguments du constructivisme- ont suscité une discussion critique (voir Roselyne Koren, « Sur la critique du constructivisme en communication », *Questions de Communication* n° 5, 2004, pp. 203-211 ; ainsi que par Béatrice Fleury-Villate, « Des usages du constructivisme », *op.cit.*, pp. 161-168).

²⁵ P. Charaudeau, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005, p. 12.

²⁶ Le débat sur le « constructivisme » étant long, ce n'est pas dans le but de notre recherche d'en faire un bilan exhaustif, mais de poser en bref les fondements théoriques sur lesquels s'appuie notre recherche. D'ailleurs, l'idée du constructivisme dans les médias ne date pas d'aujourd'hui. En 1978 déjà, Gaye Tuchman souligne que « The theme that the act of making news is the act of constructing reality itself rather than a picture of reality runs throughout this book » (Gaye Tuchman, *Making News. A study in the Construction of Reality*, New York, The Free Press, 1978, p. 12). La même optique est adoptée dans l'étude de Gans, (Herbert Gans, *Deciding what's news*, New York, Vintage Books, 1980) ainsi que dans une autre fameuse étude de Mark Fishman qui signale dès le début de sa recherche : « In this study I am concerned with the process by which a very special and important reality is socially constructed: the public reality of mass media news », tout en précisant pour autant que cette construction se fait à partir d'une réalité donnée (Mark Fishman, *Manufacturing News*, Austin, University of Texas Press, 1980, p. 4). Ces travaux font partie du courant de la recherche anglo-

Cette approche constructiviste des médias s'appuie sur des postulats théoriques qui s'inspirent, entre autres, du constructivisme social ainsi que du traitement théorique de la langue au sein du cadre de l'analyse du discours. D'un côté, l'approche constructiviste des médias fait partie du constructivisme social en tant que courant philosophique. Celui-ci présume qu'il n'existe pas de réalité en dehors de sa construction par un système conceptuel de représentations. Les médias constituent un tel système, qui, à travers leurs pratiques, construisent la réalité sur laquelle ils portent.

De l'autre côté, le constructivisme en communication concerne la conception de la langue dans le cadre de l'analyse du discours. Vu que « toute forme de langue forme du sens et modèle le sens par ses particularités propres », ²⁷ il est évident que la langue ne peut pas décrire la réalité de façon neutre et fidèle, à savoir, elle ne peut pas refléter exactement la réalité qu'elle est censée reconstituer. L'action langagière, dès le moment où elle incorpore une partie de la subjectivité de son énonciateur et de sa matérialité constitutive, ne peut pas servir comme support objectif d'expression. Comme Ducard le précise à la suite de Culioli « les mots sont à prendre comme 'des espèces de *capteurs* du point de vue de la signification', en ce qu'ils retiennent et délimitent certaines propriétés des *notions*, équivalent aux représentations mentales, inaccessibles en elles-mêmes ». ²⁸ Les pratiques langagières et discursives mises en œuvre par les médias contribuent à la construction de la réalité sociale et à sa mise en sens.

Compte tenu du caractère multiforme du phénomène de la « médiatisation », il ne s'agit pas simplement d'un processus de construction de la réalité, mais plutôt d'un

saxonne qui explique la production des nouvelles sur la base de l'étude des organisations et des structures économiques et politiques qui règlent le métier du journaliste et non pas sur la base des individus en tant que tels (pour un bilan du courant anglo-saxon du constructivisme voir Erik Neveu, « L'approche constructiviste des 'problèmes publics'. Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication* n° 22, septembre 1999, pp. 41-57).

La problématique du constructivisme en médias continue à constituer un objet de débat dans la recherche française contemporaine en communication. Nous citons, à titre indicatif, les travaux de Delforce/Noyer, op.cit. ; Bernard Delforce, « La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens », *Les cahiers du journalisme* n° 2, décembre 1996, pp. 16-32 ; G. Derville, pp. 185-198 ; ainsi que P. Charaudeau, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005, qui traite le sujet du constructivisme marginalement.

²⁷ Francine Mazière, *L'analyse du discours*, Que sais-je ?, Paris, PUF, 2005, p. 13.

²⁸ Driss Ablali/Dominique Ducard (sous la direction), *Vocabulaire des études sémiotiques et sémiologiques*, Paris, Champion, 2009, p. 221. Maria Stratigaki signale à ce propos : « En d'autres termes, la langue, les notions et les catégories qui sont utilisées pour cadrer et donner du sens à un sujet influence ce qu'apparaît être le sujet » (Maria Stratigaki, *To Φόλο της Κοινωνικής Πολιτικής/Le Genre de la Politique Sociale*, Athènes, Metaixmio, 2007, p. 51).

processus de co-construction, dans lequel sont impliqués divers acteurs d'ordre politique, médiatique et public. Ainsi, les acteurs sociaux visent à accéder à l'espace public dans le but de définir l'interprétation des événements qui leur est propre.²⁹ Dans ce sens, la médiatisation des événements ne constitue que la construction résultante de la confrontation des discours sociaux circulants (qui accèdent à l'espace public par le biais des médias), et qui définissent les différents paramètres du discours public. Ce sont, donc, les modes d'interaction entre ces acteurs sociaux qui, à travers leurs discours et leurs pratiques, définissent les différents paramètres du phénomène de la médiatisation, que nous prendrons comme objet d'étude.

Ainsi, en participant à la signification du monde réel, les médias constituent un acteur à part entière de la vie politique, dans la mesure où « ils définissent d'une certaine manière les enjeux prioritaires et les événements dignes de retenir l'attention du public ». ³⁰ Il s'agit d'un processus de sélection, de hiérarchisation, d'interprétation et de mise en valeur des événements de la réalité qui renvoie aux notions initiées et développées au sein de la théorie de l' « agenda ».

Cette théorie suggère que les médias, à travers un nombre de choix qu'ils effectuent, fonctionnent en tant que « filtres actifs » et participent à la construction de la réalité sociale.³¹ Ces choix s'opèrent d'abord à travers la sélection des événements qui sont mis en visibilité et dont l'ensemble forme l'actualité. Le choix s'effectue également au niveau de la hiérarchie ; les médias définissent la primauté attribuée à certains événements au détriment des autres, qui passent ainsi au deuxième plan ou sont même marginalisés.

Pourtant, outre la mise en visibilité et la mise en ordre des événements, les médias agissent aussi sur un autre registre : ils traitent chaque événement sous un angle privilégié, d'un certain point de vue, de façon à ce que les événements s'insèrent dans certains « cadres interprétatifs » servant à décrire, expliquer et donner

²⁹ Delforce et Noyer signalent que « la lutte des discours (sociaux) est à considérer comme une forme socialement construite de la lutte des acteurs : non seulement il s'agit d'imposer un problème par rapport à d'autres mais aussi, à l'intérieur même d'un problème élaboré comme public, il s'agit d'imposer une version qui, entrant elle aussi en concurrence avec d'autres, soit plus recevable ou acceptable que d'autres » (voir Delforce/Noyer, op.cit., p. 29).

³⁰ Claude-Jean Bertrand, *Médias. Introduction à la presse, la radio et la télévision*, Paris, Ellipses, 1995, p. 201.

³¹ La théorie de l' « agenda-setting » a été premièrement initiée par Maxwell McCombs et Donald Shaw dans leur article « The agenda setting function of mass media », *Public Opinion Quarterly*, vol. 36, 1972, pp.176-187. Ensuite, elle a inspiré une série d'études dont un bilan est présenté dans E. Rogers/J. Dearing/D. Bregman, « The Anatomy of Agenda-Setting Research », *Journal of Communication*, vol. 43, spring 1993.

sens à l'actualité. Notons que le terme de « cadre », tel que nous l'entendons ici, renvoie à la notion conceptuelle, telle qu'elle est développée par Goffman qui soutient que « toute définition de situation est construite selon des principes d'organisation qui structurent les événements –du moins ceux qui ont un caractère social– et notre propre engagement subjectif. Le terme de 'cadre' désigne ces éléments de base. L'expression 'analyse de cadres' est, de ce point de vue, un mot d'ordre pour l'étude de l'organisation de l'expérience ».³²

Inscrite dans le cadre des théories sur les effets des médias dans l'espace public, la théorie de l'agenda suggère que l'actualité, telle qu'elle est présentée et construite par le discours médiatique, influe sur la manière dont les citoyens perçoivent la réalité sociale. Dans la recherche contemporaine néanmoins, la théorie de l'agenda tend à devenir un cadre conceptuel général où pourraient s'intégrer plusieurs problématiques qui se réfèrent au rôle des médias dans la communication publique.³³ Dans cette perspective d'élargissement du modèle de l'agenda s'inscrit la tendance à examiner la relation qui s'établit entre l'agenda médiatique, l'agenda public et l'agenda politique.

Le processus de la définition de l'agenda, tel que nous l'entendons ici, est d'une complexité considérable. Les relations entre les acteurs qui participent à la médiatisation d'un événement s'inscrivent dans une configuration complexe qui entraîne des tentatives de la part de chacun pour imposer son propre « ordre du jour » et sa propre définition de la réalité sociale. Comme Rieffel le signale : « La lutte pour l'imposition d'une définition de la réalité à propos d'un sujet ou d'un problème donné souligne le caractère complexe et toujours contingent des phénomènes médiatiques. Elle suggère que l'information ne reflète pas la réalité des faits, mais la capacité qu'ont les acteurs sociaux en constante interaction à constituer des faits en événements ».³⁴ La construction dès lors de la réalité se présente comme la résultante des relations d'interdépendance entre les acteurs interférés qui forment un réseau dialectique et interactif. Dans cette perspective, essayer de vérifier les raisons de différents traitements médiatiques d'un événement consiste à essayer de reconstituer

³² Erving Goffman, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minit, 1991, p. 19.

³³ M. McCombs/D. Shaw, « The evolution of agenda-setting research: Twenty-five years in the marketplace of ideas », *Journal of Communication*, 1993, vol. 43, n° 2, p. 58-67.

³⁴ R. Rieffel, *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, 2005, p. 270.

« un processus collectif d'élaboration d'un agenda impliquant une certaine réciprocité entre les médias, les décideurs et le public ». ³⁵

S'intégrant au cadre théorique tel qu'il est constitué par l'élargissement de la théorie de l'agenda, notre étude se veut plutôt une tentative à penser la médiatisation de la JIDF en tant que point de cristallisation des rapports de force qui s'établissent entre les acteurs politiques, médiatiques et publics. Nous envisageons donc de saisir la dialectique des relations établies qui aboutit à une configuration médiatique dans laquelle le traitement de la JIDF obéit à une logique d'interaction. Étant donné que « la variable médiatique n'est donc pas isolable en tant que telle. Elle n'est pensable que dans une logique relationnelle et interprétable que si on l'insère dans une série de modifications plus amples (...) », ³⁶ notre objectif est de discerner les modifications effectuées au niveau sociopolitique et au niveau de l'évolution de la presse qui pourraient avoir entraîné des modifications de la médiatisation de la JIDF. C'est dans ce cadre que la médiatisation du 8 mars a retenu notre attention ; il s'agissait moins de constituer la JIDF en objet d'étude autonome à part entière que d'y discerner des moments de cristallisation et d'explication des logiques politiques et médiatiques qui définissent les différents paramètres du traitement médiatique d'un sujet.

Notre problématique se développe également au sein d'un cadre disciplinaire élaboré par les « études de genre ». En choisissant d'étudier le traitement médiatique d'un événement qui évoque les rapports sociaux des genres (comme c'est le cas de la JIDF), nous nous situons au carrefour des cadres disciplinaires élaborés par les études de genre et les sciences de l'information et de la communication. « Etant donné que les médias sont à la fois des relais de paroles, 'une chambre d'échos' des discours sociaux circulants », ³⁷ nous considérons la médiatisation du 8 mars comme une occasion de prises de paroles et de positions particulièrement révélatrices des enjeux politiques et sociaux qui ont trait à « la question des femmes » et du « féminisme ».

Le point de départ de notre réflexion était donc de revisiter une problématique disciplinaire développée par un nombre considérable de travaux (la construction médiatique d'un événement) à la lumière d'une nouvelle variable, celle du « genre », et d'une approche méthodologique insuffisamment appliquée aux analyses du discours médiatique en Grèce. L'analyse d'un corpus médiatique dans une perspective

³⁵ Jean Charron, « Les médias et les sources. Les limites du modèle de l'agenda-setting », *Hermès*, n° 17-18, 1995 (Communication et Politique), p. 79.

³⁶ Rémy Rieffel, *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, 2005, p. 175.

³⁷ Op.cit., p. 99.

de genre et en termes d'analyse du discours constitue un domaine très peu exploité, pas seulement dans l'ère hellénique, comme le signale le rapport sur les recherches existant dans l'Union européenne,³⁸ mais dans l'ère européenne en général.

A.1.1.3. Les études de genre en Grèce

Par « études de genre » nous entendons les études portant sur le développement d'une problématique autour du concept théorique du genre en tant que construction sociale et culturelle de la différence sexuelle. En opposition à la situation d'autres pays européens, nous remarquons en Grèce l'absence d'une tradition utilisant le concept du genre dans l'élaboration des problématiques théoriques des sciences sociales. Ainsi, depuis longtemps, il n'existait pas de recherche concernant le genre, notion qui était même souvent utilisée de manière descriptive, dans son sens biologique, et équivalait, par conséquent, au terme « femmes ».

Parmi les sciences sociales, l'histoire et l'anthropologie se présentent comme les deux disciplines qui ont la plus longue tradition de recherche sur le genre en Grèce.³⁹ Plus précisément, le développement d'une problématique théorique centrée sur le genre et, par conséquent, le développement des études de genre en Grèce s'est effectué en parallèle avec le développement du champ disciplinaire de l'anthropologie -pour des raisons qui ont affaire tant avec le développement du champ disciplinaire de l'anthropologie en tant que tel en Grèce, ainsi que pour des raisons qui se réfèrent à la particularité du pays en tant que région ethnographique. Ainsi, les premières études portant sur le genre étaient des études des anthropologues qui utilisaient le genre comme outil analytique ainsi que des études des historiens portant sur l'histoire des femmes en Grèce.⁴⁰

La première initiative pour la promotion des études de genre dans l'espace académique revient au « Groupe d'études féminines » à l'Université de Thessalonique

³⁸ *Image de la femme dans les médias : rapport sur les recherches existant dans l'Union européenne*, Commission européenne, 1999.

³⁹ Pour plus d'information sur l'histoire des « études de genre » en Grèce voir Efi Avdela, « Les 'études de genre' en Grèce : ce champ qui n'en est pas un ? » (disponible sur <http://www.univ-paris8.fr/RING/activites/rencontres.euro/avdela.grece.html>, dernière consultation 18 septembre 2010).

⁴⁰ Même si les études portant sur l'histoire des femmes en Grèce n'appartiennent pas au champ disciplinaire des « études de genre », nous devons signaler qu'en décrivant les processus historiques qui expliquent la situation des femmes à une certaine période, traitent inévitablement le thème de la construction sociale de la différence sexuelle qui relève des « études de genre ».

qui, fonctionnant depuis 1983 de façon informelle, a été reconnu en 1988 comme « Programme interdépartemental de recherche des études féminines de l'Université de Thessalonique ». L'utilisation du terme « féminines » est un indice du débat qui s'est déroulé pendant cette période sur la qualification des études comme « féminines », « féministes » ou « de genre », et sur la définition de ces études en tant que champ disciplinaire distinct et autonome.

Depuis lors, se sont développés dans l'espace académique une série de programmes portant sur le développement des études de genre, programmes que nous expliciterons au fur et à mesure de la description de l'histoire du mouvement des femmes en Grèce et du contexte sociopolitique de chaque période.⁴¹ Néanmoins, malgré l'expansion des programmes de genre dans les Universités grecques et la multiplication des chercheurs qui s'en occupent, le développement des études de genre en Grèce, dépendant toujours du financement de l'Etat et de l'Union européenne, n'a pas affermi sa présence au sein de l'espace académique.

A.1.1.4. L'analyse du discours

En matière de base théorique, soulignons d'entrée de jeu que notre méthodologie s'inspire plutôt des notions développées au sein du cadre disciplinaire de « l'analyse du discours », telle qu'elle est élaborée par l'école française de l'analyse du discours.⁴² Dans le cadre de cette recherche, un bilan sur l'histoire et l'évolution de l'analyse du discours serait vain, voire inutile. Notre objet d'étude étant l'analyse du discours médiatique, nous nous contentons donc de préciser la notion de « discours » et, par la suite, de mettre au point l'essentiel de « l'analyse du discours »,

⁴¹ Le développement des études de genre en Grèce n'est pas sans relation avec le développement du mouvement des femmes. Ainsi, il y a des choses qui concernent surtout le développement de la pensée féministe dans le cadre académique et les programmes des études de genre qui seront développées en détail lors du chapitre du contexte sociopolitique de la période 2000-2005.

⁴² Même s'il est généralement admis qu'il n'y a plus d'école française d'analyse du discours (désormais abrégé en ADF) dans le sens du terme utilisé dans les années '60-'70, pour des raisons historiques nous continuons à utiliser ce terme pour désigner les tendances françaises de l'analyse du discours. Ainsi, au niveau du cadre disciplinaire, l'originalité de l'école française repose, entre autres, sur son ancrage dans la linguistique. Pourtant, l'originalité de l'ADF se manifeste également à travers les types de discours qui sont soumis en analyse ainsi que le mode de constitution de corpus, qui n'est pas un simple geste technique, mais qui met également en œuvre une problématique théorique.

telle que nous l'entendons ici, compte tenu de sa dispersion méthodologique ainsi que théorique.⁴³

A l'instar de Maingueneau, nous considérons le « discours » comme « le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques, en fonction des conditions de production ».⁴⁴ C'est exactement cette interrelation entre le discours et les conditions socio-historiques de sa production qui nous a amené à adopter une telle approche, vu que notre objectif est de mettre en relation le discours médiatique portant sur la JIDF avec le contexte dans lequel celui-ci est produit. Il s'agit donc d'« une démarche fondée sur la linguistique, mais qui fait le lien entre le discours et le social ».⁴⁵ Autrement dit, « l'intérêt qui gouverne l'analyse du discours, ce serait d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique ».⁴⁶

Néanmoins, entreprendre d'analyser le discours médiatique présuppose l'application d'une méthode correspondante à la spécificité de l'objet d'étude ainsi qu'à l'objectif de la recherche. Or, une telle démarche s'avère insuffisante puisqu'aucune méthode en elle-même ne peut prétendre déboucher sur l'analyse exhaustive d'un corpus. Il paraît donc nécessaire d'essayer de combiner un ensemble de méthodes afin de mieux pouvoir traiter l'objet d'étude. C'est, d'ailleurs, « l'histoire des sciences de la communication comme lieu de convergence de diverses traditions de recherches (qui) explique en partie la pluralité des méthodes et des références disciplinaires, revendiquées et assumées comme telles ».⁴⁷ De surcroît, compte tenu du brouillage méthodologique de l'analyse du discours,⁴⁸ ainsi que de sa constitution

⁴³ D. Schiffrin signale que « l'analyse du discours est une des zones les plus vastes et les moins définies de la linguistique » (D. Schiffrin, *Approaches to discourse*, Oxford, UK and Cambridge, USA : Blackwell, 1994, p. 407).

⁴⁴ Dominique Maingueneau, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976, p.16.

⁴⁵ S. Bonnafous, « L'analyse du discours » dans Stéphane Olivesi, *Sciences de l'information et de la communication, objets, savoir, discipline*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006, p. 213.

⁴⁶ D. Maingueneau, « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges Linguistiques* [en ligne], mai 2005, n° 9, p. 66, disponible sur <http://www.marges-linguistiques.com> (dernière consultation 09/08/2010).

⁴⁷ Stéphane Olivesi, *Questions de méthode*, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 7-8.

⁴⁸ D'après Maingueneau « l'analyse du discours, on le sait, a le dangereux privilège de se trouver à l'intersection de disciplines elles-mêmes en voie de constitution » ; par conséquent, il reconnaît qu'elle « se constitue par un travail de 'bricolage' et qu'elle n'en est encore qu'au stade où elle essaie un peu tous les outils méthodologiques disponibles » (D. Maingueneau, op.cit., 1976, p. 21). Ainsi, analyses lexicométriques, analyses lexicologiques, études énonciatives et pragmatiques, analyse automatique du

initiale en tant que champ disciplinaire qui visait à combler les lacunes méthodologiques de l'analyse de contenu,⁴⁹ il nous a paru nécessaire d'enrichir notre méthodologie en utilisant également les apports de l'analyse de contenu.

Ce n'est pas pour autant dans le but de notre étude de préciser les différences entre « l'analyse de contenu » et « l'analyse du discours ». Mentionnons pourtant et *grosso modo* que l'analyse du discours s'est en partie construite en opposition ou en complément à l'analyse de contenu qui est chronologiquement antérieure. Issue du structuralisme et inscrite dans l'espace linguistique, l'analyse du discours a mis en cause les techniques de l'analyse de contenu, fondées plutôt sur la fréquence d'apparition de certains éléments dans un texte et l'importance des signifiés en tant que porteurs de sens. Ainsi, l'analyse du discours a rejeté l'idée selon laquelle la langue est un moyen neutre de transposition de sens en signalant que « la langue n'est pas transparente, n'est pas un simple instrument servant un sens "déjà là", constitué avant la mise en discours ».⁵⁰ Dans cette perspective, l'analyse du discours met l'accent sur les signifiants en précisant que « prendre ces formes en compte, c'est aussi déclarer qu'on ne dit pas la même chose, y compris dans une seule et même langue, quand on le dit autrement ».⁵¹

Nous avons donc jugé pertinent de situer notre étude dans le cadre théorique et méthodologique de l'analyse du discours, tout en entreprenant les démarches pratiques relevant de l'analyse de contenu : outre les modes discursifs utilisés lors du traitement médiatique de l'événement, notre objet étant d'étudier simultanément le contenu des articles, leur mise en forme et leur origine générique, nous avons mis en œuvre une analyse de contenu visant à étudier systématiquement l'ensemble des articles composant notre corpus. Ainsi, nous avons procédé à l'organisation de notre matériel à travers le découpage et la catégorisation d'un certain nombre d'éléments, formant dans leur ensemble le « cadrage interprétatif » de l'événement. Nous situant dans une position critique par rapport à la thèse qui soutient que « l'analyse de contenu peut être une analyse des 'signifiés' (ex. l'analyse thématique) mais elle peut

discours, même analyses conversationnelles (pour ne mentionner que quelques-unes seulement à titre indicatif) s'intègrent sous l'égide de l'analyse du discours.

⁴⁹ Comme le reconnaît Maingueneau, « le développement de l'analyse du discours nous semble ainsi pouvoir être abordé de deux points de vue différents : comme une tentative pour remédier aux insuffisances de la traditionnelle *analyse de contenu*, mais aussi comme symptôme et conséquence de ce contexte théorique souvent très diffus qu'est le 'structuralisme' » (D. Maingueneau, op.cit., 1976, p.8).

⁵⁰ F. Mazière, op.cit., p. 13.

⁵¹ Op.cit., p. 13.

être aussi une analyse des ‘signifiants’ (analyse lexicale, analyse des procédés) », ⁵² nous nous sommes limités d’abord à examiner les signifiés relevant des articles du corpus lors d’une analyse de contenu ; nous avons procédé par la suite à une analyse des signifiants dans le cadre de la méthodologie de l’analyse du discours.

A.1.2. Le passé de la Journée Internationale de la femme

Pour situer la question de la médiatisation de la JIDF, nous allons retracer l’histoire des événements historiques qui se trouvent derrière cette Journée ainsi que l’histoire de son institutionnalisation.

Il existe un désaccord sur les événements historiques qui se trouvent à l’origine de la JIDF et que la Journée est censée commémorer. Le titre complet de l’ouvrage de Côté portant sur les origines historiques de la JIDF est indicatif : « La Journée internationale des femmes: ou les vrais faits et les vraies dates des mystérieuses origines du 8 mars jusqu’ici embrouillées, truquées, oubliées : la clef des énigmes, la vérité historique ». ⁵³ Ce n’est pas notre but de faire un bilan exhaustif de toutes les versions éventuelles ; nous renvoyons, pour cela, aux travaux mentionnés ci-dessus. Ainsi, nous évoquerons pour l’instant les principales conclusions de ces travaux. Ensuite, lors du déroulement de notre analyse, nous les expliciterons en détail, dans la mesure où certaines versions sont mises en valeur dans le but de cadrer

⁵² Laurence Bardin, *L’analyse de contenu*, Paris, PUF, 2001¹⁰, p. 39. En soulignant la distinction toujours valable entre analyse de contenu et analyse du discours, Pierre Fiala signale que l’ « orientation critique (de l’analyse du discours) est très différente des références de l’analyse de contenu » tout en précisant qu’ « il n’est donc pas possible de considérer, comme le fait dans sa présentation L. Bardin, toutes les démarches d’analyse du discours comme constitutives de l’analyse de contenu, sans marquer leurs contrastes, sinon leurs contradictions » (Pierre Fiala, « L’analyse du discours politique : analyse de contenu, statistique lexicale, approche sémantico-énonciative » dans Simone Bonnafous/Malika Temmar (sous la direction), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, 2007, p. 78).

⁵³ Renée Côté, *La journée internationale des femmes ou les vraies dates des mystérieuses origines du 8 mars jusqu’ici embrouillées, truquées, oubliées : la clef des énigmes, la vérité historique*, Québec, Editions du remue-ménage, 1984. Il s’agit d’une étude systématique et complète sur les origines de la JIDF. La même question, ou au moins certains de ses aspects et d’un point de vue différent, traitent également d’autres recherches, voir S. Bonnafous, « Les déclarations de Journée Internationale des femmes : entre récit, occultation et performativité », *Communication*, vol. 24, n° 2, 2006, pp. 49-73 ; Sylvie Chaperon, « Qui a inventé la Journée de la femme ? », *L’Histoire*, n° 252, 2001, pp. 21-22 ; Liliane Kandel/Françoise Picq, « Le mythe des origines à propos de la journée internationale des femmes », *La Revue d’en face*, n° 12, 1982, pp. 67-80 ; Monique Lezzerio, *Le 8 mars, Journée internationale des femmes, entre Féminisme et Socialisme*, Mémoire de l’IEP de Grenoble, 1999 ; Madeleine Reberieux, « Aux origines de la journée du 8 mars », *Hommes et Libertés*, n° 3, 1984, pp. 13-16 ; F. Thebaud, « Journée des femmes, fête des mères : origines et traditions », *La Revue des Diplômées*, mars 2002, pp. 7-14.

la JIDF de façon qui corresponde au positionnement politique ainsi que idéologique de chaque dispositif médiatique.

D'après Côté, la seule date qu'elle a pu retenir avec certitude comme étroitement liée à la JIDF est l'année 1910, quand la dirigeante social-démocrate allemande, Clara Zetkin, lors de la Deuxième Conférence Internationale des femmes socialistes tenue à Copenhague, a proposé d'instaurer une JIDF.⁵⁴ Outre cette date, les versions principales au sujet de l'origine historique de la JIDF mentionnent comme source historique certains événements qui n'ont jamais existé, ou dont la relation avec l'institutionnalisation de la JIDF est sérieusement mise en doute. Ainsi, Côté signale que « la vérité historique du 8 mars s'inscrit dans un passé féministe enterré, ou encore falsifié et occulté par la légende mais tout à fait passionnant ».⁵⁵

Dans le même esprit, Bonnafous, dans un article d'analyse du discours portant sur l'histoire des déclarations de la JIDF, signale, entre autres, que, l'histoire du 8 mars est complexe et révélatrice des enjeux politiques qui entourent la question des femmes.⁵⁶ D'après sa recherche, elle a pu retracer trois versions se référant aux origines de la JIDF : la version communiste d'avant-guerre, la version communiste de la guerre-froide et la version féministe qui débute avec les années 1980.

-la première fait mention d'une manifestation des ouvrières à Petrograd le 8 mars 1917 ainsi que de la déclaration de Clara Zetkin à Copenhague. De cette liaison entre les deux versions découle la convergence des luttes des femmes et du communisme. C'est pour cela que la JIDF est surtout célébrée pendant cette période dans les pays communistes.

-la deuxième version (qui est mise en avant après 1955 jusqu'aux années '80) est celle selon laquelle, lors de la Deuxième Conférence Internationale en 1910, Clara Zetkin, la dirigeante social-démocrate, avait proposé d'instaurer une Journée pour commémorer une manifestation des femmes ouvrières qui a eu lieu à New York en 1857. Ainsi, la Journée s'éloigne de son passé proprement communiste et se lie à une manifestation spontanée.

⁵⁴ L'auteure souligne que le texte officiel n'évoque aucune grève new-yorkaise comme origine historique d'une telle journée ; le lien entre la JIDF et le Women's Day américaine avait été établi dans un article de Clara Zetkin qui précisait que cette institutionnalisation s'était effectuée « suivant le bon exemple des camarades américaines » et qui a conduit à la conclusion que ces camarades américaines correspondaient aux ouvrières, chemisières ou couturières qui étaient évoquées dans la version du 8 mars 1857 (voir R. Côté, op.cit., p. 134).

⁵⁵ R. Côté, op.cit., p. 10.

⁵⁶ S. Bonnafous, « Les déclarations de Journée internationale des femmes : entre récit, occultation et performativité », *Communication*, vol. 24, n° 2, 2006.

-la troisième met en valeur le premier Women's Day (à savoir, la première Journée Internationale de la femme) aux Etats-Unis en 1909 à l'initiative des femmes socialistes féministes, version plus complexe que les deux autres versions.

D'autant plus embrouillé s'avère être le sujet de l'institutionnalisation de la JIDF par des textes déclaratifs. La seule déclaration facile à se procurer demeure la déclaration votée par l'ONU le 16 décembre 1977.⁵⁷

La première célébration de la JIDF en Grèce s'est déroulée en 1924 à l'initiative du Parti Communiste de Grèce (KKE).⁵⁸ Dès lors, la célébration du 8 mars a conservé les caractéristiques de cette première célébration : il s'agissait en effet d'une occasion pour les partis communistes de mettre en valeur leurs thèses pour les femmes travailleuses et de condamner le féminisme comme une initiative nuisant à l'émancipation des femmes. Ainsi, contrairement à la conviction généralement circulée dans l'espace public hellénique selon laquelle le 8 mars, depuis son apparition en Grèce, mettait en valeur le féminisme, son histoire en Grèce montre que la JIDF a commencé comme une célébration qui s'opposait au féminisme.

En ce qui concerne la version des origines historiques de la Journée qui domine dans l'espace public hellénique, Psarra souligne qu'il s'agit d'un « mythe souple, riche en versions, avec beaucoup de lacunes, basé plutôt sur la lecture sélective, à savoir idéologique, de certains événements historiques que sur leur construction ».⁵⁹ Ainsi, depuis la période de l'entre-deux-guerres et jusqu'aux années '60, le récit sur le 8 mars reconstitue l'historique d'une commémoration dont la signification découle de la lutte des classes et, par conséquent, la Journée est

⁵⁷ « Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale (8 mars). En 1977 (résolution 32/142), l'Assemblée générale a invité les États à proclamer, en fonction de leurs traditions et coutumes historiques et nationales, un jour de l'année, Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale. Elle a demandé aux États de s'efforcer de créer des conditions favorables à l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et à leur pleine participation, sur un pied d'égalité, au développement social. Cette décision a été prise dans le prolongement de la proclamation, par l'Assemblée, de l'Année internationale de la femme (1975) et de la Décennie des Nations Unies pour la femme (1976-1985). L'Organisation des Nations Unies a célébré la Journée internationale de la femme, le 8 mars, pour la première fois pendant l'Année internationale de la femme, en 1975 (voir http://www.un.org/News/fr-press/docs//2010/Reference_No_49.doc.htm, dernière consultation 21/09/2010).

Mentionnons qu'à propos de la femme, il existe encore deux autres journées, « la Journée internationale des femmes rurales » (célébrée le 15 octobre) et « la Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes » (célébrée le 25 novembre).

⁵⁸ Pour un bilan de l'histoire du 8 mars en Grèce voir Aggeliki Psarra, « 8 Μαρτίου: Σχόλιο στο χρονικό μιας επετείου » (« 8 mars : commentaire sur le chronique d'une commémoration »), *Dini* n° 7, 1994, ainsi que Theodoros Karzis, « Η Ημέρα της Γυναίκας και η αληθινή ιστορία της » (« La Journée de la Femme et son véritable histoire »), *To Vima*, 08/03/1992.

⁵⁹ A. Psarra, op.cit., 1994, p. 213.

commémorée comme une célébration communiste. Durant les années qui suivent, on remarque un effort pour éloigner la JIDF de son passé communiste et s'adresser à toutes les femmes indépendamment de leur positionnement idéologique. La version historique de son institutionnalisation qui est choisie se modifie de façon à servir cette interprétation. L'élaboration du mythe de l'institutionnalisation de la JIDF s'interrompt en 1967 avec l'imposition de la dictature des colonels. Après la restauration de la démocratie, la version qui s'impose est celle qui présente comme événement d'origine la grève des ouvrières en 1857 à New York. En 1977, l'ONU lance l'appel pour l'institutionnalisation d'une Journée consacrée aux femmes, et en 1980, la première manifestation des femmes à l'occasion de cette journée organisée par le Comité de Lutte pour le changement du Droit Familial se déroule en Grèce.

A.1.3. Hypothèses de travail

Notre étude porte sur la médiatisation de la JIDF dans la presse écrite hellénique, point révélateur des enjeux politiques, médiatiques et sociaux qui participent à la construction d'un événement médiatique, évoquant en même temps les rapports sociaux de genre. Compte tenu que « (...) la véritable information est toujours une reconstruction de la réalité, un choix et une interprétation fondés sur des faits et sur un point de vue », ⁶⁰ nous visons à étudier le choix des médias de traiter la JIDF et le cadre interprétatif proposé, en essayant de faire le lien entre le discours médiatique lui-même et le contexte sociopolitique dans lequel celui-ci est né.

Notre objectif, donc, est d'examiner le traitement médiatique de la JIDF et les diversifications que celui-ci présente au cours des années et au sein de chaque dispositif médiatique sur la base des facteurs sociopolitiques et institutionnels : à savoir l'évolution et les tendances idéologiques du mouvement des femmes en Grèce, ⁶¹ l'actualité politique de chaque période étudiée et « l'identité discursive » de

⁶⁰ R. Rieffel, *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, 2005, 124.

⁶¹ Afin d'éviter de faire le choix entre les termes « mouvement féministe » et « mouvement féminin » qui sont utilisés en grec selon le positionnement politique de leur locuteur tout en constituant de lieux d'inscription du conflit interprétatif à l'égard de la JIDF, nous privilégions le terme « mouvement des femmes » ; il nous paraît plus neutre et il désigne le mouvement organisé par les femmes dans le but de revendiquer leurs droits et leur rôle dans la société. Pourtant, lors de notre analyse énonciative, nous ferons la distinction entre « mouvement féministe » et « mouvement féminin » afin d'examiner leur usage par chaque locuteur.

chaque dispositif médiatique (la tendance politique, la ligne éditoriale, le lectorat).⁶² Nous postulons que le traitement médiatique de la JIDF au cours des années constitue la résultante d'un « jeu » complexe d'interactions entre les acteurs d'ordre politique, médiatique et associatif qui essaient de s'en emparer les uns les autres afin de mettre en valeur leur propre définition de l'événement. Il s'agit donc d'un processus plutôt interactif et transversal qui met en jeu de nombreux acteurs, dont le poids fluctue au gré des conjonctures historiques, politiques et sociales. Dans cette optique, « ce qu'il faut comprendre, c'est la manière dont les joueurs jouent le jeu et le jeu lui-même, c'est-à-dire le processus de la gouverne à l'ère des médias ».⁶³

La médiatisation de la JIDF s'opère sur deux registres : tout d'abord, le choix, de la part des journaux, d'inclure ou de ne pas inclure le sujet dans l'agenda médiatique et, par conséquent, le choix de l'espace médiatique qui lui est consacré ; or, la sélection qui s'opère sur ce registre et qui concerne le traitement ou non traitement de la JIDF, n'est pas le seul paramètre qui définit la médiatisation de l'événement. Ce qui contribue davantage à la différence de médiatisation de la JIDF est le cadre interprétatif à l'intérieur duquel le sujet peut être abordé. Il se pose donc la question : quelle est l'interprétation accordée à la JIDF au cours des années ? Cette interprétation change-t-elle d'une période à l'autre ? Ce changement de l'interprétation peut-il être associé à l'évolution du mouvement hellénique des femmes ? Quel est le rôle du contexte sociopolitique ? Et à quel point les caractéristiques propres d'un dispositif médiatique (positionnement politique, lectorat, organisation interne du journal) permettent-ils de définir la médiatisation de la JIDF ?

Dans cette perspective, le rôle constructiviste des médias, que la théorie de l'agenda implique, apparaît « non pas dans l'imposition de sujets proprement dits, mais dans la définition des paramètres à l'intérieur desquels sont choisis les thèmes qui peuvent être débattus ».⁶⁴ La définition de ces paramètres concerne un certain nombre d'éléments comme le nombre d'articles et l'espace médiatique consacré à la JIDF, les thèmes abordés, le choix des genres utilisés, le positionnement énonciatif du locuteur face à l'événement et sa qualification ; tous ces éléments constituent ce qu'on

⁶² L'« identité discursive » se réfère aux traits spécifiques de chaque dispositif médiatique qui contribuent à la construction de sa propre identité, aisément repérable par son utilisateur ; Rieffel la définit comme « une espèce de capital symbolique de chaque média, sa marque distinctive par rapport aux autres médias offerts sur le marché (...) à la fois réalité matérielle et entité imaginaire » (R. Rieffel, *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, 2005, p. 41).

⁶³ J. Charron, op.cit., p. 86.

⁶⁴ Op.cit., p. 81.

appelle « cadre interprétatif ». La mise en forme discursive d'un événement à travers la définition de ces paramètres constitutifs de son cadrage interprétatif est une composante intrinsèque de sa publicisation. « Modes définitionnels, constructions argumentatives, trajets narratifs adoptés ne viennent pas à l'appui d'un problème qui serait préalablement public ; ils en sont les éléments constitutifs qui, dans une forme de tissage socio-discursif permanent, tracent à la fois l'extension et les limites d'un problème ».⁶⁵

Nous avons donc suivi et examiné les modifications effectuées concernant ces éléments pour les mettre en rapport avec l'évolution du mouvement hellénique des femmes, le contexte sociopolitique de chaque période et « l'identité discursive » de chaque dispositif médiatique, considérés comme des variables. Et nous émettons l'hypothèse que ces facteurs produisent des effets sur la façon dont la JIDF est traitée par les médias pendant chaque période, pas seulement en termes de visibilité qui lui est accordée, mais aussi en termes de cadrage interprétatif dans lequel l'événement est intégré. Notre objectif est de vérifier s'il y a une correspondance entre ces facteurs et les traits spécifiques qui caractérisent la médiatisation de la JIDF et quel est le facteur qui influence le plus la médiatisation de la JIDF pendant chaque période étudiée.

⁶⁵ B. Delforce/J. Noyer, op.cit., p. 27.

CHAPITRE A.2. : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Mettre en œuvre une certaine méthodologie pour analyser le discours médiatique présuppose non seulement l'adhésion à certains postulats théoriques qu'implique la méthodologie elle-même, mais aussi l'application des démarches pratiques à travers lesquelles s'opère l'analyse. Après donc avoir présenté « le cadre théorique et épistémologique » dont s'inspire notre méthodologie, nous décrirons les démarches pratiques que nous avons entreprises au cours de notre recherche. Dans un premier temps, nous définirons les critères sur lesquels s'est basée la constitution de notre corpus, tout en présentant les principales caractéristiques des journaux de notre corpus de référence. Dans un deuxième temps, nous expliciterons les démarches pratiques que nous avons entreprises pour la constitution de chacun des trois chapitres de chaque période. Plus précisément, nous expliquerons la logique selon laquelle nous avons reconstitué le contexte sociopolitique de chaque période, nous analyserons comment nous avons mis en œuvre l'analyse de contenu, et enfin les démarches que nous avons suivies pour l'élaboration de l'analyse énonciative.

A.2.1. Corpus

Le corpus de notre travail est constitué de la presse écrite nationale, plus précisément de huit journaux politiques quotidiens. Dans ce cadre-là, nous avons visé à constituer un corpus qui ait une certaine représentativité du paysage médiatique hellénique en fonction de son tirage, son lectorat et son positionnement politique. Ainsi, nous avons inclus dans notre corpus les journaux suivants : *Apogevmatini*, *Avgi*, *Eleftheros Typos*, *Eleftherotypia*, *Kathimerini*, *Ta Nea*, *To Vima*, *Rizospastis*.⁶⁶

Notre choix d'examiner la presse écrite en écartant la presse audiovisuelle était en partie tributaire du fait que, en dépit de la forte présence de la presse audiovisuelle après les années '90, la presse écrite demeure toujours un lieu de formation du débat public et un moyen d'exercice du pouvoir.⁶⁷ Comme Neveu le signale, « malgré la

⁶⁶ Nous n'avons pas retenu dans le corpus les suppléments magazines qui, bien qu'au début apparaissaient avec l'édition du dimanche, aujourd'hui sont également distribués avec l'édition quotidienne.

⁶⁷ Notons d'ailleurs que jusqu'à 1989 pour la radio, et 1990 pour la télévision, il n'y avait que de chaînes publiques.

concurrence de l'audiovisuel, ce journalisme (les hebdomadaires d'information et la presse nationale) conserve un magistère moral et une légitimité que lui donnent à la fois l'héritage de l'histoire et la nature même des formats de la presse écrite dont le volume permet de pousser l'analyse, où les registres normatifs de l'éditorial ou de la tribune permettent une intervention dans le débat public ». ⁶⁸

Le choix de ne pas inclure dans notre corpus la presse audiovisuelle était également imposé pour des raisons pratiques et méthodologiques. Faute d'un organisme public qui serait chargé du dépôt légal et obligatoire de la production médiatique (équivalent de l'Inathèque en France), les médias audiovisuelles en Grèce (publiques ainsi que privées) ne conservent pas l'intégralité de leur production. Et même quand ils le font, l'accès d'un chercheur à leurs archives est difficile. Malgré une initiative récente pour la création d'un organisme qui s'occuperait des archives audiovisuelles, il reste encore un long chemin à parcourir jusqu'à ce que ceux-ci soient aisément accessibles au public. Par conséquent, l'étude de la presse audiovisuelle aurait pu être productive, mais elle aurait mené à la constitution d'un corpus qui ne pourrait prétendre ni à une homogénéité ni à une exhaustivité. D'ailleurs, l'analyse d'un tel corpus aurait impérativement nécessité, au delà de l'analyse du discours, l'application d'une démarche méthodologique adéquate à la presse audiovisuelle, qui excède la problématique de notre recherche.

Nous n'avons donc retenu que la presse nationale et quotidienne pour des raisons pratiques : d'un côté, la presse régionale en Grèce est relativement marginalisée à cause de son tirage et, par extension, à cause de son pouvoir politique ; de l'autre côté, il n'existe plus de journal hebdomadaire politique, qui corresponde à la définition de la « presse politique ». ⁶⁹ Suite au modèle anglo-saxon, les journaux hebdomadaires sont remplacés par l'édition du dimanche des quotidiens qui, en publiant des suppléments sous forme de dossiers ou de magazines, attirent plus de lecteurs que leurs éditions quotidiennes.

De plus, nous avons écarté la presse spécialisée, et plus précisément, la presse féministe. La presse féministe, s'adressant à un public restreint et en adoptant un angle particulier d'approche de la réalité sociale, n'aurait pas pu nous procurer une

⁶⁸ Eric Neveu, *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2004, p. 32.

⁶⁹ Bien qu'autrefois (depuis les années 1970, et même pendant les années 1980) la presse hebdomadaire était politique, aujourd'hui les journaux hebdomadaires qui circulent sont soit populaires soit économiques soit journaux de petites annonces (pour plus de détails voir Dimitris Psychogios, *Ta έντυπα μέσα επικοινωνίας. Από τον πηλό στο διαδίκτυο/Les médias de la presse écrite. De l'argile au réseau Internet*, Athènes, Kastaniotis, 2004, pp. 437-439).

image représentative du débat public autour de la question féminine, qui était le but de notre recherche. Nous avons toutefois pris en considération la presse féministe en tant que source pour l'histoire du mouvement hellénique des femmes et des organisations des femmes tout au long de la période étudiée.

Outre la périodicité et l'ampleur géographique de leur diffusion, nous avons établi comme critère pour la constitution du corpus, le tirage, le lectorat et le positionnement politique de chaque journal. Nous avons ainsi retenu les journaux à grand tirage dans les ventes moyennes par numéro tout au long des deux périodes examinées.⁷⁰ Notons pourtant que ce critère du tirage n'a pas été retenu de manière stricte dans le cas de la presse partisane (à savoir Avgi et Rizospastis, dont le pourcentage des ventes annuelles se maintient à un niveau relativement bas par rapport aux autres quotidiens). Notre but étant de constituer un corpus de grande ampleur, nous avons choisi de garder les deux quotidiens, pour des raisons que nous expliquerons ci-dessous.

<i>Année</i> <i>Journal</i>	<i>1980</i>	<i>1985</i>	<i>2000</i>	<i>2005</i>
<i>Apogevmatini</i>	20,86%	12,75%	6,54%	5,88%
<i>Avgi</i>	3,85%	4,52%	2,49%	1,81%
<i>Eleftheros Typos</i>	—	8,64%	10,34%	12,04%
<i>Eleftherotypia</i>	20,81%	11,59%	19,10%	22,50%
<i>Kathimerini</i>	9,12%	13,10%	40,69%	39,98%
<i>Ta Nea</i>	32,62%	14,63%	20,68%	23,86%
<i>To Vima</i>	21,41%	13,51%	19,65%	41,39%
<i>Rizospastis</i>	16,42%	29,13%	12,19%	9,37%

Tableau 1 : Le pourcentage de la diffusion annuelle des journaux du corpus de référence sur la diffusion totale pendant cinq années indicatives (Source : E.I.H.E.A).

⁷⁰ Ces chiffres ne sont qu'indicatifs. Pour la constitution du corpus initial, nous avons pris en compte le tirage de chaque journal tout au long de la période examinée.

Notons que le pourcentage se réfère au nombre des ventes annuelles du journal en fonction de sa catégorie, à savoir « quotidien du matin » -qui ne sortent pas le lundi- (dans ce cas, dans le pourcentage est prise en compte l'édition du dimanche aussi), « quotidien du soir » (dans ce cas, dans le pourcentage n'est pas prise en compte l'édition du dimanche) et les journaux qui sont diffusés seulement le dimanche (par exemple, To Vima, pendant une certaine période n'avait qu'une édition du dimanche, voir plus loin dans la présentation des journaux).

Les chiffres proviennent des bulletins de diffusion annuelle publiés par l'E.I.H.E.A. (Union des Propriétaires des Journaux Quotidiens d'Athènes).

En ce qui concerne le positionnement politique de chaque journal, nous avons essayé de constituer un corpus représentatif des forces politiques qui existent dans le paysage politique contemporain hellénique. Ainsi, d'un côté, la droite est représentée par *Apogevmatini* et *Eleftheros Typos* tandis que *Kathimerini* se situe plutôt au centre-droite ; de l'autre côté, *Ta Nea* et *To Vima* représentent le centre-gauche et *Eleftherotypia* la gauche plurielle.

De surcroît, il nous a paru intéressant d'inclure dans notre corpus la presse écrite partisane, représentée par deux quotidiens, *Avgi* et *Rizospastis*. Signalons d'entrée de jeu qu'en tant que « presse partisane » nous entendons la presse qui exprime explicitement et officiellement le parti politique auquel il s'apparente, en fonctionnant comme son porte-parole. Dans notre étude, tel est le cas de *Rizospastis*, qui est le porte parole du Parti Communiste hellénique (comme l'indique d'ailleurs son sous-titre « organe du comité central du Parti Communiste hellénique ») ; il en va de même pour *Avgi* qui porte le sous titre « journal du matin de la gauche ».

Or, d'un certain point de vue, tout dispositif médiatique est engagé puisqu'il participe à des clivages idéologiques qui, bien qu'ils soient moins marqués qu'auparavant, continuent à exister et à faire partie de la construction de l'identité discursive de chaque journal.⁷¹ Comme Psychogios le remarque, « après l'effondrement de la dictature, les relations traditionnelles entre partis politiques-journaux sont devenues plus détendues (...). Aucun éditeur ou directeur n'a de liaison étroite avec un parti politique, aucune station radiophonique ou télévisuelle ne peut déclarer aujourd'hui que 'notre programme est le programme de ce parti politique', comme l'a fait *To Vima* quand il a été fondé ».⁷² Ainsi, l'exception d'*Avgi* et de *Rizospastis*, qui se déclarent explicitement comme orientés à gauche, nous permettra de vérifier plus facilement dans quelles circonstances, le cas échéant, l'identité discursive d'un dispositif médiatique explicitement auto-désigné comme partisan, parvient à s'imposer et à définir les différents paramètres du traitement médiatique d'un événement.

En ce qui concerne le lectorat, une nouvelle configuration apparaît ; le corpus se compose à la fois de journaux dits « populaires » (*Apogevmatini*, *Eleftheros Typos*,

⁷¹ Rieffel signale, à ce propos, la « forte dépolitisation de la presse écrite, autrefois engagée et partisane, aujourd'hui nettement moins marquée, même si des clivages idéologiques demeurent » (voir R. Rieffel, *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, 2005, p. 170). Il en va de même pour la presse écrite hellénique dont ce phénomène de la « dépolitisation » graduelle sera bien mis en évidence dans l'analyse des journaux pendant les périodes distinctes.

⁷² D. Psychogios, op.cit., pp. 465-466.

Ta Nea) et de journaux dits « de qualité » (*Eleftherotypia, Kathimerini, To Vima*).⁷³ S'agissant de la presse partisane, le statut social de son lectorat est bien hétéroclite et, par conséquent, difficile à décrire, vu que son engagement politique constitue le point commun qui unit des lecteurs n'ayant pas toujours le même statut social.⁷⁴

Tout au long de la constitution du corpus, nous avons essayé de respecter une certaine équivalence afin d'établir un corpus plus ou moins symétrique. Ainsi, dans un premier temps, nous envisagions de ne retenir que des journaux qui paraissaient déjà en 1980 et qui n'ont pas cessé de paraître ; or, ceci ne fut pas finalement possible. Pour la simple raison que nous ne pouvions pas exclure de notre corpus, par exemple, le journal *Eleftheros Typos*, parce qu'il n'a paru qu'après 1983 ; un tel choix nous aurait conduit à écarter une publication à grand tirage qui, en plus, exprime de la façon la plus représentative la droite parlementaire tout au long de cette période.⁷⁵ Dans un deuxième temps, nous avons essayé de respecter une symétrie au niveau des tendances politiques exprimées par les journaux afin d'assurer un maximum de représentativité du paysage politique contemporain. Nous ne pouvions pas cependant rester totalement fidèles à une telle symétrie. Autrement dit, exclure de notre corpus les deux journaux partisans ne nous a pas parus pertinent ; le fait qu'en Grèce, l'extrême droite n'ait pas de journal à diffusion nationale correspondant à ceux de l'extrême gauche, n'était pas une raison pour ne pas analyser *Avgi* et *Rizospastis*.

⁷³ Le clivage « populaire » - « de qualité » repose à la fois sur le contenu et sur la façon dont le journal est mis en page ; par extension, il se réfère au statut social des lecteurs de chaque journal vu que celui-ci est tributaire de son contenu et de sa mise en forme. Ainsi, nous distinguons les journaux dits « populaires » qui se caractérisent, entre autres, par la valorisation de la composante visuelle (photos, infographie) au détriment des informations, l'essor de *soft news*, la faible hiérarchie et le traitement simplifié et superficiel des événements ; du coup, la presse dite « populaire » touche plutôt les classes moyennes, par opposition à la presse dite « de qualité » dont le lectorat provient des milieux intellectuels et socio-culturellement favorisés. Dans ce cas-là, le contenu est fortement hiérarchisé, la mise en page austère, l'absence de photos évidente et la valorisation de l'information au détriment de la composante visuelle importante (voir Yves Agnès, *Manuel de journalisme*, Paris, La Découverte, 2002).

⁷⁴ Une présentation plus détaillée des journaux apparaîtra plus loin dans les fiches de présentation des journaux. Notons pourtant *a priori* que les clivages droite-gauche ainsi que populaire-de qualité n'attribuent pas de caractéristiques absolues aux journaux de façon à ce que nous puissions opposer le traitement médiatique de l'événement dans la presse de droite à celui dans la presse de gauche. Une telle approche serait trop simplifiante et, par conséquent, vaine. Or, cette qualification vise à contribuer à la définition de l'« identité discursive » de chaque publication afin de vérifier le rôle que celle-ci joue sur le traitement médiatique d'un événement.

⁷⁵ Voir plus loin la présentation des journaux ; entre 1982 et 1992, *Eleftheros Typos* représentait le plus gros tirage sur l'ensemble de la presse écrite nationale.

Prenant en compte tous ces éléments qui relèvent également de notre « compétence encyclopédique »⁷⁶ sur le paysage politique et médiatique en Grèce, pour reprendre la terminologie de l'analyse du discours, nous avons constitué un corpus ample mais pas absolument symétrique. Bien qu'en matière de périodicité et de diffusion géographique notre corpus s'avère homogène, du point de vue du positionnement politique, il ne présente pas un équilibre absolu, puisque les journaux dits de gauche sont surreprésentés par rapport aux journaux dits de droite. Pourtant, notre objectif étant de vérifier, entre autres, dans quelle mesure et sous quelle forme le positionnement politique de chaque publication peut contribuer au cadrage de l'événement,⁷⁷ afin de mieux étudier les hypothèses émises, il nous a semblé important d'inclure ces journaux, même au détriment d'une certaine symétrie. Nous avons juste essayé de tenir compte de cette dissymétrie tout au long de notre étude afin d'éviter de fausses interprétations.

A.2.1.1. La définition des périodes étudiées

Nous avons choisi comme point de départ de notre étude l'année 1980 qui est l'année où la première manifestation officielle à l'occasion de la JIDF organisée par les associations féministes s'est déroulée en Grèce après la restauration de la démocratie.⁷⁸ De surcroît, il s'agit d'une année qui voit le début de grandes réformes du pays en ce qui concerne la lutte des femmes pour l'amélioration de leur place au sein de la société hellénique et pour la conquête de l'égalité législative. Le pays se trouvant en 1974 encore dans une situation politique d'instabilité et de transition, nous avons choisi d'éviter d'étudier la médiatisation de la JIDF pendant ces années de crise, en considérant que celles-ci ne pourraient pas être représentatives de la période qui suit.

Nous avons par la suite essayé de prendre la période la plus récente au déroulement de notre étude afin de pouvoir suivre l'évolution de la médiatisation de la JIDF d'une période à l'autre et de les étudier comparativement.

⁷⁶ Le terme « compétence encyclopédique » est utilisé par Maingueneau pour décrire « un nombre considérable de connaissances sur le monde », qui nous aident pourtant lors d'une analyse du discours d'un corpus donné (D. Maingueneau, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan, 2002, p.27).

⁷⁷ Voir les « hypothèses de travail » dans le chapitre du « cadre théorique et épistémologique ».

⁷⁸ Il s'agit, comme nous le verrons par la suite, de la manifestation organisée par le Comité de Lutte pour le changement du Droit Familial le 7 mars 1980 devant le Propylée à Athènes.

Nous avons donc choisi de dépouiller les huit titres au cours d'une période de douze ans, non successifs, allant des années 1980 jusqu'aux années 2000. Plus précisément, notre corpus est constitué des exemplaires des journaux des cinq premières années de la décennie 1980 ainsi que des cinq premières années de la décennie 2000. Le choix de l'étendue de chaque période étudiée s'est défini sur la base d'un critère plutôt politique, en prenant en compte que chacune des deux périodes correspond à une phase distincte de l'histoire du mouvement hellénique des femmes et de la situation sociopolitique du pays. Ainsi, en prenant comme critère le contexte sociopolitique (et plus précisément, l'évolution du mouvement des femmes et du statut des femmes grecques), nous avons procédé à l'établissement d'un classement périodique qui a abouti à la définition de ces deux périodes distinctes.

Il est pourtant important de souligner que ce découpage en périodes est un outil analytique qui peut être significatif au niveau des conclusions émises mais qui, d'aucune façon, n'impose de frontières étanches entre les périodes étudiées. Dans ce sens, les bornes chronologiques de chaque période (son point de départ et son point de fin) ne coïncident pas avec des coupures dans l'histoire politique hellénique ou dans la façon dont la JIDF est médiatisée. Nous avons donc pris en compte les cinq premières années de chacune des deux décennies en considérant que celles-ci peuvent être indicatives de la façon avec laquelle l'événement est médiatiquement traité pendant la période définie. Et si nous avons remarqué de nouveaux éléments sur la médiatisation de la JIDF d'une période à l'autre, cela ne signifie pas que ces nouveaux éléments apparaissent dès le début de la nouvelle période de telle façon que la première année de chaque période soit définie comme étape décisive de transition d'une période à l'autre. Dans la perspective d'une continuité en ce qui concerne l'évolution d'un phénomène et son déploiement dans le temps, il existe toujours des éléments qui survivent d'une période à l'autre, certains qui apparaissent à un moment donné et qui sont innovateurs et d'autres qui disparaissent. Notre but n'est pas de localiser le moment exact où un changement a lieu, mais d'esquisser les caractéristiques générales qui rendent la médiatisation de la JIDF différente tout au long de la période étudiée.

Il est toutefois opportun de préciser les caractéristiques principales de chaque période, en tenant toujours compte de la continuité plutôt que du découpage strict. Ainsi, la première période (1980-1985) correspond à la phase la plus active du mouvement hellénique des femmes. En effet, après la chute du régime des colonels

(1974) et la création des organisations des femmes à la fin des années 1970, le mouvement hellénique des femmes se trouve en période d'épanouissement qui se caractérise par une forte mobilisation et par de grands changements au niveau de l'acquisition des droits législatifs. La deuxième période qui s'étend de 2000 à 2005, est une période de stagnation et d'inactivité en comparaison avec les années de forte mobilisation. Le mouvement hellénique des femmes se trouve face à une crise tant au niveau du développement de la pensée théorique qu'au niveau de l'activité pratique. La question féminine est désormais traitée au sein de l'espace académique par des associations féminines qui ne relèvent plus d'une mobilisation militante, mais plutôt d'une problématisation théorique. Le mouvement hellénique des femmes essaie de trouver son équilibre et de redéfinir son identité et ses buts à travers une nouvelle forme d'organisation et d'expression de ses idées.

Étant donnée la spécificité de notre recherche, qui se focalise sur la médiatisation d'un événement ayant lieu chaque année à la même date, et compte tenu du fait qu'un événement prévu produit des effets médiatiques avant et après sa mise en place, nous avons dépouillé les huit quotidiens du 6 au 10 mars de chaque année. Ainsi, notre corpus ne comprend pas seulement l'exemplaire du 8 mars de chaque journal –qui est *a priori* celui qui nous intéresse le plus, puisqu'il est censé comporter la majorité des messages nous concernant- mais également les exemplaires de deux jours postérieurs et antérieurs à l'événement. De surcroît, nous considérons comme pertinent d'inclure l'édition du dimanche qui précède et suit le 8 mars, vu qu'elle comporte des informations concernant la semaine entière. Le nombre total de l'ensemble des exemplaires des journaux que nous avons dépouillés s'élève à 904.⁷⁹

A.2.1.2. Les principes de dépouillement

Une fois notre corpus de référence constitué, nous avons procédé à un dépouillement secondaire afin de former un corpus directement analysable (qui constitue le corpus d'analyse). Pour extraire du corpus de référence (à savoir les huit

⁷⁹ Ce numéro (904) comprend également les exemplaires hypothétiques de certains jours où les journaux, soit à l'exception soit à cause de leur périodicité, ne sont pas édités (jours fériés, l'exemplaire du lundi qui ne paraît pas pour les journaux du matin, grèves des journalistes).

journaux) le corpus d'analyse,⁸⁰ il nous a fallu fixer une unité d'échantillonnage⁸¹ et un principe de dépouillement précis, de façon à ce que le corpus d'analyse, qui serait formé, comprenne tous les énoncés des journaux au sujet de la JIDF. Ainsi, dans un premier temps, comme unité d'échantillonnage, nous avons défini l'article,⁸² tandis que, comme principe de relevé, nous avons établi la présence de la formule « Journée Internationale de la femme » dans toutes ses versions possibles (ainsi que ses équivalents sémantiques – « le 8 mars », « la fête », « la Journée de la célébration »).⁸³ De cette façon, nous avons formé un corpus qui était constitué de l'ensemble des articles comportant la formule « Journée Internationale de la femme » et parus dans les quotidiens politiques nationaux pendant les périodes définies.

Néanmoins, tout au long du dépouillement du corpus de référence, nous nous sommes aperçus qu'il y avait des articles qui se référaient à la JIDF sans pour autant comporter la formule. De surcroît, il y avait des articles qui apparaissaient le 8 mars (ainsi que les jours postérieurs et antérieurs) et qui concernaient, dans un sens plus large, les femmes et la question féminine sans pour autant saisir explicitement la JIDF comme occasion pour s'y référer. Si nous n'avions retenu que les articles correspondants au principe de la présence de la formule « Journée Internationale de la

⁸⁰ Notons qu'en tant que « corpus de référence » nous entendons tous les exemplaires des journaux choisies pour le dépouillement, alors qu'en tant que « corpus d'analyse » nous entendons le corpus issu du dépouillement des journaux et après la relève des articles qui correspondent aux critères posés. Pour des raisons pratiques, nous nous référons désormais au corpus d'analyse par le simple terme « corpus ».

⁸¹ L'« unité d'échantillonnage », ou autrement dit l'« unité d'enregistrement », est, d'après Bardin, « l'unité de signification à coder. Elle correspond au segment de contenu à considérer comme unité de base en vue de la catégorisation et du comptage fréquentiel » et « peut être de nature et de taille très variables » (L. Bardin, op.cit., p. 135).

⁸² En tant que « article » nous entendons toute structure discursive qui forme une entité tant au niveau de sa mise en forme qu'au niveau de son contenu. Cette définition, bien qu'elle soit vague, convient aussi bien aux articles dits « hyperstructures » qu'aux structures formées d'une photo et d'une légende (voir la définition de l'« hyperstructure » et de la « photo légendée » plus loin dans le chapitre sur « l'approche méthodologique »).

⁸³ Nous entendons et utilisons le terme « formule » dans le sens du « syntagme nominal » et non dans le sens avec laquelle la formule est appréhendée dans le cadre de l'analyse du discours (voir P. Charaudeau/D. Maingueneau, op.cit., pp. 274-275).

Notons que dans cette phase de la recherche, où notre but est de fixer un principe de dépouillement précis et rigoureux, nous considérons toutes les variations paraphrastiques comme équivalentes, puisque, au niveau de la sémantique, elles se réfèrent au même événement (si on voulait reprendre la terminologie de Saussure, on dirait que le « signifié » étant le même, ce qui varie est le « signifiant » ; voir Ferdinand de Saussure, *Cours de la linguistique*, Paris, Payot, 1972). Pourtant, l'usage régulier d'une version spécifique en dépit d'une autre n'est pas sans signification dans le cadre de l'analyse du discours. Au sujet des différentes versions de la formule « Journée Internationale de la femme » et leur signification, voir les chapitres B1.3 et B2.3 qui portent respectivement sur l'analyse énonciative de chacune des deux périodes. Précisons pour autant que tout au long de notre étude (à l'exception du chapitre où nous étudierons la dénomination de la JIDF et la signification de la formule qui est à chaque fois mise en valeur) pour des raisons pratiques, nous utiliserons la formule « Journée Internationale de la femme » en tant que représentative de toutes les formules utilisées.

femme », nous aurions écarté une partie importante de l'objet étudié. Or, ne pas étudier ces articles à cause d'une mise en pratique excessive de notre principe de dépouillement ne nous a pas parus pertinent.

Ainsi, nous avons essayé de résoudre ce trouble méthodologique en intégrant dans la définition de notre principe de dépouillement, outre un critère matériel selon lequel le corpus se composait des articles comportant les traces matérielles de la formule « Journée Internationale de la femme », une dimension sémantique se référant à la thématique de l'article. Une fois les principes de dépouillement définis, nous nous sommes livrés à une opération d'extraction des articles qui pourraient nous concerner selon deux aspects : la présence ou l'absence de la formule « Journée Internationale de la femme » et la présence ou l'absence d'une thématique liée à la JIDF. En adoptant ce double critère, relevant à la fois du formalisme linguistique et de la sémantique, nous avons élaboré le tableau suivant dans lequel figure une catégorisation des articles de notre corpus selon leur lien –de nature formelle et sémantique– avec la JIDF.

Formule Thématique	Présence de la formule « Journée Internationale de la femme » (+)	Absence de la formule « Journée Internationale de la femme » (-)
Pour la JIDF	A ¹ et A ²	C→A ¹ , C→A ² et C→B
Autre thématique	B	D

Tableau 2 : Catégorisation des articles selon la présence ou l'absence de la formule « Journée Internationale de la femme » et la présence ou l'absence d'une thématique liée à la JIDF.

En gros, nous avons successivement quatre éventualités : dans un premier temps, les articles type A qui se réfèrent à la JIDF en employant la formule « Journée Internationale de la femme ». Dans un deuxième temps, les articles type B comportant la formule « Journée Internationale de la femme » qui ont pour autant une thématique autre que la JIDF. Ensuite, les articles type C qui se réfèrent à la JIDF sans employer la formule. Enfin, les articles type D qui ne mentionnent pas la formule JIDF et dont la thématique ne concerne pas la Journée explicitement, mais lesquels pour autant se relient à l'événement d'une façon indirecte.

Plus précisément, la catégorie A se compose des articles qui comportent la formule « Journée Internationale de la femme » et dont la thématique se réfère explicitement à la JIDF. En particulier, nous avons divisé les articles type A en deux sous-catégories : premièrement, les articles type A¹ qui concernent la JIDF en tant que telle, à savoir son histoire, son institutionnalisation, sa signification, le sens que celle-ci a acquis au cours des années. Deuxièmement, les articles type A² qui mentionnent tous les événements (politiques, académiques, culturels) que suscite la JIDF ; il s'agit des manifestations, des déclarations, des journées d'études, des expositions ayant lieu pour célébrer ou commémorer la JIDF. Dans les deux cas, la JIDF se présente comme le thème principal de l'article, soit à travers sa propre existence soit à travers les événements que celle-ci provoque.

La catégorie B comporte les articles qui mentionnent la formule « Journée Internationale de la femme » mais dont le thème excède les limites étroites d'une thématique directement liée à la JIDF elle-même. Il s'agit des articles qui utilisent la JIDF comme cadre de référence afin de traiter une thématique qui concerne les femmes et la question féminine dans un sens plus large (vu que la JIDF était destinée à l'origine à promouvoir la question féminine et est toujours considérée en tant que telle). Dans ce cas-là, les journaux saisissent l'occasion d'une telle Journée pour faire le point sur les revendications des femmes. Ainsi, la JIDF fournit parfois l'occasion parfois le prétexte pour un retour réflexif sur tous les aspects de la question féminine.

La catégorie C se réfère aux articles qui comportent une thématique liée soit à la JIDF soit à la question féminine en général sans pour autant mentionner explicitement la formule « Journée Internationale de la femme ». La linguistique formelle nous aurait conduits à écarter ces articles, vu qu'ils ne correspondent pas à notre principe de dépouillement, à savoir la présence de la formule « Journée Internationale de la femme ». Or, nous avons jugé indispensable d'inclure ces articles dans notre corpus ; pour la simple raison que l'absence de la formule, dans ce cas-là, est tributaire du fait que sa présence formelle et matérielle n'est pas considérée comme nécessaire, du moment que l'allusion à la JIDF se fait à travers d'autres moyens (de nature surtout sémiotique, par exemple à travers un emblème sous lequel s'intègre une série d'articles formant une hyperstructure dédiée à la JIDF). En d'autres termes, il s'agit d'articles qui seraient normalement classés dans la catégorie A ou B, selon leur thématique, s'ils comportaient typiquement la formule « Journée Internationale de la femme ». Afin de mettre en évidence ce classement sous-jacent,

nous avons distingué, au sein de la catégorie C, deux sous-catégories : d'un côté, les $C \rightarrow A$ sont les articles qui seraient classifiés dans la catégorie A s'ils comportaient des traces matérielles de la formule ; il s'agit des articles dont la thématique concerne soit la JIDF en tant que telle (articles $C \rightarrow A^1$) soit les événements ayant lieu à l'occasion de la JIDF (articles $C \rightarrow A^2$). De l'autre côté, les $C \rightarrow B$ sont les articles qui seraient classés dans la catégorie B s'ils comprenaient matériellement la formule « Journée Internationale de la femme », puisque leur thématique relève en général de la question féminine. Il est évident que la classification de ces articles dans une catégorie autre que la A et B, qui est due à l'absence formelle de la formule, est clairement typique ; du coup, tout au long de notre analyse, nous avons surmonté cette distinction en considérant les articles C en tant qu'articles A ou B, en fonction toujours de leur thématique.

Dans la catégorie D sont inclus les articles qui ne mentionnent pas la formule « Journée Internationale de la femme » et dont la thématique ne concerne pas la Journée explicitement, mais qui, pour autant, semblent comporter des « échos » de cette Journée. Il s'agit des articles qui sont parus soit le 8 mars soit quelques jours avant ou après la Journée et qui abordent des thèmes dits féminins sans utiliser la JIDF comme cadre de référence. Le fait que certains journaux choisissent d'inclure la question féminine dans leur agenda sans mentionner un lien avec la JIDF, même si le thème s'y prête, peut être significatif de la façon dont ces journaux traitent l'événement. Dans la même catégorie, nous avons également intégré les articles qui évoquent des événements ayant eu lieu à l'occasion de la JIDF sans pour autant mentionner leur lien direct.⁸⁴ Ce choix de ne pas utiliser la Journée soit comme cadre de référence soit comme événement-source qui provoque d'autres événements peut être tributaire, selon nos hypothèses émises, de multiples facteurs d'ordre politique, médiatique et associatif.

A.2.2. Présentation des journaux

Avant de procéder à la présentation détaillée des caractéristiques des huit journaux qui constituent notre corpus de référence, nous tenons à expliciter certains

⁸⁴ Le fait que nous savons que ces événements ont lieu à l'occasion de la JIDF provient de nos connaissances générales sur l'actualité hellénique ainsi que des références explicites des autres journaux du corpus au sujet de ces événements.

traits de la presse écrite hellénique concernant son tirage et la périodicité de sa diffusion.

Le paysage médiatique hellénique se caractérise par un paradoxe : le nombre des journaux publiés est disproportionnellement élevé par rapport à la population du pays. Ainsi, à la fin des années 2005 sont publiés 25 journaux quotidiens, 22 journaux du dimanche et 15 hebdomadaires.⁸⁵ Afin de cerner cette disproportion, il nous suffit juste de noter qu'en Grande Bretagne, à titre indicatif, où la population est six fois plus grande que celle de la Grèce, le nombre des quotidiens à diffusion nationale s'élève à à peine dix.

En ce qui concerne la distinction des journaux en «quotidiens du matin» et «quotidiens du soir», il est à noter qu'une telle distinction n'est plus ni opératoire ni significative. La qualification «du matin» et «du soir», se référant aux pratiques journalistiques qui déterminaient autrefois le moment pendant lequel le contenu du journal était défini, n'est plus valable, vu qu'aujourd'hui, les journaux du matin ainsi que du soir définissent leur contenu le soir avant leur parution. Par extension, la qualification qui découlait d'une telle distinction, qui faisait coïncider les journaux du matin avec les journaux politiques de qualité et les journaux du soir avec les journaux populaires, n'a plus aucun sens. De ce fait, lors de notre analyse, une telle distinction ne sera pas mise en évidence.

Apogevmatini

Apogevmatini a été fondé en 1952 par les frères Botsis. Quotidien du soir, son positionnement politique est orienté vers la droite parlementaire. Il paraît du lundi au dimanche et, avec un tirage de 18000 exemplaires à peu près, est classé en 2005 en cinquième position parmi les quotidiens du soir.

Pendant les premières décennies de sa parution, il était caractérisé comme un journal populaire, spécialisé dans les faits-divers et surtout dans les histoires personnelles qui suscitaient la curiosité de son lectorat. Durant la dictature (1967-1974), la censure du régime imposée sur le contenu des médias, qui leur interdisait de s'occuper de sujets politiques, a intensifié son caractère populaire. Il a gardé le même style pendant les années '80 ainsi que pendant les années '90, sans pour autant devenir une publication dite légère. A chaque fois que les circonstances le

⁸⁵ Les données sont issues de l'E.I.H.E.A.

favorisaient, *Apogevmatini* se lançait dans une critique politique, explicitement en faveur de Nea Dimokratia (ND).⁸⁶

Depuis l'année 2001 cependant, le journal a pris un tournant en mettant en valeur les sujets politiques parallèlement aux faits-divers. Bien qu'elle soit toujours orientée vers la droite parlementaire, son identité paraît confuse par rapport aux deux autres publications conservatrices, *Kathimerini* et *Eleftheros Typos*.

Avgi

Avgi a été créé en 1952 en tant que l'organe officiel du parti de l'EDA⁸⁷ et a constitué pendant longtemps le seul organe médiatique de la gauche en Grèce. A cause de sa forte politisation, ses directeurs étaient surtout des députés de l'EDA. Pendant la dictature, les colonels ont interdit sa publication, vu qu'il constituait l'organe principal du parti de l'EDA et qu'il remplaçait, à cette époque, le quotidien *Rizospastis*, l'organe du Parti Communiste dont la publication était également interdite.

Après la restauration de la démocratie en 1974, son édition en tant que voix officielle du Parti Communiste de l'Intérieur (KKE de l'Intérieur) est reprise de nouveau.⁸⁸ Or, à cette même époque, le Parti Communiste (KKE) devient légal, au même titre que son organe officiel, le quotidien *Rizospastis*. De ce fait, *Avgi* perd le monopole de représenter officiellement la gauche. Malgré les efforts par la suite pour convaincre qu'il ne faisait pas partie de la presse partisane, en vue d'attirer un public plus large de la gauche, il a toujours été considéré comme un quotidien engagé. Depuis la période de son essor, dans les années '70, il a connu une diffusion stable, grâce à ses lecteurs fidèles.

En portant le sous-titre « journal du matin de la gauche », *Avgi* constitue aujourd'hui l'organe semi-officiel du parti SYRIZA de la gauche.⁸⁹ Il paraît du mardi

⁸⁶ Nea Dimokratia (désormais abrégé en ND), qui se traduit en Nouvelle Démocratie, constitue le parti politique parlementaire de droite. Pour plus d'informations sur la structure du paysage politique et les partis politiques en particulier, voir le chapitre B1.1. « Le contexte sociopolitique : la période des grandes réformes ».

⁸⁷ Il s'agit de l'Union de la Gauche Démocratique (EDA), le parti politique qui réunissait toutes les forces de la gauche hellénique avant la légalisation de la gauche communiste.

⁸⁸ En 1968, le Parti Communiste (KKE) s'est divisé en deux parties : le KKE de l'Intérieur (se composant des membres qui sont restés en Grèce) et le KKE (se composant de ces membres du Parti Communiste qui, à cause de l'exil, résidaient dans les pays de l'Europe orientale).

⁸⁹ SYRIZA est l'abréviation du nom « Coalition de la Gauche Radicale ». Après les élections de 1985, le Parti Communiste de l'Intérieur a décidé d'enlever de son nom la définition « communiste » et en 1987 ses ex membres ont fondé le parti d'EAR (la Gauche hellénique). Bien qu'aux élections de 1988

au dimanche et a un tirage d'à peine 2100 exemplaires et est une des publications les plus importantes de la presse partisane.

En ce qui concerne son identité discursive, il est à noter qu'il tient un profil bas, en omettant les titres scandaleux et en adoptant un style tantôt ironique tantôt humoristique. Le traitement des sujets s'effectue sous un angle d'analyse, fait qui a redonné au journal son caractère interventionniste à l'actualité politique ainsi que culturelle. De surcroît, il met en valeur des sujets ayant trait aux mouvements sociaux tels que l'écologie et le féminisme.

Eleftheros Typos

Créé en 1983 par A. Boudouris, *Eleftheros Typos* est un quotidien du soir dont l'orientation politique est explicitement en faveur de la droite, vu que des personnalités politiques issues de la ND participent dans son conseil d'administration. Tiré aujourd'hui à 38000 exemplaires, il a connu pour autant de meilleures périodes.

Dès sa parution, *Eleftheros Typos* a fonctionné comme l'organe semi-officiel de la ND ; d'ailleurs, il comportait une rubrique intitulée « Les fêtes bleues de la ND » se référant aux événements organisés par le parti politique, de la même façon que Rizospastis évoquaient les manifestations du Parti Communiste. Il a connu son plus gros tirage pendant les années 1988 et 1989, pendant lesquelles les attaques contre le Parti Socialiste (PASOK) et son chef ont pris la forme d'une vendetta personnelle.

Le caractère partisan du journal ne laisse pas d'initiatives quant au traitement des thèmes surtout politiques. Son but étant de dresser l'opposition contre le Parti Socialiste, il inclut à l'intérieur de ses pages des articles des députés de la ND. Il est considéré aujourd'hui comme un quotidien plutôt populaire qui met en valeur la typographie au détriment du texte.

Eleftherotypia

Quotidien du soir, il a été le premier journal qui a été créé par C. Tegopoulos après l'effondrement du régime des colonels en 1975. Il fut aussi le premier quotidien

le Parti Communiste (KKE) et la Gauche hellénique (EAR) soient apparus ensemble sous la structure d'un nouveau parti qu'ils ont fondé sous le nom « Synaspismos », ce nouveau parti a été par la suite divisé au Parti Communiste (KKE) et au parti de Synaspismos. Aujourd'hui, SYRIZA constitue le parti politique qui se compose de plusieurs constituantes de la gauche, Synaspismos en étant une.

du soir qui a publié une édition du dimanche⁹⁰ et le premier en intégrant dans son édition du dimanche un magazine. Avec un tirage de 70000 exemplaires aujourd'hui, il essaie de gagner la première place de son concurrent *Ta Nea*, qui a le plus gros tirage parmi les quotidiens du soir.

En ce qui concerne son positionnement politique, il se situe en faveur de la gauche, tout en intégrant une pluralité de positionnements allant des opinions du centre-gauche, de l'impérialisme et de l'écologie jusqu'aux opinions plus traditionnelles. Ainsi, *Eleftherotypia* affiche la plus grande pluralité et indépendance que tout autre journal quotidien quant aux opinions exprimées. Afin de définir son identité discursive et de se situer politiquement, le journal même évoque le journal quotidien français *Libération* ainsi que le journal londonien *Guardian* comme exemples. Il est considéré aujourd'hui comme une publication qui publie des opinions révolutionnaires.

Kathimerini

Fondé en 1919, *Kathimerini* représente un des journaux les plus anciens qui continue à être publié jusqu'à aujourd'hui. Quotidien du matin, il est tiré à 47000 exemplaires l'année 2005. Son positionnement politique exprime plutôt le centre-droite, malgré les fluctuations qui ont été remarquées au fil des conjonctures historiques.

Kathimerini a connu des moments critiques. Pendant les années 1987-1988, le journal a été racheté par un banquier, G. Koskotas, qui a lié son nom à un scandale financier ; de ce fait, ses ventes étaient en baisse pendant cette période. Les années 1990-1993, durant lesquelles le parti de droite ND reprend le pouvoir, le journal entretient des relations tendues avec le Premier Ministre, K. Mitsotakis, relations qui apparaissent dans le contenu du journal ; pendant cette période, *Kathimerini* prend ses distances par rapport au parti de la droite. Ce n'est que récemment que le quotidien redéfinit son positionnement politique en se situant au centre-droite.

Pourtant, *Kathimerini* reste toujours un journal de référence en ce qui concerne son style ; la langue qu'il utilise et la valorisation du texte au détriment des photos en font un quotidien dit de qualité.

⁹⁰ Jusqu'à cette époque, ce n'étaient que les quotidiens du matin qui avaient une édition du dimanche.

Ta Nea

Fondé en 1931 sous le titre *Athinaika Nea* (*Nouvelles d'Athènes*), le journal reparaît en 1931 sous le titre *Ta Nea* par l'éditeur Lambrakis. Quotidien du soir, il est tiré à 75000 exemplaires en 2005, le plaçant au premier rang des tirages des quotidiens du soir. Il garde cette place pendant plusieurs années depuis sa fondation (à l'exception de quelques années seulement).

Il appartient au groupe de presse Lambrakis (auquel appartient également *To Vima*) et paraît du lundi au samedi.⁹¹ Son positionnement politique se situe en faveur de la gauche, et plus précisément le centre-gauche. Il a soutenu le Parti Socialiste (PASOK) et son chef (Andreas Papandreou) même pendant les moments critiques de son histoire. Il est considéré comme une publication populaire, en comparaison surtout avec son journal concurrent, *Eleftherotypia*, ainsi qu'avec son journal complémentaire, *To Vima*. Néanmoins, à l'exception de sa Une, il n'a pas les traits d'une publication populaire ; au contraire, il se caractérise plutôt par un profil bas, avec des titres modérés, peu de photos et de couleur, un ensemble de caractéristiques qui donnent l'impression d'une « force tranquille ».

To Vima

Créé en 1922, *To Vima* appartient également au groupe de presse de Lambrakis. Il s'agit d'une publication qui a connu des fluctuations quant à sa périodicité de parution. Il a suspendu sa parution quotidienne au mois d'août de 1982, tout en continuant l'édition de dimanche. Il a repris son édition quotidienne au mois d'août de 1984, mais étant donné son bas tirage, l'édition quotidienne a été suspendue à nouveau au mois de septembre de 1985. En 1998, *To Vima* réapparaît sur la base quotidienne, qui continue d'ailleurs jusqu'aujourd'hui, malgré le fait que l'édition quotidienne n'a jamais connu le succès de l'édition de dimanche.⁹² Les dernières années son édition du dimanche est le journal avec le plus gros tirage (212000 exemplaires en 2005).

⁹¹ *Ta Nea* n'a pas d'édition de dimanche ; de ce fait, sur son édition de samedi sont toujours imprimées les deux dates, samedi et dimanche. Jusqu'à la réapparition de son édition quotidienne en 1999, le journal *To Vima tis Kyriakis* (*La Tribune du dimanche*), appartenant également au groupe Lambrakis, était considéré comme remplaçant l'édition du dimanche *Ta Nea* qui n'existait pas. Les deux journaux, ayant le même positionnement politique et appartenant au même éditeur, étaient d'ailleurs considérés comme étant complémentaires.

⁹² A cause du tirage bas de l'édition quotidienne, depuis 2001, *To Vima* ne paraît plus le lundi.

Quotidien orienté au centre-gauche, de qualité, il se caractérise par la pluralité thématique de son contenu ainsi que le pluralisme des opinions qu'il accueille dans son contenu. Il paraît comme une publication du monde dit « intellectuel » dans laquelle s'expriment les professeurs d'Université plus que dans tout autre quotidien. Son style est sérieux et traditionnel, malgré le fait que ces dernières années il a été obligé de se réorienter en intégrant des suppléments et des magazines. Il est considéré comme un journal de référence.

Rizospastis

Le porte parole du Parti Communiste hellénique, KKE, (comme l'indique d'ailleurs son sous-titre « organe du comité central du Parti Communiste hellénique »), *Rizospastis* a été fondé en 1917. Ainsi son histoire coïncide avec celle du Parti Communiste. Son édition a été suspendue à plusieurs reprises, celle de 1947-1974 étant la plus longue et la plus importante. En 1974, après la chute du régime autoritaire de la dictature et la restauration de la démocratie, en même temps que la légalisation du Parti Communiste, sa voix officielle recommence sa publication. Dès lors, il continue à être publié en disposant d'un lectorat partisan qui lui est particulièrement fidèle.

Il a connu son plus gros tirage au début des années '80 (60000 exemplaires en 1985), par opposition aux autres publications qui pendant cette même période ont connu une baisse des ventes. Son tirage s'est depuis stabilisé à 10000 exemplaires à peu près.

En tant qu'organe du Parti Communiste, son contenu ne peut perdre de vue son but principal, celui-ci étant de servir les besoins du parti. Sa Une fonctionne comme une affiche qui clame les positionnements du KKE en fonction de l'actualité politique. De ce fait, il reste fidèle à l'opinion léniniste qui veut que la presse partisane soit le guide des membres du Parti Communiste.

A.2.3. La structuration de l'analyse : la conception théorique et la méthode appliquée

Une fois le corpus d'analyse défini, nous procéderons à la présentation de la conception théorique d'où découle la méthode que nous avons appliquée lors de la

structuration de l'analyse propre. En nous situant dans le cadre de l'analyse du discours, notre but est d'examiner le discours portant sur la JIDF dans son articulation avec le contexte sociopolitique de son énonciation. A partir donc des éléments du contexte sociopolitique de chaque période, nous visons à examiner le cadrage interprétatif tel qu'il se forme à travers la visibilité, la thématique choisie, les genres journalistiques utilisés ainsi que les modes énonciatifs mis en œuvre pour la légitimation et l'évaluation de la JIDF. Nous considérons que ces éléments aident à étudier la façon dont la JIDF est interprétée au sein de chaque quotidien pendant chaque période et à saisir les raisons sur lesquelles reposent ces choix.

Cette conception théorique est exposée dans deux parties (B1 et B2), divisées en trois chapitres dont chacun correspond à un type d'analyse spécifique. Ainsi, le premier chapitre a pour objet de mettre au point le contexte sociopolitique de chaque période en rassemblant tous les éléments extralinguistiques principaux qui sont indispensables pour la suite de notre étude et la vérification de nos hypothèses émises ; vérification qui s'effectue tout au long du deuxième et du troisième chapitres de chaque partie qui portent sur l'analyse de contenu et l'analyse énonciative du corpus.

A.2.3.1. Le contexte sociopolitique

Avant d'examiner la visibilité accordée à la JIDF et le cadrage interprétatif à l'intérieur duquel celle-ci est abordée au cours des années, nous avons eu recours à l'étude des conditions de production du discours journalistique portant sur la JIDF. Nous nous sommes situés entre une approche d'ordre sociologique, qui étudierait les lieux indépendamment des discours qu'ils favorisent, et une approche d'ordre linguistique, qui aurait comme objet d'étude les discours indépendamment des lieux sociaux dont ils sont partie prenante. Nous avons donc étudié le contexte sociopolitique, dans lequel le discours journalistique s'articule, en visant à préciser la relation intrinsèque qui lie le texte et le contexte social.⁹³

⁹³ Maingueneau définit le contexte social en tant qu' « un ensemble disparate de facteurs sur lesquels on prélève les éléments permettant de décrire une 'conjoncture' ». (D. Maingueneau, *L'Analyse du Discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 1991, p. 188).

Plus précisément, il s'agit d'une description du contexte sociopolitique de chaque période comportant les événements principaux qui ont trait à l'actualité politique ainsi qu'à la question féminine. En essayant de reconstituer le contexte sociopolitique, nous avons dressé un bilan des événements à partir des textes de loi, de l'actualité politique comme celle-ci est décrite dans les ouvrages d'histoire, de la presse nationale, de la bibliographie sur l'histoire du mouvement des femmes, ainsi que des témoignages de femmes militantes afin de vérifier dans quelle mesure, le cas échéant, l'actualité sociopolitique influence le traitement médiatique de la JIDF.⁹⁴

Ces types de documents ont été utilisés comme sources pour la reconstitution du contexte sociopolitique ainsi que de l'histoire du mouvement hellénique des femmes pendant les deux périodes choisies. Vu pourtant que le temps du déroulement de la recherche et le temps d'énonciation du discours médiatique sont proches, la bibliographie portant sur l'histoire du mouvement des femmes pendant les années 2000 est relativement restreinte, surtout par rapport aux ouvrages traitant l'histoire du mouvement des femmes depuis sa naissance jusqu'aux années '80. Nous avons donc essayé de reconstituer l'histoire du mouvement féministe des années après 2000 en utilisant comme sources la presse nationale ainsi que la presse féministe. Ainsi, il arrive que, surtout pendant la deuxième période 2000-2005, un même article soit utilisé tantôt comme article du corpus dépouillé tantôt comme témoignage et source pour l'histoire du mouvement des femmes en Grèce.⁹⁵

Précisons pour autant que notre but n'est pas de vérifier comment ces « événements » de l'actualité sociopolitique sont couverts, s'ils sont couverts, par la presse politique. Une telle démarche présuppose une définition de l'événement *à priori*. Or, en adhérant à la théorie du constructivisme et à sa conception de l'événement, nous considérons qu'un événement n'existe pas en dehors de sa construction par un système conceptuel de représentation.

Cette étape de notre recherche s'avère primordiale dans le cadre de l'analyse du discours. Notre objectif final étant de vérifier si le discours journalistique portant

⁹⁴ Il est intéressant de noter que la reconstitution de l'histoire du mouvement des femmes s'est faite à partir des récits historiques ; d'où découle l'idée de la « circularité du discours », étant donné que nous avons essayé d'expliquer le discours médiatique et son imbrication avec le contexte sociopolitique lequel nous avons reconstitué à travers le discours historique.

⁹⁵ Dans le premier cas, la citation mentionne seulement le quotidien et la date (à titre d'exemple, Avgi, 08/03/2001, p. 4), vu que l'article est convoqué comme archive, alors que dans le deuxième cas, la citation comporte le nom de l'auteur (s'il y en a), le titre de l'article, le titre du quotidien et la date, étant donné que l'extrait est utilisé comme citation bibliographique (à titre d'exemple, Maria Karamessini, « Φεμινιστικά ερωτήματα »/« De questions féministes », Avgi, 08/03/2001, p. 1).

sur la JIDF peut être associé au contexte sociopolitique dans lequel il se produit, cette étape de notre étude nous fournit une connaissance extralinguistique indispensable pour l'élaboration et la vérification de nos hypothèses initiales de travail. D'après Paillé et Mucchielli « un phénomène, pris tout seul en dehors de tout contexte, non seulement n'existe pas (...), mais aussi ne peut pas prendre un sens, car le sens est toujours confrontation, comparaison, évaluation, mise en perspective ».⁹⁶ En essayant donc de mettre en rapport le discours avec ses conditions de production, nous nous situons en plein champ de l'analyse du discours, non seulement sur le plan méthodologique mais aussi sur le plan théorique.

A.2.3.2. L'analyse de contenu

Afin de pouvoir inventorier notre corpus se composant de 1290 articles au total et faciliter notre analyse de contenu, nous avons procédé à un classement de l'intégralité des articles, classement qui nous a servi comme base des données d'où nous avons puisé les éléments indispensables pour la suite de notre recherche. Il s'agit d'une opération de découpage et de catégorisation d'un certain nombre d'éléments qui définissent le traitement de l'événement d'un journal à l'autre et d'une période à l'autre ; d'où provient un tableau de base pour chaque journal rassemblant sous forme de rubriques ces éléments caractéristiques de chaque article (taille, thème, genre, lien avec la JIDF) sur la base desquelles nous avons procédé à notre analyse.⁹⁷

Notre but est de vérifier si et comment, le cas échéant, les éléments qui composent le « cadrage interprétatif de l'événement » (et qui constituent les variables dépendantes) évoluent en fonction des variations du dispositif médiatique et du contexte sociopolitique (qui tiennent la place des variables indépendantes dans ce modèle théorique).⁹⁸ Nous pourrions ensuite suivre comparativement l'évolution de

⁹⁶ Pierre Paillé/Alex Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Arman Colin, 2003, p. 59.

⁹⁷ Le tableau de base pour chaque journal chaque période apparaît en annexe.

⁹⁸ Jean de Bonville définit « la variable dépendante » comme « la variable passive, celle qui subit l'action, celle dont on veut étudier l'évolution ou les variations », tandis que « la variable indépendante » comme « la variable active, celle qui exerce une influence, celle que le chercheur fait varier afin d'en observer les effets éventuels ». Il continue en précisant que « l'analyse de contenu de type hypothético-déductif consiste à vérifier s'il existe une relation entre des variables, une 'dépendance' d'une variable par rapport à une ou plusieurs autres » (Jean de Bonville, *L'analyse de contenu des médias : De la problématique au traitement statistique*, Paris, De Boeck, 2006, pp 59-61). Pour plus de précisions sur la méthodologie en sciences sociales en général, voir : Alex Mucchielli,

ces éléments pendant chaque période et au sein de chaque dispositif médiatique, en essayant de l'expliquer sur la base de l'intrication entre le discours et les conditions de sa production.

Fondé donc sur ces éléments formant le cadrage interprétatif de la JIDF, ce deuxième chapitre de chacune des deux parties comporte une analyse de contenu. Dans le cadre d'une telle analyse, dans un premier temps ce que nous avons examiné était la visibilité que la presse écrite attribue à la JIDF à travers le nombre d'articles publiés ainsi que l'espace rédactionnel occupé. Notre objectif était de vérifier dans quelle mesure, quelles années et pour quelles raisons l'événement attire l'intérêt médiatique. Ce que nous avons donc voulu faire était de comparer la visibilité accordée à l'événement dans les huit journaux d'une année à l'autre (pendant une même période) ainsi que d'une période à l'autre (plan diachronique), et en même temps la visibilité d'un journal à l'autre pendant la même période (plan synchronique).

Dans un deuxième temps, nous avons voulu examiner le cadrage interprétatif que chaque quotidien choisit afin de couvrir l'événement. Nous avons choisi d'examiner en tant que traits de ce cadrage interprétatif les thèmes et les genres qui sont utilisés pour la médiatisation de la JIDF. La JIDF est médiatiquement construite et interprétée dans la presse écrite à travers les thèmes qui sont développés à son occasion et les genres journalistiques qui sont choisis pour les rapporter. Tout au long de l'étude de ces caractéristiques, nous avons également examiné le lien que les articles tiennent avec la JIDF selon la catégorisation que nous avons avancée dans le chapitre sur « les principes de dépouillement ». Signalons pourtant qu'outre ces caractéristiques, nous avons également pris en compte d'autres éléments de nature plutôt sémiotique qui relèvent de la topographie et de la typographie de l'article ; tels sont la mise à la Une de l'événement, l'annonce des articles à la Une et la présence de dossiers et d'hyperstructures consacrés à la JIDF. Nous sommes évidemment partis du principe que la Une, aussi bien que les dossiers et les hyperstructures, dénotent les sujets jugés importants par chaque quotidien, tout en indiquant les axes d'information

Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales, Paris, Armand Colin, 1996, ainsi que Nota Kiriazzi, *Η κοινωνιολογική έρευνα. Κριτική επισκόπηση των μεθόδων και των τεχνικών (L'étude sociologique. Un bilan critique de ses méthodes et de ses techniques)*, Athènes, Ellinika Grammata, 2001.

et en conditionnant les attitudes de lecture. Comme le précise de façon caractéristique Agnès « la ‘une’ d’un journal, c’est son affiche ».⁹⁹

Avant de procéder à la description du troisième chapitre de chaque partie, il nous paraît opportun de décrire la façon avec laquelle nous avons inventorié notre matériel. Plus précisément nous décrirons comment nous avons rédigé le tableau de base de chaque journal et les critères de la définition des caractéristiques qui y figurent (taille, thème, genre, lien avec la JIDF). Dans le tableau de base figurent également comme rubrique, la « dénomination » et les « origines historiques », qui seront pourtant exploitées par la suite dans le chapitre de l’analyse énonciative.

A.2.3.2.1. L’inventaire des articles du corpus : les démarches pratiques pour la structuration du tableau de base

Nous avons envisagé, dans un premier temps, d’inventorier notre matériel discursif de façon systématique et objective à l’aide d’un tableau de base pour chaque journal. Ce tableau de base classe les articles selon la date et la page de leur parution en nous procurant les éléments indispensables sur la base desquels nous avons procédé au déroulement de notre analyse de contenu. Tels sont :

- la taille de l’article
- le thème traité
- le genre journalistique utilisé

De surcroît, nous avons jugé pertinent d’inclure dans le tableau de base un autre élément, qui, même s’il ne constitue pas le noyau central d’un chapitre distinct de l’analyse de contenu, est toutefois utilisé tout au long de notre analyse dans le but de vérifier nos résultats : tel est le cas du lien que l’article tient avec l’événement (quatre éventualités¹⁰⁰).

Nous avons également pris en compte comme indice de l’importance attribuée à l’événement l’apparition de l’article à la Une du quotidien et son intégration dans un dossier ou dans une hyperstructure. Soulignons que ces éléments de la topographie et de la typographie apparaissent déjà dans le tableau de base : ainsi, dans la rubrique « page » du tableau de base est marqué si la page de la parution de l’article est la Une

⁹⁹ Y. Agnès, *op.cit.*, p. 125.

¹⁰⁰ Voir les quatre éventualités ci-dessus, dans le chapitre du corpus.

(dans le cas où il s'agit de l'article principal de la Une le numéro 1 est marqué en gros) ; de plus, si l'article fait partie d'un dossier ou d'une hyperstructure, cela est marqué entre parenthèse.

De cette façon, nous avons établi un répertoire de l'ensemble des articles de notre corpus, classés en ordre chronologique selon le journal, en indiquant à la fois les caractéristiques principales de chaque article qui contribuent au « cadrage interprétatif » de l'événement.¹⁰¹ Ce classement chronologique nous a servi tout au long de notre étude en tant que base de données sur laquelle nous sommes revenus à plusieurs reprises afin de puiser des éléments nécessaires pour notre analyse.

Avant de procéder à la description des autres démarches de notre analyse, nous définirons l'une après l'autre chacune des caractéristiques figurant dans les tableaux de base, en fonction desquelles le contenu de notre corpus a été classé et sur lesquelles nous avons basé notre analyse de contenu. Plus précisément, nous définirons la façon dont nous avons mesuré la taille des articles, la façon dont nous avons repéré les thèmes des articles, et la façon dont nous avons établi un tableau des genres journalistiques. De surcroît, nous mentionnerons les critères selon lesquels nous avons défini le lien que les articles tiennent avec la JIDF. Rappelons que la dénomination et les origines historiques apparaissant dans le tableau de base seront examinées lors de l'entreprise de l'analyse énonciative du corpus.

Il est à noter que cette opération de catégorisation n'a pas été effectuée sur la base d'un système des catégories données, mais qu'elle constitue la résultante d'un processus progressif qui définit les catégories des éléments au fur et à mesure de leur rencontre au sein du corpus.¹⁰² Tel est le cas de la catégorisation des genres journalistiques dont la classification part d'un système *a priori* donné, qui pour autant est élaboré en fonction des genres journalistiques rencontrés au cours de notre analyse. Il en va de même pour la définition des autres éléments caractéristiques de chaque article.

¹⁰¹ Précisons qu'il s'agit d'un classement chronologique ou apparaissent simplement sans être ni qualifiées ni mises en relation les caractéristiques principales de chaque article lesquelles nous serons utiles à la suite de notre analyse.

¹⁰² D'après Bardin « la catégorisation est une opération de classification d'éléments constitutifs d'un ensemble » et « les catégories sont des rubriques ou classes qui rassemblent un groupe d'éléments (unités d'enregistrement dans le cas de l'analyse de contenu) sous un titre générique » (L.Bardin, op.cit., p. 150). L'auteur précise qu'il y a deux démarches inverses qu'on peut suivre : la première présuppose que « le système de catégories est donné et l'on répartit de la meilleure façon possible les éléments au fur et à mesure de leur rencontre », alors que selon la deuxième « le système de catégories n'est pas donné, mais est la résultante de la classification analogique et progressive des éléments (...) Le titre conceptuel de chaque catégorie n'est défini qu'en fin d'opération » (op.cit., p. 152).

A.2.3.2.1.1. La taille des articles

Afin de mesurer la visibilité accordée à la JIDF par la presse écrite, nous avons retenu comme unité de comptage « l'article », en considérant que le nombre d'articles qui sont publiés constitue un indice de l'importance que chaque journal vise à attribuer à l'événement. Néanmoins, étant donné la diversité d'un article à l'autre quant à la longueur, il n'était pas pertinent de considérer comme équivalents une « brève », par exemple, qui ne compte qu'une dizaine de lignes, et une « analyse » qui est un article de taille considérable. De ce point de vue, un journal qui publie cinq brèves et un journal qui ne publie qu'une seule analyse ne se différencient pas autant en matière de l'espace attribué à l'événement, puisque cinq brèves peuvent occuper l'espace rédactionnel d'une analyse.

Il a fallu donc intégrer une nouvelle variable qui pourrait également traduire la visibilité attribuée à la JIDF. Celle-ci étant la taille de chaque article, nous avons procédé à l'évaluation de cette variable en tenant compte comme critère le nombre des mots inclus dans chaque article. Vu qu'il était pratiquement impossible de compter l'intégralité des articles de notre corpus mot par mot, nous les avons donc calculés à partir de l'estimation du nombre moyen des mots par ligne. Ainsi, nous avons établi une typologie des articles journalistiques selon leur taille qui comprenait trois catégories : les articles courts contiennent 300 mots, les articles moyens entre 300 et 800 mots, et les articles longs plus de 800 mots.

Nous avons décidé de définir une valeur qui pourrait mesurer en soi-même l'espace rédactionnel que l'ensemble des articles publiés au sein d'un journal occupe. Pour cela, nous avons considéré que chaque catégorie d'article, selon sa taille, dispose d'un coefficient de visibilité différent. Nous avons attribué aux articles courts le coefficient de visibilité 1, aux articles moyens le coefficient de visibilité 2 et aux articles longs le 3. Nous avons par la suite multiplié le nombre d'articles de chaque catégorie (courts, moyens, longs) avec le coefficient de visibilité respectif et nous avons considéré le résultat de cette multiplication comme la valeur qui mesure l'espace rédactionnel.¹⁰³

¹⁰³ L'espace rédactionnel occupé par l'événement de la JIDF n'est pas significatif en soi mais doit être rapporté à l'espace rédactionnel total d'un journal, étant donné que ce dernier se différencie d'un journal à l'autre selon le format du journal et les pages. Or, nous avons remarqué que les quotidiens à

De cette façon, nous avons défini un deuxième indice de l'espace rédactionnel occupé par l'événement, que nous avons pu par la suite utiliser afin de vérifier les résultats de nos analyses. Notre but était de vérifier s'il y avait une correspondance entre les résultats issus de l'étude du nombre d'articles à propos de la JIDF et de l'espace rédactionnel que ceux-ci occupent selon leur taille.

A.2.3.2.1.2. Les thèmes

Le thème traité au sein d'un article se référant à la JIDF constitue un des paramètres les plus importants du « cadrage interprétatif » de l'événement. La JIDF telle qu'elle est médiatisée par la presse, ne constitue pas un événement en soi, mais se construit en tant que tel à travers un processus de construction. L'acte principal de cette construction médiatique renvoie au choix des thèmes qui seront développés lors de sa couverture. Choisir de quoi on veut parler quand on se réfère à la JIDF est significatif de la façon dont la JIDF est sémantiquement appréhendée au sein d'un dispositif médiatique. Ainsi, l'éventail de différents thèmes abordés au sein des articles de notre corpus constitue une indication du processus de la constitution de la JIDF en « événement » et, par conséquent, de l'interprétation collective attribuée à l'événement.

Pour ceci, à ce stade de notre recherche nous avons entrepris une analyse thématique de la couverture médiatique de la JIDF. Nous considérons que l'explicitation des démarches pratiques entreprises au cours d'une telle analyse est une étape indispensable pour qu'une recherche puisse prétendre au mérite de la fidélité. Mais avant d'y procéder, nous expliciterons d'abord la notion du « thème », afin de pouvoir ensuite procéder à l'explication du processus de repérage et de regroupement de l'ensemble des thèmes auxquels se répartit le contenu de notre corpus.

Notons d'emblée qu'il n'est pas dans le but de notre recherche d'entrer dans le débat de la définition de ce qui est signifié et désigné sous le terme « thème ».¹⁰⁴ Ainsi, nous nous limitons à préciser que nous entendons le thème dans son sens le plus simple, comme « un ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé

grand format contiennent moins de pages que les quotidiens tabloïds, de façon à ce que l'espace rédactionnel total des deux types des journaux soit à peu près identique.

¹⁰⁴ Voir à ce propos *Communications* n° 47, « Variations sur le thème », Paris, Seuil, 1988.

dans l'extrait du corpus correspondant tout en fournissant des indications sur la teneur des propos ».¹⁰⁵ De surcroît, nous appréhendons le *thème* à travers sa distinction avec le *rhème*, en considérant que, schématiquement, le premier désigne *ce de quoi on parle*, alors que le deuxième *ce qu'on en dit*. Ainsi, le *thème* se réfère au cadre général du discours alors que le *rhème* désigne la nouvelle information à propos de ce cadre général et connu. Comme Halliday le précise, « le thème est l'élément qui sert comme point de départ du message ; c'est cela avec lequel la phrase est concernée. Le reste du message, la partie dans laquelle le thème est développé s'appelle (...) le rhème ».¹⁰⁶ C'est exactement cet élément qui fonctionne comme point de départ du message et qui forme le contexte général qui nous intéresse le plus lors de ce stade de notre recherche.

Une analyse thématique consiste donc en l'exploration des thèmes abordés au sein d'un corpus donné qui sont représentatifs dans leur ensemble de son contenu sémantique et qui sont en rapport avec la problématique et les hypothèses de la recherche. L'approche que nous privilégions présuppose l'application des trois étapes lors de l'entreprise d'une analyse thématique :

- la première étape se réfère à la segmentation du discours analysé, à savoir au découpage du corpus en segments et à la définition de l'unité de mesure sur la base de laquelle s'effectuera le repérage des thèmes

- la deuxième étape consiste en l'identification et le repérage des thèmes qui se réalisent au fur et à mesure de la lecture de l'intégralité du corpus

- la troisième étape concerne la définition du contenu sémantique des thèmes traités et la constitution de réseaux thématiques à partir de la liste des thèmes

Lors de l'entreprise d'une démarche d'analyse thématique, la question qui se pose d'abord concerne le découpage du matériau de l'analyse et, par conséquent, la définition de l'unité de mesure. Il s'agit du processus de la segmentation du texte en parties aisément repérables et identifiables qui sont liées à un même thème. Deux possibilités apparaissent, « soit le document est subdivisé en unités de signification soit il est conservé tel quel ».¹⁰⁷ Entre les deux, nous avons choisi de maintenir l'unité d'enregistrement qui a été définie au début de la recherche, sur la base de laquelle le

¹⁰⁵ P. Paillé/A. Mucchielli, op.cit., p. 133. Bardin le définit comme « l'unité de signification qui se dégage naturellement d'un texte analysé selon certains critères relatifs à la théorie qui guide la lecture ». (L. Bardin, op.cit., p. 137).

¹⁰⁶ M.A.K. Halliday, *An Introduction to Functional Grammar*, Great Britain, Edward Arnold, 1985, p.38.

¹⁰⁷ P. Paillé/A. Mucchieli, op. cit., p. 132.

matériel d'étude a été découpé et quantifié. Compte tenu donc de la nature de notre corpus qui était déjà subdivisé en articles, nous avons maintenu la subdivision déjà existante du corpus et défini comme unité de mesure pour le repérage des thèmes, l'article.

Notre choix s'est fondé sur la base des pratiques journalistiques professionnelles selon lesquelles l'auteur rédige un article dans le but de développer un thème spécifique et d'exposer son point de vue sur ce thème. Selon Martin-Lagardette, « le sujet d'un article est d'autant mieux compris et retenu qu'il est unique », et c'est pour cette raison que l'auteur incite les professionnels à « faire trois articles courts que (à) essayer de faire passer trois idées différentes en un seul texte ». ¹⁰⁸ Ce sujet unique de l'article est défini par Agnès comme *message essentiel*. Il précise à ce propos que « quelle que soit la longueur du texte et la concentration du lecteur, celui-ci, au bout du compte, ne retiendra de l'article qu'une seule information, une seule idée-force. (...) Cette information centrale, cette idée dominante, est ce qu'on appelle en jargon professionnel le '*message essentiel*'. (...) Si le discours journalistique n'est pas organisé autour de ce '*message essentiel*', la communication ne passe pas bien ». ¹⁰⁹

Partant donc de ce principe de la rédaction d'un article sur la base d'un message essentiel, chaque article comporte un thème principal. Ainsi, l'article comme unité de base correspond aux critères syntactiques et thématiques qui sont indispensables afin qu'une unité de base puisse se caractériser comme unité de signification. En d'autres termes, nous avons fait correspondre l'unité de signification, à savoir le thème, à une unité textuelle, à savoir l'article, qui est ainsi appréhendé comme le noyau de contenu au sein d'un journal.

L'identification et le repérage des thèmes au sein de l'unité de signification, à savoir l'article, constitue la deuxième étape de notre analyse thématique. Ainsi, étant donné que « l'unité de signification est une phrase ou un ensemble de phrases liées à une même idée, un même sujet, ou, si l'on veut, à un même thème », ¹¹⁰ et vu que nous

¹⁰⁸ Jean-Luc Martin-Lagardette, *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, La Découverte, 2005, p.52. En explicitant les pratiques journalistiques de la rédaction d'un article, l'auteur ajoute que le journaliste « n'utilisera pas forcément toutes ses notes ni tous ses renseignements. Sur la masse d'informations qu'il a recueillies, il en choisit une seule. Celle qu'il juge la plus actuelle, la plus importante, la plus intéressante, la plus significative. Ou celle qui démontre le mieux l'idée qu'il veut transmettre. Autour d'elle, comme autour d'un axe ou d'une colonne vertébrale, il organise tout son texte. Les exemples, les témoignages, les citations ne servent qu'à renforcer le message », op.cit., p. 50.

¹⁰⁹ Y. Agnès, op.cit., pp. 95-97.

¹¹⁰ Op.cit., p. 132.

avons défini en l'occurrence comme unité de signification l'article, nous avons procédé à l'analyse thématique en dégagant de chaque article un seul thème, que nous avons nommé « thème principal ». De cette façon, il se produit une coïncidence entre « l'unité d'enregistrement » et l'« unité thématique », puisque chaque article correspond à un thème distinct.

Pourtant, il apparaît qu'au fur et à mesure du développement du « thème principal » au sein de l'unité de signification de l'article, il est fort probable que l'auteur traite en même temps d'autres thèmes. Ces thèmes sont considérés comme secondaires, et pour cela nommés « thèmes satellites ». Notons d'emblée de jeu que ce qui nous intéresse en l'occurrence et qui attire notre attention, ce ne sont pas les « thèmes satellites », qui n'occupent pas d'espace rédactionnel considérable et qui sont développés à l'occasion, et par conséquent à la marge du « thème principal », mais le « thème principal ».

Ainsi, en tant que « thème principal », nous avons défini le thème :

- qui occupe la plus grande partie de l'espace rédactionnel d'un article
- qui semble constituer le motif et le centre d'intérêt du locuteur collectif du quotidien, comme cela s'avère à travers le titre et le chapeau de l'article, ainsi que sa typographie
- qui constitue « le point de départ du message », comme Halliday le précise,¹¹¹ d'où dérivent les « thèmes satellites » qui sont traités en parallèle au sein de l'article.

Sans avoir de catégories de thèmes préalablement établis et à partir d'une lecture des articles du corpus, nous avons rassemblé par ordre d'apparition dans le corpus tous les thèmes principaux abordés. Afin de dégager de chaque article le thème principal, nous nous sommes basés sur des indices issus de la lecture des articles du corpus.¹¹²

Partons du constat que le développement d'un thème entraîne la reprise des mots spécifiques, qui sont considérés comme composantes sémantiques d'une thématique, nous avons repéré dans un premier temps tous les groupes nominaux qui décrivaient le contenu informationnel des articles étudiés, et qui constituaient les manifestations lexicales de chaque thème. De surcroît, il s'agissait des groupes nominaux qui étaient mis en valeur par des marques formels, selon leur apparition

¹¹¹ M.K.A. Halliday, *op.cit.*, p. 38.

¹¹² Il s'agit en effet de l'opération logique de l'inférence par laquelle, d'après P. Paillé et A. Mucchielli, « l'analyste passe de l'examen d'une portion de matériau à l'attribution d'un thème pour cet extrait » (P. Paillé/A. Mucchieli, *op.cit.*, p. 136).

dans le titre de l'article ou le chapeau introductif, ainsi que leur récurrence au sein du contenu de l'article. Pourtant, étant donné qu'« un thème, défini comme molécule sémique, peut recevoir des expressions diverses » qui sont nommés « lexicalisations »,¹¹³ nous avons également repéré toutes les lexicalisations d'un thème, afin de pouvoir conclure sur un mode d'identification représentatif du contenu de chaque thème. Sur la base de ces indices, nous avons donc dégagé de chaque article le thème principal que nous avons identifié en choisissant, parmi ses lexicalisations, une dénomination représentative, selon notre point de vue.

Ensuite, nous avons répertorié les articles en les classant par thème. En adoptant l'idée selon laquelle « faire une analyse thématique consiste à repérer des 'noyaux de sens' qui composent la communication et dont la présence ou la fréquence d'apparition pourront signifier quelque chose pour l'objectif analytique choisi »,¹¹⁴ nous avons considéré comme indice de l'importance d'un thème sa présence et sa fréquence d'apparition, que nous avons étudiées par la suite.

Un autre problème qui s'est posé lors de la constitution de thèmes concernait le choix du niveau de généralité. Ainsi, la troisième étape de la démarche thématique consistait en la définition du contenu sémantique des thèmes ainsi que la constitution de réseaux thématiques auxquels les thèmes pourraient s'intégrer. Dans le but d'avoir une image globale de la façon dont la JIDF est constituée en événement à travers la thématique abordée et compte tenu de la taille de notre corpus, nous avons choisi de thématiser les articles de manière large, en regroupant les thèmes sous des macro-thèmes qui en découlent. Ainsi, à titre d'exemple, sous le macro-thème « la JIDF en tant qu'événement associatif » nous avons intégré des micro-thèmes tels que « la manifestation des Femmes Démocratiques », « la réunion de l'organisation Rigas Fereos »,¹¹⁵ « la manifestation des femmes devant l'Assemblée Nationale ».

¹¹³ François Rastier, « La sémantique des thèmes - ou le voyage sentimental » (disponible sur http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Themes.html, dernière consultation 25/05/2009), p.227. L'auteur continue en précisant qu'« une analyse thématique qui en resterait au palier lexical compterait potentiellement autant de thèmes que de mots de la langue (...) On objectera que les thèmes sont ordinairement dénommés par un lexème. Mais ce lexème est simplement une lexicalisation privilégié du thème. Et l'on pourrait fort bien rencontrer des thèmes sans lexicalisation privilégiée » (op.cit., p. 233).

¹¹⁴ L. Bardin, op.cit., p. 137.

¹¹⁵ Rigas Fereos constitue l'organisation des jeunes membres du Parti Communiste de l'Intérieur.

Une distinction opératoire que nous avons également mise en œuvre était celle entre le thème « direct » et le thème « rapporté » d'un article.¹¹⁶ En tant que « thème direct » nous entendons le thème d'un article qui est développé à la propre initiative de son énonciateur sans qu'il y ait une source extérieure évidente (par exemple, le billet de commentaire d'un journaliste qui porte sur la signification de la journée ; dans ce cas précis, la signification de la journée constitue le « thème direct » de l'article). Quant au « thème rapporté », il se réfère au thème qui est développé pendant le déroulement d'un événement ayant lieu à l'occasion de la JIDF, un thème qui est rapporté dans le cadre d'un article couvrant cet événement (par exemple, le reportage d'un journaliste sur une manifestation des femmes à l'occasion du 8 mars qui revendiquent l'égalité au travail ; le « thème direct » de l'article est « la manifestation des femmes », par conséquent « la JIDF en tant qu'événement associatif », tandis que le « thème rapporté » relève de la thématique de la manifestation qui est « l'égalité au travail »). Dans le premier cas, il nous semble que le choix de traiter telle ou telle thématique est plus conscient et plus significatif de la façon avec laquelle un journal traite la JIDF, tandis que dans le deuxième cas, le « thème rapporté » ne reflète pas la volonté de l'instance énonciative (le journal dans ce cas précis) de traiter de telle façon l'événement, mais il est évoqué grâce à un acteur social dont l'action est rapportée par le journaliste ; normalement, s'il n'y avait pas eu l'événement ou si l'acteur social y participant ne jouissait pas de visibilité médiatique, l'instance énonciative n'aurait pas choisi de traiter un tel thème.

Il est bien évident que le choix de rapporter tel ou tel événement (et par extension la thématique abordée lors de cet événement) est significatif en tant que tel, puisque il est révélateur de l'intention du quotidien de mettre en valeur tel ou tel acteur social. Cependant, nous considérons que ce qui importe dans un premier temps, est d'examiner les thèmes des articles provenant de la volonté consciente de leur instance énonciative, laissant de côté les thèmes rapportés. Ainsi, quand nous évoquons désormais le terme « thème », nous entendons « le thème direct » de l'article.

Notons cependant que dans certains cas, l'instance médiatique saisit l'occasion d'un événement, qui est utilisé comme prétexte ou cadre de référence, pour traiter la thématique qui est abordée lors du déroulement de cet événement et qui devient de

¹¹⁶ Les termes « thématique directe » et « thématique rapportée » s'inspirent évidemment des termes « discours direct » et du « discours rapporté ».

cette façon le thème principal de l'article. Dans ce cas-là, nous avons essayé de vérifier si ce qui occupait plus d'espace rédactionnel et qui avait plus d'importance était la description de l'événement lui-même –et, par conséquent, la thématique développée lors de son déroulement n'était pas longuement abordée– ou si ce qui importait était la thématique développée lors du déroulement de l'événement –et, par conséquent, l'événement était mentionné seulement comme prétexte.

Les articles du corpus se répartissent en treize thèmes au total, nombre dénotant la variété thématique qui est caractéristique de la médiatisation de la JIDF. Ainsi, la thématique développée s'organise autour des thèmes principaux suivants (classés par ordre d'apparition dans le corpus) que nous définissons de la façon suivante:¹¹⁷

- *La femme et le Droit*

Ce thème se rapporte à toutes les démarches entreprises par le gouvernement et les commissions relatives pour la réforme des articles du Droit qui ne sont pas compatibles à la Constitution du pays et qui s'opposent au principe de l'égalité entre les hommes et les femmes que celle-ci prévoit.¹¹⁸ Il concerne également les revendications mises en valeur par les organisations des femmes et la problématique qui a été développée autour de ce sujet.

- *La JIDF en tant qu'événement politique* (abrégé en « *événement politique* » dans les tableaux et les graphes)

Ce thème englobe toute initiative entreprise par un parti ou un homme politique à l'occasion de la JIDF qu'il s'agisse des événements organisés ou des propos tenus. Dans tous les cas, la JIDF est en l'occurrence traitée dans un cadre proprement politique.

- *La JIDF en tant qu'événement associatif* (abrégé en « *événement associatif* » dans les tableaux et les graphes)

Sous ce thème sont intégrés tous les événements organisés et les messages émis par les organisations des femmes. Nous l'avons distingué de l'« événement politique » en ayant comme critère la source qui motive l'action ou la parole et qui, dans le cas de l'événement politique, est une formation militante au service d'une idéologie politique, alors que dans le cas

¹¹⁷ Notons que la définition des thèmes s'est effectuée au fur et à mesure de la lecture des articles de notre corpus, ne suivant aucune catégorisation au préalable.

¹¹⁸ Selon l'article 4 de la Constitution hellénique de 1975, « tous les grecs et les grecques sont égaux auprès de la Loi, et ils ont les mêmes droits et les mêmes obligations ».

de l'événement associatif, il s'agit d'une organisation des femmes qui se mobilise dans le cadre du mouvement des femmes.¹¹⁹

- *La femme et le féminisme*

Ce thème désigne d'abord tout ce qui concerne le mouvement hellénique des femmes, ses origines, son histoire, son parcours au cours des années, ses tendances idéologiques et les organisations des femmes y faisant partie. De surcroît, il comprend tant la problématique théorique de chaque époque au sujet du mouvement des femmes ainsi que leur lutte pour l'acquisition de l'égalité, leur émancipation et l'amélioration de leur place au sein de la société hellénique.

- *La JIDF en tant qu'événement culturel* (abrégé en « *événement culturel* » dans les tableaux et les graphes)

Ce thème est lié à toute mention à un événement d'ordre culturel à l'occasion de la JIDF, qu'il s'agisse d'une exposition ou d'un événement sportif.

- *La femme et le travail*

Ce thème dénote de tout ce qui a trait à la femme dans son environnement de travail. Il comporte des sous-thèmes tels que le chômage, la difficulté d'accès des femmes aux emplois dit masculins, la difficulté des femmes à concilier leur vie professionnelle et personnelle, les femmes pionnières et l'écart salarial.

- *La JIDF en soi*

Sous ce terme nous entendons tout ce qui est lié à la Journée elle-même, à son histoire, son institutionnalisation, sa célébration. Pourtant, ce qui est davantage abordé lors de la mention à la JIDF elle-même est la problématique développée autour de sa signification et de son utilité. Rappelons enfin que le thème ne se réfère pas à la prise de position de la part du locuteur à ce sujet, position qui peut être positive ou négative.

- *La femme à l'étranger*

Le thème est, d'un côté, lié à la célébration, l'institutionnalisation, la signification de la Journée à l'étranger et, de l'autre côté, à toute référence aux

¹¹⁹ Rappelons que nous avons considéré comme thème de l'article la thématique abordée lors du déroulement d'un événement, seulement dans le cas où cette thématique n'était pas mentionnée par l'instance médiatique incidemment, mais occupait la majorité de l'espace rédactionnel et était développée indépendamment de la mention à l'événement rapporté. Dans le cas contraire, nous avons considéré que le thème de l'article était l'événement lui-même et sa description.

femmes résidant à l'étranger, qu'il s'agisse de leur condition, leurs droits, leur mouvement, leur revendications.

- *La femme et les médias*

Tout ce qui concerne les médias et leur relation avec la femme, à savoir la façon dont les médias mettent en visibilité les revendications féminines, l'image de la femme dans la presse, la façon dont les médias choisissent d'honorer la JIDF, la presse féministe et les programmes qu'ils consacrent sont inclus dans cette thématique.

- *La femme et la vie privée*

Dans ce thème, nous avons intégré tout ce qui relève de la vie des femmes dans leur foyer, que ce soit le rôle de la femme au sein de la famille, la femme en tant qu'épouse, la répartition des tâches domestiques et la vie conjugale. Dans ce thème, nous avons également intégré de sous-thèmes tels que la maternité, la vie sexuelle, la nature féminine, et l'avortement dans la mesure où ce qui est souligné se réfère à l'impact de tous ces événements dans la sphère privée d'une femme.

- *La femme et la violence*

La violence exercée à l'égard des femmes, quelle que soit sa forme, est désignée par ce thème. Ainsi, il concerne surtout la violence dans la vie conjugale, le harcèlement sexuel et la violence sexuelle, à savoir les femmes en tant que victimes de viols. De surcroît, le thème désigne également l'étouffement violent de manifestations de femmes, surtout des années '80, qui constituait un élément caractéristique de l'époque.

- *La femme et la prostitution*

Ce thème traduit un phénomène social, les raisons pour lesquelles il existe et les problèmes qu'il crée, la prostitution des femmes.

- *La femme et l'immigration*

Ce thème regroupe tous les articles faisant mention spécifique aux femmes immigrées, au statut et aux problèmes que celles-ci affrontent.

- *La femme et la politique*

Ce thème se rapporte à la relation de la femme dans le domaine de la politique, l'exercice de la politique par les femmes, leur présence sur la scène politique

contemporaine, leur sous-représentation et enfin les mesures qui devraient être prises pour le renversement de cette situation.

Enfin, il est à souligner que la définition du thème d'un article dépend étroitement de la façon avec laquelle celui-ci est traité, quelles dimensions sont développées et de quel point de vue le journaliste l'appréhende. Par exemple, le thème de l'« avortement » peut être traité de différents points de vue. L'auteur peut choisir de traiter l'avortement comme un problème de la vie privée d'une femme, et par conséquent développer l'influence qu'une telle décision peut avoir sur sa psychologie (dans ce cas, le thème de l'article se définit comme « la femme et la vie privée »), ou il peut développer le problème de l'abolition de la punition de l'avortement et de sa légitimation, et par conséquent l'article s'intègre à la thématique « la femme et le Droit ».

A.2.3.2.1.3. Les genres journalistiques

Une des catégories les plus importantes qui figurent dans le tableau de base et qui nous a servis pour l'étude systématique de notre corpus est celle du « genre journalistique » utilisé pour la couverture médiatique de la JIDF. Considérant que le genre « se définit par la cohésion d'un faisceau de critères linguistiques tant au plan du contenu qu'au plan de l'expression », ¹²⁰ nous avons opté pour ce type de classement des unités rédactionnelles d'un journal parce que nous le considérons comme porteur de sens en fonction des questions que notre étude pose. ¹²¹ En effet,

¹²⁰ Driss Abladi/ Dominique Ducard, op.cit., p. 203.

¹²¹ La catégorisation générique n'est pas le seul mode d'organisation de la matière discursive d'un journal. Outre les genres, dont la définition est basée, entre autres, sur leur forme d'écriture (il y a d'autres critères qui sont imbriqués à la définition de la catégorisation générique, tels que le cadre spatio-temporel, la taille et la visée de l'article, même si la forme d'écriture reste le plus significatif et le plus aisément repérable), les rubriques constituent une autre manière de l'agencement du matériel discursif qui se réfère au domaine d'information d'où est relevé le contenu de l'article en fonction de son découpage tantôt géographique tantôt thématique (Grèce, Europe, politique, vie culturelle, internationale, sport). Bien qu'au début de notre recherche, nous envisagions de tenir compte également du système de rubriquage, nous nous sommes vite aperçus que les rubriques varient tellement d'un journal à l'autre et d'une période à l'autre qu'une étude systématique et comparative n'aurait pas apporté de réponses aux questions que soulève notre recherche.

De surcroît, certaines rubriques, dont les titres figurent en haut de page et sur lesquelles est fondé le travail de classement, correspondent au règne d'un titre fantaisiste qui vise à saisir l'attention du lectorat ; par conséquent, les rubriques ne sont pas significatives du domaine d'information auquel elles se réfèrent (par exemple, la rubrique « *J'entends...Je vois* » de *Kathimerini*, ainsi que la rubrique « *Ecoute* » d'*Eleftheros Typos* ou la rubrique « *Ça pique* » de *Apogevmatini*, pour n'en mentionner que quelques-unes à titre indicatif). Ce pauvre poids informatif des rubriques est tributaire du brouillage

nous considérons que le genre que chaque journal choisit afin d'aborder un événement est significatif tant de l'espace médiatique que le journal veut lui accorder ainsi que de l'angle sous lequel il veut le traiter. En ce sens, un même événement n'est pas de la même façon abordé, s'il est traité au sein d'un « reportage » et d'« une brève », pour ne mentionner que deux genres journalistiques à titre indicatif. Cette diversification est tributaire du fait que les genres conditionnent l'écriture des articles qui sont rédigés en fonction d'un certain nombre de règles correspondantes à la définition et à la visée de chaque genre.¹²² Compte tenu que « chacun des genres journalistiques est adapté pour rendre un son particulier »,¹²³ c'est ce « son particulier », adopté par chaque journal au sujet de la JIDF, que nous voulons reconstituer à travers l'étude systématique du système générique.

Le classement de notre matériel discursif en fonction des genres journalistiques présuppose une typologie des genres qui pourrait guider l'entreprise du classement des articles. Le système classificatoire que nous avons adopté est inspiré tant des travaux scientifiques qui procèdent à une analyse des genres

entre « rubriques » et « section » que signale Charaudeau en précisant que « La section relève d'un découpage de l'événement en macro-thèmes correspondant à de grandes aires de traitement de l'information (« Politique », « Monde », « Société », « Sport », « Culture ») ; la rubrique correspond à la combinaison d'un mode discursif et d'un type de thème particulier qui se trouverait à l'intérieur d'une section (par exemple, dans la section « Culture », les rubriques : cinéma, théâtre, arts plastiques) » (P. Charaudeau, *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005, p.173).

D'ailleurs, les éléments issus d'une étude du système de rubriquage qui auraient pu nous servir, peuvent aussi être relatés à travers les autres catégories de notre tableau de base (par exemple, le fait qu'un journal choisit de traiter la JIDF en tant qu'événement international ne peut pas se voir seulement à travers la catégorie «rubrique» -ceci étant « international »- mais à travers son sujet également -ceci étant « la JIDF à l'étranger»). De cette façon, une étude des rubriques s'est avérée en l'occurrence sans signification et sans utilité spécifique.

¹²² Comme E. U. Grosse l'indique « la diversité des genres nous rend conscients du fait qu'il y a un large éventail de possibilités pour structurer un texte » (E.U Grosse, « Evolution et typologie des genres journalistiques. Essai d'une vue d'ensemble », *Semen* n° 13, op.cit., p. 14).

Notons pour autant que même si « la catégorisation générique même vague d'un objet discursif en permet la production autant qu'elle en guide la lecture » selon Jean-Michel Adam (Jean-Michel Adam, « Genres de la presse écrite et analyse de discours », *Semen* n° 13, 2001, p. 8), dans le cadre de notre étude nous n'examinons que le processus de la production du discours médiatique, en écartant celui de la réception. Nous considérons qu'une telle approche aurait impérativement nécessité toute une autre problématique ainsi qu'une méthodologie différente, qui nous aurait éloignés de nos objectifs et nos hypothèses initiales.

¹²³ Jacques Mouriquand, *L'écriture journalistique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1997, p. 55).

journalistiques,¹²⁴ que du classement proposé par les professionnels du journalisme et par d'autres analystes des médias.¹²⁵

Maingueneau reconnaît toutefois que « (...) la notion de 'genre' n'est pas d'un maniement facile. Les genres s'enchâssent souvent les uns dans les autres. (...) De plus, un même texte se trouve en général à l'intersection de multiples genres ».¹²⁶ Dans cette optique-là, une typologie des genres préalablement établie (avec leur définition), telle qu'elle est proposée par les chercheurs et les professionnels mentionnés ci-dessus, ne pourrait pas répondre aux hypothèses de notre analyse. D'ailleurs, une telle typologie, rédigée sans la prise en compte de la spécificité du matériel discursif étudié et des hypothèses de notre recherche, nous paraît artificielle et, par conséquent, insuffisante. « L'établissement d'une typologie doit constituer en fait l'acte final –et non premier– d'un travail minutieux de description et d'analyse ».¹²⁷ Ainsi, nous adhérons à l'idée selon laquelle : « (...) s'il y a genre dès qu'il y a soumission de plusieurs textes à un ensemble de contraintes communes et que les genres varient selon les lieux et les époques, on comprendra aisément que la liste des genres soit par définition indéterminée. C'est à l'analyste qu'en fin de compte il revient de définir en fonction de ses objectifs les découpages génériques qui lui semblent pertinents ».¹²⁸ Par conséquent, à la suite de Maingueneau, nous sommes inspirés du système classificatoire proposé par d'autres analystes et professionnels évoqués ci-dessous, que nous avons toutefois enrichi en ce qui concerne les définitions des genres en fonction de notre propre matériel discursif.

Ainsi, à partir d'un noyau des genres journalistiques dits « principaux », qui sont communément acceptés et mentionnés par les manuels du journalisme, abordés

¹²⁴ S. Bonnafeux, *Immigrés et immigration dans la presse politique française de 1974 à 1984 : analyse de discours*, thèse, 1990, Paris IV.

¹²⁵ La littérature française sur les genres en général, et en particulier les genres journalistiques (en tant que tels on y entend les genres de la presse écrite) n'est pas négligeable (par opposition à la littérature hellénique dont les études sur les modes de généricité se limitent aux manuels universitaires du journalisme, le but de ces manuels –définir les règles de la rédaction des genres et guider ainsi la production journalistique– étant d'une nature plutôt pratique et, par conséquent, tout à fait différent du nôtre). Ainsi, pour la constitution de notre système classificatoire, nous avons consulté certains guides professionnels de rédaction ainsi que certaines études portant sur les genres de la presse écrite, les genres au sein de l'analyse du discours et les modes de généricité, voir Yves Agnès, *Manuel de journalisme, écrire pour le journal*, Paris, La Découverte, 2002 ; Claude Jamet/Anne-Marie Jannet, *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999 ; M. Mouillaud/J.-F. Tétu, op.cit. ; *Semen* n° 13, « Genres de la presse écrite et analyse de discours », 2001 ; *Pratiques* n° 94, « Genres de la presse écrite », 1997.

¹²⁶ D. Maingueneau, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette, 1987, pp. 23-24.

¹²⁷ P. Charaudeau, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005, p. 176.

¹²⁸ Op.cit., p. 24.

par les chercheurs et rencontrés au sein de notre corpus, nous avons établi notre système classificatoire. Une telle opération a nécessité l'élaboration de la définition de certains genres déjà existants dans les manuels du journalisme et dans les études que nous avons consultées. Notons que les critères que nous avons mis en œuvre pour la définition des genres sont de nature énonciative (dans quelle mesure l'énonciateur prend en charge ses énoncés), de nature pragmatique (quel est le but principal de l'article, informer, persuader etc.) et de nature stylistique (quelle est la taille de chaque article et sa mise en forme). Quant aux titres conceptuels, nous avons emprunté les titres des catégories figurant dans les systèmes préalablement donnés par des journalistes et par des chercheurs.

Nous avons donc procédé à la catégorisation des articles selon la définition des genres que nous avons explicitée ci-dessous. Une telle démarche ne s'est pas avérée facile puisque, malgré la présence des genres qui s'auto-désignent et qui sont, par conséquent, aisément identifiables, il y en a d'autres qui se recouvrent et qui rendent le classement des articles difficile.¹²⁹ Notons pour autant que dans le cas où le genre était indiqué par le journal, nous avons respecté la désignation du journal qui, d'ailleurs, rarement ne coïncidait pas avec la nôtre.

Notre but étant de déceler la façon dont la JIDF est traitée par les médias et non de faire une monographie sur les genres de la presse écrite, nous avons jugé pertinent d'éviter des différenciations subtiles sur la partition des genres qui n'auraient pas pu nous fournir des éléments significatifs pour notre objet d'étude (par exemple, dans la plupart des manuels du journalisme, « brève » et « filet » constituent deux genres distincts ; dans le cadre de notre analyse, une telle distinction ne nous a parus ni opératoire ni significative à partir du moment où les deux genres, outre leur taille et certains éléments typographiques, se ressemblent beaucoup en fonction, entre

¹²⁹ Comme Jean-Michel Adam le signale : « il est difficile de comprendre la (les) logique(s) des classements proposés par les manuels de journalisme. Les définitions varient et les catégories se chevauchent. Cette complexité et les différences s'expliquent par des croisements de critères qui vont des choix stylistiques micro-linguistiques aux intentions communicatives, en passant par la position énonciative du locuteur et le contenu des articles ». (Jean-Michel Adam, « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », *Pratiques* n° 94, Juin 1997, p.11). Charaudeau aboutit à la même conclusion en soulignant qu'« il est toujours difficile de procéder à un classement des formes textuelles et d'opérer une typologie des genres journalistiques (...). De plus, il est rare que, comme dans toute production textuelle, un type d'écrit appartienne à un genre et à un seul. Les écrits se caractérisent souvent par des emprunts à différents genres. (...). Il est donc possible de déterminer des formes textuelles dominantes à l'aide d'un certain nombre de traits qui les constituent de façon idéale, et qui constituent des modèles d'écriture dans lesquels viennent se mouler les textes ». (P. Charaudeau, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005, p. 195).

autres, de leur forme et de leur visée). Par contre, afin de ne pas tout relativiser et écarter des différences évidentes entre des genres qui sont bien distincts, même si dans le cadre de notre analyse ils fonctionnent de la même façon, nous avons suivi la distinction qui nous a parus la plus adéquate et qui était d'ailleurs effectuée par la plupart des manuels (par exemple, la « brève » et l' « article de reprise » ont le même poids informatif par rapport aux questions que soulève notre travail, ils constituent pour autant deux genres différents et nous ne pouvons que les traiter en tant que tels).

Nous avons au total repéré 23 genres journalistiques (mentionnés ci-dessous selon l'ordre où nous les rencontrons au sein de notre corpus) que nous définissons de la façon suivante : ¹³⁰

- L'analyse

Article de taille considérable (la plupart du temps de taille longue, et certaines fois de taille moyenne)¹³¹ qui développe l'argumentation d'un locuteur au sujet d'un événement d'actualité. Il peut également se saisir d'autres événements, mais, le plus souvent, il concerne un événement d'actualité. Son but étant plutôt de « démontrer » que de « montrer », il s'appuie sur des éléments du contexte (chiffres, contexte historique) afin de l'accomplir. En faisant usage d'une articulation des arguments logiques, il met l'événement en perspective et peut également proposer une interprétation.

- L'article de reprise

Article dont la taille peut varier. Il est de nature purement informative sans contenir aucun commentaire et aucune trace formelle de son locuteur. Il peut réunir en une seule unité rédactionnelle des informations de nature différente sur l'actualité (annonces d'événements, paroles rapportées) ou reformuler de façon objectivée les informations recueillies de nombreuses sources au sujet d'un événement ; ceci selon qu'il est rédigé à partir du traitement d'une ou plusieurs dépêches d'agence.

- La brève

Court article qui, le plus souvent, apparaît sous la forme d'un ensemble de brèves intégré dans la même rubrique (« en bref », « petites nouvelles », « en résumé »). Il porte sur un événement en mentionnant les éléments rudimentaires qui le

¹³⁰ Notons *a priori* que les définitions qui suivent ne prétendent pas décrire de façon exhaustive les caractéristiques des genres de la presse écrite, mais visent à rendre évidents ces éléments qui nous intéressent le plus dans le cadre de notre recherche et qui contribuent à identifier aisément chacun des genres en signalant ce qui le différencie des autres.

¹³¹ A propos de la taille voir « la taille des articles » développée ci-dessus.

composent (qui, quoi, quand, où, comment). De nature purement informative, il ne comporte aucun énoncé subjectivisé et aucune marque formelle de son énonciateur.

- Le communiqué

Déclaration ou message d'un locuteur extérieur au journal qui est reproduit sous forme de discours direct guillemeté. Le journal en tant qu'instance énonciative n'assume pas la responsabilité des paroles rapportées, le choix pour autant du locuteur auquel il donne la parole est significatif.

- Le reportage

Traitement d'un événement à travers le déplacement du journaliste « sur le terrain ». Le journaliste rapporte l'événement en essayant de faire revivre l'actualité et en utilisant des techniques d'autres genres (par exemple l'interview). Le reportage se situe dans le registre de l'information sans que cela exclut l'expression de la part du journaliste d'un commentaire sur ce « vécu » dont il a été témoin.

- Le compte rendu

Genre journalistique qui se rapproche beaucoup de celui du reportage parce qu'il présuppose le déplacement du journaliste « sur le terrain ». Il s'agit du récit d'un événement auquel le journaliste a assisté et qu'il vise à restituer à travers une structure qui suit un ordre chronologique du déroulement de l'événement. Il se distingue du reportage par sa structure d'ordre chronologique et par un vocabulaire plus neutre, son but étant plutôt de rapporter la réalité comme celle-ci s'est déroulée que de la faire revivre.

- L'interview

Genre journalistique qui se distingue des autres par sa forme : un personnage est interviewé par un journaliste et ses propos sont rapportés par le journal tantôt sous la forme des questions-reponses tantôt sous la forme du discours rapporté.

- Le micro-trottoir

Le recueil des « petits interviews » qui prennent la forme de réponse à une question commune portant sur un sujet spécifique compose le genre journalistique qu'on appelle « micro-trottoir ». Un certain nombre de personnes (experts, personnalités fameuses ou non) sont invitées à exprimer leur opinion à propos d'un événement ou d'un sujet de l'actualité et leurs propos sont rapportés sous forme d'une interview.

- Le portrait

Il s'agit de la présentation d'un personnage encadrée par plusieurs aspects de sa vie personnelle ou professionnelle.

- La lettre de lecteur

Un genre journalistique aisément identifiable à travers sa forme qui est celle d'une lettre. Un ensemble des lettres de lecteurs composent des rubriques qui portent souvent le titre « courrier ». Tantôt publiées en intégralité tantôt modifiées par la rédaction du journal, les lettres de lecteurs témoignent de la volonté du journal de donner la tribune à ses lecteurs afin qu'ils s'expriment.

- La photo-légendée

Genre journalistique qui est de nature sémiotique en mettant en valeur un code des signes visuels au détriment d'un code linguistique. Il se compose d'une photo accompagnée d'une légende qui comporte son commentaire. Précisons que dans le cas où le texte qui accompagne la photo produit un sens lui-même, au niveau de la sémantique, sans exiger un recours à la photo, qui joue un rôle plutôt auxiliaire, la structure est considérée comme un article accompagné d'une photo. En revanche, quand le texte qui accompagne la photo ne peut pas fonctionner sémantiquement indépendamment de la photo, la structure est considérée comme une photo-légendée.¹³²

- La revue de presse

Il s'agit de la reproduction soit d'un article soit d'un extrait d'article soit d'un titre issu d'un autre dispositif médiatique. La reproduction peut se faire à travers une traduction (lorsque la source est un journal étranger) ou peut concerner la presse nationale. Dans ce cas-là, elle s'accompagne souvent d'un commentaire du journal qui l'accueille.

- Le dessin de presse

De nature également sémiotique, le dessin de presse est une caricature qui comporte un commentaire sur un événement de l'actualité. Pour les mêmes raisons que nous avons explicitées ci-dessus pour la définition de la photo-légendée, nous

¹³² Comme Bonnafous précise à propos de la photo-légendée : « elle se distingue de la photo habituelle qui illustre un article » parce que « ici, c'est le texte qui accompagne la photo et non l'inverse » (S.Bonnafous, op.cit., 1990, p. 108). De cette définition découle notre choix méthodologique de considérer la photo-légendée comme une unité rédactionnelle à part entière (et non comme un encadré de l'article) et, par conséquent, de la compter en tant qu'article lors du décompte total des articles.

avons considéré les dessins de presse rencontrés au sein de notre corpus en tant qu'articles à part entière.

- L'éditorial

Situé en premières pages du journal afin d'être aisément repéré, l'éditorial, rédigé par un responsable du dispositif médiatique, constitue un commentaire qui porte sur un événement de l'actualité. En reflétant la ligne éditoriale, il n'exprime pas seulement l'opinion du journaliste mais engage tout le journal.

- La critique

Article dans lequel un locuteur (la plupart du temps un expert) présente et en même temps exprime son avis personnel sur un livre, un film, une pièce de théâtre, une production télévisuelle.

- L'annonce d'événement

Genre qui se rapproche de celui de la brève. De nature purement informative, il s'agit de l'article qui annonce la date, le lieu du déroulement d'un événement et certaines informations pratiques sans un développement plus étendu et sans aucun commentaire.

- Les « pages pratiques »

Genre qui résume tous les articles d'une utilité pratique pour la vie quotidienne des lecteurs comme, par exemple, le programme-télévision.

- L'écho

Genre de taille courte qui se rapproche de celui de la brève, mais rédigé sur un ton humoristique. Il apparaît toujours dans un ensemble et fait partie d'une rubrique. Il s'agit d'une information d'importance secondaire, souvent d'une anecdote, qui révèle un fait amusant de l'actualité.

- La libre opinion

Genre journalistique qui, la plupart du temps, est signalé comme tel par le journal. Une personnalité de la vie publique est invitée à exprimer son opinion sur l'actualité. Il s'agit donc d'un commentaire issu d'une instance énonciative extérieure du journal dont les propos n'engagent qu'elle-même et pas le reste du journal.

- Le témoignage

Article rédigé en discours direct qui comporte l'expérience qu'un journaliste (ou même un témoin) a vécue ou a vue et qui, par la suite, la raconte. Parfois signalé

comme tel, le « témoignage » est utilisé par le journal dans le cadre d'un article principal afin de prouver son authenticité.

- L'enquête

La plupart du temps signalée comme telle, l'enquête constitue en vérité un genre qui emprunte d'autres genres. Elle porte sur un sujet spécifique (pas nécessairement de l'actualité) qu'elle essaie de cerner sous tous les angles possibles. Son but étant de démontrer, elle s'appuie sur un nombre d'éléments d'ordre différent. Par conséquent, la plupart du temps, elle englobe un certain nombre d'articles de genres différents.

- Le billet de commentaire

Comme son nom l'indique, le billet de commentaire est un article qui exprime l'opinion personnelle d'un journaliste à propos d'un événement, considéré comme connu, vu qu'il est déjà développé au sein d'autres articles du journal. Ainsi, l'article ne présente pas l'événement de manière strictement informative, mais focalise plutôt sur son analyse et son commentaire.

- L'article réactif¹³³

Genre journalistique de taille variable qui se rapproche de celui du billet de commentaire, vu qu'il comporte le jugement personnel d'un locuteur sur un événement d'actualité. Le journaliste se saisit d'un événement de l'actualité pour le présenter mais en même temps pour exprimer son opinion personnelle. Il s'agit donc d'un genre qui combine aussi bien l'information que le commentaire. C'est sur ce point exactement qu'il se distingue du billet de commentaire, puisque ce dernier présuppose que l'événement sur lequel il porte est connu et se limite, par conséquent, seulement à son commentaire.¹³⁴

Outre le classement en genres journalistiques, il y a également une autre catégorisation des unités rédactionnelles en fonction de leur mise en page et de leur mise en forme qui pourrait être significative de l'importance qu'un journal accorde à un événement. Il s'agit du regroupement des articles en « hyperstructure » ainsi qu'en « dossier ». Notons *a priori* que ni l'hyperstructure ni le dossier ne désignent des

¹³³ Nous avons adopté le terme « article réactif », premièrement inventé par S. Bonnafous, qui a été par la suite utilisé aussi par d'autres chercheurs (voir S. Bonnafous, op.cit.,1990).

¹³⁴ Dans le cas de notre étude, un article comportant l'opinion personnelle d'un journaliste sur la JIDF sera classé comme « billet de commentaire », tantôt qu'un article -se référant à une manifestation à l'occasion de la JIDF- qui présente l'événement et qu'il exprime en même temps l'opinion de son rédacteur, sera classé comme « article réactif ».

genres distincts mais constituent des ensembles rédactionnels au sein desquels s'intègrent des articles de genres différents.

Plus précisément, l'hyperstructure consiste en un regroupement d'articles de genres différents portant sur le même sujet qui provient soit d'un processus d'éclatement d'un article principal en un nombre d'unités rédactionnelles plus petites, soit d'un processus de réunion d'articles de genres différents en un ensemble rédactionnel plus grand. La plupart du temps, l'hyperstructure occupe l'espace d'une ou de deux pages rédactionnelles et est accompagnée d'éléments péritextuels.¹³⁵ Le dossier, en revanche, se réfère à un ensemble d'articles de genres différents mais de la même importance¹³⁶ qui portent sur le même sujet et qui s'étendent sur plusieurs pages du journal.

Le dossier apparaît souvent sous la forme d'un supplément intégré à l'intérieur du journal ayant sa propre structure et son propre titre. Le choix d'un journal de traiter la JIDF au sein d'une hyperstructure ou d'un dossier atteste son intention à privilégier ce sujet en termes quantitatifs ainsi que qualitatifs ; dans un premier temps, en termes quantitatifs, vu que traiter un sujet dans une hyperstructure présuppose un certain nombre d'articles au même sujet ; dans un deuxième temps, en termes qualitatifs, puisque l'hyperstructure ou le dossier témoigne de la volonté du journal de mettre en valeur ce sujet par sa mise en forme et en page et en le traitant séparément du reste des articles. Ainsi, dans le tableau de base, chaque fois qu'un article faisait partie d'une hyperstructure ou d'un dossier, nous l'avons noté dans une parenthèse, afin de rendre compte finalement du nombre des hyperstructures et des dossiers que chaque journal a dédiés à la JIDF.

L'étude des genres privilégiés pour le traitement médiatique de la JIDF d'une période à l'autre et d'un quotidien à l'autre est significative à partir du moment où elle révèle les traits spécifiques (de nature énonciative, pragmatique et stylistique à la fois) de chacun des genres qui sont utilisés par la presse écrite. Or, il nous a paru que l'établissement d'une typologie des genres plus générale serait plus opératoire en fonction de notre objet de recherche à cette phase de notre analyse.

¹³⁵ Sur l'hyperstructure voir notamment Gilles Lugrin, « Le mélange des genres dans l'hyperstructure », *Semen* n° 13, pp. 65-96.

¹³⁶ Comme Y. Agnès signale « les genres, donc, n'ont pas la même importance » (Y. Agnès, *op.cit.*, p.199). Ainsi, même si la classification des genres en fonction de leur importance varie d'un manuel à l'autre, il est généralement admis qu'il y a des genres « primaires » et des genres « secondaires ».

Il y a plusieurs typologies des genres selon la nature des critères retenus. La division classique entre « genres d'information » et « genres de commentaire » ne nous a pas paru adéquate. Dans un premier temps, parce qu'elle sépare de façon absolue « information » et « commentaire », alors que nous considérons que, quant à la presse, il n'y a pas d'information sans commentaire (même implicite), de la même façon qu'il n'y a pas de commentaire sans information. On ne peut donc pas parler d' « articles d'information » et d' « articles de commentaire », mais d'articles où la dominante est l'information (sans exclure le commentaire) et d'articles où la dominante est le commentaire (sans exclure l'information).

Dans un deuxième temps, parce que la division entre information et commentaire repose sur un critère thématique puisqu'elle relève plutôt du contenu de l'article ; or, retenir un critère qui relève plutôt de la thématique et pas de modes discursifs ne nous a pas paru adéquate. « Étant donné le point de vue spécifique de l'analyse du discours, elle ne peut se contenter de typologies purement linguistiques ou purement situationnelles », ¹³⁷ nous étions obligés de privilégier tel ou tel ancrage pour l'établissement d'une typologie des genres. Ainsi, nous nous sommes appuyés sur un ancrage plutôt linguistique, en mettant en œuvre comme critère le degré d'engagement de l'énonciateur comme celui-ci est attesté à travers son inscription dans le discours.

Nous avons donc privilégié une catégorisation explicitée par Moirand, qui reformule en termes énonciatifs ce clivage entre « information » et « commentaire » : il s'agit de la distinction entre « genres à énonciation objectivée » et « genres à énonciation subjectivée ». ¹³⁸ Les premiers désignent les genres dont le degré d'engagement de l'énonciateur est minimalisé puisqu'il se contente de rapporter de façon linguistiquement neutre, dans la mesure du possible, une information sans laisser de traces énonciatives dans la matérialité du discours et sans manifester ses propres évaluations. Les « genres à énonciation subjectivée » regroupent ces genres qui se distinguent par l'inscription de leur énonciateur dans la matérialité discursive, lequel exprime son point de vue subjectivé sur l'information qu'il rapporte. ¹³⁹ Cette

¹³⁷ P. Charaudeau/D. Maingueneau, op.cit., p. 596.

¹³⁸ Sophie Moirand, « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *Semen* n° 13, op. cit., pp. 97-117.

¹³⁹ Précisons que ces définitions décrivent une classification idéale des articles telle qu'elle devrait être selon les paramètres de leur définition. Dans la pratique, comme nous l'avons signalé ci-dessus, le point de vue subjectivé est imbriqué dans l'information et *vice versa* de sorte que, en réalité, nous ne

distinction correspond également à celle élaborée par Charaudeau entre « événement rapporté » et « événement commenté ».¹⁴⁰

Ainsi, nous rangeons dans la première catégorie des genres tel que la brève, l'article de reprise, l'annonce d'événement, le communiqué, le compte rendu, les pages pratiques, l'enquête et la revue de presse, qui désignent des articles plus ou moins factuels, dans le sens où ils sont centrés sur des événements sans comporter des marques formelles de leur énonciateur. Dans la deuxième catégorie sont regroupés des genres tel que le billet de commentaire, l'éditorial, l'article réactif, la libre opinion, l'écho, l'analyse, le dessin de presse, genres dont l'énonciateur s'inscrit dans le discours en exprimant un point de vue sous forme de commentaire.¹⁴¹

Ainsi, outre l'étude de l'usage de chacun des genres séparément, nous les avons également étudiés en groupes ; nous avons donc examiné l'usage des genres « à énonciation subjectivée » et « à énonciation objectivée » pendant chaque période afin d'examiner quelle est la dominante de chaque période et sous quel angle choisissent les quotidiens de couvrir l'événement de la JIDF.

A.2.3.2.1.4. Le lien avec la JIDF

Le lien de l'article avec la JIDF se définit, comme nous l'avons précisé ci-dessus dans le chapitre du « corpus », en fonction du double critère de la présence ou l'absence de la formule « Journée Internationale de la femme » et de la présence ou l'absence d'une thématique liée à la JIDF. De cette catégorisation découle une typologie des articles en fonction de leur lien avec la JIDF qui est porteuse du sens en ce qui concerne le mode de traitement de l'événement.

Dans cette optique, nous avons procédé à la quantification des articles appartenant aux différentes catégories (A^1 , A^2 , B, $C \rightarrow A^1$, $C \rightarrow A^2$ et D) afin de saisir les traits spécifiques du traitement médiatique de la JIDF comme ceux-ci relèvent de

puissions parler que des genres « à prétention d'énonciation objectivée » et des genres « à prétention d'énonciation subjectivée ».

¹⁴⁰ P. Charaudeau, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005, p. 122.

¹⁴¹ Notons que les genres ne sont pas dotés *a priori* d'une énonciation objectivée ou subjectivée et que c'est la pratique professionnelle qui a débouché à les attribuer un tel caractère. Il se peut pourtant que le matériel discursif d'un genre se caractérise tantôt d'une énonciation objectivée tantôt d'une énonciation subjectivée. Tel est le cas d'ailleurs des genres qui ne sont pas incluses dans la liste précédente.

la combinaison entre la présence de la formule et la présence d'une thématique liée à la JIDF. D'une telle catégorisation, nous avons pu tirer des conclusions concernant l'intention d'un dispositif médiatique de traiter l'événement en tant que tel en se référant à ses origines historiques, de l'utiliser comme occasion ou cadre de référence pour évoquer d'autres thématiques, de traiter la question féminine dans un cadre plus large que celui imposé par la JIDF, où même d'éviter sa dénomination lors du traitement d'un événement ayant trait à la JIDF.

A.2.3.3. L'analyse énonciative

Les méthodes relevant de l'analyse de contenu nous aident à rendre opératoires certaines variables qui se transforment au cours des années afin de pouvoir les mesurer de façon objective. Néanmoins, comme le signale Maingueneau, « il n'existe pas de Méthode suprême, mais une panoplie d'approches qui vont capter des propriétés différentes du corpus » d'où dérive d'ailleurs l'intérêt « à corriger ou à affiner les conclusions d'une méthode en recourant à une autre ».¹⁴² De ce point de vue, ce qui pourrait être significatif de la différente médiatisation de la JIDF au cours des années ne relève pas seulement de la régularité de l'utilisation de certains thèmes, genres, et autres éléments examinés lors de l'analyse de contenu. Ainsi, nous avons procédé, dans un deuxième temps, à l'étude d'autres indicateurs qui constituent également des porteurs de sens et qui sont déterminants pour la formation du cadrage interprétatif de l'événement.

Pour ce faire, il a fallu introduire dans notre méthodologie des éléments d'analyse portant sur les procédés énonciatifs inscrits dans la matérialité discursive. Ainsi afin de saisir les caractéristiques d'ordre plutôt linguistique de la médiatisation de l'événement, nous nous sommes appuyés sur la linguistique énonciative. Notre but était de rechercher les positionnements différenciés des locuteurs sous-jacents aux différentes formes linguistiques utilisées lors du traitement de l'événement.

Parmi la variété des façons de conceptualiser et d'appréhender l'énonciation, nous adhérons à l'idée selon laquelle « l'acte d'énonciation est alors compris comme un acte de production et de reconnaissance interprétative des énoncés et tout énoncé est regardé comme une forme qui est la trace des opérations qui sont à l'origine de sa

¹⁴² D. Maingueneau, op.cit., 1991, p. 70.

construction ». ¹⁴³ Dans cette perspective, chaque énoncé se présente comme le résultat d'une série d'opérations qui contribuent à sa construction et dont on peut relever des traces dans la matérialité de l'énoncé. Parmi ces opérations de divers ordres, nous avons examiné en l'occurrence, les opérations de modalisation qui, d'après Maingueneau, désignent « l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé, attitude qui y laisse des *traces* de divers ordres ». ¹⁴⁴ Dans ce sens, les opérations de modalisation désignent la façon dont le sujet parlant s'engage, s'implique dans son énoncé et contribue ainsi à la configuration des représentations et à la construction des valeurs référentielles.

Nous considérons par ailleurs que l'activité discursive doit être vue et appréhendée dans son cadre et dans son contexte. Ainsi, le discours est analysé à l'aide d'une série de facteurs extralinguistiques qui influencent sa forme. En d'autres termes, nous considérons que le langage élabore une façon de percevoir la réalité à travers les représentations et les interprétations qu'il permet de construire et qui contribuent à sa signification. Au-delà donc d'une analyse qui porte sur le contenu propre du discours médiatique, nous avons pris en compte certains procédés énonciatifs qui participent à la constitution de la JIDF en événement médiatique, ainsi qu'à la configuration de sa représentation, mise en circulation au sein de l'espace public hellénique.

Par conséquent, en faisant usage des concepts de l'analyse du discours, notre intérêt s'est focalisé sur les modalités énonciatives caractéristiques du traitement médiatique de la JIDF pendant chaque période et au sein de chaque dispositif médiatique. Lors d'une telle démarche, comme Krieg-Planque le précise, « ce sont en général avant tout des formes, des marques, des signes, des procédés, des opérations... bref du linguistiquement descriptible, qui attire l'attention ». ¹⁴⁵

L'objectif de ce chapitre est donc d'abord de recenser les positionnements exprimés et les jugements portés sur l'existence propre et la signification de la JIDF en tant qu'événement. Devrait-il exister une JIDF ? Pourquoi ? De quelle façon cette Journée est-elle qualifiée ? En quels termes ? Par quels procédés discursifs et pour

¹⁴³ Dominique Ducard, *Entre grammaire et sens. Etudes sémiologiques et linguistiques*, Paris, Ophrys, 2004, p. 45.

¹⁴⁴ D. Maingueneau/P. Charaudeau, op.cit., p. 382.

¹⁴⁵ Alice Krieg-Planque, « Travailler les discours dans la pluridisciplinarité. Exemples d'une 'manière de faire' en analyse du discours », dans S. Bonnafous/M. Temmar, op.cit., p. 68.

quelles raisons ? Que révèlent ces choix énonciatifs en ce qui concerne l'engagement des locuteurs au sujet de la JIDF ?

Nous avons étudié les formes linguistiques envisagées dans leurs caractéristiques énonciatives, comme indices des positionnements différenciés des locuteurs par rapport au sujet étudié, perspective rappelée par Kerbrat-Orecchioni : « *Nous considérons comme faits énonciatifs les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce qu'avec Benveniste nous appellerons 'la subjectivité dans le langage'. Nous nous intéresserons donc aux seules unités 'subjectives' (qui constituent un sous-ensemble des unités 'énonciatives')* ». ¹⁴⁶

Au niveau proprement méthodologique, en adoptant l'idée qu'« un même raisonnement peut servir des idées opposées, une même idée peut s'insérer dans des raisonnements différents », ¹⁴⁷ nous considérons qu'il en va de même pour chaque procédé énonciatif : un procédé énonciatif peut servir pour transmettre des idées opposées de la même façon qu'une même idée peut être transmise à travers des procédés énonciatifs différents. Partant de cette idée, nous avons organisé cette partie de l'analyse sur la base du regroupement des différentes prises de positions que les médias adoptent face à l'existence de la JIDF et de l'étude de leurs raisonnements.

Afin de dégager ces positions, nous avons choisi comme point d'entrée dans le matériel discursif les opérations énonciatives qui sont mises en œuvre lors du traitement médiatique de la JIDF. Pour ce faire, nous avons étudié tous les phénomènes énonciatifs qui sont mis en œuvre pour servir chacune des positions prises, et non comment chaque phénomène énonciatif est utilisé pour servir de positions différentes. Après, donc, repassant en revue l'intégralité de notre corpus, nous avons sélectionné les passages des articles qui sont, selon notre point de vue, les plus représentatifs des prises de position de la part des locuteurs. De ce point de vue, nous adoptons l'idée de Charaudeau qui, à propos de son analyse qualitative du conflit en ex-Yougoslavie, signale que : « D'ordre qualitatif, cela veut dire sur le plan méthodologique que, postulant que les phénomènes socio-langagiers sont récurrents et distribués de façon relativement homogène, l'on travaille à partir d'un corpus-échantillon, c'est-à-dire un ensemble de textes qui sont considérés comme

¹⁴⁶ Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 36.

¹⁴⁷ P. Charaudeau, « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 1, 2008 (disponible sur <http://aad.revues.org/index193.html>, dernière consultation 09/08/2010).

potentiellement représentatifs d'une classe dont les traits définitoires sont posés par hypothèse ».¹⁴⁸

Notre choix d'avoir comme point d'entrée les prises de positions et les qualifications de la JIDF, et de regrouper et d'analyser les phénomènes énonciatifs qui sont utilisés lors du développement de ces positions, est d'ordre proprement épistémologique et méthodologique. Amossy fait à ce titre une distinction opératoire entre deux types de travaux : « D'un côté, on trouve les travaux qui se développent dans le cadre des sciences du langage et dont l'objectif premier est de dégager et de décrire des fonctionnements discursifs. De l'autre côté, se situent les travaux qui s'inscrivent dans le cadre d'autres disciplines : recherches en Communication, Etudes littéraires, Histoire, Sciences politiques ».¹⁴⁹

Rappelons que, en s'insérant dans une visée communicationnelle, notre recherche a comme objectif d'examiner la façon dont la JIDF est médiatiquement traitée –et par conséquent, les facteurs qui interviennent quant à la définition des paramètres de sa médiatisation – en recourant à des notions de l'analyse énonciative, utile pour répondre à un questionnement qui n'est pas d'ordre proprement linguistique.

Nous clôturons donc cette partie méthodologique en exploitant les caractéristiques principales de cette analyse énonciative, mise en œuvre dans le troisième chapitre de chacune des deux parties de notre étude. Plus précisément, nous nous sommes limités dans un premier temps à l'étude des opérations de légitimation, et, dans un deuxième temps, à l'étude des opérations d'évaluation: les premières se réfèrent à la validation de ce qui est asserté, correspondant à la légitimation de l'état des choses, alors que les deuxièmes impliquent une évaluation qualitative de l'état des choses à travers des qualités et des valeurs de divers ordres qui sont porteurs d'un jugement appréciatif ou dépréciatif de la part de l'énonciateur.¹⁵⁰ Enfin, nous avons procédé à une analyse de l'usage énonciatif de certains termes qui apparaissent en co-occurrence avec la formule de la « Journée Internationale de la femme » et qui sont significatifs du cadrage interprétatif accordé à l'événement.

¹⁴⁸ P. Charaudeau et alii, op.cit., p. 34.

¹⁴⁹ Ruth Amossy, « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 1, 2008 (disponible sur <http://aad.revues.org/index200.html>, dernière consultation 09/08/2010).

¹⁵⁰ Pour plus d'informations sur la théorie des opérations énonciatives, voir Antoine Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, T. 1, Paris, Ophrys, (1990) 2000.

A.2.3.3.1. La légitimation de l'événement

En abordant la légitimation de l'événement, ce qui nous intéresse en premier lieu, ce sont les prises de position qui sont exprimées à l'égard de l'existence d'une Journée Internationale de la femme. Faut-il une JIDF ? Et pourquoi ? Un tel questionnement entraîne effectivement une action discursive qui se résume à la prise d'une position *pour* ou *contre* une JIDF et à la justification de cette position. De cette façon, le discours médiatique, même s'il n'a pas une visée proprement persuasive, dans le sens où il ne s'énonce pas exclusivement dans le but de persuader, revêt toutefois d'une dimension argumentative.

Dans cette perspective du développement d'une stratégie communicationnelle pour la légitimation de l'événement de la JIDF, nous avons étudié les prises de position par les différents locuteurs vis-à-vis de l'événement de la JIDF. D'après Morin « chaque écriture porte, outre l'éventuelle argumentation politique qui lui est propre, une prise de position élémentaire que le lecteur capte comme le signe original du journal, sa raison d'être face à l'événement ».¹⁵¹ Ce sont ces prises de position qui nous intéressent, et par extension, les motifs qui les provoquent et qui sont significatifs des stratégies communicationnelles propres à chaque quotidien.

La légitimation de l'événement s'effectue à travers « une triple activité discursive » qui comprend, selon Charaudeau, la problématisation, le positionnement et le raisonnement.¹⁵² La problématisation consiste en la définition du sujet, à savoir du domaine thématique, dont il est question, et en la mise en évidence de la raison pour laquelle ce sujet constitue une raison de problématisation. Le positionnement se réfère à l'activité discursive qui désigne la prise d'une position de la part de l'énonciateur face à la question soulevée lors de la problématisation. Le raisonnement constitue le noyau central de l'argumentation explicite de l'énonciateur et concerne la justification de la prise d'une position. Ce sont ces trois activités qui contribuent à la légitimation d'un état de fait.

En ce qui concerne notre objet d'étude, lors de l'activité discursive de la problématisation, ce qui se trouve au centre de l'intérêt est l'événement de la JIDF et la question posée concerne la pertinence de son existence. « Devrait-il exister une Journée Internationale de la femme ? » est la question souvent formulée de façon

¹⁵¹ Violette Morin, *L'écriture de presse*, Québec, Presses Universitaires de Québec, 2003, p. 32.

¹⁵² P. Charaudeau, op.cit, 2008, pp. 27-33.

explicite.¹⁵³ Les opinions exprimées oscillent entre deux pôles : un pôle qui cumule les positions défendant l'existence d'une JIDF, et son pôle opposant qui se compose des opinions réfutant l'utilité de l'existence d'une telle journée. Comme le précise de façon caractéristique Charaudeau, le sujet « pourra argumenter soit en faveur d'une position (il est pour) ; soit en défaveur d'une position (il est contre) ; soit en faveur de l'une et parallèlement en défaveur de l'autre, cela dépendra des enjeux du sujet argumentant ».¹⁵⁴ Le raisonnement consiste en un développement d'une justification adéquate pour soutenir la pertinence et l'utilité de l'existence d'une JIDF, ou bien le contraire.

Afin de relever le raisonnement correspondant à ces prises de position, nous avons examiné en même temps l'argumentation qui est utilisée chaque fois pour les appuyer. Avec Amossy, nous considérons que tout discours, même s'il ne se déclare pas proprement argumentatif et n'a pas une visée explicitement persuasive, vise à agir sur la conception que l'interlocuteur se fait de la réalité sociale. Nous appréhendons donc l'argumentation dans un sens plus large dans la mesure où l'action d'argumenter consiste à « chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête (à l'interlocuteur), en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en proposant de nouvelles ».¹⁵⁵ Ainsi, le discours médiatique portant sur la JIDF comporte une dimension argumentative dans le sens où il essaie de faire prévaloir certaines représentations de l'événement au détriment d'autres. Nous avons analysé, par conséquent, l'argumentation dans le cadre d'analyse du discours à partir du moment où « l'argumentation est indissociable du fonctionnement global du discours, et doit de ce fait être étudiée dans le cadre de l'analyse du discours ».¹⁵⁶

¹⁵³ Cette question peut pourtant parfois être omise, puisque la prise d'une position et le développement d'une argumentation en sa support présuppose la formulation d'une telle question dont les traces se trouvent dans la matérialité discursive.

¹⁵⁴ P. Charaudeau, op.cit., 2008, p. 8.

¹⁵⁵ Jean-Blaize Grize, *Logique et langage*, Paris, Ophrys, 1990, p. 40.

¹⁵⁶ Ruth Amossy, op.cit., 2008. La même idée est défendue par Charaudeau qui conclut qu' « on n'a plus de raison de séparer analyse de l'argumentation et analyse de discours. La première est incluse dans la seconde comme l'un des moyens de procéder à l'analyse de tous les processus discursifs qui interviennent dans la co-construction du sens à laquelle se livrent les partenaires, dans une visée d'influence » (P. Charaudeau, op.cit., 2008). Signalons que cette conception de l'argumentation comme faisant partie intégrante de l'analyse du discours est l'idée centrale diffusée par cette revue électronique dont le titre « Argumentation et Analyse du Discours » est significatif de son tendance à les traiter comme deux problématiques convergentes.

A.2.3.3.2. L'évaluation de l'événement

Comme le signale Maingueneau « un discours tenu à partir d'un certain positionnement sera particulièrement persuasif si, au lieu de porter explicitement un jugement de valeur, il crée par l'ensemble de son énonciation un univers textuel dans lequel certains termes se trouvent amenés de manière en quelque sorte naturelle à prendre certaines valeurs ». ¹⁵⁷ Pour importante donc que soit la légitimation de la JIDF, ce sont aussi les opérations d'évaluation qui dévoilent les jugements appréciatifs face à l'événement et qui témoignent d'une dimension argumentative indirecte et inavouée du discours. Nous avons donc examiné les procédés énonciatifs qui sont porteurs des jugements appréciatifs et qui contribuent à la qualification de l'événement sur l'axe des valeurs des divers ordres telles que, à titre d'exemple, bon/mauvais, utile/inutile, revendication/commémoration, commémoration/fête, féminin/féministe, privé/public.

Dans ce contexte, nous avons étudié dans un premier temps deux procédés énonciatifs importants qui fonctionnent comme lieux d'inscription de jugements de leur énonciateur : la dénomination et la désignation de la JIDF. Dans un deuxième temps, d'autres phénomènes énonciatifs nous ont permis de relever le positionnement énonciatif du locuteur à l'égard de l'objet dénoté : les adjectifs subjectifs utilisés pour qualifier la JIDF, la substitution lexicale lors de sa mention et, en général, les différents types de modalisateurs qui contribuent à l'évaluation de l'événement.

A.2.3.3.2.1. La désignation et la dénomination de l'événement

Une nomination ou une désignation n'est pas tout simplement un effort de description de la réalité, c'est à la fois et surtout un effort d'imposition d'un certain point de vue sur cette réalité. Etant donné qu'une même réalité, une même chose, un même événement peuvent être décrits à l'aide de divers termes, nous considérons que le choix d'un terme parmi le stock lexical dont dispose un énonciateur implique une option évaluative de la part de l'énonciateur qui essaie de mettre à jour sa propre conception de la réalité. Comme le signale Kerbrat-Orecchioni « on s'aperçoit que

¹⁵⁷ D. Maingueneau, op.cit., 1991, p. 122.

même ces dénominations ‘objectives’ sont ‘subjectives’ dans la mesure où il existe toujours plusieurs unités lexicales qui, sans être synonymes, peuvent jouer ce rôle dénommatif, étant donné que tout objet est constitué d’un ensemble quasiment illimité de propriétés dont certaines seulement seront retenues sous forme de sèmes par l’unité signifiante adoptée. Dénommer c’est choisir au sein d’un paradigme dénommatif (...). C’est orienter dans une certaine direction analytique ».¹⁵⁸

Nous avons donc examiné la désignation et la dénomination de la JIDF dans la mesure où elles constituent un lieu d’inscription des jugements évaluatifs que les énonciateurs portent sur l’événement. Nous envisageons de les rapporter aux énonciateurs qui les utilisent afin de vérifier dans quelle mesure ils obéissent à une certaine stratégie argumentative. Dans un deuxième temps, nous avons étudié l’évolution de la désignation et de la dénomination de l’événement d’une période à l’autre. Notre but consiste à suivre le fil de l’évolution de la représentation de la JIDF dans la presse telle qu’elle s’inscrit matériellement dans les formules utilisées.

N’ayant pas d’existence officielle avant sa dénomination, il s’avère que l’événement qui est désigné en tant que « Journée Internationale de la femme » s’officialise lors de sa déclaration. C’est donc l’acte dénommatif de la JIDF qui lui donne une existence dans une visée pragmatique, soit en 1910 lors de la Deuxième Conférence Socialiste soit en 1977 lors de l’acte déclaratif de l’ONU. Pourtant, la formule « Journée Internationale de la femme » ne décrit pas seulement la Journée institutionnalisée et nommée par l’ONU ou par la Deuxième Conférence Socialiste (peu importe à ce moment-là l’origine historique choisie) ; elle dépasse les bornes limitées de ce qu’elle désignait ou était destinée à désigner initialement, et devient un rappel d’une série d’événements qui ont précédé et qui ont contribué à la constitution de ce qui est finalement décrit en tant que « Journée Internationale de la femme ». Elle devient à ce titre événement-noyau qui éclate pour former une série d’autres événements. Nous avons donc affaire à ce que Moirand caractérise comme « mot-événement », dans le sens où il s’agit d’un mot qui fonctionne comme « un rappel de ces événements plutôt que comme des signes renvoyant à ce qu’ils désignent ».¹⁵⁹

Le paradoxe réside sur le fait qu’il n’existe pas de terme d’origine, c’est-à-dire, de terme initial amplement reconnu comme tel et par la suite reformulé. Si l’on considère en tant que tel le terme utilisé dans le texte déclaratif de l’ONU, il apparaît

¹⁵⁸ C. Kerbrat-Orecchioni, op.cit., p. 141.

¹⁵⁹ S. Moirand, op.cit., 2007, p. 56.

que les reformulations qui en découlent n'ont pas grande affinité avec le terme initial : « Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale ». Cela veut dire que la dénomination de la JIDF, depuis son institutionnalisation officielle par l'ONU en 1977, commence à devenir indépendante, de telle façon que, déjà en 1980, les variantes qui sont utilisées pour la décrire sont nombreuses.¹⁶⁰

Si à ces variantes nous ajoutons aussi celles qui comportent les mêmes unités lexicales se démarquant par l'usage de la première lettre en majuscule ou minuscule, la variété des formules est remarquable.¹⁶¹ Cette variété affiche l'absence de la part des quotidiens d'un consensus sur la dénomination de l'événement, qui ne semble pas être considérée comme un sujet de controverse capable de provoquer le développement d'une problématisation sur le choix d'unité lexicale désignant l'événement. Ainsi, la dénomination de la JIDF ne devient-elle à aucun moment du traitement médiatique un sujet de débat public ou un objet de métadiscours. Or, l'utilisation régulière d'une formule spécifique selon la période examinée ou le média étudié laisse entendre qu'il s'agit d'un enjeu de valeur argumentative implicite et inavouée, que chaque quotidien exploite pour tenter de faire prévaloir sa propre définition, description et signification de l'événement.

Lors de l'opération dénominative, nous distinguons deux types différents de reformulation de la formule initiale : la dénomination, qui est le résultat d'un acte dénominatif préalable découlant souvent d'un acte de baptême, et la désignation, qui se réfère aux attributs et aux habitudes associatives qui sont liés à l'événement et qui sont stabilisés au cours des années. Autrement dit, selon Mortureux, nous distinguons parmi les « reformulants » deux types, « les premiers, qui, au sens strict, proposent des reformulations (plus ou moins définitionnelles), et les autres qui constitueraient le paradigme désignationnel ».¹⁶²

¹⁶⁰ Il est significatif qu'actuellement la JIDF apparaît sur le site de l'ONU avec deux formules distinctes : une faisant mention à la dénomination initiale apparaissant dans le texte intégral et une deuxième qui est la formule récurrente. Ainsi, le site se réfère à la « Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale ou Journée internationale de la femme (8 mars) » (voir <http://www.un.org/fr/events/observances/days.shtml>, dernière consultation 13/06/2010).

¹⁶¹ Les formules portant le mot « Journée » ou « femme » avec la première lettre en majuscule ou minuscule ne constitueront pas l'objet de notre étude.

¹⁶² M.-F. Mortureux, « Paradigmes désignationnels », *Semen* n° 8, Configurations discursives, p. 130. Pour plus d'information sur la différence entre « dénomination » et « désignation » voir Sophie Moirand, « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots » dans *Dialogisme et nomination*, Université Paul Valéry-Montpellier 3, pp. 27-61.

Les différentes formes de dénomination que nous avons retenues découlent d'une paraphrase de la formule « Journée Internationale de la femme » qui repose sur les choix éventuels suivants :

-l'utilisation de l'adjectif « Internationale » ou « Mondiale » pour qualifier l'événement

-la qualification nominale de l'événement en tant que « journée » ou « fête »

-la substitution de la dénomination considérée dominante (« Journée Internationale de la femme ») par la date de sa célébration « le 8 mars » qui aboutit, à l'aide de la métonymie, à devenir une formule dénominative de l'événement en tant que telle¹⁶³

-l'utilisation du nom « femme » au singulier ou au pluriel

La désignation découle de l'utilisation d'une périphrase qui décrit en détail, à l'aide de désignations évaluatives et d'énumérations de certaines caractéristiques, ce qu'on entend par la formule « Journée Internationale de la femme ». Les désignations découlent des syntagmes adjectivaux ou nominaux qui sont attribués à la JIDF et qui soit la qualifient soit proposent des versions historiques de son institutionnalisation et de ses origines, lesquelles nous considérons qu'elles sont argumentativement orientées afin de servir le but de chaque journal. Ces syntagmes font parfois à tel point partie intégrante de sa dénomination, que l'on les considère comme « formules dénominatives » figées, dérivées d'un acte initial de baptême.

De ce fait, il en résulte la difficulté de faire pratiquement la distinction entre « dénomination » et « désignation ». Or, nous considérons qu'une désignation se transforme en « formule dénominative » à partir du moment où les syntagmes adjectivaux et nominaux attribués à la JIDF, grâce à leur usage récurrent, sont stabilisés et constituent un point de référence stable de la formule dénominative. Ainsi, au niveau méthodologique, pour chaque dispositif médiatique nous avons examiné d'abord les formules proprement dénominatives, tout en procédant à celles qui relèvent plutôt de la désignation.

Les tableaux de base figurant en annexes permettent de mettre à jour le paradigme désignationnel du référent de la JIDF, autrement dit « l'ensemble des

¹⁶³ A propos de l'utilisation d'une date comme une formule dénominative d'un événement, voir la revue *Mots. Les langages du politique*, n° 87, juillet 2008, « Chrononymes. La politisation du temps ». Paul Bacot définit le « chrononyme » comme « une expression, simple ou complexe, servant à désigner en propre une portion de temps que la communauté sociale appréhende, singularise, associe à des actes censés lui donner une cohérence, ce qui s'accompagne du besoin de la nommer » (Paul Bacot et alii, « Chrononymes. La politisation du temps », *Mots. Les langages du politiques*, n° 87, juillet 2008, p.5).

reformulations renvoyant à l'objet représenté par le terme spécialisé ». ¹⁶⁴ Comme le signale Mortureux, « la première tâche qui s'impose, une fois constitué le paradigme, c'est d'observer systématiquement, pour les décrire, les relations sémantiques reliant les vocables figurant dans les syntagmes relevés ». ¹⁶⁵ Dans cette optique, nous ne retenons de ces paradigmes que les reformulations dont l'usage récurrent nous semble correspondre à une stratégie discursive visant à mettre en évidence une certaine conception de la JIDF.

A.2.3.3.3. L'analyse énonciative des termes-clés de chaque période

Notre intérêt s'est également focalisé sur l'utilisation de certains termes qui apparaissent dans une grande proximité avec la formule « Journée Internationale de la femme » et qui se transforment de cette façon en termes-clés de chacune des deux périodes étudiées. En nous penchant sur l'utilisation de ces termes, nous avons exploité leur usage énonciatif tout au cours de chaque période. Notre objectif est de vérifier quelles sont les significations que ces termes acquièrent, vu que les « (...) mots, phrases... changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient », ¹⁶⁶ et quelle interprétation de la JIDF est avancée à travers leur utilisation énonciative.

Plus précisément, nous avons examiné l'usage des trois termes qui apparaissent dans une grande proximité avec la JIDF et qui sont pour nous significatifs de son traitement médiatique : en ce qui concerne les années 1980-1985, nous avons étudié l'usage énonciatif des adjectifs « féminin » et « féministe », alors que pour la période 2000-2005, c'était le verbe « célébrer » qui a capté notre attention. Nous sommes donc partis du principe que ces termes sont représentatifs du débat public qui se déroule pendant chaque période autour de la question féminine et de la JIDF, dans la mesure où ils condensent une masse considérable de discours sociaux qui sont prononcés à ce sujet.

¹⁶⁴ S. Moirand, op.cit., 2007, p. 23. M.-F. Mortureux désigne le paradigme désignationnel comme « la liste des 'syntagmes (en général nominaux, parfois verbaux) fonctionnant en coréférence avec un vocable initial dans un discours donné » (voir M.-F. Mortureux, op.cit., p. 123).

¹⁶⁵ M.-F. Mortureux, op. cit., p. 131.

¹⁶⁶ D. Maingueneau, op.cit., 1991, p. 92.

Nous avons ainsi suivi les jeux sémantiques qui sont mis en évidence et qui se réfèrent aux différents sens que ces termes acquièrent au cours de leur circulation dans le discours médiatique portant sur la JIDF. Il s'agit des deux termes qui sont repris régulièrement et qui méritent une étude de leur contenu sémantique et des différences de sens qui conduisent un énonciateur à choisir de les utiliser.

Ainsi ces termes se transforment en lieu d'inscription des interprétations et des controverses qui se déroulent à l'époque au sujet de la question féminine et de la JIDF. Comme Krieg-Planque le signale, « (...) la façon dont les commentateurs prennent position sur le vocabulaire est révélateur de leur position partisane dans le conflit, ou tout simplement de leur position politique au sens large. (...) L'usage ou le non-usage de telle ou telle lexie est souvent révélateur de la position politique de son utilisateur ».¹⁶⁷ Dans ce sens, ce qui nous intéresse lors de l'emprise d'une telle analyse n'est pas le vocabulaire en tant que tel, mais le vocabulaire dans la mesure où son utilisation révèle les positionnements idéologiques de ses locuteurs, et, par conséquent, répond à des questions d'ordre sociopolitique.

En ce qui concerne les adjectifs « féminin » et « féministe », il s'agit d'un conflit au sujet de l'interprétation de l'événement et des pratiques qui s'y relatent. Ainsi, le fait que les deux adjectifs apparaissent très fréquemment dans une grande proximité avec le syntagme « Journée Internationale de la femme » - en qualifiant soit l'événement en tant que tel, et tout ce qu'il suscite, soit les acteurs qui y participent - rend leur emploi significatif du conflit interprétatif qui se déroule ainsi que des positions politiques adoptées par les énonciateurs face au sujet. Dans ce cadre s'intègrent les questions suivantes : la JIDF est-elle finalement une célébration « féministe » ou une célébration « des femmes » ? Comme le note d'ailleurs Maingueneau « toute archive a le pouvoir d'affecter des appréciations à des termes susceptibles d'usages neutres ».¹⁶⁸ Tels sont les adjectifs « féministe » et « féminine », dont nous expliciterons les usages et les valeurs par la suite.

Pourtant, la faible fréquence de ces deux adjectifs pendant les années 2000-2005 – et surtout la quasi absence de l'adjectif « féministe » – ne nous a pas permis de poursuivre cette étude afin de vérifier l'évolution de leur usage et la façon dont la prédominance d'un adjectif ou de l'autre a pu fonctionner comme moyen

¹⁶⁷ Alice Krieg-Planque, « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Editions, 2003, p. 207.

¹⁶⁸ D. Maingueneau, op.cit., 1991, p. 119.

d'interprétation de la signification de la JIDF. Notons que la disparition de l'utilisation de ces deux adjectifs est en soi-même significative de l'interprétation que la presse attribue à la JIDF pendant cette période et de l'affaiblissement de son caractère combatif.

Nous avons toutefois remarqué une co-occurrence du verbe /célébrer/ et de ses dérivatifs avec le syntagme de la JIDF pendant les années 2000-2005. Nous considérons que le moment au cours duquel le mot « célébrer » et ses dérivatifs apparaissent dans le discours médiatique constitue un moment critique pendant lequel l'interprétation de l'événement dans la presse écrite change. La JIDF est-elle interprétée et conçue en tant que journée de commémoration et de célébration officielle ou en tant que journée de fête et de divertissement ? Dans ce sens, nous cherchons à examiner le contenu sémantique que le verbe acquiert tout au cours de son utilisation et la façon dont celui-ci contribue à la mise en sens de la JIDF. Pour ce faire, nous avons examiné trois éléments : l'agent de l'action, le contenu sémantique de l'action et le complément du verbe.

PARTIE B : APPROCHE ANALYTIQUE

PARTIE B1. LES ANNÉES 1980-1985 : LA JIDF AU SERVICE DE LA LUTTE DES FEMMES

Chapitre B1.1. Le contexte sociopolitique : la période des grandes réformes

L'objectif de ce premier chapitre est d'étudier le contexte social, politique et économique de la période 1980-1985 afin de dégager les principaux traits qui forment le cadre historique au sein duquel le mouvement des femmes fit ses premiers pas dans la société hellénique. Restant fidèles au cadre théorique de l'analyse du discours qui « s'attache au mode de fonctionnement du texte en tant qu'objet socio-historique et pas simplement linguistique », ¹⁶⁹ notre but est d'essayer de discerner dans quelle mesure le contexte sociopolitique contribue à la définition du traitement médiatique de la JIDF.

Il est opportun de souligner que nous considérons l'histoire du mouvement hellénique des femmes en tant que fil des événements qui sont relatés et qui marquent une évolution (sans attribuer au terme « évolution » une valeur évaluative); de là émerge la nécessité d'étudier le phénomène dans sa continuité au lieu d'isoler et d'examiner ses caractéristiques principales seulement pendant les périodes de notre corpus. Sous cet aspect, le mouvement des femmes étant une initiative en évolution, nous estimons qu'afin de mieux pouvoir évaluer et comprendre son fonctionnement et son développement, nous devons tenir compte de tout ce qui a précédé la période qui nous intéresse en l'occurrence. Ainsi, avant de mettre en évidence les traits spécifiques du mouvement hellénique des femmes pendant cette première période, nous essaierons d'abord de donner un aperçu de la naissance du mouvement des femmes en Grèce et de son évolution jusqu'aux années '80, en essayant de ne pas entrer dans le détail, mais d'en esquisser seulement les moments critiques.

Le chemin que le mouvement des femmes a parcouru, depuis sa naissance, était en parallèle avec l'évolution et le développement du nouvel Etat, puisque ce fut l'Etat lui-même, à travers ses institutions, qui contrôlait les initiatives et l'action des mouvements sociaux tels que le mouvement des femmes. De ce fait, nous

¹⁶⁹ Claire Bélisle/Jean Bianchi/Robert Jourdan, *Pratiques médiatiques, 50 mots-clés*, Paris, CNRS Editions, 1999, p. 23.

effectuerons également un survol rapide sur le développement de l'Etat hellénique, en essayant de localiser les caractéristiques principales qui ont facilité ou, au contraire, gêné la naissance de la pensée féministe.

B1.1.1. Le mouvement hellénique des femmes : de sa naissance jusqu'en 1974

B1.1.1.1. Du fondement de l'Etat hellénique jusqu'à la première Guerre Mondiale (1829-1920)

Les premiers germes de la pensée féministe n'apparaissent en Grèce que plusieurs années après la libération du pays par l'occupation ottomane et le fondement de l'Etat hellénique en 1829, alors qu'en Europe, la pensée féministe naît dès la fin du XVIII^{ème} siècle. Les conditions sociopolitiques en Grèce ne permettent pas un tel développement, qui semble encore prématuré. L'existence d'un Etat libre et démocratique est d'ailleurs une condition sans laquelle la pensée féministe, voire un mouvement organisé, ne peut ni apparaître ni évoluer. Or, il est important de signaler qu'il ne s'agit en aucun cas d'une initiative organisée et régulière, fait qui oblige à ne pas encore parler de mouvement mais juste de la naissance de la pensée féministe.

Après le fondement de l'Etat hellénique, la relation inégale entre les sexes est légitimée au moyen des institutions qui sont créées. Dès le début du fondement du nouvel Etat, les femmes sont dépourvues de leurs droits civils, sociaux et politiques. Cette situation d'inégalité est favorisée par les conditions sociales, économiques et politiques qui imposent une relation hégémonique entre les hommes et les femmes.

La priorité du peuple est de maintenir toutes les caractéristiques de sa culture nationale qui pourraient contribuer au renforcement de son identité nationale. Le rôle inférieur des femmes au sein de la société hellénique fait partie intégrante de cette culture nationale qui doit être protégée et qui contribue de manière décisive à la constitution de l'identité nationale. Ainsi, pendant les premières décennies après le fondement de l'Etat hellénique, l'oppression des femmes constitue une donnée évidente et ne peut pas être mise en question. Les problèmes qu'affronte la société hellénique à cette époque-là (problèmes d'ordre économique, social, politique et

institutionnel) sont d'ailleurs si importants qu'ils ne permettent pas le traitement des problèmes perçus comme secondaires, comme celui de l'inégalité entre les sexes étant parmi les derniers. En d'autres termes, pendant une période (dès la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècle) où le pays s'implique dans des conflits pour libérer et annexer certaines provinces, la libération nationale s'avère une priorité au détriment de l'égalité sociale.

L'inégalité entre les sexes s'établit aussi institutionnellement. En 1844, la première Constitution de l'Etat hellénique est rédigée et mise en place. Cette Constitution prévoit l'adoption du suffrage universel auquel ont le droit de participer tous les hommes qui ont plus de 21 ans ; aucune mention pour les femmes. Il en est de même pour la première Constitution démocratique qui est mise en place en 1864 et qui conserve la même distinction, en excluant les femmes du processus démocratique des élections.

Ainsi, le nouvel Etat se fonde sur un caractère proprement patriarcal ; les femmes sont exclues non seulement de l'exercice de leurs droits politiques mais de toute relation avec le pouvoir. Comme Varika le signale : « De tous ces reclassements, qui élargissent et modifient radicalement les fonctions de l'espace public, les femmes étaient littéralement absentes ».¹⁷⁰ Pendant cette période, les femmes ne connaissent de changements considérables ni dans leur vie quotidienne ni au niveau de leur statut législatif. Elles acceptent passivement le rôle que la société patriarcale leur attribue, qui se limite à la sphère privée et, plus précisément, à la reproduction naturelle.

Après 1875, la mise en place des premières institutions transforme l'organisation sociale du pays et signale le passage d'une société agraire à une société de caractère plutôt capitaliste. Les changements au niveau économique et politique engendrent en même temps des changements au niveau social. Or, le fait que malgré tous ces changements, les femmes continuent à être dépourvues de leurs droits rudimentaires, tels que l'éducation et le travail, et maintiennent un rôle inférieur dans la société hellénique, semble paradoxal. Les institutions qui sont censées garantir la cohésion de la société hellénique contribuent finalement à leur oppression : la famille traditionnelle qui privilégie la domination masculine, la religion orthodoxe qui met en valeur le rôle inférieur de la femme au sein de la famille, et l'Etat patriarcal qui

¹⁷⁰ Eleni Varika, *Η Εξέγερση των Κυριών. Η Γένεση μιας Φεμινιστικής Συνείδησης στην Ελλάδα, 1833-1907 (La Révolution des Femmes. La Naissance d'une Conscience Féministe en Grèce, 1833-1907)*, Athènes, Katarti, 1996, pp. 44-45.

institutionnalise l'oppression des femmes au moyen du Droit Civil et d'autres organes institutionnels.

Malgré ces conditions qui ne sont pas favorables à la naissance d'une pensée féministe, coexistent des facteurs qui privilégient la prise de conscience de la part des femmes de leur rôle inférieur, et provoquent une action rudimentaire mais très importante pour la naissance et l'évolution du mouvement des femmes. Il s'agit de l'éducation, des organisations de charité et enfin de la littérature et de la presse, qui aident les femmes à prendre conscience qu'il existe des mécanismes privilégiant leur oppression et à trouver les moyens pour lutter contre et revendiquer leurs droits.

Mais l'activité qui contribue davantage à la naissance d'une conscience féministe concerne l'emploi des femmes dans la presse de l'époque. L'expression des femmes à travers les journaux et les magazines s'adressant à un public plus large que celui de la littérature, exerce une influence considérable au niveau de l'audience surtout féminine. La presse met en contact les femmes qui réalisent qu'elles partagent les mêmes problèmes, et, de cette façon, contribue à la formation de la conscience féministe.¹⁷¹

En général, il s'agit d'une période pendant laquelle les femmes subissent dans leur vie quotidienne les résultats d'une société organisée sur la base du pouvoir masculin. Dépourvues de tout droit civil, leur rôle se borne à la sphère privée du foyer familial et à la reproduction biologique. Or, il apparaît que certaines femmes bourgeoises, issues des couches plus aisées et ayant acquis une certaine éducation, prennent conscience du fait qu'elles constituent une catégorie sociale sous oppression, et essaient d'exprimer à travers les moyens de la littérature et de la presse un point de vue différent.

¹⁷¹ Parmi les publications de cette époque-là auxquelles participaient des femmes, le « Journal des Dames » (« *Εφημερίς των Κυριών* »), considéré comme la première publication de presse féministe, occupe une place centrale. Publié pour la première fois en 1887 par Kalliroi Parren, il était le premier magazine rédigé et lu exclusivement par des femmes. Il contenait des articles qui traitaient de plusieurs thématiques relevant de la question féminine, telles que l'émancipation des femmes d'un point de vue théorique, la place des femmes au sein de la société hellénique, le droit des femmes de travailler et de voter. Bien que les rédactrices du « Journal des Dames » ne mettaient pas en question leur nature féminine et adoptaient une position plutôt modérée en ce qui concerne leurs revendications, elles exprimaient toutefois leurs idées révolutionnaires sur l'abolition de l'oppression féminine et leur argumentation en faveur de l'égalité des sexes. Le « Journal des Dames » tient une place importante dans l'histoire du mouvement hellénique des femmes, puisque il a constitué le premier moyen que les femmes ont utilisé de manière systématique pour élaborer la pensée féministe et pour mobiliser les femmes dans un but commun. Pour un bilan synoptique sur l'histoire et le caractère du journal, voir E. Varika, op.cit., pp. 273-377.

B1.1.1.2. La période de l'entre-deux-guerres (1920-1936)

Nous pouvons parler de la naissance du mouvement hellénique des femmes pour la première fois pendant la période de l'entre-deux-guerres. Les efforts effectués jusqu'en 1920 concernaient la prise de conscience de la part des femmes que la pression qu'elles subissaient était imposée par une société patriarcale. Maintenant, les femmes réalisent que l'inégalité entre les sexes constitue une construction sociale qui pourrait être changée à travers la mobilisation organisée et massive. Ainsi, pendant cette période, le mouvement des femmes s'organise, envisage d'imposer sa présence à travers les revendications féminines et acquiert les caractéristiques propres d'un mouvement, à savoir une participation plus étendue et un but précis.

Même si les noyaux de l'oppression féminine, tels que la famille patriarcale, la religion et l'Etat, ne cessent d'exercer leur pouvoir sur les femmes, les transformations effectuées au sein de la société hellénique au niveau social et économique, débouchent sur une initiative plus organisée de la part des femmes. Le fait que, à cause de problèmes financiers, les femmes exercent désormais un métier de façon plus régulière que les femmes de la période précédente -tant dans le secteur privé que dans le secteur public- leur offre une indépendance qui sera le facteur décisif incitant les femmes à la revendication d'autres droits. De surcroît, le traitement inégal et les distinctions que les femmes subissent dans le cadre de leur métier, conduisent à une prise de conscience qu'elles doivent revendiquer leurs droits et que la seule façon de l'accomplir est de s'organiser et d'agir collectivement. C'est cette prise de conscience qui constituera le noyau de la naissance d'une mobilisation collective pour la revendication de l'égalité dans tous les domaines de la sphère publique.

Dans ce contexte, les conditions s'avèrent favorables à la naissance du mouvement hellénique des femmes. Ainsi, la période de l'entre-deux-guerres est la période qui marque le début d'un mouvement des femmes ayant ses propres caractéristiques et sa propre identité. La preuve d'une telle transformation est la création des premières organisations féministes, qui, malgré le faible nombre des participantes au début, parviennent au fur et à mesure à attirer et à mobiliser plus de femmes au service de la revendication de leurs droits.

Plus précisément, le mouvement hellénique des femmes acquiert un statut plus officiel avec la fondation de premières grandes organisations des femmes : le Lycée des Grecques, le Conseil National des Grecques, la Ligue pour les Droits de la Femme et le Club Socialiste des Femmes.¹⁷² Comprenant des femmes de diverses couches sociales et avec des orientations et des idéologies différentes, la composition de ces organisations se révèle hétérogène. Ainsi, « bien que le mouvement des femmes de cette période donne l'impression d'une unanimité, en fait il se caractérise par des différences tant au niveau théorique, quant à l'élaboration des idées féministes, qu'au niveau pratique, se référant aux actions qui devraient être entreprises pour l'accomplissement des buts émis ».¹⁷³

Le Lycée des Grecques est fondé en 1911 par Kalliroi Parren. Son but principal n'étant pas de se mettre au service des revendications féministes, mais d'entreprendre des initiatives philanthropiques, il s'est toutefois intéressé aux femmes, même si c'était d'une façon indirecte et sans une perspective revendicatrice.

D'un caractère plus féministe que le Lycée des Grecques, est fondé en 1919 le Conseil National des Grecques. Il s'agit d'une organisation qui suit de près toutes les tendances et les correspondances des rencontres internationales des femmes, tout en adoptant une position conservatrice au sujet du droit de travail et de vote.

L'organisation de caractère féministe qui marque essentiellement le début du mouvement hellénique des femmes et qui restera sur le devant de la scène pour plusieurs décennies est la Ligue pour les Droits de la Femme. Fondée en 1920, elle se compose de femmes issues de la classe moyenne, de milieu économiquement aisé et éduqué. Il s'agit de femmes intellectuelles et économiquement actives qui revendiquent l'égalité des sexes dans les faits. Elles soutiennent que l'inégalité entre les femmes et les hommes est tributaire du fait que les premières n'ont pas accès aux droits sociaux rudimentaires, tels que le travail et l'éducation. D'où émerge la nécessité de l'acquisition de droits sociaux et politiques égaux pour les femmes et les hommes. Notons, enfin, qu'à l'opposé de la période précédente, les féministes de la

¹⁷² Il s'agit respectivement des organisations suivantes : *Λύκειο των Ελληνίδων, Εθνικό Συμβούλιο Ελληνίδων, Σύνδεσμος για τα Δικαιώματα της Γυναίκας και Σοσιαλιστικός Όμιλος Γυναικών*. Pour plus d'information sur les organisations féministes de la période de l'entre-deux-guerres voir Efi Avdela/Aggeliki Psarra (sous la direction), *Ο Φεμινισμός στην Ελλάδα του Μεσοπολέμου (Le Féminisme en Grèce pendant la période de l'entre-deux-guerres)*, Athènes, Gnossi, 1985.

¹⁷³ G. Papageorgiou, *Ηγεμονία και Φεμινισμός (Dominance et Féminisme)*, Athènes, Tipothito, 2004, p.251.

Ligue pour les Droits de la Femme s'intéressent plutôt à l'activisme et à la mobilisation qu'à l'élaboration théorique des idées féministes.

L'apparition du courant socialiste à cette même époque influence également la composition et les tendances idéologiques du mouvement des femmes. Dans cette perspective, la tendance socialiste du mouvement s'exprime à travers le Club Socialiste des Femmes qui est fondé en 1910. Ses membres sont des femmes qui appartiennent au Parti Socialiste et, par conséquent, agissent selon les principes idéologiques du socialisme. De ce fait, leur intérêt principal se focalise sur les femmes de la classe ouvrière ; elles considèrent que, par opposition aux femmes des classes supérieures qui s'intéressent à l'égalité et au droit de vote, les revendications des femmes de la classe ouvrière concernent plutôt une amélioration de leur place dans le cadre du contexte de travail. En soutenant que l'émancipation féminine peut s'effectuer d'abord à travers l'émancipation sociale, elles se différencient tant du féminisme bourgeois de la période précédente que du féminisme conservateur du Conseil National des Femmes.

Ainsi, déjà depuis sa naissance, le mouvement des femmes présente une image de dispersion. Les femmes appartenant aux diverses organisations n'abordent pas la question féminine de la même façon. Le désaccord principal est exprimé par les deux plus grandes organisations, la Ligue pour les Droits de la Femme et le Club Socialiste des Femmes qui représentent deux tendances idéologiques différentes du mouvement des femmes. Et malgré le fait qu'elles n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les critères qui devraient être adoptés au sujet du droit de vote, un objectif principal du mouvement des femmes de cette période est accompli en 1934 : les femmes acquièrent le droit de vote aux élections locales à condition qu'elles aient plus de 30 ans et qu'elles ne soient pas analphabètes.

B1.1.1.3. La période des tourments politiques : l'Occupation, la Guerre Civile, la Dictature

La période qui commence avec l'imposition de la dictature de Metaxas en 1936 et finit avec la restauration de la démocratie en 1974 est une période tourmentée pour l'histoire politique hellénique et pour l'évolution du mouvement des femmes. Le régime totalitaire de Metaxas empêche l'évolution politique, économique et sociale du

pays, et, par conséquent, la mobilisation des femmes dans le cadre d'un mouvement. La Deuxième Guerre Mondiale et l'Occupation (1940-1945) qui succèdent, même si elles ne parviennent pas à abolir toute initiative de la part des femmes, n'offrent pas toutefois les conditions favorables pour le développement de la pensée et de l'action féministe. Ce qui prédomine pendant cette période est l'intérêt national au détriment de toute autre thématique sociale, et les femmes mettent leur action au service de cet intérêt. L'état des choses demeure en général le même durant la Guerre Civile (1946-1949), qui est toutefois caractérisée par une mobilisation des femmes, même si elle se met d'abord au service des intérêts politiques. La période qui intervient jusqu'à l'imposition du régime des colonels (1967-1974) et l'oppression de toute voix contestataire, n'affiche pas un grand changement au niveau des revendications féministes.¹⁷⁴

Par opposition à la période précédente, où la lutte des femmes est réalisée au nom du féminisme et indépendamment de toute formation politique, en l'occurrence, le mouvement des femmes et ses revendications se forment en parallèle avec l'actualité politique. Le contexte politique influence l'action féministe de façon à ce que les organisations qui fonctionnent à cette époque-là, et surtout pendant la Guerre Civile, suivent les clivages politiques de l'époque. Comme Papageorgiou le signale : « Les revendications féministes ne sont plus mises en valeur indépendamment mais sont incluses à des alliances politiques ».¹⁷⁵ Ainsi, une tentative de récupération du mouvement des femmes par les forces politiques de l'époque, et surtout la gauche, qui l'utilisent pour mettre en place leurs propres intérêts, caractérise cette période ; fait qui conduit à la dévalorisation de la lutte féministe.

Cette tendance s'affiche déjà depuis 1934, quand la Ligue pour les Droits de la Femme s'éloigne de son statut précédent, qui la rattachait au féminisme, et adopte la position du Parti Communiste (KKE) au sujet de la question féminine. Dans cette perspective, l'organisation met l'accent plutôt sur le renversement de l'ordre social, qui devient la priorité et l'objectif ultime de la lutte féministe, que sur l'émancipation féminine. Il apparaît que la division du monde politique s'étend aussi au mouvement

¹⁷⁴ La description des périodes successives de l'histoire politique hellénique est évidemment caricaturale et rudimentaire. Notre but n'étant pas de faire une monographie sur l'histoire politique hellénique, nous avons recours seulement à ces éléments qui peuvent définir le cadre au sein duquel le mouvement des femmes se développe et qui peuvent aider à comprendre ses phases, son évolution et ses tendances.

¹⁷⁵ G. Papageorgiou, *op.cit.*, 2004, p. 276.

des femmes, au sein duquel les organisations sont désormais caractérisées par leur affiliation au champ idéologique soit du conservatisme soit du progressisme.

Pendant la Deuxième Guerre Mondiale, bien que les conditions ne soient pas favorables à l'évolution du mouvement des femmes, le besoin d'aider la Résistance contre l'ennemi oblige les femmes à agir pour servir l'intérêt national. Dans ce contexte, un grand nombre de femmes participent à la Résistance, tantôt individuellement, tantôt engagées dans des groupes de la Résistance. Et malgré le fait que le rôle qu'elles détiennent au sein de ces groupes se limite la plupart du temps aux rôles traditionnels de mère et d'épouse, le fait qu'elles font partie de ces collectivités et qu'elles se sensibilisent politiquement devient important. A travers cette mobilisation, qui n'a toutefois ni d'intention ni de finalité à caractère proprement féministe, les femmes s'accoutument à un mode d'organisation de type collectif qui leur servira plus tard pour l'instauration de nouvelles organisations proprement féministes ou à la réorganisation des anciennes.

Les femmes adoptent le même comportement pendant la période de la Guerre Civile qui suit les années de l'Occupation. Les femmes, qui sont déjà politiquement sensibilisées, se mobilisent désormais dans le cadre des partis politiques au moyen desquels elles essaient, en même temps que les intérêts politiques et nationaux, de mettre en évidence leurs propres intérêts. Dans ce sens, l'organisation des femmes se définit en tant que collectivité composée des femmes qui s'occupent de leurs problèmes, tels que la maternité, la famille, en même temps qu'elles valorisent les droits démocratiques et la paix.

Ainsi, en 1945, les femmes membres du Parti Communiste (KKE) qui participent à la Résistance, créent l'Union Panhellénique des Femmes dans le but principal de revendiquer leurs droits politiques.¹⁷⁶ Elles publient aussi le magazine « Les Grecques », dont la thématique ne se réfère pas seulement à la participation des femmes aux luttes nationales mais également à l'amélioration sociale, culturelle et politique de la place des femmes au sein de la société hellénique.

Dans cette même perspective d'un effort de combinaison des intérêts nationaux, politiques et féministes s'intègre la fondation de la Fédération Panhellénique des Femmes dont l'objectif était tant de nature politique (le patriotisme

¹⁷⁶ Il s'agit de l'organisation sous le nom *Πανελλήνια Ένωση Γυναικών* qui fut dissoute pendant la Guerre Civile, reconstituée en 1964 pour cesser de nouveau son action pendant la dictature des colonels en 1967.

de la femme, la paix, la défense contre le fascisme) que de nature féministe (le droit de vote, l'égalité).¹⁷⁷ Or, les contraintes imposées par la Guerre Civile ne permettent pas le fonctionnement régulier de ces deux organisations progressistes, dont la caractéristique principale commune est leur composition -leurs membres étant des femmes qui, pendant la période de l'entre-deux-guerres, se mobilisaient au sein du mouvement des femmes avec pour but la conquête du droit de vote.

En même temps que ces organisations, les femmes engagées dans les associations conservatrices, malgré le faible nombre de participation en comparaison avec celui des organisations progressistes, continuent leur action pendant la Guerre Civile. Or, au lieu de s'occuper de revendications féministes, leur attention se focalise plutôt sur le conflit idéologique avec les organisations affiliées à la gauche, qui sont également persécutées par l'Etat officiel. La division du mouvement des femmes interrompt les efforts des femmes pour la conquête de leurs droits politiques et surtout celui du vote. Néanmoins, l'obligation de l'Etat hellénique de se conformer à la Déclaration des Droits de l'homme imposée par les Nations Unies débouche finalement sur l'acquisition du droit de vote et d'éligibilité avec la loi 2159 de 1952.¹⁷⁸

La période qui succède la fin de la Guerre Civile est une période d'instabilité politique. La prédominance du parti conservateur crée une ambiance d'hostilité et de persécution des forces progressistes. Cette ambiance influence inévitablement le mouvement des femmes. Les organisations qui sont affiliées au parti conservateur se conforment au *status quo* qui est imposé par l'Etat, alors que les organisations progressistes subissent une persécution incessante. De ce fait, pendant l'époque où le mouvement international des femmes se développe de façon dynamique, le mouvement hellénique des femmes perd sa force et sa combativité.

Les années 1967-1974 se caractérisent par l'imposition du régime dictatorial au pays, connu comme la dictature des colonels. Il s'agit d'un régime totalitaire qui étouffe toute voix contestataire et pendant lequel les changements politiques et sociaux sont suspendus. Ayant comme base idéologique la conservation des principes et des valeurs traditionnelles -telles que la famille, la religion, le pouvoir- l'objectif des colonels est de maintenir ce rôle inférieur des femmes. Dans un tel contexte

¹⁷⁷ Il s'agit de l'organisation *Πανελλήνια Ομοσπονδία Γυναικών* qui était considérée comme la suite de la Ligue pour les Droits de la Femme, l'organisation créée pendant la période de l'entre-deux-guerres.

¹⁷⁸ G. Papageorgiou, op.cit., 2004, pp. 285-287.

oppressif, les femmes représentent le dernier groupe pouvant s'exprimer librement et mettre en valeur ses revendications. C'est d'ailleurs la lutte pour la restauration de la démocratie qui est prioritaire et qui met de côté la lutte féministe.

Néanmoins, l'oppression des droits civils suscite l'éveil de la conscience féminine. De surcroît, pendant toute la période de la dictature, les femmes participent activement aux groupes de résistance contre les colonels. Ainsi, même si le mouvement des femmes en tant que tel n'affiche pas d'activité pendant les sept ans de la dictature, les conditions pour le développement d'un mouvement organisé et actif mûrissent de telle façon que nous pouvons parler d'une nouvelle ère pour le mouvement hellénique des femmes à partir de 1974.

B1.1.2. Le mouvement des femmes après 1974

Ayant effectué un aperçu rapide sur l'histoire du mouvement hellénique des femmes depuis sa naissance jusqu'en 1974, nous allons nous concentrer maintenant sur cette période de l'histoire politique hellénique qui nous intéresse le plus au sein de cette étude, à savoir les années après la restauration de la démocratie en 1974. Et malgré le fait que le dépouillement de notre corpus commence à partir de l'année 1980, nous allons examiner le contexte sociopolitique en commençant avec la restauration de la démocratie en 1974.

Cette année-là, marquant le passage du pays à la démocratie, débute une période de l'histoire contemporaine de la Grèce connue comme « *Μεταπολίτευση* », qui constitue une entité étudiée la plupart du temps en tant qu'ensemble avec l'actualité contemporaine.¹⁷⁹ Les événements ayant lieu en 1980 étant intrinsèquement liés à tout ce qui a précédé, notre bilan se fera toutefois à partir de la restauration de la démocratie en 1974.

¹⁷⁹ « *Μεταπολίτευση* » est le terme en grec, qui signifie le changement du régime, et plus précisément le passage à la démocratie. Pour l'histoire politique hellénique, il inclut toute la période après 1974 et jusqu'à nos jours. Il est bien évident que la division de l'histoire en périodes se fait sur la base de certains critères, mais constitue en même temps un outil analytique qui aide le chercheur à inventorier son matériel et à présenter son travail de façon plus systématique. En ce qui concerne la division de l'histoire hellénique à laquelle nous nous sommes livrés, il est à noter que nous avons essayé de suivre la division qui est mise en valeur dans la plupart des ouvrages d'histoire hellénique que nous avons consultés et qui pourraient servir l'objectif de notre recherche.

B1.1.2.1. L'évolution du mouvement des femmes : de la tradition du passé aux nouveautés du présent

Les sept ans du régime de la dictature n'ont pas permis au mouvement des femmes, et à tout autre mouvement social, la liberté d'expression et d'action collective. Or, il y avait aussi un côté positif : les femmes, à travers les groupes de résistance contre la dictature, ont acquis l'expérience d'une mobilisation massive pour la réalisation d'un but commun. Ainsi, la restauration de la démocratie a valorisé cette expérience et a offert un contexte favorable à la renaissance du mouvement des femmes. L'action féministe, particulièrement riche après la restauration de la démocratie, se présente sous plusieurs formes : d'un côté ceux qui suivent la tradition des organisations antérieures, de l'autre côté ceux qui affichent des nouveautés au niveau des modes d'organisation, d'action et de contenu de revendications féministes.¹⁸⁰ Ainsi, une nouvelle ère pour le mouvement hellénique des femmes commence pendant laquelle se configurent les caractéristiques d'un mouvement social et dont la principale caractéristique est sa division en deux tendances.

Le mouvement des femmes est désormais exprimé à travers deux formes principales : premièrement, le mode d'organisation traditionnel qui intègre les revendications féministes au sein des partis politiques,¹⁸¹ et deuxièmement, les nouvelles formations qui se composent principalement de groupes féministes autonomes.

Plus précisément, la première catégorie comprend des associations féminines de la période de l'entre-deux-guerres qui reprennent leur action, des organes des partis politiques dans lesquels les femmes sont représentées, des secrétariats des partis politiques spécialisés sur les femmes, mais, surtout, des organisations des femmes de

¹⁸⁰ D'ailleurs, ce n'est pas seulement la conjoncture politique intérieure du pays qui favorise l'expression de l'action féministe au moyen de diverses formes, mais aussi le contexte politique international des années '70. Celui-ci est marqué par la dite « idéologie de Mai » qui consistait, entre autres, à la mise en doute des structures politiques traditionnelles, la dénonciation des mécanismes du pouvoir et la mise en valeur d'une idéologie révolutionnaire. D'après Avdela, « les modes d'organisation que le mouvement pour l'émancipation des femmes a mis en valeur dans plusieurs pays, étaient dès le début profondément influencés par l'idéologie politique qui caractérisait la conjoncture dans lequel il s'est développé » (voir E. Avdela, « Για την κρίση »/« A propos de la crise », *Dini* n° 4, juin 1989, p. 6).

¹⁸¹ Nous caractérisons ce mode d'organisation comme « traditionnel » puisque, déjà, depuis la période de l'entre-deux-guerres, et surtout pendant l'Occupation et la Guerre Civile, les femmes sont politiquement sensibilisées, et expriment leurs tendances idéologiques à travers leurs luttes féministes (voir le chapitre précédent « le mouvement hellénique des femmes : de sa naissance jusqu'en 1974).

portée nationale apparentées à un parti politique par leur programme et, certaines fois, même par leur structure. Malgré le fait qu'au niveau strictement organisationnel ces dernières sont indépendantes, dans le sens où elles ne font pas partie intégrante de la structure officielle du parti (comme les secrétariats spécialisés sur les femmes), leur affiliation à des partis politiques semble plus qu'évidente.

Au contre-pied de cette politisation ouvertement exprimée se situent les nouveaux schémas d'organisation qui apparaissent pendant cette période. Il s'agit surtout de petits groupes dit autonomes qui se définissent en tant qu'apolitiques. Ces groupes, influencés par le courant radical de l'Europe, déclarent leur indépendance et la nécessité d'un mouvement autonome des femmes, parce qu'ils soutiennent que la lutte féministe, pour être efficace, doit se dérouler en dehors de toute structure politique.¹⁸²

Il en résulte que le mouvement des femmes est désormais divisé en deux modes d'organisation qui se démarquent par leur mode d'expression, leur structure, leur positionnement idéologique au sujet du féminisme ainsi que leurs pratiques. Les transformations au sein de la société hellénique qui ont abouti à cette division se relatent à la configuration du paysage politique hellénique, et plus précisément à l'influence de l'idéologie de la gauche sur la pensée féministe. Comme Kotsovelou et Repoussi soulignent : « L'apparition du mouvement pour l'émancipation des femmes en Grèce a été dès le début marquée par la présence intense et étendue des féministes qui avaient des liens étroits avec la gauche –surtout la gauche rénovatrice et extraparlamentaire ».¹⁸³

La période après le retour à la démocratie parlementaire se caractérise par une forte politisation. C'est la période où se configurent les partis politiques parlementaires qui marqueront l'histoire hellénique contemporaine jusqu'à nos jours. Dans ce contexte-là, les femmes, étant convaincues que c'est surtout l'espace idéologique de la gauche qui adopte les principes de l'égalité et qui peut mettre en valeur leurs revendications, s'organisent activement au sein des partis de la gauche. De cette façon, « en fonctionnant comme féministes, elles diffusent le féminisme au

¹⁸² Pour un aperçu rapide mais complet des organisations des femmes politiquement marquées ainsi que des groupes dits autonomes, voir le dossier supplémentaire du journal *Ta Nea*, *Ιστορία του Νεοελληνισμού 1770-2000 (Histoire du néohellénisme 1770-2000)*, vol. 10, n° 8-9-10, et aussi G. Papageorgiou, *Ηγεμονία και Φεμινισμός (Dominance et Féminisme)*, Athènes, Tipothito, 2004.

¹⁸³ V. Kotsovelou/M. Repoussi, «Σκέψεις για την πολιτική ταυτότητα του φεμινισμού στην Ελλάδα» (« Pensées sur l'identité politique du féminisme en Grèce »), *Dini* n° 4, juin 1989, p. 19.

sein du parti politique, et, par conséquent, à la société entière ».¹⁸⁴ Cette double identité semble réconcilier ces deux composantes (féministe qui embrasse en même temps l'idéologie de la gauche).

Ainsi, les femmes choisissent de s'exprimer à travers les partis politiques, surtout de la gauche, qui sont d'ailleurs plus propices aux thématiques sociales, telles que la question féminine.¹⁸⁵ Néanmoins, comme Papageorgiou le formule, « dès le début se développe une relation conflictuelle, parce que d'une part, les femmes étaient membres des partis politiques et croyaient à l'idéologie de la gauche, mais d'autre part, elles ont développé l'idéologie du féminisme ».¹⁸⁶ Ainsi, cette double identité a été par la suite vécue en tant que contrainte qui restreignait l'action féministe.¹⁸⁷

Ce fait provoque la réaction d'un certain nombre des femmes engagées aux partis politiques de la gauche contre ce mécanisme qui limitait leur mobilisation. Elles se rendent compte que la structure des partis politiques, basée sur une relation hiérarchisée et sur des mécanismes patriarcaux, fonctionne plutôt comme une contrainte pour la libre expression de leur problématique que comme un moyen de communication et de revendication. De ce fait, elles commencent à s'éloigner des mécanismes politiques et à chercher de nouveaux modes d'expression et d'action. Elles se mobilisent au sein de petits groupes autonomes, non-hiérarchisés dans lesquels elles partagent leurs expériences en essayant de trouver de nouvelles manières pour lutter contre l'oppression féminine. Ainsi le mouvement autonome des femmes se construit sur la base de la critique de l'organisation politique traditionnelle.

¹⁸⁴ M. Kondili, «Νοσταλγική αδράνεια» (« L'inactivité nostalgique »), *Dini* n° 3, juillet 1988, p. 6.

¹⁸⁵ Nous devons souligner que cette tentation de récupération du mouvement des femmes par les partis politiques de la gauche est emblématique de la tentation de récupération du mouvement des femmes par le monde politique entier (indépendamment de son orientation idéologique), et de son effort d'utiliser les revendications des femmes pour la réalisation de ses propres buts. Or, nous nous référons plus particulièrement aux partis de la gauche, parce que, ayant intégré dans leurs programmes une gamme des thématiques sociales plus élaborée que les autres partis, s'affichaient plus favorables à l'expression des revendications des femmes ; grâce à ce fait, les organisations des femmes étaient principalement composées des femmes provenant du milieu idéologique de la gauche.

¹⁸⁶ G. Papageorgiou, op.cit., 2004, p. 340.

¹⁸⁷ Il est à noter que les partis politiques de la gauche ne reconnaissaient pas le féminisme en tant qu'idéologie en dehors de leur propre idéologie politique (M. Kondili observe à ce propos que « la question 'féminine' est implantée dans la politique comme un secteur 'particulier' », voir M. Kondili, op.cit., p. 6). Ainsi, si théoriquement les partis politiques soutenaient l'émancipation féminine et l'égalité des sexes, c'était dans le but de servir leurs propres fins et intérêts, puisque la population des femmes était une partie considérable de leur électorat. De surcroît, il ne faut pas oublier que l'extrême gauche (voire le Parti Communiste) expliquait l'oppression des femmes à travers le prisme du capitalisme, en considérant que seulement la levée de la distinction des classes, qui était à l'origine de toute autre distinction sociale, pouvait engendrer l'égalité des sexes.

B1.1.2.1.1. Les organisations des femmes politiquement orientées¹⁸⁸

Dans un contexte particulièrement politisé, comme ce fut le cas de la période après 1974, les femmes s'expriment d'abord à travers des organisations qui tiennent des liens étroits avec les mécanismes des partis politiques. Le mouvement hellénique des femmes s'exprime ainsi à travers des organisations fondées grâce à l'initiative des partis politiques qui visent à correspondre aux exigences de leur électorat féminin de traiter la question féminine comme un sujet prioritaire. Il s'agit des organisations qui se caractérisent par une participation massive des femmes engagées et qui suivent, au niveau organisationnel, la structure et la hiérarchie des partis politiques dont elles dépendent. De cette façon, le monde politique s'interfère désormais de façon active sur le mouvement des femmes et parvient à le diviser. Les clivages politiques s'étendent et influencent les organisations des femmes, de façon à ce qu'elles se caractérisent plutôt par leur affiliation politique que par leur caractère féministe.

L'objectif de ces organisations est de promouvoir les revendications féminines à travers les moyens qui leur sont offerts par les partis politiques auxquels elles adhèrent. Les femmes appartenant à ces organisations considèrent qu'une mobilisation dans le cadre d'un parti politique -qui dispose déjà des institutions pour faire connaître leurs revendications et le pouvoir d'exercer des pressions pour changer le *status quo* de la position des femmes- peut s'avérer plus efficace qu'une expression spontanée et autonome. Pour cette raison, elles ont une double identité : elles sont membres non seulement de l'organisation des femmes mais aussi du parti politique auquel celle-ci s'attache.

Or, le traitement de la question féminine au sein de l'idéologie d'un parti politique l'intègre dans le groupe des thématiques sociales, et, par conséquent, le prive de son autonomie. De cette façon, la question féminine devient une partie de la plateforme idéologique des partis politiques qui la traitent comme un problème social, parmi les autres, et qui mettent en valeur les revendications des femmes dans la mesure où celles-ci sont compatibles avec leurs propres objectifs. D'après Papagiannaki et Fragkoudaki « toutes ces organisations des femmes se basaient sur la

¹⁸⁸ En grec, les organisations sont caractérisées comme « féminines » dans le sens où en français, ces organisations seraient qualifiées comme « féministes ». Étant donné que lors de notre analyse énonciative, nous examinons les usages des deux adjectifs et les positionnements idéologiques des locuteurs qui se trouvent derrière cet usage régulier, nous employons les termes « des femmes » afin de signaler l'agent d'action que l'adjectif « féminin » ou « féministe » définit.

logique qui considérait la politique féministe comme partie d'une politique plus ample et plus générale ». ¹⁸⁹ Il y découle donc une priorité portée sur les questions politiques générales au détriment des problèmes des femmes considérés comme partie prise.

Il est important de souligner que ces organisations politiquement orientées, mais indépendantes au niveau organisationnel, coexistent avec un mécanisme encore plus militant, les secteurs spéciaux au sein des partis politiques qui s'occupent exclusivement des revendications féministes, à travers lesquels, le dit « féminisme d'Etat » s'institutionnalise officiellement. Vers la fin de la décennie, quand ces organisations des femmes seront dissoutes, le mouvement des femmes se limitera principalement au « féminisme d'Etat ».

- Le Mouvement des Femmes Démocratiques ¹⁹⁰

En 1974, le mouvement hellénique des femmes renaît avec la fondation d'une organisation des femmes sous le nom de « Mouvement des Femmes Démocratiques ». Il s'agit de la première organisation des femmes de la période après la restauration de la démocratie, dont les membres appartiennent aux partis politiques de la gauche (et en particulier au courant de la gauche rénovatrice qui s'exprimait en principe à travers le Parti Communiste de l'Intérieur). ¹⁹¹

La première année de sa fondation l'organisation est contrôlée par le parti politique auquel appartiennent ses membres. Mais à partir de 1978, elle crée des liens avec les groupes féministes autonomes, et, par conséquent, elle présente une idéologie pluraliste. Deux tendances s'expriment à son intérieur : une tendance dite « conservatrice » qui met l'accent sur l'égalité des sexes, et une tendance dite

¹⁸⁹ M. Papagiannaki/A. Fragkoudaki, « Ποια πολιτική για το φεμινισμό; » (« Quelle politique pour le féminisme ? »), *Dini* n° 3, juillet 1988, p. 9.

¹⁹⁰ *Κίνηση Δημοκρατικών Γυναικών*. Pour plus d'informations sur cette organisation des femmes, voir Eleni Papagaroufali, *Greek Women in Politics : Gender Ideology and Practice in Neighborhood Groups and the Family*, New York, Columbia University, 1990, dont un bilan se fait dans Eleni Papagaroufali, « Κίνηση Δημοκρατικών Γυναικών, Ένα (δι-)ερευνητικό ταξίδι στο παρελθόν του ελληνικού γυναικείου κινήματος » (« Le Mouvement des Femmes Démocratiques, Un voyage investigateur sur le passé du mouvement hellénique des femmes »), *Dini* n° 8, 1995-1996. De plus, voir la revue qui est publiée par l'organisation sous le titre « Δελτίο της Κίνησης Δημοκρατικών Γυναικών » (« Le Bulletin du Mouvement des Femmes Démocratiques »).

¹⁹¹ En 1968, le Parti Communiste (KKE) se divise en deux parties : le Parti Communiste de l'Intérieur (KKE de l'Intérieur), se composant des membres qui sont restés en Grèce et exprimant une tendance plus rénovatrice et progressiste de la gauche, et le Parti Communiste (KKE), qui, représentant la tendance la plus conservatrice du parti, se composait de ces membres qui, à cause de l'exil, résidaient dans les pays de l'Europe de l'Est.

« purement féministe » qui met en valeur des thématiques « particulièrement féminines », selon le vocabulaire utilisé par les femmes de l'organisation.

La première tendance se compose surtout de femmes appartenant au Parti Communiste de l'Intérieur lesquelles étaient le noyau fondateur de l'organisation. Plus conservatrices, elles focalisent leur action sur l'acquisition de l'égalité mais aussi sur des objectifs plus généraux, tels que les questions politiques comme la fondation de la démocratie. De cette façon, elles reproduisent les positions traditionnelles de la gauche sur la question féminine, qui consistent en la conviction que la solution des problèmes sociaux et des problèmes de classe est la condition de l'émancipation des femmes.

La deuxième tendance est exprimée par un groupe de femmes plus jeunes qui, malgré leur engagement au sein de partis politiques, valorisent leur identité féministe au détriment de leur identité politique, tout en soutenant la nécessité de l'autonomie du mouvement des femmes. Influencées par les événements qui se déroulent en Europe,¹⁹² aussi bien que par le courant radical du féminisme et le contact avec les petits groupes autonomes, elles refusent l'idée de la division biologique entre les sexes, en mettant l'accent sur le processus de la construction sociale du genre. Dans cette perspective, apparaissent de nouvelles thématiques, telles que la sexualité, la vie personnelle et les problèmes proprement féminins, qui commencent à constituer le noyau de la question féminine. Par opposition aux femmes de la tendance plutôt conservatrice, ces femmes considèrent que, indépendamment de leur classe, les femmes subissent l'oppression qui est tributaire de leur sexe ; et c'est contre cette oppression qu'elles doivent en principe lutter.

Ce désaccord idéologique au sein de l'organisation conduit un nombre de femmes à se retirer de l'organisation et aboutit finalement à son éclatement en deux organisations distinctes, comme nous le verrons par la suite : l'« Union des Femmes de Grèce » et la « Fédération des Femmes de Grèce », chacune desquelles exprime une certaine tendance idéologique et s'attache à un certain parti politique. En même temps, le Mouvement des Femmes Démocratiques continue son fonctionnement grâce à ces femmes qui, tout en appartenant au Parti Communiste de l'Intérieur, demeurent engagées au sein de l'organisation.

¹⁹² Comme Repoussi le rappelle, il s'agit de l'époque où l'autonomie du mouvement des femmes est considérée comme une condition indispensable pour la continuation de l'action féministe. Ainsi, les femmes en Europe décident de se mobiliser désormais en dehors des structures des partis politiques. (Voir *Ta Nea*, *op.cit.*)

- L'Union des Femmes de Grèce¹⁹³

Issue de l'éclatement du Mouvement des Femmes Démocratiques en deux composantes, l'Union des Femmes de Grèce est fondée en 1976. Elle est composée des femmes qui sont membres actifs ou s'expriment idéologiquement à travers le Parti Socialiste Panhellénique (PASOK) et, par conséquent, elle s'auto-désigne en tant qu'organisation social-démocrate. L'organisation affiche toutes les caractéristiques des organisations des femmes politiquement orientées de l'époque : harmonisation de ses points de vue idéologico-politiques avec ceux du Parti Socialiste, rôle auxiliaire qui fait que l'organisation fonctionne en soutien de la politique mise en œuvre par le parti, admission des priorités du parti politique et double adhésion de ses membres (féministes et socialistes).

Pendant les années '80, l'Union des Femmes de Grèce, disposant d'un nombre considérable de participantes, se mobilise activement au sein de la lutte des femmes. Son rôle s'avère important lors des manifestations pour la légitimation de l'avortement et la défense des droits des femmes. Son lien étroit avec le Parti Socialiste (PASOK), qui depuis 1981 était au gouvernement du pays, influence de façon positive la politique gouvernementale sur la question féminine.

Néanmoins, cette dépendance de l'organisation par le Parti Socialiste, crée les premiers désaccords internes. En 1982 s'organise la première Conférence de l'organisation pendant laquelle les participantes adoptent l'idéologie du courant du « féminisme socialiste ». Cette même conférence devient un prétexte pour exprimer des objections, qui prendront une forme définitive lors de la Conférence de 1983. Les objections, qui sont exprimées par une partie des membres, sont dirigées contre la structure hiérarchique de l'organisation et le rôle primordial que jouent au sein de l'organisation les femmes militantes du Parti Socialiste.¹⁹⁴ Dans ce cadre, ce qui est revendiqué est l'autonomie de l'organisation du contrôle exercé par le Parti Socialiste duquel elle dépend.

¹⁹³ Il s'agit de l'organisation sous le nom *Ένωση Γυναικών Ελλάδας*.

¹⁹⁴ Indicatif de ce rôle, et en général de l'esprit partisan de l'organisation, est le fait que sa présidente, Margarita Papandreou, était l'épouse du président du Parti Socialiste, Andreas Papandreou. Il y a certains qui soutiennent même que la crise au sein de l'organisation et sa controverse avec la politique officielle du Parti Socialiste était tributaire des problèmes personnels du couple de Margarita et Andreas Papandreou (voir M. Kondyli/A. Psarra, «Πολιτική, Φύλο, Γυναικεία Πολιτική»/« Politique, Genre, Politique Féminine », *Dini* n° 4, juin 1989, pp. 13-18).

- La Fédération des Femmes de Grèce¹⁹⁵

Fondée en 1976, la Fédération des Femmes de Grèce est issue de ce courant idéologique du Mouvement des Femmes Démocratiques qui était plus proche du Parti Communiste (KKE). Elle contient une série d'associations et de syndicats des femmes qui sont idéologiquement attachés au communisme.

Les thématiques traitées au sein de l'organisation concernent des problèmes politiques plus généraux, tels que la défense de la paix, la lutte contre l'énergie nucléaire, la lutte des classes. La conviction de ses membres est que la lutte des femmes ne peut pas être envisagée comme autonome mais fait partie intégrante de la lutte sociale. Dans ce sens, l'émancipation des femmes ne peut pas s'effectuer sans la fondation de la démocratie. De cette conviction émerge la marginalisation de thématiques considérées comme prioritaires -comme la sexualité et les relations personnelles entre les sexes- par le deuxième courant du féminisme européen qui avait un caractère de radicalité. De surcroît, la Fédération s'oppose de façon décisive à l'idée de la particularité de la question féminine et de l'autonomie du mouvement des femmes.

Pourtant, après 1985, il apparaît que les membres de l'organisation se mettent en contact avec les nouvelles idées féministes et élargissent l'éventail de leur problématique, en incorporant les sujets de la violence, de l'avortement et de la pornographie.

B1.1.2.1.2. Les organisations et les groupes autonomes

A l'opposé des organisations des femmes politiquement orientées se situent les organisations et les groupes autonomes. Sous ce terme sont désignées toutes les collectivités des femmes qui ont comme principe l'autonomie, principe qui est considéré comme une condition indispensable pour que le mouvement des femmes puisse exister. « Le dit 'nouveau féminisme' soutenait le besoin pour un mouvement autonome des femmes, un mouvement qui serait certes à l'unisson des luttes du

¹⁹⁵ Il s'agit de l'organisation sous le nom *Ομοσπονδία Γυναικών Ελλάδας*. Pour plus d'informations, voir la revue publiée par l'organisation sous le titre «Σύγχρονη Γυναίκα» («La Femme Contemporaine»).

peuple, tout en conservant son autonomie en ce qui concerne ses stratégies et ses buts ». ¹⁹⁶ Ces groupes sont composés de femmes bourgeoises, éduquées qui embrassent l'idéologie de la gauche, mais qui considèrent que la lutte des femmes devrait se dérouler indépendamment des partis politiques. Dans le cas contraire, la lutte féministe se désoriente de son objectif principal et perd son efficacité.

Ces femmes s'opposent directement aux partis politiques en considérant qu'ils constituent des mécanismes de reproduction de rapports de force et de hiérarchie. Mais, de surcroît, elles considèrent que ces rapports de force se reproduisent également dans les relations personnelles. L'oppression des femmes est tributaire non seulement des phénomènes sociaux tels que le travail, mais surtout de la vie quotidienne. Leur but est donc de changer les relations sociales non seulement au niveau institutionnel, mais également dans la vie quotidienne. En soutenant que la vie personnelle a des dimensions politiques, elles adoptent comme slogan « le personnel est aussi politique ». Leur pratique de s'exprimer à travers des groupes d'auto conscience, où elles exposent leurs expériences personnelles, repose sur cette conception de la vie personnelle comme un indice de la vie politique.

Il est évident que les groupes autonomes sont directement influencés par la problématique du courant radical féministe qui a été développé en Europe depuis le début des années '70. ¹⁹⁷ La conjoncture politique de Grèce, qui était sous un régime totalitaire à cette époque-là, a conduit à l'introduction retardataire de ces idées radicales au sein du mouvement hellénique des femmes.

- Le Mouvement pour la Libération des Femmes ¹⁹⁸

En 1975 la première organisation des femmes autonome apparaît sous le nom « le Mouvement pour la Libération des Femmes ». Fondée par les femmes de la

¹⁹⁶ Anna Michopoulou, « Τα πρώτα βήματα της φεμινιστικής θεωρίας στην Ελλάδα και το περιοδικό Σκούπα, Για το γυναικείο ζήτημα (1979-1981) »/« Les premiers pas de la théorie féministe en Grèce et la revue Skoupa, A propos de la question féminine » (1979-1981), *Dini* n° 8, pp. 30-72.

¹⁹⁷ Les féministes radicales soutenaient que les femmes sont opprimées surtout à cause de leur sexe plutôt que par la classe sociale à laquelle elles appartenaient. Ainsi, elles s'opposaient d'abord aux hommes, qu'elles considéraient comme source de leur oppression, et ensuite aux institutions (le capitalisme, les partis politiques). En ce qui concerne leur stratégie, elles mettaient l'accent sur la vie quotidienne et les relations personnelles, et, ainsi, considéraient que la lutte des femmes devrait commencer par là. Pour un bilan des courants idéologiques du mouvement des femmes en Europe, voir G. Papageorgiou, op.cit., 2004, pp. 107-121.

¹⁹⁸ Il s'agit de l'organisation sous le nom *Κίνηση για την Απελευθέρωση των Γυναικών*. Pour plus d'informations voir le journal qui est publié par l'organisation sous le titre «Για την Απελευθέρωση των Γυναικών» (« Pour la Libération des Femmes »).

gauche extraparlamentaire qui s'opposaient aux structures hiérarchiques, l'organisation tient des liens étroits avec le courant radical du mouvement européen des femmes. D'ailleurs, un nombre considérable de ses membres, pendant leur séjour à l'étranger, ont été mis en contact et ont profondément connu la problématique et l'action mises en œuvre par les féministes européennes des années '70.

De ce fait, l'organisation joue un rôle primordial dans la diffusion des thématiques qui sont au centre de la question féminine, selon la nouvelle conception radicale de la lutte féministe : la légitimation de l'avortement, les modes de contraception, l'amélioration des conditions de travail féminin, l'oppression des femmes dans la vie quotidienne se situent au centre de l'intérêt de la lutte féminine. Une lutte qui devrait se faire par les femmes et s'orienter vers les femmes.

Or, vers la fin de la décennie, les femmes abandonnent l'idée d'une organisation centrale qui pourrait représenter le mouvement autonome des femmes et se mobilisent plutôt dans le cadre de petits groupes autonomes.

- Le Groupe d'Édition des Femmes¹⁹⁹

Le vide qu'avait créé le manque du développement de pensée théorique au sujet de la question féminine vient combler un groupe féminin autonome, fondé en 1976, sous le nom « le Groupe d'Édition des Femmes ». L'organisation se met au service de la lutte féministe en traduisant et en publiant des ouvrages théoriques étrangers sur le féminisme. Ainsi, elle met en contact les femmes militantes de l'époque avec les nouvelles tendances du mouvement européen des femmes.

- L'équipe de la revue « Skoupa, A propos de la question féminine »²⁰⁰

Le besoin des femmes de s'exprimer et de construire un espace public d'échange d'opinions et d'idées s'avère également par l'existence d'un groupe qui publie la revue « Skoupa, A propos de la question féminine ». Malgré le fait que les femmes publiant la revue prétendaient dès le début qu'elles ne constituaient qu'un groupe d'édition, bientôt elles ont acquis les caractéristiques propres d'une

¹⁹⁹ Εκδοτική Ομάδα Γυναικών.

²⁰⁰ Σκούπα, Για το γυναικείο ζήτημα. Notons que même le titre de la revue « Skoupa », qui signifie en français « le balai », est significatif du caractère radical de la publication.

organisation des femmes. Publié de 1979 à 1981, Skoupa est la plus importante publication féministe de l'époque.

En refusant qu'elles constituent une expression du mouvement des femmes, les femmes de Skoupa défendent la prospective d'un mouvement autonome et développent les idées du féminisme radical. Ainsi, elles publient d'articles qui traitent l'histoire du mouvement des femmes, la réalité hellénique en ce qui concerne la question féminine, la nature féminine, le développement de la pensée féministe à travers l'anthropologie et le rôle des médias à l'évolution de la conscience féminine.

Elles mettent en évidence leurs objections face aux organisations des femmes politiquement orientées, et surtout la Fédération des Femmes de Grèce, qui mettent en danger l'efficacité de la lutte des femmes. « En renonçant dès le début à la politique et aux idées des organisations des femmes, Skoupa a été relié aux nouvelles conceptions du Mouvement Autonome des Femmes », ²⁰¹ ceci étant la forme qu'a prise au sein de la société hellénique le courant radical du mouvement européen des femmes.

B1.1.3. La particularité du mouvement hellénique des femmes : la non-évidence de son autonomie

L'existence d'organisations des femmes politiquement orientées et l'expression d'un nombre considérable des femmes à travers celles-ci témoignent du lien étroit qui rapproche la mobilisation féministe des institutions politiques tout au long de la période étudiée. Tant au niveau théorique du développement de la pensée féministe qu'au niveau pratique d'utilisation des moyens d'expression déjà existants, l'affiliation des organisations des femmes aux partis politiques les légitiment aux yeux de la société hellénique tout en leur garantissant une visibilité importante.

Or, la particularité du mouvement hellénique des femmes ne découle pas de ce lien étroit avec les partis politiques. Il consiste plutôt en ce que cette autonomie n'ait jamais été considérée comme acquise ; au contraire, elle devait être explicitement déclarée et activement revendiquée à chaque occasion.

Ainsi, l'existence d'un mouvement autonome des femmes, sous la forme que celui-ci a prise en Europe, est sérieusement contestée, même par les femmes

²⁰¹ A. Michopoulou, op.cit., p. 65.

militantes de l'époque.²⁰² Tandis que « dans les autres pays le rassemblement féminin en dehors des partis politiques est identifié par le mot féminisme et l'autonomie est sous-entendue automatiquement pour chaque organisation ou groupe féminin », « en Grèce, le conflit avec la politique sanctionnée et les partis politiques n'est pas encore devenu un phénomène massif et seulement une minorité a revendiqué et revendiqué l'autonomie ».²⁰³ Dans cette minorité s'intègrent les organisations et les groupes auxquels nous avons attribué la caractéristique « autonome », qui, malgré leur mobilisation et les initiatives entreprises, ne réussissent pas à former un mouvement qui pourrait prétendre à son autonomie.

Dès le début de la formation du mouvement des femmes, le sujet de la relation que celui-ci entretient avec la politique, et plus particulièrement le milieu idéologique de la gauche -que la majorité des femmes militantes embrassaient- constitue un sujet conflictuel. La mise en œuvre des pratiques féministes et d'une tentative de changement de la réalité sociale selon les conditions de l'idéologie féministe mettent en cause la pratique politique sanctionnée telle qu'elle est exprimée et pratiquée par les partis politiques. Selon la conviction de Repoussi pour la politique traditionnelle, elle « ne peut pas être en général positive et sensible à la problématique féminine, mais acquiert et reproduit les convictions sociales existantes pour les femmes ».²⁰⁴ Les femmes mobilisées au sein d'organisations des femmes et de groupes autonomes, ayant pris conscience de ce rôle de la politique, revendiquent le droit de l'auto-définition de leur lutte, malgré le fait du lien étroit qui les rapproche des partis politiques.

Néanmoins, en Grèce, cette contestation de la dépendance de la lutte des femmes des partis politiques ne prend pas de dimensions considérables. Par opposition à ce qui s'est déroulé en Europe, la naissance de la pensée féministe hellénique n'est pas accompagnée d'une prise de distance des femmes à l'égard des

²⁰² Lors de la note introductive du premier numéro de *Skoupa*, considérée comme la revue emblématique du mouvement autonome des femmes, même les femmes de l'équipe de rédaction contestent l'existence d'un mouvement hellénique des femmes (voir *Skoupa, A propos de la question féminine* n° 1). Afin de faire apparaître la non-évidence de l'autonomie du mouvement hellénique des femmes en comparaison avec l'autonomie non contestable des mouvements de l'Europe, Michopoulou, en se référant à la revue féministe *Sfigga*, déclare : « Signalons que l'importance qu'avait pour cette partie du mouvement hellénique des femmes son auto-désignation en tant qu'autonome ne peut pas être automatiquement perçue à l'étranger et doit être expliquée à un public étranger » (voir A. Michopoulou, op.cit. p. 71).

²⁰³ M. Papagiannaki/A. Fragkoudaki, op.cit., p. 9.

²⁰⁴ M. Repoussi, « Φεμινισμός-Πολιτική. Πορείες αποκλίνουσες, παράλληλες ή συγκλίνουσες; », (« Féminisme-Politique. Des parcours divergents, parallèles où convergents ? »), *Dini* n° 3, juillet 1988, p. 13.

partis politiques. Autrement dit, dès que les partis politiques commencent à être considérés et envisagés comme des mécanismes de reproduction de rapports de force qui mettent la lutte féministe au service de leurs propres intérêts, les femmes européennes essaient de mettre en priorité la lutte féministe au détriment de leur identité politique.²⁰⁵ Au contraire, les femmes grecques choisissent d'adopter une identité double, politique ainsi que féministe.

Ce phénomène-là conduit au phénomène de la « double intégration » des femmes grecques qui se divisent selon leur positionnement proprement politique (féministes de gauche, féministe de droite), et donc acquièrent une identité idéologique double. Et ce phénomène de la double intégration suscite un débat où le point de repère est, si le féminisme peut être envisagé en tant qu'idéologie politique à part entière (par conséquent, on peut être féministe dans le même sens qu'on est socialiste, progressiste etc.), ou s'il fait partie intégrante d'une idéologie politique déjà existante (par conséquent, on peut être féministe socialiste, féministe progressiste etc.).

B1.1.4. L'actualité politique : la réforme du Droit

La chute du régime des colonels et la restauration de la démocratie sont suivies d'un événement de grande importance politique, la formation des partis politiques. Ainsi, la scène politique se structure sur la base de la présence de nouveaux partis qui revendiquent la victoire aux premières élections démocratiques de 1974. Il s'agit de mêmes partis qui occuperont la scène politique hellénique pendant les décennies qui suivront.

Les partis politiques principaux qui sont formés à cette époque-là sont les suivants²⁰⁶ :

²⁰⁵ V. Kotsovelou et M. Repoussi confirment cette particularité du mouvement hellénique des femmes en soulignant que « la vérité est que cette contestation, bien qu'elle comprenait l'élément du conflit direct avec la politique sanctionnée, n'a jamais pris la forme de retraits massifs des formations partisans masculines. A notre avis, une particularité du féminisme hellénique découle de ce fait –si elle peut être caractérisée de la sorte– par rapport aux mouvements féministes de plusieurs pays européens, où ce conflit a constitué un phénomène de grandes dimensions ». (V. Kotsovelou/M. Repoussi, op.cit., p. 19).

²⁰⁶ Notre but n'étant pas de dresser une liste complète des partis politiques de la période étudiée, mais seulement de ces partis-là qui nous intéressent le plus dans la mesure où les quotidiens du corpus y sont enclins.

- La Nouvelle Démocratie (ND)

Fondée en 1974 par Konstantinos Karamanlis, la Nouvelle Démocratie constitue le parti conservateur du pays. Il a gagné les deux premières élections de la Metapoliteusi²⁰⁷ en 1974 et en 1977. Il a aussi gouverné pendant la période 1990-1993 et de 2003 jusqu'en 2009. Il constitue la suite du parti de droite pré-dictatorial (ERE), qui, tout en ayant affiché une tendance vers le centre-droite, s'est présenté rénové et plus modéré qu'avant la dictature.

- Le Mouvement Socialiste Panhellénique (PASOK)

Fondé en 1974 par Andreas Papandreou, le PASOK est le Parti Socialiste du pays. Il a gouverné pendant les périodes 1981-1989, 1993-2003 et 2009 jusqu'à nos jours. Il représente la gauche non communiste se composant du courant de centre-gauche pré-dictatorial.

- Le Parti Communiste de Grèce (KKE)

Le troisième plus grand parti politique de Grèce, le Parti Communiste est issu de la division de la gauche communiste en deux parties. Il s'agit de cette partie de la gauche communiste qui est prosoviétique et plus conservateur.

- Le Parti Communiste de Grèce de l'Intérieur (KKE de l'Intérieur)

Le parti politique qui fut créé après l'éclatement en 1968 de Parti Communiste en deux parties, et qui représentait la tendance eurocommuniste. En 1987, le parti Communiste de l'Intérieur a décidé d'enlever la définition « communiste » et une partie de ses membres ont fondé le parti de la Gauche hellénique (EAR). Aux élections de 1988 le Parti Communiste (KKE) et la Gauche hellénique (EAR) fondent un nouveau parti sous le nom « Synaspismos » qui fut par la suite divisé à nouveau en deux parties : le Parti Communiste (KKE) et le parti de Synaspismos.

Aux premières élections après la chute de la dictature, en 1974, ce fut le parti conservateur de la droite, ND, qui gagna. Dès le début, le gouvernement conservateur -d'autant plus que les gouvernements de la gauche qui lui ont par la suite succédé- était obligé, indépendamment de sa propre volonté, de mettre en avant une série de réformes, parmi lesquelles il y en avait certaines concernant la question féminine. La pression des organisations des femmes, mais surtout la perspective de l'adhésion du pays à l'Union Européenne ont inévitablement conduit à la prise de mesures en faveur des femmes. Parmi les divers changements politiques aussi bien que sociaux auxquels

²⁰⁷ Terme qui, comme nous l'avons déjà signalé, désigne toute la période après 1974 et ce, jusqu'à nos jours.

le nouveau gouvernement s'était lancé, et lesquels avaient en partie contribué à la promotion des revendications féminines, était la rédaction et la mise en place en 1975 de la nouvelle Constitution du pays, qui, après ses deux révisions de 1986 et de 2001, constitue la loi fondamentale du pays jusqu'à aujourd'hui.

La Constitution de 1975 (article 4, paragraphe 2) prévoit que « les Grecs et les Grecques ont les mêmes droits et les mêmes devoirs », en établissant ainsi officiellement, pour la première fois, l'égalité complète entre les hommes et les femmes. Or, cette disposition a rendu anticonstitutionnelle une série de dispositions qui étaient basées sur la discrimination des sexes. Le besoin d'accommodement de toutes les lois au principe de l'égalité des sexes a émergé. Il s'agissait surtout de dispositions du Code Civil, et plus précisément du Droit Familial, qui définissaient la relation des deux conjoints au sein d'un mariage et leurs droits et devoirs auprès des enfants. Le premier paragraphe de l'article 116 de la Constitution avait une importance particulière : il prévoyait un délai de sept ans pour l'achèvement de cette mise en accord de toutes les lois au principe de l'égalité (le 31 décembre de 1982 était défini comme date limite).²⁰⁸

Les dispositions qui étaient caractérisées comme anticonstitutionnelles établissaient la distinction sexuelle entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie privée ainsi que publique. Un aperçu rapide nous procure une image globale de la place de femmes au sein de la famille et, par conséquent, de la société hellénique pendant la période étudiée.

Ainsi, l'homme était considéré comme la tête de la famille et c'était lui qui décidait de tout ce qui avait affaire à la vie commune des deux conjoints. La possession de la fortune appartenait à l'homme, qui, portant la charge du mariage, était soulagé par la dot qui lui était offerte. De surcroît, les femmes devaient changer leur nom de famille après le mariage et devaient déclarer comme résidence permanente la résidence de leur conjoint. En ce qui concerne les enfants, les dispositions du Droit Familial prévoyaient que les enfants mineurs étaient sous « le pouvoir paternel », concernant tous les aspects de leur développement. Quant à l'activité économique, selon la Constitution, les femmes n'avaient pas le droit

²⁰⁸ Voir à ce propos Alikí Giotopoulou-Maragkopoulou, « 50 χρόνια πολιτικά δικαιώματα για την Ελληνίδα 1952-2002 » (« 50 ans de droits politiques pour la femme grecque 1952-2002 »), *La lutte de la Femme*, vol. 72, pp. 3-11.

d'exercer une activité marchande sans le consensus de leur conjoint. Le rôle des femmes était ainsi constitutionnellement défini comme marginal.

Une commission spéciale, fondée en 1975 sous le nom de son président professeur Gazis, (« la Commission Gazis »), a entrepris l'application du principe de l'égalité à toutes les dispositions de la législation hellénique et la réforme du Droit Familial. Elle a rédigé un projet de loi qui fut déposé au Parlement hellénique mais n'a jamais été voté. La raison était les objections des organisations des femmes qui, ayant décidé d'unifier leur réaction et d'agir collectivement, ont créé en 1976 un « Comité de Coordination des Représentantes des Organisations des Femmes ».²⁰⁹ Contre ce projet de loi de la Commission Gazis, les femmes ont exprimé leur opposition parce que, d'une part, elles jugeaient insuffisantes les réformes proposées, d'autre part, elles n'avaient pas la possibilité de participer aux travaux de la Commission et de mettre en évidence leur propres propositions. En tant que représentant du mouvement des femmes, le Comité a entrepris l'initiative d'informer les femmes sur ses propositions concrètes pour la réforme du Droit Familial et de les sensibiliser. Ainsi, a-t-il joué un rôle primordial dans les manifestations qui ont été organisées surtout pendant les années 1979-1981.

Dans le cadre de ces manifestations un nouvel organe de coordination de l'action féminine fut fondé, le « Comité de Lutte pour le changement du Droit Familial ».²¹⁰ Ce comité a invité toutes les femmes à l'occasion de la Journée Internationale de la femme à se regrouper dans le but de dénoncer l'inactivité du gouvernement et d'exiger la réforme du Droit Familial. Ainsi, le 7 mars 1980, devant le Propylée d'Athènes, a eu lieu la première manifestation d'avant-garde des femmes, qui était caractérisée par une combativité inconnue pour la réalité hellénique.²¹¹ Comme Repoussi le signale « La réussite de la manifestation du 7 mars 1980 crée d'espoirs pour le développement du mouvement autonome des femmes en Grèce »,²¹²

²⁰⁹ *Συντονιστική Επιτροπή Εκπροσώπων Γυναικείων Σωματείων (ΣΕΓΕΣ).*

²¹⁰ *Επιτροπή Αγώνα για την Αλλαγή του Οικογενειακού Δικαίου.* Il s'agit d'un organe qui se composait de féministes plutôt radicales (son nom faisant preuve de la radicalité et de la combativité qui caractérisait le comité), qui a été fondé à l'initiative du Mouvement des Femmes Démocratiques, du Mouvement pour la Libération des femmes et des groupes autonomes.

²¹¹ Les photos des femmes qui ont manifesté sous la pluie circulaient dans la presse depuis longtemps et sont devenues le symbole de la combativité du mouvement des femmes.

²¹² *Ta Nea*, op.cit., p. 138.

puisque cette première manifestation, organisée par un comité radical, a été suivie par d'autres encore plus combatifs.²¹³

Entretemps, le Parti Socialiste (PASOK) a gagné les élections de 1981 et s'est mis au pouvoir. L'émergence de la gauche socialiste au gouvernement a réanimé les espoirs des femmes pour une réforme radicale du Droit Familial. Dès le début, le gouvernement a introduit des changements juridiques au sujet de la place des femmes dans la société hellénique, et a mis en avant la création des institutions qui visaient à la promotion de l'égalité entre les sexes. La perspective de l'adhésion du pays à la Communauté Européenne, le besoin d'accommodation de la législation hellénique selon les demandes européennes, ainsi que la disposition de l'égalité entre les sexes ont rendu la réforme du Droit Familial encore plus urgente. Ainsi, en novembre de 1981, un Bureau de Consultant Spécial du Premier Ministre pour la question féminine a été fondé. Il constituait le premier organe gouvernemental pour la promotion de l'égalité des sexes. Bien que le Conseil de l'Egalité (comme il était défini dans la loi fondatrice et qui n'a commencé son fonctionnement qu'en 1983) ait intégré les décisions concernant les femmes dans un programme général des réformes du pays, il témoignait de la priorité que le nouveau gouvernement attribuait au sujet de la question féminine.

Lors des élections de 1981, une équipe des organisations des femmes, en tant que représentantes du mouvement des femmes, a demandé la participation active des femmes au Conseil de l'Egalité. En même temps, elle a essayé de mettre en avant des réformes plus radicales que celles prévues dans le projet de loi de la Commission Gazis. Ainsi, le gouvernement de PASOK a fondé une nouvelle commission de révision pour le réexamen du projet de loi de la Commission Gazis. En mai 1981, la nouvelle commission de révision, sous la présidence du professeur Michailidis-Nouaros, a délivré le projet de loi réexaminé et révisé au Parlement Hellénique. Or, les femmes militantes, exigeant une réforme globale et radicale de l'intégralité du Droit Familial, et non seulement le changement de certaines dispositions, ont dénoncé le deuxième projet de loi, qui n'a finalement pas été voté.

²¹³ Nous notons les manifestations les plus remarquables : d'abord la marche organisée par le Comité de Lutte pour le changement du Droit Familial le 6 octobre 1980, ensuite la marche organisée en commun par le Comité de Lutte pour le changement du Droit Familial et le Comité de Coordination des Représentantes des Organisations des Femmes, et enfin la marche organisée par la Fédération des Femmes de Grèce.

En 1982, une troisième commission, à laquelle participaient pour la première fois des représentantes des organisations des femmes, a été établie (la commission Manassis, nommée par son président). Le but de cette commission était la réforme générale du Droit Familial, et non seulement de cette partie qui concernait l'égalité entre les sexes. Ainsi, seulement en 1983 et après que le délai de sept ans soit passé, la loi 1329/83, qui a été voté par le gouvernement de PASOK, a mis en vigueur l'égalité des sexes prévue dans la Constitution de l'Etat depuis 1974.

Les modifications effectuées dans le Droit Familial concernaient les relations des deux conjoints, leur fortune et leurs enfants. Ainsi :

-le terme « autorité paternelle » a été substitué par le terme « soin parental » et la « famille patriarcale » a été transformée en « famille démocratique ».

-la forme du divorce à consentement mutuel a été introduite (ainsi que la prétention de participation des deux conjoints à la fortune acquise pendant le mariage).

-l'égalité complète entre les enfants dits « légaux » et les enfants dits « hors mariage » a été établie.

-le droit de la conjointe de maintenir son nom de famille après le mariage a été établi, ainsi que le droit des enfants de ne pas garder le nom de famille de leur père. De surcroît, l'article qui définissait que la femme avait comme résidence celle de son mari a été supprimé.

-la tradition de la dot a été abolie.

-les deux conjoints décidaient en commun pour tout ce qui avait affaire à leur vie conjugale.

-l'âge de dix-huit ans a été défini comme l'âge limite minimal pour le mariage.

En même temps, le gouvernement du PASOK a mis en avant une autre innovation : l'institutionnalisation du mariage civil. Ainsi, avec la loi 1250/82, le mariage civil, et le droit des citoyens de choisir entre un mariage civil ou religieux, a été institutionnalisé.

Un effort pour l'application de l'égalité a été fait également dans le domaine du travail.²¹⁴ Déjà, depuis 1974, le gouvernement de ND a permis l'accès légal et libre de toutes les femmes dans le secteur public. Les innovations dans le domaine du

²¹⁴ Pour l'inégalité des sexes dans le domaine du travail voir Tessa Doukeri, *Ισότητα των δυο φύλων στις εργασιακές σχέσεις (L'égalité des deux sexes en ce qui concerne les relations dans le domaine du travail)*, Athènes, Papazisis, 1994.

travail féminin ont également constitué une priorité pour le gouvernement du PASOK. En 1983, une loi qui interdisait les discriminations entre les sexes dans le secteur public a été mise en œuvre. Mais la plus grande innovation était mise en vigueur en 1984, avec la loi 1414/84, qui abolissait toute forme de discrimination dans les relations de travail des femmes, quant à leur salaire et leur évolution.

En même temps que toutes ces réformes au sujet de l'égalité prenaient forme, les sujets ayant trait à la sexualité des femmes devenaient de plus en plus actuels. Bien qu'en France ce sujet soit déjà abordé depuis les années '70, et que la loi pour la légitimation des avortements soit votée en 1975, ce n'est qu'après 1985 que ce sujet a constitué une préoccupation importante pour le gouvernement hellénique. Jusqu'en 1986, et malgré les efforts des organisations des femmes, l'avortement était pénalisé à moins que la vie de la mère ou de l'embryon soit en danger. En 1983, un groupe de femmes, imitant une initiative respective des femmes en France, ont signé et publié un manifeste public d'avortement. Or, en 1986, malgré les objections de l'Eglise hellénique et le refus du parti de ND, le gouvernement de PASOK a légitimé l'avortement sous certaines conditions en votant la loi 1609/1986. En 1987, la couverture des frais de l'avortement par la sécurité sociale a été prévue par la législation hellénique.²¹⁵

²¹⁵ Pour un bilan sur la légitimation de l'avortement voir Efi Avdela/Marina Papagiannaki/Kostoula Sklaveniti, « Έκτρωση 1976-1986 : Το χρονικό μιας διεκδίκησης » (« L'avortement 1976-1986 : Le bilan d'une revendication »), *Dini* n° 1, pp. 8-28.

Chapitre B1.2. : L'analyse de contenu de la période 1980-1985.

Une fois avoir décrit le contexte sociopolitique de la période étudiée, l'objectif de ce deuxième chapitre consiste en la focalisation sur le discours lui-même, et plus précisément le contenu du discours médiatique qui a comme objet la JIDF. A ce stade de notre recherche, nous mettrons en œuvre une analyse de contenu, afin d'étudier la façon avec laquelle la JIDF est constituée en tant qu'événement au sein de l'agenda médiatique. En considérant les médias comme lieux de construction sociale de sens, il apparaît que « le 'contenu' de ce qui s'échange, les thèmes ou les problèmes abordés, les 'faits', les protagonistes évoqués (...) bref, tout ce qui rend attentif à la médiatisation, lui donne sa consistance et en construit l'enjeu social, ne peut donc pas être ignoré ».²¹⁶

Notre analyse se fonde sur la présentation de certains éléments significatifs de la façon avec laquelle la presse écrite a couvert la JIDF. Nous visons donc à traiter les données issues des tableaux de base qui ont été dressés pour chaque journal séparément (voir annexes). Notre but est d'examiner d'abord la façon avec laquelle se structure l'information sur la JIDF par l'ensemble de la presse écrite et ensuite, de dresser une cartographie des médias, en essayant de vérifier dans quelle mesure et de quelle façon l'identité discursive de chaque média agit sur la façon avec laquelle la JIDF est médiatiquement traitée.

Ce qui nous intéresse c'est en premier lieu la visibilité accordée par les médias à l'événement étudié ainsi que sa périodicité, et, en second lieu, le cadrage interprétatif mis en œuvre par chaque journal. Afin de vérifier la visibilité et sa périodicité, nous étudierons, dans un premier temps, le nombre et la taille des articles publiés ainsi que le rythme de publication dans chaque journal à chaque année de la période étudiée. Afin d'étudier le cadrage interprétatif, nous examinerons, dans un deuxième temps, les caractéristiques particulières qui le forment, à savoir les thèmes évoqués ainsi que les genres journalistiques utilisés. Ainsi, nous procéderons à une analyse thématique des articles en essayant de vérifier quels sont les thèmes les plus médiatisés et par quels journaux, ainsi qu'à une analyse des genres journalistiques afin d'étudier l'angle sous lequel l'événement est traité. En même temps, nous utiliserons les données issues de l'étude du lien de chaque article avec la JIDF pour élaborer nos

²¹⁶ B. Delforce/J. Noyer, op.cit., p. 20.

résultats. De ce fait, nous acquerrons une image globale de la façon avec laquelle l'événement de la JIDF est traité dans la presse écrite hellénique pendant la période 1980-1985, ainsi qu'une image de la façon avec laquelle chaque média décide de le couvrir.

La description de la mise en œuvre de notre analyse lors de cette étape de notre recherche laisse entendre qu'il s'agit d'une étude de caractère plutôt statistique. Pourtant, il faut rappeler que, comme Charaudeau le précise à propos d'une étude quantitative, « les données qui en résultent ne renvoient pas à des entités du réel (...), mais seulement aux variables choisies (...). Il ne s'agit pas en effet de considérer que telle donnée (par exemple le nombre de sujets traités par chaque chaîne) dénote en soi une caractéristique objective de tel chaîne ou de tel traitement, mais de considérer qu'une donnée n'a de valeur que de façon relative, par rapport au réseau de variables dans laquelle elle s'inscrit (...)».²¹⁷ Etant donné que notre objectif est d'essayer « d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social »,²¹⁸ nous signalons la nécessité d'examiner en même temps les différentes variables prises en compte lors de notre recherche ; plus précisément, nous visons à expliquer l'image médiatique de la JIDF sur la base des éléments issus de la description du contexte sociopolitique caractéristique de la période ainsi que de l'identité discursive de chaque quotidien.

B1.2.1. La visibilité accordée à la JIDF : un sujet important de l'actualité politique

Etant parti du principe que l'importance accordée à un événement est corroborée par le nombre d'articles publiés au sein d'un dispositif médiatique, nous avons, dans un premier temps, retenu en tant qu'unité de mesure le nombre d'articles publiés à ce sujet. Ainsi, afin de mesurer la visibilité attribuée à la JIDF pendant la période 1980-1985, nous avons compté les articles publiés ; notre hypothèse est que le nombre d'articles publiés dans chaque journal fait preuve de l'importance que le journal envisage d'attribuer à la JIDF.

²¹⁷ P. Charaudeau et alii, op.cit., p. 36.

²¹⁸ D. Maingueneau, « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges Linguistiques* [en ligne], n° 9, mai 2005, p. 66 (disponible sur <http://www.marges-linguistiques.com>, dernière consultation 30/07/2010).

Or, le nombre d'articles publiés n'est pas un facteur signifiant à étudier en soi, puisque durant ce décompte tous les articles sont comptabilisés de la même façon, indépendamment de leur taille. Ainsi, afin d'éviter les déformations éventuelles qui peuvent dériver de la différence de taille, outre le nombre d'articles, nous avons retenu une deuxième unité de mesure, la taille des articles, qui reflète l'espace rédactionnel occupé par l'événement (comme celui-ci est mesuré selon le processus que nous avons défini dans le chapitre sur « l'approche méthodologique »).

Nous avons donc procédé à l'établissement d'un tableau qui fait figurer le nombre d'articles publiés au sujet de la JIDF répartis par journal et par année (tableau 3). Sur la base de ce tableau, nous avons par la suite dressé un autre tableau dans lequel les quotidiens apparaissent par ordre décroissant selon le nombre d'articles qu'ils publient au sujet de la JIDF (tableau 4). Ce tableau a été finalement comparé à un deuxième dans lequel les quotidiens sont mis en ordre décroissant en fonction de l'espace rédactionnel qui est consacré au sujet de la JIDF selon la taille des articles publiés (tableau 4). Notre objectif final était de vérifier si les résultats de chacun de ces tableaux coïncidaient ou si le nombre d'articles publiés n'était pas analogique de l'espace rédactionnel que ceux-ci occupaient.

Pourtant, étant donné que le nombre d'articles et l'espace rédactionnel ne sont pas suffisants pour montrer l'importance attribuée à l'événement, nous avons également pris en compte des éléments d'ordre plutôt sémiotique : telles sont la mise en place et la typographie des articles. Une telle analyse en détail dépassant le but de notre étude, nous nous sommes limités à prendre en considération comme indication d'importance les Unes ainsi que les dossiers et les hyperstructures qui étaient consacrés à la JIDF.

B1.2.1.1. Le nombre d'articles publiés : la JIDF au centre de l'intérêt médiatique

Le tableau suivant (tableau 3) fait apparaître le nombre d'articles parus dans chaque journal de notre corpus chaque année de la période étudiée. Afin de pouvoir correctement expliquer les résultats de ce tableau, il faut d'abord préciser un élément qui y figure : alors que le tiret en 1981 pour Apogevmatini signifie l'absence d'articles publiés au sujet de la JIDF, le tiret pendant les années 1980-1983 dans

Eleftheros Typos est tributaire du fait qu'il s'agit d'un journal apparu pour la première fois dans le paysage médiatique hellénique en avril 1983 (voir la « présentation des journaux » dans le chapitre sur « l'approche méthodologique »). Nous devons donc prendre en considération ce fait avant d'interpréter les résultats du tableau afin d'éviter des déformations éventuelles.

Journal \ Année	80	81	82	83	84	85	TOTAL
Apogevmatini	3	—	13	15	5	6	42
Avgi	14	10	20	13	14	36	107
Eleftheros Typos	—	—	—	—	11	14	25
Eleftherotypia	11	2	15	13	14	24	79
Kathimerini	5	1	11	6	9	7	39
Ta Nea	8	1	24	19	14	20	86
To Vima	7	2	11	22	1	3	46
Rizospastis	14	5	19	16	13	22	89
TOTAL	62	21	113	104	81	132	513

Tableau 3 : Le nombre total d'articles parus dans chaque journal de notre corpus chaque année de la période 1980-1985

Le premier élément issu de ce tableau concerne le nombre total d'articles au sujet de la JIDF qui sont publiés et qui s'élève à 513. Même si nous ne disposons pas encore de mesure de comparaison afin de pouvoir vérifier s'il s'agit d'un nombre élevé ou non, nous signalons d'entrée de jeu (après avoir parcouru l'intégralité de notre corpus) que, dans l'ensemble des journaux retenus, la JIDF constitue un sujet qui attire considérablement l'attention médiatique pendant les années 1980-1985. Malgré les variations annuelles et quelques exceptions (les journaux qui ne publient aucun ou un seul article et lesquels nous examinerons par la suite), les huit journaux affichent un intérêt notable et régulier pour la JIDF (voir aussi ci-dessous dans le chapitre du « rythme de publication » le graphe 1).

Cet intérêt pourrait s'expliquer sur la base d'un flux événementiel pendant cette période qui a donné lieu à une couverture médiatique riche. Comme nous l'avons déjà souligné lors de la description du contexte sociopolitique, après la restauration de la démocratie en 1974, le mouvement hellénique des femmes se réanime : les organisations traditionnelles des femmes se réorganisent, de nouvelles

organisations se fondent, et de cette façon les revendications féminines reviennent sur le devant de la scène. Plus précisément, au début des années '80 avec le Parti Socialiste au gouvernement du pays, les plus importantes réformes ayant trait à la question féminine qui touchaient au statut législatif des femmes, à l'acquisition des droits civils ainsi qu'à leur place au sein de la société hellénique, ont eu lieu. Comme Papageorgiou le signale pour cette période « l'Etat, en partie à cause de son obligation à l'égard de la Communauté européenne, en partie à cause de son idéologie et de sa politique différentes, a institutionnalisé beaucoup de lois, qui ont contribué à l'égalité législative des femmes face aux hommes ».²¹⁹ La JIDF, « destinée à l'origine à promouvoir les droits de la femme »,²²⁰ et, par conséquent, intrinsèquement liée aux luttes féministes, est devenue la meilleure occasion pour les médias de traiter la question féminine, et de la faire correspondre adéquatement à cette actualité politique qui concentrait au centre de son intérêt les revendications féminines.

B1.2.1.2. L'espace rédactionnel accordé à la JIDF

Afin d'avoir un indice fiable de la visibilité accordée à la JIDF, outre le nombre d'articles publiés, nous avons également calculé l'espace rédactionnel que l'ensemble des articles occupe. Selon le processus que nous avons défini dans le chapitre sur l'approche méthodologique, nous avons multiplié le nombre des articles de chaque catégorie -courts (C), moyens (M), longs (L)- avec le coefficient de visibilité respectif -1 pour les courts, 2 pour les moyens et 3 pour les longs. Le résultat issu de cette opération a été défini comme le chiffre calculant l'espace rédactionnel occupé par l'événement. Le processus de l'estimation de l'espace rédactionnel pour chaque quotidien apparaît ci-dessous (le chiffre TOTAL représente l'espace rédactionnel):

• Apogevmatini	28C*1=28
	7M*2=14
	7L*3=21
	<u>TOTAL=63</u>

²¹⁹ G. Papageorgiou, op.cit., 2004, p. 17.

²²⁰ Marlène Coulomb-Gully, « Aux 'unes', citoyennes ! Introduction à une comparaison internationale de la médiatisation du 8 mars », *Sciences de la société* n° 70, février 2007, p. 13.

• Avgi	54C*1=54 34M*2=68 19L*3=57 <u>TOTAL=179</u>
• Eleftheros Typos	17C*1=17 6M*2=12 2L*3=3 <u>TOTAL=35</u>
• Eleftherotypia	48C*1=48 26M*2=52 5L*3=15 <u>TOTAL=115</u>
• Kathimerini	17C*1=17 16M*2=32 5L*3=18 <u>TOTAL=67</u>
• Ta Nea	59C*1=59 15*2=30 12L*3=36
• To Vima	21C*1=21 14M*2=28 11L*3=33 <u>TOTAL=82</u>
• Rizospastis	40C*1=40 43M*2=86 6L*3=18 <u>TOTAL=144</u>

Dans le tableau suivant, les quotidiens du corpus figurent par ordre décroissant selon deux critères : le chiffre représentant l'espace rédactionnel occupé et le chiffre représentant le nombre d'articles publiés.

Quotidien	Espace rédactionnel	Nombre d'articles
Avgi	179	107
Rizospastis	144	89
Ta Nea	125	86
Eleftherotypia	115	79
To Vima	82	46
Kathimerini	67	39
Apogevmatini	63	42
Eleftheros Typos	35	25

Tableau 4 : Les quotidiens du corpus par ordre décroissant selon le nombre d'articles publiés et l'espace rédactionnel consacré au sujet de la JIDF

Comme il apparaît, à l'exception d'Apogevmatini et de Kathimerini qui présentent une disjonction faible (Kathimerini publie moins d'articles que Apogevmatini mais occupe un peu plus d'espace rédactionnel), il existe une concordance entre les deux listes. Fait qui nous amène à conclure que la taille des articles publiés n'influence pas les résultats concernant la visibilité accordée à l'événement définie en fonction du nombre des articles publiés.

B1.2.2. Les journaux selon la visibilité accordée à la JIDF : la révélation des clivages idéologiques

Malgré le nombre élevé de publications relatives à la JIDF, commun pour tous les journaux, des variations notables apparaissent d'un journal à l'autre. Ainsi, il y a des journaux qui choisissent de favoriser l'événement à travers le nombre d'articles publiés, leur typographie et leur topographie, et d'autres qui affichent un intérêt plus modéré.

Le quotidien qui publie le nombre le plus important d'articles en chiffres nets ainsi qu'en moyenne est Avgi (107 articles en chiffres nets au cours de cinq années successifs, 18 articles par année en moyenne). En deuxième position, en publiant à peu près le même nombre d'articles, apparaissent trois quotidiens, Rizospastis, Ta Nea et Eleftherotypia (avec 89, 86 et 79 articles respectivement). Ces trois quotidiens publient le double d'articles en moyenne (14 articles par an) des quotidiens To Vima,

Apogevmatini et Kathimerini, qui publient en moyenne 7 articles par an. En revanche, nous remarquons qu'Eleftheros Typos est le quotidien qui publie le moins d'articles (25 articles au total).

Or, lors de l'interprétation de ces résultats, nous devons prendre en considération la réalité politique ainsi que médiatique, puisque, souvent, il existe des raisons objectives auxquelles nous pouvons attribuer le positionnement de chaque quotidien. L'exemple le plus flagrant est celui d'Eleftheros Typos. Ainsi, le fait que ce quotidien n'ait de publication qu'en 1984 et 1985 peut expliquer le faible nombre d'articles qui sont publiés. Par conséquent, ce nombre ne reflète pas en l'occurrence un manque d'intérêt de la part du quotidien à l'égard de la JIDF, mais plutôt un élément de la réalité médiatique de l'époque.²²¹

Partant donc du nombre d'articles publiés et de l'espace rédactionnel occupé tout au long de la période étudiée, nous débouchons sur un certain regroupement : dans une première catégorie se rangent les quotidiens qui mettent en valeur l'événement à travers un grand nombre d'articles qu'ils publient -Avgi, Rizospastis, Eleftherotypia et Ta Nea- et dans une deuxième catégorie les quotidiens qui se présentent plus réticents que les premiers -To Vima, Kathimerini et Apogevmatini. Nous examinerons par la suite si ce regroupement se fait sur la base du positionnement idéologique des quotidiens et les raisons qui pourraient expliquer le comportement de chaque quotidien.

B1.2.2.1. Le cas de Avgi et de Rizospastis : la récupération de l'actualité partisane

Les deux quotidiens représentant la presse partisane, Avgi et Rizospastis, constituent un cas particulier à étudier à part entière. Même s'ils affichent entre eux un faible écart du nombre d'articles publiés au sujet de la JIDF, ils représentent les deux premiers quotidiens attribuant la plus grande visibilité à la JIDF pendant la période 1980-1985 : 107 articles pour le premier et 89 pour le deuxième.

La valorisation de l'événement dans les deux quotidiens est d'ailleurs entrevue à travers sa mise en place au sein de chaque dispositif médiatique. La topographie

²²¹ Nous nous permettons de supposer que, si le quotidien paraissait depuis 1980 et publiait des articles relatifs à la JIDF au même rythme qu'il l'a fait en 1984 et 1985, il apparaîtrait dans les premiers rangs.

d'un article constituant un indice de valorisation de l'événement, il apparaît qu'Avgi et Rizospastis sont les deux quotidiens qui mettent le plus en valeur la JIDF en lui attribuant une place à leur Une ou en l'y annonçant.

Dans Avgi, d'un côté, en ce qui concerne la majorité des articles et des hyperstructures au sujet de la JIDF qui se situent dans les pages intérieures du quotidien, il existe déjà à la Une un appel annonçant le sujet et y renvoyant le lecteur qui désire lire la suite.²²² De surcroît, il est à noter que dans deux cas c'est l'article principal de la Une qui est dédié à la JIDF. Ainsi, à la Une du 9 mars 1980 d'Avgi, l'article principal intitulé « L'attaque des Forces Armées contre les Femmes » est consacré à l'étouffement violent de la manifestation des femmes à Thessalonique, qui a eu lieu à l'occasion de la JIDF.²²³ La même place à la Une occupe également l'article du 8 mars 1985 intitulé « Les femmes exigent 365 journées », qui développe une problématique sur l'utilité d'une seule journée consacrée aux femmes.²²⁴ Au niveau de leur topographie, les deux articles se situent au dessous du titre du quotidien, place qui, compte tenu du grand format des journaux de l'époque, est considérée comme particulièrement privilégiée, puisqu'elle est la place du journal la plus visible pour les lecteurs. Bien que le reste des articles soit plus discret que ceux mentionnés ci-dessus, il occupe toutefois une place à la Une du quotidien, parmi les nouvelles qui sont valorisées et considérées comme les plus importantes.²²⁵

Dans Rizospastis, de l'autre côté, chaque année –à l'exception de 1981 et 1983– le message du Comité Central du Parti Communiste issu à l'occasion de la JIDF est publié à la Une. Bien qu'il ne constitue pas l'article principal, il occupe toutefois une place privilégiée au dessous du titre, en affichant ainsi l'intention du quotidien de rester fidèle au traitement de l'événement qui s'accommode au positionnement idéologique du parti politique duquel il est proche.²²⁶

Nous remarquons donc que les articles consacrés à la JIDF dans Avgi et Rizospastis sont nombreux, et publiés ou annoncés à la Une de façon notablement régulière, alors qu'Eleftheros Typos et Kathimerini, par exemple, n'y font aucune

²²² Avgi 09/03/1980, p. 2 ; 11/03/1980, p. 6 ; 08/03/1981, p. 2 ; 06/03/1982 (annonçant les articles de la journée suivante), 07/03/1982, p. 4-5 ; 08/03/1983, p. 3 et 6 ; 08/03/1984, p. 6-7.

²²³ Avgi, 09/03/1980, p. 1

²²⁴ Avgi, 08/03/1985, p. 1.

²²⁵ Avgi, 07/03/1980, 08/03/1980, 09/03/1980, 11/03/1980, 06/03/1982, 07/03/1982, 08/03/1983, 10/03/1983, 08/03/1984.

²²⁶ Rizospastis, 07/03/1980, 06/03/1982, 07/03/1982, 07/03/1984, 11/03/1984, 10/03/1985.

mention. Le traitement privilégié de l'événement est d'ailleurs évident si nous tenons compte du nombre élevé des hyperstructures que les deux quotidiens consacrent à l'événement.²²⁷

La grande visibilité accordée à la JIDF nous a incités à examiner en parallèle les raisons pour lesquelles les deux quotidiens ont attribué cette place prioritaire à l'événement. Rappelons que, comme nous l'avons déjà explicité lors de la « présentation des journaux » dans le chapitre sur « l'approche méthodologique », à cette époque-là, Avgi constituait la voix officielle du Parti Communiste de l'Intérieur (KKE de l'Intérieur), alors que Rizospastis était l'organe officiel du parti Communiste (KKE).

L'histoire de l'institutionnalisation de la JIDF en Grèce et les significations qui lui étaient attribuées au cours des années sont étroitement liées à cette place prioritaire. Depuis sa première célébration en Grèce en 1924, et tout au long des années qui succèdent, la JIDF est dotée d'un passé qui la rapproche du communisme, sans établir aucune relation avec les revendications dites féministes. C'était donc la journée où les femmes communistes se réunissaient, avec les hommes travailleurs, pour déclarer leurs droits au travail et s'opposer aux femmes féministes. Comme Psarra précise : « (...) la célébration de la Journée Internationale des femmes constituera pour le Parti Communiste l'occasion de mettre en valeur ses positions pour les femmes travailleuses, de faire de la propagande pour la lutte commune des hommes et des femmes, de parler des priorités politiques générales et des façons de soumission des revendications féminines de travail à celles-ci ».²²⁸ Rien donc de plus naturel pour les quotidiens qui s'auto-définissent organes du Parti Communiste, d'accorder une popularité remarquable à la célébration d'une journée qui est considérée comme dérivant de leur propre tradition politique.

Cette priorité accordée est également tributaire de la façon dont la question féminine est appréhendée au sein de l'idéologie communiste. La question féminine constitue un sujet central pour les partis communistes à partir du moment où elle est

²²⁷ Comme nous l'avons déjà explicité dans le chapitre sur « l'approche méthodologique », nous définissons en tant que « hyperstructure » un regroupement d'articles de genres différents qui portent sur le même sujet, occupent l'espace d'une ou deux pages rédactionnelles et sont accompagnés d'éléments péritextuels.

Pour Avgi, nous notons les hyperstructures du 15/03/1981, 07/03/1982, 08/03/1983, 08/03/1984, 11/03/1984, 08/03/1985, alors que pour Rizospastis, nous notons les hyperstructures du 06/03/1980, 08/03/1980, 08/03/1981, 07/03/1982, 08/03/1983, 08/03/1984, 03/03/1985, 08/03/1985.

²²⁸ A. Psarra, *op.cit.*, p. 211.

intrinsèquement liée à la lutte des classes. L'oppression féminine, selon le courant du féminisme marxiste qui est adopté par les partis communistes, n'est qu'une forme d'oppression d'ordre social. D'après Albistur et Armogathe, « pour régler le problème féminin, le marxisme propose une solution simple, du moins en théorie : restaurer un régime sans propriété privée des biens de production (...) Avec Marx et Engels, la question féminine quitte le monde des chimères et des effusions généreuses (...). L'harmonie de la famille, le libre épanouissement de la femme, le bonheur de l'enfant sont impossibles dans le cadre d'une société bourgeoise. Le problème de la femme ne peut pas être séparé de l'ensemble des phénomènes sociaux. Marx et Engels l'ont résolu en le liant à la lutte des classes et à la transformation révolutionnaire du monde ».²²⁹ En tant qu'organe du Parti Communiste de l'Intérieur et du Parti Communiste respectivement, Avgi et Rizospastis adoptent un angle d'analyse de sujets compatible avec l'idéologie des partis politiques auxquels ils s'attachent. Leur rôle consiste donc en partie à reproduire les thématiques abordées par les partis politiques qu'ils soutiennent dans des proportions identiques.

De ce fait, l'émancipation féminine, selon ce point de vue, présuppose d'abord la lutte sociale. La précision de Rizospastis est significative de ce point de vue : « Ce ne sont pas les hommes qui s'opposent à l'égalité féminine. Ce sont les mêmes mécanismes qui s'opposent à la lutte de notre peuple pour un changement et dont l'intérêt consiste en ce que les femmes demeurent dans un état d'inégalité et d'obscurantisme ».²³⁰ Ainsi, en abordant la question féminine, les partis communistes saisissent l'occasion de mettre en œuvre la problématique centrale de leur idéologie, qui est la lutte des groupes sociaux, qu'il s'agisse des classes sociales luttant contre les représentants du capitalisme ou des femmes luttant contre l'hégémonie des hommes. Le problème est de même ordre et demande la prise de mesures identiques.

²²⁹ Maïté Albistur/Daniel Armogathe, *Histoire du féminisme français. Du Moyen âge à nos jours*, Paris, Editions des femmes, 1977, p. 343. A ce propos, Papageorgiou précise que « (...) les féministes marxistes croient que l'existence de la fortune est la source de l'oppression. L'accumulation de la fortune privée, qui a fait naître la hiérarchie des classes, a inévitablement conduit au traitement des femmes (ainsi que des hommes) comme fortune. Selon ce modèle de la fortune financière et du clivage de classe, il a été permis à un certain moment aux hommes de prédominer. Par conséquent, pour les féministes marxistes, la prédominance de classe préexiste de la prédominance de genre. (...) L'ennemi donc des femmes n'est pas l'homme *per se* (...) mais le système capitaliste de classe. (...) Le renversement du capitalisme entraînera automatiquement la libération des deux genres » (voir G. Papageorgiou, op.cit., 2004, p. 114).

²³⁰ Marina Papachristodoulou, « Δείχνουν το δρόμο... » (« Elles montrent la route... »), *Rizospastis*, 07-03-1982, p. 14.

B1.2.2.2. Le cas de Ta Nea et Eleftherotypia : une forte médiatisation mise au service de l'intérêt politique

En ce qui concerne les quotidiens Ta Nea et Eleftherotypia, nous remarquons que bien qu'ils publient moins d'articles qu'Avgi et Rizospastis au sujet de la JIDF - avec 86 et 79 articles respectivement- leur intérêt s'avère considérablement important. Ce nombre élevé peut être attribué au positionnement politique, et plus généralement idéologique, des deux quotidiens. Le rapprochement des deux journaux du milieu idéologique de la gauche les incite à focaliser leur intérêt sur ces sujets qui sont amplement traités et mis en valeur par les partis politiques ainsi que le milieu idéologique de la gauche.

Quant à Ta Nea, le positionnement politique du quotidien aboutit en l'occurrence à un traitement privilégié de ces thématiques qui sont mises en valeur par le parti politique dont il est proche. Comme nous l'avons déjà constaté, il s'agit d'un quotidien qui se situe en faveur du milieu de centre gauche. Plus précisément, le quotidien est devenu partisan du Parti Socialiste, PASOK, -dès le début de sa fondation et même pendant des périodes de crise- ainsi que de son président, qui utilisait le quotidien pour mettre en valeur ses positions.²³¹ A propos de ces titres qui se mettaient ouvertement au service du président de PASOK, Komninou constate que « Andreas Papandreou s'est tourné plus vers ces organes d'édition que les organisations du parti pour donner de la publicité à ses positionnements politiques et pour communiquer avec ses supporters ». ²³² Compte tenu de ce fait, il est bien évident que, après les nouvelles réformes que le PASOK a mises en œuvre, le quotidien suit de près et met en valeur toutes les initiatives entreprises par le nouveau gouvernement socialiste en faveur de la question féminine.

Il en va de même pour Eleftherotypia qui a également un profil situé au centre-gauche, sans pour autant montrer un attachement spécifique à un parti politique particulier, comme Ta Nea. Vu l'influence de l'idéologie de la gauche à l'égard des thématiques sociales, un quotidien d'un tel positionnement les traite davantage et de façon privilégiée. Les questions d'ordre social, telles que le mouvement des étudiants

²³¹ Voir D. Psychogios, op.cit., p. 190.

²³² Maria Komninou, *Από την αγορά στο θέαμα. Μελέτη για τη συγκρότηση της δημόσιας σφαίρας στη σύγχρονη Ελλάδα, 1950-2000 (Du forum au spectacle. Etude pour la constitution de la sphère publique et du cinéma en Grèce contemporaine, 1950-2000)*, Athènes, Papazisis, 2001, p. 164.

et l'écologie, sont abondamment traitées au sein de ce milieu idéologique. La question féminine étant une question de même ordre et de grande importance, elle constitue également une thématique privilégiée. D'ailleurs, le lien étroit qui unit le courant féministe avec la gauche est affirmé dès le début de la mobilisation du mouvement des femmes. Papageorgiou constate à ce propos que « le début de l'activité du mouvement des femmes commence avec la création de groupes autonomes par des femmes qui appartenaient au milieu de la gauche ».²³³ Il nous semble donc logique que l'émancipation féminine apparaisse comme un sujet prioritaire au sein des deux dispositifs médiatiques qui, soit embrassent l'idéologie progressiste de la gauche, soit se mobilisent pour faire circuler l'activité gouvernementale.

B1.2.2.3. Le cas de Kathimerini et Apogevmatini : un intérêt modéré

En ce qui concerne les quotidiens Kathimerini et Apogevmatini, nous observons que tous les deux montrent un intérêt régulier pour la JIDF, mais modéré, sans afficher de moments-pointes ni de moments-creux importants. De surcroît, à l'opposé des autres quotidiens, ils ne publient aucun dossier ni hyperstructure au sujet de la JIDF, fait qui peut être perçu comme indice de la volonté des quotidiens de ne pas valoriser l'événement. Retenons qu'il s'agit des deux dispositifs médiatiques représentatifs de la presse libérale.²³⁴ L'orientation politique de ces deux quotidiens les rapprochant du parti de la droite ND contribue à ce comportement.

Plus précisément, la tradition du milieu conservateur à l'égard des revendications féminines suggère un positionnement modéré, qui considère la question féminine comme sujet d'importance secondaire, et les luttes féministes comme une menace pour la cohésion du tissu social. Les propos d'une députée du parti de ND sont significatifs de la façon avec laquelle la question féminine est appréhendée au sein de l'idéologie conservatrice ; elle remarque à ce propos que « notre parti (...) n'exerce pas une politique de l'émancipation de la femme. ND ne divise pas les hommes et les femmes pour l'organisation des femmes. (...) Le secteur des Sujets Féminins n'organise pas les femmes pour détruire les maisons, mais pour

²³³ G. Papageorgiou, op.cit., 2004, p. 342.

²³⁴ Pour leur orientation politique, voir D. Psychogios, op.cit., pp. 484-489 et 456-459, ainsi que la « présentation des journaux » dans le chapitre sur « l'approche méthodologique ».

les conserver ».²³⁵ Il paraît donc logique que les quotidiens libéraux adoptent le même point de vue au sujet de la question féminine et qu'ils ne consacrent pas, par conséquent, un grand espace médiatique pour la mise en valeur d'un événement promouvant l'émancipation féminine.

B1.2.2.4. Le cas de To Vima : le traitement de la question féminine en dehors du cadre de la JIDF

Si Kathimerini et Apogevmatini sont caractérisés par l'intérêt modéré qu'ils affichent à l'égard de la JIDF, To Vima semble se démarquer par la visibilité réduite imputée à l'événement (46 articles au total). Le faible intérêt affiché d'un journal censé se situer près du milieu idéologique de la gauche semble inattendu (en comparaison surtout avec l'abondance des articles publiés dans les autres journaux de la gauche). Ce faible nombre est en partie tributaire du fait que le journal ne dispose pas d'édition quotidienne en 1983 et en 1984.²³⁶ Ainsi, les articles de ces années-là sont publiés seulement les dimanches 6 et 13 mars 1983, et les 4 et 11 mars 1984, qui ne coïncident même pas avec la date du 8 mars (fait qui aurait probablement entraîné la publication d'un plus grand nombre d'articles).

De surcroît, nous devons prendre en considération que To Vima semble publier peu d'articles, toutefois leur taille dénote un intérêt plus important de la part du quotidien au sujet de la JIDF (voir tableau 4). Si nous ajoutons l'apparition des dossiers et d'hyperstructures qui est assez importante par rapport aux autres quotidiens, l'intérêt affiché par To Vima à ce sujet n'est certainement pas identique à celui d'Eleftherotypia et de Ta Nea, il est néanmoins loin d'être marginal (comme c'est le cas d'Apogevmatini et de Kathimerini).

Or, To Vima choisit de traiter la JIDF d'une façon particulière. Il est à noter qu'il est un des trois quotidiens qui publient une partie considérable d'articles type D.²³⁷ En effet, 63% des articles du quotidien sont des articles D, fait qui signifie que le

²³⁵ Ta Nea, *Ιστορία του Νεοελληνισμού 1770-2000/Histoire du néohellénisme 1770-2000*, vol. 10, n° 8-9-10, 1985, p. 32

²³⁶ Voir à ce propos la « présentation des journaux » dans le chapitre sur « l'approche méthodologique ».

²³⁷ Rappelons que nous avons défini comme articles type D ceux qui ne mentionnent pas la formule JIDF et dont la thématique ne concerne pas la Journée explicitement, mais qui pour autant se relie à

quotidien choisit de traiter la question féminine en dehors du cadre de référence que pourrait constituer la JIDF. Les articles se référant explicitement à la JIDF se limitent à la mention des événements se déroulant à cette occasion sans qu'ils développent en détail une thématique qui est relative à la question féminine. Le reste des articles, qui sont des articles type D, sont plutôt des articles abordant tous les sujets relevant des mesures entreprises par l'Etat pour l'institutionnalisation de l'égalité législative. Dans un premier temps, cela affiche la volonté du journal de suivre l'actualité et de mentionner tous les événements ayant affaire à la JIDF, une pratique qui est d'ailleurs imposée par les règles du métier de journalisme ne permettant pas à un journal de ne pas mentionner les événements relevés dans le reste de la presse. Ce qui caractérise pour autant To Vima est le fait qu'il ne profite pas de l'occasion de la JIDF pour développer des thématiques qui sont relatives, comme le font d'ailleurs les autres quotidiens. Lorsque To Vima aborde des thèmes relevant de la question féminine, il préfère le faire sans mentionner la JIDF, même quand le lien est plus qu'évident.

Le cas de l'étouffement violent de la manifestation des femmes à Thessalonique à l'occasion de la JIDF est à ce titre caractéristique. Le quotidien se réfère à cet événement en évitant de mentionner que la manifestation s'est déroulée à l'occasion de la JIDF. Le titre du reportage du 9 mars 1980, « La poursuite des femmes par les Forces Armées » signifie que la charge informative de l'article se focalise en l'occurrence plutôt sur la poursuite de la police que sur la manifestation pour la JIDF. Ce qui importe et se met donc en tête de l'article est « la poursuite des femmes ». Le reportage clôture avec la précision suivante : « *Il est à noter que c'est la troisième fois ces dernières 24 heures que les forces armées interviennent pour dissoudre des gens rassemblés* ». ²³⁸ Le verbe « intervenir » est le verbe de la phrase qui signale l'action mise en valeur par l'énonciateur et qui a comme sujet « *les forces armées* » ; cela nous incite à penser que « l'intervention des forces armées » constitue en principe l'information que l'énonciateur vise à communiquer. D'ailleurs, le choix de définir les femmes qui manifestent comme des « *gens rassemblés* » est à ce titre emblématique, puisqu'il s'agit d'un substantif qui met l'accent plutôt sur l'activité entreprise par les femmes (le rassemblement) que leur genre. Ce qui importe à cette occasion et qui est mis en visibilité par le choix lexical et grammatical de

l'événement d'une façon indirecte. Pour plus d'informations sur les articles type D voir « les principes de dépouillement » dans le chapitre sur « l'approche méthodologique ».

²³⁸ To Vima, 09/03/1980, p. 5.

l'énonciateur est l'action et non pas les attributs physiques ou naturels des « *gens rassemblés* ». Cette stratégie du traitement de la question féminine en dehors du cadre de référence de la JIDF est également corroborée par le dossier du 06/03/1983.²³⁹ Ce dossier consacré à tous les thèmes de la question féminine (la femme et le féminisme, la femme et le Droit, la femme et la vie privée, la femme et la violence, la femme et l'immigration) et intitulé « *Hommage pour la femme. Les hommes, les vainqueurs de l'égalité* » ne comporte aucune référence à la JIDF.

Il apparaît, par conséquent, que ce n'est pas la JIDF qui provoque le débat public pour la question féminine et qui incite le quotidien à traiter le thème. Ce sont plutôt les revendications féminines en tant qu'événement de la vie politique qui sont médiatisées. Ces sujets politiques de l'actualité qui sont jugés importants, même s'ils comportent des échos de la JIDF, sont traités en dehors du cadre de référence de la JIDF. Le choix de To Vima de traiter la question féminine sans utiliser comme prétexte la JIDF est un indice de la volonté du quotidien de ne pas connecter systématiquement la question féminine avec la JIDF.

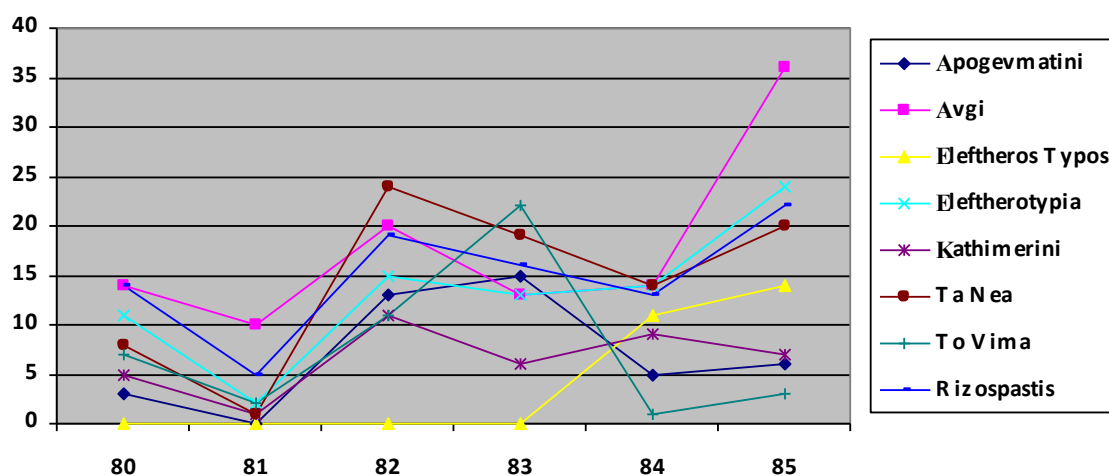
B1.2.3. Le rythme de publication : un sujet régulier de l'agenda médiatique

Malgré ce regroupement des quotidiens dû à la différence affichée quant au nombre d'articles publiés, il est à noter que, dans l'ensemble du corpus, la JIDF est considérablement et assez régulièrement abordée ; un constat qui est d'ailleurs vérifié par le graphe 1, où les courbes représentant les huit quotidiens, suivent à peu près un rythme identique, sans qu'aucune ne présente une différenciation remarquable.

Ainsi, en observant le graphe, il apparaît que, à l'exception de certaines phases de divergences des courbes, les quotidiens suivent un rythme de publication à peu près semblable. Les hausses et les baisses de la visibilité accordée à l'événement sont communes et se répètent dans des années particulières. Ainsi, une première baisse se situe en 1981 et un regain d'intérêt en 1982. Dans leur ensemble, ces fluctuations peuvent être expliquées sur la base du contexte événementiel de ces années-là incitant les instances médiatiques, « à partir du moment où ils traitent certains problèmes de

²³⁹ To Vima, 06/03/1983, pp. 2-9.

façon prioritaire », ²⁴⁰ à mettre au premier plan des événements jugés plus importants que la JIDF.



Graphe 1 : Nombre d'articles publiés dans chaque quotidien chaque année de la période 1980-1985.

Ainsi, en 1981, deux événements de grande importance retiennent davantage l'attention médiatique, et par conséquent celle de l'opinion publique, l'en détournant ainsi de la JIDF. Un premier événement synchronique à la JIDF, et un deuxième situé dans l'avenir direct, mais dont on parle déjà en mars 1981. De cette façon, les deux événements deviennent prioritaires au sein de la presse écrite, et par conséquent pour leur lectorat, puisque « peu importe si les citoyens ont accès aux médias à travers la télévision, la presse écrite, ou la radio, ils sont exposés aux décisions des éditeurs concernant en quoi consiste la nouvelle, quels sujets sont importants ». ²⁴¹

Il s'agit premièrement du grand tremblement de terre ayant eu lieu le 24 février 1981 à Athènes, qui a provoqué des morts et des destructions considérables. Le retentissement de l'événement occupe la presse écrite hellénique tout au cours du mois suivant. Ainsi, la majorité des quotidiens, pendant plusieurs jours, consacrent leur Une, ainsi qu'une grande partie de leur espace rédactionnel, à cet événement qui a choqué l'opinion publique. C'est sa « valeur d'information » (« newsworthiness ») qui amène les dispositifs médiatiques à lui attribuer une telle importance. Derville signale à ce propos que « le concept de newsworthiness désigne l'ensemble des

²⁴⁰ R. Rieffel, *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, 2005, p. 203.

²⁴¹ Nayda Terkildsen/Frauke Schnell, « How Media Frames Move Public Opinion: An Analysis of the Women's Movement », *Political Research Quarterly*, vol. 46, March 1993, p. 879.

critères plus ou moins implicites (et variables selon l'époque, le contexte, le domaine), en fonction desquels les professionnels des médias considèrent qu'un fait ou un discours mérite, en vertu de son caractère inattendu, significatif, spectaculaire, attrayant ou crédible, d'être rendu public ». ²⁴² Tant la « proximité » de l'événement, son caractère inattendu et spectaculaire, ainsi que la portée de ses conséquences sérieuses et directes auxquelles étaient soumis les citoyens, en combinaison avec sa charge émotionnelle, ont rendu l'événement du tremblement de terre digne d'être traité en place prioritaire.

Si le tremblement de terre attire l'attention médiatique de façon exclusive, c'est l'événement des élections législatives se déroulant le 18 octobre 1981 qui tiennent aussi une place privilégiée. La campagne préélectorale qui est en plein déroulement, en combinaison avec l'importance accordée aux élections en vue, gagnent l'attention médiatique au détriment d'autres sujets qui sont évalués comme secondaires. Dans ce cas-là, ce ne sont ni les conséquences ni la charge émotionnelle ou la dimension extraordinaire de l'événement qui lui attribue une grande visibilité, mais son rituel, son caractère prévisible et attendu. ²⁴³

Pourtant, même si en 1981 ce sont le tremblement de terre et les élections législatives qui attirent davantage l'attention des médias, en 1982 en revanche, les quotidiens regagnent leur intérêt pour la JIDF en publiant environ cinq fois plus d'articles que l'année précédente, et deux fois plus qu'en 1980. Cette augmentation sensible est tributaire de la richesse en événements qui caractérise l'année 1982. Tant le nouveau gouvernement qui entreprend des initiatives pour l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes, ainsi que les femmes militantes qui s'organisent dans le but d'influencer l'action gouvernementale offrent aux médias un sujet qui a le mérite d'être amplement couvert. Ainsi, l'année 1982 s'avère médiatiquement importante

²⁴² G. Derville, op.cit., p. 174. D'après Neveu « Pour fixer l'attention, être entendu et écouté, l'événement doit être fort, clair, inattendu ». L'auteur précise aussi que « (...) la valeur d'information peut être objective, reposant sur (...) des paramètres comme la singularité d'un événement, sa charge émotionnelle, la portée de ses conséquences (E. Neveu, op.cit., p. 53). Dans le même sens, Bell présente, entre autres, comme valeurs d'information le caractère récent, inattendu, spectaculaire, relatif, personnel et factuel, la négativité et la proximité d'un événement (Allan Bell, *The Language of News Media*, Blackwell, Oxford UK & Cambridge MA, 1991, pp. 155-160). Pour plus de détails sur la « valeur d'information » et les pratiques journalistiques définissant les sujets qui doivent entrer dans l'actualité, voir H. Gans, op.cit., ainsi que Y. Agnès, op.cit.

²⁴³ D'après Langer d'ailleurs, malgré la tendance moderne à privilégier les thèmes dits « extraordinaires », une place importante reste encore consacrée aux événements réguliers et prévisibles (voir John Langer, *Tabloid television. Popular journalism and the « Other News »*, London, Routledge, 1998, p. 140).

dans le sens où les événements ayant lieu à l'occasion de la JIDF sont aussi nombreux que spectaculaires.

D'un côté, c'est l'année où le gouvernement du PASOK, récemment porté au pouvoir, met en œuvre une série de réformes ayant trait aux femmes dans le but de répondre aux exigences de la société hellénique, et plus précisément aux revendications des organisations des femmes. D'ailleurs, en vue de la perspective de l'adhésion du pays à la Communauté européenne, le 31 décembre 1982 est fixé comme délai pour la mise en accord de la législation hellénique aux conditions imposées par la Communauté. Sous la pression de cette perspective, en 1982 se fonde la troisième commission pour la réforme du Droit Familial. Ses propositions constituent un sujet de débat et de controverse avec les organisations des femmes qui se mobilisent en exigeant la participation active à la prise de décisions et la mise en valeur de leurs propres revendications. De ce fait, à l'occasion de la JIDF, nombreuses manifestations, propices à capter l'attention médiatique, se déroulent. Il apparaît que lorsque les féministes s'expriment à travers une mobilisation organisée et massive en participation, elles deviennent plus visibles sur le plan médiatique.

La JIDF devient donc une occasion pour le traitement de l'actualité politique à l'égard des femmes, qui est particulièrement riche à l'époque. Les propositions de la commission, les réactions que celles-ci provoquent, les manifestations organisées par les organisations des femmes et les partis politiques, les revendications mises en valeur, les sujets abordés tels que le mariage civil, l'avortement, la réforme du Droit Familial, tout est réuni pour que la JIDF soit amplement couverte par la presse écrite hellénique en 1982.

B1.2.4. La thématique traitée : la répercussion de l'actualité politique et féministe

Outre la visibilité accordée par la presse à la JIDF, un élément constitutif de sa médiatisation demeure la thématique traitée à cette occasion. Parler du mouvement des femmes à l'occasion de la JIDF ou de l'actualité politique différencie la façon dont l'événement est appréhendé. Le choix donc des thèmes repérés lors de la couverture de l'événement est significatif du « cadrage » que les quotidiens envisagent de lui attribuer. Ainsi, vu que « la plupart des sujets politiques sont

multidimensionnels et peuvent être cadrés en fonction d'une variété de valeurs et de politiques », ²⁴⁴ c'est ce cadrage différent attribué par chaque quotidien à la JIDF que nous voulons expliciter à travers cette étude de la thématique abordée. Par ailleurs, comme il est communément admis, le rôle des médias, « ne consiste donc pas à dire aux gens ce qu'ils doivent penser, mais *ce à quoi ils doivent penser* », ²⁴⁵ d'où découle leur impact sur l'établissement de l'ordre du jour des sujets qui préoccupent les citoyens. ²⁴⁶

Cette exploration de « à quoi faut-il penser » lors du traitement de la JIDF constituera la deuxième étape de notre analyse. Quels sont les principaux thèmes abordés à l'occasion de la JIDF pendant cette période ? Y a-t-il des thèmes privilégiés d'un journal à l'autre ? Afin de répondre à ces questions, nous procéderons à la mise en œuvre d'une analyse thématique des articles de notre corpus, selon les démarches pratiques que nous avons déjà définies lors de l'explicitation de notre approche méthodologique.

B1.2.4.1. La hiérarchisation des thèmes traités : l'émergence de certaines priorités

Après avoir donné dans le chapitre sur « l'approche méthodologique » la définition des composantes des thèmes autour desquels s'organise le discours médiatique se référant à la JIDF, nous examinerons la hiérarchisation de ces composantes en fonction de la fréquence de leur apparition. ²⁴⁷ Certains thèmes sont privilégiés au détriment d'autres, d'autant plus que cette hiérarchisation thématique présente des particularités propres à chaque dispositif médiatique. Etudier quels sont les enjeux privilégiés par la couverture médiatique et pourquoi certains d'entre eux

²⁴⁴ N. Terkildsen/F. Schnell, op. cit., p. 882.

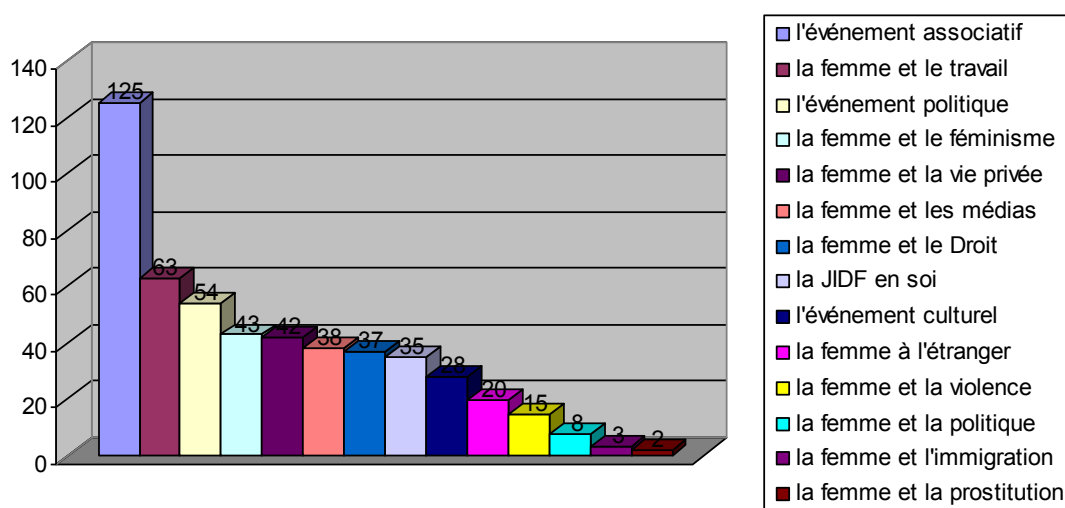
²⁴⁵ R. Rieffel, *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses, 2005, p. 25. Signalons qu'en l'occurrence Rieffel reprend sous forme de traduction la terminologie développée dans l'article classique de M. McCombs et D. Shaw (op.cit.) sur la théorie de l'agenda.

²⁴⁶ Ce que Jacques Gerstlé définit comme « effets persuasifs de l'information » repose sur ce rôle des médias, voir Jacques Gerstlé (sous la direction), *Les effets d'information en politique*, Paris, L'Harmattan, 2001.

²⁴⁷ Rappelons que selon l'analyse de contenu que nous avons mise en œuvre, la fréquence d'apparition est une mesure utilisée afin d'évaluer l'importance attribuée à un thème. Donc, ce qui est considéré comme significatif lors d'une telle analyse est la régularité d'apparition d'un thème (voir L. Bardin op.cit., pp. 137-148).

ont le plus attiré l'attention de certains quotidiens fera l'objet de notre intérêt à ce stade de notre analyse.

Le graphe suivant représente les thèmes traités par ordre décroissant de fréquence ainsi que le nombre des articles qui sont consacrés à chaque thème par chacun des huit quotidiens.



Graphe 2 : Répartition des articles par thème pendant les années 1980-1985

Comme nous pouvons le constater, le thème qui attire la plus grande visibilité dans l'ensemble des quotidiens du corpus est « la JIDF en tant qu'événement associatif » (abrégé en « l'événement associatif »). En deuxième et troisième position, et dans des proportions à peu près identiques, ce sont sur les thèmes « la femme et le travail » et « la JIDF en tant qu'événement politique » (abrégé en « l'événement politique ») auxquels les journaux se montrent plus sensibles. Suivent, avec quasiment le même nombre de publications, les thèmes « la femme et le féminisme », « la femme et la vie privée », « la femme et les médias » et « la femme et le Droit », « la JIDF en soi », qui jouissent d'une place privilégiée par rapport au reste des thèmes. Un intérêt relativement modéré est affiché pour les thèmes « la femme à l'étranger » et « la femme et la violence », alors que les thèmes « la femme et la politique », « la femme et l'immigration » et « la femme et la prostitution » semblent être marginalisés du traitement médiatique étant donné le faible nombre d'articles qui y sont consacrés.

B1.2.4.2. La mise en valeur des événements associatifs et politiques : le cas d'Avgi, Rizospastis, Eleftherotypia et Ta Nea

Les thèmes traités n'attirent pas l'attention médiatique dans des proportions identiques. Le thème le plus médiatisé est « la JIDF en tant qu'événement associatif » auquel 125 articles sur l'ensemble des 513 sont consacrés (24% de l'ensemble des articles).²⁴⁸ Sous ce titre, nous avons englobé tous les événements et les manifestations qui sont organisés pendant cette période surtout par les représentants des organisations des femmes. En effet, il s'agit d'un macro-thème dans le sens où il « se définit comme le champ de la nouvelle qui est délimité par des critères d'activité sociale dans l'espace public (politique, culture, sport) ». ²⁴⁹ Il peut donc à son tour être divisé en une série de micro-thèmes, dont chacun correspond à un événement spécifique de l'actualité associative : ainsi, le macro-thème « événement associatif » est composé de micro-thèmes, tels que « la manifestation des femmes devant le Propylée d'Athènes », « l'étouffement violent de la manifestation des femmes », « le message du Mouvement des Femmes Démocratiques à l'occasion de la JIDF ». De ce point de vue, il s'agit d'un thème qui reflète toute l'activité des acteurs sociaux de la période.

Cette richesse événementielle est en partie tributaire de la grande mobilisation et de la résurrection du mouvement hellénique des femmes pendant cette période. Il faut toujours rappeler que les années 1980-1985 sont particulièrement riches en événements ayant affaire aux revendications féminines. Les différents représentants du mouvement des femmes essaient d'influencer la politique gouvernementale et de mettre en valeur leurs propres revendications. Leurs manifestations se caractérisent par une ample participation, une pluralité d'activités, parfois par des incidents violents avec les autorités, caractéristiques qui les rendent dignes d'être médiatisés. Comme Van Zoonen remarque à propos de la relation entre le mouvement des femmes et les médias « (...) la couverture du mouvement des femmes –en ce qui concerne la sélection des événements dignes d'être médiatisés– est soumise aux valeurs et aux

²⁴⁸ Le pourcentage de 24% (et en général tout pourcentage) peut sembler bas, or il ne l'est pas vraiment si nous prenons en considération que le capital thématique se répartit en quatorze thèmes, nombre qui fait que chaque thème ne peut pas disposer d'un grand pourcentage sur l'ensemble du capital thématique; lors de l'évaluation de telles statistiques, il faut toujours tenir compte de cette réalité afin d'éviter des déformations éventuelles.

²⁴⁹ P. Charaudeau et alii, *op.cit.*, p. 33.

routines communes pour la médiatisation. Des événements d'actualité satisfaisant les critères journalistiques de la précision, de la clarté et de la relativité, qui sont soutenus par du matériel pouvant être cité ou par des femmes éloquentes et reconnaissables, peuvent être publiés ». ²⁵⁰ Ces événements sont repris par la presse écrite qui suit de près l'actualité associative.

Parmi la pluralité des activités reprises par la presse écrite, nous en relevons certaines qui attirent unanimement l'intérêt médiatique de l'ensemble des quotidiens. Et malgré le fait qu'ils ne les couvrent pas au même degré ou de la même façon, ces événements constituent toutefois un point de repère stable pour l'ensemble des quotidiens. Il s'agit d'abord de la grande manifestation amplement relatée par l'ensemble des médias qui a eu lieu le 7 mars 1980 devant le Propylée d'Athènes, organisée par la Comité de Lutte pour le changement du Droit Familial, pendant laquelle les femmes protestaient contre l'obstructionnisme du Comité Gazis. ²⁵¹ La thématique mise en valeur lors de la manifestation, et dans les articles qui la couvrent, était la réforme du Droit Familial. Cette même année, l'étouffement violent par les autorités d'une manifestation des femmes à l'occasion de la JIDF à Thessalonique attire également l'attention de la majorité des quotidiens. ²⁵² En 1982, c'est une rencontre organisée dans le cadre universitaire par « un comité de neuf organisations des femmes pour les Femmes de la Méditerranée et de la mer Rouge » qui est relatée par l'ensemble des médias lors de leur mention à la JIDF.

La médiatisation de la JIDF pendant les années suivantes se caractérise par la couverture du même événement commun ayant lieu le 8 mars de chacune des trois années qui suivent : la manifestation organisée par la Fédération des Femmes grecques devant le Propylée d'Athènes, à laquelle succède la marche des femmes vers le Parlement hellénique et la remise d'une résolution à son Président. Sauf que chaque

²⁵⁰ Elisabeth van Zoonen, « The Women's Movement and the Media: Constructing a Public Identity », *European Journal of Communication*, vol. 7, p. 462. L'auteure continue en précisant que « puisqu'elles sont produites comme des nouvelles ordinaires, les nouvelles pour le mouvement des femmes détiennent toutes les caractéristiques des nouvelles ordinaires : l'emphase porte sur les événements plutôt que l'analyse ou le contexte ; les événements sont présentés comme des incidents isolés sans aucun dénominateur commun ou aucune cohérence mutuelle ; il y a une préférence plutôt pour les gens que pour les faits ; et il y a une préférence pour les simples faits (...) ».

²⁵¹ Les quotidiens se présentent unanimes à la description de l'événement ; la pluie qui n'a pas découragé les femmes, la participation massive, la mise en valeur du besoin immédiat pour la réforme du Droit Familial, la reproduction de la même photo d'une femme avec le porte-voix à la main, constituent des points communs de la médiatisation de l'événement pour tous les quotidiens.

²⁵² Or, cette fois-ci les quotidiens se démarquent tant par l'espace rédactionnel qu'ils y consacrent que par la façon dont ils traitent l'événement (voir, à titre indicatif, *To Vima*, 09/03/1980, p. 5 ; *Avgi*, 09/03/1980, pp. 1 et 2 ainsi que 11/3/1980, pp. 1 et 6).

année, la revendication principale émise lors de la manifestation, qui se condensait en un slogan, changeait. Ainsi, en 1983, il s'agit d'une manifestation contre les bases américaines en Grèce et les armes nucléaires sous le slogan « égalité-paix-vie » ; en 1984, elle se focalise sur « nos droits au travail » alors qu'en 1985, c'est la protection de la maternité et la légalisation de l'avortement qui se trouvent au centre de l'intérêt des femmes.

Bien que beaucoup moins médiatisé que « la JIDF en tant qu'événement associatif », le thème de « la JIDF en tant qu'événement politique » occupe une partie importante dans l'ensemble des articles en tenant la troisième place (54 articles). Les événements organisés par les partis politiques à l'occasion de la JIDF sont nombreux. Les hommes et les femmes politiques saisissent l'occasion pour annoncer des initiatives importantes de leur politique en faveur des femmes et les médias se font l'écho de cette actualité. Ils suivent de près et relaient l'agenda politique, qu'il s'agisse de l'agenda gouvernemental ou de l'agenda de l'opposition parlementaire.

La prédominance de la mention des événements associatifs et politiques lors de la médiatisation de la JIDF est d'ailleurs corroborée par le tableau suivant dans lequel figure la répartition des articles du corpus selon le lien qu'ils entretiennent avec la JIDF.²⁵³

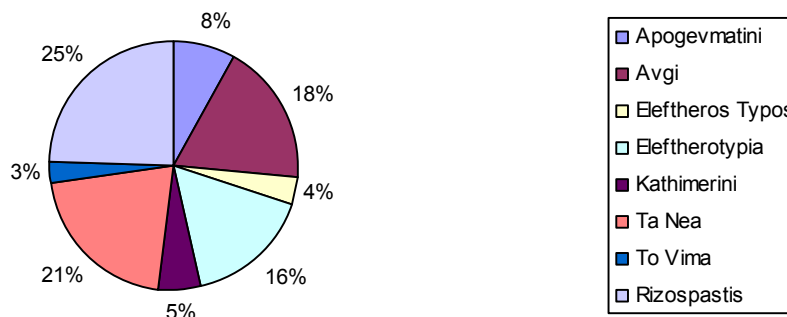
Types d'articles	Nombre d'articles
A ¹	38
A ²	213
B	141
D	121

Tableau 5 : Nombre d'articles selon le lien qu'ils entretiennent avec la JIDF

Comme on le voit, la majorité des articles (42%) sont de type A², fait qui signifie que la JIDF est médiatisée à travers les différents types d'événements qui se déroulent à cette occasion. Les articles B qui utilisent la JIDF comme cadre de référence afin de traiter d'autres thématiques relatives à ce sujet représentent 27%, alors que les articles A¹ traitant la JIDF en tant que telle sont minoritaires (7%).

²⁵³ Pour plus de détail sur les quatre catégories d'articles, voir « les principes de dépouillement » dans le chapitre sur « l'approche méthodologique ».

Néanmoins, même si les thèmes de « la JIDF en tant qu'événement associatif » et « politique » sont unanimement mentionnés, les quatre quotidiens qui s'y réfèrent le plus sont : Avgi, Rizospastis, Eleftherotypia et Ta Nea.



Graph 3 : Répartition par quotidien des articles ayant comme thème « la JIDF en tant qu'événement associatif » et « la JIDF en tant qu'événement politique »

Il est particulièrement intéressant d'étudier la nature et les acteurs des événements qui sont relatés à travers la médiatisation de la JIDF afin d'évaluer cet intérêt. Il s'agit en principe des événements organisés ou des propos tenus par les partis politiques et les organisations des femmes dont les quotidiens sont proches. Ainsi, les articles publiés dans Avgi sont dans leur majorité focalisés sur ces événements associatifs qui sont organisés soit par le Parti Communiste de l'Intérieur ou les organisations qui sont proches du parti -comme par exemple le Mouvement des Femmes Démocratiques ou l'organisation Rigas Fereos²⁵⁴- soit par les organisations qui se mobilisent au sein de l'espace académique -comme l'Association des Femmes de la Science ou le Groupe des Femmes de la Faculté de Droit. Rizospastis de son côté privilégie de façon directe les manifestations organisées par le Parti Communiste, ainsi que par la Fédération des Femmes de Grèce, qui étaient proches du quotidien. Ta Nea couvre d'emblée les initiatives entreprises par le Parti Socialiste (PASOK) - surtout lorsque il accède au pouvoir gouvernemental- ainsi que l'Union des Femmes de Grèce, alors que Kathimerini et Apogevmatini se contentent de rapporter le discours et l'action du parti de la droite (ND) au sujet de la JIDF.

Il s'agit d'une époque de forte politisation pendant laquelle la presse adopte manifestement les clivages politiques. « La dépendance financier des éditeurs ainsi que de plusieurs journalistes de l'Etat, et la tendance de PASOK à des formes

²⁵⁴ Rappelons qu'il s'agit de l'organisation des jeunes membres du Parti Communiste de l'Intérieur.

d'organisations populaires, ont conduit la partie de la presse du centre-gauche à accepter les choix de la direction des partis politiques et d'adopter leur logique. Parallèlement, en ce qui concerne la droite, la chute du tirage et la concurrence de la télévision ont amené les journaux qui soutenaient le parti de ND à se connecter encore plus avec les structures des partis politiques. Ainsi, nous avons abouti progressivement à la période (1981-1986), pendant laquelle la presse reflétait le système partisan et publiait/dirigeait son discours ». ²⁵⁵ Dans un tel contexte politique, chaque thématique constitue une occasion de valoriser les idées du parti politique duquel le quotidien est proche. Les partis politiques se saisissent de tout événement susceptible de promouvoir un exercice différent du pouvoir et une élaboration différente de sujets théoriques au sein de leur pratique politique et en contradiction avec celle de leur adversaire. Il en va de même pour la question féminine, un sujet clé de l'époque, qui est crucial car il concerne une grande partie du corps électoral, les femmes. En relayant donc l'agenda politique, à travers la médiatisation de la JIDF la presse écrite reproduit cette polarisation.

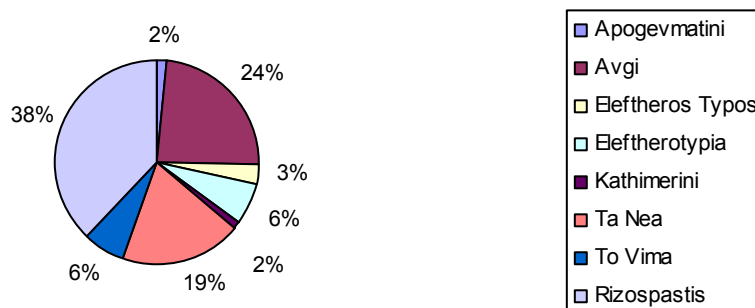
Dans cette optique le cadrage qui prédomine lors du traitement médiatique de la JIDF provient de la répercussion de l'actualité politique et associative de l'époque. La JIDF devient une occasion de parler plutôt de la politique et des initiatives entreprises par les partis politiques et les organisations des femmes en faveur des femmes que des femmes elles-mêmes et de leurs problèmes. La JIDF est ainsi investie par chaque parti politique et chaque organisation des femmes pour dénoncer l'incompétence des adversaires à résoudre les problèmes des femmes. Ainsi, ce qui est médiatisé à l'occasion de la JIDF est l'agenda des organisations des femmes ainsi que l'agenda des hommes et des femmes politiques, qui font du 8 mars un événement avant tout politique, mis au service de leurs propres intérêts. Le phénomène de la répercussion de l'actualité politique et associative lors du traitement médiatique de la JIDF est caractéristique de cette période.

²⁵⁵ Maria Komninou, op.cit., p. 166.

B1.2.4.3. Le thème « la femme et le travail » : la mise en valeur par Avgi et Rizospastis

La même visibilité que « la JIDF en tant qu'événement politique » est aussi attribuée au thème « la femme et le travail » qui occupe la deuxième place avec 57 articles au total. Il est à noter toutefois que le cadrage attribué à ce thème pendant cette période se focalise surtout sur le besoin de la mise en œuvre de l'égalité législative dans le contexte professionnelle des femmes. De ce point de vue, il s'agit d'une thématique qui est caractéristique des revendications féministes de l'époque. Après la réforme du Droit Familial, l'institutionnalisation de l'égalité dans le contexte de travail s'avère primordiale et devient la revendication principale des femmes, surtout vers la fin de la période.

Pourtant, une telle popularité ne peut pas être attribuée seulement au contexte sociopolitique. Comme nous pouvons le constater dans le graphe suivant, le thème est de loin le plus abordé dans la presse partisane de la gauche extrême, à savoir les quotidiens Avgi et Rizospastis (24% et 38% respectivement des articles des deux quotidiens y sont consacrés).



Grphe 4 : Répartition par quotidien des articles ayant comme thème « la femme et le travail »

L'identité idéologique des deux quotidiens, les rapprochant du courant du féminisme marxiste, peut constituer une explication éventuelle. Dans la perspective du féminisme marxiste, ce sont les inégalités produites par le système capitaliste, l'exploitation du travail de manœuvre et la fortune privée qui produisent toutes les autres formes d'inégalité, l'inégalité au détriment des femmes y étant incluse. Comme Stratigaki remarque à ce propos : « La théorie marxiste attribue de l'importance

seulement à l'exploitation du travail des femmes par le capital et introduit une nouvelle forme de *déterminisme d'économie ou de classe* lors de l'explication de l'oppression des femmes». ²⁵⁶ C'est, par conséquent, l'inégalité au travail qui constitue la source de production de l'inégalité entre les sexes. Afin donc que l'égalité entre les hommes et les femmes s'accomplisse, le premier secteur dans lequel on doit lutter c'est l'inégalité existante dans le secteur du travail. D'ailleurs, au sein de l'idéologie communiste, le mouvement des femmes ne peut pas être considéré en dehors du mouvement des travailleurs auquel il s'intègre totalement. La femme est ainsi considérée seulement en fonction de son attribut d'exercer un métier, puisque le discours énoncé par la presse écrite contribue plutôt à la construction d' « une femme travailleuse » que simplement d' « une femme ».

Il est donc évident que dans une telle perspective, la presse partisane privilégie le thème « la femme et le travail » à travers des titres tels que « *8 mars : Guide pour les revendications de la femme travailleuse* », « *les femmes grévistes ont célébré la Journée de la Femme* », « *Egalité au travail ; quelles mesures ?* », ²⁵⁷ « *L'hyper-exploitation de la femme au travail* ». ²⁵⁸ Compte tenu aussi du fait que les deux quotidiens rassemblent à peu près 40% des articles du corpus, la prédominance de leur thématique privilégiée au sein du corpus semble attendue.

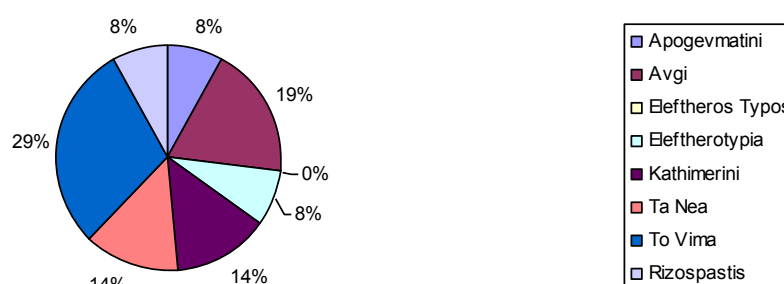
B1.2.4.4. « La femme et le Droit » : un thème unanimement abordé par la presse écrite

Une popularité considérable est aussi attribuée au thème de « la femme et le Droit », qui concerne toutes les initiatives entreprises pour la modification du Droit hellénique et l'institutionnalisation officielle de l'égalité entre les sexes. « La femme et le Droit » constitue donc le thème clé de la période, puisque c'est autour de ce sujet que se cristallisent l'action et les revendications féministes. Ce qui caractérise pourtant la médiatisation de ce thème est le fait qu'il est unanimement abordé par tous les quotidiens du corpus, comme il apparaît dans le graphe suivant.

²⁵⁶ M. Stratigaki, op.cit., 2007, p. 23.

²⁵⁷ Rizospastis, 07/03/1981, p. 5 ; 09/03/1982, p. 5 ; 06/03/1983, p. 8.

²⁵⁸ Avgi, 06/03/1982, p. 5.



Graphique 5 : Répartition par quotidien des articles ayant comme thème « la femme et le Droit »

Le débat sur la modification de la législation hellénique pour respecter le principe de l'égalité, qui a été premièrement initié après la restauration de la démocratie, devient plus actuel auprès de l'année 1982. Notons que cette année a été définie par l'Union européenne comme le délai avant lequel la législation hellénique se référant au thème de l'égalité devait être modifiée. La volonté donc du Parti Socialiste du PASOK de régler définitivement cette affaire en suspens, lorsqu'il gagne les élections de 1981, classe d'ailleurs la modification de la législation hellénique parmi les priorités de l'agenda gouvernemental.

Ainsi, le thème est amplement abordé tant par les partis politiques que par les organisations des femmes qui le considèrent comme une condition *sine qua non* pour le règlement des autres problèmes de la question féminine. La majorité des articles ayant comme thème direct « la JIDF en tant qu'événement associatif » et « la JIDF en tant qu'événement politique » reproduisent sous la forme du thème rapporté²⁵⁹ « la femme et le Droit », thème qui est d'ailleurs mis en valeur par la mobilisation politique ainsi qu'associative. Il devient à ce niveau prioritaire de façon à ce que se produise « une forme d'identification du terme féminisme au sens d'égalité et d'adoption de cette version du féminisme par la politique gouvernementale du PASOK ». ²⁶⁰ Ce qui importe, par conséquent, pour le nouveau gouvernement du PASOK et qui semble constituer la revendication cruciale du féminisme est la modification du Droit et la mise en œuvre de l'égalité législative. Cette identification

²⁵⁹ Rappelons que, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre sur l' « approche méthodologique », en tant que « thème rapporté » nous définissons le thème qui est développé pendant le déroulement d'un événement ayant lieu à l'occasion de la JIDF, et qui est par la suite rapporté dans le cadre d'un article couvrant cet événement.

²⁶⁰ E. Avdela, op.cit., 1989, p. 8.

du contenu de la revendication féministe avec l'égalité législative est caractéristique des années '80, puisque, c'est la mise en œuvre de l'égalité législative qui est présentée comme la priorité et l'objectif principal des luttes des femmes de cette période.

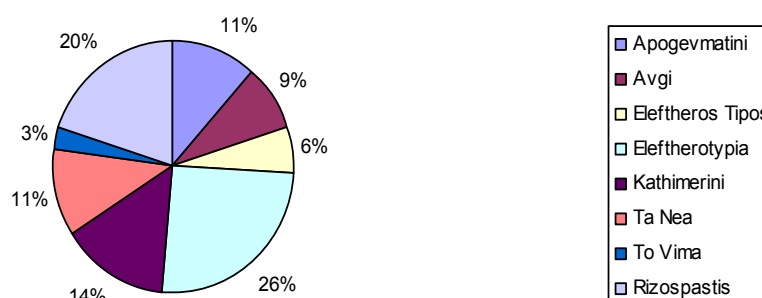
B1.2.4.5. Le cas d'Eleftherotypia : la focalisation sur « la JIDF en soi »

La contribution du thème « la JIDF en soi » à la thématique de la période se manifeste de façon plus limitée par rapport à celle des autres thèmes (35 articles). Il s'agit essentiellement du seul thème qui se penche sur la JIDF en elle-même en la traitant comme événement en soi. Dans ce cadre, les origines historiques de la JIDF et l'histoire de son institutionnalisation sont abordées comme le thème principal. De surcroît, les articles expriment une problématique sur le caractère de cette Journée, son utilité et sa signification, tout en invitant leur lectorat à y réfléchir.

Cette place du thème de « la JIDF en soi » n'est pas sans relation avec le fait que, pendant ces années-là, la JIDF se dote d'un caractère revendicatif, particulièrement lié au mouvement des femmes. La JIDF représente le symbole des luttes des femmes pour l'acquisition de leurs droits. Il s'agit en effet de la « condensation de la question féminine en une seule commémoration ».²⁶¹ Ainsi, toute la problématique concernant le mouvement des femmes, son autonomie et son indépendance se reflètent sur la problématique de la JIDF. Dans cette perspective, la presse se penche sur la fonction de cette journée : il se pose donc la question suivante : dans quelle mesure une telle Journée sert-elle à la lutte féministe ou constitue-t-elle le prétexte pour les partis politiques de promouvoir leur action ? La problématique demeure toujours proprement politique.

Il est toutefois à noter que, comme il apparaît dans le graphe suivant, des 35 articles qui sont dédiés au sens de la JIDF, 26% sont publiés dans Eleftherotypia.

²⁶¹ A. Psarra, op.cit., p. 211.



Graph 6 : Répartition par quotidien des articles ayant comme thème « la JIDF en soi »

De tous les quotidiens, Eleftherotypia est donc celui qui traite de façon assez régulière ce thème relativement marginalisé par l'ensemble de la presse.

Ce fait s'explique notamment par l'identité discursive du quotidien et par son profil. Ainsi, Eleftherotypia est le quotidien qui traite de sujets sociaux sous un angle plutôt théorique en privilégiant les articles exprimant l'opinion de leur locuteur sur un événement ou un phénomène de l'actualité. S'adressant à un public qui provient du milieu idéologique de la gauche, il se présente comme le quotidien sensible aux sujets dont se préoccupe la société. Dans ce cadre s'intègre également le sujet de la JIDF qui est traité non seulement en fonction de l'actualité politique et associative, mais surtout sur la base du sens qu'acquiert une telle journée au moment où les femmes ne sont pas encore parvenues à conquérir leurs propres droits.

B1.2.4.6. La présence du thème « la femme et la vie privée » : le thème des groupes autonomes

Un thème mentionné à plusieurs reprises pendant cette période est également la vie privée des femmes. Cet intérêt porté sur la vie privée se développe en parallèle avec l'emphase attribuée aux thèmes relevant de la vie publique des femmes et de l'institutionnalisation de l'égalité législative, qui sont longuement abordés pendant cette période. « La femme et la vie privée » tient pourtant un place importante dans l'ensemble de la presse écrite (avec 42 articles).

Ce sont les composantes particulières de cette thématique pendant cette période qui le dote d'une visibilité remarquable. Ainsi, le thème de « la femme et la

vie privée » incorpore une série des micro-thèmes, considérés comme thèmes-clés de la période, qui sont régulièrement abordés par les représentants du mouvement des femmes. La maternité, la vie sexuelle, la nature féminine et l'avortement, abordés d'un point de vue spécifique, par le biais du lien que ces micro-thèmes tiennent avec la vie privée des femmes, constituent les raisons sur lesquelles repose cette grande visibilité de la vie privée des femmes.

Ainsi, les articles de cette thématique traitent souvent la maternité et l'avortement d'un point de vue psychologique (comment se sentent les femmes enceintes), ainsi que de thèmes tels que la vie sexuelle, qui comprend tout ce qui relève de la vie intime des femmes, comme les relations sexuelles avant le mariage ainsi que le harcèlement sexuel. De surcroît, toute caractéristique considérée comme propre à la nature féminine, comme la beauté, la solitude, l'angoisse de l'âge, est englobée sous le thème de la « femme et la vie privée ». Cette pluralité qui caractérise ce macro-thème pendant cette période le dote d'une grande visibilité médiatique.

De surcroît, il faut toujours tenir compte du fait que ces thèmes sont des thèmes développés par les groupes autonomes qui se mobilisent pendant cette période. Ainsi, comme nous l'avons déjà signalé, pendant les années 1980, les représentants du mouvement des femmes s'occupaient tant de la sphère publique (l'acquisition de l'égalité législative, la réforme du Droit Familial) qu'avec la sphère privée (la vie sexuelle, l'avortement). Cette coexistence des thématiques relevées de la sphère publique ainsi que privée peut s'expliquer à cause de la coexistence des deux modes d'organisation et d'expression de la pensée féministe qui était caractéristique de l'époque. D'un côté, les organisations des femmes promouvaient tout ce qui concernait la sphère publique, tant que les groupes autonomes s'occupaient plutôt des sujets relevant de la sphère privée. Et si les thèmes relevant de la sphère publique s'emparaient de ceux de la sphère privée, c'était à cause de la visibilité la plus restreinte des groupes autonomes qui n'arrivaient pas à attirer l'intérêt médiatique.

B1.2.4.7. La faible visibilité des thèmes « la femme et la violence », « la femme et la prostitution »

Il est significatif de l'époque et de la médiatisation de la JIDF que peu d'articles traitent les thèmes de « la femme et la violence » (15 articles) et de « la

femme et la prostitution » (2 articles), bien que ces thèmes soient abordés par une grande partie de représentants du mouvement des femmes -au moins par les femmes faisant partie des groupes autonomes de l'époque.

Ce fait n'est pas sans relation avec la société hellénique et les principales tendances du mouvement des femmes. L'égalité législative n'ayant pas encore été acquise, ces thèmes étaient perçus comme secondaires, révolutionnaires et choquants pour leur époque. Il ne faut pas oublier que la société hellénique, basée encore sur la forme patriarcale de la famille, demeurait profondément en retard et conservatrice à l'égard de l'émancipation féminine, tout au long des années '80. Papageorgiou signale à ce propos que « le rôle de l'homme continue à être celui du chef, responsable du reste des membres de la famille, tandis que le rôle de la femme était celui de la mère, de l'épouse, de la femme du foyer. Ces rôles étaient hiérarchisés et la place de l'homme était supérieure, alors que celle de la femme inférieure. La place inférieure de la femme était si profondément enracinée dans la mentalité hellénique, qu'elle est considérée comme naturelle pour la conscience de beaucoup de Grecs ».²⁶²

D'ailleurs, il faut toujours tenir compte du fait que ces thèmes étaient surtout évoqués et développés par les féministes radicales européennes, qui soutenaient que « le personnel est politique ». Le courant radical du féminisme n'a toutefois pas influencé que les femmes mobilisées dans les organisations dites autonomes.²⁶³ En revanche, les femmes des organisations politiquement orientées s'intéressaient surtout à tout ce qu'elles considéraient relatif à la vie publique des femmes et non pas à leur vie personnelle. Or, les organisations autonomes avaient du mal à attirer l'attention des médias puisque, à cause de la faible participation des femmes, leur rôle au sein du mouvement des femmes était perçu comme moins important que celui des organisations qui étaient politiquement orientées. De surcroît, d'après Repoussi, « à cette époque en Grèce les manifestations de la crise sociale sont en retard à cause de

²⁶² G. Papageorgiou, op.cit., 2004, p. 324.

²⁶³ Il s'agit de la deuxième vague du mouvement des femmes pour lequel Stratigaki affirme que « les analyses des conséquences de l'institution de la famille et de la restriction des femmes dans la *sphère privée* ont cultivé le terrain pour le développement de la deuxième vague du mouvement des femmes » (voir Stratigaki, op.cit., 2007, p. 24). « En même temps, est introduit le thème de la sexualité féminine, qui constituait pour le contexte de l'époque le terme clé de la physionomie féministe moderne » d'après Repoussi (voir Ta Nea, *Ιστορία του Νεοελληνισμού 1770-2000/Histoire du néohellénisme 1770-2000*, vol. 10, n° 8-9-10, p. 126).

Papageorgiou précise que les femmes appartenant aux groupes autonomes « influencées par les féministes radicales de l'Occident, adoptent une position extrême et demandent le changement de relations sociales, qui sont basées sur l'idéologie masculine hiérarchisée ». (G. Papageorgiou, op.cit., 2004, p. 341).

la dictature », ²⁶⁴ ce qui explique d'ailleurs le retentissement retardé du mouvement radical des femmes.

Nous devons enfin ajouter que ces thèmes étaient abordés surtout par certains représentants du mouvement des femmes, les partis politiques ne s'en occupant pas particulièrement dans la mesure où leur priorité se focalisait sur le statut législatif des femmes et non pas sur leurs relations personnelles. Les médias répercutaient plutôt les événements politiques et parmi les événements associatifs ceux qui avaient surtout comme sujet les organisations à grande participation et les événements de grande massivité. Ainsi, apparaît-il que ces thématiques qui s'intègrent au sein du courant radical du mouvement des femmes ne sont pas particulièrement médiatiques, puisqu'elles ne sont que brièvement abordées par les groupes autonomes et quasiment jamais par les acteurs politiques.

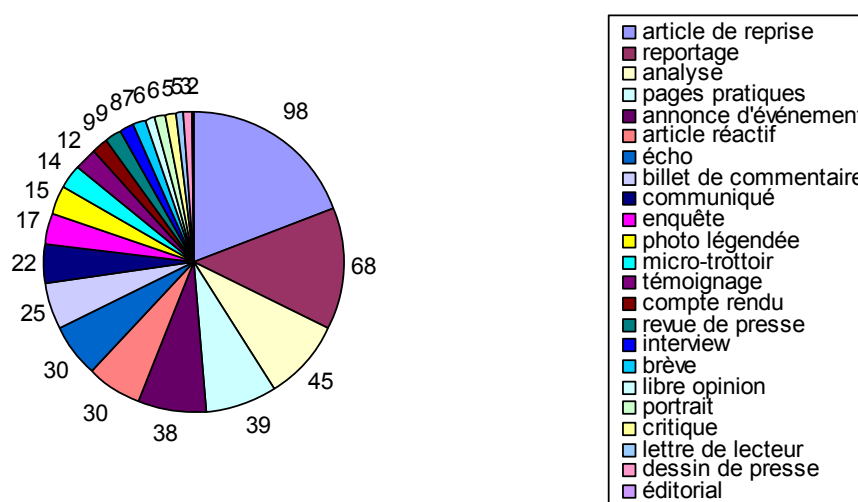
B1.2.5. L'agencement du matériel discursif en fonction des genres journalistiques: la valorisation de l'événement

Outre l'agencement en fonction des thèmes traités, le matériel discursif au sujet de la JIDF peut être également classé dans des catégories différentes d'articles selon le genre journalistique auquel ils appartiennent. Le genre des articles est porteur de sens dans la mesure où il dénote l'importance que le quotidien vise à attribuer à l'événement (un *éditorial*, par exemple, pèse beaucoup plus qu'un *écho*), ainsi que l'angle sous lequel le quotidien veut le traiter (en donnant de l'importance soit à l'information événementielle soit à la problématique qui découle des événements).

Dans cette partie de notre étude, nous examinerons donc les genres journalistiques utilisés par les quotidiens lors de la couverture de la JIDF. Nous avons relevé au total vingt-trois genres. ²⁶⁵ Le graphe suivant représente la répartition des articles par genre journalistique dans l'ensemble du corpus.

²⁶⁴ Ta Nea, *Ιστορία του Νεοελληνισμού 1770-2000 (Histoire du néohellénisme 1770-2000)*, vol. 10, n° 8-9-10, p. 135.

²⁶⁵ Pour la définition détaillée des catégories des genres journalistiques voir « les démarches pratiques » de la « méthodologie ».



Graph 7 : Répartition des articles par genre journalistique pendant les années 1980-1985

L'*article de reprise* apparaît comme le genre journalistique le plus fréquemment utilisé par la presse écrite puisque sur l'ensemble des 513 articles, 98 sont des *articles de reprise*. En deuxième position se situe le *reportage* (68 articles) qui est suivi de près par l'*analyse* (45 articles). Bien que moins attestées en comparaison avec les genres précédents, les *pages pratiques* et les *annonces d'événement* représentent une partie importante du matériel journalistique avec 39 et 38 articles respectivement. Les *articles réactifs* et les *échos* présentent des contributions équivalentes avec 30 articles chacun au sujet de la JIDF. 25 articles s'intègrent dans la catégorie de *billet de commentaire*, alors que le reste des genres affiche une présence minoritaire. Enfin, un dernier élément significatif du cadrage journalistique de la JIDF concerne l'*éditorial* qui est le genre le moins rencontré, puisque sur l'ensemble de 513 articles il n'existe que 2 *éditoriaux* au sujet de la JIDF.

La configuration du matériel discursif en fonction des genres journalistiques témoigne d'une valorisation de l'information à base événementielle au détriment d'une composante plutôt théorique incluse dans les *commentaires* et les *analyses*. Les articles s'inscrivant dans un mode d'énonciation objectivée représentent 69% du corpus par rapport aux articles à énonciation subjectivée qui constituent 31% du corpus. La prédominance des articles à énonciation objectivée dénote la volonté des dispositifs médiatiques de traiter la JIDF sous le prisme des événements que celle-ci suscite. Fait qui est déjà corroboré par les résultats de l'analyse thématique, révélant que les thèmes les plus fréquemment abordés étaient les événements politiques et

associatifs. Dans ce sens, la JIDF ne peut pas être pensée en dehors des manifestations, événements, faits divers qui se déroulent à son occasion. Le flux événementiel de cette période riche en mobilisation de la part des acteurs politiques aussi bien que sociaux, ainsi qu'en incidents spectaculaires, fournit à la presse le meilleur capital thématique pour couvrir l'événement.

Il ne faut d'ailleurs pas oublier que, malgré les nombreuses mentions et messages issus des partis politiques à l'occasion de la JIDF les années précédentes, la première reconnaissance officielle de la Journée en Grèce se fait en 1983 lorsque le premier ministre Andréas Papandreou adresse un message aux citoyens au sujet de la JIDF.²⁶⁶ Ce message officialise d'une certaine façon la Journée qui continuera à être abondamment utilisée par l'ensemble du monde politique dans le but de promouvoir son propre intérêt.

De surcroît, il s'agit d'une époque où la Journée est encore étroitement liée à la lutte féministe et à ses origines revendicatives -expliquant, d'une part, le nombre élevé de manifestations militantes ayant lieu pour sa commémoration, et d'autre part, la liaison dans l'imaginaire collectif de toute mobilisation féministe avec la Journée.

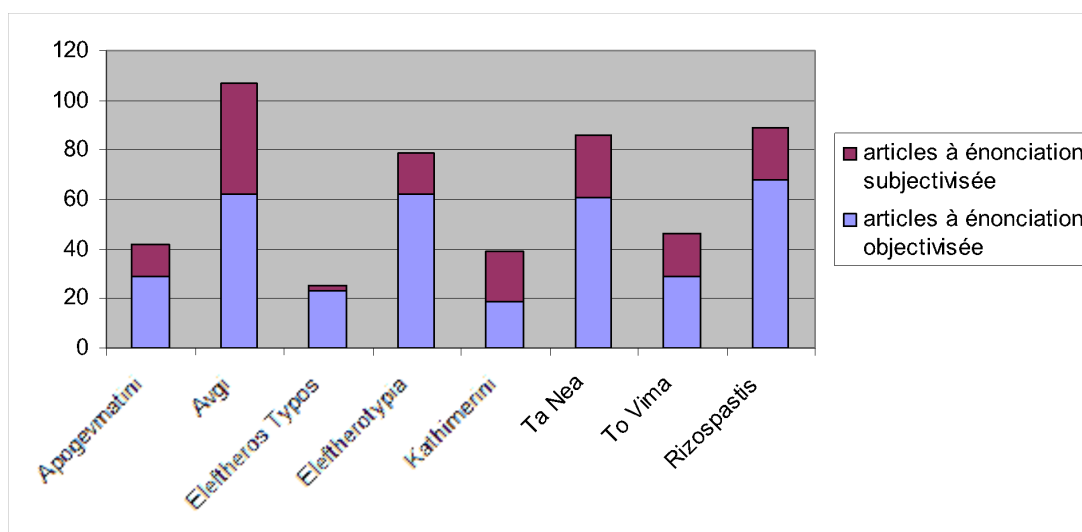
Bien que minoritaire, la contribution du genre de l'*analyse* au traitement médiatique de la JIDF doit être prise en compte. Les 45 *analyses* qui portent surtout sur le sens de la Journée et l'histoire du mouvement des femmes, en combinaison avec la présence considérable des *articles réactifs* ainsi que d'*échos*, dénotent la volonté de la part de la presse de ne pas toujours évoquer l'actualité sociopolitique en tant que telle, mais de développer parfois une problématique sur la JIDF au sein d'un cadre aussi théorique que pratique.

B1.2.6. Le traitement médiatique de la JIDF à travers les genres utilisés

Néanmoins, la répartition des genres ne s'effectue pas dans des proportions identiques dans tous les quotidiens. Alors que certains quotidiens privilégient les articles à énonciation objectivée, il en existe d'autres qui se partagent entre les deux modes d'organisation du matériel discursif. Dans le graphe suivant apparaît le nombre

²⁶⁶ Voir *Ta Nea*, 08/03/1983, p. 1 où le journaliste signale que « c'est la première fois qu'un Premier Ministre honore la Journée de la Femme avec un message ».

d'articles selon cette distinction entre énonciation objectivée et subjectivée que chacune des huit quotidiens consacre à la JIDF.



Graph 8 : Répartition des articles à énonciation objectivée et subjectivée par quotidien

B1.2.6.1. Le cas de Avgi et de Rizospastis : la prédominance des articles à énonciation objectivée

La prédominance des articles à base événementielle acquiert une fonction particulière pour les deux quotidiens de la presse partisane. Dépourvus de toute prétention de neutralité, ils sont ouvertement partisans en s'engageant au service du Parti Communiste de l'Intérieur et du Parti Communiste. Ainsi, au sein d'Avgi et de Rizospastis, le rôle de ces articles est de rapporter et de promouvoir l'actualité politique correspondant aux partis qu'ils soutiennent. Il s'agit tantôt d'articles qui essaient d'inclure des informations au sujet de la JIDF provenant de sources diverses, tantôt de *communiqués de presse* qui sont reproduits dans le journal en tant que tels sans qu'apparaisse l'intervention d'un rédacteur du quotidien. Ces articles font preuve du rôle de porte-parole que jouent les deux quotidiens pendant cette période. Un rôle mobilisateur, puisque les quotidiens utilisent tout sujet susceptible de promouvoir l'action politique du parti politique dont ils sont proches et de mobiliser leurs lecteurs.

Malgré la prédominance globale des articles dits « factuels » dont le locuteur, en effaçant les traces éventuelles de sa subjectivité, semble relater de façon neutre l'actualité sociopolitique, nous constatons que dans certains quotidiens le nombre des articles à énonciation subjectivée est considérable. Tel est le cas d'Avgi dans lequel le matériel discursif se répartit de façon quasiment équivalente entre les deux catégories d'articles. Il apparaît que le quotidien, sans jamais perdre l'occasion de suivre de près toute l'actualité qui concerne le parti politique dont il est proche - puisque la majorité des articles factuels couvrent les événements organisés par le Parti Communiste de l'Intérieur- attribue également une grande partie de son espace rédactionnel à l'analyse des événements qui sont couverts.

Plus précisément, dans Avgi le genre des articles à énonciation subjectivée qui affiche le plus grand nombre d'apparition est l'*analyse* et les *articles réactifs*. Le nombre élevé des *articles réactifs* laisse entendre un positionnement critique du quotidien à l'égard des événements qui se déroulent. Le quotidien ne se contente donc pas de recenser le flux événementiel, mais veut ajouter son propre regard sur cette actualité. Il s'agit en effet d'une combinaison entre une intention de suivre de près la réalité tout en la commentant. De surcroît, il dénote le besoin du quotidien d'utiliser les événements en tant que preuves de son positionnement. Quant aux *analyses*, il s'agit en principe d'*analyses* portant sur le mouvement hellénique des femmes qui se présente comme étroitement lié au mouvement des travailleurs. La commémoration de la JIDF, ne pouvant pas s'éloigner de ses origines communistes au sein de la presse partisane, constitue la meilleure occasion pour les quotidiens de se référer au mouvement des travailleurs et à la lutte des classes. Dans tous les cas, c'est l'intérêt particulier pour les causes et les résultats des événements auxquels participent les acteurs sociaux de ces partis politiques qui l'emporte en l'occurrence sur le simple relai de l'actualité.

B1.2.6.2. Le cas de Kathimerini et Ta Nea : la médiatisation subjectivée

Bien que minoritaire, une partie considérable des articles à énonciation subjectivée est également présente dans Kathimerini et Ta Nea. Dans Kathimerini, ces articles se répartissent de façon presque égale à toutes les espèces des genres à

énonciation subjectivée, de telle façon que le quotidien soit caractérisé par une pluralité des modes de traitement de l'information, de l'*analyse* jusqu'au *billet de commentaire* et l'*écho*. Ce mode de traitement correspond adéquatement au profil et aux stratégies éditorialistes qui caractérisent Kathimerini, un quotidien qui, s'adressant à un lectorat plus intellectuel, essaie de gérer les informations d'un point de vue analytique.

En revanche, dans Ta Nea la majorité des articles à énonciation subjectivée sont des *échos* : si dans l'ensemble des journaux l'*écho* manifeste un pourcentage de 6%, dans Ta Nea, il occupe un tiers des articles. Le mode ludique adopté par les *échos* lors du traitement d'un sujet, aurait laissé entendre que le même ton est aussi adopté lors du traitement de la JIDF. Or, il est à souligner que ce n'est pas la JIDF qui est traitée sur un mode ludique, voire ironique, mais plutôt les événements politiques qui se déroulent lors de sa célébration. L'article ne se focalise pas sur la JIDF elle-même mais plutôt sur les événements et les initiatives politiques entreprises ; fait qui prouve d'ailleurs que la JIDF est majoritairement médiatisée à travers les événements politiques qui sont commentés d'un ton ironique.

B1.2.6.3. Le cas d'Eleftherotypia : la polyphonie et les seuls éditoriaux publiés

Deux sont les traits qui caractérisent la médiatisation de la JIDF dans Eleftherotypia : la polyphonie au niveau des genres journalistiques utilisés –qui peut également être entrevue à travers les thèmes traités– et les deux éditoriaux publiés, qui sont les seuls au sein de l'intégralité du corpus.

Komninou précise pour cette époque qu'« en ce qui concerne la représentation des groupes sociaux et des mouvements sociaux, nous devons signaler que : d'un côté, la presse adopte et reproduit le discours des partis politiques, surtout pendant des moments cruciaux tel que les élections par exemple ; de l'autre côté, une partie de la presse conserve un degré d'indépendance en ce qui concerne la représentation des mouvements sociaux qui se trouvent en épanouissement pendant cette période. Le cas d'Eleftherotypia qui met en valeur d'une façon polyphonique toutes les tendances du

mouvement féminin et du mouvement des étudiants est caractéristique ». ²⁶⁷ Cette polyphonie caractérise le traitement de la JIDF par Eleftherotypia, tant au niveau des thèmes traités qu'au niveau de la forme textuelle choisie. Il s'agit donc du seul quotidien qui exploite quasiment toute la gamme des vingt-trois genres journalistiques afin de couvrir la JIDF. Cette polyphonie est tributaire tant de l'identité discursive d'Eleftherotypia, comme Komninou l'a précisé, que du cadrage interprétatif que le journal vise à attribuer au 8 mars. Selon ce traitement, il ne s'agit pas d'un événement qualifié politique, culturel, féministe, mais d'un événement approché de différents points de vue, allant de la base événementielle au traitement théorique.

L'autre attribut caractéristique d'Eleftherotypia est la publication des deux *éditoriaux* au sujet de la JIDF. La quasi-absence des *éditoriaux* à ce sujet constitue une indication du cadrage imputé à la JIDF pendant cette période. L'*éditorial*, considéré comme l'article qui engage la rédaction du journal, est consacré à des thèmes politiques d'actualité immédiate, jugés d'une grande importance, qui constituent souvent des sujets de controverse. Or, bien qu'elle constitue un sujet d'actualité et de controverse, la JIDF ne donne occasion qu'à deux *éditoriaux*. La JIDF et les événements qui sont abordés à ce propos ont beau être traités en tant qu'événements politiques, leur importance est toutefois jugée comme minoritaire par rapport aux autres sujets politiques de l'actualité.

Le cas des deux *éditoriaux* d'Eleftherotypia constitue une exception. Le premier publié en 1982 et le deuxième en 1985, ils traitent la JIDF sous le prisme des mesures entreprises par le gouvernement du PASOK, que le quotidien favorise particulièrement. Ainsi, bien qu'adaptés au contexte sociopolitique de chacune des deux années, en traitant le sens de la Journée et sa relation avec l'égalité législative en 1982 et le thème de l'avortement en 1985, ils se focalisent plutôt sur l'action politique, en approuvant dans le premier cas les mesures prévues, en incitant dans le deuxième cas le gouvernement à se montrer dans son action plus radicale.

²⁶⁷ M. Komninou, op.cit., p. 179.

Chapitre B1.3. : L'analyse énonciative des années 1980-1985

L'analyse de contenu mise en œuvre lors du chapitre précédent, à travers la classification de certains traits caractéristiques du traitement médiatique, nous a fourni une image globale du cadrage médiatique réservé par la presse écrite hellénique à la JIDF. Pourtant, ce n'est pas seulement le choix par la presse écrite de certaines unités d'information parmi le stock informationnel illimité qui définit la constitution de la JIDF en événement médiatique ; c'est aussi et surtout la façon dont ce contenu est linguistiquement configuré ainsi que médiatisé. Comme le signale Maingueneau à propos de l'analyse du discours d'un document, « on recourt à diverses approches qu'il faut articuler et dont on évalue les effets pour les corriger l'une par l'autre ».²⁶⁸ Ainsi, comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre sur « l'approche méthodologique », outre l'analyse de contenu, nous procéderons à une analyse énonciative du corpus étudié, dans le but de répondre de façon satisfaisante aux hypothèses émises au début de notre recherche.

Dans le cadre de la linguistique énonciative, nous examinerons donc tant les opérations de légitimation de la JIDF ainsi que les opérations de son évaluation. Notre objectif est, d'un côté, de vérifier dans quelle mesure et de quelle façon les quotidiens légitiment l'existence de la JIDF, et de l'autre côté, quelle est la valorisation qu'elles émettent pour l'événement.

Suite à ces choix méthodologiques, ce troisième chapitre comporte deux parties : dans la première, nous mettrons en lumière les opérations énonciatives mises en œuvre pour la légitimation de l'événement de la JIDF en inventoriant les prises de positions qui s'expriment *pour* ou *contre* l'existence de la JIDF selon les quotidiens qui les adoptent. Dans la deuxième partie, nous expliciterons les phénomènes énonciatifs qui nous permettent de dégager la valorisation que l'énonciateur porte sur l'événement. Dans le même cadre, nous analyserons les usages des adjectifs « féminin » et « féministe » lesquels, nous considérons, condensent les traits spécifiques du débat public sur la JIDF.

²⁶⁸ D. Maingueneau, op.cit., 1991, p. 90.

B1.3.1. La légitimation de l'événement

Nous aborderons d'abord les opérations de modalisation qui concernent la légitimation de l'événement. C'est dans cette perspective des opérations de légitimation que nous examinerons les procédés énonciatifs qui sont utilisés pour légitimer ou délégitimer l'existence d'une JIDF. Ainsi, les journaux se divisent en deux groupes : ceux qui, quand ils déposent explicitement leur opinion à travers un article portant sur la JIDF elle-même, expriment un positionnement d'orientation plutôt négative ; et ceux qui, à travers l'expression de leur thèse, se situent en faveur de l'existence d'une JIDF.

Comme nous l'avons déjà explicité dans le chapitre sur « l'approche méthodologique », la légitimation de l'événement s'effectue à travers la triple activité discursive qui comprend la problématisation, le positionnement et le raisonnement de l'événement. C'est dans le cadre de cette triple activité discursive que nous repèrerons les unités discursives de notre corpus qui témoignent de l'existence d'une problématisation autour du sujet de la JIDF, qui expriment une position pour ou contre la Journée, et qui développent une justification à l'appui de leur position. Lors de ce repère, nous avons choisi d'organiser ces unités discursives sur la base de la position qu'ils expriment, tout en essayant de clarifier les procédés énonciatifs qui sont mis en œuvre pour défendre cette position. Nous avons par la suite procédé à un regroupement des quotidiens basé sur le positionnement qu'ils adoptent vis-à-vis de la JIDF.

Ainsi dans une première catégorie sont classés Apogevmatini, Eleftherotypia, Kathimerini et Ta Nea qui expriment un positionnement négatif face à l'existence et à la signification de la JIDF. Dans une deuxième catégorie apparaissent Avgi et To Vima, qui se présentent comme négativement disposés à l'égard de la JIDF, sauf que dans ce cas l'opposition porte sur la manière de célébrer la JIDF. Dans la dernière catégorie nous rencontrons Rizospastis qui est le seul journal exprimant explicitement une prise de position positive face à la JIDF. En ce qui concerne Eleftheros Typos, le faible nombre des articles publiés au sujet de la JIDF pendant cette période (à cause de sa parution seulement les années 1984 et 1985) en combinaison avec le fait que parmi les 25 articles qui sont publiés au total, seulement deux sont de type A¹ -qui concernent la JIDF en tant que telle et qui pourraient comporter un jugement sur son

existence-, ne nous ont pas permis de dégager de conclusions fiables sur le positionnement du quotidien à l'égard de la JIDF et de l'inclure dans le regroupement proposé ci-dessus.

Notre objectif final est, dans un premier temps, d'avoir une image globale de la façon dont la JIDF est évaluée par l'ensemble de la presse écrite. Dans un deuxième temps, nous envisageons de vérifier si le regroupement que nous avons établi lors du chapitre précédent au sujet de la visibilité accordée à la JIDF peut être vérifié du point de vue de l'évaluation de l'événement. Autrement dit, lors de l'analyse de contenu nous avons vérifié que l'intérêt que les quotidiens portent sur l'événement de la JIDF s'avère à travers la grande visibilité qui lui est attribuée dans une vision à dominante positive : ils publient un grand nombre d'articles portant sur les événements ayant lieu à l'occasion de la JIDF. La question donc qui se pose maintenant est la suivante : cet intérêt se corrobore-t-il également par l'évaluation de l'événement ? Le regroupement des quotidiens fait à partir de la mise en valeur de l'événement et de ses thématiques est-il valable lorsqu'il s'agit de l'évaluation de la JIDF ? Enfin, l'évaluation que les quotidiens portent sur la JIDF est-elle tributaire de leur positionnement idéologique ?

B1.3.1.1. L'expression de l'opposition face à la JIDF : l'abolition des clivages idéologiques

A l'intérieur du premier groupe des quotidiens qui s'expriment négativement à l'égard de la JIDF, nous constatons des subdivisions qui se réfèrent à l'objet de l'opposition. Ainsi, alors que certains s'opposent à l'existence et à la signification dont revêt cette journée, d'autres s'avèrent négatifs au sujet du mode de célébration de la JIDF.

L'intérêt de ce regroupement découle du fait qu'il intègre dans le même groupe des quotidiens dont l'identité discursive ainsi que le positionnement idéologique ne se rapprochent guère. Ainsi, bien que l'analyse de contenu ait relevé des comportements identiques basés sur le positionnement idéologique des quotidiens, l'analyse énonciative a débouché sur une configuration dans laquelle les clivages « quotidien de la gauche » et « quotidien de la droite » semblent s'atténuer au profit d'une tendance générale de l'époque de condamner la JIDF quand on doit s'exprimer explicitement sur son sens.

**B1.3.1.1.1. Kathimerini, Apogevmatini, Eleftherotypia, Ta Nea :
l'expression de l'opposition face à l'existence et la signification
de la journée**

Dans le premier groupe apparaissent quatre quotidiens qui développent un positionnement d'orientation négative face à la JIDF : Kathimerini, Apogevmatini, Eleftherotypia et Ta Nea. Dans ce cas, l'opposition s'adresse plutôt à l'existence et à la signification dont revêt la JIDF, et non pas au mode de sa célébration ni aux événements qui se déroulent à son occasion. Ainsi, le positionnement qui est soutenu se résume à ce qu'une journée consacrée exclusivement aux femmes ne devrait et n'a pas de raison d'exister.

- La JIDF comme pratique de construction de clivage entre les sexes

La thèse principale qui est évoquée par la majorité des locuteurs afin de délégitimer la JIDF relève de l'idée que l'existence propre d'une journée consacrée aux femmes sous-entend en principe le fait de l'inégalité entre les hommes et les femmes. Selon cette thèse, le besoin de l'existence d'une journée pour les femmes repose sur le présupposé que les femmes constituent une « espèce particulière » qui a besoin d'être déclarée en tant que telle, et par conséquent, protégée. L'acceptation donc de la célébration d'une telle journée, voire l'acceptation de son existence, signale automatiquement l'acceptation de la conception de la femme en tant qu'espèce particulière. Si les hommes et les femmes étaient conçus comme égaux, il n'y aurait pas besoin de l'existence d'une Journée pour les femmes, comme il n'y a pas besoin d'une Journée pour les hommes. A partir du moment où on accepte l'existence de la JIDF, c'est comme si l'on acceptait l'inégalité des sexes.

Les quotidiens mettant en valeur cette idée, exploitent le processus du recadrage de la notion de l'égalité et de son contenu sémantique. Selon ce recadrage, l'« égalité » se traduit par le « traitement égal » des deux sexes dans le sens du « traitement identitaire ». Cette interprétation présuppose que si les pratiques cérémoniales qui sont liées aux femmes -comme c'est le cas d'une journée qui leur est consacrée- ne sont pas pratiquées aussi par les hommes, cela est un indice que les

deux sexes ne sont pas considérés comme égaux. Le billet de commentaire du 06/03/1982 de Kathimerini s'avère à ce titre significatif.

*« Parmi les célébrations fixes officielles que l'Organisation des Nations Unies a institutionnalisées, le 8 mars, consacré à la Femme, que pourrait-il signifier sinon que la femme continue à être considérée comme une espèce particulière ? Quelque chose qui a besoin d'un traitement particulier et d'un éclairage ».*²⁶⁹

La question formulée porte sur l'existence de la JIDF et la signification qui en découle. Le domaine thématique donc qui est mis en problématique, selon la triple activité discursive, ne relève pas en fin de compte de la signification de la Journée (que signifie une JIDF ?), mais de la signification qui résulte de l'existence d'une telle Journée (que signifie le fait qu'il existe une JIDF ?). La réponse est déjà incluse dans la question formulée, qui s'avère de ce fait une question rhétorique. Le positionnement négatif de l'énonciateur repose sur la signification qui est conférée à la JIDF et qui engendre la conception des femmes en tant qu'« espèce particulière » ; un terme qui est d'ailleurs doté de connotations négatives, puisqu'il s'oppose à la valeur de l'égalité, une valeur généralement acceptée et partagée. Ce positionnement contre l'existence de la JIDF est de ce fait raisonné par la mise en évidence de l'incompatibilité entre la conviction que les hommes et les femmes sont égaux et l'acceptation de la JIDF. De cette façon, l'énonciateur se déclare explicitement contre une journée qui dévalorise les femmes et qui met en cause leur égalité avec les hommes.

Les arguments exposés pour le soutien de cette thèse sont nombreux. Un argument évoqué par la majorité des quotidiens est un argument qui fait usage du lieu commun de la symétrie afin de soutenir le non-bien fondé d'une journée consacrée exclusivement aux femmes. L'argument qui utilise le lieu de la symétrie fait appel à « notre exigence de réciprocité dans toute une série de situations concrètes, sans que nous sachions d'ailleurs toujours clairement pourquoi, ce qui montre bien le fonctionnement assez souterrain des lieux ».²⁷⁰ Autrement dit, il s'agit de ce que Charaudeau qualifie comme « raisonnement par calcul » qui s'appuie sur l'opération

²⁶⁹ Kathimerini, 06/03/1982, p. 5.

²⁷⁰ Philippe Breton, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, 2003³, p. 75.

d' « interpolation réciproque ».²⁷¹ Selon la réciprocité évoquée lors du développement de cet argument, l'institutionnalisation d'une journée consacrée aux femmes devrait automatiquement engendrer l'institutionnalisation d'une journée consacrée aux hommes. Ainsi la question fréquemment formulée est la suivante :

*« Pourquoi une 'Journée de la Femme' ? Une 'Journée de l'Homme' existe-elle et est-elle célébrée mondialement ? Pourquoi une séparation de plus de l'homme, de l'espèce humain ? Comment les féministes permettent-elles la défense d'une inégalité de plus ? ».*²⁷²

Cet argument évoquant la symétrie se base sur un accord préalable, à savoir un élément ou une valeur déjà accepté et communément partagé par l'auditoire auquel l'argument s'adresse ; en l'occurrence, cet accord préalable repose sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Selon cet accord, s'il y a une journée pour les femmes, et si les hommes et les femmes sont égaux, pourquoi n'y a-t-il pas une journée pour les hommes ? La juxtaposition des questions fait apparaître que l'existence et la signification de la Journée sont étroitement liées de façon à ce que l'énonciateur passe naturellement d'un sujet à l'autre (alors que la question « *pourquoi une 'Journée de la Femme'* » met en question l'existence de la JIDF, la question qui suit « *pourquoi une séparation de plus de l'homme ?* » se réfère à sa signification). La particularité de l'usage de ce type d'argument dans ce cas, consiste en ce que l'opinion soutenue n'est pas qu'il devrait exister aussi une journée pour les hommes, mais plutôt qu'il ne devrait pas exister une journée pour les femmes. L'existence d'ailleurs de la série des questions rhétoriques amplifie l'effet de l'argument mis en valeur pour le soutien de l'inutilité de l'existence d'une telle journée.

Le même argument de réciprocité est utilisé par Apogevmatini, dans une enquête intitulée « *Oui ou non à la journée de la femme ?* » dans laquelle sont exposées les opinions des femmes reconnues à propos de la JIDF.²⁷³ Le titre de l'enquête se forme déjà sur la base des processus de « problématisation » et de

²⁷¹ P. Charaudeau précise à ce propos que « le raisonnement par calcul consiste à s'appuyer sur une opération plus ou moins mathématique d'égalité (« A travail égal, salaire égal »), d'interpolation réciproque (« Œil pour œil, dent pour dent »), de transitivité (« Les amis de mes amis sont mes amis »), de proportionnalité (« Plus on gagne, plus on paye d'impôts, moins on gagne, moins on en paye »). Ce mode de raisonnement a l'avantage de donner à l'argument, du moins en apparence, toutes les garanties de la rigueur mathématique » (P. Charaudeau, op.cit., 2008, p. 13).

²⁷² Kathimerini, 09/03/1984, p. 4. Le même extrait est repris par Eleftherotypia dans un article relevant de la revue de presse qui répète la même problématique (voir Eleftherotypia, 10/03/1984, p. 16).

²⁷³ Apogevmatini, 09/03/1982, p. 9.

proposition de « positionnement », selon « la triple activité discursive » mentionnée ci-dessus. Et même avant l'exposition des prises de position, le quotidien tente d'orienter les jugements exprimés en formulant la question suivante :

*« L'existence d'une 'Journée de la Femme' n'est-elle pas finalement un aveu de la faiblesse et de l'inégalité des deux sexes ? Pourriez-vous imaginer une 'Journée de l'Homme' ? Le fait que les femmes essaient de mettre en valeur leur propre 'Journée', ne met pas en évidence une acceptation d'une position différente, tout en soulignant plus cette différenciation ? ».*²⁷⁴

D'ailleurs, la question est formulée de telle façon que toutes les femmes participant à cette enquête ne manquent pas de l'approuver. La forme négative « *ne...pas* » des phrases « *n'est pas finalement* », « *ne met pas en évidence* » met en jeu « la négation polémique » qui, selon Maingueneau constitue « un véritable acte de négation de l'énoncé positif correspondant ».²⁷⁵ Or, leur insertion dans une question rhétorique provoque le résultat contraire : ainsi, les énoncés auxquels étaient censés s'opposer ces deux phrases négatives (« l'existence d'une 'Journée de la Femme' est en aveu de la faiblesse et de l'inégalité des deux sexes », « le fait que les femmes essaient de mettre en valeur leur propre 'Journée' met en évidence une acceptation d'une position différente ») se présentent comme des affirmations sûres, stables et incontestables, auxquelles les femmes interrogées ne peuvent que répondre positivement. La présence d'ailleurs du modalisateur « *finalement* » souligne que l'assertion formulée est le résultat d'une réflexion longue et profonde qui aboutit à la conclusion exprimée. Cette conclusion, qui se résume à la thèse selon laquelle l'existence de la JIDF témoigne de l'inégalité des sexes, se présente de cette façon comme naturelle et incontestable.

C'est dans le même esprit de dévalorisation du rôle d'une « Journée Mondiale de la Femme » que s'intègre l'assertion suivante dans un article d'Eleftherotypia:

*« Demain, le 8 mars, c'est la Journée Mondiale de la Femme. C'est-à-dire, la Journée où la moitié de l'Humanité honore l'autre moitié ou, plus correctement, la Journée où l'Humanité entière honore sa moitié... ».*²⁷⁶

²⁷⁴ Apogevmatini, 09/03/1982, p. 9.

²⁷⁵ D. Maingueneau, op.cit., 1991, p. 132. Plus particulièrement, l'auteur fait la distinction entre « la négation descriptive » qui « décrit un état de choses » et « qui sert à parler du monde », et « la négation polémique » qui « conteste, s'oppose à une assertion antérieure, explicite ou non ».

²⁷⁶ Eleftherotypia, 08/03/1984, p. 16.

Le positionnement de l'énonciateur *contre* la JIDF ne s'exprime pas explicitement ; il s'inscrit toutefois dans la matérialité du discours, et plus précisément dans la définition qu'il donne pour la JIDF. Ce qui est attendu après le « *c'est-à-dire* » est une définition ou une explication de ce qu'est et signifie la JIDF. Or, la définition qui suit est dotée d'un ton ironique qui réside sur le fait qu'une pratique telle que la JIDF contribue à l'élaboration des clivages entre les hommes et les femmes, et par conséquent, ne promeut pas l'égalité, comme cela devait bien être le cas.

Le même argument est utilisé dans l'assertion suivante d'un billet de commentaire publié dans Ta Nea :

*« Chaque année. Le même jour. Toutes les petites filles ont leur fête. Comme toute minorité indigente et persécutée, ainsi la moitié de la population de la terre a conquis, après une lutte durant des siècles, le droit –cette fameuse journée de la femme– de rappeler à l'autre moitié de la population, son existence. Et une autre chose encore. Que tous les animaux sont égaux. Comme des animaux alors –comme des animaux égaux de toute façon– nous les femmes, nous sortons chaque année et nous célébrons notre journée».*²⁷⁷

La dévalorisation de l'importance de l'événement s'effectue à travers une série de comparaisons des femmes : ainsi, les femmes célèbrent leur journée comme « *toutes les petites filles* », comme « *toute minorité indigente et persécutée* », « *comme des animaux égaux* ». Le recours à la comparaison avec les « *petites filles qui ont leur fête* » dévalorise la signification de la Journée à travers la mise en œuvre de la banalité d'une telle journée, ainsi que la mise en relation de « la fête des petites filles » et celle des femmes, comme s'il s'agissait de situations de la même importance. De surcroît, l'utilisation de l'adjectif subjectif « *fameuse* » relève plutôt du registre de l'ironie, mettant de cette façon en cause le caractère de la journée. Le rôle de la JIDF est d'ailleurs dévalorisé à travers la comparaison des femmes avec « *toute minorité indigente et persécutée* ». Le ton acerbe de l'article s'amplifie avec la comparaison des « hommes » aux « animaux ». Tout est réuni pour que l'article dénonce l'existence de la JIDF et son utilité face à l'acquisition de l'égalité des sexes.

Dans le but de faire prévaloir cette conception selon laquelle l'acceptation de la JIDF équivaut à l'acceptation de la conception des femmes comme une « espèce

²⁷⁷ Ta Nea, 06/03/1980, p. 11.

particulière », les quotidiens utilisent aussi les propos des gens en discours direct. Afin de rendre l'argumentation plus objective et de lui conférer une validité incontestable, ils essaient de ne pas assumer la responsabilité énonciative, en citant les propos des personnes ordinaires. C'est cet usage discursif et cette fonction d'authenticité dont dispose le discours direct qui le rend propice à être utilisé pour le soutien d'une argumentation exposée. Comme le remarque Maingueneau, « le seul fait d'introduire le discours direct 'authentifie' les énoncés rapportés : d'où l'illusoire sécurité que provoque la vérification de l' 'exactitude' des citations ». ²⁷⁸ A propos donc de la manière dont la télévision a célébré la JIDF, une journaliste reproduit les propos d'une de ses amies dans un article de Kathimerini :

« Comme l'a dit caractéristiquement une amie biologiste, qui travaille depuis vingt ans comme chercheur, à côté de ses collègues, 'c'était la première fois que j'ai compris que j'appartenais à un autre genre : Il existe donc les hommes et...nous les femmes !' ». ²⁷⁹

La même conception de la JIDF comme pratique de construction de clivages entre les sexes est évoquée dans un article de Ta Nea. La question suivante est posée à une série de femmes renommées, démontrant la problématique qui avait commencé à se développer à l'égard de l'existence et de la signification d'une JIDF :

« Récemment, l'institutionnalisation de la célébration de la 'Journée de la Femme' a commencé à être mise en question parce que –selon l'avis de certains–, elle présente les femmes comme une minorité qui continue à être inégale par rapport aux hommes et a besoin d'une journée propre pour la mise en valeur de ses problèmes. Êtes-vous pour la continuation de cette célébration ou vous partagez l'avis qu'on a mentionné ci-dessus ? ». ²⁸⁰

Ainsi, la JIDF semble présenter les effets contraires de ceux qu'elle était censée avoir : au lieu de promouvoir l'égalité des sexes, elle participe à leur différenciation.

La problématique développée dans les articles précédents est prolongée dans le billet de commentaire suivant :

« La Journée de la Femme devrait être célébrée triomphalement, quand sa célébration n'aura plus de sens. Entretemps, cet anniversaire

²⁷⁸ D. Maingueneau, op.cit., 1991, p. 134.

²⁷⁹ Kathimerini, 14-15/03/1982, p. 13. Nous utilisons le terme « hommes » dans le sens de l'humanité, sans lui attribuer un déterminant de sexe biologique.

²⁸⁰ Ta Nea, 10/03/1985, p. 3.

souignera avec emphase le traitement inégal qui s'exerce sur la femme dans de nombreux endroits du monde et spécialement dans notre pays ». ²⁸¹

L'énonciateur procède à la légitimation de l'existence de la JIDF à condition que sa célébration acquière un contenu et une signification différente. La Journée ne servira pas pour mettre l'accent sur l'inégalité que subissent les femmes, mais pour rendre hommage à la conquête de l'égalité. De ce fait, l'énonciateur exprime son opposition à la signification qu'elle acquiert actuellement. L'énonciateur joue entre un état de choses dont il devient témoin (le futur simple de « *souignera* » signale cette réalité décrite par l'énonciateur) et une situation désirable (dont le conditionnel « *devrait* » fait la preuve).

- La JIDF vue à la lumière des autres journées internationales : la comparaison comme argument de dévalorisation

La JIDF n'est pas la seule journée institutionnalisée par l'ONU ; elle fait partie d'une série de soixante-dix journées que l'ONU a choisies de dédier soit à un groupe de personnes soit au service d'une idée. ²⁸² Une façon donc de voir la JIDF consiste en la mise en comparaison de la Journée avec les autres journées internationales, mais aussi avec d'autres journées qui constituent des fêtes en Grèce.

La référence aux autres journées fonctionne sur plusieurs modes discursifs : apparaissant dans une structure syntaxique qui rapproche la JIDF des autres journées ou en la mettant en analogie, les autres journées fonctionnent comme un facteur dévalorisant qui vise à délégitimer l'existence de la JIDF. Ne jouissant pas dans leur majorité d'un statut officiel en Grèce, qui pourrait les imposer dans la mémoire collective comme dates importantes de commémoration ou de célébration (et comme le texte de l'ONU le prétend lui-même), les journées institutionnalisées par l'ONU fonctionnent de façon dévalorisante pour l'évaluation de la JIDF. Ces comparaisons sont donc un moyen pour la presse écrite de délégitimer la JIDF, en lui attribuant les traits dépréciatifs, le manque de charge idéologique et l'importance faible des autres

²⁸¹ Kathimerini, 06/03/1982, p. 5.

²⁸² Voir le site de l'ONU, <http://www.un.org/fr/events/observances/days.shtml>, dernière consultation 21/09/2010).

jours. Elles sont utilisées, par conséquent, par leurs locuteurs comme un moyen de dénonciation de l'existence de la JIDF.

Ainsi, dans le billet de commentaire du 06/03/1982 de Kathimerini, la mise en comparaison du 8 mars avec d'autres dates de commémoration entraîne un ton ironique.

*« Parmi les célébrations fixes officielles que l'Organisation des Nations Unies a institutionnalisées, le 8 mars, consacré à la Femme, que pourrait-il signifier sinon que la femme continue à être considérée comme une espèce particulière ? Quelque chose qui a besoin d'un traitement particulier et d'un éclairage. Comme la Marine, par exemple, qui est célébrée elle-même quelques jours plus tard, ou la Foresterie, la Météorologie, la Santé, etc. ».*²⁸³

Le raisonnement de la dénonciation de l'existence de la JIDF repose sur un argument faisant appel à l'analogie, qui est évoquée lors de la comparaison de la JIDF aux autres journées institutionnalisées par l'ONU. L'évocation de la Journée de la Marine ou de la Météorologie fonctionne comme un facteur dévalorisant de la JIDF, puisque elle met sur le même plan des substantifs qui ne présentent pas un rapport particulier en réalité. En mettant sur le même plan toutes ces journées, l'énonciateur désigne les sujets célébrés par ces journées comme des éléments de même nature, fait qui conduit inévitablement à la dévalorisation non seulement de la JIDF, mais aussi de la femme elle-même. C'est comme si la JIDF avait la même importance que la Journée de la Météorologie et de la Foresterie, et par conséquent, comme si les femmes se situaient sur la même échelle de valeurs que les idées célébrées lors de ces journées.

La même argumentation est évoquée lorsque le locuteur de Ta Nea commente :

*« Mars, avec la Carême et le Carnaval, compte aussi, malheureusement, la journée de la femme. C'est quelque chose que nous voulons toutes oublier (...) ».*²⁸⁴

L'évocation parallèle de la Carême et du Carnaval rappelle la régularité des événements, qui est en l'occurrence conçue comme un trait dévalorisant. Ce n'est pas, par conséquent, l'absence de charge idéologique et d'importance qui est mise en question lors de la comparaison précédente, étant donné que la Carême, au moins, est

²⁸³ Kathimerini, 06/03/1982, p. 5.

²⁸⁴ Ta Nea, 06/03/1980, p. 11.

considérée comme une pratique religieuse importante en Grèce. C'est la régularité des événements qui leur attribue un caractère de banalité, qualifié de façon dépréciative par l'énonciateur.

La mise en comparaison avec la fête des mères est utilisée tantôt afin de signaler le vide de signification ou d'utilité pragmatique de la JIDF tantôt afin de mettre à jour un caractère sentimental qui lui est attribué et qui s'oppose à son caractère originel revendicatif et politique.

*« Quel est le but de cette célébration (de la JIDF) ? La 'fête des Mères' apporte un message au sein de la famille et de la société pour honorer le rôle maternel –auquel aucune femme ne renonce et aucun homme ne doute de sa difficulté ».*²⁸⁵

Même si la « fête des Mères » est évoquée de façon discursivement positive, le fait qu'elle se met dans une structure analogique avec la JIDF contribue à la dévalorisation de cette dernière. La qualification positive de la fête des Mères, relevant du fait qu'elle a un certain but au sein de la société, fonctionne comme le pôle sémantique auquel la JIDF s'oppose. De cette façon, et à l'opposé de « la fête des Mères », la JIDF se présente vide de signification et d'objectif spécifique.

Se pose donc la question, de quoi est tributaire cette opposition à l'égard de la JIDF. Alors que pour Kathimerini et Apogevmatini, les quotidiens qui sont proches de la droite parlementaire, ce comportement semble attendu, naturel et corrobore les résultats issus de l'analyse de contenu montrant une réticence de ces journaux à l'égard de l'événement, Eleftherotypia et Ta Nea, qui se rapprochent du milieu idéologique de la gauche, affichent un positionnement négatif qui n'est pas analogue de l'intérêt attesté par la visibilité accordée à l'événement. Pourtant, malgré la conviction généralement circulée cette époque que le milieu idéologique de la gauche était plus proche des luttes et des revendications féministes, « les partis politiques de la gauche ne reconnaissent pas l'oppression selon le genre comme un sujet à part entière, par conséquent, ils n'acceptaient pas le féminisme comme une idéologie à part entière. Voire, certains partis politiques de la gauche, non seulement ne comprenaient-ils pas le féminisme, mais l'affrontaient-ils avec hostilité ».²⁸⁶ Ainsi,

²⁸⁵ Kathimerini, 09/03/1984, p. 4. Le même extrait est repris par Eleftherotypia dans un article relevant de la revue de presse qui répète la même problématique (voir Eleftherotypia, 10/03/1984, p. 16.)

²⁸⁶ G. Papageorgiou, op.cit., 2004, p. 339.

quand la JIDF est traitée en tant que telle, elle est étroitement liée à un passé féministe, fait qui provoque le positionnement négatif de la part de ces quotidiens.

Il apparaît que la JIDF, lorsqu'elle est évoquée en tant que telle, sans être présentée comme l'occasion pour le déroulement d'autres événements, est la plupart du temps négativement évaluée. Cela est dû également au fait que l'intérêt affiché de la part de l'Etat quant aux problèmes des femmes s'avère superficiel. Ainsi, l'Etat met en œuvre le changement du statut législatif sans essayer de changer véritablement les mentalités de la société. Comme Papageorgiou le signale « l'Etat semble correspondre partiellement aux exigences des femmes ; en vérité il n'est pas disposé à prendre des mesures radicales, mais il se limite aux réglementations législatives sans qu'il vise au bouleversement des rapports de force (...), il change le cadre législatif, mais il n'exerce pas de pression pour son application ».²⁸⁷

Ce manque d'intérêt de la part de l'Etat constitue également un élément de la médiatisation de la JIDF dans la presse écrite. Dans cette perspective, les quotidiens mettent en valeur la JIDF dans la mesure où celle-ci promeut les mesures prises de la part de l'Etat en faveur des femmes, mais sans véritablement s'intéresser à leurs problèmes et sans adopter un positionnement positif à l'égard de l'existence ou de la signification de la JIDF. Ainsi, l'intérêt se focalise sur les sujets politiques et non pas sur la question féminine. Dans la mesure où la JIDF aide à faire prévaloir cette actualité, les quotidiens la mettent en valeur. Dès qu'il s'agit de parler de la JIDF elle-même ou des problèmes des femmes, ils se montrent plus réticents et négativement disposés.

B1.3.1.1.2. Avgi et To Vima : le rejet de la célébration de la JIDF

Les mêmes procédés énonciatifs sont également mis au point par un autre groupe de quotidiens qui les utilisent cette fois afin de s'opposer, pas tellement à l'existence ou à la signification de la JIDF, mais surtout à son mode de célébration. Ainsi, les quotidiens contestent la manière de célébrer la JIDF et, par conséquent, la

²⁸⁷ G. Papageorgiou, « Le féminisme d'Etat » dans Marianna Psilla (sous la direction), *Espace public et genre*, Athènes, Tipothito Dardanos, 2009, p. 54. L'auteure précise que « quand on se réfère au *féminisme d'Etat*, on entend ces institutions qui ont été créés exclusivement pour promouvoir les objectifs du mouvement féministe à travers de procédures institutionnels ». (op. cit., p. 35-36).

signification qui lui est attribuée à travers ce mode de célébration. Il s'agit surtout des deux quotidiens qui expriment ce positionnement, Avgi et To Vima.

- La JIDF vue à la lumière des autres journées internationales : la comparaison comme argument de dévalorisation

Le caractère de « banalité » mentionné ci-dessus fonctionne comme point de repère pour l'interprétation et l'appréciation de la Journée à l'aide aussi d'autres procédés énonciatifs. Il s'agit tout d'abord de la « présentation » en tant que procédé argumentatif. Celle-ci consiste en un certain développement de qualificatifs et de notions attribuées au sujet en question, en comprenant parfois un effet d'amplification, qui traduit l'énumération des traits spécifiques composant son caractère. Tel est le cas suivant, dans lequel la JIDF, en comparaison avec deux autres « fêtes », est qualifiée d'une série d'adjectifs subjectifs (« *moins triomphale* », « *assez banale* ») qui sont utilisés pour dénoter la banalité de la Journée. Par ailleurs, le verbe introducteur « *nous craignons* » laisse entendre que la définition qui suit et qui concerne le mode de célébration de la JIDF, est assez négative. Ainsi, nous lisons dans Avgi :

*« La journée mondiale de la Femme sera célébrée cette année aussi. Mais nous craignons que le caractère qui lui sera officiellement attribué soit quelque chose entre le 25 mars²⁸⁸ et la fête des Mères. Moins triomphale, assez banale, sans ouverture aux grands problèmes sociaux des Femmes qui risque de 'choquer' les masses conservatrices, avec quelques discours dans les écoles et 2-3 émissions à la télévision ... ».*²⁸⁹

Nous constatons qu'à la présentation de l'événement contribue aussi une mise en comparaison de la JIDF avec d'autres fêtes. La JIDF est donc mise en comparaison avec la fête nationale du 25 mars et la fête des Mères. La mention de la fête des Mères, qui ne jouit pas d'une grande reconnaissance, et l'évocation de la fête nationale, compte tenu du débat public animé les dernières années à propos de son

²⁸⁸ Le 25 mars constitue une des deux fêtes nationales helléniques qui commémore le début de la Révolution hellénique contre l'occupation ottomane. Il s'agit d'une fête de grande importance qui est célébrée de façon plutôt traditionnelle, en comprenant des défilés des élèves. Or, ces dernières années, cette fête et le mode de sa célébration a constitué un sujet de débat public ; des députés de la gauche parlementaire ont contesté l'utilité d'une telle célébration et des élèves ont renoncé à participer au défilé, en considérant qu'il s'agit de l'expression d'un esprit nationaliste.

²⁸⁹ Avgi, 08/03/1985, p. 5.

caractère folklorique et nationaliste, fonctionnent comme indices dévalorisants de la Journée. Les attributs conférés à la JIDF qui sont énoncés en mode négatif (« *moins triomphale* », « *sans ouverture aux grands problèmes* ») sous-entendent en même temps que le caractère considéré par le quotidien comme idéal pour la JIDF devrait se résumer aux attributs suivants : « *trionphale* » « *avec ouverture aux grands problèmes sociaux des Femmes* ». C'est en effet la signification que revêt la célébration de la JIDF qui est mise en question.

Dans un article réactif d'Avgi, nous lisons :

*« (...) la majorité écrasante des femmes passeront leur journée comme elles passent les autres, sans même l'illusion d'une journée spéciale, comme le 'combatif' premier mai ou le joyeux premier avril. Elles subiront une fois encore l'ironie du monde qui les entoure, elles sentiront encore plus grande la disjonction des promesses et de la réalité qu'elles vivent ».*²⁹⁰

Dans ce cas-là, ce sont le « *premier mai* » et le « *premier avril* » avec lesquels la JIDF est comparée. Le caractère « *combatif* » de la première fête et le caractère « *joyeux* » de la deuxième, qui fonctionnent comme les deux bornes, mettent la JIDF au milieu de ces deux axes, en soulignant son caractère plutôt banal ; caractère qui est sous-entendu d'ailleurs par le commentaire « *sans même l'illusion d'une journée spéciale* ».

Outre cette banalité, l'analogie comme stratégie argumentative sert à dévoiler le caractère marginal de la journée. Ainsi, l'énonciateur d'une analyse de To Vima compare-t-il la JIDF à d'autres journées dans le but de dénoncer le fait qu'elle ne figure pas parmi les journées qui sont considérées comme importantes.

*« La Journée de la Femme n'est pas en général considérée comme une journée importante. Vous voyez, personne ne la met en valeur. Ni les fleuristes, qui profitent mieux de la Fête des Mères, ni les organisations des femmes qui préfèrent patronner d'autres fêtes, ni la Presse, qui se rend compte de l'indifférence des lecteurs pour ces sujets ».*²⁹¹

Ce manque d'importance apparaît à travers l'activité de divers acteurs sociaux qui préfèrent, dans leur propre intérêt, mettre en valeur d'autres journées. Le fait que ni les acteurs sociaux relatés au mouvement des femmes ni ceux qui n'ont aucune

²⁹⁰ Avgi, 08/03/1985, p. 1.

²⁹¹ To Vima, 09/03/1980, p. 10.

relation avec, ne choisissent de promouvoir la JIDF fait preuve de son caractère inutile, tant du point de vue commercial que du point de vue revendicatif.

La contestation contre le contenu et les pratiques de la célébration de la JIDF s'exprime également dans une critique du quotidien To Vima.

*« Célébrons alors la 'Journée de la Femme' (une contestation sur ce point, mais de toute façon pas d'objection). Mais l'année prochaine, le 8 mars, celui qui prendra en charge la fête, devrait éloigner le mois. Parce qu'elle n'est pas réelle, ni ne correspond à la réalité actuelle ».*²⁹²

Le locuteur exprime d'abord explicitement sa contestation contre la JIDF elle-même, et ensuite s'oppose à la manière démodée de sa célébration (le mot « *moisi* » est à ce titre indicatif). Ainsi, il condamne les images stéréotypées des femmes qui sont présentées à la télévision à l'occasion de la JIDF, tout en précisant que la nature de leurs problèmes a changé, et que la célébration de la JIDF devrait suivre les nouvelles données qui définissent la situation de la femme de cette époque.

Le positionnement négatif de ces quotidiens à l'égard de la JIDF peut être attribué au contenu que sa célébration acquiert. Ainsi, Avgi et To Vima ne s'opposent pas à l'existence d'une telle journée, mais au mode de sa célébration. C'est donc l'absence de véritable signification, le caractère banal et démodé à travers sa répétition, ainsi que l'affaiblissement de son caractère combatif qui provoquent le positionnement des deux quotidiens ; positionnement qui est d'ailleurs justifié, étant donné qu'il s'agit des deux quotidiens se situant proche du milieu idéologique de la gauche et de la gauche extrême, qui étaient favorables aux revendications féministes, et qui voulaient attribuer à la Journée un tel caractère.

B1.3.1.2. La défense de la JIDF

B1.3.1.2.1. Le discours uniforme de Rizospastis

En ce qui concerne la presse partisane, l'analyse énonciative a révélé que le comportement identique que les deux journaux (Avgi et Rizospastis) avaient adopté à l'égard de la visibilité attribuée à l'événement et de la mise en œuvre de la

²⁹² To Vima, 13/03/1983, p. 3.

thématique, n'est pas corroboré quant à la légitimation de la JIDF. Alors qu'Avgi se présente plus problématisé face à la célébration et à la signification d'une JIDF, le discours de Rizospastis se manifeste plus homogène, sans variations ni contestation contre l'existence ou la célébration de la JIDF.

En effet, nous avons affaire à un quotidien qui valorise la JIDF non seulement à travers le nombre d'articles qu'il y consacre (comme il s'est avéré à travers l'analyse de contenu), mais aussi à travers le positionnement qu'il exprime sur le sens de la JIDF. Et cela se fait tant explicitement, *via* les prises de position pour la JIDF, que implicitement, *via* les qualifications qu'il y attribue. L'information issue du quotidien militant est restreinte aux événements « officielles » ayant lieu à l'initiative du Parti Communiste auquel Rizospastis est étroitement lié. Le vocabulaire utilisé découle de l'esprit partisan et militant du parti. Le fonctionnement du quotidien comme porte-parole du Parti Communiste, sans autres variations ou diversifications, est vérifié une fois de plus.

L'existence de la journée se légitime à travers les qualificatifs qui lui sont attribués. Il s'agit donc d'une « *journée importante* », qui « *appartient à toutes les femmes* » et dont le caractère est officiel.

*« La commémoration du 8 mars cette année trouve les femmes travailleuses luttant pour une vie meilleure. A l'occasion de cette journée importante pour le mouvement féminin, le Comité de Coordination des Femmes Travailleuses a donné hier après-midi une conférence de presse ».*²⁹³

*« Cette commémoration, qui appartient à toutes les femmes du monde dans les pays socialistes, a été institutionnalisée comme la commémoration officielle. Dans notre pays, et dans tous les pays socialistes, elle est célébrée seulement par les syndicats démocratiques, les associations féminines progressistes et plusieurs acteurs, qui en honorant les luttes des couturières de New York, mettent en même temps en valeur les exigences actuelles des femmes pour l'égalité au travail, dans la famille et dans la société ».*²⁹⁴

De surcroît, nous lisons dans Rizospastis :

²⁹³ Rizospastis, 07/03/1981, p. 5.

²⁹⁴ Rizospastis, 08/03/1980, p. 3

*« Aujourd’hui, 8 mars 1985, journée mondiale de la femme, les femmes travailleuses renoncent à la raillerie, les chantages, les dilemmes, le traitement de leur exploitation. Elles restent fidèles au message de mars sanglant de 1897. Fidèles à la signification de la commémoration de la journée de la femme qui a été institutionnalisée 75 ans auparavant avec la proposition de la grande communiste Clara Zetkin. Elles s’opposent au bipartisme. Elles luttent pour un plus grand rassemblement selon la voie du vrai changement ».*²⁹⁵

Le vocabulaire utilisé se rapproche du vocabulaire du discours communiste. L’objet du discours médiatique sont « *les femmes travailleuses* » et les problèmes auxquels elles sont confrontées sont « *la raillerie* », « *les chantages* », « *l’exploitation* ». La signification de la Journée découle de ses origines historiques qui se situent au début du siècle. La JIDF est d’ailleurs qualifiée comme commémoration, fait qui présuppose l’existence d’un autre événement historique dont on honore la mémoire le 8 mars. Cet événement se situe en 1908, date du déroulement de la Deuxième Conférence Socialiste, lorsque Clara Zetkin a proposé l’institutionnalisation d’une JIDF.

*« Avant-hier, Journée Mondiale de la Femme, le 8 mars, 75 ans à partir du moment où les femmes ont commencé à rendre compte de leur force imbattable sous la lumière des hauts idéaux du socialisme, elles se sont engagées ce mois d’un bout à l’autre du monde entier en honorant leur grande commémoration (...) ».*²⁹⁶

La fonction de Rizospastis comme porte-parole du Parti Communiste définit non seulement le traitement médiatique de la JIDF en matière des articles consacrés et des thématiques abordées, mais également le comportement discursif du quotidien face à l’événement.

B1.3.2. L’évaluation de la JIDF

Après le traitement des opérations de légitimation de la JIDF, nous aborderons les opérations qui se focalisent sur l’évaluation de l’événement. Nous considérons que ce n’est pas seulement la prise d’une position *pour* ou *contre* la JIDF, qui se fait

²⁹⁵ Rizospastis, 08/03/1985, p. 3.

²⁹⁶ Rizospastis, 10/03/1983, p. 4.

explicitement et qui est liée aux stratégies communicationnelles d'un dispositif médiatique ; ce sont également les procédés évaluatifs qui sont utilisés par les médias et qui révèlent de façon plutôt implicite le jugement du quotidien face à l'événement, ou au moins la conception du quotidien de ce que représente et ce que signifie cet événement. Dans cette perspective, nous examinerons la façon selon laquelle la JIDF est nommée, désignée et qualifiée. Pour se faire, nous prendrons en compte les procédés qui contribuent à la dénomination, à la désignation et à la qualification de l'événement.

B1.3.2.1. Désignation et dénomination de l'événement

Sur la base de ces éléments qui contribuent à l'évaluation de la JIDF à travers sa désignation et sa dénomination, nous relevons une image globale de la façon dont la JIDF est évaluée au sein de la presse écrite hellénique pendant la période 1980-1985. Malgré les variations qui s'affichent parmi les quotidiens, nous nous limiterons dans un premier temps sur ces attributs qui sont communément utilisés par l'ensemble des journaux et qui forment un cadrage interprétatif ainsi qu'évaluatif de l'événement. Notre objectif final est d'essayer de vérifier si ces éléments communément utilisés se maintiennent pendant la période suivante ou si l'image globale de la JIDF comme telle se construit dans la presse écrite, se diversifie.

B1.3.2.1.1. L'image générale de l'évaluation de la JIDF : la Journée Internationale/Mondiale de la femme

La formule dénominative qui a une récurrence stable et une apparition importante au sein de notre corpus, puisqu'elle est utilisée le plus fréquemment et par tous les quotidiens, est celle :

- qui comprend la détermination géographique « internationale » ou « mondiale »
- qui qualifie l'événement avec le terme « journée » et pas « fête »
- qui n'utilise le « 8 mars » qu'en co-occurrence avec la formule « Journée Internationale de la femme »
- qui comporte le nom « femme » au singulier.

Ainsi, les quotidiens se réfèrent le plus souvent à « la Journée Internationale/Mondiale de la femme ».

Cette dénomination reflète adéquatement le contexte sociopolitique de la période. Si nous considérons comme dénomination initiale d'origine celle qui est rencontrée dans le texte intégral de l'ONU, il apparaît que la formule « Journée Internationale/Mondiale de la femme », qui est récurrente pendant cette période, est issue de la dénomination de l'ONU.²⁹⁷ En 1980, l'écho de la déclaration de l'ONU est encore évident. Les quotidiens dans leur ensemble adoptent donc une vision qui est proche de la version officielle initialement avancée en 1977. Ils essaient de rester fidèles à la qualification de l'ONU caractérisant l'événement comme journée, puisqu'il fait partie des journées institutionnalisées par l'ONU, tout en gardant le nom « femme » au singulier. La formule « 8 mars » est utilisée la plupart du temps pour faire appel à la date de la célébration, c'est pour cela qu'elle n'est pas utilisée indépendamment mais accompagne la formule « Journée Internationale de la femme ». Il apparaît que la JIDF n'est pas encore répandue à tel point qu'on y fasse appel seulement *via* la date de sa célébration. De surcroît, la qualification « fête » n'est pas encore récurrente.

En ce qui concerne les origines de l'événement, elles sont très souvent mentionnées, surtout dans l'introduction d'un article ou dans le cas où l'article porte sur la JIDF en tant que telle. La version des origines historiques la plus souvent mentionnée est celle qui se réfère à la Conférence de Copenhague de 1910 ainsi qu'à une grève à New York à la fin du XIX^{ème} siècle.²⁹⁸ Nous lisons, à titre d'exemple :

« Le message de cette journée a un caractère purement combatif. Du point de vue de l'histoire, il nous renvoie en arrière à Copenhague de 1910, à cette fameuse conférence des femmes progressistes qui avait comme but la mise en valeur des sujets féminins, à laquelle la socialiste de l'époque, Clara Zetkin avait aussi participé.

Lors de cette conférence, la décision d'institutionnaliser une Journée Mondiale de la Femme a été prise, et le 8 mars a été défini comme la date de la célébration, en commémoration –honorable et combative en même temps- du 8 mars 1858, journée pendant laquelle les couturières

²⁹⁷ Rappelons que l'ONU fait référence à la « Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale » (voir <http://www.un.org/fr/events/observances/days.shtml>, dernière consultation 21/09/2010).

²⁹⁸ Voir à ce propos le chapitre « l'origine historique » dans le chapitre sur l'approche méthodologique.

*de New York, en revendiquant de meilleures conditions de travail, avaient effectué leur manifestation historique ».*²⁹⁹

*« Huit mars 1983. Soixante treize ans se complètent demain depuis l'institutionnalisation de cette journée comme Journée Mondiale de la Femme. C'était en 1910 à la Conférence des Socialistes de Copenhague quand il a été décidé de célébrer partout dans le monde cette commémoration, dédiée aux premières ouvrières qui sont tombées lors d'une grande manifestation, en revendiquant de meilleures conditions de travail, de meilleure rémunération ».*³⁰⁰

Pourtant, il n'y a pas de consensus sur les dates précises des événements qui ont constitué l'origine pour l'institutionnalisation de la JIDF. Le désaccord apparaît non seulement d'un quotidien à l'autre, mais aussi au sein du même quotidien d'une année à l'autre. La presse ne s'intéresse pas tellement à rechercher le sujet mais se contente de reprendre la version qui est la plus répandue et la plus facilement repérable. D'ailleurs, selon les règles du métier journalistique, les quotidiens utilisent leur archive et le matériel déjà existant en ce qui concerne les sujets programmés qui apparaissent régulièrement et à des dates précises dans l'actualité. Ce sont ces règles qui expliquent la reproduction des mêmes versions historiques. Rarement une mise en doute de l'originalité de la version adoptée s'exprime, comme dans le cas suivant :

*« Les féministes savent que cette célébration est pour honorer une grève du siècle précédent des couturières en Amérique laquelle avait connu beaucoup de femmes victimes. Mais s'il s'agit de la grève de 1857 à New York ou de celle d'avant à Douvre –la première grève des femmes ouvrières- est quelque chose pour lequel nous ne sommes pas sûrs ».*³⁰¹

En général, la version de Copenhague, qui va souvent de pair avec la version de la grève à New York, atteste du lien étroit qui existe encore entre la JIDF et son passé revendicatif. Un passé qui est tantôt communiste, selon la version de la grève à New York, tantôt socialiste, selon la version de la Conférence Socialiste à Copenhague. Comme Psarra le remarque « pendant la période après la restauration de la démocratie s'impose l'histoire de la Journée Internationale qui a été traitée par les partis communistes vers la fin de la décennie '50 et la chronologie de la première

²⁹⁹ Apogevmatini, 07/03/1980, p. 7.

³⁰⁰ Ta Nea, 07/03/1983, p. 10.

³⁰¹ To Vima, 09/03/1980, p. 10.

grève se fixe au 8 mars 1857. L'histoire communément acceptée s'adaptera maintenant aux besoins de partis et de groupes, visant à chaque fois une attribution de sens spécifique ».³⁰²

Néanmoins, malgré ces attributs communément utilisés par l'ensemble de la presse écrite, les quotidiens affichent certaines particularités à l'égard de la dénomination de l'événement. Autrefois, ces particularités sont caractéristiques du contexte sociopolitique de la période qui agit sur le traitement discursif de la JIDF. Autrefois, elles prouvent que les quotidiens intègrent la médiatisation de la JIDF dans une stratégie communicationnelle visant à faire prévaloir leur propre conception et interprétation sur ce qu'est et signifie l'événement, en utilisant une évaluation implicite à travers sa dénomination ainsi que sa désignation.

B1.3.2.1.2. Le cas de la presse partisane : la Journée de lutte des femmes

Les quotidiens partisans se différencient considérablement du reste de la presse par rapport à la dénomination de l'événement. La formule dénominative récurrente « Journée Internationale/Mondiale de la femme » est substituée dans Avgi et Rizospastis par d'autres formules, faisant preuve de la volonté des quotidiens d'attribuer à l'événement leur propre point de vue. Ainsi, s'agit-il tantôt de la « *Journée Internationale de lutte et de solidarité des femmes* », tantôt de la « *Journée de lutte des femmes* » ou de la « *Journée d'unité des femmes* ». Comme Breton le précise « l'argument de nomination est une forme de qualification. Donner un nouveau nom à une chose en requalifie, à certaines occasions, les qualités ».³⁰³

Le cadrage en termes partisans communistes est surtout caractéristique de la presse communiste, dans laquelle la JIDF est évaluée en termes positifs puisqu'elle est intrinsèquement liée aux luttes des femmes. Elle se présente donc comme un « *anniversaire important de la classe ouvrière* »³⁰⁴ ou comme « *une journée-symbole des luttes des femmes du monde entier* ».³⁰⁵ Il apparaît que dans la presse partisane, la JIDF est définie dans des syntagmes figés en tant que « *début de nouvelles luttes* »,

³⁰² A. Psarra, op.cit., 1994, p. 224.

³⁰³ P. Breton, op.cit., 2003, p. 85.

³⁰⁴ Rizospastis, 08/03/1984, p. 9.

³⁰⁵ Rizospastis, 09/03/1984, p. 2.

« *journée de lutte et de solidarité des femmes* », « *journée d'unité* », tous les qualificatifs qui lui sont attribués étant positifs. Le vocabulaire, d'ailleurs, utilisé se rapproche beaucoup du vocabulaire des partis politiques auxquels ils s'attachent, fait qui dénote que la JIDF est entièrement intégrée dans l'idéologie communiste.

La valeur argumentative de ces qualificatifs attribués à la JIDF s'intensifie par le fait qu'ils n'apparaissent pas sous forme d'interprétation de ce que pourrait signifier la JIDF, mais s'intègrent dans la formule dénomminative de façon qu'ils apparaissent comme s'ils y faisaient partie intégrante dès le début. En d'autres termes, les qualificatifs « *de lutte et de solidarité* », « *d'unité* » ne sont pas des attributs du verbe « être » de telle manière qu'ils se présentent comme des interprétations de l'énonciateur à une question supposée « qu'est-ce que la JIDF ? ». Dans ce cas, une réponse de type « la JIDF est une journée de lutte et de solidarité » ou « la JIDF est une journée d'unité » signifierait une interprétation reposant sur un jugement évaluatif, qui impliquerait le positionnement subjectif de l'énonciateur face à la JIDF de façon explicite. Et si, selon la prétention d'Orecchioni, le verbe être « fait comme si la propriété qu'il a pour fonction d'attribuer à l'objet lui était intrinsèquement attachée, alors qu'elle ne se constitue que dans le rapport existant entre l'objet perçu et le sujet de perception », ³⁰⁶ il en va de même, et de façon encore plus évidente, lors de l'intégration des attributs du verbe « être » dans la formule dénomminative de la JIDF. En intégrant les qualificatifs « *de lutte et de solidarité* » dans la formule dénomminative de la JIDF, l'énonciateur tente d'effacer les traces de sa propre évaluation, en présentant les qualificatifs mentionnés comme intrinsèquement et indiscutablement attachés à la JIDF. Il s'agit donc d'une tentative de la part de l'énonciateur de neutraliser la valeur subjective de sa dénomination, qui acquiert de cette façon une valeur argumentative implicite mais toutefois effective ; pour les journaux communistes, il n'existe pas de « Journée Internationale de la femme » mais seulement la « *Journée de lutte et de solidarité des femmes* ».

Au sein de la presse communiste, l'usage régulier et intensif de ces formules de dénomination acquiert aussi une valeur pragmatique, dans la mesure où elles impliquent l'entreprise d'une action en faveur de la revendication des droits des femmes. L'adoption de la formule « *Journée de lutte et de solidarité* » ne constitue pas tout simplement une façon différente de se référer à l'événement, mais plutôt une

³⁰⁶ C. Kerbrat-Orecchioni, op.cit., p. 81.

façon d'inciter à la mobilisation et à l'intervention dans le but de l'acquisition des droits pour les femmes : si la journée est qualifiée comme « *Journée de lutte* », celui qui veut l'honorer doit aussi lutter. C'est exactement pour cette raison que ce type de formules comportant des compléments qui font allusion à la mobilisation (« *de lutte* » « *de solidarité* » « *d'unité* ») sont davantage utilisées par Rizospastis et Avgi, les organes du Parti Communiste et du Parti Communiste de l'Intérieur respectivement, pour lesquels la JIDF ne peut pas être considérée en dehors d'un contexte et d'un passé renvoyant aux luttes sociales. Il s'agit donc des formules qui comportent une visée argumentative en même temps que pragmatique dans leur matérialité discursive et qui entraînent un engagement de la part du locuteur : celui qui appelle l'événement sous le terme « *Journée de lutte* », c'est comme s'il s'engage en même temps pour entrer en action.³⁰⁷

Une autre caractéristique de la presse partisane qui le différencie des autres quotidiens réside sur l'utilisation récurrente de la date de la célébration de la JIDF comme repère métonymique de la JIDF elle-même. Le « 8 mars » est souvent utilisé comme complément explicatif de la formule « Journée Internationale de la femme » pour préciser la date de la célébration de l'événement. Or, dans une moindre mesure mais pas négligeable, « le 8 mars » est utilisé à lui seul comme substitut lexical de la formule. Il s'agit en effet d'un phénomène de métonymie où de caractéristiques d'un objet sont utilisés pour décrire l'objet lui-même. En l'occurrence, c'est la date de la célébration de la JIDF qui est utilisée pour se référer à la JIDF elle-même.³⁰⁸ De cette façon, la date de la célébration de la JIDF, « le 8 mars », est utilisée par la presse pour désigner la JIDF, et devient de ce fait l'événement lui-même.

Il s'avère que l'utilisation de la date de la célébration de la JIDF est surtout utilisée par la presse partisane. En comparaison avec les autres quotidiens, Avgi et Rizospastis sont ceux qui utilisent le plus la date de la célébration, sans ajouter d'autres précisions. Nous lisons donc à la Une d'Avgi :

« 8 mars. Les femmes exigent 365 journées ». ³⁰⁹

La deuxième séquence repose sur le présupposé que le 8 mars est la célébration de la Journée Internationale de la femme, présupposé qui est considéré comme

³⁰⁷ A. Krieg-Planque, « La dénomination comme engagement. Débats dans l'espace public sur le nom des camps découverts en Bosnie », *Langage et Société*, n° 93, septembre 2000, pp. 33-69.

³⁰⁸ Dans la même perspective sont utilisées à titre d'exemple les dates suivantes : « le 11 septembre », « mai 1968 » pour décrire les événements qui se sont déroulés ce jour-là.

³⁰⁹ Avgi, 08/03/1985, p. 1.

communément partagé par les lecteurs du quotidien. L'absence des guillemets corrobore d'ailleurs le fait que le 8 mars finit par fonctionner comme dénomination partagée : tout le monde lisant Avgi et Rizospastis connaît de quoi il s'agit et à quoi renvoie cette date.

B1.3.2.1.3. La JIDF comme journée institutionnalisée par l'ONU

La JIDF est très souvent désignée comme la Journée qui a été institutionnalisée par l'ONU. C'est donc l'acte déclaratif de l'ONU qui légitime l'existence de la JIDF et qui lui fournit une certaine signification.

La référence à l'ONU est commune dans la plupart des articles et s'effectue sur un mode informatif, sans l'attribution des valeurs axiologiques qui pourraient laisser entendre un jugement évaluatif explicite de la part de l'énonciateur. Ainsi, la plupart du temps, la précision de l'institutionnalisation par l'ONU vient s'ajouter à la date de sa célébration comme une précision supplémentaire sous la forme soit d'une proposition relative soit d'une juxtaposition. Ainsi, nous lisons :

*« Dans les quartiers d'Athènes, les femmes engagées dans les organisations locales (...) ont rappelé aux Athéniens la signification du 8 mars, qui a été institutionnalisé par l'ONU comme la journée de la femme ».*³¹⁰

*« A l'occasion de la Journée Mondiale de la Femme d'aujourd'hui –le 8 mars– consacrée par l'ONU aux luttes des femmes pour la résolution de leurs problèmes ... ».*³¹¹

D'ailleurs, la mise en valeur de la version de l'ONU facilite les locuteurs, parce qu'elle leur permet de ne pas prendre place face à l'histoire originelle de la Journée. C'est comme si la référence à l'ONU légitimait l'existence de la JIDF et empêchait la référence à d'autres versions historiques qui pourraient provoquer un débat public. La mention soit à la version de la grève à New York soit à Copenhague comporte des connotations évaluatives, puisque toutes les deux lient la JIDF à un passé revendicatif de la part des femmes dans le premier cas, socialiste dans le deuxième cas. La version de l'ONU aide à éviter les interprétations de la Journée qui

³¹⁰ Eleftherotypia, 08/03/1982, p. 7.

³¹¹ Eleftherotypia, 08/03/1980, p. 1.

pourraient provoquer des controverses, et en même temps officialise l'existence de la JIDF, vu qu'elle met en valeur la version officielle qui se réfère à son existence.

Néanmoins, cette référence à l'ONU ne s'effectue pas toujours en termes positifs. L'acte de l'institutionnalisation est considéré comme un acte hypocrite qui vise à soulager les consciences, et qui s'oppose au caractère revendicatif et originel de la Journée. Dans cette perspective, c'est le caractère de la commémoration des luttes féminines qui est attribué à la Journée, contre le caractère officiel que l'ONU lui assigne.

*« Le 8 mars de cette année –Journée de Commémoration du premier soulèvement de grève des femmes, des ouvrières de textile à New York en 1957, et non pas Journée de la Femme, comme l'ONU l'a institutionnalisée, en donnant l'impression d'un intérêt hypocrite, pour le traitement inégal que la femme subit, puisque l'inégalité au détriment de la femme est un phénomène quotidien et n'est pas épuisée dans une journée– voit le mouvement des femmes entrer dans une autre phase de revendications mais aussi de maturité ».*³¹²

Pourtant, même si la référence à l'ONU est récurrente, jamais n'apparaît le texte intégral déclarant l'institutionnalisation de la JIDF. Dans le même cadre, il est intéressant de noter que la dénomination de la JIDF dans son acte déclaratif de l'ONU n'est jamais reproduite littéralement par la presse. Alors que dans le texte déclaratif de l'ONU, elle est mentionnée comme une « Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale », dans tous les autres cas, la formule initiale n'est pas reprise.³¹³ Ce n'est donc pas le contenu du texte déclaratif de son institutionnalisation qui génère l'existence et la signification de la Journée et qui est évoquée par les médias. La référence à l'institutionnalisation de la JIDF par l'ONU rappelle la proposition de Clara Zetkin, lors de la Deuxième Conférence Socialiste qui proposait de définir une journée pour commémorer les luttes des femmes. C'est pour cela que les deux versions sur les origines historiques de la JIDF apparaissent la plupart du temps ensemble. Il apparaît par conséquent que dans le discours public, la JIDF est étroitement liée aux luttes féministes –version plus ancienne qui était imposée par Clara Zetkin– et non pas à un acte déclaratif comme celui de l'ONU,

³¹² Eleftherotypia, 09/03/1982, p. 7.

³¹³ Voir à ce propos <http://www.un.org/fr/events/observances/days.shtml> (dernière consultation 13/08/2010).

version plus moderne mais n'arrivant pas finalement à prendre place dans le débat public.

B1.3.2.1.4. Le lien avec les luttes féministes

Dans le cas où l'énonciateur souligne le lien étroit qui unit la JIDF avec les luttes féministes, la revendication des droits des femmes et son caractère combatif, sa qualification se fait en termes positifs. Le procédé argumentatif utilisé relève surtout de la « description » et de la « définition » de la Journée. Comme Breton le précise « toute description ou, *a fortiori*, tout récit implique que les éléments présentés soient sélectionnés, qualifiés, souvent amplifiés et, quasiment toujours, interprétés ». ³¹⁴ La même procédure d'interprétation s'applique lors de la « définition » d'un événement. Ainsi, l'énonciateur qualifie l'événement selon l'angle qui correspond le plus adéquatement au caractère revendicatif qu'il veut attribuer à la Journée, tout en exposant les aspects qui servent le mieux ses buts. Dans un article réactif publié dans Avgi, la qualification de la JIDF se fait en termes qui révèlent de façon claire son lien avec les luttes féministes :

« Le 8 mars est la journée révélée par les femmes à travers leurs luttes sociales, la journée que le mouvement pour l'émancipation des femmes a établie (en manifestant dans les rues) pour honorer la présence de longue durée, combative et oubliée, des femmes, pour déclarer que les femmes revendiquent une société dans laquelle elles pourront exister et vivre. Ainsi, le 8 mars est passé dans l'histoire comme une manifestation de l'éveil collectif des femmes en tant que sujets du devenir social et a été associé aux luttes pour la libération et l'émancipation des femmes ». ³¹⁵

Dans l'éditorial d'Eleftherotypia ainsi que dans un article de reprise de Ta Nea, c'est la symbolisation de la Journée qui la rapproche des luttes féministes et qui suscite une appréciation positive de la part de l'énonciateur.

³¹⁴ P. Breton, op.cit., 1996, p. 64.

³¹⁵ Avgi, 08/03/1985, p. 1.

*« Nous saluons la Journée de la Femme et toute la symbolisation des luttes pour une meilleure société qu'elle suscite ».*³¹⁶

*« Nous honorons cette-année aussi la journée mondiale de la femme, journée qui symbolise les luttes des femmes du monde entier pour la conquête de leurs droits sociaux ».*³¹⁷

La liaison avec la conjonction de coordination « et » dans le premier extrait ainsi que la juxtaposition dans le deuxième, renforcent l'équivalence entre le terme reformulé et sa reformulation, à savoir la JIDF et les symbolisations ayant affaire aux luttes féministes que celle-ci suscite.

C'est ainsi le caractère combatif qui est souligné :

*« Pour la première fois la Journée Mondiale de la Femme a été célébrée dans notre pays avec des manifestations qui commencent dans les grandes villes (Athènes, Thessalonique etc.) et aboutissent aux petites villes de la campagne. La mobilisation des associations féminines mais aussi des organisations syndicales donne à sa célébration des dimensions à caractère panhellénique avec une participation massive des hommes et des femmes, jeunes et adultes ».*³¹⁸

Ainsi, pour la première fois l'énonciateur fait mention à un mode de célébration qu'il condamne en opposition avec la véritable signification de la journée :

*« Cette journée n'est pas consacrée à la beauté de la femme ou à l'amour comme certains qui ont comme but de la spéculer essaient de la présenter. Cette journée symbolise les luttes de la femme pour une meilleure vie, pour une vie avec les libertés et les droits dont jouissent les hommes ».*³¹⁹

Dans la même perspective de la mise en relation avec les luttes féministes apparaît également le lien de la JIDF avec le mouvement des femmes, qui se présente comme ayant une longue histoire. Nous lisons dans un reportage et dans une analyse de Rizospastis :

*« (...) la commémoration qui a délimité l'histoire du mouvement féminin international (...) ».*³²⁰

³¹⁶ Eleftherotypia, 08/03/1982, p. 4.

³¹⁷ Ta Nea, 08/03/1985, p. 6.

³¹⁸ Ta Nea, 08/03/1982, p. 3.

³¹⁹ Ta Nea, 10/03/1985, p. 3.

³²⁰ Rizospastis, 06/03/1982, p. 1.

*« Mais les luttes des femmes pour ces objectifs ont une histoire beaucoup plus longue et liée à la journée du 8 mars, et elles ont désormais à faire beaucoup de pas afin de conquérir l'égalité, le développement et la paix dans leur vie ».*³²¹

Il reste à noter qu'un tel cadrage est assigné à la JIDF par les quotidiens qui sont proches du milieu idéologique de la gauche et de la gauche extrême. A travers la description du contexte sociopolitique de cette période, il s'est avéré que les luttes féministes étaient initialement et étroitement liées au milieu idéologique de la gauche et que les partis de la gauche étaient plus favorables à l'expression des revendications des femmes. Comme Psarra le remarque à ce propos, la JIDF constitue « la condensation de la question féminine en une seule Journée ».³²² Il apparaît donc naturel que la presse de la gauche et de la gauche extrême met en valeur la Journée en tant qu'événement intrinsèquement et inséparablement liée aux luttes féministes et au passé revendicatif des femmes.

B1.3.2.1.5. Journée de revendication ou journée de commémoration/célébration

La désignation de la JIDF s'effectue par des qualifications jouant entre les deux pôles : journée de commémoration des luttes des femmes qui ont abouti à la conquête de leurs droits, ou journée de revendication des droits des femmes qui ne sont pas encore conquis. Cette problématique se pose dans un billet de commentaire de façon explicite par une journaliste qui se demande :

*« Que célébrons-nous les femmes aujourd'hui ? Nos batailles du passé ? Nos batailles d'aujourd'hui pour la conquête de l'égalité dans la famille, le travail, la société ? ».*³²³

Cette distinction entre journée de commémoration ou journée de revendication impose une double conception de la journée : une première ancrée dans le passé et une deuxième ancrée dans le présent et le futur. Dans le premier cas, la Journée est présentée en tant que point d'arrivée d'une série de luttes qui sont cristallisées et

³²¹ Rizospastis, 09/03/1985, p. 3.

³²² A. Psarra, op.cit., p. 211.

³²³ Ta Nea, 08/03/1982, p. 3.

évoquées cette journée-ci ; dans le deuxième cas, la Journée acquiert le statut de motivation pour la revendication d'autres droits. De cette façon, l'énonciateur sous-entend une certaine conception sur le statut des femmes ; en appréhendant la JIDF en tant que journée de revendication, il laisse entendre une conception du mouvement des femmes en termes de développement, puisque les droits acquis par les femmes jusqu'au moment de l'énonciation ne sont pas satisfaisants, et les luttes doivent se poursuivre. La qualification de la JIDF comme journée de commémoration laisse entendre que le mouvement des femmes a fait un parcours tout au long duquel les femmes ont revendiqué et ont finalement acquis leurs droits. Cet ancrage entre le passé et le présent s'affiche dans l'article de reprise suivant, lorsque le journaliste reproduit le message du premier ministre Andreas Papandreou à l'occasion de la JIDF :

*« Je souhaite et j'espère que cette journée ne soit pas célébrée dans le futur comme une journée de revendication des droits de la femme, mais comme une journée de commémoration des luttes historiques qui ont précédé et qui ont été justifiées ».*³²⁴

Dans le même esprit, à propos de la première célébration officielle de la JIDF en France par François Mitterrand, le correspondant d'Eleftherotypia en France commente dans un article de reprise :

*« Pour la première fois, cette année, la France a vu les organisations féministes, les syndicats, les partis politiques et le gouvernement célébrer tous ensemble la commémoration des luttes des femmes pour l'émancipation sociale, financière et politique ».*³²⁵

La présentation de la célébration de la JIDF par l'ensemble des acteurs sociaux comme une commémoration des luttes des femmes présuppose que l'émancipation des femmes est déjà acquise. Lorsque la JIDF est qualifiée en termes de commémoration, elle devient l'occasion d'un rappel non seulement de luttes des femmes qui ont abouti à la conquête des droits, mais aussi de progrès de la situation des femmes, comme résultat de leurs efforts. Et même si le commentaire se réfère à la situation en France, la conception du journaliste de la Journée en tant que commémoration s'affiche dans un quotidien hellénique. Centré sur l'état de choses en

³²⁴ Eleftherotypia, 08/03/1982, p. 7.

³²⁵ Eleftherotypia, 09/03/1982, p. 16.

Grâce cette fois-ci, le journaliste évoque la JIDF en tant que rappel des luttes des femmes et de leurs conquêtes :

*« Journée de la Femme, institutionnalisée par l'ONU, le 8 mars est une occasion pour un ... rappel dans notre mémoire des performances des femmes dans notre pays, qui prouvent qu'elles luttent sur le plan du travail –mais malheureusement pas des salaires– ou des dits métiers masculins ».*³²⁶

Néanmoins, il y a des locuteurs qui se situent entre ces deux pôles : la JIDF est une occasion pour célébrer tout ce que les femmes ont acquis, mais en même temps une motivation pour revendiquer tout ce qui est encore en suspens. Ainsi, la JIDF fonctionne comme un rappel des conquêtes du passé et, par conséquent, devient un motif pour la revendication d'autres droits. L'émancipation des femmes se présente de cette façon comme un processus en développement pendant lequel le futur s'appuiera sur le passé. D'une façon ou de l'autre, l'existence de la JIDF est légitimée. Ainsi, l'analyse de To Vima porte le titre :

*« Demain les femmes ont quelque chose à célébrer, mais il leur en manque encore beaucoup ».*³²⁷

Dans l'ère hellénique, en citant les propos tenus par la présidente de la Fédération des Femmes de Grèce, dans un article de reprise d'Eleftherotypia le journaliste reproduit cette distinction de façon très caractéristique :

*« Le 8 mars de cette année n'est pas une simple commémoration. Il constitue une étape décisive et un point de départ de nouvelles luttes, plus intenses et plus unificatrices, des femmes et de l'intégralité du mouvement progressif ».*³²⁸

Dans le même article, le journaliste reproduit également l'annonce d'une autre organisation des femmes, l'Union des Femmes de Grèce, dans laquelle la conception de la JIDF en tant que journée de revendication s'affiche à travers sa qualification comme « commencement » :

« Pour nous, les femmes de l'Union des Femmes de Grèce, le 8 mars, journée mondiale de la femme, n'est pas une fête ; elle est le

³²⁶ Eleftherotypia, 06/03/1982, p. 3.

³²⁷ To Vima, 07/03/1982, p. 10.

³²⁸ Eleftherotypia, 08/03/1985, p. 7.

*commencement des nouvelles luttes, dont chaque jour nous mènera plus vers le rêve de l'égalité sociale et de la liberté ».*³²⁹

Nous lisons également dans un article de reprise de Ta Nea le commentaire du journaliste (le premier extrait), ainsi que les opinions de femmes reconnues qui s'expriment au sujet de l'institutionnalisation de la JIDF (le deuxième extrait) :

*« Avec un œillet à la main, les femmes ont célébrée hier -la plupart d'entre elles sur les lieux de leur travail- leur propre Journée, la Journée Internationale de la Femme. Elles n'ont pas toutefois oublié que chaque année, le 8 mars, ne doit pas être considéré comme une simple commémoration, mais comme le départ pour de nouvelles luttes, pour de meilleurs conditions de travail et d'égalité ».*³³⁰

*« Le 8 mars, pour nous, les femmes, n'est pas une fête de commémoration, mais une journée de contemplation sur ce que l'on a gagné, un départ pour de nouvelles luttes pour notre entité complète et humaine ».*³³¹

Dans les cas précédents, c'est le même procédé énonciatif qui est utilisé afin de souligner la distinction entre les deux qualificatifs « journée de commémoration » et « journée de revendication ». L'énonciateur commente une définition de ce que n'est pas la JIDF (définition négative) et aboutit à ce qu'elle est vraiment (définition positive et évaluative). Ainsi, la JIDF « n'est pas une fête », « ne doit pas être considérée comme une simple commémoration », mais elle est « le départ pour de nouvelles luttes, pour de meilleurs conditions de travail et d'égalité ». Cette liaison entre ce qui n'est pas la JIDF et ce qui est vraiment se fait à l'aide de la conjoncture « mais de réfutation », qui, même quand elle est omise, sa fonction demeure évidente. Comme le signale Maingueneau, « on a affaire ici à la mise en scène d'une structure de dialogue à l'intérieur d'un mouvement unique de réfutation qui lie la négation et la rectification ».³³² C'est donc cette liaison entre la négation et la rectification qui est utilisée par la majorité des locuteurs dans le but de souligner le besoin de continuer la lutte pour la revendication des droits des femmes.

Pourtant, dans le cas où ce dilemme n'est pas posé, la Journée est présentée par le locuteur seulement comme « le début de nouvelles luttes ». Dans ce cas, c'est à

³²⁹ Eleftherotypia, 08/03/1985, p. 7.

³³⁰ Ta Nea, 09/03/1985, p. 3.

³³¹ Ta Nea, 10/03/1985, p. 3.

³³² D. Maingueneau, op.cit., 1991, p. 238.

l'aide de la typographie qu'est posée la définition de la JIDF. Ainsi, nous lisons dans un micro-trottoir paru dans Rizospastis :

*« 8 mars : début pour de nouvelles conquêtes ».*³³³

Notons qu'en l'occurrence, c'est la volonté du journaliste de présenter la JIDF d'une seule dimension, celle-ci étant comme occasion pour la mobilisation des femmes et la conquête de nouveaux droits.

B1.3.2.1.6. La JIDF : une seule journée dans l'année

La JIDF est très souvent négativement évaluée à cause de sa fonction de soulager par son existence les consciences des acteurs sociaux qui se limitent à s'occuper des problèmes des femmes seulement lors cette journée. De cette façon, la JIDF devient l'« *alibi* » pour l'indifférence affichée face à la question féminine le reste de l'année. Ainsi, nous lisons dans des articles d'Avgi et d'Eleftherotypia respectivement :

*« (...) le 8 mars, journée que les médias ont utilisée et utilisent pour légitimer leur silence les 364 journées restantes de l'année, pour couvrir la déformation de l'identité féminine à travers l'image qu'ils projettent, pour défendre l'image du monde qu'ils reproduisent quotidiennement, pour légitimer finalement la conception d'une journée ».*³³⁴

*« Avec des annonces pour le 8 mars, les partis politiques se sont souvenus de (...) la référence à travers des déclarations de leurs leaders quant à la 'question féminine', alors que le reste du temps ils insistent à garder le silence ».*³³⁵

*« La journée de la femme, le 8 mars, devient très souvent l'alibi pour qu'on oublie ses luttes et ses problèmes les 364 journées qui restent de l'année ».*³³⁶

Dans le même esprit, les femmes du Parti Communiste de l'Intérieur, à l'occasion de la JIDF, distribuent dans la presse un message dans lequel, entre autres, elles souhaitent :

³³³ Rizospastis, 08/03/1983, p. 5.

³³⁴ Avgi, 08/03/1985, p. 1.

³³⁵ Avgi, 08/03/1985, p. 1.

³³⁶ Eleftherotypia, 08/03/1985, p. 7.

« Que chaque journée devienne pour nous un 8 mars. Parce que la réalité ne change pas d'une journée à l'autre ». ³³⁷

C'est l'insuffisance d'une seule journée consacrée aux femmes pour résoudre leurs problèmes qui est mise en évidence et qui rend nécessaire l'intégration du traitement des problèmes des femmes dans la politique générale.

Pourtant, le fait qu'il s'agit d'une seule journée dans l'année consacrée aux femmes n'est pas toujours négativement évalué, vu que pendant cette journée les consciences des acteurs sociaux s'éveillent. Dans ce cas, la Journée fonctionne comme modèle qui pourrait rappeler au monde que chaque journée devrait être consacrée à la femme. Ainsi, la journaliste, à propos du dossier consacré aux femmes à l'occasion de la JIDF et rédigé par les femmes journalistes du quotidien, commente :

« Les femmes d'Avgi, nous avons toutes moins de trente ans et nous travaillons dans des sections qui ont comme responsables des hommes (...). Les 364 jours de l'année, nous travaillons de cette façon. Une journée, le huit mars, est notre journée honorable. On nous donne deux pages pour faire ce que nous voulons faire (...) Deux pages, une journée, que peut-on mettre dedans ? ». ³³⁸

« Les femmes exigent 365 journées ». ³³⁹

B1.3.2.1.7. La JIDF vue à travers le point de vue masculin

La JIDF est parfois vue et conçue à travers le point de vue des hommes. En présentant une enquête effectuée en France sur le mouvement des femmes et les droits acquis par les femmes les dernières années, c'est le point de vue des hommes qui est projeté. Ce sont « les hommes » qui sont maintenant les acteurs de l'action, le sujet qui subit les résultats d'une action, une action qui est présentée en termes polémiques et qui se dresse contre eux. Ainsi, dans l'enquête de Kathimerini qui est intitulée « Pourquoi les hommes ont cédé si facilement aux féministes », nous lisons :

³³⁷ Avgi, 08/03/1984, p. 6.

³³⁸ Avgi, 07/03/1982, p. 4.

³³⁹ Avgi, 08/03/1985, p. 1.

*« Les hommes ont bien accepté la révolution féministe, mais ils passent à la contre-attaque. Durant les 15 ans de la révolution féminine, ils ont beaucoup écouté et ils ont payé à ce féminisme, nouveau et galopant, le prix de leur domination masculine. Mais après un tel état, ils continuent à être convaincus qu'ils ont échappé à un grand bouleversement. En essayant d'oublier, ils se préparent à jouir calmement d'une tranquillité désirable après la tempête. (...) Ainsi, ils ne se sont pas du tout souciés de la Journée de la Femme de cette année, qui a été célébrée le 8 mars ».*³⁴⁰

L'incitation adressée aux femmes à la fin de l'article énoncée sous la forme d'une question rhétorique (« *Est-ce que les femmes devraient lever le drapeau de la paix ?* ») corrobore cette description en termes polémiques et laisse entendre que l'énonciateur adopte un point de vue médiocre, visant à concilier les deux parties opposantes.

Or, les hommes ne sont pas toujours représentés comme les victimes qui subissent les conséquences des luttes des femmes pour la revendication de leurs droits. Ils sont parfois évoqués comme les « garants » qui défendent l'émancipation féminine et qui légitiment de cette façon sa justice et sa nécessité. Ainsi, le journaliste de Kathimerini légitime la lutte des femmes à travers l'action et le discours masculin :

*« Dans la foule des voix entendues lors de la célébration de la Journée Internationale de la Femme aujourd'hui pour défendre et justifier la femme méconnue depuis des siècles, ce serait une omission d'oublier les représentants clairvoyants et illuminés du genre masculin qui ont déclaré, chacun à sa façon, le besoin de l'égalité de la femme. De Socrate, qui comme Platon mentionne dans « Politeia » (...), jusqu'à Palamas.... ».*³⁴¹

Afin de soutenir la revendication de l'égalité et, par conséquent, de l'existence de la JIDF, « l'argument de l'autorité » est adopté. Selon ce procédé argumentatif, une autorité, acceptée par l'auditoire, est mobilisée afin de légitimer l'opinion soutenue. L'action en faveur des femmes qui est mise en évidence par l'article provient des hommes renommés. L'énonciateur a donc recours au discours philosophique de Socrate (*via* Platon) et le discours littéraire du poète Palamas plutôt pour mettre

³⁴⁰ Kathimerini, 11-12/03/1984, p. 10.

³⁴¹ Kathimerini, 08/03/1983, p. 4.

l'accent sur l'action en faveur des femmes de la part des hommes que pour défendre la mobilisation des femmes pour l'égalité. Il utilise le discours philosophique et littéraire, et plus particulièrement le discours « masculin »³⁴² pour légitimer l'action féministe. Les adjectifs subjectifs utilisés pour qualifier les hommes (« *clairvoyants* » et « *illuminés* ») sont significatifs de l'importance attribuée à l'action masculine.

De ce point de vue, l'homme n'est pas considéré comme l'ennemi. Les exemples des hommes qui apparaissent sont des hommes qui se situent en faveur des luttes des femmes et qui condamnent la situation actuelle. La JIDF, vue à travers le regard masculin, est légitimée et justifiée grâce à sa contribution aux luttes des femmes pour leur émancipation. Les rédactrices du quotidien Ta Nea donnent la parole à un homme qui s'exprime en faveur de l'émancipation féminine et contre la conviction de la domination masculine :

*« La parole à un homme que l'on a ressenti comme ami et allié. La parole à un homme, un professeur, si proche de notre problématique qu'on lui consacre la plus grande partie de notre colonne ».*³⁴³

Ainsi, elles reproduisent en discours direct la lettre adressée au quotidien :

*«Centrale, dominante et idée éhontée la domination masculine... (...). Mais tout cela est passé. Que nous luttons ensemble main dans la main contre les fautes patrimoniales (et matrimoniales) et que nous soyons aux côtés l'un de l'autre à titre égal. Que nous marchions ensemble. Que nous construisions un meilleur monde : sans hostilité, sans combativité (...). Tout est inclut dans un meilleur commencement. Ce commencement est la préposition 'con' : collaboration, confraternité, condescendance, cohabitation, concertation, convergence (...).»*³⁴⁴

B1.3.3. Les adjectifs « féminin » et « féministe »

Dans le cadre de l'étude des opérations énonciatives mises en œuvre pour l'évaluation de la JIDF, notre intérêt portera également sur d'autres phénomènes énonciatifs qui se relatent à la médiatisation de l'événement. Plus précisément, ce qui

³⁴² Nous utilisons le terme « masculin » dans le but de préciser le sujet d'une énonciation ; par conséquent, par le terme « discours masculin », nous entendons le discours énoncé par un homme.

³⁴³ Ta Nea, 09/03/1982, p. 8.

³⁴⁴ Ta Nea, 09/03/1982, p. 8.

nous intéresse lors de cette étape de notre recherche est l'usage énonciatif des deux adjectifs subjectifs dont la présence fréquente, le caractère emblématique et l'utilisation à visée pragmatique nous aideront à examiner le cadrage interprétatif attribué à la JIDF pendant cette époque. Comme nous l'avons explicité dans le chapitre sur « l'approche méthodologique », nous considérons que l'étude de l'usage énonciatif de ces deux adjectifs nous aidera à avoir accès aux interprétations attribuées à la JIDF qui sont véhiculées dans l'espace public hellénique pendant les années 1980-1985. Notre objectif ultime est de vérifier si la JIDF constitue une journée « des femmes » (dans le sens d'une journée qui concerne les femmes) ou une journée « féministe » (dans le sens d'une journée qui concerne les luttes des femmes pour la conquête de leurs droits).

Avant de procéder à l'analyse énonciative des usages des deux adjectifs, nous examinerons d'abord la catégorisation des adjectifs telle qu'elle proposée dans le cadre de la linguistique énonciative dans le but de vérifier la catégorie à laquelle appartient les deux adjectifs. Malgré le fait qu'elle considère toute unité lexicale comme subjective, dans la mesure où elle ne consiste pas en la description d'une réalité préexistante mais contribue de façon décisive à la désignation du monde référentiel, Kerbrat-Orecchioni procède à la catégorisation des adjectifs en « objectifs » et « subjectifs ». Dans la première catégorie s'intègrent les adjectifs qui désignent une qualité de l'objet dénoté qui peut être facilement vérifiée, alors que la deuxième catégorie se compose des adjectifs qui peuvent être utilisés de plusieurs façons dépendant du jugement évaluatif que l'énonciateur envisage d'attribuer à l'objet dénoté. Si la valeur de ce jugement peut être d'ordre positif ou négatif, les adjectifs se caractérisent comme « évaluatifs axiologiques » ; dans le cas contraire, ou le jugement évaluatif ne subit pas d'altérations, l'adjectif est désigné comme « évaluatif non axiologique ».³⁴⁵

Suite à cette catégorisation, les adjectifs « féminin » et « féministe » s'intègrent dans la catégorie des adjectifs « subjectifs évaluatifs axiologiques », dans le sens où ils énoncent un jugement évaluatif de leur énonciateur, qui peut être de valeur appréciative ou dépréciative. En d'autres termes, ils manifestent une prise de position favorable ou défavorable de la part de leur énonciateur à l'égard de l'objet

³⁴⁵ Pour la classification des adjectifs, voir C. Kerbrat-Orecchioni, *op.cit.*, pp. 94-112. Il est bien évident qu'il y a d'autres classifications d'adjectifs ainsi que d'autres qualifications. Or, nous considérons que la catégorisation de Kerbrat-Orecchioni est la plus adéquate et la plus opératoire dans le cadre de notre analyse.

auquel ils se réfèrent. Il s'agit donc des adjectifs qui ne sont pas attachés de façon stable à une valeur appréciative ou dépréciative, mais dont la valeur positive ou négative s'altère et dépend du lieu idéologique du locuteur ainsi que de sa visée pragmatique. Leur utilisation correspond à des choix énonciatifs qui obéissent à une certaine stratégie communicative visant à cadrer et interpréter d'une façon spécifique l'événement de la JIDF. Comme le signale Kerbrat-Orecchioni, « (...) des mots tels que 'communisme', 'nationalisme', 'ordre' ou 'discipline' sont entièrement solidaires, en ce qui concerne leur connotation axiologique, de la spécificité du lieu idéologique d'où parle L ». ³⁴⁶ Ce sont ces prises de position et ces lieux idéologiques qui nous intéressent davantage dans le cadre de notre analyse énonciative.

L'étude de l'usage des deux adjectifs, et du positionnement énonciatif du locuteur auquel cet usage peut être attribué, pose dès le début un problème qui a affaire à la nature de notre recherche : faire une analyse énonciative sur un discours hellénique entraîne le problème de la traduction des termes utilisés par la presse. Dans quelle mesure les phénomènes énonciatifs peuvent devenir apparents à travers la traduction de la langue hellénique en français ? Même si ce problème est posé dès le début de l'analyse énonciative, il devient encore plus évident lors d'une analyse plus minutieuse, comme c'est d'ailleurs le cas de l'étude des usages énonciatifs des deux adjectifs.

Le cas le plus caractéristique de cette difficulté issue de la nature de notre recherche est l'utilisation en grec tant de l'adjectif « féminin » que de l'adjectif « féministe » comme qualificatifs du substantif « mouvement ». Alors qu'en français, le syntagme « mouvement féministe » est très courant, le syntagme « mouvement féminin » n'est utilisé ni comme équivalent sémantique du « mouvement féministe » ni comme syntagme nominal en général. Néanmoins, contrairement au français, en grec le « mouvement des femmes » peut être qualifié soit comme « féminin » soit comme « féministe ». Ainsi, en grec, le syntagme « mouvement féministe » peut très bien être remplacé par le syntagme « mouvement féminin ». Celui-ci peut soit avoir le même référent social, ³⁴⁷ et correspondre au même signifié que le « mouvement féministe », soit être utilisé selon le positionnement énonciatif du locuteur et les connotations qu'il veut attribuer au nom dénoté. Ce sont ces différents usages des

³⁴⁶ C. Kerbrat-Orecchioni, op. cit., p. 86 (L renvoie au locuteur).

³⁴⁷ En tant que « référent social » nous entendons l'objet du monde physique auquel correspondent les syntagmes.

deux adjectifs que nous envisageons d'explorer lors de cette partie de notre recherche dans le but de vérifier sous quel angle la JIDF est interprétée.

B1.3.3.1. Un mouvement « féminin » ou un mouvement « féministe » ? : utilisation objectivée des deux adjectifs dénominaux³⁴⁸

Nous avons constaté que les deux adjectifs sont rarement utilisés à l'intérieur du même article en alternance. La plupart du temps, le locuteur d'un article opte pour l'utilisation soit de l'un soit de l'autre. Pour autant, dans ces rares cas où ils sont utilisés en alternance, cette utilisation au sein de mêmes syntagmes figés et dans des contextes discursifs semblables, paraît être tributaire du fait qu'ils sont considérés comme sémantiquement synonymes. Ainsi, leur contenu sémantique identique repose sur le fait qu'ils constituent des adjectifs dénominaux : en tant que tels ils définissent la relation qui s'établit entre le nom dont ils dérivent (le nom « femme » en l'occurrence) et le nom qu'ils qualifient (le « mouvement »). Dans ce cas, les adjectifs acquièrent une visée objectivée, dans le sens où ils visent à dénoter l'agent de l'action décrite par le substantif qu'ils qualifient, sans forcément lui attribuer une valeur appréciative : lors d'une telle utilisation, le « mouvement féminin » ainsi que le « mouvement féministe » équivalent au « mouvement des femmes », où les femmes sont les agents de l'action décrite par le substantif « mouvement », autrement dit le dénoté auquel renvoient les deux termes. Dans ce cas-là, le sens des deux adjectifs n'est pas déterminé par le positionnement énonciatif du locuteur, mais correspond au signifié qui découle de leur fonction dénominale.

L'article publié dans *To Vima* est caractéristique de cette utilisation :

*« Y a-t-il un mouvement féministe en Grèce ? (...) A-t-on besoin d'un mouvement féminin en Grèce aujourd'hui ? (...) Le mouvement féminin n'est plus nécessaire ».*³⁴⁹

Alors que dans le titre le mouvement est qualifié comme « féministe », dans le reste de l'article, ce qui apparaît plus fréquemment est le syntagme « mouvement féminin ». Notons pourtant que quelques fois le syntagme « mouvement féminin » est

³⁴⁸ Nous utilisons l'adjectif « objectivée » et non pas « objectif » en adhérant à l'idée de l'« impossibilité de l'objectivité discursive » (C. Kerbrat-Orecchioni, op.cit., p. 146). Ainsi, avec le terme « objectivée » nous entendons tout adjectif prétendant à une utilisation objective.

³⁴⁹ *To Vima*, 06/03/1983, p. 2.

remplacé par le « mouvement féministe », sans pour autant qu'il paraisse que l'utilisation de chacun des termes obéit à une certaine régularité ou à une certaine logique discursive. Le fait que tous les deux renvoient à l'agent de l'action, ceci étant « les femmes » dans ce cas, explique cette utilisation.

B1.3.3.2. L'adjectif « féminin » renvoyant à l'agent de l'action (utilisation objectivée)

A l'exception de ces rares cas où les deux adjectifs sont utilisés comme sémantiquement alternatifs, la plupart du temps leur emploi relève d'une régularité significative, due aux différents contextes discursifs qui attribuent à chacun des deux adjectifs une valeur évaluative différente. Nous avons donc constaté que l'adjectif « féminin » apparaît régulièrement au sein de syntagmes figés desquels la deuxième composante varie : « *le discours féminin* », « *la littérature féminine* », « *le théâtre féminin* », « *le livre féminin* » ne sont que quelques-uns parmi les nombreux syntagmes qui sont attestés dans la presse écrite hellénique.

Il apparaît toutefois que dans le cas de ces syntagmes figés, l'adjectif « féminin » n'est pas remplaçable par l'adjectif « féministe ». Cela nous incite à penser que les deux termes sont utilisés de façon différente et entraînent d'interprétations et de connotations différentes. Ainsi, de syntagmes tels que « le livre féministe », le « discours féministe », la « librairie féministe » ne sont pas récurrents au sein de notre corpus.

Dans ce cas-là, nous considérons que l'adjectif dénominal « féminin » fonctionne comme adjectif de valeur objectivée, dans la mesure où il signale l'agent impliqué par l'action du substantif qualifié, sans visant à lui attribuer une valeur appréciative (au moins, au niveau de l'expression explicite). Comme Krieg-Planque le signale, en tant qu'adjectif dénominal, il est apte à supporter une ambiguïté relationnelle, qui consiste en ce que « l'adjectif ne fait pas apparaître univoquement la relation qui s'établit entre le nom dont il dérive et le nom qui le régit ».³⁵⁰ Ainsi, à titre d'exemple, « livre féminin » signifie-t-il « livre écrit *par* une femme », « livre écrit *pour* une femme » ou « livre écrit *dans un style considéré comme féminin* » ? Ces différentes significations sont toutes mises en œuvre lors de l'utilisation de l'adjectif

³⁵⁰ A. Krieg-Planque dans S. Bonnafous/M. Temmar, op.cit., p. 59.

et selon les définitions parfois élaborées par l'énonciateur lui-même. Elles offrent ainsi au syntagme un stock de référents, ce qui peut expliquer l'utilisation très fréquente de l'adjectif au sein de ces syntagmes figés. Ainsi, à propos du « *discours féminin* », il est précisé qu'il s'agit de :

« (...) *ces textes qui se réfèrent à l'oppression que les femmes subissent à toutes les classes sociales* ». ³⁵¹

Dans le même sens, le « *cinéma féminin* » est le cinéma qui est produit par les femmes. ³⁵² Dans un article d'Apogevmatini, la littérature produite par les femmes est désignée comme « féminine ». Cette signification de l'adjectif est d'ailleurs corroborée par le fait qu'à l'intérieur du même article le journaliste utilise tantôt l'adjectif « féminin » tantôt le complément « des femmes » afin de s'y référer. ³⁵³

Dans une référence au jeu d'échecs, en condamnant la conviction stéréotypée des hommes qui considèrent que « *la façon féminine de jouer est faible et conservatrice* », le journaliste ajoute que :

« (...) *la façon féminine de jouer n'a guère à envier de celle des hommes* ». ³⁵⁴

La structure de la phrase laisse entendre qu'au niveau de la syntaxe « *la façon féminine* » équivaut à « celle des hommes », fait qui nous incite à penser qu'au niveau de la sémantique « *la façon féminine* » signifie d'abord « la façon des femmes ». C'est cette façon « propre » aux femmes à laquelle sont attribués de qualificatifs qui résident sur la nature féminine.

Ainsi, à propos de la « *solitude féminine* » il est noté que :

« *La solitude (...) est un état qui doit être camouflé attentivement par celles qui y participent (...) les veuves, les célibataires, les divorcées, certaines mariées, les femmes des marins et des expatriés, beaucoup de femmes 'émancipées' et même d'étudiantes, d'adolescentes, et de petites filles* ». ³⁵⁵

Selon ce point de vue, la « *voix féminine* » désigne la voix qui provient des femmes et qui a, par conséquent, les traits « féminins ». Ainsi, l'énonciateur signale que :

³⁵¹ Avgi, 07/03/1982, p. 4.

³⁵² Ta Nea, 07/03/1985, p. 2.

³⁵³ Apogevmatini, 08/03/1980, p. 9.

³⁵⁴ Ta Nea, 08/03/1985, p. 23.

³⁵⁵ Avgi, 07/03/1982, p. 4.

« (...) il est toujours agréable et prometteur que les femmes de n'importe quel parti politique s'organisent et lèvent leur voix féminine à l'intérieur de leur propre parti ». ³⁵⁶

Dans ce cas, l'adjectif « féminin » est utilisé pour souligner la contradiction entre une action issue des femmes engagées dans un parti politique, qui a toutefois un caractère d'authenticité et d'autonomie. Ainsi, malgré l'engagement des femmes dans des partis politiques, leur « voix » n'est pas influencée par leur engagement idéologique en demeurant proprement « féminine ».

Dans le même esprit, désignant une action dans laquelle interviennent les femmes, s'énonce l'assertion suivante :

« Le livre est tout simplement féminin. C'est-à-dire, il est la description d'une époque révolutionnaire, mais vue et vécue à travers une femme ». ³⁵⁷

La coordination « c'est-à-dire » renvoie automatiquement à la description de ce qu'est un livre féminin et, par extension, à sa définition ; définition qui implique l'agent de l'action, ceci étant en l'occurrence les femmes.

Pour autant, l'adjectif « féminin » ne désigne pas seulement ou nécessairement l'agent de l'action au sens littéraire du mot. Dans un deuxième temps, l'adjectif désigne l'intermédiaire indispensable à travers lequel la narration est transmise aux lecteurs et qui est désigné par le terme du « narrateur ». Par conséquent, le « livre féminin » n'est pas obligatoirement le livre écrit par une femme, mais le livre écrit du point de vue des femmes. Dans tous les cas, que le « féminin » corresponde aux « femmes » comme agent de l'action ou au « point de vue des femmes » comme façon d'écrire, l'adjectif est envisagé dans les traits caractérisant les femmes, et par conséquent, n'acquiert pas une évaluation spécifique. Du même point de vue, un article de Ta Nea se référant à une manifestation académique à l'occasion de la JIDF définit comme sujet de la manifestation « la question féminine », vu que les thèmes qui sont traités lors de cette manifestation sont les problèmes envisagés par les femmes. ³⁵⁸

Dans le syntagme « problématique féminine », l'adjectif n'est pas utilisé dans le but d'attribuer une valorisation de l'ordre positive/négative à l'objet dénoté (« la

³⁵⁶ Avgi, 08/03/1985, p. 4.

³⁵⁷ Avgi, 08/03/1985, p. 9.

³⁵⁸ Ta Nea, 07/03/1980, p. 2.

problématique »), mais plutôt afin de définir les femmes comme élément indispensable qui devra être pris en compte lors de l'étude d'un phénomène scientifique. Ainsi la qualification de la problématique ne relève pas de l'ordre du bon/mauvais, utile/inutile ; elle acquiert d'abord une description à prétention objectivée. Comme il est précisé dans Avgi :

*« Problématique féminine signifie une position critique face aux opinions qui dominant en ce qui concerne ce qu'un problème scientifique ou un sujet à étudier constitue. Un positionnement critique face aux analyses des phénomènes historiques et sociaux signifie examiner dans quelle mesure telles études prennent en compte les femmes. Une problématique féminine signifie une révision de ce que quelqu'un voit dans la science et de comment il le voit ».*³⁵⁹

Pourtant, la prise en compte des femmes suggère l'adoption d'un certain point de vue, d'une certaine position qui est qualifiée à l'aide de l'adjectif « critique ». Ainsi, l'adjectif « féminine » ne met pas seulement en œuvre les femmes comme agents de l'action, mais attribue à l'objet dénoté une série de qualificatifs qui sont censés être caractéristiques pour les femmes.

Nous remarquons donc que l'adjectif « féminin » apparaît surtout à l'intérieur de ces syntagmes nominaux dont le deuxième terme n'a pas de relation avec le mouvement des femmes. Les rares cas dans lesquels l'adjectif « féminin » est utilisé en tant que qualificatif du « mouvement » c'est le cas de la presse partisane ; et lorsqu'il est utilisé de telle façon, il est déconnecté d'un contenu sémantique en termes de mobilisation et de revendication.

Dans ce cas-là, le « mouvement féminin » apparaît dans une relation parallèle avec le « mouvement laïque » et le « mouvement ouvrier » tant au niveau sémantique qu'au niveau de la construction syntaxique des phrases. Ces syntagmes figés apparaissent dans une grande proximité et sont liés entre eux avec des conjonctions de coordination qui attribuent à chaque terme séparément la même valeur axiologique en l'intégrant dans le même contexte pragmatique. Ainsi, le parcours identique, que les mouvements mentionnés sont censés avoir suivi est également suggéré par la structure syntaxique de la phrase.

³⁵⁹ Avgi, 08/03/1985, p. 11.

« (...) le mouvement féminin a suivi le même parcours que le mouvement ouvrier et le mouvement laïque (...) La seule solution de ce problème social important se trouve dans la lutte commune du mouvement féminin avec le mouvement ouvrier et le mouvement laïque». ³⁶⁰

Parfois, le « mouvement féminin » se présente comme partie intégrante du « mouvement progressiste » en général :

« Les différences et les particularités biologiques imposent l'institutionnalisation des mesures spécifiques protectrices. C'est cela que demande le mouvement féminin et le mouvement progressiste entier (...) ». ³⁶¹

Le fait que dans l'idéologie communiste, le mouvement des femmes n'a pas d'existence en soi mais fait partie intégrante du mouvement social, amène la presse à le traiter en termes proprement « féminins » et pas « féministes », tout en lui attribuant un qualificatif qui ne porte pas de connotations, mais qui semble seulement dénoter le sujet de l'action. Ainsi, le mouvement est qualifié comme « féminin », l'adjectif féminin désignant que ce sont les femmes qui sont agents d'action. Cette désignation de l'adjectif est d'ailleurs vérifiée par sa substitution fréquente par le complément « des femmes » qui met l'accent sur le sujet de l'action ; ainsi le « mouvement féminin » désigne « le mouvement des femmes ». Le quotidien définit également de manière négative le contenu du terme « féminin » en précisant qu'il n'entraîne pas une exclusion des hommes de la lutte des femmes.

« L'élément 'féminin' ne signifie aucune séparation de la lutte des hommes ». ³⁶²

Très fréquemment, le mouvement est aussi accompagné d'autres adjectifs qualificatifs (« mouvement féminin démocratique », « mouvement massif » « mouvement progressiste »), lui attribuant des qualités qui s'intègrent au stock du vocabulaire, utilisé par le discours communiste.

Dans un article portant sur les initiatives des organisations des femmes de l'époque, le journaliste les qualifie d'« organisations féminines ». ³⁶³ C'est d'ailleurs le terme courant utilisé tant dans la presse écrite de l'époque que dans la bibliographie académique. Ce terme désigne les organisations fondées par les femmes qui se

³⁶⁰ Rizospastis, 08/03/1980, p. 1.

³⁶¹ Rizospastis, 06/03/1983, p. 8.

³⁶² Rizospastis, 08/03/1984, p. 9.

³⁶³ Ta Nea, 07/03/1983, p. 10.

mobilisent au sein d'un parti politique (à savoir les organisations politiquement orientées, comme nous les avons déjà qualifiées dans le chapitre du « contexte sociopolitique » de la période). Désirant éviter une liaison avec « le mouvement féministe » de l'époque -comme celui-ci est exprimé à travers les groupes autonomes- les organisations s'auto définissent en tant que « féminins » dans le but de souligner le fait qu'elles sont composées des « femmes » et pas de « féministes ». Et cette qualification d'auto désignation circule dans l'espace public de telle façon, à ce que le terme finalement imposé pour les désigner comporte l'adjectif « féminin » et non pas « féministe ».³⁶⁴

Cette qualification des organisations comme « féminines » est surtout rencontrée dans Avgi et Rizospastis. Les deux quotidiens, tout en envisageant d'éloigner la JIDF de son passé féministe et la connecter avec la lutte des classes en l'intégrant dans leur positionnement idéologique, ils caractérisent les organisations qui se mobilisent à cette occasion comme « féminines ». Comme Psarra le signale, « vu que cette journée acquiert une signification seulement avec le recrutement des femmes dans le parti, la célébration comprendra chaque année la condamnation du féminisme comme une version différente de l'émancipation féminine ».³⁶⁵ Cette qualification fait donc partie intégrante de la stratégie argumentative de la presse partisane qui a comme objectif de souligner le passé communiste de la commémoration. Les problèmes des femmes ne peuvent et ne doivent pas être vus indépendamment des problèmes sociaux ; par conséquent, le mouvement des femmes n'est pas qualifié comme « féministe » -terme qui renvoie aux luttes féministes- mais comme « féminin » -terme qui renvoie seulement aux femmes.

B1.3.3.3. « Féministe » comme adjectif axiologique

Il apparaît que l'adjectif « féministe » est utilisé la plupart du temps en tant qu' « adjectif évaluatif », -pour reprendre la terminologie énonciative- dans le sens où il implique « une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif »³⁶⁶ qu'il détermine. De surcroît, il fait partie des adjectifs évaluatifs

³⁶⁴ Il est intéressant le fait qu'à notre connaissance, il n'existe pas de terme tel que « organisation féminine » en français.

³⁶⁵ A. Psarra, op.cit., p. 211.

³⁶⁶ C. Kerbrat-Orecchioni, op.cit., pp. 96-97.

« axiologiques », vu qu'il peut très bien conférer une coloration soit appréciative soit dépréciative à l'objet dénoté. Dans tous les cas, l'adjectif est lié aux luttes des femmes pour la conquête de leurs droits, même si cela se fait soit d'une façon positive soit d'une façon négative.

B1.3.3.3.1. L'usage appréciatif

Il apparaît que l'usage de « féministe » en tant qu'adjectif évaluatif revêt d'un caractère de combativité, qui est positivement qualifié. C'est dans ce sens qu'il est fréquemment employé dans une proximité avec la JIDF, quand celle-ci est étroitement liée à la mobilisation revendicatrice des femmes, comme le montre le cas suivant :

*« Oui, oui, féminisme et journée mondiale de la femme. Des mouvements sérieux, des mobilisations combatives sérieuses, ayant comme but la satisfaction des revendications sérieuses –et justes, pour dire la vérité (...) ».*³⁶⁷

Cet esprit de combativité, qui est attribué au terme « féministe », peut être aussi relevé dans l'utilisation rare de l'adjectif au sein du syntagme « théâtre féministe », ainsi que dans un écho qui se réfère à la manifestation des femmes devant le Propylée d'Athènes.

*« (...) le phénomène du théâtre féministe est étroitement lié à la présence de la femme émancipée ».*³⁶⁸

*« Une réunion différente des autres. La première qui est féministe dans notre pays. Certes combative, mais pas hostile ».*³⁶⁹

Un journaliste du quotidien Ta Nea, commentant la manifestation des femmes à l'occasion de la JIDF, caractérise les participantes comme « féministes », terme qui acquiert en l'occurrence une signification positive, puisqu'il désigne les femmes en tant que victimes :

« (...) je salue la mobilisation des féministes d'Athènes à Propylée. Je la considère comme une révolte des gens persécutés qui exigent de nous

³⁶⁷ Eleftheros Typos, 09-10/03/1985, p. 43.

³⁶⁸ Avgi, 10/03/1982, p. 4.

³⁶⁹ Eleftherotypia, 08/03/1980, p. 4.

*tous que l'on voie l'homme qui appartient au sexe féminin comme un homme ; qui a du cerveau, du travail, du caractère ».*³⁷⁰

Ainsi, le terme « *féministes* » équivaut au niveau de la sémantique « *aux gens persécutés* ». C'est à travers cette désignation dramatisante que le discours essaie de construire un profil pour les femmes tout en provoquant la sympathie des lecteurs.

A la grande manifestation des femmes de 1980 devant le Propylée d'Athènes,³⁷¹ le quotidien Apogevmatini attribue l'adjectif qualificatif « *féministe* » ; par analogie, les femmes qui y participaient sont définies comme « *féministes* ». Il s'agit de la grande manifestation revendiquant le changement du Droit Familial et l'acquisition de l'égalité, qui était caractérisée par la participation unanime des femmes et par leur combativité.

*« La grande fiesta des féministes à Propylée. (...) De centaines de femmes couvertes de parapluies et vêtues avec d'imperméables, ont ignoré le mauvais temps et ont réalisé hier après-midi (la veille de la Journée Internationale de la Femme) devant le Propylée, la première réunion féministe ouverte dans notre pays ».*³⁷²

B1.3.3.3.2. L'usage dépréciatif

Outre le caractère de combativité, qui attribue une valeur plutôt positive, l'adjectif « *féministe* » suggère parfois une dévalorisation de l'objet dénoté. Un article traitant la façon avec laquelle la JIDF a été médiatisée par la télévision porte le titre et le surtitre respectivement :

*« Finalement, féminisme signifie malheur ? (...) Pour une fois encore, avec les 'hommages' la femme a été ridiculisée ».*³⁷³

Le modalisateur « *finalement* » du titre fait ressortir l'indulgence d'un énonciateur surpris et irrité par la façon avec laquelle la JIDF, et par conséquent le féminisme auquel celle-ci se réfère, est médiatiquement traitée. A l'intérieur d'un tel syntagme, le terme « *féminisme* » semble disposer d'une valeur appréciative, qui a toutefois été

³⁷⁰ Ta Nea, 08/03/1980, p. 4.

³⁷¹ Rappelons que, comme nous l'avons déjà mentionné, il s'agit de la grande manifestation qui a eu lieu le 7 mars 1980 devant le Propylée d'Athènes, organisée par la Comité de Lutte pour le changement du Droit Familial.

³⁷² Apogevmatini, 08/03/1980, p. 3.

³⁷³ To Vima, 13/03/1983, p. 3.

déformée par son traitement médiatique. Les guillemets qui cadrent le terme « *hommages* » rendent la distance de l'énonciateur face aux pratiques mises en œuvre lors de la célébration de la JIDF plus qu'évidente. S'agit-il vraiment des « hommages » ou des efforts de ridiculisation de la JIDF ?

De surcroît, « femme » et « féministe » se présentent souvent comme deux désignatifs qui s'excluent mutuellement ; on peut être soit « femme » soit « féministe ». Et si l'on doit choisir entre les deux qualités, celle qui préside est la féminité. Ainsi, nous lisons dans un portrait de Kathimerini :

*« Il vaut mieux cacher que tu est féministe que cacher que tu es femme ».*³⁷⁴

La valeur dépréciative de l'adjectif est attestée dans la qualification du mouvement des femmes : lorsque celui-ci est lié à un passé revendicatif et est négativement évalué, il est caractérisé comme « féministe ». Dans ce cas, le mouvement est connecté au féminisme radical -qui revendique l'égalité entre hommes et femmes dans les faits et qui enlève à la femme toute caractéristique relevant de sa sensualité- qui est ainsi doté des connotations négatives. Ainsi, les femmes qui portent « *une cigarette à la bouche, un chapeau à la tête, qui ont un bâton et une expression furieuse* » sont caractérisées comme « *féministes* ». ³⁷⁵ Ce sont donc ces connotations négatives rapprochant les femmes des hommes qui rendent l'usage de l'adjectif plus adéquat dans ce cas-là. Lorsqu'un journaliste demande l'opinion d'une femme militante, en caractérisant le mouvement comme « féministe », la femme répond de façon déterministe :

*« Je le rejette entièrement (« le mouvement féministe »). Parce que tout simplement je ne vois pas l'homme comme ennemi, comme obstacle, comme oppresseur, comme le chef de la maison ».*³⁷⁶

Le raisonnement mis en œuvre par la femme révèle une conception du féminisme perçu dans ce cas-là comme synonyme du féminisme radical. Or, le féminisme radical n'est pas considéré comme un courant du féminisme, mais il acquiert une coloration négative. De ce fait, rapporter le féminisme au féminisme radical constitue pour l'énonciateur une façon de le dévaloriser. Le contexte dans lequel apparaît le terme est d'ailleurs négativement marqué plusieurs fois ; tel est le cas du commentaire suivant :

³⁷⁴ Kathimerini, 14-15/03/1982, p. 8.

³⁷⁵ Kathimerini, 07-08/03/1982, p. 13.

³⁷⁶ Rizospastis, 08/03/1980, p. 3.

« (...) l'illusion du féminisme a amené à l'impasse ». ³⁷⁷

Ces qualités relevant du courant radical du féminisme, ³⁷⁸ se condensent sous le néologisme « *neoféminisme* ». Le préfixe « neo- » désignant quelque chose de nouveau, est suivi du terme « féministe » pour attribuer au phénomène une valeur dépréciative.

« Le neoféminisme, en critiquant les aspects anodins pour la classe dirigeante de l'inégalité des femmes, efface l'essentiel, l'aspect social de classe de la question féminine (...). Les neoféministes déclarent principalement la compétition des deux sexes, ayant comme premier but l' 'émancipation sexuelle' de la femme ». ³⁷⁹

Les connotations négatives du terme « féministe » s'affichent également lors de l'emploi du terme en opposition au terme « femme » et aux connotations auxquelles le dernier renvoie.

« Tout d'abord, j'éloignerais Melina du mouvement féministe, parce qu'elle est trop femme pour être féministe ». ³⁸⁰

En utilisant le lieu commun de l'époque selon lequel les féministes étaient dépourvues de toute sensualité, le locuteur se base sur le présupposé de l'incompatibilité entre la qualité « féminine », qui relève de la véritable nature des femmes, et est ainsi positivement évaluée, et la qualité « féministe », qui relève de la distorsion de la nature féminine, et est ainsi négativement valorisée. De cette façon, une image de la « femme féministe » est construite en contradiction avec l'image de la « femme éternelle ».

Dans le même esprit, à propos de la production télévisuelle projetée à l'occasion de la JIDF, une journaliste du quotidien Ta Nea signale :

« (...) la télé joue aussi pour nous de bêtises féministes et après, toutes contentes, nous allons dormir ». ³⁸¹

La co-occurrence de l'adjectif « féministe » avec un substantif de valeur négative (« *bêtises* ») lui attribue aussi une valeur négative.

³⁷⁷ Kathimerini, 14-15/03/1982, p. 8.

³⁷⁸ Pour plus d'informations sur le féminisme radical voir G. Papageorgiou, op.cit., 2004, pp. 110-112 ainsi que M. Stratigaki, op.cit., 2007, p. 26.

³⁷⁹ Rizospastis, 08/03/1980, p. 9.

³⁸⁰ Eleftheros Typos, 09-10/03/1985, p. 43. Melina Merkouri, une femme politique et actrice grecque, est considérée comme un symbole de la féminité.

³⁸¹ Ta Nea, 06/03/1980, p. 11.

B1.3.3.4. L'adjectif « féministe » désignant le féminisme radical

L'adjectif féministe est souvent utilisé pour désigner un courant particulier du féminisme. L'adjectif est ainsi utilisé dans le but de désigner une partie du féminisme, le féminisme radical, sans lui attribuer une valeur appréciative ou dépréciative. Il s'agit donc d'une utilisation de l'hyponymie dans le sens où nous avons affaire à l'« inclusion de la classe de référents de l'hyponyme dans celle de l'hyperonyme ».³⁸² Dans ce sens, cet usage de l'adjectif « féministe » renvoyant au « féminisme radical » le transforme en hyponyme du « féminisme » qui désigne toutes les tendances du mouvement des femmes et devient à ce titre son hyperonyme.

Dans un article d'Eleftherotypia sur-titré « *le mouvement féminin aux Universités* », les femmes qui sont désignées comme « *féministes* » sont celles qui expriment le courant radical du féminisme (« *politisation des relations personnelles* », « *autonomie du mouvement féminin* »). Ainsi, le « féminisme » se présente comme synonyme du « féminisme radical ».

« (...) *la politisation des relations personnelles et l'autonomie du mouvement féminin dérangent particulièrement les étudiants, mais aussi assez d'étudiantes qui ne sont pas encore féministes* ».³⁸³

C'est pour cette raison d'ailleurs que « *le mouvement féministe* » est souvent qualifié comme « *nouveau* ». Le syntagme « *le nouveau mouvement féministe* » signifie que le « *mouvement féministe* » sous-entend une nouvelle orientation idéologique du « mouvement féminin », qui est influencé par le courant radical du féminisme européen.

« *La dernière année a montré qu'un nouveau mouvement féministe prend naissance dans notre pays* ».³⁸⁴

Dans un article d'Avgi, des équipes sont qualifiées comme « *féministes* » ; une parmi celles-ci est dénommée comme « *psychanalyse et politique* », un fait qui laisse entendre qu'il s'agit de groupes autonomes qui adoptent le féminisme radical. Ces groupes autonomes sont qualifiés sous le terme « *féministes* ».

« *Des disputes sérieuses entre les équipes féministes à Paris mettent en suspens la manière de célébrer la journée de la femme. L'équipe*

³⁸² M.-F. Mortureux, op. cit., p. 132.

³⁸³ Eleftherotypia, 07/03/1980, p. 8.

³⁸⁴ Avgi, 08/03/1981, p. 2.

*'psychanalyse et politique' insistait jusqu'à la fin au besoin de sciage de la Tour Eiffel en tant que symbole de la phallocratie ».*³⁸⁵

A propos de la production télévisuelle à l'occasion de la JIDF, nous constatons que l'énonciateur caractérise comme « *pas du tout féministes* » les publicités qui portent sur :

*« Comment 'garder son époux grâce à cette stratégie', comment 'rester toujours jeune avec ce savon', 'mieux nettoyer avec cet aspirateur' et 'faire mieux la cuisine avec cette huile' ».*³⁸⁶

Toutes les activités concernant le ménage et réfutant l'image d'une femme émancipée se présentent comme opposées au « féminisme », tel qu'il est défini par l'énonciateur.

Le quotidien Ta Nea choisit de reproduire à l'occasion de la JIDF les déclarations de l'actrice Catherine Deneuve dans un article qui porte comme chapeau « *Catherine Deneuve, la féministe* ». Dans ces déclarations, l'actrice définit comme contenu sémantique du terme « féminisme » tout ce qui relève du « féminisme radical » :

*« Oui, je suis féministe. La contraception, le droit à l'avortement, n'étaient conquises que grâce aux luttes féministes ».*³⁸⁷

L'identification du « féminisme » avec le « féminisme radical » se voit aussi à travers les « lettres des lecteurs ». Le « féminisme radical » est suggéré par la précision qu'il s'agit des « *tendances d'égalisation de la femme avec l'homme* ».

*« On a le devoir de signaler que le rôle hégémonique de la femme dans la société contemporaine est sapé par certains côtés, voire par des personnes et des organisations qui sont censées lever le drapeau du féminisme. Il s'agit de divers tendances d'égalisation de la femme avec l'homme (...) Ce sont des phénomènes qui commencent par l'idée erronée de l'EGALISATION de deux sexes (...) ».*³⁸⁸

³⁸⁵ Avgi, 08/03/1985, p. 4.

³⁸⁶ Kathimerini, 10/03/1982, p. 6.

³⁸⁷ Ta Nea, 08/03/1982, p. 2.

³⁸⁸ To Vima, 06/03/1983, p. 6.

B1.3.3.5. L'adjectif « antiféministe »

Outre les adjectifs « féminin » et « féministe » dont les significations changent selon leur usage dans le discours, figure également l'adjectif « antiféministe ». L'adjectif est composé de l'adjectif « féministe » et de la préposition « anti- » en grec, qui signifie « contre ». La signification donc de l'adjectif « antiféministe » est significative de la façon avec laquelle l'adjectif « féministe » est interprété.

Dans l'article de Kathimerini se référant à l'élection de la première femme comme membre de l'Académie française, Marguerite Yourcenar est qualifiée d'« *antiféministe* » déjà dans le titre de l'article (« *Antiféministe la première femme de l'Académie française* »). La définition de l'adjectif s'effectue dans un premier temps en opposition avec l'adjectif « féministe », qui est de cette façon proposé comme son antonyme.

*« Féministes du monde entier, soyez tristes. La première femme qui a été acceptée avant-hier au fief masculin de l'Académie française –après d'ailleurs une guerre forcenée des Français immortels– considère comme 'naïves et inutiles les luttes féminines pour l'égalité des deux sexes' ! A 77 ans, l'auteure Marguerite Yourcenar, dont l'élection 'historique' est due surtout à son 'style prononcé, mâle et littéraire', rappelle (avec ses cheveux blancs, son visage ouvert, sillonné de rides et l'écharpe éternelle qui entoure sa tête) la belle et vieille image de la grand-mère (qui tend à disparaître) plutôt que la femme qui a lutté pour 'arriver là où les hommes arrivent' ».*³⁸⁹

De cette façon, les féministes sont désignées comme « *les femmes qui arrivent là où les hommes arrivent* » -qui n'ont rien à voir avec l'image stéréotype d'une grand-mère à laquelle Marguerite Yourcenar est comparée- alors que l'antiféministe est décrite comme une femme à « *un style prononcé, mâle et littéraire* ».

Dans un article d'Eleftherotypia intitulé « *Antiféministe l'ERT* », c'est la télévision hellénique publique (ERT) qui est désignée comme « *antiféministe* » ; en censurant le contenu des messages, elle n'a pas projeté le message des organisations des femmes à l'occasion de la JIDF.³⁹⁰ Ainsi, l'action se présente-elle

³⁸⁹ Kathimerini, 08/03/1980, p. 10.

³⁹⁰ Eleftherotypia, 09/03/1985, p. 8.

« antiféministe » quand elle s'oppose à l'action et au discours des organisations féministes.

En reproduisant en style direct les propos de Betty Friedan dans un entretien, une définition du « *féminisme* » est d'abord donnée et ensuite refusée par l'interviewée elle-même, qui donne sa propre définition. Le féminisme est désigné en tant que contraire sémantique de la famille traditionnelle :

*« Pour de nombreux citoyens, le terme 'féminisme' est tautologique avec tout ce qui est contre l'institution de la famille, et cela est une grande faute. Nous n'acceptons pas la famille 'traditionnelle'. La famille que nous acceptons est celle qui est basée sur l'existence des droits et des obligations égaux entre la femme et l'homme ».*³⁹¹

³⁹¹ Kathimerini, 14-15/03/1982, p. 8.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE (1980-1985)

Il en résulte que le sujet de la JIDF est largement et régulièrement médiatisé pendant cette période, le nombre d'articles publiés, l'espace rédactionnel occupé ainsi que le rythme de leur publication en faisant preuve. Pourtant, des disjonctions se manifestent d'un quotidien à l'autre qui correspondent à la catégorisation des quotidiens selon leur identité idéologique ; les quotidiens de gauche mettent le sujet plus en valeur que les quotidiens de droite. La forte politisation de la période se reflète également dans le comportement discursif des quotidiens qui traitent l'événement de la JIDF selon l'angle qui correspond à leur positionnement idéologique. La question féminine étant une question étroitement liée avec l'idéologie de la gauche, les quotidiens qui sont proches de la gauche valorisent plus l'événement.

La construction médiatique de l'événement de la JIDF est également le résultat des processus de sélection et de hiérarchisation des thèmes développés, ainsi que des genres journalistiques sélectionnés pour son traitement. Les thèmes qui sont davantage traités se focalisent sur les événements politiques et associatifs ayant lieu à l'occasion de la JIDF, ainsi que sur les thèmes du féminisme et du travail qui sont largement traités par le monde politique pendant cette période. En même temps, les formes journalistiques qui sont choisies pour encadrer ces thèmes se focalisent sur la base événementielle en mettant en valeur les événements au détriment des analyses ou du développement d'une problématique. Ainsi, tant au niveau de la thématique ainsi qu'au niveau du genre journalistique, il en résulte que la JIDF est médiatisée surtout sur la base événementielle, à travers la mise en valeur de l'actualité politique et associative, et sans attribuer beaucoup d'importance à la journée elle-même ou à sa signification.

L'analyse énonciative de la légitimation de l'événement a révélé qu'à l'exception de Rizospastis, qui s'exprime, positivement à chaque occasion donnée, face à l'existence d'une Journée pour les femmes, les autres quotidiens, lorsqu'ils doivent exprimer explicitement leur position, tentent de la dévaloriser. Quand la JIDF est évoquée en tant que telle, sans être présentée comme l'occasion ou le prétexte pour le déroulement d'autres événements de caractère revendicatif ou politique, elle est dévalorisée. Ainsi, le paradoxe suivant apparaît-t-il : on parle positivement de la JIDF

quand on couvre les événements ayant lieu à son occasion ; on parle négativement de la JIDF en tant que telle. Ce comportement est tributaire du caractère que la Journée acquiert dans la presse pendant cette période. Une Journée capable de susciter l'action féministe et l'action politique est positivement valorisée alors qu'une Journée vide de sens ne peut qu'être négativement évaluée.

Il est particulièrement intéressant de noter que les clivages entre les quotidiens de gauche et ceux de droite, si évidents lors de la mise en visibilité de l'événement, s'atténuent lorsqu'il s'agit d'une prise de position *pour* ou *contre* la JIDF. Ainsi, l'analyse des prises de position révèlent que les quotidiens de la gauche et de la droite ne se démarquent pas considérablement, vu qu'ils s'expriment négativement face à la JIDF. Il apparaît donc que quand il s'agit des événements, les clivages idéologiques s'imposent, alors que quand il s'agit du sens de la JIDF, les clivages idéologiques s'estompent et les différences parmi les quotidiens s'atténuent.

Ce comportement est tributaire du fait que les quotidiens s'intéressent à mettre en valeur la JIDF dans la mesure où à travers celle-ci, ils ont la potentialité de parler des événements organisés par les partis politiques dont ils sont proches. La forte politisation de l'époque a comme résultat l'utilisation de la JIDF pour la promotion de l'actualité politique qui a affaire sur la question féminine. Les quotidiens mettent en valeur la JIDF dans la mesure où celle-ci aide à faire prévaloir cette actualité politique. Lorsqu'ils sont appelés à parler de la JIDF elle-même, ils se montrent plus réticents et négativement disposés. Ainsi, l'intérêt se focalise donc sur les sujets politiques et non sur la question féminine.

Pour autant, excepté les prises de position explicites, les quotidiens mettent en valeur leur propre interprétation de la JIDF à travers son évaluation. En ce qui concerne la dénomination récurrente de l'événement pendant cette période, il apparaît qu'alors que pour la presse partisane il n'existe que « la journée des luttes des femmes », la formule qui prédomine est « Journée Internationale/Mondiale de la femme ». Pour ce qui est de la désignation de l'événement, les désignations proposées concernent la mise à jour de l'institutionnalisation de la JIDF par l'ONU. De surcroît, ce qui est souligné est son lien avec les luttes féministes, ainsi que le dilemme qui est posé entre la qualification de la JIDF comme une journée de commémoration ou une journée de revendication. La mise en évidence de la singularité de la Journée, comme une seule journée dans l'année, ainsi que sa qualification comme alibi ont comme but la condamnation de l'intérêt hypocrite affiché une fois par l'an pour la question

féminine par les acteurs politiques. L'image générale de l'évaluation de la JIDF à travers l'usage de ces procédés énonciatifs est liée au contexte sociopolitique de la période. La forte politisation de l'époque, l'acte déclaratif de l'ONU de 1977 qui était encore récent, la mobilisation du mouvement des femmes qui saisissait chaque occasion afin de promouvoir les revendications des femmes sont les éléments d'où découle ce cadrage interprétatif de l'événement.

De surcroît, l'usage des adjectifs « féminin » et « féministe » en co-occurrence avec la JIDF permet de déceler le cadrage interprétatif accordé à la JIDF à travers l'étude du contenu sémantique que les adjectifs acquièrent selon le contexte discursif dans lequel ils sont utilisés. L'analyse énonciative a révélé que l'adjectif « féminin » est utilisé pour dénoter l'agent de l'action (comme équivalent « des femmes »), tandis que l'adjectif « féministe » est utilisé pour dénoter l'action combative des femmes revendiquant leurs droits. Nous avons donc constaté que pendant les années 1980-1985, l'usage de l'adjectif « féministe » pour qualifier le mouvement des femmes et la JIDF est plus récurrente dans la presse écrite ; fait qui signifie que pendant cette période la JIDF est dotée d'un caractère combatif et interprétée en termes d'un féminisme étroitement lié aux luttes des femmes pour la conquête de leurs droits.

En fin de compte, nous concluons que tout est réunit pour que la JIDF soit médiatisée à travers la mise en œuvre de l'actualité politique et associative sur la base du flux événementiel qui caractérise cette période. L'actualité associative est particulièrement riche en événements et manifestations féministes et la question féminine est régulièrement inscrite dans l'agenda gouvernemental. Ainsi, la presse, dans le but de représenter la JIDF en tant que journée de revendication, évoque de façon régulière tant l'agenda associatif que l'agenda politique. La JIDF est conçue et interprétée en termes revendicatifs comme une célébration qui promeut les intérêts des femmes et la politique des partis politiques au sujet des femmes.

PARTIE B2. LES ANNÉES 2000-2005 : LA JIDF COMME UNE FÊTE ANODINE

Chapitre B2.1. Le contexte sociopolitique : de l'institutionnalisation de l'égalité législative à la mise en œuvre des lois

L'objectif du premier chapitre de cette partie est d'esquisser les éléments principaux du contexte sociopolitique des années 2000-2005, qui constituent la deuxième période de notre recherche. « Vu que le féminisme acquiert un contenu différent au gré de l'époque à laquelle nous nous référons à chaque fois, la compréhension du mouvement des femmes exige un bilan historique, pour que sa forme d'aujourd'hui soit comprise ».³⁹² Notre but est d'examiner les diverses phases du mouvement des femmes en rapport avec les conditions historiques de chaque époque, conditions qui engendrent des orientations et des stratégies analogues. Nous nous lancerons donc dans l'élaboration d'un bilan chronologique des moments et des événements critiques configurant le contexte sociopolitique du pays et définissant la place de la femme dans la société néohellénique.

Notons pourtant que, comme nous l'avons déjà signalé, ce chapitre ne constitue pas un compte rendu systématique des événements de l'histoire politique de Grèce ayant trait à la question féminine pendant ces années-là. Ce qui nous intéresse davantage est de mettre l'accent sur ces moments de l'histoire politique du pays que nous considérons cruciaux pour le développement du mouvement des femmes. C'est pour cette raison que, dans un premier temps, nous dresserons un bilan chronologique des moments politiques critiques qui ont marqué la période après 1985 jusqu'à nos jours. Dans un deuxième temps, nous développerons les principaux thèmes concernant la question féminine qui se trouvent, pendant cette époque, au centre de l'intérêt médiatique et politique et qui provoquent un débat public. Notre but ultime est de comparer la façon avec laquelle la JIDF est médiatiquement traitée d'une période à l'autre, et la relation de cette médiatisation avec l'évolution du mouvement des femmes, le contexte sociopolitique de chaque période ainsi que l'évolution du paysage médiatique. Par ailleurs, la nécessité d'un recours à l'histoire s'avère indispensable dans toute approche soucieuse de ne pas séparer le « texte » de son

³⁹² G. Papageorgiou, op.cit., 2004, p. 89.

« contexte », approche que dans le cadre théorique de l'analyse du discours, nous privilégions en l'occurrence.

B2.1.1. Le contexte sociopolitique : les moments et les événements critiques

Comme nous l'avons déjà signalé dans la précédente partie de notre analyse, pendant les années après la restauration de la démocratie en 1974, et surtout avec le Parti Socialiste au pouvoir en 1981, les plus grandes réformes concernant le statut des femmes furent achevées. La réforme du Droit Familial, l'institutionnalisation de l'égalité au travail et au salaire, la légalisation de l'avortement sont considérées comme des grandes réussites accomplies grâce à l'action du mouvement des femmes et de la politique gouvernementale. A une époque où l'égalité entre les sexes n'était pas encore intégrée en tant que loi dans la législation du pays, les femmes s'intéressaient d'abord à son institutionnalisation officielle.

Pourtant, l'institutionnalisation de l'égalité n'a pas automatiquement entraîné la résolution de la question féminine. Selon la Ligue pour les Droits des Femmes, même si « en 2005 la plupart des sujets -sinon tous- que le mouvement féministe avait abordés après la restauration de la démocratie, sont résolus », « il existe encore beaucoup de choses qui devront être faites pour que l'égalité se mette en pratique non seulement comme exigence de la loi, mais pour qu'elle soit respectée par tout le monde comme une valeur sociale, comme un comportement, comme un mode de vie ».³⁹³

Ainsi, pendant cette période, la mobilisation des femmes se focalise sur la mise en pratique de cette égalité qui était jusqu'à ce moment-là seulement théoriquement assurée.³⁹⁴ L'action féministe est centrée sur la façon avec laquelle tout ce qui a été prévu dans la législation hellénique au sujet de la question féminine peut fonctionner pratiquement. D'après une journaliste grecque « aujourd'hui, nous en

³⁹³ Xanthi Petrinioti, « Η δύσκολη εναρμόνιση της επαγγελματικής και οικογενειακής ζωής » (« Le difficile accommodement de la vie professionnelle et personnelle »), *O Agonas tis Ginaikas*, 2005.

³⁹⁴ Comme le signale une journaliste « en Grèce la législation qui est valable en ce qui concerne l'égalité des sexes assure simplement l'égalité des femmes grecques devant la loi. Mais pratiquement, cela ne signifie pas du tout que les femmes dans notre pays jouissent d'une véritable égalité ». (Christina Damoulianiou, « Μόνο στα χαρτιά υπάρχει ισότητα για τις Ελληνίδες »/« L'égalité pour les Grecques existe seulement dans les papiers », *Kathimerini*, 08/03/1992, p. 15).

sommes au point le plus difficile et le plus intéressant de la mise en œuvre de l'égalité, et c'est pour cela que le combat doit se poursuivre ».³⁹⁵

B2.1.1.1. La période jusqu'en 1993 : la crise politique et les transformations du système médiatique

A la tête du pouvoir depuis 1981, le Parti Socialiste (PASOK) est réélu aux élections de 1985. Pourtant les réformes qu'il promeut au sujet de la question féminine pendant la deuxième période de son gouvernement ne sont pas aussi importantes que ceux de la première période. Ainsi, après huit ans de gouvernement PASOK, en 1989 se déroulent de nouveau des élections législatives, qui marquent le début d'une période de crise du système politique hellénique. Le parti de droite, ND, gagne les élections sans pour autant arriver à obtenir la majorité indispensable pour former un gouvernement. Des élections se déroulent de nouveau au mois de novembre en conduisant à une impasse. Suite à ce fait, un gouvernement d'union nationale se forme et organise les élections d'avril 1990.

Ces évolutions politiques sont accompagnées par un scandale politico-économique, le fameux scandale « Koskotas », dans lequel se voient impliqués des membres du gouvernement socialiste, en débouchant sur la création d'un esprit général contestataire du système politique. Ce contexte politique prépare la victoire du parti de la droite, qui prend le pouvoir aux élections d'avril 1990.³⁹⁶

Au niveau de l'évolution de la question féminine, il est à noter que ces années se démarquent par le recul de la mobilisation tant de la part des femmes actives que de la part de l'Etat. Le bouleversement politique de la fin de cette décennie ne permet pas à la lutte féministe de poursuivre un parcours normal et sans obstacles. La période qui suit se caractérise par un climat d'une intensité politique remarquable. Ainsi, l'actualité politique de l'époque étant au premier plan, ne permet-elle pas le développement de l'action féministe.

³⁹⁵ Soula Panaretou, « Επίκαιρες σκέψεις » (« Des pensées d'actualité »), *Ta Nea*, 08/03/2000, p. 11.

³⁹⁶ Pour plus d'informations sur le contexte politique de la période voir *Histoire de la Nation grecque*, Athènes, Ekdotiki Athinon, 2000.

Pour plus d'informations sur le scandale « Koskotas » voir Kostas Sklavos, *Le scandale Koskotas: une critique complète avec les nouveaux problèmes*, Athènes, Fassoulas, 1992.

Le gouvernement conservateur qui prend le pouvoir dès 1990 et jusqu'en 1993, se caractérisant par une tendance vers le néolibéralisme, ne promeut pas la question féminine. D'ailleurs, le positionnement du parti conservateur à l'égard des revendications des femmes était déjà connu et explicitement exprimé depuis le début de la décennie.³⁹⁷ Même si au fil des années le parti de la droite adopte un positionnement plus proche de la question féminine, les revendications des femmes n'apparaissent pas dans les priorités du nouveau gouvernement. Comme le confirme Papageorgiou « quand en 1990 le gouvernement conservateur est mis au pouvoir, il a critiqué les réformes législatives qui furent accomplies, surtout en ce qui concerne la famille, parce que, comme il le soutenait, elles sous-estimaient la valeur de la famille traditionnelle hellénique, le noyau central de la société hellénique. Ainsi, les représentants du parti conservateur soutenaient qu'il serait bien pour les femmes de rester à la maison et de prendre soin de la famille et des enfants, et de laisser les hommes travailler en dehors de la maison ».³⁹⁸ Néanmoins, la réaction de l'ensemble de la société hellénique face à ces convictions, exprimées par les représentants du parti de la droite, en combinaison avec la perte graduelle de son influence, ne permettent pas au gouvernement de réaliser ces convictions sous la forme officielle d'une loi.

La crise du système politique provoque aussi des transformations dans le domaine des médias. Profitant de cette crise, les propriétaires des médias tentent le renversement du statut de l'époque qui favorise la dépendance de la presse envers les partis politiques, lesquels utilisent la presse afin de servir leurs buts et leurs intérêts. Ainsi, suivant l'exemple de la télévision privée, qui fut inaugurée en 1989 en Grèce, les éditeurs essaient de couper le cordon ombilical avec les partis politiques, et de gagner leur autonomie, tant concernant la définition de la ligne éditoriale que la recherche des ressources pour leur financement. De surcroît, alors qu'auparavant les propriétaires des quotidiens se caractérisaient par le manque d'autres activités dans le monde des affaires, pendant cette période plusieurs titres sont rachetés par des

³⁹⁷ Rappelons les propos d'un député du parti de ND qui sont significatives de la façon avec laquelle la question féminine est appréhendée au sein de l'idéologie conservatrice ; il remarque à ce propos que « Notre parti (...) n'exerce pas une politique de l'émancipation de la femme. ND ne divise pas les hommes et les femmes pour l'organisation des femmes. (...) Le secteur des Sujets Féminins n'organise pas les femmes pour détruire les maisons, mais pour les conserver » (voir Ta Nea, *Ιστορία του Νεοελληνισμού 1770-2000/Histoire du néohellénisme 1770-2000*, vol. 10, n° 8-9-10, 1985, p. 32).

³⁹⁸ G. Papageorgiou, op.cit., 2004, pp. 332-333.

hommes d'affaires actifs dans d'autres domaines que les médias.³⁹⁹ C'est donc désormais la logique marchande qui définit les paramètres de la circulation d'un quotidien.

B2.1.1.2. L'immigration et la femme

Au niveau de l'actualité sociale, les années 1990 se démarquent par l'entrée massive des immigrants en Grèce qui se transforme du coup en un pays de réception de citoyens provenant surtout des pays Balkans. Parmi ces immigrants, un nombre considérable est constitué de femmes qui viennent en Grèce pour trouver de meilleures conditions de vie. Pourtant, les infrastructures et les institutions de l'Etat n'étant pas proprement préparées pour accueillir l'entrée massive des immigrants, les femmes immigrantes affrontent le problème de l'emploi. Ainsi, pendant cette période, le nombre des femmes prostituées qui subissent l'exploitation et qui deviennent victimes de la domination masculine augmente considérablement.⁴⁰⁰

Mise à part la prostitution, les immigrantes n'ayant pas d'autre issue pour leur subsistance, travaillent comme femmes de ménage à des salaires très bas. D'un côté, cette offre de travail ménager de la part des immigrantes à salaires bas donne, même aux femmes grecques provenant de la classe moyenne, la possibilité de continuer leur vie professionnelle, en embauchant une femme immigrante qui les aide aux tâches ménagères quotidiennes.⁴⁰¹ De l'autre côté, ces femmes, soucieuses principalement de leur subsistance et non conscientes de leurs droits –non seulement en tant qu'être humains mais en tant que femmes aussi– deviennent victimes des hommes aussi bien que des femmes du pays qui les a accueillies. Leur identité nationale pèse sur leur identité générique, puisqu'elles sont premièrement envisagées comme « immigrantes » et après comme « femmes ». Par conséquent, la revendication de leurs droits féminins devient marginale de façon à ce que « les mouvements antiracistes, aussi bien grecs qu'immigrants, restreignent leurs mobilisations autour de

³⁹⁹ Voir à ce propos Nikos Leandros, *Μαζικά Έντυπα Επικοινωνίας στην Ελλάδα (Des publications massives de communication en Grèce)*, Athènes, Delfini, 1992, pp. 176-185.

⁴⁰⁰ Le phénomène de l'entrée massive des femmes provenant des pays des Balkans et de l'ex-Union Soviétique venant en Europe pour gagner leur vie comme prostituées est mondialement connu sous le terme anglais « trafficking ».

⁴⁰¹ Voir à ce propos Loukia Mousourou, *Γυναίκα και Απασχόληση : δέκα ζητήματα (La femme et l'emploi : dix sujets)*, Athènes, Gutenberg, 1993.

problèmes généraux des immigrants, sans aborder l'inégalité que les femmes subissent quotidiennement dans leur propre monde, dans leur propre famille ».⁴⁰² Les problèmes des femmes se mettent pour une fois encore au deuxième plan.

Des clivages se produisent donc à l'intérieur de la population des femmes qui les séparent en deux parties : les immigrantes et les femmes autochtones. Ainsi, la place de la femme dans la société hellénique cette époque dépend considérablement de son origine nationale. Comme une journaliste le signale « l'exigence des féministes pour une participation égale des deux sexes aux responsabilités et aux tâches ménagères (...) est mise de côté sur le marché, en produisant et reproduisant des différenciations à l'intérieur de la population des femmes sur la base de la classe et de l'origine nationale ».⁴⁰³

B2.1.1.3. La période après 1996 : les mesures positives en faveur des femmes

En 1996, un gouvernement socialiste, sous la direction du Premier Ministre Konstantinos Simitis prend ses fonctions au pouvoir, en gagnant les élections du 22 septembre. Après une période de passivité, le sujet de l'égalité est remis au devant de l'actualité. Le nouveau gouvernement s'engage officiellement pour la mise en pratique de l'égalité, en se focalisant surtout sur le domaine de l'emploi. Son objectif ultime est de faire l'égalité partie intégrante du développement économique du pays. Pour ce faire, de nouveaux postes de travail sont créés, tout en offrant aux femmes des motifs pour la recherche d'un emploi. De surcroît, de programmes pour la répression de la violence contre les femmes sont mises en œuvre.

Pendant cette période, les femmes se rendent donc compte que l'institutionnalisation officielle de l'égalité législative est un facteur indispensable mais non suffisant pour que l'égalité se réalise dans les faits. En d'autres termes, les femmes réalisent qu'il ne suffit pas l'accommodement de toutes les lois sur le principe de l'égalité des sexes et la modification de toute disposition qui est basée sur la

⁴⁰² Lilika Mpompoulou, « Η κρίση του γυναικείου κινήματος » (« La crise du mouvement féminin ») dans Lilika Mpompoulou, *Φεμινισμός εσωτερικού χώρου. Ιστορίες γυναικών – Χρονικό μιας πορείας στο φεμινιστικό κίνημα (1979-2005)/Le féminisme de l'espace intérieur. Histoires des femmes. La chronique d'un parcours du mouvement féminin (1979-2005)*, Athènes, Koukida, 2008, p. 274.

⁴⁰³ Maria Karamessini, « Φεμινιστικά ερωτήματα » (« Des questions féministes »), *Avgi*, 08/03/2001, pp. 1-2.

discrimination des sexes ; au contraire, ce qui émerge comme besoin impératif est de prendre une série de mesures spéciales, dites « positives », qui élimineraient les inégalités fonctionnant au détriment des femmes. « Il est communément reconnu que l'égalité (en général) aujourd'hui a la signification de l'égalité des chances ou de l'égalité *de facto* et non seulement de l'égalité formelle devant la loi ». ⁴⁰⁴

Certaines objections sont toutefois exprimées par des spécialistes du Droit Constitutionnel qui soutiennent que les « mesures positives » en faveur des femmes sont anticonstitutionnelles, vu qu'elles s'opposent au principe de l'égalité prévue dans la Constitution hellénique. Pourtant, ces objections ne trouvent pas de retentissement notable, puisque la théorie qui expliquait les divergences du principe de l'égalité sur la base des particularités dites « naturelles » du sexe féminin, et qui débouchait inévitablement sur la délimitation des droits égaux des femmes, fut longuement débattue et finalement abandonnée. Ainsi, les opposants aux mesures positives sont obligés par la suite d'accepter que, sans les mesures positives, le principe d'égalité énoncé par la loi ne peut pas être réalisé dans toute son ampleur. ⁴⁰⁵

En 1998, une réussite importante au sujet de l'institutionnalisation de l'égalité des sexes s'accomplit. Le Conseil d'Etat reconnaît officiellement que les mesures positives, non seulement en faveur des femmes, mais également en faveur de toute autre catégorie ou classe socioéconomique, ne constituent pas de « discriminations positives », mais, au contraire, des mesures qui promeuvent l'institutionnalisation de l'égalité réelle. ⁴⁰⁶ « Ces décisions du Conseil d'Etat furent des moments critiques non seulement pour la Grèce mais pour l'Europe entière » remarque à ce propos Giotopoulou-Maragkopoulou. ⁴⁰⁷

De surcroît, l'Assemblée Nationale accepte le fait que l'article 116, paragraphe 2 de la Constitution hellénique doit être modifié, vu qu'il ne valorise pas l'égalité entre les sexes. Les femmes soutiennent l'intégration d'une disposition reconnaissant que, pour la mise en œuvre de la véritable égalité, ce qui est exigé est

⁴⁰⁴ A. Giotopoulou-Maragkopoulou, « Η τροποποίηση του Συντάγματος, Προτάσεις του ΣΔΓ » (« La modification de la Constitution, les propositions de la Ligue pour les Droits des Femmes »), *O Agonas tis Ginaikas*, vol. 59-60, juillet 1994-juin 1995, p. 19.

⁴⁰⁵ L'argument utilisé en faveur des « mesures positives » soutenait que la discrimination entre les sexes s'effectuait grâce aux mesures qui récusaient et bafouaient les droits humains ; or, les « mesures positives » ni récusent ni bafouent les droits humains, au contraire, ils visent à aider la moitié de la population, à savoir les femmes, de jouir des mêmes droits que les hommes.

⁴⁰⁶ Il s'agit des décisions 1917-29 et 1983.

⁴⁰⁷ A. Giotopoulou-Maragkopoulou, « Η 'Ημέρα της Γυναίκας' και η κοινωνική προσφορά των γυναικών » (« La 'Journée de la Femme' et la contribution sociale des femmes »), *O Agonas tis Ginaikas*, vol. 70, janvier-juin 2001, p. 27.

l'institutionnalisation de mesures positives en faveur des femmes. Ainsi, en 2001, lors de la révision de la Constitution, les propositions des organisations des femmes pour la modification du paragraphe 2 de l'article 116 sont acceptées par l'ensemble des partis politiques. Ainsi, selon l'arrêté qui est inséré comme modification de l'article 116, « le sexe ne constitue pas une discrimination à cause de la prise de mesures positives pour la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. L'Etat prend soin de lever des inégalités qui existent dans les faits, en particulier au détriment des femmes ».⁴⁰⁸ Avec ces réglementations constitutionnelles, le principe de l'égalité est remplacé par la dite « égalité des chances ».

Mis à part les modifications constitutionnelles, le gouvernement procède à des modifications législatives qui concernent une série de sujets économiques et sociaux qui ont comme but le soutien des femmes. Dans le domaine de l'emploi, la réglementation qui concerne la protection sociale, le chômage et la sécurité sociale des femmes change sur la base de l'égalité des sexes.⁴⁰⁹ De surcroît, une série de lois qui concernaient la violence contre les femmes est rajoutée au Code Pénal hellénique. Enfin, des mesures sont prises pour renforcer la présence des femmes aux centres de prises de décisions politiques, la loi sur la parité –que nous développerons par la suite– étant l'exemple le plus caractéristique.

Le 7 mars 2004 se déroulent les élections législatives pour la désignation de l'Assemblée Nationale. De surcroît, trois mois plus tard, le 13 juin 2004, les élections pour la désignation du Parlement européen ont lieu. Les partis politiques se saisissent de toute occasion pour attirer les votes des femmes, la population féminine constituant la moitié du corps électoral, tout en élaborant et en présentant des programmes qui développent des actions spéciales en faveur des femmes.⁴¹⁰

Malgré les réformes juridiques de la précédente période et les actions financées par l'Union Européenne en faveur de la promotion de la question féminine, il apparaît que la place de la femme au sein de la société hellénique n'avait pas considérablement évolué. Selon le Rapport du Forum Economique Mondial de 2005

⁴⁰⁸ La Constitution Hellénique, article 116, paragraphe 2.

⁴⁰⁹ A titre d'exemple, nous mentionnons la loi 3029/2004 qui comportait des discriminations au détriment des femmes et qui a été supprimée. De surcroît, la loi se référant à la mise à la retraite des femmes a été modifiée, alors que la loi qui permettait aux femmes divorcées de prendre la retraite de leur ex-époux après leur mort a été votée.

⁴¹⁰ Les positions des partis politiques à l'égard de la question féminine sont développées en détail dans le volume 76 de la revue de la Ligue pour les Droits des Femmes, *O Agonas tis Ginaikas*, après la liste des questions laquelle la rédaction de la revue avait adressée à tous les partis politiques.

qui avait pour thème la classification des pays du monde selon l'égalité des sexes, parmi les 58 pays, la Grèce se rangeait à la 50^{ème} position. Les cinq domaines que le Rapport prenait en compte pour la classification des pays concernaient la vie financière, la participation politique, le succès à l'éducation, la santé et la prospérité.⁴¹¹

B2.1.2. La crise du mouvement des femmes

Après sa période d'épanouissement caractérisée par la forte mobilisation et l'expression polémique des revendications féminines, le mouvement hellénique des femmes passe à une période de stagnation et d'inactivité. C'est la période qualifiée comme « la crise » du mouvement des femmes. La satisfaction d'une grande partie des revendications féminines au début des années 1980 conduit le mouvement des femmes à perdre sa combativité, sa participation massive et son enthousiasme.

Ainsi, après 1985, et surtout vers la fin des années '80, le mouvement des femmes se trouve face à une crise importante. Pendant ces années-là, il se caractérise par une régression tant au niveau du développement de la pensée théorique qu'au niveau de la prise d'action. « La mobilisation massive, la vitalité et les manifestations dans les rues, qui caractérisaient le mouvement féminin pendant les décennies 1970 et 1980, cessent d'exister dans la décennie de 1990. Le mouvement perd sa vitalité et devient moins actif. Les protagonistes du mouvement sont dispersés à cause de leur âge. Les organisations féminines ne veulent pas ou ne peuvent pas se mobiliser et influencer les institutions de l'Etat ».⁴¹²

Ainsi, le temps des grandes manifestations des organisations des femmes, qui caractérisaient la précédente période, et qui constituaient le moyen d'exercice de pression sur la politique gouvernementale, est définitivement révolu. La question féminine n'est plus capable de mobiliser les femmes à entreprendre des actions et d'aborder de problèmes qui étaient considérés jusqu'à ce moment-là comme marginaux. Les sujets qui peuvent mobiliser désormais les femmes concernent des thématiques plus amples, telles que l'environnement, les sujets nationaux et

⁴¹¹ Pour plus d'informations sur le Rapport, voir Xanthi Petrinioti, « Η ελληνική διάκριση στις διακρίσεις » (« La discrimination hellénique aux discriminations »), *O Agonas tis Ginaikas*, vol. 78, 2005.

⁴¹² G. Papageorgiou, op.cit., 2009, p. 54.

l'amélioration de la qualité de vie. Même la présidente de la Ligue pour les Droits de la Femme -une des plus grandes organisations des femmes du XXème siècle- Aliki Giotopoulou-Maragkopoulou déclare que « sous les présentes conditions, je manifesterai seulement pour des sujets nationaux ». ⁴¹³

Néanmoins, cette crise est interprétée par une grande partie des femmes actives en termes de renaissance et de reconstruction d'un mouvement qui devrait s'accommoder aux nouvelles conditions sociopolitiques du pays. De ce point de vue, la période de l'inactivité ne signale pas une fin définitive de l'action féministe, mais marque une nouvelle ère, pendant laquelle le mouvement des femmes redéfinit son identité et ses objectifs. Cette réinterprétation du caractère de la crise apparaît à travers les propos d'une femme militante, Lilika Mpompoulou, qui se demande en 1990 : « La période dans laquelle se trouve aujourd'hui le mouvement féminin qui n'a pas de revendications, de participation massive et dont la présence dans les thèmes cruciaux est de moindre importance est-elle une crise ? Ou tout simplement le mouvement féminin se 'reconstruit'-il pour affronter les grandes difficultés rencontrées au fil de la réalisation de ses buts ? S'agit-il donc d'une phase ou d'une crise ? ». ⁴¹⁴

B2.1.2.1. Les causes de la crise

La crise du mouvement des femmes constitue un phénomène multidimensionnel dont les origines reposent sur des facteurs aussi bien extérieurs qu'intérieurs. C'est donc d'abord le contexte politique aussi bien local qu'international de l'époque qui provoque en partie ce recul. D'un côté, pendant la fin de la décennie 1980, le pays se trouve face à une crise politique. Le scandale politico-économique de « Koskotas » venant bouleverser le paysage politique en mettant le pays dans un état de déstabilisation ne permet pas la mise en valeur de la question

⁴¹³ Marina Irioutou, « Νέοι προσανατολισμοί » (« De nouvelles orientations »), *Ta Nea*, 08/03/1994, p.17.

⁴¹⁴ L. Mpompoulou, op.cit., p. 222. La même opinion est d'ailleurs partagée par plusieurs femmes militantes qui soutiennent qu'il s'agit d'une phase intermédiaire. Thodora Gouliarou exprime son opinion à l'égard de la crise du mouvement féministe : « je crois que le mouvement féminin n'est pas mort et n'a pas disparu. Peut-être n'existe-t-il pas de la même façon qu'avant quelques années, mais son histoire n'a pas terminé. Il se trouve dans une phase transitoire », voir Thodora Gouliarou, « Σκέψεις γύρω από το παρελθόν και το παρόν του Γυναικείου Κινήματος » (« Des pensées à propos du présent et du passé du Mouvement Féminin »), *Katina*, vol. 3, juin 1988, p. 44.

féminine. Dans un contexte politique pareil, la question féminine est mise de côté, puisque c'est surtout l'actualité politique qui préoccupe la population grecque. De l'autre côté, le contexte politique international ne favorise pas le développement et l'expression de mouvements sociaux, tel que le mouvement des femmes. La mobilisation active comme moyen d'exercice de pression sur la politique gouvernementale ne constitue plus une pratique efficace. La cause de ce fait repose sur « la crise des idéologies révolutionnaires, le rejet de l'engagement et le repliement à l'espace privé », comme l'explique Avdela.⁴¹⁵ Le mouvement des femmes, qui s'exprimait jusqu'à ce moment-là à travers les organisations actives, ne peut ni s'adapter aux nouvelles circonstances ni trouver de nouveaux moyens de mobilisation efficaces.

Pourtant, ce ne sont pas seulement les facteurs extérieurs provenant du contexte sociopolitique qui influencent la combativité du mouvement des femmes et qui provoquent en partie sa période de crise. Le recul de la mobilisation féministe est également tributaire de la faiblesse des acteurs du mouvement des femmes à former une politique unique et à long terme tout en proposant des solutions réalisables et pratiques. Les différentes formes d'expression et de mobilisation de l'action féministe, qui caractérisent la période après la restauration de la démocratie, contribuent à la division de l'action féministe tant au niveau du mode d'organisation ainsi qu'au niveau de la définition des buts du mouvement. Les querelles émergentes entre les différentes organisations des femmes ainsi que les groupes autonomes, s'intensifient avec l'écoulement du temps. Comme Papageorgiou le signale à propos des organisations des femmes et des groupes autonomes « les deux stratégies n'étaient pas promues parallèlement, et les relations entre ces deux équipes n'étaient pas toujours amicales ».⁴¹⁶

De surcroît, les revendications féministes de la période précédente plaçaient en priorité de leur action l'institutionnalisation de l'égalité des sexes auprès de la loi. Ainsi, le féminisme comme mouvement était étroitement lié à la revendication de l'égalité législative. Les grands réformes ayant eu lieu au début des années '80, et ayant contribué à la modification de la réglementation hellénique ont satisfait une grande partie de ces revendications. Or, ces mêmes modifications, qui ont considérablement changé le statut de la femme grecque, ont toutefois contribué à la

⁴¹⁵ E. Avdela, op.cit., 1989, p. 7.

⁴¹⁶ G. Papageorgiou, op.cit., 2009, p. 53.

mise en arrêt de la combativité du mouvement des femmes. Selon ce point de vue, le mouvement des femmes n'avait plus de raison d'existence, puisque son but principal, l'égalité législative a été conquise. « Cette identification (des buts de l'action féministe avec l'institutionnalisation de l'égalité législative) a permis aux acteurs gouvernementaux, entre autres, de construire un commentaire élogieux des grands changements qui ont été accomplis, pour déboucher sur la conclusion selon laquelle le féminisme appartient au passé, parce que les droits ont été égalés, donc il n'existe pas d'autres revendications ». ⁴¹⁷

Enfin, les plus jeunes femmes, qui n'appartiennent pas à la génération des femmes militantes, jouissant en toute liberté des fruits des conquêtes du mouvement des femmes dans le domaine de la vie personnelle aussi bien que professionnelle, prennent tout comme donné. Ainsi, vu les conditions difficiles de la vie moderne, les priorités qu'elles mettent – à titre d'exemple les études et le travail – n'ont rien à voir avec les revendications féministes d'autrefois. D'ailleurs, comme le signale Mpompoulou, ces femmes de la nouvelle génération, « considèrent le féminisme démodé et elles contestent contre lui par réaction à la génération précédente. Chaque génération veut faire quelque chose qu'elle considère elle-même comme révolutionnaire, rénovateur. Ainsi, le mouvement féministe n'a pas été alimenté de sang nouveau ». ⁴¹⁸

Le désintérêt notable du monde politique à l'égard de la question féminine pendant les années '90 apparaît de façon caractéristique lors de la réunion de l'Assemblée nationale le 8 mars 1990. Le sujet programmé lors de cette réunion est l'égalité des sexes. Or, le lendemain, l'image du Parlement hellénique presque vide circule dans la presse écrite. ⁴¹⁹ Seulement sept députés sont présentés pour discuter sur ce thème, qui n'est pas apparemment considéré d'une importance notable, et par conséquent, est mis en marge de l'actualité politique. Cette image constitue l'expression la plus directe du manque d'intérêt et de la passivité avec laquelle la question féminine est traitée par le monde politique pendant ces années-là.

⁴¹⁷ Maria Papagiannaki/Anna Fragkoudaki, « Μήπως το καινούριο 'δικό μας δωμάτιο' έχει ένα μπαλκόνι που βλέπει στον γκρεμό; » (« Est-ce que 'notre chambre' a une petite terrasse qui donne sur le gouffre ? »), *Dini* n° 4, juin 1989, p.11.

⁴¹⁸ L. Mpompoulou, op.cit., p. 224.

⁴¹⁹ Voir Ta Nea, 09/03/1990, p. 22.

B2.1.2.2. Le paradoxe

Néanmoins, malgré la crise dans laquelle se trouve le mouvement des femmes au niveau de la prise d'action, de la participation et de la combativité, apparaît le paradoxe suivant : de plus en plus de femmes prennent conscience de la nécessité d'une action contre les stéréotypes qui définissent leur vie professionnelle ainsi que personnelle. Ainsi, bien que les femmes renoncent au féminisme, dans le sens où elles refusent de s'engager dans le cadre des organisations féminines ou des groupes autonomes –qui étaient jusqu'à ce moment-là l'acteur principal de l'expression de la pensée féministe– dans leur vie quotidienne elles combattent contre les rôles stéréotypés qui sont imposés par les préjugés sociaux. De cette façon, pratiquement, elles adoptent la pensée féministe, tout en réfutant le féminisme combatif, tel qu'il était exprimé à travers les structures traditionnelles du mouvement. Le paradoxe se résume donc à « la contradiction qui exprime l'essoufflement donc du mouvement, d'un côté, et la diffusion de ses idées, de l'autre côté ». ⁴²⁰

Dans cette optique, le contenu de la crise du mouvement des femmes se réfère plutôt à la mise en doute et le rejet des structures traditionnelles d'organisation et de mobilisation des femmes –comme c'était d'ailleurs le cas des organisations politiquement orientées et des groupes autonomes. Cette crise a inévitablement débouché sur le développement d'un mode d'organisation et d'expression de la pensée féministe différente. Cela émergera à travers des groupes et des associations qui développent leur pensée théorique et leur action au sein soit de l'espace académique soit de petits groupes qui n'ont ni une organisation spécifique ni un rapport avec le monde politique et ses structures traditionnelles. Le féminisme trouve désormais une autre voie d'expression et de mobilisation.

B2.1.3. Les nouvelles formes de l'action féministe

Au début des années 1990, la majorité des organisations des femmes et des groupes autonomes voit sa participation massive se perdre et disparaît progressivement. Pourtant, la pensée féministe ne cessant pas d'exister, elle trouve d'autres voies d'expression et d'organisation. L'affaiblissement des organisations des

⁴²⁰ E. Avdela, op.cit., 1989, p. 8.

femmes, qui se mobilisaient pendant la dernière décennie, conduit au développement de nouvelles formes et de structures d'action.

Le passage de la structure d'une organisation ou d'un groupe à des petites équipes informelles qui sont plutôt basées sur les femmes en tant qu'entités que sur leur collectivité est déjà apparu depuis les années '90. « Le féminisme passe des organisations aux groupes et des groupes aux personnes » remarque à ce propos Mpompolou.⁴²¹ Il s'agit d'ailleurs d'une époque qui ne favorise ni le développement des mouvements sociaux ni la mobilisation massive. A propos de la crise du mouvement des femmes, Igglesi signale que « si aujourd'hui il n'y a pas de mouvement massif, il existe toutefois beaucoup de femmes qui se posent des questions et qui agissent selon ces questions. Souvent, elles constituent des groupes de conscience informels et s'occupent de partager entre elles leurs connaissances et leurs expériences ».⁴²²

Ce phénomène s'intensifie encore plus pendant les années qui suivent, et plus précisément au début de la décennie 2000, quand les femmes se contentent de s'exprimer à travers des petites équipes qui se mobilisent dans l'espace académique ou, en tout cas, en dehors des structures politiques et organisées. Même les femmes qui s'activaient autrefois dans le cadre des partis politiques de la gauche « choisissent d'exister politiquement en dehors des partis politiques ».⁴²³

B2.1.3.1. La pensée féministe dans le cadre académique : le développement des programmes d'égalité

La crise que le mouvement des femmes connaît à la fin des années '80 prend plusieurs formes : la majorité des organisations des femmes et des groupes autonomes sont dissoutes, le nombre des femmes qui se mobilisaient diminue et les revendications féminines ne trouvent pas de moyen d'expression à travers ces modes de structure. Néanmoins, ce recul au niveau de la prise de l'action et de la mobilisation est accompagné d'un développement de la pensée théorique et des analyses scientifiques sur la place des femmes dans la société hellénique et la

⁴²¹ L. Mpompolou, op.cit., p. 223.

⁴²² Stauroula Papaspyrou, « Η ψευδαίσθηση της ελευθερίας » (« L'illusion de la liberté »), *Avgi*, 08/03/1991, p. 25.

⁴²³ Soula Panaretou, « Επίκαιρες σκέψεις » (« Des pensées d'actualité »), *Ta Nea*, 08/03/2000, p. 11.

construction sociale de leur infériorité. Ainsi, à travers le développement de la pensée théorique, les femmes tentent de comprendre et d'analyser les mécanismes qui reproduisent l'infériorité sociale dans le but de les combattre. Comme le signale Avdela à propos du féminisme « aucune autre théorie politique ne mobilise aujourd'hui autant de forces dans le domaine scientifique ».⁴²⁴

Après la période de mobilisation et d'action qui a débouché sur l'institutionnalisation de l'égalité législative, les femmes s'orientent vers une autre manière de résistance et de revendication : l'analyse et la compréhension de la construction de l'infériorité féminine. Ce n'est plus l'action et la mobilisation qui sont mises en valeur et qui sont utilisées comme moyens de pression sur les acteurs gouvernementaux pour qu'ils prennent des mesures en faveur des femmes ; c'est la conviction que les origines du problème, et par conséquent sa solution, reposent sur le changement de mentalité et le combat contre les stéréotypes qui sont appréhendés comme naturels. Une telle approche de la question féminine débouche sur le développement des programmes spécialisés pour la promotion de l'égalité des sexes dans le cadre de l'enseignement supérieure. Papageorgiou conclut que « ces dernières années, les petits groupes autonomes ont transformé leur action. Ils sont orientés vers l'essor de l'égalité à travers le discours écrit. A titre d'exemple, ils sont entrés dans les Universités, ils publient de livres et de magazines, ils ont introduit des cours concernant le genre, tout en essayant d'exprimer et de réveiller les femmes à travers leur pensée ».⁴²⁵ De cette façon, la question féminine n'est plus appréhendée en termes d'une mobilisation active ; elle est désormais traitée d'un point de vue scientifique et théorique.

Les Universités qui répondent à cette nouvelle demande et à cette nouvelle forme d'expression et de traitement de la question féminine, en développant des programmes soit au niveau de la maîtrise soit des masters, sont nombreuses. Comme Avdela le remarque « il est à peine exagéré d'avancer que, depuis 2002, les Universités grecques vivent au rythme des 'études de genre' ».⁴²⁶ Or, ces programmes, dépendant de leur financement, ne peuvent pas, dans plusieurs cas, se poursuivre.

⁴²⁴ E. Avdela, op.cit., 1989, p. 7.

⁴²⁵ G. Papageorgiou, op. cit., 2009, pp. 54-55.

⁴²⁶ E. Avdela, « Les 'études de genre' en Grèce : ce champ qui n'en est pas un ? » (disponible sur <http://www.univ-paris8.fr/RING/activites/rencontres.euro/avdela.grece.html>, dernière consultation 18/09/2010).

Les Universités et les programmes qu'ils développent sont les suivants⁴²⁷ :

-l'Université Panteion des Sciences Sociales et Politiques : le programme « Etudes de Genre et d'Égalité aux Sciences Politiques et Sociales »

-l'Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes : le programme de maîtrise THEFYLIS pour les « Sujets de Genre et d'Égalité » (2003-2008), le programme de master « Genre et Religion »

-l'Université de Thessalie : le programme de préparation aux diplômes « Genre et Égalité »

-l'Université Aristote de Thessalonique : le programme de master « Spécialisation des psychologues de l'Éducation ou de l'École de pédagogie de l'Égalité des Sexes : en promouvant l'Idéologie de l'Égalité au sein du processus éducative »

-l'Université d'Égée : le programme de master « Femmes et Genres : approches anthropologiques et historiques »

-l'Université de Crète : le programme de maîtrise « Le genre aux Sciences Sociales ».

B2.1.4. Du féminisme mobilisateur au féminisme d'Etat

La crise du mouvement des femmes à la fin des années '80 s'est exprimée à travers l'affaiblissement de l'action et la dissolution des deux formes d'expression de la pensée féministe qui avaient marqué la période après la restauration de la démocratie : d'un côté, les organisations des femmes qui étaient indépendantes au niveau de leur structure et de leur organisation, mais politiquement orientées selon les principes idéologiques des partis politiques desquels elles se rapprochaient, de l'autre côté, des groupes autonomes qui étaient indépendants de toute structure politique tant au niveau de leur organisation qu'au niveau de leur idéologie. À partir des années 1995 ces formes d'expression de l'action féministe étaient remplacées par des institutions qui promouvaient les droits des femmes dans le cadre des structures de l'Etat. Nous sommes donc face au passage d'un féminisme combatif s'exprimant à

⁴²⁷ Pour plus d'information sur les études de genre en Grèce au sein de l'espace académique voir l'article : M. Stratigaki « Σπουδές Φύλου και Ισότητας στα Ελληνικά Πανεπιστήμια » (« Les études de genre et d'égalité dans les Universités helléniques »), dossier « Education et Société », Avril 2005, *Avgi*.

travers la mobilisation à un féminisme dit « d'Etat » utilisant des structures gouvernementales pour la mise en valeur de la question féminine.

Il est toutefois à signaler que ce féminisme d'Etat est d'abord qualifié de façon négative. La prise en charge des intérêts des femmes par des structures et des institutions de l'Etat pose la question suivante : dans quelle mesure les politiques de l'Etat sur la question féminine expriment-elles les revendications et les besoins du mouvement des femmes ? Par ailleurs, les souvenirs des organisations des femmes politiquement orientées sont tout au long de la période étudiée encore vivants. Le fait que l'Etat favorisait les organisations des femmes qui servaient ses propres intérêts et ses politiques, avait créé un préjugé négatif pour toute autre structure de l'Etat destinée à promouvoir les revendications des femmes ; un préjugé, qui, dans certains cas, s'est avéré justifié.

B2.1.4.1. Le Secrétariat Général d'Egalité⁴²⁸

La fondation du Secrétariat Général d'Egalité s'intègre dans le cadre des initiatives que l'Etat hellénique a entreprises pour la promotion de l'égalité. Sa constitution avait déjà commencé en 1982, quand le gouvernement socialiste avait embauché une conseillère spécialisée dans les sujets d'égalité. L'année suivante, le Conseil d'Egalité des deux sexes, un organe indépendant chargé de conseiller le Premier Ministre sur des sujets d'égalité fut fondé. En 1985 le Conseil d'Egalité fut valorisé et transformé en « Secrétariat Général d'Egalité ».

Aujourd'hui, le Secrétariat Général d'Egalité est l'acteur gouvernemental qui est responsable de la programmation, la réalisation et la surveillance de la mise en œuvre des politiques visant à l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines de la vie sociale. C'est l'institution qui introduit, élabore et réalise toutes les mesures prises par l'Etat en faveur de l'égalité. Le but central du Secrétariat est la mise en valeur du caractère politique, économique et social des sujets d'égalité, et la connexion de ces sujets avec les principales priorités politiques : le développement, l'emploi et le renforcement du tissu social. Parallèlement, il est porté responsable d'une série d'activités qui visent à l'information des citoyens sur la question féminine et les sujets qui en découlent. De surcroît, le Secrétariat entreprend la réalisation de

⁴²⁸ Pour plus d'informations voir <http://www.isotita.gr> (dernière consultation 11/08/2010).

certaines initiatives, telles que la fondation des centres pour l'accueil des femmes maltraitées et la constitution de comités spécialisés qui s'occupent des sujets spécifiques de la question féminine.

Il est à noter toutefois qu'il constitue une institution gouvernementale dans le sens où les positionnements du Secrétariat sont proprement politiques et sont à chaque fois définis selon les positionnements du gouvernement sur la question féminine. Même la personne à la tête de cette institution, à savoir la secrétaire générale d'Égalité, était, jusqu'à récemment, membre actif du parti politique au gouvernement. Ainsi, elle exprimait ouvertement les opinions, les positionnements et les buts de chaque gouvernement, qui étaient avant tout politiques. De ce fait, sa position ne lui permettait pas de se mettre en conflit avec les mécanismes et les pratiques gouvernementales quand ceux-ci ne servaient pas les intérêts du mouvement des femmes.

B2.1.4.2. Le Centre de Recherches de thèmes d'Égalité (KETHI)⁴²⁹

Le Centre de Recherches de thèmes d'Égalité a été fondé en 1994 comme Sujet Juridique de Droit Privé. Il fonctionne sous la surveillance et le financement du Secrétariat Général d'Égalité qui appartient au Ministère des Affaires Intérieures, d'Administration Publique et de Décentralisation. L'axe central du développement de ses actions se fonde sur le déroulement de la recherche sociale sur les sujets d'égalité des sexes, de la promotion des femmes dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale et de l'extinction de toutes les discriminations au détriment des femmes. En opposition au Secrétariat Général d'Égalité qui a un caractère proprement public, le Centre est plus décentré et capable d'agir sans les obstacles de la bureaucratie du secteur public. De surcroît, il constitue une institution qui est indépendante de la politique gouvernementale et a la possibilité de définir en soi ses propres buts et de programmer sa propre action.

Les principaux buts du Centre sont, entre autres, les suivants :

- le déroulement des recherches scientifiques sur les sujets d'égalité des sexes
- le soutien des femmes pour leur essor sur le marché de travail

⁴²⁹ Pour plus d'informations voir www.kethi.gr (dernière consultation 11/08/2010).

- la mise en circulation d'information sur les sujets d'égalité avec la publication de recherches et de tracts
- la création et le fonctionnement des institutions politiques qui soutiennent et mettent en valeur la participation égale des femmes à la vie publique
- la prise des initiatives pour la promotion de l'égalité dans des conditions spéciales multiculturelles

B2.1.4.3. Les Comités Préfectoraux d'Egalité

En 1983, dans le but de déconcentrer l'application de la politique d'égalité, les Comités Préfectoraux d'Egalité ont été fondés dans chaque préfecture. Leur but était d'informer les citoyens sur les sujets d'égalité. Depuis 2000, la loi 2839/2000 a institutionnalisé des bureaux d'égalité dans chaque région géographique définie comme « périphérie ».⁴³⁰ Ainsi, au total, il existe 13 bureaux d'égalité qui sont chargés de promouvoir l'égalité dans la périphérie. Autrement dit, leur mission est identique à celle du Secrétariat Général d'Egalité, sauf que les limites de leur pouvoir sont géographiquement plus restreintes. De cette façon, l'Etat a tenté de lutter contre la bureaucratie, et de faire partager les responsabilités à des acteurs différents pour que son programme de la mise en œuvre de l'égalité se réalise plus rapidement et plus facilement.

B2.1.5. La valorisation des politiques de l'Europe pour l'égalité des sexes

L'institutionnalisation de l'égalité législative, comme nous l'avons déjà remarqué, a constitué le premier pas pour la levée des discriminations entre les sexes ; or, ce pas n'était pas un pas suffisant pour que l'égalité soit appliquée sur le terrain. Se rendant compte de la nécessité de la mise en pratique de l'égalité sur le terrain, la Commission européenne, réalise, pendant la période 1982-2005, cinq Programmes d'Action successifs qui ont pour objectif la promotion de l'égalité dans tous les domaines de la vie publique.

⁴³⁰ En grec, le terme « périphérie » désigne la division administrative qui est plus large que la préfecture.

Pourtant, l'accent est initialement mis surtout sur le domaine de l'emploi. Après la restauration de la démocratie, les priorités du mouvement des femmes se focalisent en particulier sur la réforme du Droit Familial et la légalisation de l'avortement, au détriment d'autres problèmes tels que l'égalité au travail. Ainsi, l'Union européenne, à travers ses directives, essaie de mettre en valeur ce problème qui n'avait pas trouvé de solutions effectives jusqu'à ce moment-là. De surcroît, l'emploi constitue un des domaines les plus propices qui permet l'intervention de l'Union européenne et l'influence de l'esquisse de la politique nationale.⁴³¹

Néanmoins, après 1991, mis à part l'emploi, le but des programmes est l'intervention pour la mise en pratique de l'égalité dans d'autres domaines de la vie publique, tel que la participation des femmes dans les centres de prise de décisions politiques, économiques et sociales ainsi que dans les médias. Un tel élargissement des domaines d'application de la politique européenne pour l'égalité a été renforcé avec l'apparition des deux nouveaux objectifs : l'essor des femmes dans les centres de décisions à travers la prise d'actions « positives » et l'intégration de l'égalité dans toutes les politiques.⁴³² Ces deux nouveaux objectifs marquent le nouveau caractère de la politique d'égalité de l'Union Européenne.

Les politiques d'égalité des sexes constituent une forme d'intervention complète qui vise à faire émerger le caractère politique, économique et social de l'égalité des sexes. Selon ce point de vue, la dimension de l'égalité devrait être intégrée dans toutes les actions et les politiques de l'Etat. Par ailleurs, au niveau de l'Union européenne, le sujet de l'égalité des sexes est abordé du point de vue de l'intérêt économique, qui touche le domaine crucial du développement du pays. La prise d'action politique, économique et sociale de la part des femmes, qui constituent 52% de la population du pays, sous la condition de la conquête des droits et des chances égales, garantit la participation représentative de l'ensemble de la société dans la vie publique. Comme il est signalé de façon caractéristique « les politiques

⁴³¹ Pour plus d'informations sur les politiques pour l'égalité des sexes, voir M. Stratigaki, « Les politiques pour l'égalité des sexes dans l'Union Européenne. Des coïncidences et des contradictions au fil de l'Unification européenne », dans Panagiotopoulou/Koniordos/Maraiou-Alipranou, *Παγκοσμιοποίηση και Σύγχρονη Κοινωνία*, (*La mondialisation et la société moderne*), Athènes, Centre National de Recherches Sociales, 2003 ; Aggeliki Kokkola, *Πολιτικές για την Ισότητα, Mainstreaming*, (*Les politiques pour l'égalité. Mainstreaming*), Athènes, Le groupe Parlementaire du Mouvement Socialiste Panhellénique au Parlement Européen, 1998.

⁴³² Cette intégration de la dimension de l'égalité dans toutes les actions et les politiques de l'Etat est connue avec le terme anglais « mainstreaming ».

pour l'égalité des sexes constituent des outils de développement économique et de cohésion sociale ». ⁴³³

De surcroît, le contexte politique international favorise cet élargissement des domaines d'application de l'égalité : cinq commissaires femmes sont élues à l'Union européenne et la Conférence Mondiale de Pékin a lieu cette même année. Sous ces conditions, l'intégration de l'égalité dans toutes les politiques européennes est devenue un sujet crucial pour l'Union. Le gouvernement hellénique, sous la pression de l'Union européenne, s'engage pour la mise en œuvre de l'intégration du principe de l'égalité dans toutes les politiques d'Etat en 1996. Il est à noter que pendant les années 2001-2005, qui constituent à peu près la deuxième période de notre recherche, le Cinquième Programme d'Action se trouve en plein déroulement.

Le développement de ces cinq Programmes d'Action pour l'égalité est le résultat des initiatives entreprises par des femmes actives : celles-ci continuent à se mobiliser dans le cadre de structures et d'institutions européennes. Les organisations non gouvernementales, les organes européens, le Lobby européen des Femmes, les mécanismes nationaux d'égalité, les Universités et les centres de recherche, tous ces acteurs contribuent à la création d'une politique unique européenne contre les inégalités existantes.

Il faut tenir compte que la politique pour l'institutionnalisation de l'égalité est développée en même temps que l'intégration du pays à l'Union européenne, à savoir en 1981 avec le Parti Socialiste au pouvoir. Par conséquent, à l'époque de la régression du mouvement des femmes, les politiques et les actions de l'Union européenne influencent considérablement les politiques nationales pour l'égalité des sexes. Ce qui était, donc, auparavant revendiqué à travers la mobilisation féminine par leur mouvement, est désormais imposé par l'Union européenne et ses structures. Et le progrès remarqué au niveau de l'évolution de la condition féminine se réalise grâce aux programmes d'action de l'Europe. A une époque de l'affaiblissement des mouvements sociaux et du développement du dit « féminisme d'Etat », on dirait que l'action féministe est remplacée par les décisions et les directives européennes.

⁴³³ Voir www.isotita.gr (dernière consultation 11/08/2010).

B2.1.6. La loi sur la parité

La place des femmes en politique et le sujet de « la parité » aux élections se trouvent au centre des préoccupations féminines depuis la fin des années '80. L'absence des femmes en politique et leur difficile accès sur cette scène constitue un sujet longuement débattu par l'ensemble du monde politique et des représentants du mouvement des femmes. Les organisations des femmes soutiennent que malgré les modifications de la législation en faveur de l'égalité des sexes, dans le domaine de la participation des femmes à l'exercice du pouvoir, la Grèce se place toujours dans les derniers rangs. Ainsi, la première revendication de l'institutionnalisation de la parité aux élections est officiellement formulée en 1989, par le Comité de Coordination des Femmes. En 1990, la Ligue pour les Droits des Femmes, une des plus anciennes organisations des femmes, incite le monde politique à « inclure dans leurs scrutins beaucoup de femmes candidates ».⁴³⁴

Etant donné le faible taux des femmes grecques occupant des postes de pouvoir, l'Etat hellénique décide de promouvoir la participation des femmes politiques aux postes de pouvoir à travers la législation de la parité hommes-femmes en politique. La logique de cette mesure repose sur le besoin de la mise en évidence de la faible position de certains groupes et du renforcement de ces groupes. En mars 2001, la loi sur la parité est votée par l'Assemblée Nationale. Cette loi prévoit que chaque parti a l'obligation de constituer des listes présentant 33% de candidats de chaque sexe. La loi sur la parité est pour la première fois mise en pratique lors des élections municipales régionales de 2002.

Pourtant, même si la loi est approuvée et votée par la majorité des députés de l'Assemblée Nationale, il y a un débat entre ses partisans, qui soutiennent son efficacité, et ses opposants, qui affirment que la parité est un danger pour la démocratisation de la république.

Les anti-paritaires soutiennent que « la loi sur la parité » est un piège. Sous le prétexte de cette loi, la parité peut devenir l'objet d'une interprétation abusive de la part de tous ceux qui veulent comparer leur situation à celle des femmes : par exemple les homosexuels, les islamistes, les noirs. En d'autres termes, la législation de la parité

⁴³⁴ « Les responsabilités limitées des femmes », *Kathimerini*, 08/03/1990, p. 17.

ouvre la voie à la constitution de « communautés » qui pourraient revendiquer le même droit que celui des femmes.

Pourtant, les paritaires proposent une autre interprétation de la parité en montrant comment celle-ci peut s'intégrer dans les principes républicains fondamentaux. Tout d'abord, ils soutiennent que l'ensemble des femmes ne constitue pas une catégorie comme les autres, puisqu'elles ne constituent ni une catégorie physique, ni une composante culturelle, ni une classe sociale. La féminité résulte de la division première et universelle du monde en deux parties équivalentes, et sa pérennité ne peut pas être mise en cause. La féminité, au même titre que la masculinité, est donc une catégorie universelle. Ainsi, la parité ne réclame pas la particularité et, en cas de parité, il n'y aurait pas risque de constitution d'une communauté de femmes.

Cependant, la loi ne peut pas tout accomplir ; c'est surtout la volonté des partis politiques de faire évoluer la présence des femmes dans le monde politique qui constitue un élément important pour un changement des comportements politiques à long terme.

B2.1.7. Le courant du métaféminisme

Le terme « métaféminisme »⁴³⁵ est censé signaler le passage à une période de maturation du mouvement des femmes, quand la revendication combative de leurs droits et de l'égalité est déjà accomplie. Dans la nouvelle ère qui succède, ce qui paraît être considéré comme primordial est le sujet de l'émancipation véritable et essentielle de la femme qui n'est pas considérée comme acquise à travers l'institutionnalisation de l'égalité législative. Le terme a été inventé pour exprimer l'idéologie du retour de la femme à la vie domestique. Un retour qui est imposé par le contexte économique vu que le taux de femmes inactives augmentent considérablement le taux de chômage mondialement. Une solution éventuelle et efficace à ce problème crucial pourrait constituer le retrait de la femme de la vie professionnelle et son dévouement à la vie familiale.

⁴³⁵ Le terme est composé de la préposition grecque « méta- » qui signifie « après » et du substantif « féminisme ».

Le retour de la femme à la vie domestique devrait toutefois être considéré et appréhendé comme son propre choix. Dans cette optique, les femmes, ayant tenté une carrière et ayant vécu ses difficultés, sont censées redécouvrir les valeurs traditionnelles de la maternité et de la vie domestique et décider de s'y dévouer. Il s'agit de la revalorisation positive des valeurs traditionnelles que, comme le signale la présidente de la Ligue des Femmes Scientifiques, Popi Nikolaou, le métaféminisme essaie de faire revivre, « valeurs condamnées dans la conscience collective, qui ont créé pendant des décennies l'inégalité et de passer le message du 'paradis perdu' du rôle traditionnel de la femme dans la maison ».⁴³⁶

De surcroît, selon la théorie du métaféminisme, les personnes agissent comme sujets qui définissent en soi leur condition et leur place, mais aussi les conditions de leur changement ; un changement qui passe d'abord par la prise de conscience de la place de chaque sujet séparément et par la prise d'action de chacun dans sa vie quotidienne. Ces convictions développées au sein du métaféminisme ont contribué au pourrissement de l'importance de l'action collective, et par conséquent de toute structure, organisation ou groupe qui mettait en valeur le changement de la condition féminine à travers la mobilisation active.

⁴³⁶ G. E. Diakogiannis, « Η ερώτηση της ημέρας » (« La question de la journée »), *Ta Nea*, 06/03/1992, p. 8.

Chapitre B2.2. : L'analyse de contenu de la période 2000-2005.

Depuis les manifestations revendicatives des années '80 et l'institutionnalisation de l'égalité législative, le paysage sociopolitique du pays et l'évolution du mouvement des femmes se sont considérablement transformés. Le bilan de l'évolution de la condition féminine ainsi que la description des moments critiques, que nous avons développés dans le précédent chapitre, ont fait émerger les principaux traits du contexte sociopolitique des années qui se sont écoulées entre les deux périodes étudiées. La crise du mouvement des femmes qui a provoqué le développement de nouvelles formes d'expression de la pensée féministe, la mise en valeur de la question féminine à travers la valorisation des politiques de l'Europe pour l'égalité, l'élaboration de la pensée féministe dans le cadre académique, tout ces éléments ont contribué à la définition de différents paramètres du contexte sociopolitique des années 2000-2005.

Dans ce contexte sociopolitique est énoncé le discours médiatique portant sur la JIDF. Un discours qui contribue de façon décisive à l'élaboration de la définition collective accordée à la JIDF, vu que les médias en général, et plus précisément la presse écrite, constituent des acteurs sociaux privilégiés, qui participent à la construction des problèmes publics, tout en déterminant leurs effets. Cette construction s'effectue à travers un processus de cadrage du problème public, qui se réfère à la sélection, à la hiérarchisation et à la mise en valeur de l'information médiatique.

Ce premier chapitre de notre deuxième partie est destiné à analyser ce processus de la construction de l'événement médiatique à travers l'analyse de la sélection, de la hiérarchisation et de la mise en valeur de l'information relative à la JIDF pendant les années 2000-2005. C'est donc sur le contenu du discours médiatique que nous nous focaliserons lors de cette étape de notre recherche, en essayant de le codifier à travers les éléments que nous avons qualifiés comme significatifs : le nombre d'articles et l'espace rédactionnel consacrés au sujet, les thèmes traités et les genres journalistiques utilisés.

En accord avec le deuxième chapitre de la partie précédente, ce chapitre se structure sur la base suivante ; dans un premier temps, nous étudierons la visibilité accordée à la JIDF, en ayant comme critère le nombre d'articles publiés et l'espace

réactionnel que ceux-ci occupent selon leur taille. Parallèlement, nous prendrons en considération la périodicité de la publication des articles, en essayant de vérifier quelles années et pour quelles raisons la visibilité attribuée à l'événement augmente ou diminue. Dans un deuxième temps, nous examinerons les thèmes qui sont évoqués à l'occasion de la JIDF, sur la base de la liste de thèmes traités dans le chapitre sur « l'approche méthodologique ». Ce qui nous intéresse est de voir s'il y a des convergences parmi les quotidiens quant au choix de la thématique choisie à aborder et d'analyser les raisons éventuelles de ces convergences. Enfin, nous analyserons les genres journalistiques qui sont utilisés pour la médiatisation de la JIDF, afin de vérifier l'angle sous lequel l'événement est traité. Tout au long de cette analyse de contenu, nous utiliserons le lien des articles avec la JIDF (selon la catégorisation que nous avons avancée dans le chapitre sur « l'approche méthodologique ») afin de vérifier la validité des autres résultats.

Rappelons que, lors de cette étape de notre recherche, notre méthode se fonde sur la fréquence d'apparition d'articles, de thèmes, de genres journalistiques ainsi que de l'espace que ceux-ci occupent, qui relève plutôt de la statistique. Or, comme nous l'avons déjà signalé, le traitement de nos données numériques s'effectuera à l'aide des éléments fournis par l'étude du contexte sociopolitique qui a précédé. Face à ces clivages des méthodes d'analyse, Paillé et Mucchielli rappellent que parfois on peut trouver « des démarches de mixage de méthodes qualitatives et de méthodes quantitatives ou combinant des opérations numériques et interprétatives selon des variantes multiples. (...) L'utilisation d'une forme de comptage fréquentiel au sein d'une démarche d'analyse essentiellement interprétative peut s'avérer un choix judicieux si l'on trouve un 'contexte pertinent' de lecture ».⁴³⁷

B2.2.1. La visibilité de l'événement : la JIDF au centre de l'intérêt médiatique

Un premier élément caractéristique de la médiatisation de la JIDF est la visibilité qui est accordée à l'événement. Afin de la mesurer et de la représenter

⁴³⁷ P. Paillé/A. Mucchielli, op.cit., p. 22. En développant cette pensée, ils ajoutent que le chercheur réunit autour de son sujet « un ensemble d'autres faits qui lui semblent liés et qui vont donc constituer un contexte pour ce phénomène. C'est dans ce contexte construit que le phénomène initial va prendre son sens », op.cit., p. 60.

schématiquement, nous avons retenu deux indices du degré de l'intérêt manifesté par les médias : premièrement le nombre d'articles que les quotidiens choisissent d'y consacrer, et deuxièmement l'espace rédactionnel que ces articles occupent. Nous considérons que le nombre d'articles publiés au sujet de la JIDF et la fréquence de leur apparition constitue un indice significatif de l'importance que chaque quotidien vise à accorder à l'événement. Suivant Monière, nous aussi « nous sommes partis du principe que plus on parle de quelqu'un plus on lui accorde de l'importance ».⁴³⁸

Pour le vérifier, nous avons dressé un tableau dans lequel apparaît le nombre d'articles publiés par journal et par année tout au long de la période 2000-2005. De cette façon, nous avons pu traiter tant le nombre total des articles au sujet de la JIDF, comme indice de la visibilité qui lui est accordée par l'intégralité de la presse du corpus, que le nombre d'articles de chaque quotidien séparément. Notre but était de pouvoir par la suite étudier les convergences et les divergences que les quotidiens présentent et les raisons sur lesquelles celles-ci reposent. Enfin, nous avons vérifié si l'espace rédactionnel dédié à la JIDF s'accordait au nombre d'articles publiés.

⁴³⁸ Denis Monière, « Analyse comparée de la couverture de l'élection présidentielle française par les médias québécois et canadiens » dans Carmen Pineira-Tresmontant (sous la direction), *La présidentielle 2007 au filtre des médias étrangers*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 167.

B2.2.1.1. Le nombre d'articles publiés : l'augmentation de l'intérêt médiatique

Le tableau suivant fait figurer le nombre d'articles publiés au sujet de la JIDF dans chacun des huit quotidiens de notre corpus chaque année de la période 2000-2005.

Journal \ Année	00	01	02	03	04	05	TOTAL
Apogevmatini	19	16	13	9	10	24	91
Avgi	18	15	17	9	4	20	83
Eleftheros Typos	29	17	20	8	7	26	107
Eleftherotypia	34	39	30	17	10	29	159
Kathimerini	19	21	7	9	7	14	77
Ta Nea	31	8	13	2	10	18	82
To Vima	19	13	2	11	7	9	61
Rizospastis	30	31	18	19	5	14	117
TOTAL	199	160	120	84	60	154	777

Tableau 6 : Le nombre total d'articles parus dans chaque journal de notre corpus chaque année de la période 2000-2005

Le premier élément qui ressort de ce tableau est que la JIDF est constamment médiatisée dans la presse écrite, tout au long de la période étudiée et par tous les quotidiens du corpus. De plus, le nombre total d'articles consacrés à l'événement (777 articles) fait preuve d'un grand intérêt médiatique pour la JIDF qui a augmenté en comparaison avec celui de la période précédente.

Il faut toutefois signaler que l'augmentation de l'intérêt médiatique ne renvoie pas forcément à une multiplication des mobilisations ou d'événements sur le terrain. Il peut correspondre à une augmentation d'activité sur le terrain à l'occasion de la JIDF, comme il peut très bien attester d'une augmentation générale de l'intérêt médiatique sur la JIDF.

L'augmentation de l'intérêt médiatique porté sur la JIDF s'avère également à travers la présence des articles de type D.⁴³⁹ La présence des articles D fait preuve d'une attitude réticente de certains quotidiens qui proposent des articles dont la thématique relève de la question féminine, et, par conséquent, le lien avec la journée

⁴³⁹ Rappelons que, comme nous l'avons déjà expliqué dans la partie sur « l'approche méthodologique », les articles type D se réfèrent aux articles qui abordent de thèmes dits féminins sans pour autant mentionner la formule « Journée Internationale de la femme » ou utiliser la Journée comme cadre de référence.

peut aisément être fait ; pourtant ils passent ce lien sous silence, en laissant les lecteurs libres de le faire eux-mêmes. Le nombre total d'articles D demeurant le même que la période précédente (120), malgré le fait que le nombre total d'articles publiés au sujet de la JIDF a augmenté, prouve que les quotidiens se montrent moins réticents que la période précédente à établir le lien d'un thème avec la JIDF et à y attribuer en général plus de popularité.

L'intérêt augmenté pour la JIDF peut en premier lieu être attribué au caractère « rituel » de l'événement. Vingt trois ans après l'appel de l'ONU à tous les pays à définir une Journée de l'année consacrée aux femmes, le 8 mars devient une tradition, un rituel du calendrier politique ainsi que médiatique. Ainsi, le 8 mars s'inscrit dans l'agenda médiatique et l'est, par conséquent, relaté chaque année, parfois avec les mêmes publications et les mêmes articles que l'année précédente.⁴⁴⁰ Cette journée constitue donc un événement prévu que la presse est invitée à couvrir soit avec les différents événements qui se déroulent chaque année à cette occasion soit avec les analyses historiques et les commentaires à ce propos. D'ailleurs, après toutes ces années, elle s'est établie dans l'imaginaire collectif comme commémoration, et en tant que telle elle tient chaque année une place importante dans l'espace médiatique. Charaudeau remarque à propos des stratégies de sélection des faits que c'est le caractère inattendu qui rend un événement digne d'être médiatisé « à moins que ce ne soit une *commémoration* qui l'en fasse sortir, cet acte de célébration d'un événement appartenant à un passé lointain dont il faut revivifier (ou momifier) la valeur symbolique, à l'occasion d'une date anniversaire ».⁴⁴¹ C'est ce caractère de commémoration qui donne à la JIDF une place importante dans la presse écrite tout au long de la période étudiée.

L'augmentation de l'attention que la JIDF attire est aussi tributaire du fait de l'augmentation des publications au sujet de la JIDF de certains quotidiens qui sont

⁴⁴⁰ Nous mentionnons à titre indicatif le cas d'Eleftherotypia et les articles qu'il consacre à la JIDF pendant deux années différentes, dont le contenu se ressemble beaucoup. Ainsi dans Eleftherotypia du 10/03/2001 nous lisons : « La colonne n'a jamais caché ses sentiments pour la dite Journée de la Femme. Ca fait longtemps qu'elle essaie de la saper, mais en vain : le 8 mars constitue désormais une institution, voire internationale, dont nous ne débarrasserons pas dans le futur immédiat. De même, dans Eleftherotypia du 08/03/2003 nous lisons : « Nous l'avons dit et, malheureusement, nous sommes obligés de le répéter. La colonne est dans l'embarras avec les festivités annuelles à l'honneur de la Journée de la Femme. D'ailleurs, nous n'avons jamais caché nos sentiments pour cette journée qui, comme il s'avère, constitue une institution très forte, dont nous ne nous débarrasserons pas dans le futur immédiat ».

⁴⁴¹ P. Charaudeau, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005, p. 108.

plutôt d'orientation politique de droite. Ainsi, nous remarquons que les titres qui étaient auparavant réticents à consacrer de l'espace médiatique à un événement dont les origines se situaient dans un passé communiste, se montrent maintenant plus enclins à mentionner la JIDF. La transformation de l'interprétation attribuée à l'événement –qui se déconnecte de ses dimensions proprement politiques– et le choix de type des événements publiés à son occasion –qui ne se limitent plus aux manifestations et aux mobilisations revendicatives du mouvement des femmes– ont permis à une plus vaste gamme des quotidiens de faire de la JIDF partie de leur contenu rédactionnel.

B2.2.1.2. L'espace rédactionnel accordé à la JIDF

Etant donné que la taille des articles est déterminante pour la visibilité accordée à un événement, les données issues du nombre d'articles publiés doivent être vérifiées. Outre le nombre d'articles, nous considérons comme indice de l'importance attribuée à la JIDF l'espace rédactionnel que ces articles occupent. Ainsi, nous avons estimé l'espace rédactionnel pour chaque quotidien en utilisant la méthode indiquée dans le chapitre sur « l'approche méthodologique ». Les résultats apparaissent dans le tableau suivant :

• Apogevmatini	71C*1=71 18M*2=36 2L*3=6 <u>TOTAL=113</u>
• Avgi	40C*1=40 31M*2=62 12L*3=36 <u>TOTAL=138</u>
• Eleftheros Typos	80*1=80 14M*2=28 13L*3=39 <u>TOTAL=147</u>
• Eleftherotypia	94C*1=94 43M*2=86 22L*3=66

	<u>TOTAL=246</u>
• Kathimerini	40C*1=40 19M*2=38 18L*3=44 <u>TOTAL=122</u>
• Ta Nea	60C*1=60 12M*2=24 10L*3=33 <u>TOTAL=117</u>
• To Vima	31C*1=31 14*2=28 16L*3=48 <u>TOTAL=107</u>
• Rizospastis	66C*1=66 23M*2=46 28L*3=84 <u>TOTAL=196</u>

Sur la base du chiffre absolu « TOTAL » représentant l'espace rédactionnel occupé dans chaque quotidien par l'événement de la JIDF, nous avons établi les deux tableaux suivants dans lesquels apparaissent les journaux par ordre décroissant selon l'intérêt qu'ils affichent au sujet de la JIDF.

Quotidien	Articles
Eleftherotypia	159
Rizospastis	117
Eleftheros Typos	107
Apogevmatini	91
Avgi	83
Ta Nea	82
Kathimerini	77
To Vima	61

Quotidien	Espace rédactionnel
Eleftherotypia	246
Rizospastis	196
Eleftheros Typos	147
Avgi	138
Kathimerini	122
Ta Nea	117
Apogevmatini	113
To Vima	107

Tableau 7 et 8: Les quotidiens du corpus par ordre décroissant selon le nombre d'articles publiés au sujet de la JIDF et l'espace rédactionnel occupé⁴⁴²

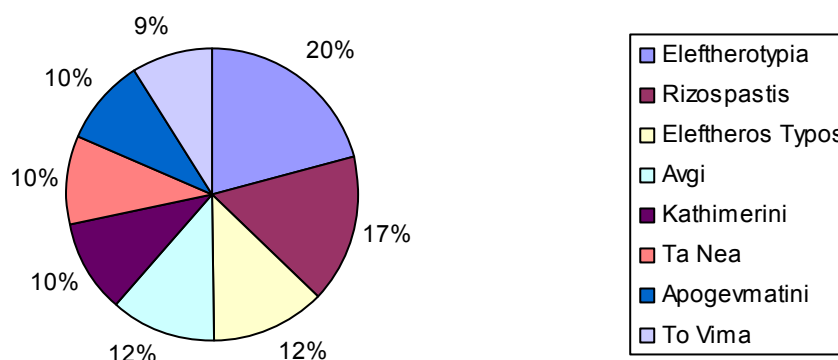
⁴⁴² Signalons qu'il s'agit des deux tableaux distincts et séparés –et non seulement d'un tableau comme c'était le cas du tableau 4– parce que les données issues du comptage du nombre d'articles publiés au sujet de la JIDF ne coïncident pas avec le nombre mesurant l'espace rédactionnel occupé.

Comme nous pouvons le constater, il n'y a pas de concordance entre les deux tableaux : il existe des quotidiens qui publient moins d'articles mais occupent plus d'espace rédactionnel, à cause de la grande taille de leurs articles. Autrement dit, en l'occurrence, la taille des articles influence la visibilité accordée à la JIDF telle qu'elle est définie en fonction du nombre d'articles publiés. Dans ce cas-là, nous privilégions comme critère de mesure de la visibilité l'espace rédactionnel au détriment du nombre d'articles, en le considérant comme un indice plus représentatif de l'intérêt médiatique que le nombre d'articles. Nous considérons que le choix d'un quotidien de couvrir un événement avec des articles de longue taille (qui sont souvent des articles dans lesquels le journaliste exprime son opinion ou commente l'événement) au détriment des articles de petite taille (qui sont surtout des articles qui concernent l'annonce des événements) atteste un intérêt de la part du quotidien plus grand et plus conscient sur l'événement à couvrir. Par conséquent, lors de l'interprétation des résultats, à laquelle nous nous lancerons par la suite, nous prendrons en considération la liste dressée en fonction de l'espace rédactionnel occupé par les articles consacrés à la JIDF.

B2.2.2. Les journaux selon la visibilité accordée à la JIDF : la répartition égale de l'espace rédactionnel

Même si les journaux n'accordent pas de visibilité à la JIDF dans des proportions identiques, il est à signaler qu'il n'apparaît pas de variations notables qui pourraient regrouper les journaux en deux catégories : ceux privilégiant le sujet et ceux le marginalisant. En d'autres termes, l'écart entre les quotidiens en fonction de l'espace rédactionnel qu'ils consacrent à la JIDF ne révèle pas de divergences notables. Certes, il existe des quotidiens qui mettent plus en valeur l'événement et d'autres qui choisissent de ne pas lui attribuer autant d'importance, mais l'écart entre ces deux groupes n'est pas grand.

Ainsi, nous remarquons qu'à l'exception d'Eleftherotypia et de Rizospastis qui manifestent le plus grand intérêt pour la JIDF (représentant 20% et 17% de l'espace rédactionnel total consacré à la JIDF), le reste de l'espace rédactionnel se partage de façon relativement égale dans tous les quotidiens (12% pour Eleftheros Typos et Avgi, 10% pour Kathimerini, Ta Nea et Apogevmatini, et 9% pour To Vima) comme le fait apparaître le graphe suivant :



Graphique 9 : Répartition par quotidien de l'espace rédactionnel consacré à la JIDF

Il apparaît donc que les journaux proches de la gauche aussi bien que les journaux proches de la droite mettent en valeur la JIDF dans des proportions identiques.

Les raisons sur lesquelles repose un tel état des choses peuvent être recherchées sur le contexte sociopolitique et médiatique de la période étudiée. Comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre décrivant le contexte sociopolitique, à la fin des années '80 a lieu une reconfiguration profonde du paysage médiatique. L'arrivée de la télévision privée et le changement du statut de propriété pour la plupart des médias entraînent de changements sur la ligne éditoriale et sur le traitement des informations. Ainsi, les anciens propriétaires des quotidiens, qui entretenaient des relations de dépendance avec le monde politique, sont remplacés par de grands groupes d'édition qui basent leur financement sur les échanges marchands et la publicité. Pour reprendre les propos de Komninou, « la mutation des entreprises médiatiques, d'un secteur artisanal dépendant de l'Etat en une industrie dynamique étroitement liée à tout le spectre des secteurs dynamiques de l'économie hellénique, a marqué l'autonomisation des éditeurs et la rupture des rapports de subordination au système partisan ».⁴⁴³

La dépendance des revenus des médias envers la publicité entraîne leur commercialisation. Ce nouvel état de choses provoque un changement dans la sélection des thèmes traités et de leur propre traitement. Les principes de visibilité qui rendaient un événement digne d'être à l'actualité changent désormais. Ce qui intéresse actuellement les médias est plutôt l'aspect commercial. Ainsi, « alors que pendant les

⁴⁴³ M. Komninou, op.cit., p. 181.

périodes précédentes, le tirage jouait un rôle décisif à la désignation de la stratégie éditoriale, maintenant ce qui joue un rôle décisif ce sont les revenus publicitaires ».⁴⁴⁴ La concurrence avec la télévision privée change les normes de publication d'un événement. La presse écrite se trouve contrainte de gagner des lecteurs et d'augmenter ses revenus et son profit. Dans ce but, les journaux mettent en visibilité des thèmes en les traitant sous un angle qui pourrait attirer l'attention des lecteurs ; tel est le cas de la JIDF qui perd ses dimensions proprement politiques pour se transformer en une fête capable d'attirer l'attention du lectorat, aussi bien des journaux de gauche que de droite.

De plus, pendant la période précédente, les médias se faisaient l'écho des clivages politiques et idéologiques, caractéristiques de la période après la restauration de la démocratie. La politisation des quotidiens qui reproduisaient les positionnements des partis politiques desquels ils se rapprochaient était forte. Si c'était le cas pour des sujets purement politiques, il en allait de même pour toute autre thématique, telle que la question féminine. La JIDF, faisant partie de la question féminine, à cette époque-là, obéissait à cette stratégie médiatique. Elle fut, par conséquent, plus ou moins médiatisée selon la stratégie que le parti politique auquel se rattache le quotidien traitait la question féminine.

Pourtant, l'indépendance économique des entreprises d'édition pendant cette période leur permet de redéfinir leurs relations avec les acteurs politiques, fait qui conduit inévitablement au changement des stratégies qui influencent le traitement de leur propre contenu. Dans un contexte médiatique pareil, la dépolitisation de la presse écrite semble naturelle. Il apparaît normal que les quotidiens ne traitent pas la JIDF selon le positionnement politique du parti duquel chaque quotidien se rapproche. Ainsi, au traitement polarisé et partisan des événements se substitue un traitement plus médiocre et consenti.

Par conséquent, le regroupement auquel nous avons procédé par la suite n'est pas basé sur les divergences des journaux selon la visibilité accordée à l'événement, étant donné que tous les journaux consacrent un nombre d'articles important et quasiment identique. Le regroupement essaie de vérifier dans quelle mesure le positionnement idéologique de chaque quotidien a influencé l'augmentation des publications au sujet de la JIDF. Il essaie aussi d'expliquer le changement de tactique

⁴⁴⁴ Op.cit., p. 182.

de la part de certains quotidiens par rapport à la précédente période. Se posent donc les questions suivantes : l'augmentation des articles au sujet de la JIDF peut-elle être attribuée au positionnement idéologique du quotidien ? Pourquoi certains journaux adoptent-ils le même comportement alors que d'autres changent de tactique ?

B2.2.2.1. La prolifération des publications de Eleftherotypia

Eleftherotypia constitue un cas particulier à étudier à part entière. Le grand nombre d'articles publiés au sujet de la JIDF pendant la période précédente se poursuit au même rythme, tout en suivant l'augmentation de l'intégralité des publications en la matière. Ainsi, le quotidien affiche le plus grand intérêt pour l'événement en publiant 159 articles, représentant 20% de la totalité de la publication liée au sujet, en se différenciant, de cette façon, considérablement du reste de la presse.

Eleftherotypia est un quotidien qui n'a pas connu de changement de sa ligne éditorial tout au long de l'histoire de son édition, changement qui aurait pu transformer radicalement son positionnement à l'égard des thématiques stables apparaissant régulièrement dans la presse. Avec Serafim Fintanidis à sa direction de 1976 jusqu'à 2007 –directeur qui est resté le plus longtemps à la tête d'un quotidien dans l'histoire des médias grecs les cinquante dernières années– le journal n'a jamais trahi son caractère. Il s'agit, comme il est apparu lors de la description de l'identité du journal, d'un quotidien fidèle à son lectorat, se situant au centre-gauche, sans jamais soutenir ouvertement un parti politique.⁴⁴⁵ Réputé pour son caractère révolutionnaire, le quotidien adopte dès le début un positionnement positif face à la JIDF. En dotant la Journée d'un caractère revendicatif, il s'oppose à sa commercialisation et à son exploitation. Il l'appréhende comme une occasion pour la mise en valeur de la question féminine, considérée très importante au sein de l'idéologie de la gauche, et la promeut dans le but d'aider la lutte des femmes. En commentant le positionnement de la presse à l'égard des mouvements sociaux, Komninou remarque qu'« une partie de la presse conserve un certain degré d'autonomie quant à la représentation des mouvements sociaux en plein développement pendant cette période. Le cas

⁴⁴⁵ Voir à ce propos la « présentation des journaux » dans le chapitre sur « l'approche méthodologique ».

d'Eleftherotypia – qui est caractéristique– met en valeur d'une façon polyphonique toutes les tendances du mouvement féminin ainsi que du mouvement des étudiants ». ⁴⁴⁶

B2.2.2.2. L'intérêt constant de la presse partisane : Avgi et Rizospastis au service de la JIDF

L'intérêt que la presse partisane affichait depuis la période précédente pour la JIDF se poursuit également de façon constante pendant les années 2000-2005. Bien que les deux titres qui la représentent ne se situent pas dans les deux premiers rangs de la liste des quotidiens dressée sur la base de l'espace rédactionnel consacré à l'événement, Rizospastis et Avgi se trouvent en deuxième et quatrième position, en publiant 117 et 83 articles respectivement.

Outre l'espace rédactionnel occupé, la valorisation de l'événement est également entrevue à travers la mise en page des articles publiés au sein de chaque quotidien. Partant de ce principe, nous avons également étudié si l'article apparaît à la Une du journal (en considérant que l'emplacement de l'article à la Une constitue un indice de la volonté du journal de le mettre en valeur) et s'il fait partie d'un dossier ou d'une hyperstructure.

Ainsi, nous remarquons que la JIDF apparaît à la Une des deux quotidiens chaque année de la période étudiée, au moins le 8 mars, le jour même de la célébration. Cette apparition prend la forme soit d'un article consacré à l'événement soit d'un résumé renvoyant à un article, dossier ou hyperstructure, se situant dans les pages intérieures du journal. L'édition de Rizospastis du samedi 8 mars 2003 constitue le cas le plus caractéristique : le message du Comité Central du Parti Communiste figure au premier plan, vu qu'il constitue l'article central de la Une. ⁴⁴⁷

De plus, le nombre des hyperstructures - élevé en comparaison avec celui d'autres journaux - illustre la volonté de la presse partisane de couvrir l'événement de façon régulière et globale, en y consacrant une série d'articles qui composent une unité rédactionnelle, tout en développant à chaque fois une dimension différente de

⁴⁴⁶ M. Komninou, op.cit., p. 179.

⁴⁴⁷ « Message du Comité Central du KKE pour le 8 mars, Invitation aux femmes à lutter », *Rizospastis*, 08/03/2003, p. 1.

l'événement ; ce type de structuration de l'information offre en même temps au lecteur la possibilité d'avoir de multiples entrées sur le même sujet, en rendant ainsi la lecture de l'article plus attractive et plus efficace.⁴⁴⁸ Dans le même esprit fonctionnent également les dossiers consacrés à la JIDF, qui sont nombreux par rapport au reste de la presse écrite.⁴⁴⁹

Il apparaît donc que malgré l'écart des vingt ans, la presse partisane reste fidèle à la visibilité accordée à la JIDF tout au long de la période étudiée, en lui accordant une place privilégiée. Les raisons sur lesquelles repose un tel choix sont rapportées au positionnement politique des deux quotidiens qui définit également leur statut médiatique.

La stabilité affichée par la presse partisane au sujet de la médiatisation de la JIDF semble naturelle. L'appareil médiatique se mobilise pour reproduire le discours du parti politique pour tout sujet susceptible de souligner les différences idéologiques du Parti Communiste par rapport aux autres partis politiques. Ainsi, les quotidiens restent fidèles à la politique et aux positionnements du parti qu'ils servent, tout en adoptant ses idées principales qui font partie de son idéologie. Dans ce cadre s'intègre également la question féminine qui est appréhendée en tant que sujet social et non simplement en tant que sujet de l'actualité. Ainsi les thèses soutenues à propos de la JIDF ne constituent pas de positionnements temporaires face à un sujet de l'actualité, mais font partie intégrante de l'idéologie de l'extrême gauche. Rappelons que, selon les positionnements du Parti Communiste « l'abrogation de l'inégalité de la femme s'achèvera avec l'abrogation de l'exploitation selon les classes ».⁴⁵⁰ Par conséquent, le lien que l'idéologie communiste établit entre la lutte des classes et la question de l'inégalité des sexes donne à la JIDF et à son traitement médiatique une place prioritaire au sein du dispositif médiatique.

Ce positionnement stable des quotidiens de l'extrême gauche est aussi tributaire du statut de la presse partisane. Rappelons qu'il s'agit d'Avgi et de

⁴⁴⁸ En explicitant les fonctions de l'hyperstructure, Lugrin signale qu'entre autres, c'est « la mise en spectacle de l'information (développement du visuel et de la mise en page) » qui entraîne automatiquement la valorisation, au moins de l'ordre visuel, de l'événement. (G. Lugrin, op.cit., p. 71).

⁴⁴⁹ Pour Avgi nous notons les dossiers du 08/03/2000 et 08/03/2005, ainsi que les hyperstructures du 08/03/2002 et 10/03/2002. Pour Rizospastis, nous notons les hyperstructures du 08/03/2000, 08/03/2001, 09/03/2001, 11/03/2001, 08/03/2002, 06/03/2003, 08/03/2003, 06/03/2005, 08/03/2005 et le dossier du 09/03/2003.

⁴⁵⁰ Il s'agit des réponses que chaque parti politique a données aux questions adressées par la revue *O Agonas tis Gynaikas*, vol. 76, 2004, au sujet de leur politique auprès des femmes à l'occasion des élections de mars 2004.

Rizospastis qui constituent des organes des partis politiques desquels ils sont proches. En tant que tels, ils ne sont pas soumis aux intérêts économiques et ils ne suivent pas les règles du marché, les obligeant à adopter leur contenu aux désirs de l'audience, de la même façon que les autres quotidiens. De surcroît, leur équipe rédactionnelle se compose de membres actifs du parti. Ainsi, même si les personnes à la tête de la rédaction des quotidiens changent, la ligne éditoriale du journal dépendant plus des ordres du parti politique et moins des personnes physiques n'a pas connu de changement depuis la fondation de ces quotidiens, comme cela pourrait très bien être dans le cas du reste de la presse.

B2.2.2.3. L'augmentation notable des publications d'Apogevmatini, Eleftheros Typos et Kathimerini

Si l'abondance des articles publiés au sujet de la JIDF semble justifiée et attendue pour la presse partisane de la gauche extrême -traditionnellement plus enclin à mettre en évidence des thématiques jugées d'intérêt social telle que la question féminine-, pour les quotidiens au positionnement politique proche de la droite, cette attitude peut surprendre. Ainsi, Eleftheros Typos se situe au troisième rang en publiant 107 articles (qui correspondent au chiffre net 147, illustrant l'espace rédactionnel occupé), alors que Kathimerini et Apogevmatini partagent dans des proportions égales la visibilité totale attribuée à la JIDF avec d'autres quotidiens de positionnements idéologiques différents (tels que Avgi et Ta Nea), en publiant 91 et 77 articles respectivement. Ce n'est pas seulement l'attitude de ces journaux pendant la période précédente –affichant un intérêt au sujet de la JIDF beaucoup plus modéré par rapport à celui de cette période– qui surprend; c'est surtout la vision générale de la droite en la matière, telle que nous l'avons signalée pendant les années '80-'85, qui fait qu'une telle visibilité ne semble pas attendue.

Cette augmentation des publications de la part des quotidiens proches de la droite parlementaire a considérablement contribué à l'augmentation du nombre total des articles en la matière. C'est, en d'autres termes, le changement de positionnement de ces quotidiens, auparavant réticents à l'égard de la mise en valeur de la JIDF, qui a provoqué l'augmentation de la visibilité totale accordée à l'événement. Mais à quoi peut être attribué un tel changement ?

C'est d'abord la nature des événements relatés qui a permis la mise en visibilité de la JIDF. La période des grandes manifestations provoquées par les organisations des femmes politiquement orientées qui servaient les intérêts des partis politiques desquels elles se rapprochaient appartenait au passé. Depuis lors, les mobilisations des femmes sont en régression, les organisations dissoutes et les revendications féminines trouvent d'autres voies d'expression, moins actives. De cette façon, les événements déroulés à l'occasion de la JIDF ne se prêtent plus à un traitement polémique de la part des quotidiens qui les utilisaient pour mettre en valeur le positionnement idéologique du parti politique auquel ils s'attachaient.

De surcroît, la JIDF se déconnecte de son passé féministe et n'est plus dotée d'un caractère revendicatif. Comme nous le verrons par la suite, elle se transforme en une occasion de divertissement et d'exploitation commerciale. Ses origines et son caractère initial sont quasiment passés sous silence.

De surcroît, l'événement perd graduellement son identité purement politique. La JIDF s'éloignant de son passé communiste et de ses liaisons avec la gauche, ne provoque plus de controverses importantes entre les parties politiques. Tout ce qui pourrait établir le lien avec le communisme est mis en marge. Même les origines de la JIDF sont passées sous silence. Ce changement de sens permet à la presse libérale de mettre en valeur la JIDF, puisqu'elle se transforme en un sujet « anodin » ne provoquant pas de controverses et n'étant pas propice à un traitement médiatique d'orientation politique. Se produit alors un manque de politisation de l'événement qui le rend propre à être promu par Eleftheros Typos, Apogevmatini et Kathimerini.

B2.2.2.4. Les cas de To Vima et Ta Nea : un traitement moyen

Ta Nea et To Vima sont deux quotidiens qui se montrent sensibles au sujet de la JIDF, en publiant 82 et 61 articles respectivement (qui correspondent aux chiffres 117 et 107, si on parle en termes d'espace rédactionnel occupé). Et malgré le fait qu'ils se situent à la sixième et la huitième position dans la liste des quotidiens, dressée selon l'espace rédactionnel consacré à la JIDF, la visibilité qu'ils accordent à l'événement demeure toutefois importante.

En ce qui concerne To Vima, la stratégie qu'il adopte à l'égard de la médiatisation de la JIDF connaît des mutations d'une période à l'autre. Ainsi, tandis

que pendant les années 1980-1985, le quotidien essayait de traiter la question féminine en dehors du cadre de référence de la JIDF, pendant cette période il se montre plus disponible pour accorder une certaine publicité à l'événement, voire pour lui attribuer une grande popularité. Il apparaît donc que les réticences provoquées par le caractère polémique dont la JIDF disposait pendant la période précédente, qui obligeaient le journal à adopter un positionnement discret et modeste, disparaissent dorénavant. Ainsi, *To Vima*, en tant que « quotidien de référence pour la configuration de la thématique politique de chaque jour », ⁴⁵¹ suit les mêmes règles avec le reste de la presse écrite en ce qui concerne la publication de certains thèmes qui sont constamment inscrits dans l'agenda médiatique, et intègre de façon régulière la JIDF dans son publication.

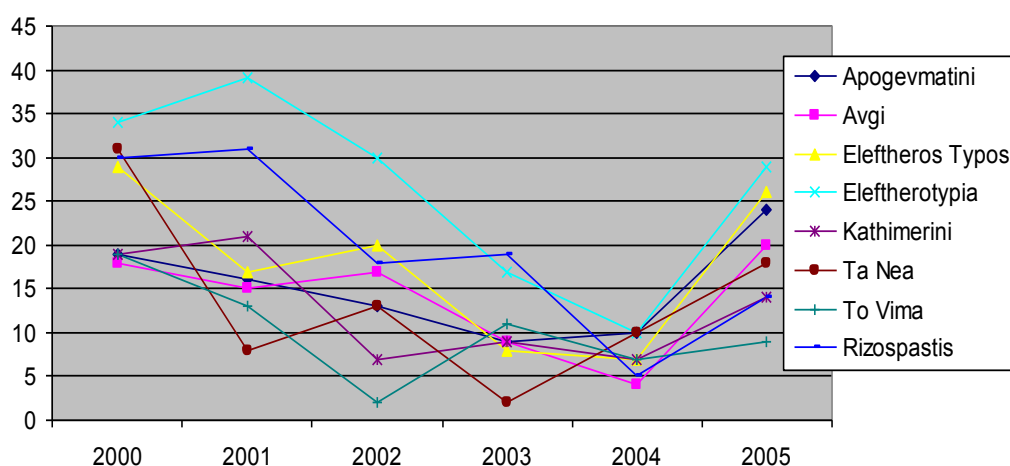
Si un tel comportement ne semble pas attendu pour *To Vima*, en comparaison avec la période précédente, pour *Ta Nea*, qui n'a pas cessé d'être proche du milieu idéologique de la gauche et qui est arrivé à maintenir le même profil et la même identité discursive tout au long de son histoire, la visibilité accordée à la JIDF semble naturelle. Comme le remarque *Psychogios*, *Ta Nea* « se situait politiquement au milieu du Centre et Centre-gauche, mais il était plus 'militant' que *To Vima* ». ⁴⁵² C'est ce caractère militant qui conduit *Ta Nea* à traiter chaque thématique selon l'intérêt du parti politique duquel il est proche, et qui dote la JIDF d'une si grande visibilité.

B2.2.3. Le rythme de publication : le niveau d'attention dans le temps

Outre la visibilité accordée à la JIDF, l'attention portée à l'événement apparaît également à travers la régularité des publications qui y sont consacrées. La JIDF est-elle un événement médiatisé régulièrement tout au long de la période étudiée ? Y a-t-il eu des années où la JIDF était plus densément couverte par les quotidiens ? Pour quelles raisons ? Afin de répondre à ce type de questions, nous avons illustré le graphe suivant dans lequel figure la distribution du nombre d'articles publiés par année et, par conséquent, l'évolution de la couverture de la JIDF au fil des années.

⁴⁵¹ D. *Psychogios*, op.cit., p. 468.

⁴⁵² Op.cit., p. 490.



Graphe 10 : Nombre d'articles publiés dans chaque quotidien chaque année de la période 2000-2005

Le premier constat qui ressort du graphe se réfère aux courbes qui représentent les huit quotidiens du corpus et qui dénotent un rythme d'écriture identique, en marquant des hausses et des baisses les mêmes années de la période étudiée. Ce rythme peut généralement être caractérisé par une tendance à la baisse de 2000 à 2004 –année pendant laquelle est publié le plus petit nombre d'articles au sujet de la JIDF dans l'intégralité du corpus– pour remonter en 2005, et atteindre le nombre d'articles publiés la première année, à savoir en 2000.

Ainsi, en 2000 la presse accorde trois fois plus d'importance à la JIDF qu'en 1980, en publiant trois fois plus d'articles (199 articles en 2000 contre 62 en 1980). Cette augmentation est due aux raisons que nous avons explicitées dans le chapitre précédent. Néanmoins, depuis lors, et jusqu'en 2004, nous remarquons une tendance à la baisse des publications.

L'intérêt limité de 2004 pourrait en premier lieu s'expliquer par l'actualité politique de la période.⁴⁵³ Le 7 mars 2004 se sont déroulées des élections législatives pour la désignation de l'Assemblée Nationale. Cette année-là, la JIDF a coïncidé avec le lendemain des élections législatives, le 8 mars. Il paraît donc naturel que la presse, le lendemain des élections législatives, choisisse de donner la priorité aux élections et

⁴⁵³ Fait qui explique d'ailleurs la raison de la perte de l'intérêt pour l'intégralité de la presse et pas seulement pour certains quotidiens. Dans ce cas-là, les raisons de la perte de visibilité pour certains quotidiens doivent être cherchées dans le statut de chaque quotidien et dans les facteurs qui concernent plutôt le paysage médiatique et sa configuration.

à l'analyse de leurs résultats, qu'à un événement régulièrement relaté et intégré dans l'agenda médiatique. Comme le remarque la présidente de la Ligue pour les Droits des Femmes à propos de la célébration de la JIDF en 2004 : « La célébration se déroule avec un retard (18.3.2004), puisque cette année le 8 mars a coïncidé avec le lendemain des élections législatives, journée pendant laquelle les résultats des élections prédominent à l'actualité ainsi qu'aux pensées et aux sentiments des citoyens ».⁴⁵⁴ Le caractère spectaculaire des élections, ainsi que les conséquences directes et sérieuses sur les citoyens d'un événement politique si important, expliquent la priorité accordée par la presse aux élections, surtout au sein des quotidiens politiques, comme c'est le cas des quotidiens de notre corpus.

Pourtant, la diminution des articles au sujet de la JIDF en 2004 ne signifie pas qu'elle est forcément accompagnée d'une diminution de publications qui se relatent généralement aux femmes. Fait qui est d'ailleurs corroboré par le tableau suivant dans lequel apparaît le taux d'articles type D sur la totalité d'articles publiés en 2004.



Graph 11 : Le taux d'articles D sur l'ensemble d'articles publiés en 2004

Cela signifie que les quotidiens choisissent de traiter des thématiques dites « féminines » à l'occasion des élections, mais ils évitent de faire le lien avec la JIDF, bien que la conjoncture soit favorable. De cette façon ils traitent séparément la JIDF du reste de l'actualité politique, fait qui permet de conclure que la JIDF perd graduellement son caractère initial. Destinée à promouvoir les droits des femmes et intrinsèquement liée à la politique, la JIDF perd son caractère politique et son passé revendicatif et devient une journée anodine, intégrée régulièrement dans l'agenda médiatique.

⁴⁵⁴ Xanthi Petrinioti, « Ο εορτασμός της Διεθνούς Ημέρας της Γυναίκας και το 'βραβείο γυναικείας κοινωνικής προσφοράς-Αλίκη Γιωτοπούλου-Μαραγκοπούλου » (« La célébration de la Journée Internationale de la Femme et le Prix de l'offre sociale féminine Aliki Giotopoulou-Maragkopoulou »), *O Agonas tis Ginaikas*, vol. 76, p. 22.

Ainsi, après la chute de 2004 due au contexte politique, en 2005 la presse regagne son intérêt pour la JIDF en lui consacrant le même nombre d'articles qu'au début de la période étudiée.

B2.2.4. La thématique traitée : l'évolution du cadrage interprétatif

L'évolution du traitement médiatique de la JIDF devient aussi évidente à travers l'évolution de la hiérarchisation des thèmes traités à son occasion. Bien que le capital thématique demeure identique pendant les deux périodes étudiées, l'attention accordée à chacun des quatorze thèmes est diverse, tant dans l'ensemble de la presse que pour chaque quotidien séparément. C'est ce changement de la visibilité accordée à chaque thème que nous visons à explorer lors de l'entreprise de l'analyse thématique pendant les années 2000-2005. Ce changement de la thématique traitée atteste également le changement du cadrage interprétatif que les médias visent à attribuer à la JIDF.

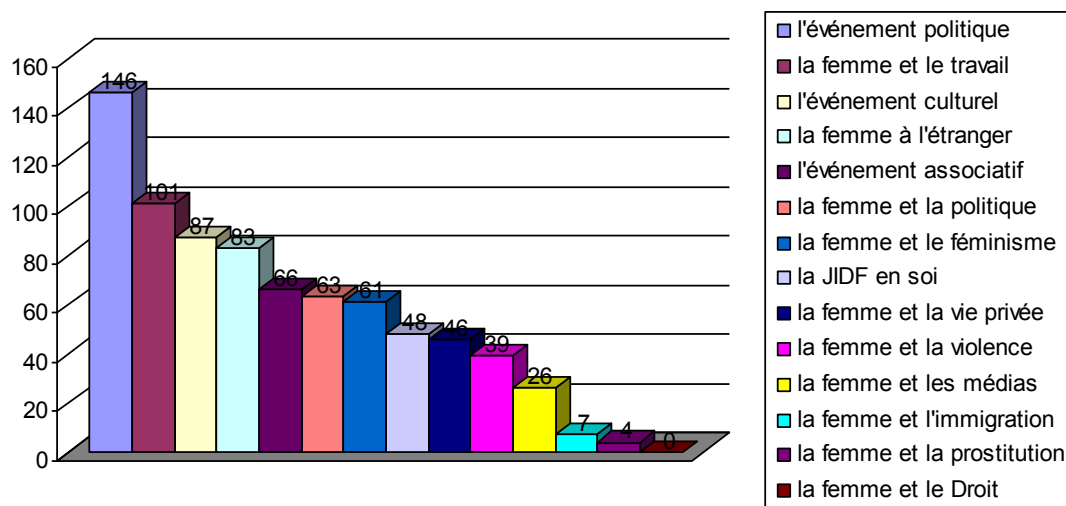
Une fois le travail de saisie de l'ensemble des thèmes apparus au sein de notre corpus accompli dans le chapitre sur « l'approche méthodologique », notre objectif a été de documenter l'importance attribuée à certains thèmes au détriment d'autres et de mettre en avant des hypothèses qui fourniront d'éventuelles explications pour cet écart. La fréquence d'apparition de certains thèmes dans l'ensemble du corpus, ainsi que la préférence de certains quotidiens à propos de certains thèmes construisent des clivages qui peuvent être liés tantôt aux conditions sociopolitiques tantôt au statut de chaque quotidien. Nous essaierons par la suite de préciser l'importance attribuée à chaque thème en fonction de la fréquence de son apparition et de l'expliquer sur la base des paramètres mentionnés ci-dessus.

B2.2.4.1. Le choix des thèmes traités : le changement des priorités

Le repérage des thèmes traités pendant les années 2000-2005 s'est effectué en même temps que le repérage des thèmes traités pendant les années 1980-1985, afin que la liste des thèmes soit définie dès le début de l'analyse thématique. Ainsi, bien que les composantes de chaque thématique se différencient pendant cette période, en

englobant de nouveaux paramètres, le noyau central demeure identique, de façon à ce qu'il nous permette de parler des mêmes thèmes. En d'autres termes, les micro-thèmes ont beau changer, les macro-thèmes demeurent identiques.⁴⁵⁵ Pourtant, malgré l'apparition des thèmes identiques pendant les deux périodes étudiées, leur hiérarchisation en fonction de la fréquence de leur parution est diverse. Cette hiérarchisation thématique est révélatrice des liens qui sont établis ou sous-entendus entre la JIDF et les thèmes particuliers dont la question féminine est composée au sein de la presse écrite.

Dans le graphe suivant apparaissent les quatorze thèmes par ordre décroissant selon le nombre d'articles qui y sont consacrés par l'ensemble des quotidiens du corpus. Le graphe illustre l'intérêt affiché par la presse pour chacun des quatorze thèmes repérés, en même temps qu'il laisse entendre le changement effectué en fonction de la visibilité accordée aux thèmes en comparaison avec la période précédente. Ainsi, à l'exception de « la JIDF en tant qu'événement politique » et de « la femme et le travail », ce ne sont plus les mêmes thèmes qui attirent le plus l'attention médiatique.



Graphe 12 : La répartition des articles par thème pendant les années 2000-2005

⁴⁵⁵ Le découpage des articles en micro-thèmes et macro-thèmes s'est fait sur la base du niveau de généralité choisi lors de la définition des thèmes. Rappelons donc que nous avons décidé de thématiser les articles de manière large en regroupant les thèmes que nous avons relevés sous des macro-thèmes (pour plus de détails, voir « les thèmes » dans le chapitre sur « l'approche méthodologique »).

Un rapide parcours du graphe fait apparaître une hiérarchisation des thèmes abordés qui se distingue de la hiérarchisation de la période précédente et qui dénote un changement des priorités médiatiques à son égard. Plus précisément, le thème qui attire la plus grande visibilité et auquel la majorité des articles sont consacrés (146 articles), à savoir « la JIDF en tant qu'événement politique » (abrégé en « l'événement politique »), est le seul demeurant identique avec la période précédente. Ainsi, les similitudes des deux périodes étudiées se limitant à ce point, la hiérarchisation des thèmes pendant les années 2000-2005 est différente. Bien que moins médiatisé que « la JIDF en tant qu'événement politique », le thème « la femme et le travail » constitue un des thèmes-clés de la période, auquel la presse se montre particulièrement sensible. A la suite de ce thème, « la JIDF en tant qu'événement culturel » et « la femme à l'étranger » sont largement représentés avec 87 et 83 articles respectivement. A plusieurs reprises sont également mentionnés les thèmes « la JIDF en tant qu'événement associatif » (abrégé en « l'événement associatif »), « la femme et la politique » et « la femme et le féminisme » (66, 63 et 61 articles respectivement). Plus réticents se montrent les quotidiens pour les thèmes « la JIDF en soi », « la femme et la vie privée », « la femme et la violence », « la femme et les médias », alors que leur intérêt pour « la femme et l'immigration » et « la femme et la prostitution » s'avère particulièrement limité, quasiment inexistant. Enfin, le thème « la femme et le Droit » n'a aucune occurrence pendant cette période.

B2.2.4.2. « L'événement politique » et « l'événement culturel » à la tête de l'intérêt médiatique

Le graphe reproduit ci-dessus, représentant la répartition des articles par thème, met en relief le rôle central que les thèmes des événements politiques et culturels jouent lors de la médiatisation de la JIDF. Ainsi, il apparaît que quand on parle de la JIDF pendant les années 2000-2005, on parle beaucoup des événements se déroulant à son occasion. Fait qui peut d'ailleurs être vérifié à travers le tableau suivant montrant ainsi la répartition des articles sur la base du lien qu'ils entretiennent avec la JIDF.

Types d'articles	Nombre d'articles
A ¹	54
A ²	257
B	346
D	120

Tableau 9 : Nombre d'articles selon le lien qu'ils entretiennent avec la JIDF

Ainsi, bien que les articles de type A² ne constituent pas la majorité des articles publiés, comme c'était d'ailleurs le cas lors de la période précédente, ils ne cessent toutefois d'attirer considérablement l'attention médiatique, vu qu'ils constituent 33% de l'ensemble des articles publiés ; d'où découle le fait que la JIDF continue à être médiatisée sur la base des événements qui se déroulent à son occasion.⁴⁵⁶ Or, leur primauté n'est plus exactement la même.

En opposition à la période précédente, pendant laquelle le thème de « la JIDF en tant qu'événement politique » tenait la troisième position dans la liste des thèmes, pendant cette période il vient à la tête de l'intérêt médiatique - les 146 articles qui y sont consacrés en faisant preuve. Ce n'est donc plus l'actualité associative qui attire la plus grande visibilité, mais l'actualité politique. Les quotidiens se mobilisent à l'occasion de la JIDF pour reprendre et répandre les propos des représentants politiques qui inscrivent la Journée dans leur agenda et l'utilisent afin de promouvoir leurs programmes et leurs initiatives.

Il s'agit toutefois d'une récupération « commerciale » de la Journée, dans le sens où ceux qui l'utilisent ont comme but d'attirer l'attention et l'intérêt d'une grande partie du corps électoral, celui-ci se composant de femmes. Les quotidiens relatent les événements politiques sous l'angle de la récupération marketing et non à cause de leur forte politisation. Les mutations effectuées dans le paysage médiatique avec l'apparition de la télévision privée en 1989 ont influencé également le fonctionnement de la presse écrite. La prédominance de la télévision privée au détriment de la presse écrite a obligé les quotidiens à développer de nouvelles stratégies. Ainsi, « les quotidiens grecs adoptent des techniques de promotion à tout égard comparables à celles des produits courants de consommation »,⁴⁵⁷ comme l'affirme Chalkias, techniques qui ne se limitent pas seulement à l'attrait de la

⁴⁵⁶ Rappelons que les articles de type A² sont les articles A² qui mentionnent les événements politiques, académiques et culturels que suscite la JIDF (voir « les principes de dépouillement » dans le chapitre sur « l'approche méthodologique »).

⁴⁵⁷ Angélique Chalkias, « La presse grecque entre les lignes », *Mésogeios* 16, p. 19.

publicité payante, mais qui concernent aussi le choix et le traitement des événements. Désormais, ce sont donc plutôt les règles d'une presse dirigée vers le spectacle qui incitent les quotidiens à mettre en visibilité les événements politiques se déroulant à l'occasion de la JIDF. La JIDF se transforme en un événement commercialement exploitable, soumis aux règles du marketing, visant à utiliser la journée de façon spectaculaire pour la promotion des acteurs politiques.

Mis à part les événements politiques se plaçant au premier plan de l'actualité à l'occasion de la JIDF, apparaît également une augmentation du nombre des articles ayant comme thème « la JIDF en tant qu'événement culturel ». Alors que durant la période précédente, les événements associatifs et politiques étaient mis au premier plan, la période 2000-2005 voit les événements politiques et culturels gagner l'intérêt médiatique. Ainsi, bien que la JIDF continue à être médiatisée surtout au moyen d'événements se déroulant à son occasion, la mutation de la nature des événements qui sont médiatisés affiche un changement de l'angle interprétatif sous lequel la JIDF est abordée.

Ce changement de la nature des événements médiatisés se fait l'écho des mutations marquées sur les modes d'organisation du combat féminin. Il faut toujours tenir compte de l'émergence de la pensée théorique qui s'est développée au détriment des manifestations revendicatives, reléguées au second plan pendant cette période. A propos des groupes des féministes radicales, Papageorgiou explique que certains «ont été marginalisés ou dissouts, tandis que d'autres ont continué leur action dans les Universités, par exemple, en écrivant sur des sujets qui concernent les femmes et en développant de nouvelles théories, en s'expérimentant sur le féminisme et sa stratégie, sans descendre dans les rues. (...) Cela ne signifie pas qu'elles ne veulent pas agir mais qu'elles sont obligées d'abandonner les tactiques précédentes, car les hommes (et un grand nombre de femmes aussi) les considéraient comme porteuses d'un comportement dérangeant pour l'ordre publique».⁴⁵⁸ L'affaiblissement de l'activité revendicative en combinaison avec le développement de la pensée théorique ont résulté à l'absence de l'actualité associative et à la mise en valeur de la médiatisation des événements culturels. De ce fait, la JIDF se transforme d'une Journée revendicative cristallisant les luttes des femmes en une journée anodine qui n'a pas de dimensions politiques.

⁴⁵⁸ G. Papageorgiou, op.cit., 2004, p. 356.

B2.2.4.3. L'actualité associative : un traitement diachronique de Rizospastis

La primauté du thème « la JIDF en tant qu'événement associatif » dans la presse écrite hellénique pendant les années '80, reflétant le flux événementiel de l'époque, ne dispose plus de la même importance.

D'un côté, c'est l'affaiblissement graduel de l'activité des acteurs sociaux en comparaison avec celle de la période précédente qui explique en partie la quatrième position de l' « événement associatif » dans la liste hiérarchisée des thèmes. Le combat féminin pendant les années 1980-1985 était mené par les organisations et les groupes des femmes qui jouissaient d'un statut officiel et étaient reconnus unanimement par l'ensemble du monde politique. Dès lors, ces structures étant dissoutes, la lutte féministe ne trouve pas de représentants officiels pour l'expression de ses idées. D'autant plus qu'il ne trouve pas de représentants prêts à se mobiliser sur le terrain pour résoudre les problèmes des femmes. « Les principaux moyens d'intervention (sont) les congrès »⁴⁵⁹ commente un journaliste, et certainement pas les manifestations revendicatives d'autrefois. C'est la dite « crise du mouvement des femmes » au niveau de la mise en pratique et de la mobilisation sur le terrain, au profit du développement de la pensée théorique, qui a provoqué la diminution des événements associatifs.⁴⁶⁰

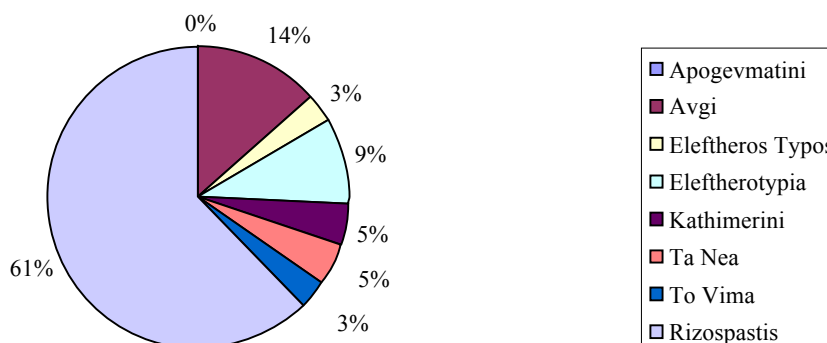
De l'autre côté, les quelques événements qui se déroulent à l'occasion de la JIDF ne sont pas abordés par l'ensemble des quotidiens, mais seulement par certains, qui choisissent de les publier en fonction de l'acteur social s'impliquant dans l'organisation de l'événement. Par conséquent, les événements qui sont organisés par de petits groupes locaux n'attirent pas l'intérêt médiatique, et les événements qui sont organisés par les représentants de certains partis politiques, sont relatés seulement par la presse dont ceux-ci sont proches.

Certains quotidiens seulement se limitent à relater quelques événements associatifs qui se déroulent à l'occasion de la JIDF. Tel est le cas de Rizospastis, dans lequel la place de ce thème est particulièrement importante. Comme le graphe suivant

⁴⁵⁹ Arxontoula Kostakou, « Το φεμινιστικό κίνημα κουράστηκε » (« Le mouvement féministe est fatigué »), *Avgi*, 08/03/1995, p. 7.

⁴⁶⁰ Pour la crise du mouvement des femmes voir le chapitre respectif de la description du contexte sociopolitique de la période.

le fait apparaître, la majorité des articles ayant comme thème « la JIDF en tant qu'événement associatif » (61% de l'ensemble des articles) est incluse dans ce quotidien.



Grphe 13 : Répartition par quotidien des articles ayant comme thème « la JIDF en tant qu'événement associatif »

Une des plus importantes fonctions de la presse est l'enclenchement du sentiment de l'identification et de l'intégration du lecteur à un groupe social qui se caractérise par des attributs communs. Le quotidien est contraint de répondre aux attentes de son lectorat, en ce qui concerne la thématique traitée aussi bien que le discours énoncé. En même temps, le quotidien vise à fonctionner comme un miroir dans le sens où le lecteur « veut retrouver dans son journal une partie de son univers de vie, de ses préoccupations ».⁴⁶¹

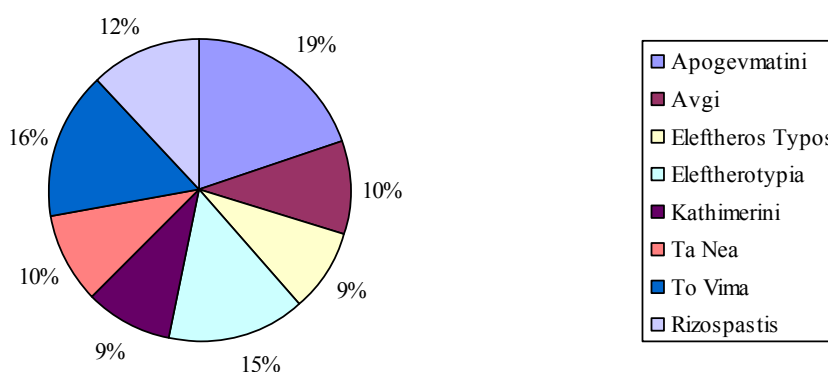
Si c'est bien le cas en général pour la presse nationale, il en va de même, et encore plus, pour la presse partisane, pour laquelle l'identification de son lectorat est une condition *sine qua non*. Rizospastis essaie de mettre en avant les événements associatifs, organisés dans leur majorité par le Parti Communiste, dans le but de créer ce sentiment d'identification et d'intégration. D'ailleurs, l'actualité associative organisée par le Parti Communiste est particulièrement riche, étant donné le lien qui unit les origines de la JIDF avec le communisme, lien qui ne cesse pas d'être répété par la presse de la gauche extrême. Dans Rizospastis, il est rappelé que malgré le fait que « l'histoire de l'institutionnalisation de cette commémoration n'est pas amplement connue (...), cette journée a ses origines profondément dans l'histoire du

⁴⁶¹ Y. Agnès, op.cit., pp. 35-36.

mouvement ouvrier », avec des références aux œuvres de Marx et d'Engels pour la « Question Féminine ». ⁴⁶² Par conséquent, il apparaît naturel que les lecteurs de Rizospastis, en le lisant, attendent de se reconnaître et de se sentir familiers avec le contenu du journal (aussi bien qu'avec son discours, qui fera l'objet du chapitre suivant). Par conséquent, le journal, en fournissant à son lectorat ce que lui-même attend de lire, met en visibilité inévitablement les événements associatifs organisés par le Parti Communiste auquel le quotidien se rattache.

B2.2.4.4. « La femme et le travail » traité comme thème-clé par l'ensemble de la presse

De la même façon que pendant la période précédente le thème « la femme et le Droit » s'est avéré le thème-clé de l'époque et était traité par l'ensemble de la presse écrite, la question de « la femme et le travail » constitue un des angles majeurs sous lequel la JIDF est traitée pendant cette période. Ce n'est pas seulement le nombre d'articles lui étant consacrés qui en est la preuve (101 articles), mais l'unanimité qui caractérise le comportement médiatique, étant donné que ce nombre est également partagé par l'ensemble des quotidiens, comme le fait apparaître le graphe suivant.



Graphe 14 : Répartition par quotidien des articles ayant comme thème « la femme et le travail »

⁴⁶² « Ταξικό το πρόβλημα της ανισοτιμίας » (« Un problème des classes le problème de l'inégalité des sexes »), *Rizospastis*, 09/03/2003, p. 12.

C'est donc à travers « la femme et le travail » que la JIDF est appréhendée et abordée dans des proportions identiques par l'intégralité des quotidiens du corpus. En quelque sorte, le thème du travail constitue un repère constant que la presse évoque lors de la médiatisation de la JIDF.

Pour autant, les composantes de cette thématique ne sont plus l'égalité législative dans le domaine de l'emploi, comme ce fut le cas pendant la période précédente. Ainsi, on a beau parler du travail et de la femme, on ne parle plus de l'institutionnalisation législative et officielle de l'égalité dans le contexte professionnel ; ce qui est important maintenant est de mettre en œuvre cette égalité sur le terrain et de surmonter des obstacles que les femmes sont obligées d'affronter, lorsqu'elles ne sont pas prêtes à renoncer à leur vie professionnelle. Dans le même cadre, sont abordées la difficulté d'accès et la sous-représentation des femmes à des postes de travail supérieurs. Il apparaît donc qu'une fois l'égalité des sexes quant à l'emploi officiellement accomplie et réalisée au moyen de la législation hellénique, la presse s'intéresse aux vrais problèmes des femmes en ce qui concerne le domaine du travail, et le comportement discriminatoire que les femmes subissent dans leur contexte professionnel.

De surcroît, les articles ne perdent pas l'occasion de se référer à un des plus sérieux problèmes qui préoccupent l'ensemble de la société hellénique à cette époque, et surtout les femmes : le chômage. Lors du traitement de ce problème, l'Europe se présente comme l'institution qui dispose de moyens pour contribuer à sa résolution. Cette conviction de la résolution des problèmes nationaux au moyen de l'Europe ne constitue pas seulement un choix politique, mais une orientation mise en avant par les mouvements sociaux. Pour reprendre les propos de Stratigaki, « les mouvements sociaux de la décennie 1990, à l'occasion de la grande augmentation du chômage, ont fait émerger l'Europe sociale comme condition de l'achèvement européen ». ⁴⁶³ Il s'agit, en d'autres termes, du nouveau caractère de la politique d'égalité que l'Europe met en avant et qui est ensuite transmise et adoptée par ses membres.

Ce traitement médiatique mettant au centre de l'intérêt médiatique le thème du travail se fait l'écho d'une réalité sociale imposée par l'Union européenne. Tout le long de la période étudiée –à partir de l'adhésion de la Grèce en 1981 et jusqu'aux années 2000– l'Union européenne devient le facteur régulateur qui détermine en

⁴⁶³ M. Stratigaki, op.cit., 2007, p. 93.

grande partie les politiques et les stratégies adoptées par l'Etat, face à une série de sujets et de problèmes principaux. C'est donc le contexte international et le traitement de la question féminine en Europe qui donnent une autre orientation aux revendications féministes grecques. « L'activité riche et polyvalente de l'Union, pour la promotion de l'égalité des sexes sur le marché du travail, a constitué, pour la Grèce, un motif essentiel de la promotion de l'égalité dans ce domaine, étant donné que le mouvement féminin et la majorité des organisations féminines après la restauration de la démocratie ont défini comme priorité d'autres objectifs considérés plus impératifs, comme la révision du Droit Familial et la légalisation de l'avortement ».⁴⁶⁴

Il apparaît donc que la mise en priorité de la résolution des discriminations sexuelles dans le domaine de l'emploi, évoquée en principe par la presse partisane pendant la période précédente, est maintenant imposée par l'Union européenne qui le considère comme une condition *sine qua non* pour l'accomplissement de l'égalité des sexes. Cette mise en visibilité du thème du travail est d'ailleurs accompagnée d'un affaiblissement du thème « la femme et le Droit », qui montre que les priorités posées par la politique nationale du pays étaient influencées au fur et à mesure par les stratégies et le traitement du sujet de la parité par l'Europe.

Dans ce cadre, sont également abordés la maternité, les problèmes qu'elle pose à la vie professionnelle des femmes et les mesures prises en faveur de la protection de la maternité. Un discours émerge ainsi sur le vrai rôle de la femme et le besoin de son retour aux valeurs traditionnelles telles qu'elles sont valorisées au sein du foyer domestique. Il s'agit apparemment d'une influence du courant du métaféminisme qui est adopté par une grande partie du monde politique, et ensuite reproduit et transmis par la presse écrite.

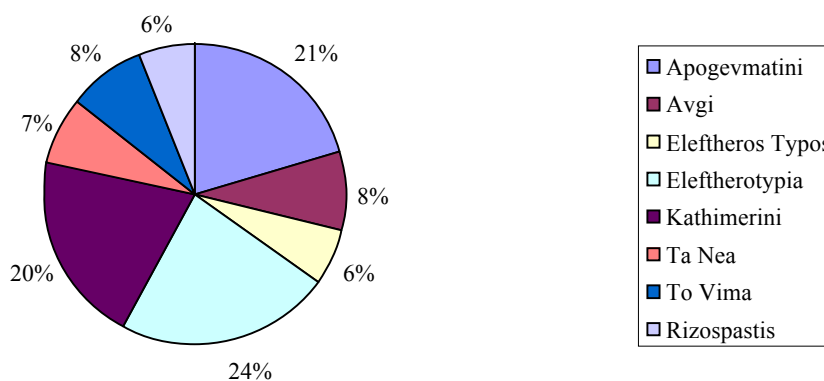
B2.2.4.5. Le regard ailleurs : « la femme à l'étranger »

Bien que « la loi de la proximité »⁴⁶⁵ vis-à-vis du lectorat constitue un de plus importants critères rendant un événement digne d'être publié, la dimension internationale demeure toujours un angle de traitement. Ainsi, il apparaît que pendant

⁴⁶⁴ M. Stratigaki, op.cit., 2007, p. 84.

⁴⁶⁵ Y. Agnès précise à propos de la loi de la proximité que « ce qui est intéressant pour le public, ce qui le touche, ce qui peut lui être utile, est ce qui est le plus proche de lui ». Y. Agnès, op.cit., p. 36.

cette période, la presse affiche un certain intérêt tant pour la condition de la femme à l'étranger que pour la célébration de la JIDF ailleurs. Dans tous les cas, cet intérêt témoigne du déplacement du regard médiatique hellénique vers un ailleurs qui n'est pas « le nôtre » et qui excède les limites de « notre » société. Dans ce cadre, ce qui est développé dans ces articles se réfère aux problèmes particuliers qui préoccupent les femmes d'autres pays étrangers.⁴⁶⁶



Graph 15 : Répartition par quotidien des articles ayant comme thème « la femme à l'étranger »

Ce n'est pas par hasard que les quotidiens proches du parti de la droite traitent davantage le thème « la femme à l'étranger ». Ainsi, selon le graphe ci-dessus, 20% et 21% des articles abordant « la femme à l'étranger » sont parus dans Apogevmatini et Kathimerini respectivement.

L'existence de cet « ailleurs » présuppose l'existence d'un « ici », tantôt explicitement énoncé tantôt sous-entendu, qui sont opposés l'un à l'autre. Caricaturalement parlant, nous avons affaire à un clivage mettant en contradiction un « ailleurs » désigné en termes négatifs, où les femmes sont soumises à un comportement discriminatoire dans tous les domaines de leur vie, contre un « ici » où les femmes devraient apprécier leurs conquêtes et leurs réussites. Et ce qui est parfois frappant et renforce la production de ce clivage, c'est le fait qu'il n'existe aucun lien

⁴⁶⁶ Avec le terme « étranger » nous entendons chaque personne n'appartenant pas au groupe, à la communauté, à l'équipe que chaque énonciateur désigne comme le sien. En principe, dans le cas de la référence à la condition de la femme ou à la célébration de la JIDF « à l'étranger », le terme acquiert des connotations nationales, en désignant tout ce qui ne concerne pas la Grèce.

établi entre « l'ici » et « l'ailleurs » ; la plupart du temps, quand on parle d'« ailleurs », on ne fait aucune allusion à l'« ici ».

Cette mise en comparaison de cet « ici » et cet « ailleurs », d'où les femmes grecques sortent victorieuses, est parfois explicitement énoncée et soulignée même par le titrage de l'article. A titre d'exemple, le reportage d'Apogevmatini du 07/03/2001 comporte la comparaison déjà dans son titre, « *Le meilleur destin des femmes grecques* ». L'article continue avec les constatations suivantes :

*« En général, la femme grecque est véritablement une femme émancipée, du moins comme la présentent les données de l'exposé lesquelles l'Unicef a publiées » (alors que) « une promenade spirituelle –par le biais de Unisef- loin de notre 'quartier', et peut-être aux Etats-Unis, révèle toute la souffrance, l'inégalité et l'injustice que les femmes subissent ».*⁴⁶⁷

Le quotidien met en relief la meilleure condition de la femme grecque en comparaison avec celle des autres femmes, sans pour autant assimiler la responsabilité énonciative de ces conclusions. C'est un organisme international auquel sont attribués ces propos, fait qui est censé souligner leur objectivité. Dans le même esprit s'intègre le reportage du 09/03/2000 d'Apogevmatini consacré à la JIDF qui est intitulé « *Là où les femmes ne sont pas célébrées* »,⁴⁶⁸ dans lequel sont mentionnés tous les lieux de la planète où les femmes ne peuvent pas jouir de leurs droits rudimentaires.

Dans le même esprit, à l'occasion de la JIDF, Apogevmatini rapporte l'étouffement violent d'une manifestation des femmes à Istanbul.⁴⁶⁹ De plus, Kathimerini est le seul quotidien à reproduire deux fois un article portant sur les discriminations en dépit des femmes en Suède,⁴⁷⁰ pays qui est amplement connu comme exemplaire pour la condition des femmes dans tous les domaines de la vie publique. Ces références fonctionnent comme consolation pour les femmes grecques, vu qu'elles mettent en avant les difficiles conditions de vie auxquelles sont soumises les femmes dans le monde entier. Un tel traitement médiatique de la JIDF semble attendu de la part des deux quotidiens qui sont ouvertement proches du parti de la

⁴⁶⁷ Apogevmatini, 07/03/2001, p. 16.

⁴⁶⁸ Apogevmatini, 09/03/2000, p. 16.

⁴⁶⁹ Apogevmatini, 07/03/2005, p. 3.

⁴⁷⁰ Kathimerini, 09/03/2004, p. 13 ; 10/03/2004, p. 11.

droite, vu les convictions exprimées par ce dernier en matière d'émancipation féminine.⁴⁷¹

Néanmoins, ce ne sont pas seulement les quotidiens proches de la droite qui attribuent une visibilité au thème de la « femme à l'étranger ». Eleftherotypia publie également un grand nombre d'articles à ce sujet ; et cela, même s'il est désigné et amplement connu comme un quotidien situé au centre-gauche. Pour quelle raison le journal choisit-il d'attribuer une telle visibilité à un thème qui est davantage abordé par la presse qui est proche de la droite ?

Afin d'expliquer un tel comportement, nous devons tenir compte des paramètres particuliers du contenu de cet « ailleurs » que le quotidien valorise à travers ce thème. Il s'agit d'un « ailleurs » qui n'envisage pas de déplacer l'intérêt médiatique vers une autre réalité, pire que la « nôtre », dans le but de consoler les consciences du public et de souligner les évolutions effectuées pour la réalisation de la parité entre les sexes –comme ce fut d'ailleurs le cas pour Apogevmatini et Kathimerini. Dans ce cas, nous avons affaire à un « ailleurs » qui vise à signaler le caractère international et commun des problèmes préoccupant les femmes, afin d'éveiller leurs conscience et de les inciter à une mobilisation unifiée, quelle que soit la forme que celle-ci prendra. Dans Eleftherotypia, l'esprit de l'unanimité qui devrait caractériser le combat féminin est souligné. Dans un reportage du 09/03/2001,⁴⁷² à titre d'exemple, encadré par des articles comportant sur la condition de la femme en Grèce, on parle de la célébration de la JIDF dans le monde entier, en signalant le besoin d'un plan unique pour l'amélioration de la condition féminine dans le monde entier.

B2.2.4.6. « La femme et la vie privée » et « la femme et la violence » mis au second plan

En opposition à la période précédente, pendant les années 2000 la vie privée et la violence n'attirent pas de façon similaire l'intérêt médiatique. En ce qui concerne « la femme et la vie privée », cette faible visibilité est attribuée à la disparition de certains micro-thèmes qui s'intégraient dans le macro-thème de « la femme et la vie

⁴⁷¹ Voir à ce propos le chapitre du contexte sociopolitique des années 2000-2005.

⁴⁷² Eleftherotypia, 09/03/2001, p. 20.

privée » pendant la période précédente. Ainsi, dès que la maternité et l'avortement ne se trouvent plus au centre des préoccupations des femmes, le thème de la vie privée perd son intérêt médiatique. Il a beau se composer d'autres thèmes, tels que les relations au sein d'un couple, la beauté féminine, ces thèmes ne peuvent pas toutefois occuper une grande partie de l'espace rédactionnel. Le traitement anodin et dépolitisé de la JIDF pendant cette période influence aussi les composantes de cette thématique qui est désormais limitée aux thèmes ne constituant pas de grandes préoccupations pour les femmes, mais s'intégrant dans ce type de nouvelles que l'on appelle « soft news ».

Quant à la femme et la violence, il est à souligner que les articles qui traitent de la violence que les femmes subissent ne le font pas en termes de problème national, mais ils s'y réfèrent d'ordinaire par sa dimension internationale.⁴⁷³ Ce ne sont donc pas les femmes grecques qui sont victimes de l'exercice de la violence, mais les femmes à l'étranger. Ainsi, en combinaison avec la grande visibilité accordée au thème de « la femme à l'étranger », il apparaît naturel que le thème de la violence attire l'intérêt médiatique, en se référant surtout aux femmes des pays étrangers en tant que victimes de violence.

En général, « la femme et la vie privée » et « la femme et la violence » sont deux thèmes qui furent longuement abordés lors de la période précédente et tout au long des années 1980. Les quotidiens préfèrent donc éviter de développer des thèmes considérés comme démodés et se focaliser sur ceux qui contribuent à la configuration de l'actualité. De plus, dans les années 2000, quand les groupes féministes autonomes se sont dissouts, les thématiques mises en valeur par eux-mêmes ne sont plus abordées par la presse écrite. Pendant la période 1980-1985, ces thèmes sont considérés comme radicaux, innovateurs, alors qu'en 2000 ils sont considérés comme dépassés et démodés.

⁴⁷³ En ce qui concerne la méthode et la catégorisation de ce type d'articles, nous devons d'entrée de jeu signaler que le thème de ces articles aurait très bien pu être « la femme à l'étranger », vu qu'ils traitent d'un problème des femmes, celui de la violence, à l'étranger. Or, nous avons choisi de les intégrer dans le thème « la femme et la violence » au moyen de deux critères : 1) les articles se réfèrent également à la violence que les femmes grecques subissent 2) l'espace rédactionnel et le titrage des articles montrent que le sujet principal de l'article est « la violence » et non « la femme à l'étranger ».

B2.2.4.7. La quasi-absence des thèmes « la femme et l'immigration », « la femme et la prostitution », « la femme et le Droit »

Il apparaît que la contribution de thèmes « la femme et l'immigration », « la femme et la prostitution », « la femme et le Droit » au capital thématique de la période est restreinte, vu qu'au total, seulement 11 articles sur l'ensemble de 777 y sont consacrés (1%). Plus précisément, sept articles traitant le thème « la femme et l'immigration », quatre « la femme et la prostitution » et aucun « la femme et le Droit ».

En ce qui concerne l'immigration et la prostitution, cette quasi-absence n'est pas tributaire du fait que ces thèmes ne constituent plus une préoccupation des femmes, comme cela aurait pu très bien être le cas. Cette faible présence est imputée au traitement différent que les quotidiens choisissent d'attribuer à ces thèmes, dont les composantes changent d'une période à l'autre. Ainsi, les thèmes sont désormais traités d'un autre point de vue qui les dote d'une dimension internationale. D'un côté, quand on parle de l'immigration, on ne parle plus de femmes immigrantes en Grèce –comme ce fut le cas auparavant, quand l'entrée massive des immigrants dans le pays a fait du problème de l'immigration l'un des plus cruciaux de la société hellénique– mais des immigrantes dans les autres pays du monde et des problèmes auxquels elles sont confrontées. De l'autre côté, quand on parle de la prostitution, on parle surtout d'un phénomène courant pendant les années 2000, le dit « trafficking » qui décrit la prostitution en termes internationaux.

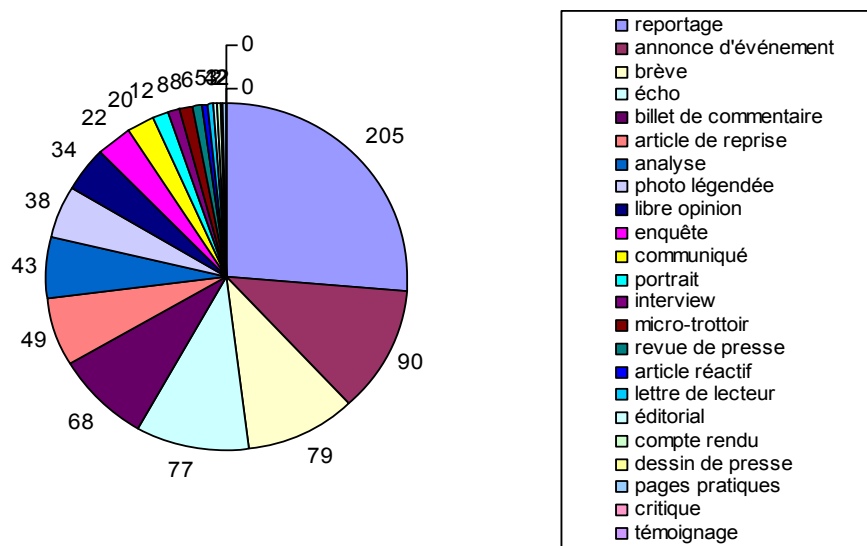
Il est impressionnant que « la femme et le Droit », un thème si médiatisé lors de la période précédente, n'est guère abordé pendant cette période, comme le montre l'absence de quelque publication. Comme un journaliste le signale « la décennie '80 peut être caractérisée comme la décennie des changements institutionnels. A cette époque les principales revendications sont satisfaites avec la réforme du Droit Familial et du Travail ».⁴⁷⁴ Après donc la satisfaction de ces revendications des femmes, par le biais des réformes institutionnelles qui ont marqué les années '80, le Droit Familial ne constitue plus un sujet de débat public et de traitement médiatique. L'agenda médiatique relève en l'occurrence de l'agenda politique et associatif.

⁴⁷⁴ Maro Zompola, « Γιατί μόνο 14 γυναίκες δήμαρχοι σε 1033 δήμους και κοινότητες » (« Pourquoi seulement 14 femmes maires dans 1033 municipalités et communes »), *Eleftherotypia*, 08/03/2001, p.50.

B2.2.5. Les genres journalistiques mis en valeur : la JIDF au filtre des événements

Basé sur la liste des genres journalistiques laquelle nous avons dressée lors du traitement de notre corpus, nous procéderons à ce stade de notre recherche à l'exploration des genres que les quotidiens mettent en valeur pour la médiatisation de la JIDF. Il faut tenir compte du fait que la forme textuelle, à l'aide d'un certain nombre d'attributs, constitue le modèle d'écriture dans lequel se moule le contenu d'un discours. Ainsi, outre le fait que le genre constitue une indication de l'importance que la presse attribue à l'événement, il contribue également à la définition du contenu d'un article et à la détermination de l'angle sous lequel l'article est traité. D'ailleurs, comme le souligne Psilla, « en dehors du contenu proprement dit d'un acte *communicatif*, l'examen du mode par lequel ce contenu est transmis revêt effectivement un intérêt certain qui complète l'investigation de l'analyse quant au processus de communication ». ⁴⁷⁵ De ce point de vue, le ton ludique, analytique, humoristique, sérieux est tributaire en partie du genre qui est choisi.

Le graphique ci-dessous répertorie les genres journalistiques, tout en montrant le nombre d'article de chaque genre sur l'ensemble du corpus.



Graphique 16 : Répartition des articles par genre journalistique pendant les années 2000-2005

⁴⁷⁵ Marianna Psilla/Dimitra Papadopoulou, « Les élections présidentielles françaises dans la presse écrite hellénique : une médiatisation au service d'intérêts politiques » dans Carmen Pineira-Tresmontant (sous la direction), *La présidentielle 2007 au filtre des médias étrangers*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 137.

Le genre le plus fréquemment paru est le *reportage*, vu qu'on en trouve 205 pendant cette période, nombre qui représente 26% de l'ensemble du corpus. Moins attesté que le reportage, mais pour autant en deuxième position, se trouve l'*annonce d'événement*. Les *brèves* et les *échos* apparaissent dans des proportions quasiment identiques, avec 79 et les 77 articles. Le *billet de commentaire* affiche une présence importante avec 68 articles, alors que l'*article de reprise*, l'*analyse*, la *photo légendée*, et la *libre opinion* sont moins nombreux que les autres. Il est à noter que les autres genres sont si peu nombreux que nous ne les mentionnerons pas séparément.

B2.2.6. L'utilisation stratégique des genres journalistiques

L'utilisation des genres journalistiques obéit à des logiques qui sont imbriquées avec le cadrage interprétatif attribué à la JIDF. Ecrire un reportage ou une analyse sur la JIDF ne montre pas les mêmes choses pour la façon avec laquelle un quotidien rend compte de la JIDF. Ainsi, la valorisation des genres à énonciation objectivée ou subjectivée, selon la catégorisation que nous avons avancée dans la partie de l'« approche méthodologique » n'est pas seulement adéquate au profil de chaque quotidien, mais définit aussi l'interprétation que celui-ci vise à accorder à la JIDF.

B2.2.6.1. Les articles à énonciation objectivée : le cas de la presse partisane

Compte tenu de la répartition des articles par genre journalistique, du graphe reproduit ci-dessus résultent les mêmes conclusions que la période précédente. Les trois premiers genres le plus fréquemment présents dans notre corpus –le reportage, l'annonce d'événement et la brève– étant plus nombreux que les analyses, les billets de commentaires et les libres opinions, il apparaît que la base événementielle de l'information sur la JIDF de la période précédente, caractérise cette période aussi. Leurs sujets sont surtout les événements politiques et culturels qui sont médiatisés dans le cadre du relai de l'agenda politique dans la mesure où ceux-ci se déroulent à l'occasion de la JIDF.

Ces genres qui sont largement représentés s'intègrent dans la catégorie des articles à énonciation objectivée, selon la catégorisation à laquelle nous avons procédé dans le chapitre sur « l'approche méthodologique ». Au total, le taux d'articles à énonciation objectivée pendant cette période étant de 80%, il dépasse le taux respectif des années '80, ceci étant de 69%. Ainsi, la JIDF continue à être médiatisée par le biais des événements qui se déroulent à son occasion, bien que la nature de ces événements définissant le cadrage interprétatif de l'événement soit différente.

Cette augmentation des articles à base événementielle n'est pas exclusivement propre au traitement de la JIDF, mais caractérise en général l'évolution des genres dans la presse écrite. Cette évolution tout au long des années dépouillées, atteste un effort de la mise en valeur de la lecture dite « facile » au détriment de la réflexion et de la problématisation. Afin de gagner de l'audience et de concurrencer le nouveau moyen de communication, la télévision, qui offre les informations d'une façon plus facile et plus attirante, la presse adopte des formes de communication provenant de la télévision. Ainsi, les quotidiens changent au niveau de la forme et du contenu, essaient d'éviter le style sophistiqué et cherchent à concurrencer la télévision. Dans cet esprit, ils suivent un nouveau style qui rend la lecture plus facile pour le lecteur, plus attirante et moins fatigante. A propos des nouvelles stratégies que les quotidiens adoptent ces dernières années pour concurrencer les magazines et la télévision –telle que les suppléments du weekend, la valorisation de l'image au détriment du texte– Psychogios suggère que « de cette façon, les quotidiens sous-estiment leur composante essentielle : l'écriture. Ils transmettent la concurrence dans ce domaine qu'ils ne peuvent jamais gagner, l'image colorée ». ⁴⁷⁶ Dans un monde où la télévision gagne de plus en plus d'espace sur le paysage médiatique, ce qui est privilégié n'est plus la critique et la problématisation, mais le spectacle.

Contrairement à ce qu'on attendait, ce ne sont plus les quotidiens de la presse partisane qui valorisent davantage les articles à énonciation objectivée. La diminution des événements associatifs qui auraient pu gagner de l'espace médiatique dans la presse partisane –comme c'était d'ailleurs le cas pendant la période précédente–, en combinaison avec l'affaiblissement des organisations des femmes dont l'action était régulièrement suivie par la presse qui était proche de ces

⁴⁷⁶ D. Psychogios, op. cit., p. 452.

organisations, expliquent en partie l'affaiblissement des articles à énonciation objectivée chez la presse partisane.

Cet affaiblissement est aussi accompagné d'une augmentation des articles à énonciation objectivée auprès des quotidiens qui, pendant la période précédente, se plaçaient au second plan. Plus précisément, parmi l'ensemble des articles à énonciation objectivée, 18% et 11% sont publiés dans Avgi et Rizospastis, alors que 19% est publié dans Eleftherotypia. Cette diminution est une caractéristique générale du paysage médiatique hellénique tel qu'il fut configuré au début des années '90, après l'émergence de la télévision privée. Pendant cette période, « alors que le lecteur n'attend pas de trouver dans le journal la nouvelle mais la compréhension (...), les quotidiens grecs ont peur des textes d'analyse et de traitement et s'intéressent en principe à être plutôt courts qu'intelligibles et bien écrits », remarque Psychogios.⁴⁷⁷ D'où d'ailleurs découle cette mise en valeur des articles à énonciation objectivée.

Outre le paysage médiatique, c'est l'interprétation que la JIDF acquiert tout au long de ces années qui explique en partie la valorisation de ce type de genres journalistiques. La déconnection de la JIDF de son passé communiste dans la presse ainsi que dans l'imaginaire collectif a permis aux autres quotidiens de s'en servir également et d'exploiter la JIDF pour approcher les femmes et développer les thématiques qui les préoccupent.

B2.2.6.2. La faible présence des articles à énonciation subjectivée

Pendant les années 2000-2005, nous remarquons une diminution du nombre d'articles à énonciation subjectivée. Alors que pendant la période précédente, ces articles occupaient 31% de l'ensemble des publications au sujet de la JIDF, pendant cette période ce taux s'élève à 20% de l'ensemble des articles. Ainsi, la base événementielle sur laquelle s'effectue la médiatisation de la JIDF, avérée à travers l'analyse thématique de cette période, est aussi corroborée par l'étude des genres journalistiques utilisés. Il apparaît donc que la plupart des quotidiens se limitent à mettre en visibilité les événements se déroulant à l'occasion de la JIDF, voire les événements politiques et culturels, sans développer une problématique sur la Journée en soi.

⁴⁷⁷ Op.cit., p. 452.

Ce faible nombre d'articles à énonciation subjectivée atteste un affaiblissement de l'intérêt pour la JIDF elle-même. De ce point de vue, la presse ne se préoccupe ni de l'histoire de l'institutionnalisation de la JIDF, ni des événements qu'elle est censée commémorer, ni de l'utilité actuelle d'une telle commémoration. D'ailleurs, les origines de la Journée ne sont mentionnées que très peu de fois, comme l'on peut vérifier dans le tableau de base (figurant en annexes).

La faible présence des articles à énonciation subjectivée témoigne de la volonté de la presse de ne pas accorder à l'événement le caractère d'un thème qui provoque de controverses et donne lieu à une réflexion plus extensive. Un tel traitement aurait pu être basé sur un caractère politique et militant de l'événement. Or, comme nous l'avons déjà signalé, au fur et à mesure des années qui sont passées, la JIDF a renoncé à son caractère politique et a cessé de cristalliser la lutte des femmes pour la revendication de leurs droits. Elle se transforme en une fête que les partis politiques utilisent pour gagner de la visibilité, vide de contenu revendicatif et de sens.

B2.2.6.3. Le traitement diachronique d'Eleftherotypia

Eleftherotypia est le quotidien qui choisit un traitement de la JIDF quasiment identique pendant les deux périodes étudiées, fait qui nous incite à parler d'un traitement diachronique de l'événement. D'un côté, il est le quotidien qui continue à valoriser la polyphonie en ce qui concerne le choix des genres journalistiques pour la médiatisation de la JIDF. De l'autre côté, il publie le plus grand nombre d'articles à énonciation subjectivée au sujet de la JIDF (60 au total, alors que le deuxième est Ta Nea avec à peine 41 articles).

Ces caractéristiques peuvent d'abord être expliquées sur la base de la configuration du paysage médiatique après 1989, une date importante pour le paysage médiatique du pays, puisque c'est l'année où la télévision privée fut inaugurée et a changé les paramètres qui définissaient le fonctionnement des médias. Komninou observe que pendant ces années « se forment des types antagonistes d'information, dont certains correspondent plus à l'ancien modèle du reflet du système partisan, d'autres choisissent une plus grande polyphonie et, enfin, nombre d'entre eux correspondent au modèle commercial, en donnant une grande couverture sur les sujets

sociaux et policiers ». ⁴⁷⁸ Eleftherotypia s'intègre à ce groupe des quotidiens qui choisissent la plus grande polyphonie tant au niveau des thèmes traités, qu'aux genres choisis pour leur traitement.

Il reste à examiner à travers l'analyse énonciative dans quelle mesure cette problématique développée au sujet de la JIDF s'effectue d'un point de vue axiologique en ce qui concerne l'existence et la célébration de la JIDF.

⁴⁷⁸ M. Kominou, op.cit., p. 185.

Chapitre B2.3. : L'analyse énonciative des années 2000-2005

L'analyse de contenu nous ayant fourni une image globale de la médiatisation de la JIDF dans la presse écrite hellénique pendant les années 2000-2005, dans cette partie de notre étude nous procéderons à l'analyse énonciative du corpus, en essayant de saisir les caractéristiques subtiles de la médiatisation de la JIDF que seulement une analyse d'ordre linguistique permet de relever. Etant donné que « les événements sociaux (...) existent dans la mesure où ces médias les façonnent », ⁴⁷⁹ notre but est de vérifier comment la JIDF est façonnée par la presse écrite, non seulement concernant la thématique qui est abordée à son occasion –objet d'étude lors de l'analyse de contenu du chapitre précédent– mais aussi en rapport avec certains procédés énonciatifs qui sont utilisés pour la médiatisation de l'événement. Dans ce but, nous nous appuierons sur certaines notions opératoires de la linguistique énonciative afin d'examiner la légitimation et l'évaluation de la JIDF par la presse écrite hellénique et de dégager les différents positionnements des locuteurs qui s'expriment à ce sujet.

Notons d'emblée de jeu que les démarches méthodologiques que nous avons adoptées lors de cette analyse énonciative sont explicitement décrites dans le chapitre sur « l'approche méthodologique ». Nous nous limiterons, donc, en l'occurrence à préciser certaines particularités de l'analyse énonciative telle qu'elle a été mise en place dans ce chapitre en comparaison avec le chapitre de l'analyse énonciative de la période précédente.

Ce dernier chapitre comporte effectivement un aspect comparatif qui le différencie du chapitre respectif de la période précédente. Notre but est double : vérifier si les résultats de l'analyse énonciative des années 2000-2005 se conforment, d'un côté, aux résultats de l'analyse de contenu de cette même période, et de l'autre côté, aux résultats de l'analyse énonciative de la période précédente. Signalons que cette mise en comparaison des résultats dérivant de différents niveaux d'analyse se focalise surtout sur la vérification de la fonction de l'identité discursive des quotidiens et de leur positionnement idéologique dans la mise en place de l'événement de la JIDF.

Plus précisément, nous voulons vérifier dans quelle mesure le positionnement politique des quotidiens influence le traitement de la JIDF du point de vue des prises

⁴⁷⁹ Eliseo Veron, *Construire l'événement*, Paris, Minuit, 1981, p. 8.

de position favorables ou défavorables à l'égard de l'existence et de la qualification de l'événement. Ainsi, d'un côté, l'analyse de contenu des années 1980-1985 a-t-il fait émerger des affinités en ce qui concerne le positionnement des quotidiens face à la JIDF en fonction de leur positionnement idéologique, en contradiction avec l'analyse énonciative qui a révélé l'abolition des clivages idéologiques de la gauche et de la droite en ce qui concerne la prise d'une position positive ou négative à l'égard de la JIDF. De l'autre côté, l'analyse de contenu des années 2000-2005 a montré qu'il n'y pas de divergences notables des quotidiens quant au traitement de la JIDF, qui pourraient être attribuées aux clivages idéologiques, étant donné que tous les quotidiens mettent en valeur l'événement dans des proportions identiques, et que même les quotidiens de droite qui auparavant se montraient plus réticents changent désormais de stratégie. Il reste à vérifier si l'analyse énonciative des années 2000-2005 confirme l'abolition ou l'adoption des clivages idéologiques sur le positionnement des quotidiens à l'égard de la JIDF.

Les questions qui se posent sont les suivantes : comment les quotidiens envisagent-ils la JIDF et son existence pendant cette période ? Se situent-ils pour ou contre une JIDF ? Est-ce que le positionnement qu'ils adoptent est identique à celui de la précédente période ? Y a-t-il encore une tendance générale de l'époque à condamner la JIDF quand on doit s'exprimer explicitement sur son sens ? L'augmentation des publications des quotidiens de la droite est-elle accompagnée d'une prise de position en général favorable à l'égard de la JIDF ?

Sur la base de ce questionnement, cette partie de l'analyse énonciative se structure selon le schéma suivant : dans une première partie destinée à examiner les positions favorables ou défavorables que les quotidiens manifestent à l'égard de la JIDF, nous nous focaliserons surtout sur la légitimation de l'événement et les moyens que la presse met en œuvre à cet effet ; dans une deuxième partie, nous étudierons l'évaluation de l'événement en examinant des procédés énonciatifs tels que les jugements appréciatifs et dépréciatifs, ainsi que l'évolution de la dénomination et de la désignation utilisées pour se référer à l'événement ; dans une troisième partie, notre but sera de vérifier quels sont les termes qui sont utilisés en co-occurrence avec le syntagme de la JIDF et ce que signifie cette co-occurrence. Plus précisément, alors que pendant la précédente période nous avons étudié l'usage énonciatif des adjectifs « féminin » et « féministe », en considérant qu'ils sont représentatifs du débat public autour de la question féminine, nous examinerons en l'occurrence l'usage d'un verbe

qui apparaît dans une grande proximité avec la formule « Journée Internationale de la femme », le verbe « célébrer ». Nous considérons donc que pendant cette période c'est le verbe « célébrer » qui cristallise le débat public autour de la question féminine en mettant en œuvre le changement de l'interprétation attribuée à l'événement de la JIDF.

B2.3.1. La légitimation de la JIDF

La particularité de cette période consiste en ce que les quotidiens ne s'expriment pas explicitement *pour* ou *contre* l'existence de la JIDF. La ritualisation de l'événement de la JIDF et son inscription régulière dans l'agenda médiatique et politique ont rendu son existence évidente. Lamizet remarque à ce propos que « comme toute répétition, la ritualisation de l'événement implique une familiarité. Un événement rituel est un événement auquel on a fini par s'habituer, et, par conséquent, on l'attend –soit qu'on le craigne, soit qu'on l'espère ». ⁴⁸⁰ Par conséquent, il n'existe que peu d'articles qui traitent la JIDF en tant que telle. En d'autres termes, la JIDF ne constitue plus le sujet d'une critique ou d'un débat public autour de son existence et de sa signification, comme c'était le cas de la période précédente, pendant laquelle les quotidiens s'exprimaient explicitement sur le sujet en adoptant soit une position favorable soit défavorable à l'égard de la JIDF. Dans cette perspective, il apparaît que l'existence de la JIDF est considérée comme évidente et c'est à partir de cette donnée irréfutable que les quotidiens expriment leur position, qui ne touche plus à l'existence de la JIDF mais plutôt à sa célébration.

Cette conclusion est d'ailleurs corroborée par les résultats de l'analyse de contenu qui a révélé, d'un côté, une faible présence des articles à énonciation subjectivée pendant les années 2000-2005, ⁴⁸¹ de l'autre côté, une présence aussi minoritaire des articles type A¹, traitant la JIDF en tant que telle. ⁴⁸² Ce fait nous permet de supposer le caractère « marronnier » qu'a acquis la JIDF depuis son

⁴⁸⁰ B. Lamizet, op.cit., p. 114.

⁴⁸¹ Rappelons que pendant les années 2000-2005, nous constatons une prédominance des articles à énonciation objectivée en dépit des articles à énonciation subjectivée, dont la faible présence nous permet de conclure que la JIDF ne se prête plus au développement d'une problématique concernant son existence et sa signification (voir le chapitre de « l'analyse de contenu de la période 2000-2005 »).

⁴⁸² Le type A¹, désignant les articles traitant la JIDF en tant que telle, représente seulement 7% de l'ensemble des articles de cette période, taux qui montre le faible intérêt affiché de la part des quotidiens à se focaliser sur la JIDF elle-même, son existence et sa signification.

institutionnalisation officielle par l'ONU en 1977 et au moyen de sa répétitivité et sa ritualisation au cours des années. Ainsi, en 1980, trois ans seulement après l'institutionnalisation officielle de la JIDF par l'ONU, il paraît naturel qu'on se questionne encore sur le bien-fait de l'existence et de l'institutionnalisation de la Journée. Au contraire, au début de la décennie 2000, vingt trois ans après la déclaration de l'ONU, la JIDF se présente comme une journée rituelle intégrée dans le calendrier des célébrations de l'Etat. De ce fait, les énonciateurs se contentent de traiter la JIDF à travers les événements qui se déroulent à son occasion, sans exprimer une opinion sur son existence, qui n'est plus un thème digne de capter l'attention médiatique ou de constituer un sujet de débat public.

Ce n'est plus donc l'existence propre de la JIDF qui suscite le débat public, mais sa signification qui se manifeste dans son mode de célébration. Ainsi on ne se situe pas face à l'existence et à l'institutionnalisation de l'événement, mais plutôt face à sa célébration. Par conséquent, la question qui se pose dans la presse écrite ne se résume plus à la suivante « devrait-il exister une JIDF ? », mais le discours se focalise plutôt sur « quelle est la signification de la JIDF ? » et « quelle devrait être la célébration de la JIDF ? ». Ce déplacement de la question de l'existence propre de la JIDF à celle de sa célébration montre que dans les vingt années qui interviennent des années 1980 aux années 2000, la JIDF est bien reconnue et imposée dans l'imaginaire collectif de la société hellénique.

Sur la base du positionnement que les quotidiens adoptent à l'égard de la JIDF, nous nous sommes donc livrés à une tentative de regroupement des quotidiens. La rareté des articles comprenant un positionnement explicite sur l'existence de la JIDF ainsi que la diversité des opinions exprimées ont rendu décourageante une telle entreprise de classement, visant à vérifier dans quelle mesure le positionnement politique des quotidiens influence son stratégie énonciative face à la légitimation de la JIDF. Nous avons pourtant sélectionné et cité les articles qui sont représentatifs de différentes positions de journaux et de lieux communs que ceux-ci utilisent pour défendre ces positions. Ces articles témoignent d'une stratégie énonciative distincte et commune chez certains journaux qui nous a permis de procéder au regroupement suivant.

Nous avons donc classé dans une première catégorie les quotidiens qui légitiment l'existence de la JIDF en exprimant un positionnement positif, et dans une deuxième ceux qui s'expriment négativement à l'égard de la JIDF. Ainsi, dans la

première catégorie s'intègrent Apogevmatini, Avgi, Eleftheros Typos et Kathimerini, alors que dans la deuxième catégorie apparaissent Eleftherotypia et Ta Nea. Notons que la quasi-absence des articles de type A¹ -qui se réfèrent à la JIDF en tant que telle en exprimant une opinion sur son existence- dans To Vima ne nous a pas permis d'inclure le quotidien dans ce regroupement.⁴⁸³ De surcroît, la particularité de Rizospastis en tant que quotidien de la presse partisane qui développe une stratégie énonciative propre à lui nous a incités à l'étudier séparément.

B2.3.1.1. La défense de la JIDF

Le premier constat qui ressort de l'étude de la légitimation de la JIDF est que la période 2000-2005 se distingue de la période précédente en ce qu'elle n'est pas caractérisée par une tendance générale à condamner l'existence de la JIDF. Ainsi, contrairement à la période précédente, il y a une bonne partie de la presse écrite qui se situe actuellement en faveur de la JIDF. Les rares fois où ce sujet est posé comme un domaine thématique suscitant un cadre de questionnement, le positionnement adopté par la majorité de la presse écrite par rapport à la problématisation proposée est *pour* l'existence d'une JIDF. Qu'est-ce qui incite les quotidiens à changer leur stratégie énonciative face à cet événement ? Les raisons de ce changement seront explicitées par la suite.

B2.3.1.1.1. Apogevmatini, Avgi, Eleftheros Typos, Kathimerini : *pour* une JIDF

Quatre quotidiens apparaissent dans le groupe des journaux développant une stratégie énonciative visant à légitimer l'existence de la JIDF : Apogevmatini, Avgi, Eleftheros Typos et Kathimerini. Ce qui est intéressant dans ce regroupement est, d'un côté, la convergence des quotidiens au positionnement politique différent sur le sujet de la légitimation de la JIDF. Ainsi, tandis qu'Apogevmatini, Eleftheros Typos et Kathimerini sont les quotidiens dont le positionnement idéologique se rapproche de

⁴⁸³ Selon le tableau de base des années 2000-2005, il n'y a qu'un seul article de type A¹ publié dans To Vima le 09/03/2001, p. 2.

la droite, Avgi fait partie de la presse partisane, étant l'organe officiel du parti politique de la gauche extrême SYRIZA.⁴⁸⁴ La première question qui se pose est de savoir comment des quotidiens de positionnements idéologiques différents sont parvenus à se retrouver sur des positions si proches quand ils s'expriment au sujet de la JIDF ?

Ayant perdu sa charge politique, la JIDF ne constitue plus un sujet capable de provoquer des controverses idéologiques. De ce fait, elle n'est pas exploitée par la presse selon ses propres intérêts où dans le but de faire avancer les intérêts du parti politique duquel chaque quotidien est proche. Sa médiatisation obéit à une série des facteurs médiatiques qui interfèrent pour définir le cadrage interprétatif dans lequel la JIDF est traitée.

Ce qui est frappant, de l'autre côté, est le changement de stratégie énonciative pour Apogevmatini, Avgi et Kathimerini. Ainsi, alors qu'Eleftheros Typos adopte un comportement identique à celui de la précédente période en légitimant l'existence de la JIDF, il n'en va pas de même pour le reste des titres. Avgi, Apogevmatini et Kathimerini, qui se situaient contre la JIDF pendant les années 1980-1985, n'hésitent pas actuellement à changer de tactique et à s'exprimer positivement. De quoi est tributaire ce changement de tactique ?

Le positionnement positif des quotidiens face à l'existence de la JIDF est lié à son interprétation comme une journée des luttes des femmes et de revendication. Ainsi, les quotidiens se situent en faveur de la JIDF à condition qu'elle soit célébrée comme une journée revendicative. Lorsque Apogevmatini, Avgi et Kathimerini s'expriment explicitement *pour* la JIDF, cela est dû au fait que la JIDF est interprétée en termes revendicatifs ; d'où d'ailleurs découle que pendant les années 2000-2005, l'interprétation de la JIDF comme une journée de revendication des droits des femmes est moins populaire que pendant les années 1980-1985.

- Eleftheros Typos : la légitimation à travers un hétéro-énonciateur

Eleftheros Typos procède à la légitimation de la JIDF à travers deux articles, une annonce d'événement et une analyse. Le procédé énonciatif mis en œuvre pour la

⁴⁸⁴ A propos de l'identité discursive d'Avgi voir « la présentation des journaux » dans le chapitre sur « l'approche méthodologique ».

légitimation de la JIDF dans tous les deux articles est le discours direct qui contribue à l'authentification de la thèse soutenue.

L'utilisation du discours direct au sein d'un article suggère la « polyphonie énonciative ». ⁴⁸⁵ Du point de vue énonciatif, les articles du corpus peuvent être classés en deux catégories, que Veron définit comme « monophoniques » et « polyphoniques », selon l'instance énonciative qui prend en charge le produit de l'énonciation. ⁴⁸⁶ Dans la première catégorie s'intègrent les articles dans lesquels une seule instance énonciative, qui s'identifie avec l'énonciateur-journaliste, prend en charge les propos soutenus. Dans la deuxième catégorie, il existe les articles dont la prise en charge relève de plusieurs instances énonciatrices.

Afin d'accomplir son but, le quotidien utilise des personnes reconnues dont la personnalité jouit d'une reconnaissance dans l'espace public. Leurs propos sont retenus et reproduits en « style direct » par la presse dans le but de contribuer à la légitimation de l'événement grâce à la notoriété des personnes qui les énoncent. Ainsi, les journalistes utilisent cette polyphonie énonciative pour créer un « effet d'autorité » de la thèse soutenue. De surcroît, cette utilisation sert un autre but ; comme Veron le précise, « il s'agit pour le journaliste de se protéger des accusations de malversations informationnelles ». ⁴⁸⁷

« Je crois en la célébration de la Journée de la Femme. Tout ce qui existe dans le but d'honorer une valeur ou une attitude de vie justifie bien son existence », dit Iro au E.T. ». ⁴⁸⁸

Le positionnement soutenu en faveur de la JIDF est explicitement énoncé sous la forme d'une déclaration de foi à l'aide de l'auxiliaire modal « croire » (« *je crois en la célébration de la JIDF* »). De cette façon, il s'agit d'un acte d'attribution d'une valeur symbolique, voir éthique, à la JIDF. Son raisonnement est évoqué par la suite : la JIDF « *honore une valeur ou une attitude de vie* ». C'est donc la fonction de la JIDF

⁴⁸⁵ Rappelons que la notion de la « polyphonie » provient du théoricien russe Mikhail Bakhtine qui, en étudiant l'œuvre de Dostoïevski, a abouti à la conclusion que l'auteur avait abandonné le monologue dans ses romans en se focalisant sur l'action et l'inter-influence des consciences des caractères et de l'auteur. De cette façon, il a introduit la notion de « polyphonie » en créant des textes polyphoniques dans lesquels nous remarquons un dialogue parmi de voix différentes. La notion de la polyphonie a été par la suite reprise par l'analyse de discours, et c'est exactement dans ce contexte déjà décrit (voir le chapitre « la presse comme objet d'analyse » dans le chapitre du « cadre théorique et épistémologique » que nous l'utilisons.

⁴⁸⁶ Bien que cette catégorisation se réfère à un certain genre journalistique, le « fait divers », il en va de même pour le reste des articles, voir E. Veron, op.cit., pp. 67-74.

⁴⁸⁷ E. Veron, op.cit., p. 69.

⁴⁸⁸ Eleftheros Typos, 08/03/2000, p. 46.

en tant que moyen d'honorer une « valeur ou une attitude de vie », liée apparemment aux luttes féministes, en combinaison avec sa valeur symbolique qui légitime son existence.

La JIDF est aussi légitimée dans l'analyse suivante, parue dans Eleftheros Typos le 8 mars 2002. Selon la triple activité discursive de la problématisation, du positionnement et du raisonnement, le journaliste légitime explicitement l'existence de la JIDF (« *la Journée de la Femme tient encore une bonne raison d'exister* »).

*« Cent ans après le premier grand succès du mouvement des femmes, la Journée de la Femme tient encore une bonne raison d'exister. C'est la même raison que les suffragettes décrivent un siècle avant : 'La reconnaissance de l'inégalité et, par conséquent, de la nécessité de sa suppression, ainsi que l'occasion pour un bilan sur les résultats des luttes de chaque jour'. La demande pour la consécration de la Journée Internationale de la Femme est presque aussi ancienne que le mouvement féminin lui-même. En effet, c'était la deuxième revendication consécutive après le droit de vote ».*⁴⁸⁹

La structure de la phrase impute un lien étroit entre la JIDF et le mouvement des femmes. Le raisonnement de l'existence de la JIDF (« *la Journée de la Femme tient encore une bonne raison d'exister* ») est précédé par une phrase se référant au mouvement des femmes (« *cent ans après le premier grand succès du mouvement des femmes* »). La conjonction de coordination avec virgule qui lie le « *mouvement des femmes* » avec « *la Journée de la Femme* » permet d'établir un lien entre les deux. Cette structure souligne le rôle combatif de la journée et sa contribution à la lutte féministe tout en légitimant de cette façon son existence.

La « polyphonie énonciative » est pour une fois encore évoquée : l'énonciateur attribue le raisonnement de sa thèse soutenue à un hétéro-énonciateur, dont les propos sont rapportés en « style direct » entre guillemets. L'utilisation des guillemets suggère un énonciateur autre que celui de l'énonciateur-journaliste, qui ne s'identifie pas en l'occurrence à une personne singulière, mais à un groupe, les suffragettes.⁴⁹⁰ Même si

⁴⁸⁹ Eleftheros Typos, 08/03/2002, p. 32.

⁴⁹⁰ Kerbrat-Orecchioni signale à ce propos que « même s'il reste vrai qu'un énoncé est en général pris en charge par un locuteur individuel, il est également vrai qu'à un autre niveau d'analyse, l'énonciateur peut être considéré (...) comme le représentant et le porte-parole d'un groupe social, d'une instance idéologico-institutionnelle ». (C. Kerbrat-Orecchioni, op.cit., p. 203). A propos de leur origine énonciative, Charaudeau précise que « les guillemets sont largement utilisés pour les citations, longues

la source énonciative n'est pas complètement floue, la détermination des suffragettes comme origine énonciative du discours rapporté relève de l'ordre de l'indéfini. Dans ce cas-là, les guillemets ne marquent pas qu'il s'agit des propos énoncés par une personne spécifique à un moment donné qui sont reproduits littéralement par la presse –comme c'était le cas de l'extrait précédent, où une personne fameuse a donné une interview et a répondu à une question dont la réponse a été citée. Il s'agit plutôt de la restitution, avec les guillemets, d'une phrase qui n'a probablement jamais été énoncée telle quelle, mais qui tient plutôt la place d'un « slogan ».⁴⁹¹ Plus précisément, c'est une phrase qui condense en peu de mots un sens spécifique, exprimant les thèses principales des suffragettes de l'époque.

Ces thèses donnent la raison exacte pour laquelle l'existence de la JIDF est légitimée. Le raisonnement est donné dans une double visée : la JIDF doit exister parce que, d'un côté, elle reconnaît l'inégalité des sexes et, par conséquent, le besoin du changement de cette situation ; de l'autre côté, elle constitue l'occasion pour un bilan sur les conquêtes du passé. Nous avons affaire à un phénomène de transport de signification ; la raison pour la justification des luttes des suffragettes est aussi valable pour l'existence de la JIDF (« *c'est la même raison que les suffragettes décrivent un siècle avant* »). La signification donc de la JIDF relève du même ordre que la lutte des suffragettes. Par le biais du rapprochement par analogie, le sens combatif légitime l'existence de la JIDF. De cette façon, la justification se fait à travers une filiation historique, en situant la JIDF dans une continuité, un mouvement qui s'affiche à travers « *encore* » et « *c'est la même raison* ».

- Avgi : pour la revendication contre le mode de célébration

Fidèle à son comportement de la période précédente, Avgi légitime la JIDF dans la mesure où celle-ci se connecte avec les luttes des femmes pour la revendication de leurs droits. Dans cet esprit s'intègre le billet de commentaire suivant :

ou brèves. Ils ont soit une origine énonciative floue, (...) soit une origine énonciative déterminée » (P. Charaudeau, op.cit., 2008, p. 83).

⁴⁹¹ Même si la phrase n'a pas tous les traits d'un slogan (comme, par exemple, un certain degré de figement et de répétitivité), nous la caractérisons comme « slogan », dans la mesure où le slogan « condense le discours en un noyau thématique » (Voir P. Charaudeau/D. Maingueneau, op.cit., p.537).

*Qu'est-ce qu'on veut de cette journée ? La Journée existe, avec le sceau de l'ONU même, parce qu'il y a des discriminations sexistes dans le monde. C'est une journée de bilan, de réflexion, de planification pour l'avenir. Elle entraîne l'attention de l'opinion publique internationale aux discriminations inacceptables -directes et indirectes- à cause du sexe, qui deviennent la cause de la violation cruelle des droits de plus de la moitié de la population sur terre. Elle invite à l'intensification des efforts, pour que les inégalités provoquées par les discriminations disparaissent. Elle a, donc, son importance. Et si c'est le patriarcat qui l'a transformée en journée de fête et de consommation commerciale, et bien, résistons à cela ! Résistons à l'humiliation des valeurs dans ce monde où le papotage domine. C'est aussi notre responsabilité... ».*⁴⁹²

La triple activité discursive, telle qu'elle est développée par Charaudeau – problématisation, positionnement, raisonnement – est en l'occurrence suivie de façon plus évidente. La problématisation s'exprime dès le début avec une question qui pose le sujet provoquant la problématique relative: « *Qu'est-ce qu'on veut de cette journée ?* » demande l'énonciateur en focalisant le point de problématisation pas exactement sur le bienfait de l'existence de la JIDF mais plutôt sur son utilité et sa mise en œuvre. Le mode de questionnement est ici utilisé avec la fonction de la « question rhétorique » -vu que l'énonciateur qui pose la question tient déjà la réponse- plutôt pour introduire et poser le domaine thématique provoquant le questionnement que pour adresser réellement à un co-énonciateur une question attendant une réponse.

La problématisation est suivie du positionnement de l'énonciateur face au sujet en question. L'énonciateur se situe en faveur de l'existence d'une JIDF sans pour autant l'exprimer de façon explicite, mais en utilisant des procédés énonciatifs implicites qui s'orientent vers ce but. La mention de l'institutionnalisation de la JIDF par l'ONU contribue de façon décisive à sa légitimation (« *avec le sceau de l'ONU même* »). Il s'agit d'une approche de la Journée dans son aspect institutionnel qui met en œuvre son histoire officielle dans le but de la justifier.

⁴⁹² Avgi, 09/03/2002, p. 1.

Mais l'existence de la Journée (« *La Journée existe...* ») n'est pas légitimée seulement à travers l'acte d'institutionnalisation par l'ONU, elle est aussi imposée par l'état des faits, comme le suggère ensuite l'énonciateur. Ainsi, la raison la plus importante qui justifie l'existence de la JIDF après toutes ces années d'institutionnalisation est « *l'existence des discriminations sexuelles* ». Son existence est justifiée dans la mesure où il y a encore des « *discriminations sexuelles* » qu'elle est censée combattre. Au contraire, son existence est délégitimée dans la mesure où la journée a perdu son caractère combatif et s'est transformée en « *en journée de fête et de consommation commerciale* ». C'est donc sa signification revendicative qui la justifie.

De surcroît, les propriétés attribuées à la JIDF contribuent à sa légitimation. Les qualifications qui lui sont imputées (« *une Journée de bilan, de réflexion, de planification...* ») à travers le verbe « être » montrent l'identification de l'objet en question avec ses propriétés (relation qui pourrait être représentée schématiquement comme « JIDF » = « Journée de bilan, de réflexion, de planification »).⁴⁹³ Il s'agit pourtant d'une Journée qui n' « est » pas seulement, mais qui « agit » également, comme les verbes « entraîner » et « inviter » suggèrent (la JIDF en tant qu'agent d'action). L'importance donc de la JIDF repose sur la combinaison de ce qu'elle « est » et de ce qu'elle « fait ». La définition de la JIDF implique à la fois une qualité et une action. Ainsi, les qualités attribuées à la JIDF -au moyen du verbe « être »- en combinaison avec ses « actes » -tels qu'ils s'affichent par les deux verbes d'action « entraîner » et « inviter »- contribuent à sa légitimation.

Le positionnement explicite d'Avgi dans ce billet de commentaire atteste un changement de tactique en ce qui concerne le positionnement du quotidien à l'égard de l'existence de la JIDF : alors que pendant les années 1980-1985, il se situait contre la JIDF, actuellement il la légitime. Notons pourtant que son opposition face à la JIDF pendant la période précédente ne concernait pas tellement son existence mais sa célébration.⁴⁹⁴ Ainsi, le quotidien s'opposait au mode de célébration de la JIDF parce qu'il considérait que celui-ci n'était pas conforme au vrai sens de la Journée, qui

⁴⁹³ Même si les propriétés attribuées à un sujet à travers le verbe « être » se présentent comme un jugement universel et objectif (« *c'est une Journée de bilan...* ») et non pas « *je crois que c'est une Journée de bilan* », cela ne signifie pas que l'énonciateur ne s'inscrit pas de façon subjective dans son énoncé. Rappelons que la propriété que le verbe « être » attribue à l'objet perçu ne se constitue que dans le rapport entre l'objet perçu et l'énonciateur (voir C. Kerbrat-Orecchioni, op.cit., pp. 81-82).

⁴⁹⁴ Voir à ce propos « Avgi et To Vima : le rejet de la célébration » dans le chapitre sur « l'analyse énonciative des années 1980-1985 ».

relevait du féminisme combatif. La stratégie énonciative du quotidien change pendant cette époque et Avgi adopte un positionnement en faveur de la JIDF.

En réalité, le quotidien se positionne pour l'existence de la JIDF à condition qu'elle se mette au service des luttes des femmes. Comme Psychogios le remarque : « Avgi n'a jamais suivi les mouvements nationalistes et populistes que relatait la presse hellénique, il mettait en valeur des thèmes relatifs aux nouveaux mouvements comme l'écologie et le féminisme (...) ». ⁴⁹⁵ Il ne cesse pourtant de se situer contre le mode de sa célébration, parce que la Journée perd son caractère féministe et devient une fête. Ainsi, ce qui apparaît comme changement de tactique énonciative n'est pas en réalité un changement important. Avgi se situait en faveur de l'existence de la JIDF déjà depuis les années 1980, sauf qu'à cette époque-là, il exprimait de façon plus évidente son opposition vers le mode de sa célébration comme « fête ».

- Kathimerini et Apogevmatini : le changement de tactique énonciative

La légitimation de la JIDF comme une journée revendicative est aussi avancée dans deux articles de Kathimerini qui comportent un jugement sur son existence. Tel est le cas du billet de commentaire suivant de Kathimerini :

« Dans la fusion incontrôlable des rôles (...) du silence absolu au bavardage assourdissant. Il paraît que nous avons dépassé la moyenne sans nous en rendre compte. C'est pourquoi le 8 mars est nécessaire. Pour qu'il nous rappelle l'équilibre qui a été perdu sans qu'il n'ait jamais été gagné ». ⁴⁹⁶

Dans ce cas-là, l'existence de la JIDF n'est ni souhaitable ni recommandée. De par la forme de la modalité appréciative d'un adjectif subjectif, elle se présente comme « nécessaire ». Dans le but de renforcer l'effet d'objectivation, l'énonciateur ne prend pas explicitement en charge l'assertion posant la nécessité de la JIDF, mais la présente comme une vérité commune et partagée par tous. De plus, le positionnement (« le 8 mars est nécessaire ») et le raisonnement (« pour qu'il nous rappelle l'équilibre qui a été perdu sans qu'il n'ait jamais été gagné »), tels qu'ils sont fournis par l'énonciateur, sont reliés par l'articulation argumentative « pour que ». Cette liaison

⁴⁹⁵ D. Psychogios, op. cit., p. 463.

⁴⁹⁶ Kathimerini, 09/03/2004, p. 13.

signale une démarche déductive dans laquelle se lance l'énonciateur afin de légitimer son positionnement, la défense de l'existence de la JIDF.

L'interprétation de la JIDF comme occasion de mobilisation est également adoptée dans le billet de commentaire suivant de Kathimerini :

*« (...) la reconnaissance du changement des rôles 'traditionnels' de deux sexes a du retard parce qu'il y a des fois où elle bute sur l'absence de culture et de démocratie, mais surtout, parce que le coût énorme c'est le partage du pouvoir. C'est pourquoi la 'Journée de la Femme' sera répétée. Non pas sûrement comme une fête, mais comme un rappel pour une mobilisation continue ».*⁴⁹⁷

Le positionnement de l'énonciateur que « la 'Journée de la Femme' sera répétée » découle du raisonnement qu'il présente, c'est-à-dire, le retard de « la reconnaissance du changement des rôles 'traditionnels' de deux sexes ». Sa volonté d'explication et de rectification s'affiche au moyen des connecteurs argumentatifs « parce que » « mais surtout parce que » « c'est pourquoi », par le biais desquels il essaie d'argumenter son positionnement. L'accent est mis sur la répétitivité de la JIDF, l'emploi du futur (« sera répétée ») soulignant l'aspect factuel de l'assertion ainsi que la certitude de ce qui arrivera. Ainsi, ce n'est pas seulement l'existence de la JIDF qui est légitimée, mais sa régularité à travers sa répétition, appréhendée de son côté positif. De surcroît, l'énonciateur précise les conditions de ce positionnement en définissant le cadrage interprétatif qui devrait être attribué à la JIDF pour que sa répétition soit justifiée (« non pas sûrement comme », « mais comme »).

La justification de l'existence de la JIDF s'effectue également dans un écho d'Apogevmatini. Ayant donné des indices sur la situation de la femme en Grèce, le journaliste conclut :

*« Par conséquent, en Grèce nous sommes encore sur la mauvaise route. Ainsi, l'existence de la fête internationale de la femme est bien justifiée et elle trouvera son chemin en Grèce également, je l'espère ».*⁴⁹⁸

La description de l'état des choses en Grèce au sujet de la place de la femme qui précède constitue le raisonnement de la légitimation de la JIDF. Nous avons donc aussi affaire à une logique conclusive qui s'affiche à travers les marqueurs « par conséquent », « encore », « ainsi ». De plus, l'énonciateur exprime sa foi dans

⁴⁹⁷ Kathimerini, 08/03/2005, p. 3.

⁴⁹⁸ Apogevmatini, 08/03/2000, p. 48

l'avenir par le moyen du futur « *elle trouvera* » et son inscription dans l'énoncé devient évidente à travers l'acte subjectif « *je l'espère* »

En comparaison avec la période précédente, nous constatons un changement de tactique énonciative de la part de quotidiens Apogevmatini et Kathimerini qui s'expriment positivement au sujet de la JIDF, que nous pouvons attribuer à deux facteurs. La déception que la population féminine éprouve pendant les années 2000 peut en partie expliquer ce changement de tactique. Vingt trois ans après l'institutionnalisation du 8 mars et la mise en place des luttes pour l'acquisition de leurs droits, les femmes se rendent compte que finalement, il n'y pas beaucoup de choses qui ont changé au profit de l'amélioration de leur statut. Ainsi, les revendications des femmes ne sont pas seulement toujours valables mais plus actuelles que jamais. Le retard de la part des femmes grecques à suivre les démarches du mouvement international des femmes, et, par conséquent, leur acquis tardif des droits que les femmes européennes disposaient depuis longtemps, transforme la JIDF en une occasion de rappel des initiatives qui n'étaient pas encore prises. A propos de ce retard des accomplissements au niveau de l'amélioration du statut des femmes Papageorgiou remarque qu' « il est caractéristique que, tandis que des changements législatifs ont été effectués en ce qui concerne le genre, il n'existe pas beaucoup de changements qui ont été faits dans la vie quotidienne de la femme grecque ». ⁴⁹⁹ Ainsi, les quotidiens qui auparavant délégitimaient la JIDF, voient actuellement en elle une occasion de traiter les problèmes des femmes.

De surcroît, la tendance générale à condamner la JIDF pendant la période précédente était tributaire de la récupération de la Journée par les militants de l'extrême-gauche et les quotidiens de la presse partisane qui soulignaient le lien étroit de la Journée avec le passé communiste. Cette récupération expliquait les réticences d'une grande partie de la presse à mettre en valeur la Journée et à s'exprimer positivement. Dès que cette récupération perd sa force et que la Journée est détachée de son passé communiste, les quotidiens qui auparavant s'exprimaient contre la JIDF, à cause de leur rapprochement du milieu idéologique de la droite, adoptent un positionnement positif. C'est donc le changement de cadrage interprétatif attribué à la JIDF qui provoque le changement de tactique de la part des quotidiens qui sont proches de la droite. Tant que la JIDF est connectée à un passé communiste, les

⁴⁹⁹ G. Papageorgiou, op.cit., 2009, p. 65.

quotidiens de la droite la délégitiment ; lorsque la JIDF est déconnectée d'un passé communiste, elle est valorisée.

B2.3.1.1.2. Le cas de Rizospastis

La valorisation de la JIDF par Rizospastis, telle qu'elle a été attestée à travers l'analyse de contenu de la période 2000-2005 ainsi que l'analyse énonciative de la période précédente, est également corroborée à travers l'analyse énonciative de cette période. Généralement, le positionnement que chaque quotidien adopte dépend de la signification qu'il attribue à la JIDF. De ce point de vue, la presse partisane se situe en faveur de l'existence de la JIDF à condition qu'elle constitue une occasion pour la commémoration des luttes des femmes pour l'acquisition de leurs droits. Ainsi, Rizospastis met en valeur la JIDF, en s'exprimant positivement face à son existence.

Rizospastis, en tant que représentant de la presse partisane, adopte en l'occurrence un mode de traitement uniforme pour médiatiser la JIDF, en insistant sur la nécessité de la continuation des combats des femmes pour l'amélioration de leur place dans la société hellénique. Rizospastis est donc le quotidien dont le discours pour la JIDF ne connaît pas de modifications depuis les années '80, malgré les vingt ans qui se sont passés, l'évolution du mouvement des femmes et les changements accomplis.

Cette uniformité du discours de Rizospastis quant au traitement de la JIDF s'avère de façon évidente à travers le vocabulaire utilisé lors de sa médiatisation. Des syntagmes nominaux tels que « *le mouvement des ouvriers* » et « *le mouvement des classes* » se répètent à plusieurs reprises de façon à ce qu'une relation intrinsèque d'interdépendance avec la JIDF soit établie.

*« L'institutionnalisation du 8 mars en tant que Journée Mondiale atteste la relation intrinsèque du mouvement féminin avec le mouvement des ouvriers, puisque cette commémoration a ses origines à la révolte des ouvrières à New York, le 8 mars 1857 ».*⁵⁰⁰

⁵⁰⁰ Rizospastis, 08/03/2004, p. 19.

*« Parce que le 8 mars n'est pas une simple journée de commémoration, mais une journée d'éducation pour le mouvement des classes, des ouvriers et le mouvement féminin ».*⁵⁰¹

La légitimation de la Journée dans ces cas, qui se fait à travers les marqueurs d'explication et de justification « *puisque* », « *parce que* » et « *mais* », se focalise sur le lien étroit qui unit la JIDF avec le mouvement des ouvriers et des classes.

Dans la singularité de Rizospastis, il faudrait voir le signe d'un engagement idéologique de la part du quotidien sur cette question, attestant d'un côté, l'importance que l'événement tient au sein de l'espace idéologique de la gauche extrême en tant que sujet politique, de l'autre côté, l'engagement stable du quotidien au parti politique qu'il représente. Les résultats obtenus rejoignent à tous les aspects ceux observables lors de la période précédente, faisant preuve d'un traitement de la JIDF uniforme et homogène au sein de Rizospastis depuis son institutionnalisation en 1977 jusqu'aux années 2000.

B2.3.1.2. La condamnation de la JIDF

Comme nous l'avons déjà signalé, pendant les années 2000-2005, il n'existe généralement que très peu d'articles qui s'expriment explicitement sur l'existence de la JIDF, que cela soit positif ou négatif. Les quotidiens se montrent plus réticents à mettre actuellement en question l'existence propre d'une Journée qui est déjà imposée dans le calendrier politique et médiatique. Ainsi, les rares fois qu'un positionnement négatif s'exprime se focalise plutôt sur les conséquences que provoque une telle journée que sur la Journée elle-même.

L'évaluation négative de la JIDF pendant les années 2000-2005 est liée à des arguments qui sont déjà utilisés depuis la période précédente. Tel est le cas de la reprise de la mise en comparaison de la JIDF avec les autres journées institutionnalisées par l'ONU. Ainsi, les jugements négatifs au sujet de la JIDF portent sur une conception de la Journée vue à travers les autres journées internationales. La mise en comparaison vise à signaler, d'un côté, la singularité de la Journée, qui s'oppose à l'idée que la question féminine devrait être constamment

⁵⁰¹ Rizospastis, 06/03/2005, p. 5.

traitée, de l'autre côté, elle souligne le fait que l'existence d'une seule Journée consacrée aux femmes contribue à la construction des clivages entre les sexes.

B2.3.1.2.1. Eleftherotypia et Ta Nea

Plus précisément, deux quotidiens, Eleftherotypia et Ta Nea, dévalorisent pendant cette période la JIDF. Ils adoptent un positionnement négatif à l'égard du sujet de problématisation, la JIDF, en affichant un comportement identique à celui de la période précédente. Il paraît intéressant d'examiner si le domaine thématique auquel ils s'opposent demeure le même pendant les deux périodes. S'opposent-ils à l'existence propre d'une journée consacrée aux femmes, à la signification que celle-ci a revêtue les dernières années ou aux pratiques qui accompagnent sa célébration ?

Si pendant les années 1980-1985, les deux quotidiens s'opposaient à l'existence propre et à la signification de la JIDF, actuellement ce qui attire l'attention des deux quotidiens et qui constitue le point de débat et de critique sont les pratiques de sa célébration et les conséquences qui découlent de son existence en ce qui concerne la résolution de la question féminine. Ainsi, l'objection des deux quotidiens à l'égard de la JIDF porte plutôt sur le fait que l'existence d'une seule journée fonctionne comme alibi pour oublier les problèmes que les femmes affrontent dans leur vie quotidienne. Nous remarquons donc un déplacement de la problématisation de l'existence de la JIDF vers les conséquences de cette propre existence. En d'autres termes, nous avons affaire à un glissement de la stratégie énonciative des deux quotidiens qui s'opposent actuellement à la célébration de la JIDF.

Ce positionnement négatif peut aussi être attribué aux pratiques journalistiques qui reprennent les mêmes arguments et positionnements quand ils traitent des sujets qui sont régulièrement intégrés et répétés dans l'agenda médiatique. « La reprise incessante d'un texte par un autre est sans doute l'une des conditions techniques et sémiotiques fondamentales du discours de l'information. Elle engendre une sorte de champ signifiant complexe, fait de renvois interdiscursifs permanents, qui, par sa logique interne est constamment traversé par des déplacements et des condensations. Au sein de ce flot, certains mots, certains fragments de phrases finissent par se figer et

se reproduisent dans toutes les copies ». ⁵⁰² Si ce principe du fonctionnement de la presse est valable pour «certains mots» et «certains fragments», il en va de même pour les arguments aussi, qui sont régulièrement repris au sein d'un quotidien, surtout quand il s'agit des sujets qui sont régulièrement intégrés dans l'agenda médiatique. Dans cette perspective, l'argument de la comparaison avec les autres journées internationales, davantage utilisé lors de la période précédente, continue à être mis en valeur par ces quotidiens qui visent à délégitimer la JIDF.

B2.3.1.2.1.1. Une journée n'est pas suffisante

Le premier argument que les deux quotidiens utilisent pour justifier leur opposition face à la JIDF porte sur le constat qu'une seule Journée ne suffit pas pour honorer tout ce qui est censé être honoré lors d'une telle journée. Au contraire, selon ce positionnement soutenu, on devrait s'occuper de la question féminine pendant toute l'année si l'on désire résoudre les problèmes que les femmes rencontrent quotidiennement. En effet, ce n'est pas l'existence propre d'une journée consacrée aux femmes qui est mise en doute ; mais la mesure dans laquelle une seule journée consacrée aux femmes pourrait aider à la résolution de la question féminine. Ce raisonnement est accompagné la plupart du temps d'une mise en comparaison de la JIDF avec les autres journées internationales, d'où découle la nécessité d'une mise en jeu constante et régulière de la question féminine.

Tel est le cas de l'interview suivant, tiré d'Eleftherotypia. Dans ce cas, un journaliste sollicite l'opinion d'une femme sur les journées institutionnalisées. Il s'agit en fait de la première femme ayant obtenu le diplôme de mécanicien en 1978 mais n'étant jamais parvenu à exercer le métier à cause de son sexe, qui répond de la façon suivante :

«-Quelle est votre opinion sur ces journées institutionnalisées ? - Je suis contre. Et spécialement, quant à la Journée de la Femme. Quel rapport on a avec le SIDA et la tortue Caretta-Caretta⁵⁰³ ? La femme n'a pas besoin qu'on lui consacre une journée par an pour en faire l'éloge. Ce dont les femmes ont besoin c'est qu'on leur donne des chances pour

⁵⁰² E. Veron, op.cit., p. 42.

⁵⁰³ Caretta-Caretta est une tortue appartenant à une espèce protégée.

*prouver qu'elles sont bien capables d'exercer tout métier. Les femmes sont toujours vues avec suspicion, malgré ce qu'on dit pendant la Journée de la Femme ».*⁵⁰⁴

Cette femme interviewée exprime explicitement son positionnement contre la JIDF. Ce positionnement acquiert une valeur considérable étant donné la personnalité de la personne qui l'énonce. Ainsi, le journaliste utilise le témoignage d'une femme dont l'histoire personnelle s'interfère à la lutte féministe dans le but de créer un effet d'authenticité et de mettre l'accent sur l'opposition contre la JIDF.

Dans la même perspective s'intègre également l'interview suivant. Cette fois-ci, la parole est donnée à la présidente du Secrétariat Général d'Égalité, dont les propos sont aussi reproduits en discours direct.

*« Pour nous, ici, au Secrétariat Général d'Égalité, la Journée de la Femme est égale aux autres journées, c'est comme tous les autres jours de l'année, parce que la lutte pour les sujets qui concernent les femmes se fait quotidiennement ».*⁵⁰⁵

L'énonciateur exprime son positionnement (« *la Journée de la Femme est égale aux autres journées* ») et le justifie à travers le connecteur classique « *parce que* » (« *parce que la lutte pour les sujets qui concernent les femmes se fait quotidiennement* »). Le raisonnement pour le support de cette thèse porte sur le présupposé que le contenu de la JIDF est intrinsèquement lié à « *la lutte pour les sujets qui concernent les femmes* », d'où découle la nécessité de s'en souvenir et de s'en occuper tous les jours. En d'autres termes, la mise en valeur de la « singularité » de la Journée qui s'oppose à la « quotidienneté » qui doit caractériser la lutte féministe contribue à la délégitimation de la JIDF. Cette opposition prend la forme d'un slogan qui pourrait être résumé en la phrase suivante « *la lutte doit être quotidienne* ». De cette façon, à travers le rappel de ce principe d'action, la JIDF est relativisée et délégitimée.

Ce même argument est pourtant réfuté dans un autre article du quotidien, qui critique plutôt le comportement de « *certaines* » à l'occasion de la JIDF que la JIDF elle-même. Il s'agit d'un article dans lequel le journaliste se saisit de l'occasion de la JIDF pour dénoncer l'interdiction de participation des femmes dans une association

⁵⁰⁴ Eleftherotypia, 08/03/2000, p. 2.

⁵⁰⁵ Eleftherotypia, 08/03/2001, p. 48.

philologique.⁵⁰⁶ Le sujet de l'article n'étant pas la JIDF en tant que telle, l'énonciateur ne perd pas l'occasion de le lier au 8 mars, vu que l'article a paru ce jour précis.

*« Certes, quant à la journée de la Femme, il y en a certains qui, afin de dire quelque chose - et comme ils ne savent pas beaucoup de choses - disent de façon grandiloquente : 'moi je ne crois pas à la journée de la Femme, chaque jour doit être une journée de la Femme'. Il y en a d'autres qui trouvent la chance de parler des mêmes choses et ainsi, de fatiguer les gens ».*⁵⁰⁷

Ainsi, cet article semble « dialoguer » avec d'autres discours, présentés comme courants et opposés, et attribués à « certains » et à « d'autres » qui se présentent comme leurs énonciateurs. Dans ce cas-là, l'énonciateur-journaliste rapporte par la forme du discours direct entre guillemets ces discours d'énonciateurs secondaires qui utilisent le même positionnement contre la JIDF (« moi je ne crois pas à la journée de la femme »), et le même raisonnement (« chaque jour doit être une journée de la Femme ») que celui de l'article précédent. Or, la façon énonciative dont le positionnement négatif est introduit par le journaliste (« certes », « comme ils ne savent pas beaucoup de choses », « de façon grandiloquente ») montre que l'énonciateur-journaliste mentionne la thèse soutenue rapportée pour la réfuter. Ainsi, nous inférons -même si ce n'est pas clairement explicité- que l'énonciateur-journaliste n'accepte pas le point de vue présenté. Cette conclusion est vérifiée par la phrase qui suit et dans laquelle est mentionné le discours « d'autres qui trouvent la chance de parler des mêmes choses et, ainsi, de fatiguer les gens ». Il apparaît donc que le positionnement du quotidien face à la légitimation de la JIDF n'est pas toujours évident et que parfois les mêmes arguments sont utilisés de façon différente.

Dans une visée différente, mais toujours sur la base de l'idée de la singularité d'une Journée en contradiction avec la quotidienneté qui devrait caractériser la lutte des femmes, est énoncée l'assertion suivante tirée d'un billet de commentaire de Ta Nea:

« Nous, les femmes, nous ne fêtons pas parce que nous n'avons rien à fêter. Nous l'avons dit et nous le disons de nouveau : les Journées

⁵⁰⁶ Il s'agit de l'association philologique « Parnassos » qui, depuis sa fondation en 1865 jusqu'en 2000, date de parution de l'article, ne permettait pas aux femmes d'y devenir membres.

⁵⁰⁷ Eleftherotypia, 08/03/2000, p. 48.

*existent seulement pour des choses que nous oublions le reste des 365 jours de l'année ».*⁵⁰⁸

L'objection face à la JIDF repose sur le contenu sémantique du verbe « fêter ». Cette objection découle de la condamnation des pratiques qui sont mises en œuvre à l'occasion de la JIDF. La « fête » étant conçue comme présupposée, l'énonciateur s'oppose à cette pratique de célébration de la JIDF.

La singularité de la Journée comme facteur délégitimant son existence est aussi évoquée dans le billet de commentaire suivant :

*« Nous avons célébré, avant hier, la 'Journée Internationale de la Femme'. Des discours, des publications, des émissions radiophoniques et télévisées, des messages, des dépêches, des annonces, des résolutions, des applaudissements. Et dès lundi ? Dès lundi, de nouveau les mêmes choses : la Femme sera encore une fois au deuxième rang, jusqu'au 8 mars 2002. Quand les drapeaux de l'égalité se lèveront de nouveau ».*⁵⁰⁹

La Journée se présente comme une journée exceptionnelle pendant laquelle on donne la priorité aux femmes et à leurs problèmes, qui sont toutefois oubliés dès que la Journée passe.

La même perspective est également adoptée par le billet de commentaire suivant. La mise en valeur de la singularité de la Journée s'effectue de nouveau à travers la mise en comparaison avec les autres journées internationales, qui servent comme argument de dévalorisation de la JIDF. La femme journaliste commente la JIDF de la façon suivante :

« Je ne sais pas qui a décidé qu'il faut célébrer la Journée de la Femme tous les ans. J'ai la suspicion que c'est un homme. Un homme complexé, vindicatif, laid, obèse, mal baisé. Un monstre, de toute façon, qui a pensé faire une blague et nous, comme des poules, nous sommes tombées dans le piège. C'est comme si je le voyais en face de moi. Il est assis devant un bureau en maudissant le moment où Dieu a rendu l'homme répugnant. Il prend un calendrier. Il le feuillète et il en sort des Journées. Des Journées en général et indéfiniment. Journée de la Femme, Journée de la Mère, Journée de l'Enfant de la Mère, Journée du SIDA. Mon problème à moi est autre. Il concerne les autres jours. Le

⁵⁰⁸ Ta Nea, 08/03/2001, p. 13.

⁵⁰⁹ Ta Nea, 10-11/03/2001, p. 12.

reste de jours. Les 364. Ceux-ci écrits avec un 'j' minuscule et non pas avec un 'J' majuscule. Les jours que quelqu'un m'a volé. Quelqu'un, sous mon nez, me les a pris sans que je ne m'en rende compte ». ⁵¹⁰

La journaliste ne se présente pas opposé à la JIDF en tant que telle (« *Journée de la Femme, Journée de la Mère, Journée de l'Enfant de la Mère, Journée du SIDA. Mon problème à moi est autre* »). Ce qui la préoccupe est « *le reste de jours* », c'est-à-dire les jours ordinaires, pendant lesquels aucune importance n'est donnée à la femme et à la résolution de ses problèmes. Ces jours constituent pour l'énonciateur un leurre, un subterfuge, dont il se prive à cause de l'existence d'une seule journée qui fonctionne comme alibi pour les autres journées. La singularité et l'exceptionnalité de la JIDF – qui sont signalées par le fait qu'elle est écrite avec un « *'J' majuscule* »- s'opposent à l'ordinaire des autres jours – suggéré par le fait qu'ils sont écrits avec un « *'j' minuscule* » pour que le journaliste conclut que la lutte pour la conquête des droits des femmes devrait se dérouler dans la vie quotidienne.

B2.3.1.2.1.2. La comparaison avec les autres journées internationales : la construction des clivages entre les sexes

La mise en comparaison avec les autres journées internationales fonctionne comme argument de dévalorisation, vu que la femme se met de cette façon en comparaison avec les objets ou les idées qui sont honorés durant les autres journées internationales. De surcroît, l'existence propre d'une journée consacrée aux femmes suggère que la femme constitue une « espèce particulière » autre que l'homme, fait qui entraîne automatiquement la construction des clivages entre les deux sexes.

Il faut pour autant signaler un affaiblissement de l'utilisation de cet argument en comparaison avec la période précédente qui est tributaire de la diminution des positionnements (ainsi que des positionnements négatifs) face à la JIDF durant cette période, résultat de l'intégration de la Journée dans l'agenda. Ainsi, la comparaison avec les autres journées, qui était davantage utilisée pendant les années 1980-1985, perd sa force actuellement, et est mise en œuvre seulement par le quotidien Ta Nea, dont le positionnement face à la JIDF est caractérisé comme négatif pendant toute cette période.

⁵¹⁰ Ta Nea, 10-11/03/2001, p. 24.

Ce qui caractérise les articles comportant cette argumentation est d'abord la conjonction de coordination qui lie la JIDF avec les autres journées internationales dans le but de délégitimer la dernière. Ainsi, nous lisons dans Ta Nea :

*« La journée de la femme. La journée de l'environnement. La journée des animaux (càd., de Sant-François d'Assise). La journée du troisième âge. La journée des droits de l'homme etc. etc. Toutes les 'espèces' en protection de cette planète réclament votre amour et de vos applaudissements. Renforcez notre effort de survie, donnez-nous un peu de votre surplus -il doit en exister, c'est sur- montrez-nous votre intérêt. Tout d'abord à nous et après à la tortue Carette-Caretta ».*⁵¹¹

«Des jours, il y en a mille... Donnez-en d'autres ! De la femme, de l'homme, du frère, de la sœur, de la belle-sœur, de la tante, du fleuriste, du vendeur de châtaignes, de celui qui nettoie des chaussures, du ferblantier, du brocanteur - et en général, d'autres métiers qui sont en disparition, qu'il existe une journée consacrée, n'importe laquelle. Du marchand de légumes, du retraité, de celui qui travaille en CDD, du pauvre, de l'amoureux, du divorcé, du mari trompé, journée de la banane, du dentier bien propre et brillant, dimanche, jour férié. Prenez des jours pour ne pas en manquer!

*C'est gratuit et il y a toujours quelque chose à gagner. C'est pourquoi je préfère les nuits. Elles me semblent plus innocentes ».*⁵¹²

La structure des phrases citées ci-dessus, comportant une juxtaposition des journées internationales qui se séparent tantôt avec des points tantôt avec des virgules, visent à mettre sur le même rang évaluatif les deuxièmes termes des formules qui se réfèrent aux « espèces » qui sont honorées à l'occasion des journées institutionnalisées (ainsi, « la femme » se place sur le même rang évaluatif que « l'environnement », « les animaux », « le fleuriste » etc.). De plus, la juxtaposition du grand nombre des journées institutionnalisées crée un ton ironique de la part de l'énonciateur qui condamne l'existence de toutes ces journées, la JIDF y comprise.

Dans la photo-légendée suivante, la femme est située sur le même rang évaluatif que les animaux sous protection (tels que la tortue, le phoque, l'ours) :

⁵¹¹ Ta Nea, 08/03/2005, p. 14.

⁵¹² Ta Nea, 08/03/2005, p. 14.

*«Une espèce à protéger... N'oubliez pas aujourd'hui d'offrir à la femme de l'image et aux...autres de ses semblables une rose. Elle appartient à une espèce menacée et ainsi, elle a besoin de votre protection, votre amour et votre affection. La tortue Caretta-Caretta, le phoque Monachus-Monachus, l'ours brun, -et la Femme. Des milliers de choses se déroulent devant ses yeux pendant 364 jours de l'année... En effet, pour être objectifs, il faut dire qu'il y a pire que cela (elle pourrait avoir sa fête le 28 janvier, qui est la Journée Mondiale des Lépreux), comme il y en a de meilleur que cela (elle pourrait avoir sa fête le 1er mai, qui est par hasard le même jour que la Journée Mondiale du rire)... ».*⁵¹³

La référence aux animaux se fait dans un esprit comparatif avec les femmes. L'énonciateur essaie de tourner en dérision par ces rapprochements et ces assimilations absurdes qui mettent sur le même rang évaluatif la femme et les animaux. De surcroît, les qualificatifs attribués à la femme (« *espèce à protéger* », « *espèce menacée* ») renforcent le ton sarcastique qui caractérise l'article entier. L'énonciateur envisage de cette façon de dénigrer la célébration de la JIDF comme pratique sociale, vu qu'elle aboutit au traitement inégale de la femme.

Il existe toutefois de cas dans lesquels l'énonciateur utilise l'argument selon lequel l'existence propre de la JIDF suggère la thèse que la femme est ainsi considérée comme « *une espèce à protéger* », sans pour autant utiliser la comparaison avec les autres journées internationales.

*«Des femmes contre le '8 mars'. Les femmes ne veulent pas célébrer la Journée de la Femme. Nous ne sommes pas une espèce à protéger, disent-elles ».*⁵¹⁴

L'opposition à la JIDF est exprimée explicitement (« *contre le '8 mars* »). Comme sujet de cette opposition se présentent « *des femmes* » en général et sans définition spécifique. La précision du contenu de cette opposition ainsi que du sujet se fait par la suite avec le nom « *les femmes* ». Le raisonnement de ce positionnement porte sur l'idée que l'existence propre d'une journée consacrée aux femmes suggère qu'elles constituent « *une espèce à protéger* ». Ce qui est pourtant important est que ce raisonnement est énoncé par le sujet « *nous, les femmes* ». Ainsi, l'énonciateur

⁵¹³ Ta Nea, 08/03/2005, p. 64.

⁵¹⁴ Ta Nea, 08/03/2005, p. 1.

attribue son raisonnement directement aux femmes, dont les propos sont rapportés sous le mode du discours rapporté. Ce sont les propres femmes qui s'opposent à la JIDF et dont l'opinion est rapportée, et pas l'énonciateur-journaliste lui-même. Nous remarquons donc que dans le but de renforcer la validité de sa thèse soutenue, l'énonciateur passe de « *des femmes* », à « *les femmes* » pour conclure à « *nous les femmes* ».

Pourtant, la mise en comparaison avec les autres journées ne fonctionne pas toujours de la même façon. Ainsi, nous lisons dans un écho d'Apogevmatini :

*« Mercredi, le 8 mars, journée de la femme. C'est comme si on disait, journée du SIDA, journée des animaux, journée des droits de l'homme. Même si cela paraît absurde, cela ne l'est pas. Cela paraîtrait moins absurde, si le 8 mars était la journée mondiale de l'homme (...) ».*⁵¹⁵

L'énonciateur met en comparaison la JIDF avec d'autres journées institutionnalisées (« *journée du SIDA, journée des animaux, journée des droits de l'homme* ») mais pas dans le but de la délégitimer. Il admet qu'une telle mise en comparaison peut paraître « *absurde* » (en adoptant la thèse avancée ci-dessus selon laquelle une telle journée met sur le même rang évaluatif les femmes avec d'autres idées ou objets), pourtant il réfute cette conviction en soutenant l'existence de la Journée. Son raisonnement repose sur le fait que l'existence d'une telle journée est plus logique que l'existence d'une journée consacrée aux hommes.

B2.3.2. L'évaluation de la JIDF

Etant donné que très peu d'articles traitent l'existence propre de la JIDF en tant que telle, nous soulignons que sa légitimation s'effectue inévitablement à travers aussi son évaluation. Ainsi, les prises de position de la part des quotidiens se dégagent également, mais de façon implicite, à travers le cadrage que ceux-ci imputent à la JIDF au moyen des procédés énonciatifs évaluatifs qu'ils utilisent. Du moment que les quotidiens choisissent de ne pas se situer explicitement *pour* ou *contre* l'existence de la JIDF, la valorisation qu'elles attribuent à l'événement constitue en même temps une façon de la légitimer ou délégitimer. Par conséquent, alors que dans le chapitre précédent nous avons examiné la légitimation de la JIDF à travers les prises de

⁵¹⁵ Apogevmatini, 08/03/2000, p. 48.

position favorables ou défavorables que les quotidiens adoptent à son égard, dans ce chapitre nous nous focaliserons sur l'évaluation de l'événement et les positionnements qui s'en dégagent.

Nous examinerons dans un premier temps l'image générale telle qu'elle ressort de la presse écrite à travers la formule dénominative qui est utilisée pour s'y référer ainsi que le choix des origines historiques de l'événement qui sont proposées. Par la suite, nous mettrons en évidence les différentes qualifications qui sont attribuées à l'événement au moyen des caractéristiques et des traits qui lui sont imputés. Notre but est de comparer cette image générale avec l'image respective de la précédente période afin de vérifier si au fil des années le cadrage attribué à la JIDF, et, par conséquent, l'interprétation proposée pour l'événement, connaît des configurations ou si il demeure identique.

B2.3.2.1. Désignation et dénomination de l'événement

Une façon d'interpréter l'événement est de signifier la conception que l'on s'en fait à travers sa dénomination. La subjectivité langagière pouvant être énoncée sur le mode de l'implicite, la dénomination peut être considérée comme un tel mode. Ainsi, comme nous l'avons déjà explicité dans le chapitre sur « l'approche méthodologique », le processus de dénomination est en fait un processus d'interprétation, supposant de la part de l'énonciateur un choix parmi la série lexicale qui est disponible pour décrire l'événement. Dans ce cas-là, même si la présence de l'énonciateur semble être effacée derrière une dénomination, c'est en fait lui qui, en se posant comme la source évaluative de la dénomination, prend en charge l'interprétation attribuée à l'événement.

B2.3.2.1.1. L'image générale de l'évaluation : « la Journée de la femme »

La formule dénominative la plus fréquemment utilisée dans les articles de la période 2000-2005 :

-ne comporte pas, la plupart du temps, une détermination adjectivale. Autrement dit, les adjectifs « Internationale » ou « Mondiale », qui étaient davantage utilisés pendant les années 1980-1985, apparaissent de moins en moins pendant les années 2000-2005

-qualifie l'événement en tant que « fête » (ou ses variantes telles que « journée de la fête ») et pas seulement « journée », de façon plus régulière que pendant la période précédente, même si la qualification « fête » est très souvent accompagnée de la formule « Journée Internationale de la femme »

-continue à utiliser la date « 8 mars » en co-occurrence avec la formule « Journée Internationale de la femme » et non toute seule, sauf que la mention de la date est plus fréquente que pendant la période précédente

-garde le substantif « femme » au singulier, comme pendant les années '80 (rarement est mentionné le nom au pluriel⁵¹⁶)

Ainsi, il en ressort que pendant cette période l'événement est désigné dans la presse écrite en tant que « la Journée de la femme », formule dénominative qui ne se différencie pas considérablement de celle utilisée pendant la période précédente. Le glissement qui se produit, avec l'effacement graduel de l'adjectif « Internationale » ou « Mondiale », peut être attribué à l'éloignement temporel de la déclaration de l'ONU qui constitue le premier texte officiel connu à institutionnaliser la Journée. La Journée perd graduellement son statut officiel qui la liait avec la déclaration de l'ONU.

Pourtant, l'omission de l'adjectif semble contraster avec la dimension internationale qu'acquiert davantage la journée dans les articles de cette période. Rappelons que l'analyse de contenu a révélé que « la dimension internationale demeure toujours un angle de traitement. Ainsi, il apparaît que pendant cette période, la presse affiche un certain intérêt tant pour la condition de la femme à l'étranger que pour la célébration de la JIDF ailleurs ».⁵¹⁷ Or, cette dimension internationale, attestée dans l'analyse thématique, ne s'exprime pas à travers la formule dénominative qui ne comporte pas de façon régulière l'adjectif « internationale ». Ce constat nous amène à penser que l'utilisation de l'adjectif « internationale » ou « mondiale » pendant les

⁵¹⁶ Voir Avgi, 10/03/2000, p. 6 (« la Journée des Droits des Femmes »), 06/03/2001, p. 24 (« la Journée Mondiale des Femmes »), 06/03/2004, p. 20 (« la Journée Mondiale des Droits des Femmes »), 06/03/2004, p. 21 (« la Journée Mondiale pour les Droits des Femmes »), Eleftherotypia, 07/03/2004, p. 42 (« la journée mondiale des femmes »), 08/03/2001, p. 40 (« la journée des femmes »), 07/03/2001 (« la Journée Mondiale des Femmes »), 09/03/2004, p. 59 (« la Journée Mondiale des Femmes »).

⁵¹⁷ Voir « le regard ailleurs : la femme à l'étranger » dans le chapitre de « l'analyse de contenu de la période 2000-2005 ».

années '80-85, ne servait pas à définir l'étendue géographique de la célébration de la JIDF, mais qu'il était plutôt utilisé comme qualification figée en tant que telle depuis l'institutionnalisation de la journée par l'ONU dont il faisait écho. Ainsi, dans l'adjectif « internationale » il ne faut pas voir le sens propre du terme, mais les traces de la formule dénomminative de la déclaration de l'ONU. Ce constat corrobore d'ailleurs la thèse avancée ci-dessus, selon laquelle c'était l'éloignement de l'acte déclaratif de l'ONU qui a provoqué la faible utilisation de ces adjectifs.

De surcroît, l'utilisation plus fréquente du substantif « fête » en tant que qualification de la JIDF témoigne de la tendance dans cette période à traiter la JIDF en dehors du cadre politique et en termes de « fête » anodine. Le féminisme étant loin de constituer le cadre de référence principale de la médiatisation de la JIDF, malgré son lien historique avec elle, l'événement est détaché de son passé féministe, fait qui incite la presse à faire allusion à une « fête ». Quant à la reproduction de la date « 8 mars », il est à signaler qu'il pourrait très bien remplacer l'événement lui-même, comme c'est déjà le cas d'une série de dates qui sont utilisées comme formules dénominatives des événements.⁵¹⁸ Or, malgré sa plus grande apparition au sein des articles, elle n'est pas parvenue à être utilisée indépendamment de l'événement et à remplacer la formule « Journée Internationale de la femme » en devenant son chrononyme ». Ainsi, la célébration de l'événement n'a jamais été à tel point répandue que la date de la célébration de l'événement remplace l'événement lui-même.⁵¹⁹

En ce qui concerne l'histoire de l'institutionnalisation de l'événement, il est à noter qu'en opposition à la période précédente, rarement sont mentionnées les origines de la JIDF. Bien que pendant les années 1980-1985 une mention aux origines historiques fasse régulièrement partie des articles, surtout de ceux qui ont comme sujet la JIDF en tant que telle, pendant les années 2000-2005, les origines historiques de l'événement sont passées sous silence, fait qui est d'ailleurs signalé par la presse

⁵¹⁸ Voir à ce propos la revue *Mots. Les langages du politique*, n° 87, juillet 2008, « Chrononymes. La politisation du temps ». Rappelons qu'en tant que « chrononyme » nous entendons « une expression, simple ou complexe, servant à désigner en propre une portion de temps que la communauté sociale appréhende, singularise, associe à des actes censés lui donner une cohérence, ce qui s'accompagne du besoin de la nommer » (Paul Bacot et alii, « Chrononymes. La politisation du temps », *Mots. Les langages du politiques*, n° 87, juillet 2008, p. 5).

⁵¹⁹ Tel est le cas, à titre d'exemple, de l'attaque terroriste qui a eu lieu le 11 septembre 2001 et à laquelle la presse se réfère en citant seulement la date de son déroulement (pour plus d'information voir Antoine Maurice, op.cit.). Il s'agit de ce qui est désigné comme « chrononyme » dans la revue *Mots. Les langages du politiques*, n° 87, op.cit.

elle-même.⁵²⁰ Ainsi, nous lisons dans Rizospastis « Journée Internationale de la Femme le 8 mars, pourtant l’histoire de l’institutionnalisation de cette célébration n’est pas connue ». ⁵²¹ Ce silence pourrait être attribué à la diminution des articles à énonciation subjectivée pendant cette période, comme nous l’avons déjà signalé dans le chapitre de l’analyse de contenu.⁵²² Ces articles étant plus susceptibles de comporter des allusions aux origines historiques de la Journée, vu qu’ils traitent la JIDF en tant que telle, leur diminution a provoqué également une diminution des références à ses origines.

B2.3.2.1.2. La JIDF en tant que fête : une occasion pour divertissement

La médiatisation de la JIDF en tant que « fête » ne constitue pas une nouveauté de cette période. La JIDF est déjà caractérisée comme « fête » depuis les années ’80. Néanmoins, ce qui change pendant cette période est la forme qu’acquiert cette célébration et les modes de son expression. De ce point de vue, les manifestations revendicatives d’autrefois sont remplacées par un mode de célébration qui consiste surtout en sorties et en plaisirs festifs. De surcroît, dans chacun des deux cas, ce qui change est également le prétexte au nom duquel on doit fêter le 8 mars. Ainsi, tandis que pendant les années ’80, on fêtait la JIDF comme une commémoration des luttes des femmes pour l’acquisition de leurs droits, pendant les années ’00 on fête le nouveau statut des femmes qui leur permet de sortir et de s’amuser. En fait, dans ce cas-la, la JIDF ne constitue rien d’autre qu’une occasion pour se divertir, accompagnée des « fleurs » et des « cadeaux » :

« De l’honneur et de la gloire aux femmes avant-hier, puisque c’était leur Journée Mondiale et leur propre nuit !!! (...) Une ambiance printanière, des fleurs, des cadeaux de la part du maître de maison

⁵²⁰ Selon les tableaux de base, il n’y a que 34 articles au total sur l’ensemble de 777 articles qui mentionnent les origines historiques de la JIDF, dont la moitié (les 17 articles) est incluse dans Rizospastis.

⁵²¹ Rizospastis, 09/03/2003, p. 12.

⁵²² Voir le chapitre « la faible présence des articles à énonciation subjectivée » de l’ « analyse de contenu ».

*Kostas Drossopoulos et Estée Lauder aux 300 femmes qui faisaient la fête ; soyons en forme, mesdames, pour faire la fête ».*⁵²³

L'évidence et le non-discutable de la célébration de la JIDF comme fête est supportée par l'utilisation des adverbes tels que « *bien sûr* » ainsi que des phrases telles que « *comme vous le savez* » qui présentent ce mode de célébration comme naturelle. Ainsi, nous lisons dans un écho d'Apogevmatini :

*« Comme vous le savez, aujourd'hui, le 8 mars, nous célébrons la fête de la Femme. De nombreux événements sont organisés partout en Grèce, tant dans les grandes villes qu'en province. Et, bien sûr, beaucoup de dames sortiront seules en grande compagnie de nombreuses autres femmes pour bien s'amuser ».*⁵²⁴

Il existe pourtant des fois où l'énonciateur précise que la raison de ce divertissement demeure inconnue pour les femmes.

*« Quand les femmes fêtent tous les ans le 8 mars, elles forment souvent une grande compagnie et elles fêtent... Peut-être qu'elles ne savent pas quoi exactement... De toute façon, elles saisissent l'occasion que leurs maris leur donnent - ceux qui ont de l'humour - et elles jouissent de la 'liberté' que cette journée printanière leur offre... ».*⁵²⁵

Le « divertissement » se présente comme une façon de célébrer la JIDF quand on ne connaît pas ce qu'est vraiment ce qu'on célèbre. De cette façon, le cadrage interprétatif de la JIDF en tant que fête sous-entend une évaluation négative et une manière de dévaloriser la Journée, puisque il se présente comme le mode de célébration adopté lorsqu'on ne connaît pas son véritable sens ; un véritable sens qui n'est pas pour autant précisé par l'énonciateur. Par conséquent, les femmes sortent et s'amuse parce qu'en réalité, elles ne connaissent pas comment elles peuvent célébrer autrement cette journée. Toute référence susceptible d'évoquer soit les origines historiques soit l'institutionnalisation officielle de la Journée est passée sous silence. Il s'agit plutôt d'une occasion pour les femmes opprimées de s'évader de la domination masculine. Ainsi, la qualification de la Journée comme « *journée printanière* » ainsi que « *les fleurs et les cadeaux* » qui accompagnent sa célébration

⁵²³ Eleftheros Typos, 10/03/2000, p. 22.

⁵²⁴ Apogevmatini, 08/03/2001, p. 42.

⁵²⁵ Eleftheros Typos, 07/03/2000, p. 49.

contribuent à l'effacement de tout contenu politique, en lui attribuant un contenu plus léger.

Cette évaluation négative de la célébration de la JIDF est reproduite à plusieurs reprises dans la presse écrite. Dans un écho d'Apogevmatini à titre d'exemple, nous lisons :

*« J'ai lu (et cela, je l'ai laissé pour la fin) dans un magazine hebdomadaire que ce sont les hommes partout en Grèce qui sont contents lors de la journée de la femme, parce qu'il y a beaucoup de femmes seules dans les bars qui cherchent à trouver un homme. Ça veut dire quoi exactement, que la journée de la femme finira par devenir comme la journée de la Saint Valentin ? ».*⁵²⁶

Comme Breton le précise, la comparaison consiste à « tisser un lien entre deux réalités, en les mettant en rapport de façon acceptable et en produisant de ce fait un transfert de qualités de l'une à l'autre ».⁵²⁷ Dans ce cas, la mise en comparaison avec la journée de la Saint-Valentin contribue à la dévalorisation de la JIDF elle-même. D'ailleurs, le verbe « *finira par devenir* » montre un passage à un état des faits pire que l'antérieur. Ce qui permet toutefois cette mise en comparaison est le mode de la célébration de la JIDF. La sortie des femmes dans des bars où « *elle cherchent à trouver un homme* » se traduit par l'énonciateur (« *ça veut dire...* ») comme un mode de dévalorisation de l'événement.

Dans ce même contexte de la dévalorisation de la JIDF à travers divers procédés énonciatifs –telle que la comparaison– la « fête » comme mode de célébration de la JIDF n'est pas toujours adoptée par les quotidiens qui la valorisent. Ainsi, nous lisons dans Apogevmatini :

*« Les femmes constituent la moitié de toute société, pourtant elles ne constituent pas la moitié de chaque décision sociale. C'est à cette conclusion qu'arrivent les Etats Unis et l'Amnésie Internationale à l'occasion de la Journée de la Femme, qui n'a pas été célébrée dans des bars ou des boîtes de nuit dans la plupart des régions du monde ».*⁵²⁸

Le commentaire concernant la JIDF n'est pas présenté comme le sujet primordial de l'assertion, vu qu'il est énoncé sous la forme d'une proposition relative, mais il est

⁵²⁶ Apogevmatini, 08/03/2000, p. 49.

⁵²⁷ P. Breton, op.cit., 1996, pp. 85-86.

⁵²⁸ Apogevmatini, 09/03/2000, p. 16.

évoqué dans le contexte de la mention de la Journée de la Femme. Ainsi, l'assertion se fait sur un mode informatif qui ne suggère pas une évaluation axiologique de la part de l'énonciateur. Or, ce commentaire présuppose une célébration de la JIDF ayant lieu « *dans des bars ou des boîtes de nuit* » à laquelle l'énonciateur-journaliste renonce. La façon de célébrer la JIDF ici présupposée démontre que cette manière de la célébrer est si répandue que le journaliste le conçoit comme présupposé. De plus, il est à noter que la renonciation à ce type de célébration est évoquée pour « *la plupart des régions du monde* » sans pour autant préciser si la Grèce y est incluse, fait qui nous incite à penser que ce type de célébration est plus fréquent à l'intérieur du pays.

Il est à remarquer que ce ne sont pas seulement les quotidiens proches de la droite qui choisissent de couvrir la JIDF en termes de fête. Une partie considérable de la presse écrite opte pour un tel traitement pendant cette période, même les quotidiens de la presse partisane enclin à la gauche extrême. L'article suivant d'Avgi est à ce titre indicatif :

*« Depuis 15 jours les façades des magasins de Moscou sont envahies par des inscriptions: 'Des cadeaux pour le 8 mars'. Dans les rues sont établis des kiosques qui vendent également 'des cadeaux pour le 8 mars'. (...) Le 8 mars, Journée Internationale de la Femme, est l'une des fêtes les plus grandes de l'Union Soviétique. Et cela ne signifie pas uniquement des cadeaux et des fleurs pour les femmes. Cela signifie également une fête éclatante. Tant les femmes que les hommes soviétiques sont heureux ce jour-là et ils font la fête. Car le pouvoir socialiste a élevé la femme de la position de l'esclave à celle de l'homme libre et a supprimé l'inégalité ».*⁵²⁹

Il faut pourtant signaler que le cadrage de « fête » attribué à la JIDF par Avgi n'a pas les mêmes traits que celui des autres quotidiens. Il ne s'agit pas en l'occurrence d'un cadrage en termes d'une « fête » caractérisé par « *des cadeaux et des fleurs* » qui s'oppose au caractère politique de la Journée. Au contraire, il s'agit d'une fête qui célèbre son caractère politique. La raison de la fête est donnée sous le mode d'une assertion : « *car le pouvoir socialiste a élevé la femme de la position de l'esclave à celle de l'homme libre et a supprimé l'inégalité* ». C'est donc la suppression de

⁵²⁹ Avgi, 10/03/2002, p. 42.

l'inégalité et l'amélioration du statut des femmes –deux facteurs qui se relatent avec le contenu politique de la Journée- qui provoquent un tel type de célébration.

B2.3.2.1.3. La JIDF en tant que journée de commémoration et/ou journée de revendication

La désignation de la JIDF en tant que journée de commémoration et journée de revendication, initiée dans les années 1980-1985, demeure un cadre interprétatif dominant de l'événement pendant cette période aussi. Plus précisément, cette double conception de la journée, ancrée dans le passé et dans le futur, fonctionne sur trois étapes : dans un premier temps, l'ancrage dans le passé fonctionne comme une rétrospective historique réveillant les consciences et rappelant les luttes des femmes pour la conquête de leurs droits ; dans un deuxième temps, le rappel du passé fonctionne comme une alerte pour le présent ; dans un troisième temps, « passé » et « futur » se combinent pour montrer que les conquêtes du passé devraient fonctionner comme motifs au présent.

- Le passé comme bilan historique

La Journée se présente comme une occasion pour faire une rétrospective. Tout ce qui a été fait au profit des femmes trouve son expression dans une journée qui fonctionne comme une condensation des luttes antérieures. Le but ultime de cette rétrospective est l'attribution de l'honneur aux personnages et aux conquêtes du passé. Ainsi, nous lisons dans Eleftheros Typos et Apogevmatini :

*« La journée de la femme se prête pour faire une rétrospective historique en bref, pour se référer à tous ceux qui étaient à l'avant-garde pour le suffrage universel, la défense des droits politiques des femmes, mais aussi pour se référer surtout à Hélène Skouras, la première femme grecque députée ».*⁵³⁰

⁵³⁰ Eleftheros Typos, 08/03/2003, p. 6.

*« La Journée Mondiale de la Femme d'aujourd'hui est une journée de mémoire de toutes ces luttes pour la défense essentielle de l'égalité entre les femmes et les hommes ».*⁵³¹

- Le passé comme alerte pour le présent

Dans un deuxième temps, les luttes du passé fonctionnent comme une alerte pour le présent. Dans ce sens, le passé fonctionne comme exemple ainsi que comme avertissement pour le présent, indiquant le chemin qu'on devrait suivre. La référence au passé ne se fait donc pas pour des raisons disons proprement « historiques », mais pour des raisons didactiques, c'est-à-dire pour montrer ce qui doit être fait au présent.

*« Quand l'heure est venue où le mouvement féministe en Grèce a oublié les jours du combat 'dur', et en Europe la tendance dominante veut que les femmes retrouvent leur côté féminin oublié, le 8 mars intronisé comme la « Fête de la Femme » arrive pour rappeler que la question féminine était autrefois brûlante et peut-être qu'elle reste ouverte... ».*⁵³²

*« La fête d'hier est devenue l'occasion de se rappeler à quel point les droits principaux des femmes dans de nombreuses régions de la planète sont laissés derrière ».*⁵³³

*« Le 8 mars, Journée de la Femme. Encore un anniversaire qui vient nous rappeler la participation faible des femmes dans le processus de prise de décisions même si elles constituent l'autre côté de la lune et la moitié de la population de la terre ».*⁵³⁴

Dans ce cas-là, il s'agit de la conception de la journée en tant qu' « occasion » pour mettre en évidence la question féminine, une occasion de réveil des consciences. Ainsi, la journée sert à nous rappeler « que la question féminine (...) reste ouverte », que « des femmes dans de nombreuses régions de la planète sont laissées derrière », « la participation faible des femmes au processus de prise de décisions », « de nombreuses inégalités ». La Journée fonctionne comme le lien qui permet de faire la projection du passé sur le présent. Comme nous l'avons déjà remarqué, cette période pendant laquelle la question féminine perd sa popularité et les luttes des femmes leur

⁵³¹ Apogevmatini, 08/03/2005, p. 10.

⁵³² Eleftheros Typos, 07/03/2000, p. 48.

⁵³³ Eleftheros Typos, 09/03/2002, p. 27.

⁵³⁴ Eleftherotypia, 06/03/2001, p. 14.

combativité, la JIDF constitue la meilleure occasion pour mettre au devant de l'actualité les problèmes des femmes.

Ce rappel tient pourtant parfois un but précis défini par la conjonction « *pour que* » :

« *-Encore une année où nous célébrons la Journée de la Femme. Croyez-vous qu'il existe encore de bonnes raisons pour cela ?
-Nous ne célébrons pas la Journée de la Femme. C'est plutôt que nous insistons à rappeler qu'il existe de nombreuses inégalités pour que nous revendiquions des choses et pour que nous luttions* ». ⁵³⁵

Mis à part le rappel de la mauvaise situation des femmes (« *des femmes dans de nombreuses régions de la planète qui sont laissées derrière* », « *la participation faible des femmes dans le processus de prise de décisions* », « *de nombreuses inégalités* »), ce bilan fonctionne parfois comme une motivation pour l'action. Ainsi, nous lisons dans Eleftheros Typos et Apogevmatini :

« *Un siècle après, le bilan qui se fait tous les ans à l'occasion de la Journée de la Femme nous rappelle que malgré les luttes et les conquêtes, il y a encore beaucoup de choses qui restent à faire* ». ⁵³⁶

« *Un bilan sous le prétexte de la journée mondiale pour la femme montre que notre pays a encore beaucoup de chemin devant lui avant d'arriver à la suppression complète des discriminations contre les femmes dans le domaine de la vie politique, sociale et économique* ». ⁵³⁷

L'utilisation de l'adverbe « *encore* » suggère que « *les choses qui restent à faire* » ainsi que « *la suppression complète des discriminations contre les femmes* » devraient être accomplies depuis longtemps, selon les attentes du locuteur. Il fait donc allusion à cette attente qui n'a « de sens que par rapport à certaines attentes » ⁵³⁸ du locuteur.

Une autre fonction de ce rappel historique est la provocation d'une réflexion au sujet de la question féminine.

« *Le 8 mars, la 'Journée Mondiale de la Femme', constitue pour tous les citoyens, et surtout pour tous les hommes et les femmes politiques, une occasion de réfléchir sur leurs responsabilités envers les femmes et,*

⁵³⁵ Ta Nea, 08/03/2000, p. 16.

⁵³⁶ Eleftheros Typos, 08/03/2003, p. 24.

⁵³⁷ Apogevmatini, 09/03/2003, p. 31.

⁵³⁸ C. Kerbrat-Orecchioni, op. cit., p. 134.

*encore plus, de réfléchir sur leur importance quant à l'évolution de toute la société».*⁵³⁹

*« La journée mondiale d'aujourd'hui pour les droits de la femme constitue une amorce d'une nouvelle réflexion sur la valeur de l'égalité entre les hommes et les femmes, mais plus l'égalité souffre au niveau pratique, plus le besoin d'une vigilance continue et le passage aux actes devient impérieux ».*⁵⁴⁰

Cette réflexion a comme sujet tant le réveil des consciences que la redéfinition des valeurs concernant l'égalité entre les sexes.

- Combinaison du passé et du futur

La qualification de la JIDF reposant sur le bipôle entre « journée de revendication » et « journée de commémoration » n'est pas toujours si nettement distinguée que pendant la période précédente. Ainsi, l'ancrage dans le passé se combine parfois avec celui dans le futur en fonctionnant comme motivation pour la revendication au présent. La revendication se présente comme un prolongement de la commémoration de façon à ce que la Journée soit caractérisée à la fois comme « journée de commémoration » et « journée de revendication ».

D'un côté, l'ancrage dans le passé, marquant une qualification de la JIDF en termes d'une journée de commémoration, s'affiche à travers des qualificatifs tels que « bilan », « réévaluation », « réflexion », « commémoration », « journée de mémoire », « anniversaire historique » et « rétrospective historique ». Ces termes renvoient à une conception passive de la journée, focalisée sur le passé et n'impliquant aucune action. De l'autre côté, l'ancrage dans le futur, dotant la journée d'une prospective revendicative, s'avère à travers les termes « action », « revendication » et « plan d'action » qui suggèrent une conception de la Journée en termes de mobilisation. La combinaison entre ces deux dimensions se fait au moyen des conjonctions de coordination qui établissent une équivalence entre les deux différentes conceptions (« et », « ainsi que »,) ainsi que des conjonctions qui valorisent indirectement une des deux (« pourquoi pas »).

⁵³⁹ Apogevmatini, 08/03/2002, p. 10.

⁵⁴⁰ Eleftheros Typos, 08/03/2005, p. 14.

*« L' 'autre moitié du ciel' a sa fête aujourd'hui. La journée mondiale de la femme est une occasion pour des bilans de la démarche vers l'égalité entre les deux sexes ainsi que pour des plans d'action vers un meilleur avenir, comme cela a été lancé par la réunion de l'ONU à New York ».*⁵⁴¹

Les « bilans de la démarche vers l'égalité » sont mis au même rang évaluatif que les « plans d'action vers un meilleur avenir » au moyen de la conjonction « ainsi que », de façon à ce que la charge d'importance se répartisse de façon égale entre ces deux qualifications. Il en va de même pour l'article suivant dans lequel « journée de revendication » et journée « de réévaluation », liées avec la conjonction « ainsi que » tiennent la même importance.

*« Huit mars, une journée de revendication ainsi que de réévaluation des luttes souvent douloureuses des femmes pour conquérir la place qu'elles méritent dans la société ».*⁵⁴²

Cet équilibre n'est pas pourtant toujours le cas. Dans le billet de commentaire suivant, au moyen de la conjonction « pourquoi pas », la qualification comme « journée de revendication » se présente comme un trait supplémentaire à la « commémoration ».

*« J'ai l'exigence au moins de mes intimes, qui sont éduqués et connaissent l'histoire, qu'ils connaissent aussi que la Journée de la Femme n'est 'la fête' de personne, parce que cette journée n'est simplement pas une fête. C'est la commémoration des luttes sociales. C'est un prétexte pour se poser des questions, pour discuter et pourquoi pas, une journée de revendication ».*⁵⁴³

Il arrive que les qualifications de « réflexion » et d'« action » s'opposent à la « célébration », comme pratique ayant lieu à l'occasion de la JIDF. Ainsi, nous lisons dans Avgi :

« Une journée de réflexion et d'action plutôt que de célébration devrait être la Journée Mondiale de la Femme d'aujourd'hui, comme les statistiques sont tragiques pour une année encore. Celles-ci montrent que les femmes sont les premières victimes de violence, d'exploitation et

⁵⁴¹ Eleftheros Typos, 08/03/2005, p. 14.

⁵⁴² Avgi, 08/03/2005, p. 2.

⁵⁴³ Apogevmatini, 08/03/2003, p. 2.

*de pauvreté, alors que la femme devient souvent la victime uniquement à cause de son sexe ».*⁵⁴⁴

La « réflexion » et « l'action » sont valorisées au détriment de la « célébration » qui est dotée de connotations négatives. La conjonction de coordination « et », utilisé par l'énonciateur pour lier ces deux qualificatifs, laisse entendre qu'ils sont mis sur le même rang de valorisation.

B2.3.2.1.4. La commercialisation et la dénaturation de la JIDF

La popularisation de la Journée, depuis son institutionnalisation jusqu'aux années 2000, a conduit, d'un côté, à sa commercialisation, de l'autre côté, à son exploitation par les acteurs sociaux qui en profitent pour mettre en valeur leurs propres intérêts. La journée d'autrefois, destinée à promouvoir la lutte politique pour l'émancipation des femmes, change désormais de statut. Ainsi, une des plus fréquentes qualifications utilisées en tant que reproches par la presse écrite est « la commercialisation » de la journée qui provoque sa « dénaturation ». En se focalisant sur la commercialisation de la Journée, l'énonciateur ne condamne pas l'événement lui-même, mais son exploitation. Ce n'est pas, par conséquent, la Journée propre qui entraîne la mauvaise évaluation, mais la transformation que celle-ci a subi au fil des années.

Le changement remarqué en ce qui concerne le statut et le caractère de la Journée s'affiche à travers l'utilisation de verbes qui portent une certaine charge axiologique imputée soit au procès lui-même du changement qu'ils dénotent soit aux actants qui s'impliquent dans ce procès. Tels sont, dans un premier temps, les verbes « convertir » et « transformer » qui définissent le procès du changement de caractère de la journée sans pour autant attribuer une certaine valeur axiologique sur ce procès et son résultat. En d'autres termes, il ne s'agit pas de verbes qui portent la valeur axiologique (péjorative ou méliorative) de façon stable, mais dont la valeur axiologique se définit par leur cotexte. Ainsi, nous lisons dans Eleftherotypia :

« 'Encore une Journée', celle de la Femme, que nous célébrons aujourd'hui, comme si le 8 mars lui appartenait seulement. (...) Cette histoire avec les 'Journées' devient irritante et mène à l'indifférence,

⁵⁴⁴ Avgi, 08/03/2002, p. 10.

*puisque'elle a été convertie en astuce commerciale et rien d'autre. Qu'il en soit ainsi, à l'année prochaine».*⁵⁴⁵

Dans ce cas-là, le verbe « convertir » dénote le processus du changement du caractère de la JIDF sans comporter lui-même de valeur axiologique. Celle-ci est attribuée à travers le cotexte, en l'occurrence le prédicat «*astuce commerciale* », qui indique une transformation du véritable sens de la journée. Il en va de même aussi pour le verbe « transformer » qui acquiert des connotations négatives à travers la qualification «*journée de fête et de consommation commerciale* », condamnant pour une fois encore le caractère commercial de la journée.

*« Elle (la JIDF) a, donc, son importance. Et si c'est le patriarcat qui l'a transformée en journée de fête et de consommation commerciale, et bien, résistons à cela !... ».*⁵⁴⁶

Dans un deuxième temps, le processus du changement du caractère de la Journée s'affiche à travers des verbes tels que « finir par »⁵⁴⁷ « dégrader », qui appartiennent à la catégorie des verbes « intrinsèquement subjectifs », selon la catégorisation avancée par Kerbrat-Orecchioni. Il s'agit des verbes qui, en opposition aux verbes de la catégorie précédente, portent une certaine valeur axiologique (péjorative ou méliorative) de façon stable dans leur contenu.⁵⁴⁸ En d'autres mots, ils véhiculent une évaluation stable (en l'occurrence négative) sur le procès qu'ils dénotent. Ainsi, ces verbes montrent le passage d'un état de choses à un autre état des choses, que l'énonciateur dévalorise en le considérant pire que le premier.

« Ouf, la Journée de la Femme est bien passée et je peux enfin soupirer de soulagement : Comme le sexe des femmes, ainsi que la journée destinée à l'honorer, est tellement mal comprise, qu'elle finit par devenir une comédie. Cet air de 'féminisme', qui souffle soudainement partout dans les chaînes, les émissions et dans les... 'boîtes de nuit' (le résultat naturel de toute compagnie de femmes après tant d'heures de discussions stupides sans cesse, que nous entendons pendant toute la

⁵⁴⁵ Eleftherotypia, 08/03/2002, p. 3.

⁵⁴⁶ Avgi, 09/03/2002, p. 1.

⁵⁴⁷ Notons que par « finir par » nous traduisons le verbe grec « καταλήγω ». Bien que le verbe français « finir par » ne comporte pas une valeur axiologique négative, le grec verbe « καταλήγω » véhicule une évaluation négative. Faute de pouvoir trouver en français un terme équivalent, nous avons choisi le terme « finir par ».

⁵⁴⁸ L'auteure signale que « tous ces verbes ont en commun d'exprimer avant tout (...) une dévalorisation du procès qu'ils dénotent » (voir C. Kerbrat-Orecchioni, op. cit., pp. 119-122).

journee), cette extase féministe dans laquelle nous nous trouvons et on va après à des restaurants chinois (« la femme –l' 'autre moitié du ciel') et 'avec le reste de l'argent, on nous achète des glaces'.... ».⁵⁴⁹

C'est en l'occurrence le verbe « finir par » portant en soi une valeur axiologique péjorative, qui connote de façon négative le terme « comédie ». Ainsi, le terme « comédie » précise ce nouvel état de choses que la mauvaise perception de la JIDF a provoqué. Ces connotations négatives sont d'ailleurs corroborées par le cotexte qui suit et qui constitue une définition de ce que signifie en l'occurrence la qualification « comédie ».

La même valeur axiologique péjorative est véhiculée par le verbe « dégrader » de l'article suivant, sauf que dans ce cas-là, deux états de choses sont précisés : d'une journée vécue comme le moment « *des luttes féminines* » à une « *fête* ». Le contenu du terme « *fête* » est connoté au moyen des pratiques qui l'accompagnent (« *offre des roses* », « *compagnies des femmes qui cassent des assiettes dans les boîtes de nuit* ») contribuant à sa dévalorisation.

« Dans trois jours, c'est la journée mondiale de la femme et malheureusement nos oreilles entendront beaucoup de choses : de 'Bonne Fête' jusqu' à la plainte 'pourquoi il n'existe pas également une fête de l'homme ?' Que répondre? Je me tourne vers l'analyse fameuse concernant l'idéologie dominante qui dégrade les luttes féminines en fêtes, où on offre des roses et où les compagnies de femmes 'cassent des assiettes' dans les 'boîtes de nuit' ».⁵⁵⁰

Dans la même perspective, nous lisons dans un communiqué d'Avgi :

« Nous imputons à ceux qui se sont inspirés de l'utilisation de la Journée des Droits des Femmes pour des raisons électorales, la dénaturation du sens combatif de la Journée et sa transformation en une fête anodine de souhaits et de fleurs. Et bien, cela nous ne l'attendions pas, honnêtement! ».⁵⁵¹

Le syntagme « *fête anodine de souhaits et de fleurs* » est doté des connotations négatives, tandis que le véritable sens de la journée est défini comme « *combatif* », et la qualité de la « *transformation* » est précisée comme « *dénaturation* ».

⁵⁴⁹ Apogevmatini, 09/03/2001, p. 53.

⁵⁵⁰ Avgi, 06/03/2005, p. 1.

⁵⁵¹ Avgi, 10/03/2000, p. 6.

Cette manipulation prend parfois un contenu plus spécifique. Il s'agit de la manipulation préélectorale de la JIDF par les partis politiques qui la mettent en valeur dans le but de se rapprocher des femmes, constituant une bonne partie du corps électoral. Dans un billet de commentaire d'Avgi, nous lisons :

*« Dans le climat de bouleversement des élections -et comme des gains et des pertes des votes seront mesurés- le 8 mars va être honoré -Journée Internationale des Droits des Femmes. En d'autres termes, elle va passer inaperçue, n'importe la valorisation de la question féminine qui a été faite avant les élections. Des promesses abondantes, très peu d'engagements. Et surtout, les femmes ont été valorisées -pour ne pas dire utilisées- comme un objet plutôt que comme un sujet du haut processus politique appelé verdict laïque (...) Vous voyez, le 8 passe via le 7 mars ».*⁵⁵²

B2.3.3. Le verbe /célébrer/ : analyse énonciative

L'événement de la JIDF donne lieu à diverses formulations langagières en ce qui concerne la qualification des pratiques mises en œuvre à son occasion. Il s'agit donc tantôt d'« honorer », tantôt de « célébrer », tantôt de « fêter » ou de « se rappeler » la journée du 8 mars. Parmi ces mots, nous avons choisi d'étudier le verbe /célébrer/ qui se présente le plus fréquemment en co-occurrence avec le syntagme nominal « Journée Internationale de la femme » pendant cette période. Les verbes sont aussi considérés comme des lieux d'inscription de la subjectivité langagière vu que « l'emploi de toute unité lexicale, et les verbes n'échappent pas à la règle, peut en un sens être considéré comme subjectif ».⁵⁵³ Nous considérons donc que ce verbe constitue un lieu d'inscription des jugements évaluatifs des énonciateurs à l'égard de la JIDF parce qu'il condense une idée de ce qu'est ou peut signifier la JIDF pendant les années 2000-2005.

Ce que nous visons donc à vérifier est le cadrage interprétatif attribué à la JIDF pendant cette période. Pour ce faire, nous utiliserons, dans cette partie de notre

⁵⁵² Avgi, 06/03/2004, p. 20.

⁵⁵³ C. Kerbrat-Orecchioni, op.cit., p. 113. Pourtant, comme le signale l'auteure, « les verbes posent à l'analyse (...) des problèmes plus compliqués que les substantifs et les adjectifs, dont la valeur évaluative éventuelle est très généralement prise en charge par le sujet parlant » (op.cit.).

étude, comme point d'entrée dans notre corpus, le verbe /célébrer/ en essayant d'examiner son usage énonciatif. C'est donc à travers l'explicitation de différents usages énonciatifs du verbe /célébrer/ que nous examinerons l'évaluation des différentes pratiques mises en œuvre pour la célébration de la JIDF.

Le premier sujet qui émerge lors d'un tel type d'analyse est le problème de la traduction, que nous avons déjà signalé lors de l'analyse énonciative des adjectifs « féminin » et « féministe ». Avant donc de procéder à notre analyse, nous devons clarifier certaines choses au sujet de la traduction. Le verbe grec utilisé pour définir l'acte ayant lieu à l'occasion de la JIDF est le verbe « γιορτάζω ». Il s'agit d'un verbe transitif ainsi qu'intransitif, qui signifie soit « honorer la commémoration d'un événement à une date précise avec des cérémonies spéciales et occasionnellement festives » (usage transitif) soit « faire la fête » (usage intransitif).⁵⁵⁴

Les signifiants équivalents en français du verbe « γιορτάζω » sont les verbes « célébrer » et « fêter », le premier correspond à la première signification du « γιορτάζω » et le deuxième à la deuxième signification du « γιορτάζω ».⁵⁵⁵ Ainsi, le verbe grec « γιορτάζω » est tantôt utilisé dans le sens de « célébrer » tantôt dans le sens de « fêter ». Lorsque la différence est évidente et le verbe est utilisé dans le sens de « célébrer » nous le traduisons en tant que tel, lorsqu'il est utilisé dans le sens de « fêter » nous le traduisons en tant que tel. Mais lorsque nous ne voulons pas faire la distinction et nous voulons nous référer seulement au terme grec « γιορτάζω », qui comporte les connotations de « célébrer » et « fêter » en même temps, nous utilisons pour de raisons pratiques le terme /célébrer/ entre barres obliques. Il apparaît donc que /célébrer/ équivaut au terme « γιορτάζω », alors que « célébrer » est le verbe « γιορτάζω » dans le sens du verbe français « célébrer » et « fêter » le verbe « γιορτάζω » dans le sens du verbe français « fêter ».

Les différentes étapes de cette démarche sont inspirées par le classement des verbes avancé par Kerbrat-Orecchioni, qui indique que l'étude des verbes « subjectifs » implique une triple distinction : qui porte le jugement évaluatif, sur quoi porte l'évaluation et quelle est la nature du jugement évaluatif.⁵⁵⁶ Sur la base de cette

⁵⁵⁴ Georgios Mpampiniotis, *Λεξικό της Νέας Ελληνικής Γλώσσας (Le dictionnaire de la nouvelle langue hellénique)*, Athènes, Centre de la lexicologie, 2002, p. 416. Les exemples donnés pour les deux usages du verbe sont les suivants : « Le 25 mars nous célébrons la Révolution du 1821 et l'Annonciation » ; « Après la grande victoire, le pays entier fait la fête ».

⁵⁵⁵ Dans le dictionnaire grec-français de Kauffmann le verbe « γιορτάζω » est traduit comme « fêter » et « célébrer » (voir Dictionnaire grec-français, Kauffmann, 2002, p. 293).

⁵⁵⁶ C. Kerbrat-Orecchioni, op.cit., pp. 113-132.

triple distinction, nous structurons l'étude de cette partie en trois étapes, en suivant ces trois questions. Ce que nous visons à examiner est l'agent de l'action, le contenu de cet acte ayant lieu à l'occasion de la JIDF et les compléments qui servent à vérifier le mode de la célébration de la JIDF. Trois seront donc au total les ancrages principaux qui nous aideront à expliciter la célébration de la JIDF au moyen de l'analyse du verbe /célébrer/ :

- L'agent de l'action

Nous examinerons le sujet du verbe /célébrer/ indiquant l'agent de l'action. Dans cette perspective, nous étudierons également l'utilisation de la forme passive ou active permettant tantôt de préciser et tantôt de passer sous silence l'agent de l'action.

- Le contenu du verbe /célébrer/

Ce que nous visons à vérifier est le contenu qu'acquiert le verbe /célébrer/ dans son contexte spécifique et l'évaluation qui est attribuée à la JIDF à travers le verbe /célébrer/ quand celle-ci constitue l'objet du verbe.

- Le complément du verbe /célébrer/

Les compléments du verbe /célébrer/ répondent à deux questions : comment célèbre-t-on la JIDF ? Que célèbre-on lors de la JIDF ? La réponse à la première question montre les pratiques qui sont mises en œuvre pour la célébration de la JIDF, la réponse à la deuxième question constitue l'objet du verbe transitif /célébrer/, dans le cas où celui-ci n'est pas identifié avec « la Journée » (« nous /célébrons/ la Journée »).

B2.3.3.1. L'agent de l'action

Dans cette partie, nous examinerons *qui* est présenté comme l'agent de l'action véhiculée à travers le verbe dont les usages énonciatifs sont étudiés. Ainsi la réponse à la question : qui /célèbre/ la JIDF ? est donnée à travers l'exploitation de l'agent en position de sujet du verbe /célébrer/.

La plupart du temps ce sont les femmes qui se présentent comme l'agent de l'action. Lorsque l'énonciateur utilise la forme active et précise le sujet de l'action, il s'agit des femmes qui /célèbrent/ le 8 mars. Le terme « les femmes » peut pourtant être reformulé différemment. Ainsi, tantôt il s'agit des « *femmes* », de « *la femme* » en général utilisée comme qualification générique, tantôt des « *femmes du monde*

entier », « *de millions des femmes partout dans le monde* », « *des femmes grecques* ». Rarement est mentionné un sujet autre que « les femmes ». A titre d'exemple, dans le cas d'Eleftheros Typos c'est « *le pouvoir qui doit célébrer la JIDF* », ⁵⁵⁷ ou « *les statistiques (qui) ne fêtent pas la Journée de la Femme* », ⁵⁵⁸ alors que dans le cas d'Eleftherotypia c'est « *le noyau dur du matriarcat qui fête la 'Journée de la Femme'* ». ⁵⁵⁹ L'agent de l'action se présente aussi sous la forme d'une métaphore décrivant les femmes d'une façon plus littéraire. Ainsi, c'est parfois « *l'autre moitié du ciel* », « *le beau mais pas l'impuissant sexe* » qui /célèbrent/ le 8 mars.

Il s'avère qu'en opposition à la période précédente où la JIDF était accompagnée de l'adjectif « féministe », la mettant en liaison avec les luttes des femmes pour la revendication de leurs droits et le dotant d'un statut revendicatif, dans cette période la Journée est présentée comme « célébrée » ou « fêtée » par les femmes en général. De cette façon, la célébration de la JIDF se présente comme une pratique appliquée surtout par les femmes et pour les femmes. Le caractère de la Journée d'autrefois, qui unissait les hommes et les femmes dans le même but de la revendication de l'émancipation féminine, s'estompe avec le temps, au profit d'un cadrage de la Journée en tant que « fête » célébrée et destinée aux femmes.

Cette constatation est d'ailleurs vérifiée à travers l'explicitation du pronom personnel « nous » lorsque celui-ci est utilisé comme sujet du verbe. Ainsi, même quand le verbe /célèbre/ a comme sujet le pronom personnel « nous », ce « nous » correspond au « nous, les femmes ». Ainsi, nous lisons à plusieurs reprises :

« Nous, les femmes, nous ne fêtons pas parce que nous n'avons rien à fêter ». ⁵⁶⁰

« Pour nous, les femmes de l'Union des Femmes de Grèce, le 8 mars, journée mondiale de la femme, n'est pas une fête (...) ». ⁵⁶¹

L'unité signifiante « les femmes » antéposée au pronom personnel précise le contenu de « nous » qui est utilisé comme une marque d'une identité collective. Ainsi, la JIDF demeure une « fête » qui est célébrée ou qui n'est pas célébrée par les femmes. En tout cas, ce sont les femmes qui sont concernées par le 8 mars et elles qui pratiquent sa célébration.

⁵⁵⁷ Eleftheros Typos, 07/03/2000, p. 7.

⁵⁵⁸ Eleftheros Typos, 03/03/2002, p. 67.

⁵⁵⁹ Eleftherotypia, 08/03/2002, p. 43.

⁵⁶⁰ Ta Nea, 08/03/2001, p. 13.

⁵⁶¹ Eleftherotypia, 08/03/2000, p. 7.

B2.3.3.2. Le contenu du verbe /célébrer/

La signification du verbe /célébrer/ dénote une action de mise en valeur de son objet. Il s'agit d'un verbe qui implique une évaluation du procès qu'il dénote, ainsi qu'une mise en valeur de l'objet de ce procès. L'objet de la /célébration/ peut être une unité signifiante de valeur axiologique positive, négative ou neutre (par exemple, on peut très bien /célébrer/ « un anniversaire », « un mariage », « une fête nationale », « notre liberté », ainsi qu' « un divorce » ou « une condamnation », même un « mort ») ; pourtant, le procès que le verbe /célébrer/ dénote dans le cas de la JIDF porte toujours une valeur axiologique positive.⁵⁶²

B2.3.3.2.1. La JIDF en tant que « fête » : valorisation positive

Ce que nous visons à examiner sont les effets de sens que le verbe « fêter » attribue à l'événement de la JIDF. Portant une valeur axiologique positive, le verbe « fêter » connote également de façon positive l'événement qualifié. Ainsi, quand on « fêta la JIDF », la JIDF est positivement évaluée. Il s'agit plus précisément d'une « fête » qui a les traits d'une fête ordinaire : les femmes sortent en compagnie et s'amusent. Le terme « fête » en l'occurrence est positivement évalué et ne constitue pas une façon de dévalorisation de la JIDF.

*« Quand les femmes fêtent tous les ans le 8 mars, elles forment souvent une grande compagnie et elles s'amusent bien... ».*⁵⁶³

« Comme vous le savez, aujourd'hui, le 8 mars, nous fêtons la fête de la Femme. De nombreux événements organisés partout en Grèce, tant dans les grandes villes qu'en province. Et, bien entendu, de nombreuses

⁵⁶² Il s'agit, plus précisément, des verbes dont « l'évaluation portent sur l'un et/ou l'autre des actants engagés dans le procès dénoté (et le plus souvent, sur son objet) (C. Kerbrat-Orecchioni, op.cit., p.121). Ainsi, par exemple, si « X célèbre son divorce » cela veut dire que « le divorce » relève de la catégorie du bien pour X. Ainsi, le verbe « célébrer » implique une évaluation plutôt positive de l'objet « divorce », ou autrement dit, le terme « divorce » est positivement connoté pour le sujet de l'énonciation au moyen de l'évaluation positive du verbe « célébrer ». Il en va de même pour des termes qui sont négativement connotés ; ainsi, par exemple, si « X célèbre la mort de Y » cela veut dire que « la mort de Y » -qui autrement relèverait de la catégorie du mal- relève en l'occurrence et pour le sujet de l'énonciation X de la catégorie du bien.

⁵⁶³ Eleftheros Typos, 07/03/2000, p. 49.

*dames vont sortir seules en grande compagnie d'autres femmes pour bien s'amuser ».*⁵⁶⁴

*« Journée de la Femme le 8 mars, aux quatre coins de la Terre, et les femmes ont décidé de s'éclater ».*⁵⁶⁵

*« La Journée de la Femme va être fêtée avec la...solennité nécessaire, l'ambiance et l'amusement, jeudi, le 8 mars à 'Politeia Tennis Club'. Invitées uniquement des demoiselles et des dames ! ».*⁵⁶⁶

Le cadrage interprétatif d'une « fête » est renforcé par l'utilisation d'autres termes qui accompagnent la célébration de la JIDF et qui remplissent l'image d'une « fête ». Tel est le cas des « cadeaux » qui assortissent la célébration de la JIDF renvoyant à une « fête » au sens littéraire du terme.

*« De lourds nuages couvrent la 'moitié du ciel'. Comme les femmes grecques pensent que pendant cette fête n'ont pas reçu leurs 'cadeaux' ... ».*⁵⁶⁷

Le terme « cadeau » est pourtant mis entre guillemets pour signaler le caractère métaphorique avec lequel il est utilisé, vu qu'il ne se réfère pas à un objet physique et concret mais plutôt à une conquête réussie par des femmes. Quand il n'est pas utilisé dans son sens littéraire, il ne se met pas en guillemets et désigne les « cadeaux »-objets que les femmes peuvent recevoir lors de cette journée de leur fête. Tel est le cas de l'article suivant :

*« En tant que présidente de l'Union européenne des Femmes, je crois que cette-année, nous devons être moins concernées par les cadeaux pour la fête et plus par les véritables problèmes sociaux ».*⁵⁶⁸

B2.3.3.2.2. Le refus de la « fête » : valorisation négative

Une bonne partie des énonciateurs, se référant à la JIDF, refusent d'accepter la pratique de la fête. Cette constatation ne nous amène pas à penser que la JIDF est perçue et considérée comme un événement portant une charge évaluative négative.

⁵⁶⁴ Apogevmatini, 08/03/2001, p. 42.

⁵⁶⁵ Apogevmatini, 13/03/2005, p. 28.

⁵⁶⁶ Eleftheros Typos, 06/03/2001, p. 16.

⁵⁶⁷ Apogevmatini, 08/03/2002, p. 35.

⁵⁶⁸ Apogevmatini, 08/03/2000, p. 10.

Son interprétation en tant que « fête » est connotée de façon positive. Le refus de son acceptation comme « fête » repose sur la conception que cette interprétation n'est pas conforme au véritable sens de la Journée.

Le refus de la « fête » se fonde sur deux explications : nous ne « fêtons » pas parce que : a) la JIDF n'est pas une « fête » b) nous n'avons rien à « fêter ». Selon la première explication, le refus de la « fête » est attribué au caractère originel de la JIDF qui ne devrait pas être perçue comme une « fête ». Dans ce cas-là, le terme « fête » dote la Journée d'un caractère anodin en l'éloignant de son sens initial. Selon la deuxième explication, la JIDF est perçue comme une « fête », or le refus de sa mise en pratique se base sur le fait qu'il n'existe rien de positif au sujet de la question féminine qui aurait pu justifier la « fête » comme pratique pour sa célébration. C'est, par conséquent, soit le caractère mal conçu soit l'absence d'un objet de « fête » qui conduit l'énonciateur à renoncer à la mise en œuvre de cette pratique pour honorer la JIDF.

*« Les hommes me souhaitent tendrement 'bonne fête', pour la Journée de la Femme, comme si j'étais une collégienne amoureuse et comme si aujourd'hui, c'était le jour même de Saint Valentin (...) J'exige au moins de mes intimes, qui sont éduqués et connaissent l'histoire, qui savent aussi que la Journée de la Femme n'est 'la fête' de personne, parce que cette journée n'est simplement pas une fête. C'est la commémoration des luttes sociales. C'est une occasion pour se poser de questions, pour discuter et pourquoi pas, une journée de revendication. Sa transformation en prétexte pour que les nanas aillent seules écouter le chanteur Remos - à part le fait que cela est contraire à la vérité historique - elle est aussi un acte profondément improductif ».*⁵⁶⁹

Dans le même esprit, le verbe « fêter » dénote la JIDF avec des connotations positives dans l'article suivant. La réfutation de la mise en pratique de la fête repose sur le fait qu'avec le verbe « fêter » on se réfère à quelque chose de positif :

« Je vais l'écrire en feutre rouge, en grosses lettres, pour que ça se voit de loin : NOUS NE FÊTONS PAS. Afin de montrer comment mes dispositions sont féroces envers tous ceux qui ont envie de faire une blague et commencer à souhaiter Bonne Fête, Journée Internationale de

⁵⁶⁹ Apogevmatini, 08/03/2003, p. 2.

*la Femme aujourd'hui etc... Nous, les femmes, nous ne fêtons pas parce que nous n'avons rien à fêter ».*⁵⁷⁰

Le raisonnement de l'objection face à la JIDF repose sur le contenu sémantique du verbe « fêter ». Cette objection découle de la condamnation des pratiques qui sont mises en œuvre à son occasion. D'ailleurs, cette opposition est mise en valeur au travers des tournures métalinguistiques « *je vais l'écrire en feutre rouge, en grosses lettres* » qui attirent l'attention du lecteur à l'assertion négative qui suit.⁵⁷¹ De surcroît, du point de vue de la sémiotique, les lettres majuscules mettent l'accent sur l'assertion énoncée et suggèrent typographiquement une détermination incontournable de l'énonciateur en ce qui concerne son positionnement exprimé contre la fête de la JIDF.

De surcroît, le refus de la qualification de la JIDF en tant que « fête » est la plupart du temps accompagné de son antipode. Les énonciateurs qui refusent d'accepter la qualification de l'événement en termes de « fête » proposent en même temps leur propre interprétation basée sur le fait qu'il s'agit plutôt d'une journée de problématisation, contemplation, action et revendication. Se crée ainsi le bipôle mettant d'un côté tous les traits provenant d'une interprétation de la Journée comme « fête » et, de l'autre côté, tous les traits découlant de la qualification de la JIDF en fonction de son passé revendicatif. Face à ce bipôle, l'énonciateur est appelé à prendre l'une des deux positions et à adopter l'une des deux interprétations.

*«(...) la reconnaissance du changement des rôles 'traditionnels' de deux sexes a du retard parce qu'il y a des fois où elle bute sur l'absence de culture et de démocratie, mais surtout, parce que le coût énorme c'est le partage du pouvoir. C'est pourquoi la 'Journée de la Femme' sera répétée. Non pas sûrement comme une fête, mais comme un rappel pour une mobilisation continue ».*⁵⁷²

«Une journée de réflexion et d'action plutôt que de fête devrait être la Journée Mondiale de la Femme d'aujourd'hui, étant donné les statistiques tragiques pour encore une année. Celles-ci montrent que les femmes sont les premières victimes de violence, d'exploitation et de

⁵⁷⁰ Ta Nea, 08/03/2001, p. 13.

⁵⁷¹ Il s'agit évidemment de ces cas dans lesquels les verbes « de dicto », comme « dire » à titre d'exemple, « se présente seulement comme intensif » (Sophie Fisher, *Énonciation. Manières et territoires*, Paris, Ophrys, 1999, p. 65).

⁵⁷² Kathimerini, 08/03/2005, p. 3.

*pauvreté, tandis que la femme devient souvent la victime uniquement à cause de son sexe ».*⁵⁷³

Le conditionnel du verbe « *devrait* » montrant l'impossible dans le présent, indique le point de vue de l'énonciateur sur le véritable caractère de la Journée. Ce véritable caractère (« *journée de réflexion et d'action* ») est d'ailleurs renforcé par la comparaison mise en avant au moyen de « *plutôt que* » (« *plutôt que de fête* »).

Mise à part la comparaison, c'est aussi l'interrogation qui est utilisée pour faire avancer l'évaluation de l'énonciateur. Ainsi, dans l'article suivant, à travers la modalité interrogative, l'énonciateur fait partager son indignation :

*« De quelle fête parlez-vous, les femmes ? Depuis de nombreuses années, je me demande de qui on se moque. Des femmes pauvres, des femmes désabusées, avec moins d'opportunités en matière d'éducation et d'emploi, des femmes ayant moins d'opportunités dans la vie. C'est la réalité des millions d'entre nous dans le monde entier. Qu'est-ce que nous fêtons aujourd'hui ? (...) Des millions de femmes ne fêtent pas aujourd'hui. (...) Moi, je ne fête pas et je ne pourrai pas fêter tant qu'il y aura à côté de moi des femmes qui sont abusées, humiliées, qui ne vivent pas ».*⁵⁷⁴

Tandis qu'au début l'énonciateur s'adresse directement aux femmes à la deuxième personne du pluriel (« *de quelle fête parlez-vous, les femmes ?* »), il altère par la suite cette deuxième personne du pluriel avec la première personne (« *alors, qu'est-ce que nous fêtons aujourd'hui ?* ») dans une question apparemment rhétorique. La réponse est fournie par l'énonciateur même qui refuse de « fêter » la JIDF tant qu'il existe de femmes maltraitées et de problèmes non résolus encore. Une telle réponse présuppose l'appréhension de la JIDF en tant que fête en termes positifs. Dans ce sens, une telle pratique n'aurait de signification que dans le cas où les acquis concernant le statut de la femme dans la société contemporaine auraient été accomplis et la femme contemporaine jouirait d'une meilleure situation. Or, ce n'est pas le cas. Les femmes subissent encore l'inégalité et, par conséquent, elles ne disposent d'aucune raison pour fêter.

Ce qui est pourtant remarquable est le fait que le cadrage de la JIDF comme fête de divertissement ne contredit pas toujours son statut revendicatif. Autrement dit,

⁵⁷³ Avgi, 08/03/2002, p. 10.

⁵⁷⁴ Ta Nea, 08/03/2005, p. 14.

nous n'avons affaire ni à la JIDF comme journée-emblème des luttes des femmes ni à la JIDF comme une occasion pour sortir et s'amuser ; il s'agit de la « *Journée pour les Droits de la Femme* » dont les femmes saisissent l'occasion pour « *faire la fête* ». Ainsi, contrairement à ce qu'on aurait pu attendre, ces deux interprétations de la JIDF coexistent au sein du même article pour prouver finalement que les deux interprétations ne sont plus appréhendées comme contradictoires, mais elles constituent un cadre de référence uniforme qui sert à l'interprétation de l'événement. L'article suivant est indicatif de cette interprétation :

*«Aujourd'hui, c'est notre journée : la Journée pour les Droits de la Femme et non pas seulement Journée de la Femme, en une version plus légère. On va nous envoyer des fleurs. Nous allons sortir dehors pour faire la fête. (...) Aujourd'hui, nous allons nous éclater ! Parce que demain, nous allons nous réveiller et rien ne sera changé. Bonjour tristesse... ».*⁵⁷⁵

Le bipôle réside parfois non pas sur l'interprétation de la JIDF comme fête ou comme une occasion de revendication, mais sur la mise en pratique de la fête par ces femmes qui ont une raison de la fêter et par ces femmes dont le statut ne le leur permet pas.

*«Des millions de femmes dans le monde entier fêtent le 8 mars la 'Journée Mondiale de la Femme', intronisée par l'ONU. Pourtant, beaucoup plus nombreuses sont les femmes qui ne la fêtent pas parce qu'elles sont préoccupées par la lutte pour survivre - juste un rappel pour que les efforts ne cessent pas pour le reste de 364 jours de l'année ».*⁵⁷⁶

Selon ce point de vue, la JIDF constitue une « fête » seulement pour les femmes qui ont résolu leurs problèmes de survie dans leur vie quotidienne.

La qualification de la journée en tant que fête acquiert parfois des connotations négatives. Dans le cas de l'article suivant, c'est la « fête » avec ses connotations négatives qui est mise en œuvre :

⁵⁷⁵ Ta Nea, 08/03/2005, p. 14.

⁵⁷⁶ Eleftheros Typos, 08/03/2003, p. 24.

« C'est une journée de bilan, de réflexion, de planification pour l'avenir.
 (...) Et si c'est le patriarcat qui l'a transformée en journée de fête et de
 consommation commerciale, et bien, résistons à cela ! ». ⁵⁷⁷

La conjonction de coordination « et » qui unit les deux qualifications « *journée de fête* » et journée « *de consommation commerciale* » permet d'établir l'équivalence entre les deux termes en ayant comme résultat l'attribution des mêmes connotations du deuxième terme au premier également. Ainsi, si la deuxième relève de la catégorie du mal –qui est le cas en l'occurrence– il en va de même pour la première. Par conséquent, le qualificatif « fête » est utilisé avec des connotations négatives ; la « fête » à l'occasion de la JIDF est aussi quelque chose qui relève du mal.

B2.3.3.3. Le complément du verbe /célébrer/

Que /célèbre/-t-on la JIDF ? Comment /célèbre/-t-on la JIDF ? Pour répondre à ces questions, nous étudierons les compléments du verbe /célébrer/, lorsque celui-ci est utilisé en tant que verbe transitif, ainsi que les syntagmes prépositionnels qui l'accompagnent, lorsqu'il est utilisé comme intransitif avec le sens de « faire la fête ». Les compléments du verbe /célébrer/ nous aident à vérifier d'un côté, l'objet de la /célébration/ pendant cette journée, de l'autre côté, le contenu qu'acquiert cette /célébration/, autrement dit les différentes façons de /célébrer/ la JIDF.

Quand le verbe /célébrer/ est utilisé en tant que verbe transitif, son complément est la plupart du temps le syntagme « la Journée Internationale de la Femme ». Dans ce cas-là, ce qu'on célèbre est la journée propre et tout ce qu'elle représente. De cette façon, l'événement se présente comme une occasion en soi pour faire la fête, sans avoir quelque chose de spécifique pour /célébrer/. Ce n'est donc ni l'amélioration du statut des femmes ni l'égalité entre les sexes ce qu'on /célèbre/, mais la journée elle-même, comme si elle constituait en soi un anniversaire, une date de commémoration qui entraîne la pratique de la /célébration/.

Outre le complément d'objet direct, la plupart du temps le complément du verbe apparaît sous la forme d'un syntagme prépositionnel de type « avec+substantif », précisant les différents modes de la célébration. Ainsi, la JIDF est célébrée « *avec des marches, des événements et de toute sorte de gestes*

⁵⁷⁷ Avgi, 09/03/2002, p. 1.

symboliques », « avec une variété d'événements », « avec des événements festifs, des manifestations mais aussi avec certaines conclusions tristes de l'ONU », « avec des protestations dynamiques », « avec de nombreux événements, mais également avec des protestations combattantes ».

Le syntagme prépositionnel « avec+substantif » est utilisé surtout aussi dans le cas où le verbe « célébrer » se trouve en forme passive dans le but de préciser le contexte de cette célébration. De cette façon, l'énonciateur efface toute trace de l'agent ne retenant de l'action que son résultat. Ce qui importe est donc « comment » la JIDF est célébrée et non par qui.

*« La Journée Mondiale de la Femme a été célébrée hier dans le monde entier avec des marches, des événements et de toute sorte de gestes symboliques. L'atmosphère festive n'a pas toutefois caché les graves problèmes de pauvreté, de violence et d'inégalité auxquels les femmes font face. Au contraire, la lutte contre toute sorte de discrimination est devenue l'emblème de tout mouvement ».*⁵⁷⁸

La variété des événements ayant lieu à l'occasion de la JIDF incite les énonciateurs à ne pas préciser leur nature mais à s'y référer d'une façon plus générale en utilisant le terme général « événements ». Cependant, lorsque l'énonciateur précise cette nature, il s'avère que les événements ayant lieu à l'occasion de la JIDF sont divers, en couvrant tant la dimension combative de la journée (« des protestations dynamiques », « des protestations combattantes ») que son interprétation en tant que « fête » (« des événements festives »).

*« Avec une variété d'événements a été célébrée hier dans le monde entier la Journée Mondiale de la Femme, même dans des pays comme l'Afghanistan, où les femmes ont peu de droits et pas de...voix ».*⁵⁷⁹

*«Un jour n'est pas suffisant. Avec des événements festifs, des manifestations mais aussi avec certaines conclusions tristes de l'ONU, les femmes ont célébré hier partout dans le monde la Journée Mondiale de la Femme ».*⁵⁸⁰

⁵⁷⁸ Eleftherotypia, 08/03/2000, p. 15.

⁵⁷⁹ Eleftheros Typos, 09/03/2000, p. 16.

⁵⁸⁰ Eleftheros Typos, 09/03/2004, p. 62.

*« La Journée de la Femme a été célébrée partout dans le monde hier avec une variété d'événements, mais aussi avec des protestations dynamiques ».*⁵⁸¹

Le terme général « événements » renvoient parfois à ces événements qui sont liés à l'interprétation de la journée en tant que « fête » en s'opposant avec ces événements qui relèvent du caractère combatif de la journée. Tel est le cas de l'article suivant où la conjonction « *mais également* » qui unit le terme « événements » avec le terme « *protestations combattantes* » laisse entendre que le caractère de ces événements concerne plutôt la JIDF en tant que « fête ».

*« Journée d'action pour les femmes dans le monde entier. La Journée de la Femme a été célébrée hier dans le monde entier avec de nombreux événements, mais également avec des protestations combattantes. D'ailleurs, la situation des droits des femmes au niveau international continue 'à être limitée à des promesses non tenues', comme le souligne l'Amnésie International ».*⁵⁸²

Pourtant, il existe des fois où la JIDF est interprétée en termes purement politiques. Dans ce cas-là, ce n'est pas seulement le sujet de l'action qui montre cette interprétation officielle de la JIDF (« *le pouvoir qui doit célébrer* »), mais aussi le complément de l'action :

*« Le pouvoir doit 'célébrer' la Journée de la Femme en adoptant une stratégie politique, qui aura comme caractéristique principale le soutien de la famille, le renforcement de l'Etat providence, l'amélioration des conditions sociales de l'espace de travail jusqu'au voisinage ».*⁵⁸³

La célébration de la JIDF, telle qu'elle est proposée, comporte une « *stratégie politique* » faisant preuve des intentions et des buts du monde politique au sujet de la question féminine et des problèmes qu'affrontent les femmes dans leur vie sociale. Ainsi, nous remarquons que les compléments du verbe « célébrer » corroborent les résultats de l'analyse de l'évaluation de la JIDF en tant que « journée de fête » et en tant que « journée de revendication ».

⁵⁸¹ Avgi, 09/03/2000, p. 12.

⁵⁸² Avgi, 09/03/2000, p. 12.

⁵⁸³ Eleftheros Typos, 07/03/2000, p. 7.

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE (2000-2005)

Tous les éléments de l'analyse de contenu de cette période se convergent pour montrer que la JIDF continue à être constamment et régulièrement médiatisée dans la presse écrite. Le nombre d'articles que les quotidiens consacrent à ce sujet, aussi bien que l'espace rédactionnel que l'événement occupe, en combinaison avec le rythme de publication, attestent du grand intérêt médiatique affiché pour la JIDF tout au long de la période étudiée. Cette grande visibilité attribuée à la JIDF est partagée de façon quasiment égale entre tous les quotidiens du corpus. Les divergences qui apparaissent d'un journal à l'autre ne sont pas aussi nettes que celles de la période précédente. Ainsi, nous remarquons une augmentation des publications au sujet de la JIDF de la part de tous les quotidiens qu'il s'agisse des quotidiens proche de la gauche ou de la droite. Les facteurs auxquels nous pouvons attribuer cette augmentation de la visibilité relèvent de divers ordres : la ritualisation de l'événement qui l'inscrit régulièrement dans l'agenda politique et médiatique, sa déconnexion de son passé communiste, qui permet aux journaux de la droite de le mettre en valeur, la commercialisation des médias et la dépolitisation de la presse expliquent la grande visibilité attribuée à la JIDF pendant les années 2000-2005.

Au niveau de la thématique traitée –un des plus importants paramètres du cadrage interprétatif attribué à la JIDF– il est à noter que la JIDF continue à être médiatisée sur la base des événements se déroulant à son occasion, sauf que pendant cette époque, ce qui change est la nature des événements. Ainsi, on ne parle plus des événements associatifs –à l'exception de la presse partisane dans laquelle le traitement de la JIDF ne connaît pas de grandes mutations d'une période à l'autre–, mais plutôt des événements politiques et culturels. Cela est une preuve de la diminution de la mobilisation revendicative de la part des femmes ainsi que de l'exploitation commerciale de la Journée par le monde politique –visant à utiliser la popularité acquise à travers la médiatisation de la JIDF pour ses propres intérêts– et par le monde médiatique qui soumet les informations aux règles du spectacle. De plus, la forte présence des événements culturels montre le changement du cadrage interprétatif accordé à la JIDF qui se transforme en une fête anodine à l'occasion de laquelle des événements culturels se déroulent. Il y a pourtant d'autres thèmes qui sont mis en valeur ; le thème du travail, se référant à la mise en œuvre des lois concernant l'égalité

des sexes au travail, et faisant écho aux politiques européennes à ce sujet, constitue un repère constant de cette période. Une dimension internationale et un déplacement du regard vers un « ailleurs » étranger sont aussi attribués à la JIDF, à travers la mise en valeur du thème « la femme à l'étranger ». En ce qui concerne la violence, la vie privée, l'immigration, la prostitution et le Droit, ce sont des thèmes qui n'acquièrent pas une grande visibilité soit en raison du contexte sociopolitique, soit en raison du développement et des mutations effectuées au sein du mouvement des femmes. Pour ce qui est des genres journalistiques utilisés, il est à noter que les articles à énonciation objectivée continuent à occuper la majorité des publications au sujet de la JIDF –avec une présence considérable, pas seulement dans la presse partisane mais dans l'ensemble des quotidiens du corpus-, alors que les articles à énonciation subjectivée diminuent.

De l'analyse de la légitimation de la JIDF pendant cette période, il ressort que la présence de la Journée est à tel point intégrée dans l'agenda médiatique et politique qu'elle ne constitue plus le sujet d'une problématisation. Les rares fois où les quotidiens expriment explicitement un positionnement au sujet de l'existence de la JIDF, ceux-ci se situent en sa faveur. Ainsi, en opposition à la tendance générale de la précédente période à condamner l'événement, nous constatons que la majorité des quotidiens s'expriment *pour* l'existence d'une JIDF. Le positionnement positif de la presse en faveur de la JIDF peut être attribué à deux facteurs : d'un côté, le faible progrès remarqué au sujet des problèmes des femmes depuis les années 1980 qui a transformé la JIDF en une bonne occasion de les mettre à l'actualité ; de l'autre côté, à l'éloignement de la JIDF de son passé communiste, qui fait de la JIDF un sujet susceptible de concerner les quotidiens qui s'exprimaient auparavant contre son existence. Le positionnement négatif face à la JIDF, moins attesté pendant cette période, s'oriente vers le mode de la célébration de la JIDF. Mis à part les pratiques journalistiques qui incitent les journalistes à reprendre les mêmes arguments quand il s'agit des événements réguliers qui se répètent, c'est surtout le mode de la célébration de la JIDF qui provoque le positionnement négatif des deux quotidiens. Pourtant, nous remarquons que le positionnement que les quotidiens expriment au sujet de la JIDF ne peut pas être attribué à leur identité idéologique, vu qu'il existe des quotidiens de positionnement idéologiques divergents qui légitiment l'événement.

Sauf les prises de positions pour ou contre la JIDF, sa légitimation s'effectue aussi à travers son évaluation. Ainsi, l'image générale de l'événement telle qu'elle est

construite à travers sa dénomination et sa désignation, désigne l'événement comme « la Journée de la Femme », formule qui est très répandue dans la presse écrite. L'éloignement de la formule proposée par l'ONU a provoqué l'omission de l'adjectif « Internationale » ou « Mondiale », tandis que l'utilisation plus fréquente du substantif « fête », ainsi que l'omission de la mention de ses origines historiques, plaident en faveur de la dépolitisation de la journée. Ainsi, la journée est interprétée en tant que « fête » qui se livre aux femmes comme occasion pour sortir et s'amuser. Elle ne perd pas pourtant son aspect combatif, puisqu'elle se présente aussi comme une journée de commémoration des luttes des femmes, ainsi qu'une journée de revendication de leurs droits. Enfin, un cadrage important de la période met en évidence la commercialisation de la JIDF qui l'éloigne de son véritable sens et provoque sa dénaturation.

L'analyse énonciative de cette période s'achève avec l'étude des usages énonciatifs du verbe /célébrer/ qui se présente en co-occurrence avec la formule « Journée de la Femme ». A travers l'explicitation de l'agent de l'action, du contenu du verbe et de ses compléments, nous remarquons que : a) ce sont les femmes qui se présentent comme l'agent de l'action de la célébration, par conséquent la JIDF est une journée destinée aux femmes et célébrée par les femmes b) le contenu appréciatif du verbe /célébrer/ impute une appréciation à la JIDF en tant que « fête », perçue tantôt en termes positifs tantôt en termes négatifs c) les compléments du verbe /célébrer/ contribuent à la qualification de la JIDF tantôt en tant que « fête » tantôt en tant qu'occasion « de revendication ».

En général, le caractère militant que la JIDF avait pendant la précédente période n'est plus mis en valeur par la presse écrite. Ce caractère recule au profit d'un cadrage de la Journée comme « fête » ne provoquant pas de problématisation ou de controverses. Les quotidiens choisissent un traitement plutôt anodin de l'événement en termes de fête. Il ne s'agit plus d'un événement qui peut provoquer des controverses, mais plutôt d'une date conventionnelle, caractérisée par le consensus des acteurs sociaux en ce qui concerne son contenu et le mode de sa célébration, et mentionnée par la presse grâce à sa répétitivité et sa ritualité.

CONCLUSION

Notre étude s'inscrit dans une tentative de comprendre comment les médias construisent un événement en choisissant les traits spécifiques qui lui donnent une signification particulière et qui le rendent compréhensible et interprétable au sein d'une société. Nous sommes partis de l'idée que les médias ne reflètent pas une réalité préexistante, mais contribuent à sa construction par les représentations de cette réalité qu'ils véhiculent et par sa mise en sens. Ainsi, dès que l'événement passe du monde réel au monde des médias à travers sa mise en récit, il change de statut : il ne s'agit plus d'un événement survenu au monde réel mais d'un événement symbolique.

Ce rôle des médias s'avère primordial pour la constitution de notre mémoire collective au sein de l'espace public. L'accès que les lecteurs ont à un événement se fait à travers sa représentation au sein de l'espace médiatique. La façon dont on appréhende, comprend et interprète un événement dépend de la façon dont cet événement est médiatisé. Les médias communiquent cette représentation de l'événement circulée par la suite au sein d'une société et imposée dans la mémoire collective comme une réalité survenue. Comme Lamizet le fait remarquer, « c'est ici qu'intervient le rôle des médias, qui ne consiste pas tant à annoncer un événement à des lecteurs et des auditeurs qui peuvent n'être que médiocrement concernés, qu'à enregistrer cet événement dans une mémoire qui, par la médiatisation qu'ils en assurent, devient une médiatisation de la mémoire singulière et de la mémoire collective ».⁵⁸⁴ Ainsi, notre identité politique et culturelle et notre mémoire collective dépendent essentiellement de la représentation des événements qui circulent dans les médias.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons choisi d'étudier comment les médias construisent un événement lié à la question féminine, la Journée Internationale de la femme. Nous avons ainsi procédé à une analyse de la médiatisation de la JIDF dans la presse écrite hellénique durant deux périodes distinctes : les années 1980-1985 et les années 2000-2005. C'est, en premier lieu, la variété des approches interprétatives lors de la couverture de l'événement au cours des années qui a suscité notre intérêt scientifique. Notre corpus a été constitué à partir des huit journaux nationaux représentatifs de différentes forces politiques du paysage hellénique. Nous

⁵⁸⁴ B. Lamizet, op.cit., p. 57.

avons dépouillé ces quotidiens du 6 au 10 mars de chaque année sur les deux périodes ainsi que ceux du weekend qui précède et suit le 8 mars en nous focalisant sur les articles qui comportent la formule « Journée Internationale de la femme » dans toutes ses versions. Notre but était de vérifier dans quelle mesure ces représentations sont la résultante d'une interaction entre des enjeux d'ordre sociopolitique et médiatique qui se trouvent en conflit dans le but d'imposer leur propre interprétation de l'événement.

Notre motivation était double : traiter une thématique relative à la problématique de genre et liée à la question féminine tout en mettant en œuvre une approche méthodologique peu exploitée dans l'espace académique hellénique. Ainsi, d'un côté, nous avons voulu contribuer à la recherche scientifique actuelle sur les méthodes de l'analyse du discours médiatique, et, d'un autre côté, aborder un thème relevant des études de genre si peu traitées dans la bibliographie hellénique, lequel pouvait révéler les enjeux politiques se déroulant autour de la question féminine.

Plus précisément, au niveau de la méthodologie, en ayant recouru la bibliographie hellénique, nous avons remarqué que l'analyse du discours comme méthodologie propre est quasiment absente dans l'espace académique hellénique. Elle est très peu répandue et quasiment jamais mise en pratique, vu que la plupart des ouvrages portant sur l'analyse d'un corpus écrit mettent en œuvre une analyse de contenu, voire une analyse thématique, se focalisant sur la segmentation du corpus et la catégorisation des thèmes. Nous avons donc voulu proposer une méthodologie pour l'analyse du discours médiatique centrée non seulement sur le contenu propre d'un discours mais aussi sur la forme avec laquelle ce contenu est transmis et les procédés énonciatifs mis en œuvre, en nous inspirant surtout de la linguistique énonciative.

De plus, les études portant sur la construction sociale du genre en Grèce étant très rares, nous avons voulu contribuer au développement de la problématique du genre et de la question féminine en Grèce. La médiatisation de la Journée Internationale de la femme, destinée à son origine à promouvoir les droits des femmes, constituait une occasion pour évoquer de façon exemplaire le thème de la question féminine en Grèce et examiner les représentations des femmes et de leur Journée dans l'espace public hellénique.

Le traitement médiatique de la JIDF et les diversifications que celui-ci présente au cours des années et au sein de chaque dispositif médiatique a été examiné sur la base des facteurs sociopolitiques et institutionnels, à savoir l'évolution et les tendances idéologiques du mouvement des femmes en Grèce, l'actualité politique de

chaque période étudiée et « l'identité discursive » de chaque dispositif médiatique (la tendance politique, la ligne éditoriale, le lectorat). Nous avons postulé que le traitement médiatique de la JIDF au cours des années constitue la résultante d'un « jeu » complexe d'interactions entre les acteurs des mondes politique, médiatique et associatif, qui essaient de s'en emparer les uns les autres afin de mettre en valeur leur propre définition de l'événement. Il s'agit donc d'un processus plutôt interactif et transversal qui met en jeu de nombreux acteurs, dont le poids fluctue au gré des conjonctures historiques, politiques et sociales.

La structuration de notre analyse s'est basée sur deux postulats inspirés par l'analyse du discours : un premier qui est l'impératif de situer le discours médiatique dans le contexte sociopolitique,⁵⁸⁵ et un deuxième selon lequel le contenu doit être rapporté aux formes de sa représentation.⁵⁸⁶

Nous avons divisé chaque partie de notre analyse en trois chapitres, chacun correspondant à une phase d'analyse distincte, en considérant qu'il nous fallait commencer avec une description du contexte sociopolitique de chaque période en étudiant les principaux événements politiques relatifs à la question féminine, l'évolution du mouvement des femmes ainsi que les mutations survenues dans le paysage médiatique (mutations qui se réfèrent au changement de propriétaire des journaux, de son format, de son tirage ainsi que de son identité discursive). C'est le chapitre d'où nous avons tiré par la suite les éléments principaux pour la vérification de nos hypothèses émises.

Ensuite, dans le but d'étudier la médiatisation de la JIDF d'une façon globale, nous nous sommes centrés sur le discours médiatique lui-même. Nous avons procédé en deux étapes : une première se focalisant sur le contenu du discours médiatique et une deuxième centrée sur les procédés énonciatifs mis en œuvre pour la légitimation ainsi que l'évaluation de l'événement. Nous nous sommes livrés à une analyse de contenu des articles consacrés à l'événement en voulant vérifier la visibilité accordée à la JIDF, la thématique traitée à son occasion ainsi que les genres journalistiques choisis.

⁵⁸⁵ Maingueneau précise que « pour travailler avec le maximum d'efficacité, mieux vaut chercher à équilibrer discours et conditions de production pour que leur articulation soit la plus riche possible » (D. Maingueneau, op.cit., 1976, p. 18).

⁵⁸⁶ Mazière signale que « toute forme de langue forme du sens et modèle le sens par ses particularités propres (F. Mazière, op. cit., p. 13).

Enfin, en nous inspirant de la linguistique énonciative, nous nous sommes intéressés à la légitimation de l'événement, telle qu'elle s'exprime à travers les prises de position de la part des quotidiens pour ou contre la JIDF, l'évaluation de l'événement au moyen des qualifications qui lui sont attribuées, ainsi que l'usage de certains termes-clés qui sont utilisés en co-occurrence avec la JIDF.

Les résultats obtenus à partir de chacune de ces études nous ont permis de procéder à une synthèse comparative des conclusions de chaque période. Pour ce qui est de la visibilité accordée à la JIDF, nous avons constaté que tant pour les années 1980-1985 ainsi que pour les années 2000-2005, le sujet de la JIDF est considérablement et régulièrement médiatisé dans l'ensemble de la presse écrite. Les quotidiens affichent un intérêt remarquable au sujet de la JIDF, qui s'affiche à travers le nombre d'articles publiés, l'espace rédactionnel occupé ainsi que la régularité de la publicisation de l'événement. Si le nombre d'articles pendant la deuxième période est plus élevé par rapport à celui de la première période, les raisons doivent être cherchées dans les mutations du paysage médiatique au sujet de la politisation ainsi que dans le caractère que l'événement a acquis au cours des dernières années.

En ce qui concerne la répartition de la visibilité dans les huit journaux de notre corpus, nous avons constaté que pendant la première période il existait des disjonctions parmi les quotidiens selon leur positionnement idéologique, alors que pendant la deuxième période le nombre d'articles publiés ainsi que l'espace rédactionnel occupé étaient répartis de façon identique dans tous les quotidiens, indépendamment de leur positionnement idéologique. Plus précisément, tandis que pendant les années 1980-1985 les quotidiens proches de la gauche affichaient un intérêt plus élevé pour la JIDF que les quotidiens proches de la droite, pendant les années 2000-2005 ces divergences disparaissent et tous les quotidiens attribuent une grande visibilité à la JIDF, qu'ils soient idéologiquement proches de la gauche ou de la droite.

Les divergences des journaux, si évidentes pendant la première période, étaient tributaires du contexte sociopolitique. La forte politisation incitait chaque quotidien à traiter chaque thématique selon les intérêts du parti politique dont il était proche. La conséquence de cette politisation se reflétait dans le traitement médiatique de la JIDF. Pour les quotidiens proches de la gauche, la valorisation de l'événement semblait naturelle étant donné le lien étroit de la question féminine avec l'idéologie de la gauche. En revanche, les quotidiens proches du milieu idéologique de la droite se

montraient plus discrets vis-à-vis de la JIDF, la question féminine n'y étant pas spécifiquement valorisée. Ces divergences ont pourtant disparu, et pendant les années 2000-2005 l'intérêt médiatique au sujet de la JIDF s'est accru dans l'ensemble de la presse écrite. La ritualisation de l'événement, sa déconnexion graduelle d'avec son passé communiste ainsi que la dépolitisation de la presse ont provoqué l'augmentation de l'intérêt médiatique de la part de tous les quotidiens. Les quotidiens avaient ainsi un rôle actif dans la production de l'information pour la JIDF tant que la question était considérée comme un sujet politique qui divisait les partis politiques et se faisait écho de leur stratégie sur la question féminine. Dès lors que la JIDF s'est déconnectée de son caractère politique et ne s'offrait plus à la controverse partisane, les quotidiens de toute orientation politique exprimaient leur intérêt en la matière. De cette façon, elle était aisément médiatisée dans les journaux aussi bien de droite que de gauche.

Cette transformation du caractère accordé à la JIDF se manifeste également à travers l'étude des thèmes abordés à l'occasion de cet événement. La comparaison de la thématique traitée au sujet de la JIDF pendant les deux périodes étudiées révèle des similitudes ainsi que des contrastes. Ainsi, pendant la première période, nous avons constaté une prédominance des thèmes de « la JIDF en tant qu'événement politique » et « la JIDF en tant qu'événement associatif », fait qui n'a rien d'étonnant étant donné le caractère politique qui caractérisait la Journée pendant cette période ainsi que l'abondance des manifestations organisées à cette occasion. Au contraire, pendant les années 2000-2005, la JIDF est médiatisée au prisme des événements politiques, qui sont pourtant exploités dans le but d'attirer l'intérêt du corps électoral. Pour ce qui concerne les autres thèmes traités, certains étaient communs aux deux périodes, comme le travail, de nouveaux thèmes sont apparus, comme la femme à l'étranger, et d'autres sont disparus, comme la femme et la vie privée, la violence, la prostitution et le Droit. Le contexte sociopolitique de la période et l'évolution des revendications du mouvement des femmes ont défini en partie le choix de la thématique. La JIDF s'est transformée, passant du statut de journée de mobilisation et de revendication en une fête culturelle et anodine.

L'étude des genres journalistiques démontre qu'au cours des deux périodes, l'événement est médiatisé sur la base des événements qui l'accompagnent, qu'il s'agisse d'événements politiques, associatifs ou culturels. L'interprétation qui est alors faite de la JIDF relève de la nature de ces événements et ne transite pas par des commentaires directs et explicites sur la journée elle-même.

Au sujet de la légitimation de l'événement, un changement du positionnement des quotidiens s'est opéré d'une période à l'autre. Ainsi, alors que pendant la première période le positionnement de la presse écrite était caractérisé par une tendance générale à dévaloriser la JIDF, cette tendance s'est atténuée au cours des années 2000-2005 au profit d'un positionnement positif. Plus précisément, pendant la première période les journaux s'exprimaient contre le sens de la JIDF, tout en mettant en valeur les événements qui se déroulaient à son occasion. Pendant la deuxième période, la JIDF ne constitue plus un sujet capable de provoquer un débat de la part de la presse écrite sur le bienfait de son existence, et les quelques fois où les quotidiens se positionnent, c'est pour se situer en faveur de l'existence d'une journée consacrée aux femmes. Le fait intéressant est que le positionnement négatif pendant la première période ainsi que le positionnement positif de la deuxième période sont exprimés par l'ensemble de la presse écrite sans qu'apparaissent de distinctions notables qui pourraient être attribuées au positionnement politique des quotidiens. Les clivages idéologiques des quotidiens, qui ont influencé le traitement de l'événement en termes de la visibilité accordée, s'atténuent au profit d'un traitement uniforme dans l'ensemble de la presse écrite.

L'évaluation de la JIDF apparaît également à travers les qualifications attribuées à l'événement, et plus précisément à travers sa dénomination et sa désignation. La comparaison des termes dénominatifs utilisés pendant les deux périodes révèle une évolution : nous passons de la « Journée Internationale/Mondiale de la femme » à la « Journée de la femme », souvent qualifiée de « fête ». Ainsi, d'une dénomination proche du terme initial adopté par la déclaration de l'ONU, nous sommes conduits à une dénomination qui éloigne l'événement de tout contenu politique et institutionnel et qui reflète les nouvelles représentations et interprétations de l'événement véhiculées au sein de l'espace public hellénique pendant les années 2000-2005. Cette dépolitisation de la Journée, attestée dans la façon de dénommer l'événement, s'affiche également dans les désignations qui sont mises en valeur : pendant les années 1980-1985, la Journée est désignée dans sa relation avec les luttes féministes comme une journée de mobilisation et de revendication, comme alibi pour soulager les consciences ainsi qu'à travers la façon avec laquelle les hommes la considèrent. En revanche, pendant les années 2000-2005, le caractère combatif de la Journée recule au profit de son caractère de journée de fête.

Nous avons enfin examiné les usages énonciatifs des termes qui apparaissent en co-occurrence avec la « Journée Internationale de la femme », qui sont autant d'indices de l'interprétation accordée à l'événement. Tandis que pendant la première période, ce sont les adjectifs « féminin » et « féministe » qui voisinent avec la JIDF, pendant les années 2000-2005, l'utilisation de ces adjectifs recule au profit de l'utilisation du verbe /célébrer/ qui émerge. L'utilisation régulière de l'adjectif « féministe » à côté de la JIDF dénote l'action des femmes engagées dans le mouvement des femmes et attribue à l'événement un caractère combatif. Nous avons pourtant remarqué que pendant la deuxième période, ces adjectifs disparaissent, effacement qui témoigne de l'affaiblissement du cadrage interprétatif en termes revendicatifs, alors que se répand l'usage du verbe /célébrer/, qui confirme la transformation de la journée en fête anodine, sans relation avec le mouvement des femmes.

En général, les résultats obtenus par l'analyse de contenu aussi bien que l'analyse énonciative ont montré qu'une Journée appréhendée et interprétée en termes de mobilisation et de revendication s'est transformée en une date conventionnelle, inscrite régulièrement dans le calendrier médiatique et célébrée comme une fête. Ces transformations du cadrage interprétatif attribué à la JIDF étaient la résultante d'un jeu des rapports de force complexe entre les différents acteurs politiques, médiatiques et publics qui définissent les paramètres du traitement médiatique d'un événement et des représentations de cet événement véhiculées dans l'espace public.

Notre étude ne prétend pas à l'exhaustivité, ni en ce qui concerne l'étude de la JIDF dans l'espace public hellénique ni en ce qui concerne l'exploration des méthodes appliquées lors de l'analyse d'un corpus médiatique. Nous avons choisi un corpus médiatique parce que les médias constituent pour notre étude une façon d'avoir accès à l'espace public et aux discours sociaux qui circulent au sujet de la question féminine, vu qu'ils sont un forum de matérialisation du débat public. Pourtant, nous reconnaissons que les médias ne sont pas le seul lieu de construction du débat public. Il est bien évident qu'une étude plus exhaustive sur la JIDF et sa représentation symbolique, telle qu'elle est formulée dans l'imaginaire collectif, demanderait l'exploration d'autres corpus de textes sociopolitiques, tels que les textes de loi se référant à l'institutionnalisation de l'égalité législative, la presse féministe, les actes de l'Assemblée nationale lors de la discussion des lois pour l'égalité entre les sexes, pour n'en mentionner que quelques uns.

De surcroît, nous avons choisi l'événement de la JIDF comme un enjeu dans le débat public au sujet de la question féminine, parce qu'elle constitue un moment de cristallisation des rapports de force entre les différents acteurs qui participent à la définition de son interprétation. Or, l'événement de la JIDF n'est ni le seul ni le plus important événement donnant l'occasion pour le déroulement d'un débat public autour de la question féminine. Les moments du vote d'une loi concernant l'institutionnalisation de l'égalité législative, les manifestations revendicatives des femmes provoquant l'intérêt public ne sont que quelques moments animant le débat public autour de la question féminine.

Nous reconnaissons en même temps les limites de notre démarche méthodologique qui n'approche un thème qu'avec certains outils pour l'analyse du corpus. Un même thème peut être abordé de plusieurs points de vue : du point de vue historique, en étudiant l'histoire de la JIDF en Grèce, du point de vue politique, en étudiant l'utilisation de la JIDF et de son histoire par les partis politiques, du point de vue institutionnel, en exploitant l'institutionnalisation de la JIDF et la relation qu'elle tient avec les organes institutionnels mettant en valeur en Grèce les politiques gouvernementales pour l'égalité des sexes. De plus, il y a d'autres méthodes qui pourraient être appliquées pour l'analyse de la médiatisation d'un événement, relevant, par exemple, de la sémiotique ou l'analyse de l'image. Etant donné les limites de notre étude, nous avons choisi de privilégier un angle spécifique de traitement de notre sujet, la médiatisation de la JIDF dans la presse écrite, en proposant une méthode pour l'analyse d'un corpus médiatique relevant de l'analyse du discours.

En même temps, nous avons mis en valeur le double caractère de la recherche ; nous avons étudié la JIDF dans sa dimension communicationnelle ainsi que générique. Notre but était donc d'étudier comment un événement ayant affaire à la question féminine devient discours au sein de la presse écrite hellénique, par quels moyens, pour quelles raisons et avec quelles conséquences. D'un côté, nous avons étudié le processus de la transformation d'un événement de la réalité en événement médiatique en explicitant les différents acteurs qui participent à ce processus. De l'autre côté, nous avons étudié sa dimension générique, dans le sens où cet événement évoque l'imbrication des différents acteurs qui participent à la définition des paramètres de la constitution du débat public autour de la question féminine et de la place de la femme dans la société hellénique.

La médiatisation de la JIDF nous a permis de décrire et d'interpréter les enjeux politiques et médiatiques qui ont lieu durant le processus de la médiatisation d'un événement. Ainsi notre travail vise à contribuer à la bibliographie hellénique portant sur les études de genre en Grèce, très peu développée jusqu'à maintenant ; elle ouvre aussi de nouvelles pistes de réflexion sur l'abolition des clivages entre analyse de contenu et analyse du discours et promeut leur complémentarité, la confrontation des résultats provenant des deux types d'analyse nous offrant des réponses plus pertinentes. Plus généralement, il s'agit de contribuer à une réflexion sur la construction des problèmes publics et sur une méthodologie cohérente, adéquate et complète pour étudier le discours médiatique de façon globale.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Ablali D./Ducard D. (sous la direction), *Vocabulaire des études sémiotiques et sémiologiques*, Paris, Champion, 2009.

Agnès Y., *Manuel de journalisme*, Paris, La Découverte, 2002.

Albistur M. /Armogathe D., *Histoire du féminisme français. Du Moyen âge à nos jours*, Paris, Editions des femmes, 1977.

Alice Krieg-Planque, « Travailler les discours dans la pluridisciplinarité. Exemples d'une 'manière de faire' en analyse du discours », dans Bonnafous S./Temmar M. (sous la direction), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, 2007.

Angelos Martines, « Η εικόνα της γυναίκας στην αρχαία ελληνική λογοτεχνία : ο Όμηρος και το επίγραμμα της ελληνιστικής και αυτοκρατορικής εποχής » (« L'image de la femme dans la littérature hellénique ancienne : Homère et l'épigramme de l'époque hellénistique et impériale »), *Alfeios*, 2000.

Athanassiou A. (sous la direction), *Φεμινιστική θεωρία και πολιτισμική κριτική (Théorie féministe et critique culturelle)*, Athènes, Nisos, 2006.

Avdela E./Psarra A. (sous la direction), *Ο Φεμινισμός στην Ελλάδα του Μεσοπολέμου (Le Féminisme en Grèce pendant la période de l'entre-deux-guerres)*, Athènes, Gnessi, 1985.

Bélisle C./Bianchi J./Jourdan R., *Pratiques médiatiques, 50 mots-clés*, Paris, CNRS Editions, 1999.

Bell A., *The Language of News Media*, Blackwell, Oxford UK & Cambridge MA, 1991.

Bertini M.-J., *Femmes, le pouvoir impossible*, Paris, Pauvert, 2002.

Bertrand J.-C., *Médias. Introduction à la presse, la radio et la télévision*, Paris, Ellipses, 1995.

Bonnafeous S., *Immigrés et immigration dans la presse politique française de 1974 à 1984 : analyse de discours*, thèse, 1990, Paris IV.

Boutaud J.-J., *Sémiotique et communication. Du signe au sens*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Breton P., *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, 1996/2003.

Chapman J., *Politics, Feminism and the Reformation of Gender*, London-New York, Routledge, 1993.

Charaudeau P. et alii, *La télévision et la guerre : déformation ou construction de la réalité ? : le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles & Paris, De Boeck Université & INA, 2001.

Charaudeau P., *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005.

Charaudeau P., *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005.

Charaudeau P./Maingueneau D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.

Côté R., *La journée internationale des femmes ou les vraies dates des mystérieuses origines du 8 mars jusqu'ici embrouillées, truquées, oubliées : la clef des énigmes, la vérité historique*, Québec, Editions du remue-ménage, 1984.

Coulomb-Gully M., *La Démocratie mise en scène : télévision et élections*, Paris, CNRS Editions, 2001.

Culioli A., *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, T.1, Paris, Ophrys, (1990) 2000.

De Bonville J., *L'analyse de contenu des médias : De la problématique au traitement statistique*, Paris, De Boeck, 2006.

De Saussure F., *Cours de la linguistique*, Paris, Payot, 1972.

Debras S., *Lectrices au quotidien, des femmes, des hommes et des journaux*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Della Porta D./Diani M., *Social Movements : an Introduction*, Oxford, Blackwell, 1999.

Dictionnaire grec-français, Kauffmann, 2002.

Doulkeri T. (sous la direction), *Αθλητισμός, Κοινωνία και Μ.Μ.Ε.: Η περίπτωση των Ολυμπιακών Αγώνων, Αθήνα 2004 (Athlétisme, Société et Mass Médias : Le cas des Jeux Olympiques, Athènes 2004)*, Athènes, Papazisi, 2007.

Doulkeri T., *Ισότητα των δυο φύλων στις εργασιακές σχέσεις (L'égalité des deux sexes en ce qui concerne les relations dans le domaine du travail)*, Athènes, Papazisis, 1994.

Ducard D., *Entre grammaire et sens. Etudes sémiologiques et linguistiques*, Paris, Ophrys, 2004.

Ducrot O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

El Yamani M., *Médias et féminismes : minoritaires sans paroles ?*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Fairclough N., *Critical Discours Analysis*, London, Longman, 1995.

Fairclough N., *Analysing Discourse : Textual Analysis for Social Research*, London, Routledge, 2003.

Fisher S., *Enonciation. Manières et territoires*, Paris, Ophrys, 1999.

Fishman M., *Manufacturing News*, University of Texas Press, Austin, 1980.

Fleury-Villate B. (sous la direction), *Les médias et La Guerre du Golfe*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992.

Foucault M., *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.

Fragkoudaki A., *Γλώσσα και Ιδεολογία. Κοινωνιολογική προσέγγιση της ελληνικής γλώσσας, (Langue et Idéologie. Approche sociologique de la langue grecque)*, Athènes, Odisseas, 1987.

- Freedman J., *Femmes politiques : Mythes et Symboles*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Gans H., *Deciding what's news*, New York, Vintage Books, 1980.
- Gauntlett D., *Média, gender and identity*, London&New York, Routledge, 2002.
- Gerstlé J. (sous la direction), *Les effets d'information en politique*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Goffman E., *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991.
- Grize J.-B., *Logique et langage*, Paris, Ophrys, 1990.
- Halliday M.A.K., *An Introduction to Functionnal Grammar*, Great Britain, Edward Arnold, 1985.
- Image de la femme dans les médias : rapport sur les recherches existant dans l'Union européenne*, Commission européenne, 1999.
- Jamet C./Jannet A.-M., *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Kalaitzidis P. (sous la direction), *Φύλο και θρησκεία, η θέση της γυναίκας στην εκκλησία (Genre et religion, la place de la femme au sein de l'église)*, Athènes, Indiktos, 2004.
- Kantartsi E., *Η εικόνα της γυναίκας: διαχρονική έρευνα των αναγνωστικών βιβλίων του δημοτικού σχολείου (L'image de la femme: étude diachronique des ouvrages scolaires de l'école primaire)*, Thessalonique, Afoi Kyriakidi, 1991.
- Kerbrat-Orecchioni C., *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2006.
- Kiriazi N., *Η κοινωνιολογική έρευνα. Κριτική επισκόπηση των μεθόδων και των τεχνικών (L'étude sociologique. Un bilan critique de ses méthodes et de ses techniques)*, Athènes, Ellinika Grammata, 2001.
- Kokkola A., *Πολιτικές για την Ισότητα, Mainstreaming, (Les politiques pour l'égalité. Mainstreaming)*, Athènes, Le groupe Parlementaire du Mouvement Socialiste Panhellenique au Parlement Européen, 1998.

Komninou M., *Από την αγορά στο θέαμα. Μελέτη για τη συγκρότηση της δημόσιας σφαίρας στη σύγχρονη Ελλάδα, 1950-2000 (Du forum au spectacle. Etude pour la constitution de la sphère publique et du cinéma en Grèce contemporaine, 1950-2000)*, Athènes, Papazisi, 2001.

Krieg-Planque A., « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Editions, 2003.

Kriesi H./Koopmans R./Duyvendack J.W./Giugni M., *New Social Movements in Western Europe*, London, UCL, 1995.

La Constitution Hellénique, article 116, paragraphe 2.

Lamizet B., *Sémiotique de l'événement*, Paris, Lavoisier, 2006.

Langer J., *Tabloid television. Popular journalism and the « Other News »*, London, Routledge, 1998.

Leandros N., *Μαζικά Έντυπα Επικοινωνίας στην Ελλάδα (Des publications massives de communication en Grèce)*, Athènes, Delfini, 1992.

Leivada E., *Ανάλυση λόγου και στρατηγικές προφορικότητας σ'ένα γυναικείο περιοδικό : τα éditorials του Cosmopolitan (Analyse du discours et stratégies d'oralité au sein d'un magazine féminin : les éditoriaux de Cosmopolitan)*, Rhodes, Université d'Égée, 2005.

Lezzerio M., *Le 8 mars, Journée internationale des femmes, entre Féminisme et Socialisme*, Mémoire de l'IEP de Grenoble, 1999.

Lidaki A., *Ποιοτικές μέθοδοι της κοινωνικής έρευνας (De méthodes qualitatives pour la recherche sociale)*, Athènes, Kastaniotis, 2001.

Maingueneau D., *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976.

Maingueneau D., *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette, 1987.

Maingueneau D., *L'Analyse du Discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 1991.

- Maingueneau D., *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan, 2002.
- Marchetti D. (sous la direction), *Communication et médiatisation de l'Etat. La politique invisible*, Grenoble, PUG, 2008.
- Martin-Lagardette J.-L., *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, La Découverte, 2005.
- Mattelart A. et M., *Penser les médias*, Paris, La Découverte, 1986.
- Mazière F., *L'analyse du discours*, Que sais-je ?, Paris, PUF, 2005.
- Moirand S., *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.
- Morin V., *L'écriture de presse*, Québec, Presses Universitaires de Québec, 2003.
- Mouillaud M./Tétu J.-F., *Le journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989.
- Mouriquand J., *L'écriture journalistique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1997.
- Mousourou L., *Γυναίκα και Απασχόληση : δέκα ζητήματα (La femme et l'emploi : dix sujets)*, Athènes, Gutenberg, 1993.
- Μρampiniotis G., *Λεξικό της Νέας Ελληνικής Γλώσσας (Le dictionnaire de la nouvelle langue hellénique)*, Athènes, Centre de la lexicologie, 2002.
- Μρομπολου L., *Φεμινισμός εσωτερικού χώρου. Ιστορίες γυναικών – Χρονικό μιας πορείας στο φεμινιστικό κίνημα (1979-2005)/Le féminisme de l'espace intérieur. Histoires des femmes. La chronique d'un parcours du mouvement féminin (1979-2005)*, Athènes, Koukida, 2008.
- Mucchieli A./Guivarch J., *Nouvelles méthodes d'étude des communications*, Paris, Armand Colin, 1998.
- Mucchielli A., *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 1996.

Neveu E., *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2004.

Ntavarinos P., *Η εικόνα της γυναίκας στα έργα του Μιχαήλ Ψελλού : "εγκώμιο εις τη μητέρα αυτού" και "χρονογραφία"* (*L'image de la femme dans l'œuvre de Michael Psellou : 'éloge à sa mère' et 'chronique'*), Athènes, Ellin, 1999.

Olivesi S., *Questions de méthode*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Panagiotopoulou/Koniordos/Maraiou-Alipranou, *Παγκοσμιοποίηση και Σύγχρονη Κοινωνία*, (*La mondialisation et la société moderne*), Athènes, Centre National de Recherches Sociales, 2003.

Pantelidou-Malouta M., *Το φύλο της Δημοκρατίας: Ιδιότητα του πολίτη και έμφυλα υποκείμενα* (*Le genre de la démocratie : la propriété du citoyen et les sujets genrés*), Athènes, Savvalas, 2002.

Papagaroufali E., *Greek Women in Politics :Gender Ideology and Practice in Neighborhood Groups and the Family*, New York, Columbia University, 1990.

Papageorgiou G., *Γυναίκες και πολιτική (Femme et politique)*, Athènes, IMM, 1992.

Papageorgiou G., *Ηγεμονία και Φεμινισμός (Dominance et Féminisme)*, Athènes, Tipothito, 2004.

Papageorgiou G. (sous la direction), *Έμφυλοι μετασχηματισμοί (Transformations genrées)*, Rethymno, Presses Universitaires de Crète, 2007.

Papageorgiou G., *Φύλο και Έρευνα (Genre et Recherche)*, Athènes, Gutenberg, 2010.

Papageorgiou N., *Η εκκλησία στη νεοελληνική κοινωνία : γλωσσικοκοινωνιολογική ανάλυση των εγκυκλίων της Ιεράς Συνόδου (L'église dans la société néohellénique : analyse sociolinguistique des ordres généraux du saint-synode)*, Thessalonique, Pournaras, 2000.

Papataksiarxis E./Paradellis T., *Ταυτότητες και φύλο στη σύγχρονη Ελλάδα (Identités et genre dans la Grèce contemporaine)*, Athènes, Alexandria, 1998.

Pavlidou T.-S., *Γλώσσα-Γένος-Φύλο (Langue-Genre-Sexe)*, Thessalonique, Institut d'Etudes Néohelléniques, 2006.

Perrot M./Duby G., *Histoire des femmes en Occident, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Plon, 1991.

Pierre Paillé/Alex Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Arman Colin, 2003.

Psilla M. (sous la direction), *Espace public et genre*, Athènes, Tipothito-Dardanos, 2009.

Psilla M., *Μεθοδολογία της ανάλυσης ενός γεγονότος από τον έντυπο λόγο (Methodologie d'analyse d'un événement par la presse écrite)*, Athènes, Tipothito-Dardanos, 2010.

Psychogios D., *Τα έντυπα μέσα επικοινωνίας. Από τον πηλό στο διαδίκτυο (Les médias de la presse écrite. De l'argile au réseau Internet)*, Athènes, Kastaniotis, 2004.

Rieffel R., *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, 2005.

Rieffel R., *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses, 2005.

Schiffrin D., *Approaches to discourse*, Oxford, UK and Cambridge, USA : Blackwell, 1994.

Sklavos K., *Le scandale Koskotas: une critique complète avec les nouveaux problèmes*, Athènes, Fassoulas, 1992.

Stratigaki M., *Το Φύλο της Κοινωνικής Πολιτικής (Le Genre de la Politique Sociale)*, Athènes, Metaixmio, 2007.

Tuchman G., *Making News. A study in the Construction of Reality*, New York, The Free Press, 1978.

Varika E., *Η Εξέγερση των Κυριών. Η Γένεση μιας Φεμινιστικής Συνείδησης στην Ελλάδα, 1833-1907 (La Révolution des Femmes. La Naissance d'une Conscience Féministe en Grèce, 1833-1907)*, Athènes, Katarti, 1996.

Varika E., *Με διαφορετικό πρόσωπο: Φύλο, διαφορά και οικουμενικότητα (Avec un visage différent : Genre, différence et universalité)*, Athènes, Katarti, 2000.

Veron E., *Construire l'événement*, Paris, Minit, 1981.

Wodak R., *Gender and Discourse*, London, Sage, 1997.

Wodak R./Meyer M., *Methods of Critical discourse analysis*, London, Sage Publications, 2002.

Articles

« Les responsabilités limitées des femmes », *Kathimerini*, 08/03/1990.

« Δελτίο της Κίνησης Δημοκρατικών Γυναικών » (« Le Bulletin du Mouvement des Femmes Démocratiques »).

« Ταξικό το πρόβλημα της ανισοτιμίας » (« Un problème des classes, le problème de l'inégalité des sexes »), *Rizospastis*, 09/03/2003.

« Για την Απελευθέρωση των Γυναικών » (« Pour la Libération des Femmes »).

« Σύγχρονη Γυναίκα » (« La Femme Contemporaine »).

Adam J.-M., « Genres de la presse écrite et analyse de discours », *Semen* n° 13, 2001.

Adam J.-M., « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », *Pratiques* n° 94, Juin 1997.

Amossy R., « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 1, 2008 (disponible dans <http://aad.revues.org/index200.html>, dernière consultation 09/08/2010).

Avdela E., « Les 'études de genre' en Grèce : ce champ qui n'en est pas un ? », (<http://www.univparis8.fr/RING/activites/rencontres.euro/avdela.grece.html>, dernière consultation 18/09/2010).

Avdela E., « Για την κρίση »/« A propos de la crise », *Dini* n° 4, juin 1989.

Avdela E./Papagiannaki M./Sklaveniti K., « Έκτρωση 1976-1986 : Το χρονικό μιας διεκδίκησης » (« L'avortement 1976-1986 : Le bilan d'une revendication »), *Dini* n°1.

Bacot P. et alii, « Chrononymes. La politisation du temps », *Mots. Les langages du politiques*, n° 87, juillet 2008.

Bonnafous S., « L'analyse du discours » dans Olivesi S., *Sciences de l'information et de la communication, objets, savoir, discipline*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006.

Bonnafous S., « La médiatisation de la question immigrée : état des recherches », *Études de communication* n° 22, septembre 1999.

Bonnafous S., « Les déclarations de Journée Internationale des femmes : entre récit, occultation et performativité », *Communication*, vol. 24, n° 2, 2006.

Chalkias A., « La presse grecque entre les lignes », *Mésogeios* 16.

Chanial P., « Préface », *Quaderni* n° 18, automne 1992.

Chaperon S., « Qui a inventé la Journée de la femme ? », *L'Histoire*, n° 252, 2001.

Charaudeau P., « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 1, 2008 (disponible sur <http://aad.revues.org/index193.html>, dernière consultation 09/08/2010).

Charron J., « Les médias et les sources. Les limites du modèle de l'agenda-setting », *Hermès*, n° 17-18, 1995 (Communication et Politique).

Communications n° 47, « Variations sur le thème », Paris, Seuil, 1988.

Coulomb-Gully M., « Aux 'unes', citoyennes ! Introduction à une comparaison internationale de la médiatisation du 8 mars », *Sciences de la société* n° 70, février 2007.

Coulomb-Gully M., « La Journée internationale des femmes à la télévision française : 1982-2002 », *Communication*, vol. 24, n° 2, 2006.

Damoulianou C., « Μόνο στα χαρτιά υπάρχει ισότητα για τις Ελληνίδες »/« L'égalité pour les Grecques existe seulement dans les papiers », *Kathimerini*, 08/03/1992.

Delforce B., « La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens », *Les cahiers du journalisme* n° 2, décembre 1996.

Delforce B./Noyer J., « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale », *Études de Communication* n°22, septembre 1999.

Derville G., « Les journalistes et ses contraintes », *Les cahiers du journalisme* n° 3, 2003.

Diakogiannis G. E., « Η ερώτηση της ημέρας » (« La question de la journée »), *Ta Nea*, 06/03/1992.

Fiala P., « L'analyse du discours politique : analyse de contenu, statistique lexicale, approche sémantico-énonciative » dans Bonnafous S./Temmar M. (sous la direction), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, 2007.

Gauthier G., « Critique du constructivisme en communication », *Questions de communication* n° 3, 2003.

Giotopoulou-Maragkopolou A., « 50 χρόνια πολιτικά δικαιώματα για την Ελληνίδα 1952-2002 » (« 50 ans de droits politiques pour la femme grecque 1952-2002 »), *La lutte de la Femme*, vol. 72.

Giotopoulou-Maragkopolou A., « Η 'Ημέρα της Γυναίκας' και η κοινωνική προσφορά των γυναικών » (« La 'Journée de la Femme' et la contribution sociale des femmes »), *O Agonas tis Ginaikas*, vol. 70, janvier-juin 2001.

Giotopoulou-Maragkopolou A., « Η τροποποίηση του Συντάγματος, Προτάσεις του ΣΔΓ » (« La modification de la Constitution, les propositions de la Ligue pour les Droits des Femmes »), *O Agonas tis Ginaikas*, vol. 59-60, juillet 1994-juin 1995.

Gouliarou T., « Σκέψεις γύρω από το παρελθόν και το παρόν του Γυναικείου Κινήματος » (« Des pensées à propos du présent et du passé du Mouvement Féminin »), *Katina*, vol. 3, juin 1988.

Grosse E.U., « Evolution et typologie des genres journalistiques. Essai d'une vue d'ensemble », *Semen* n° 13, 2001.

Histoire de la Nation grecque, Athènes, Ekdotiki Athinon, 2000.

Iriotou M., « Νέοι προσανατολισμοί » (« De nouvelles orientations »), *Ta Nea*, 08/03/1994.

Kandel L./Picq F., « Le mythe des origines à propos de la journée internationale des femmes », *La Revue d'en face*, n° 12, 1982.

Karamessini M., « Φεμινιστικές ερωτήσεις » (« Des questions féministes »), *Avgi*, 08/03/2001.

Karzis T., « Η Ημέρα της Γυναίκας και η αληθινή ιστορία της » (« La Journée de la Femme et son véritable histoire »), *To Vima*, 08/03/1992.

Kondili M., «Νοσταλγική αδράνεια» (« L'inactivité nostalgique »), *Dini* n° 3, juillet 1988.

Kondopolou M., « The Greek Media and the Kosovo crisis, Conflict and Communication Online 1(2) (en ligne), 2002 (disponible sur www.cco.regeneration-online.de, dernière consultation 09/08/2010).

Kondyli M./Psarra A., «Πολιτική, Φύλο, Γυναικεία Πολιτική» (« Politique, Genre, Politique Féminine »), *Dini* n° 4, juin 1989.

Koren R., « Sur la critique du constructivisme en communication », *Questions de Communication* n° 5, 2004.

Kostakou A., « Το φεμινιστικό κίνημα κουράστηκε » (« Le mouvement féministe est fatigué »), *Avgi*, 08/03/1995.

Kotsovelou V./Repoussi M., «Σκέψεις για την πολιτική ταυτότητα του φεμινισμού στην Ελλάδα» (« Pensées sur l'identité politique du féminisme en Grèce »), *Dini* n° 4, juin 1989.

Krieg-Planque A., « Analyser le discours de presse. Mise au point sur le 'discours de presse' comme objet de recherche », *Communication*, Université de Laval-Québec, vol. 20, n° 1, automne 2000.

Krieg-Planque A., « La dénomination comme engagement. Débats dans l'espace public sur le nom des camps découverts en Bosnie », *Langage et Société*, n° 93, septembre 2000.

Lugrin G., « Le mélange des genres dans l'hyperstructure », *Semen* n° 13, 2001.

Maingueneau D., « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges Linguistiques* (en ligne), n° 9, mai 2005, (disponible sur <http://www.marges-linguistiques.com>, dernière consultation 30/07/2010).

Maurice A., « 11 septembre 2001: cadrage d'un événement médiatique », *Questions de journalisme* (en ligne), 2002 (disponible sur www.unine.ch/journalisme, dernière consultation 09/08/2010).

McCombs M/Shaw D., « The agenda setting function of mass media », *Public Opinion Quarterly*, vol. 36, 1972.

McCombs M./Shaw D., « The evolution of agenda-setting research: Twenty-five years in the marketplace of ideas », *Journal of Communication*, 1993, vol. 43, n° 2.

Michopoulou A., « Τα πρώτα βήματα της φεμινιστικής θεωρίας στην Ελλάδα και το περιοδικό *Σκούπα*, *Για το γυναικείο ζήτημα (1979-1981)* »/« Les premiers pas de la théorie féministe en Grèce et la revue *Skoupa*, *A propos de la question féminine* » (1979-1981), *Dini* n° 8.

Moirand S., « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots » dans *Dialogisme et nomination*, Université Paul Valéry-Montpellier 3.

Moirand S., « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *Semen* n° 13, 2001.

Monière D., « Analyse comparée de la couverture de l'élection présidentielle française par les médias québécois et canadiens » dans Carmen Pineira-Tresmontant (sous la direction), *La présidentielle 2007 au filtre des médias étrangers*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Mortureux M.-F., « Paradigmes désignationnels », *Semen* n° 8, Configurations discursives.

Neveu E., « L'approche constructiviste des 'problèmes publics'. Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication* n° 22, septembre 1999.

Panaretou S., « Επίκαιρες σκέψεις » (« Des pensées d'actualité »), *Ta Nea*, 08/03/2000.

Papachristodoulou M., « Δείχνουν το δρόμο... » (« Elles montrent la route... »), *Rizospastis*, 07-03-1982.

Papagaroufali E., « Κίνηση Δημοκρατικών Γυναικών, Ένα (δι-)ερευνητικό ταξίδι στο παρελθόν του ελληνικού γυναικείου κινήματος » (« Le Mouvement des Femmes Démocratiques, Un voyage investigateur sur le passé du mouvement hellénique des femmes »), *Dini* n° 8, 1995-1996.

Papageorge-Limberes Y., « The Women's movement and Greek Politics » dans Bystydzinski, *Women Transforming Politics*; Bloomington&Indianapolis, Indiana University Press, 1992.

Papageorgiou G., « Le féminisme d'Etat » dans Marianna Psilla (sous la direction), *Espace public et genre*, Athènes, Tipothito Dardanos, 2009.

Papagiannaki M./Fragkoudaki A., « Μήπως το καινούριο 'δικό μας δωμάτιο' έχει ένα μπαλκόνι που βλέπει στον γκρεμό; » (« Est-ce que 'notre chambre' a une petite terrasse qui donne sur le gouffre ? »), *Dini* n° 4, juin 1989.

Papagiannaki M./Fragkoudaki A., « Ποια πολιτική για το φεμινισμό; » (« Quelle politique pour le féminisme ? »), *Dini* n° 3, juillet 1988.

Papaspyrou S., « Η ψευδαίσθηση της ελευθερίας » (« L'illusion de la liberté »), *Avgi*, 08/03/1991.

Petrinioti X., « Η δύσκολη εναρμόνιση της επαγγελματικής και οικογενειακής ζωής » (« Le difficile accommodement de la vie professionnelle et personnelle »), *O Agonas tis Ginaikas*, 2005.

Petrinioti X., « Η ελληνική διάκριση στις διακρίσεις » (« La discrimination hellénique aux discriminations »), *O Agonas tis Ginaikas*, vol. 78, 2005.

Petrinioti X., « Ο εορτασμός της Διεθνούς Ημέρας της Γυναίκας και το βραβείο γυναικείας κοινωνικής προσφοράς-Αλίκη Γιωτοπούλου-Μαραγκοπούλου » (« La célébration de la Journée Internationale de la Femme et le 'Prix de l'offre sociale féminine Aliki Giotopoulou-Maragkopoulou »), *O Agonas tis Ginaikas*, vol. 76.

Psarra A., « 8 Μαρτίου: Σχόλιο στο χρονικό μιας επετείου » (« 8 mars : commentaire sur le chronique d'une commémoration »), *Dini* n° 7, 1994.

Psilla M./Papadopoulou D., « Les élections présidentielles françaises dans la presse écrite hellénique : une médiatisation au service d'intérêts politiques » dans Pineira-Tresmontant C. (sous la direction), *La présidentielle 2007 au filtre des médias étrangers*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Rastier F., « La sémantique des thèmes - ou le voyage sentimental », (disponible sur http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Themes.html, dernière consultation 25/05/2009).

Rebérioux M., « Aux origines de la journée du 8 mars », *Hommes et Libertés*, n° 3, 1984.

Repoussi M., « Φεμινισμός-Πολιτική. Πορείες αποκλίνουσες, παράλληλες ή συγκλίνουσες; », (« Féminisme-Politique. Des parcours divergents, parallèles ou convergents ? »), *Dini* n° 3, juillet 1988.

Rogers E./Dearing J./Bregman D., « The Anatomy of Agenda-Setting Research », *Journal of Communication*, vol. 43, spring 1993.

Sciences de la société, « Femmes et médias. Le 8 mars à la ‘une’. Une comparaison internationale », n° 70, 2007.

Stratigaki M., « Les politiques pour l'égalité des sexes dans l'Union Européenne. Des coïncidences et des contradictions au fil de l'Unification européenne », dans Panagiotopoulou/Koniordos/Maraiou-Alipranou, *Παγκοσμιοποίηση και Σύγχρονη Κοινωνία*, (*La mondialisation et la société moderne*), Athènes, Centre National de Recherches Sociales, 2003.

Stratigaki M., « Σπουδές Φύλου και Ισότητας στα Ελληνικά Πανεπιστήμια » (« Les études de genre et d'égalité dans les Universités helléniques »), dossier « Education et Société », Avril 2005, *Avgi*.

Ta Nea, *Ιστορία του Νεοελληνισμού 1770-2000 (Histoire du néohellénisme 1770-2000)*, vol. 10, n° 8-9-10.

Terkildsen N./Schnell F., « How Media Frames Move Public Opinion: An Analysis of the Women's Movement », *Political Research Quarterly*, vol. 46, March 1993.

Thebaud F., « Journée des femmes, fête des mères : origines et traditions », *La Revue des Diplômées*, mars 2002.

Triandafyllidou A., « Research Note: The Launch of the Euro in the Italian Media, Representations of Political and Economic Integration », *European Journal Of Communication* 18/2, 2003.

Van Zoonen E., « The Women's Movement and the Media: Constructing a Public Identity », *European Journal of Communication*, vol. 7.

Zompola M., « Γιατί μόνο 14 γυναίκες δήμαρχοι σε 1033 δήμους και κοινότητες » (« Pourquoi seulement 14 femmes maires dans 1033 municipalités et communes »), *Eleftherotypia*, 08/03/2001.

Σκούπα, *Για το γυναικείο ζήτημα (Skoupa, A propos de la question féminine)*.

ABREVIATIONS

ADF : *Analyse du discours français*

ND : *Nouvelle Démocratie*

PASOK : *Parti Socialiste Panhellénique*

KETHI : *Centre de Recherches de thèmes d'Égalité*

KKE : *Parti Communiste*

KKE de l'Intérieur : *Parti Communiste de l'Intérieur*

JIDF : *Journée Internationale de la femme*

EAR : *Gauche hellénique*

ERE : *Union Radicale Internationale*

ERT : *Télévision et Radiophonie helléniques*

E.I.H.E.A : *Union des Propriétaires des Journaux Quotidiens d'Athènes*

EDA : *Union de la Gauche Démocratique*

SYRIZA : *Coalition de la Gauche Radicale*

LISTE DES TABLEAUX

TABEAU 1 : LE POURCENTAGE DE LA DIFFUSION ANNUELLE DES JOURNAUX DU CORPUS DE REFERENCE SUR LA DIFFUSION TOTALE PENDANT CINQ ANNEES INDICATIVES (SOURCE : E.I.H.E.A).....	41
TABEAU 2 : CATEGORISATION DES ARTICLES SELON LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE LA FORMULE « JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME » ET LA PRESENCE OU L'ABSENCE D'UNE THEMATIQUE LIEE A LA JIDF.	48
TABEAU 3 : LE NOMBRE TOTAL D'ARTICLES PARUS DANS CHAQUE JOURNAL DE NOTRE CORPUS CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE 1980-1985.....	134
TABEAU 4 : LES QUOTIDIENS DU CORPUS PAR ORDRE DECROISSANT SELON LE NOMBRE D'ARTICLES PUBLIES ET L'ESPACE REDACTIONNEL CONSACRE AU SUJET DE LA JIDF.....	137
TABEAU 5 : NOMBRE D'ARTICLES SELON LE LIEN QU'ILS ENTRETIENNENT AVEC LA JIDF.....	154
TABEAU 6 : LE NOMBRE TOTAL D'ARTICLES PARUS DANS CHAQUE JOURNAL DE NOTRE CORPUS CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE 2000-2005.....	254
TABEAU 7 ET 8: LES QUOTIDIENS DU CORPUS PAR ORDRE DECROISSANT SELON LE NOMBRE D'ARTICLES PUBLIES AU SUJET DE LA JIDF ET L'ESPACE REDACTIONNEL OCCUPE.....	257
TABEAU 9 : NOMBRE D'ARTICLES SELON LE LIEN QU'ILS ENTRETIENNENT AVEC LA JIDF.....	272

LISTE DES GRAPHES

GRAPHE 1 : NOMBRE D'ARTICLES PUBLIES DANS CHAQUE QUOTIDIEN CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE 1980-1985.....	147
GRAPHE 2 : REPARTITION DES ARTICLES PAR THEME PENDANT LES ANNEES 1980-1985.....	151
GRAPHE 3 : REPARTITION PAR QUOTIDIEN DES ARTICLES AYANT COMME THEME « LA JIDF EN TANT QU'EVENEMENT ASSOCIATIF » ET « LA JIDF EN TANT QU'EVENEMENT POLITIQUE ».....	155
GRAPHE 4 : REPARTITION PAR QUOTIDIEN DES ARTICLES AYANT COMME THEME « LA FEMME ET LE TRAVAIL».....	157
GRAPHE 5 : REPARTITION PAR QUOTIDIEN DES ARTICLES AYANT COMME THEME « LA FEMME ET LE DROIT ».....	159
GRAPHE 6 : REPARTITION PAR QUOTIDIEN DES ARTICLES AYANT COMME THEME « LA JIDF EN SOI » ..	161
GRAPHE 7 : REPARTITION DES ARTICLES PAR GENRE JOURNALISTIQUE PENDANT LES ANNEES 1980-1985.....	165
GRAPHE 8 : REPARTITION DES ARTICLES A ENONCIATION OBJECTIVISEE ET SUBJECTIVISEE PAR QUOTIDIEN.....	167
GRAPHE 9 : REPARTITION PAR QUOTIDIEN DE L'ESPACE REDACTIONNEL CONSACRE A LA JIDF.....	259
GRAPHE 10 : NOMBRE D'ARTICLES PUBLIES DANS CHAQUE QUOTIDIEN CHAQUE ANNEE DE LA PERIODE 2000-2005.....	267
GRAPHE 11 : LE TAUX D'ARTICLES D SUR L'ENSEMBLE D'ARTICLES PUBLIES EN 2004.....	268
GRAPHE 12 : LA REPARTITION DES ARTICLES PAR THEME PENDANT LES ANNEES 2000-2005.....	270
GRAPHE 13 : REPARTITION PAR QUOTIDIEN DES ARTICLES AYANT COMME THEME « LA JIDF EN TANT QU'EVENEMENT ASSOCIATIF »	275
GRAPHE 14 : REPARTITION PAR QUOTIDIEN DES ARTICLES AYANT COMME THEME « LA FEMME ET LE TRAVAIL »	276
GRAPHE 15 : REPARTITION PAR QUOTIDIEN DES ARTICLES AYANT COMME THEME « LA FEMME A L'ETRANGER ».....	279
GRAPHE 16 : REPARTITION DES ARTICLES PAR GENRE JOURNALISTIQUE PENDANT LES ANNEES 2000-2005.....	284

ANNEXES

A. Tableaux de base 1980-1985

Apogevmatini

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	07/03/1980	7	C	la femme et le Droit	article de reprise	B	Journée Mondiale de la Femme	Copenhague 1910, New York 1858
2	08/03/1980	3	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	Journée Internationale de la Femme	–
3	08/03/1980	9&15	M	la JIDF en tant qu'événement culturel	analyse	D	–	–
4	06/03/1982	4	C	La JIDF en soi	annonce d'événement	A ¹	fête de la femme	–
5	06/03/1982	6	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	Journée Internationale de la Femme	–
6	08/03/1982	1	C	la femme et la vie privée	dessin de presse	B	Journée de la Femme	–
7	08/03/1982	3	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article réactif	A ²	Journée de la Femme	–
8	08/03/1982	3	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article réactif	A ²	fête de la femme	–
9	08/03/1982	4	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	"Fête de la Femme"	–
10	08/03/1982	4	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée de la Femme	–
11	08/03/1982	4	C	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	Journée Internationale de la Femme	New York, 1857
12	08/03/1982	13	C	la femme et la vie privée	pages pratiques	D	–	–
13	09/03/1982	9	L	la JIDF en soi	enquête	A ¹	journée de la femme, Journée Mondiale de la Femme	–
14	09/03/1982	9	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
15	10/03/1982	3	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article réactif	A ²	"journée de la femme"	–
16	10/03/1982	3	C	la femme et la vie privée	article réactif	B	journée de la Femme	–
17	07/03/1983	2	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	D	–	–
18	07/03/1983	4	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
19	07/03/1983	4	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	article de reprise	A ²	Journée de la Femme	–
20	07/03/1983	11(1)	L	la femme et la vie privée	reportage	D	–	–
21	07/03/1983	11(1)	C	la femme et la vie privée	interview	D	–	–
22	08/03/1983	4&15	M	la femme et le féminisme	micro-trottoir	B	Journée de la Femme	–
23	08/03/1983	4&15	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	"Journée Mondiale de la Femme"	–
24	08/03/1983	6	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ¹	la journée de la femme	–
25	08/03/1983	7&15	M	la femme et le travail	interview	B	Journée Mondiale de la Femme	–
26	08/03/1983	8(1)	L	la femme et la vie privée	reportage	D	–	–
27	08/03/1983	9(1)	C	la femme et le féminisme	photo légendée	B	–	–
28	09/03/1983	3	C	la JIDF en soi	écho	A ¹	"journée de la femme"	–
29	09/03/1983	11	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
30	09/03/1983	11	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	journée internationale de la femme	–
31	10/03/1983	4&15	M	la femme et la vie privée	enquête	B	Journée Mondiale de la Femme	–
32	06/03/1984	8	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Internationale de la Femme	–
33	08/03/1984	5	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	"journée de la femme"	–
34	08/03/1984	6	M	la femme et le Droit	pages pratiques	B	journée de la femme	–
35	08/03/1984	10	L	la femme et la vie privée	pages pratiques	B	–	–
36	10/03/1984	6&15	M	la femme et le Droit	analyse	B	Journée de la Femme	–
37	03/03/1985	8	L	la femme et la prostitution	reportage	B	–	–
38	03/03/1985	9	L	la femme et la vie privée	analyse	B	–	–
39	08/03/1985	2	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	Journée de la Femme	–
40	08/03/1985	5	C	la femme et la vie privée	micro-trottoir	B	Journée Mondiale de la Femme	–
41	09/03/1985	2	C	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué	A ²	"journée de la femme"	–
42	10/03/1985	8	L	la femme et le féminisme	analyse	B	"journée de la femme"	–

Avgi

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	02/03/1980	2	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Internationale de la Femme	–
2	02/03/1980	6	L	la femme et le féminisme	enquête	D	–	–
3	06/03/1980	2	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Internationale de la Femme	–
4	06/03/1980	3	L	la femme et le féminisme	micro-trottoir	D	–	–
5	07/03/1980	1	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	D	–	–
6	07/03/1980	3	C	la femme et le féminisme	micro-trottoir	D	–	–
7	08/03/1980	1	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée de la Femme, Journée Internationale de la Femme	–
8	08/03/1980	3	L	la femme et le Droit	libre opinion	B	Journée de la Femme	–
9	09/03/1980	1	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Internationale de la Femme, Journée Mondiale de la Femme	–
10	09/03/1980	1&2	L	la femme et la violence	reportage	B	journée de la femme	–
11	09/03/1980	1	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Internationale de la Femme	–
12	09/03/1980	3&5	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	D	–	–
13	11/03/1980	1&6	L	la femme et la violence	article de reprise	B	Journée Mondiale de la Femme	–
14	11/03/1980	6	M	la femme et la violence	article réactif	B	Journée Mondiale de la Femme	–
15	08/03/1981	2(1)	M	la femme et le féminisme	communiqué	B	journée de la femme, Journée Internationale de la Femme	8 mars 1858 New York, 1910 Copenhague
16	08/03/1981	2	C	la femme et le travail	article de reprise	D	–	–
17	08/03/1981	2	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	D	–	–
18	08/03/1981	5	L	la femme et le féminisme	interview	D	–	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
19	15/03/1981	2	C	la femme et la vie privée	article de reprise	B	Journée Internationale de la Femme	-
20	15/03/1981	2	C	la femme et la politique	compte rendu	B	-	-
21	15/03/1981	6	L	la femme à l'étranger	analyse (hyperstructure)	B	-	-
22	15/03/1981	6	M	la femme à l'étranger	analyse (hyperstructure)	B	-	-
23	15/03/1981	6	M	la femme à l'étranger	analyse (hyperstructure)	B	-	-
24	15/03/1981	6	M	la femme à l'étranger	analyse (hyperstructure)	B	-	-
25	06/03/1982	1	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	journée internationale de la Femme	-
26	06/03/1982	3	C	la femme et le travail	photo légendée	D	-	-
27	06/03/1982	5	C	la femme et le travail	article réactif	D	-	-
28	07/03/1982	1	M	la femme et la vie privée	article réactif	D	-	-
29	07/03/1982	2	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	Journée de la Femme	-
30	07/03/1982	4(1)	M	la JIDF en soi	billet de commentaire (hyperstructure)	A ¹	Journée de la Femme	-
31	07/03/1982	4(1)	M	la femme et la vie privée	témoignage (hyperstructure)	C→B	-	-
32	07/03/1982	4(1)	M	la femme et le travail	portrait (hyperstructure)	C→B	-	-
33	07/03/1982	4(1)	M	la femme et la vie privée	billet de commentaire (hyperstructure)	C→B	-	-
34	07/03/1982	4(1)	C	la femme et le travail	billet de commentaire (hyperstructure)	C→B	-	-

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
35	07/03/1982	4(1)	C	la femme et la vie privée	témoignage (hyperstructure)	C→B	–	–
36	07/03/1982	4(1)	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	communiqué (hyperstructure)	A ²	Journée Internationale de la Femme	–
37	07/03/1982	5(1)	C	la femme et le travail	témoignage (hyperstructure)	C→B	–	–
38	07/03/1982	5(1)	C	la femme et le travail	témoignage (hyperstructure)	C→B	–	–
39	07/03/1982	5(1)	M	la femme et le travail	analyse (hyperstructure)	C→B	–	–
40	07/03/1982	5(1)	M	la femme et le féminisme	reportage (hyperstructure)	C→B	–	–
41	07/03/1982	5(1)	M	la femme et la vie privée	témoignage (hyperstructure)	C→B	–	–
42	07/03/1982	5(1)	C	la femme et le féminisme	article réactif (hyperstructure)	C→B	–	–
43	09/03/1982	3	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	fête de la femme, Journée de la Femme	–
44	10/03/1982	4	M	la JIDF en tant qu'événement culturel	critique	D	–	–
45	06/03/1983	6	C	la femme et la vie privée	billet de commentaire	B	8 mars	–
46	06/03/1983	9	M	la femme et le travail	enquête	D	–	–
47	06/03/1983	9	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	journée de la Femme	–
48	06/03/1983	9	L	la femme et la politique	analyse	D	–	–
49	06/03/1983	10	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	journée de la femme, Journée Mondiale de la Femme	–
50	08/03/1983	1	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	8 mars journée de luttes pour l'émancipation féminine	–
51	08/03/1983	1&6	M	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué	A ²	8 mars	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
52	08/03/1983	3(1)	L	la femme et les médias	revue de presse (hyperstructure)	B	Journée de la Femme	8 mars 1858 New York, 1910 Copenhague
53	08/03/1983	3(1)	C	la femme et le travail	communiqué (hyperstructure)	B	journée de la femme	–
54	08/03/1983	3(1)	M	la femme et le Droit	analyse (hyperstructure)	C→B	–	–
55	08/03/1983	6	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	journée de la femme	–
56	09/03/1983	2	M	la femme et la vie privée	billet de commentaire	B	journée de la femme	–
57	10/03/1983	1	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement	A ²	Journée de la Femme	–
58	04/03/1984	10	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	pages pratiques	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
59	04/03/1984	10	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
60	07/03/1984	3	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	8 mars	8 mars 1857 New York, 1910 Copenhague
61	07/03/1984	6	C	la femme et la politique	lettre de lecteur	D	–	–
62	08/03/1984	6(1)	M	la femme et le féminisme	analyse (hyperstructure)	C→B	–	–
63	08/03/1984	6(1)	M	la femme et la vie privée	reportage (hyperstructure)	B	journée de la femme	–
64	08/03/1984	6(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise (hyperstructure)	A ²	8 mars, journée mondiale de la femme	–
65	08/03/1984	7(1)	L	la JIDF en tant qu'événement culturel	analyse (hyperstructure)	C→A ²	–	–
66	09/03/1984	3	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	8 mars	–
67	10/03/1984	10	M	la femme et le travail	reportage	B	Journée Internationale de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
68	11/03/1984	9	L	la femme et la vie privée	analyse (hyperstructure)	B	Journée Mondiale de la Femme	-
69	11/03/1984	9	M	la femme et la vie privée	témoignage (hyperstructure)	C→B	-	-
70	11/03/1984	9	L	la femme et le féminisme	lettre de lecteur	C→B	-	-
71	11/03/1984	9	L	la femme et le féminisme	lettre de lecteur	C→B	-	-
72	03/03/1985	15	M	la JIDF en tant qu'événement culturel	article de reprise	D	-	-
73	06/03/1985	8&9	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	Journée Mondiale de la Femme	-
74	08/03/1985	1	M	la JIDF en soi	article réactif	A ¹	8 mars	-
75	08/03/1985	2	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	"journée de la femme", Journée de la Femme	-
76	08/03/1985	3	L	la femme et le Droit	analyse (hyperstructure)	B	journée de la femme	-
77	08/03/1985	3	C	la femme et le Droit	article réactif (hyperstructure)	C→B	-	-
78	08/03/1985	4	C	la femme et la vie privée	photo légendée (hyperstructure)	C→B	-	-
79	08/03/1985	4	C	la femme et la violence	article réactif (hyperstructure)	C→B	-	-
80	08/03/1985	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article réactif (hyperstructure)	C→A ²	-	-
81	08/03/1985	4	C	la femme et le féminisme	article réactif (hyperstructure)	C→B	-	-
82	08/03/1985	4	C	la femme et la violence	écho	C→B	-	-
83	08/03/1985	4	C	la femme et la vie privée	écho	C→B	-	-
84	08/03/1985	4	C	la femme et le Droit	écho	C→B	-	-
85	08/03/1985	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	C→A ²	-	-
86	08/03/1985	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	C→A ²	-	-
87	08/03/1985	4	C	la JIDF en soi	écho	A ¹	-	-

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
88	08/03/1985	5	L	la femme et le féminisme	billet de commentaire (hyperstructure)	B	Journée Mondiale de la Femme	-
89	08/03/1985	5	M	la femme et le Droit	article réactif (hyperstructure)	C→B	-	-
90	08/03/1985	6	C	la femme et le travail	article de reprise	D	-	-
91	08/03/1985	7	M	la femme à l'étranger	article de reprise	D	-	-
92	08/03/1985	7	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	D	-	-
93	08/03/1985	8	M	la femme et le féminisme	portrait	D	-	-
94	08/03/1985	8	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	pages pratiques	A ²	Journée Mondiale de la Femme	-
95	08/03/1985	8	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	article réactif	A ²	-	-
96	08/03/1985	9	M	la JIDF en tant qu'événement culturel	critique	D	-	-
97	08/03/1985	11	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	D	-	-
98	08/03/1985	11	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	compte rendu	D	-	-
99	08/03/1985	13	M	la femme et le travail	analyse (hyperstructure)	C→B	-	-
100	08/03/1985	13	M	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	C→B	-	-
101	08/03/1985	13	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement (hyperstructure)	A ²	Journée Mondiale de la Femme	-
102	08/03/1985	15	M	la femme et le Droit	analyse	D	-	-
103	09/03/1985	4	C	la femme et les médias	écho	D	8 mars	-
104	09/03/1985	15	C	la femme et le travail	article de reprise	D	fête de la femme	-
105	10/03/1985	7	C	la femme et la politique	article de reprise	D	-	-
106	10/03/1985	13	L	la femme et les médias	analyse	D	-	-
107	10/03/1985	32	L	la femme et le féminisme	analyse	D	-	-

Eleftheros Typos

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	06/03/1984	20&21	L	la femme et la prostitution	reportage	D	–	–
2	07/03/1984	27	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	journée de la femme	–
3	08/03/1984	12	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	journée de la femme	–
4	08/03/1984	18	M	la femme et le féminisme	reportage	B	Journée Mondiale de la Femme	New York
5	08/03/1984	18	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement	C→A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
6	08/03/1984	18	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	D	–	–
7	08/03/1984	27	C	la femme et les médias	pages pratiques	B	"Journée de la Femme"	–
8	08/03/1984	30	C	la femme et le travail	article de reprise	D	–	–
9	09/03/1984	20&21	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
10	10-11/3/1984	29	M	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	journée de la femme	–
11	10-11/3/1984	35	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	pages pratiques	A ²	–	–
12	2-3/3/1985	24	M	la femme et la vie privée	reportage	D	–	–
13	06/03/1985	9	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	"journée internationale de la femme"	–
14	06/03/1985	12	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	"Journée de la Femme"	–
15	06/03/1985	22	C	la femme et les médias	écho	A ²	journée mondiale de la femme	–
16	07/03/1985	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	D	–	–
17	07/03/1985	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	D	–	–
18	08/03/1985	2	C	la femme et le travail	photo légendée	B	"Journée de la Femme", "Journée Mondiale de la Femme"	–
19	08/03/1985	8	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	Journée de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
20	08/03/1985	12	C	la JIDF en soi	photo légendée	A ¹	fête de la femme	–
21	08/03/1985	{18}	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
22	08/03/1985	35	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise (hyperstructure)	A ²	Journée de la Femme	–
23	08/03/1985	35	M	la femme et la vie privée	reportage (hyperstructure)	B	fête	–
24	9-10/3/1985	42&43	L	la femme et le féminisme	micro-trottoir (hyperstructure)	B	Journée de la Femme	–
25	9-10/3/1985	43	C	la femme et le féminisme	reportage (hyperstructure)	B	journée mondiale de la femme, fête mondiale de la femme	–

Eleftherotypia

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	06/03/1980	8	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme, Journée de la Femme	-
2	06/03/1980	8	L	la femme et le féminisme	interview	D	-	-
3	07/03/1980	8	L	la femme et le féminisme	enquête (hyperstructure)	D	-	-
4	07/03/1980	8	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire (hyperstructure)	D	-	-
5	07/03/1980	8	C	la femme et le féminisme	billet de commentaire (hyperstructure)	D	-	-
6	08/03/1980	1	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	Journée Mondiale de la Femme	-
7	08/03/1980	4	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	écho	D	-	-
8	08/03/1980	11	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	-	-
9	08/03/1980	11	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	-	-
10	08/03/1980	15	C	la femme et le travail	interview	B	journée de la femme	-
11	10/03/1980	7	C	la femme et la violence	reportage	B	Journée Mondiale de la Femme, Journée de la Femme	-
12	07/03/1981	2	C	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué	A ²	Journée Internationale de la Femme	-
13	07/03/1981	2	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	D	-	-
14	06/03/1982	3	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise (hyperstructure)	A ²	Journée de la Femme	-

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
15	06/03/1982	3	C	la JIDF en soi	billet de commentaire (hyperstructure)	A ¹	Journée de la Femme	–
16	08/03/1982	1	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	Journée de la Femme	–
17	08/03/1982	4	M	la JIDF en soi	éditorial	A ¹	Journée de la Femme	–
18	08/03/1982	4	C	la femme et les médias	écho	B	journée Mondiale de la Femme	–
19	08/03/1982	7	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	A ²	Journée Mondiale de la Femme, journée de la femme	–
20	08/03/1982	7	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise (hyperstructure)	A ²	journée de la Femme	–
21	08/03/1982	7	M	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage (hyperstructure)	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
22	08/03/1982	7	M	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	B	cette journée, journée dédiée à la femme	–
23	08/03/1982	15	C	la femme et le Droit	reportage	C→B	–	–
24	09/03/1982	7	M	la femme et le féminisme	reportage (hyperstructure)	B	Journée Mondiale de la Femme	–
25	09/03/1982	7	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	C→A ²	–	–
26	09/03/1982	7	M	la JIDF en tant qu'événement politique	micro-trottoir (hyperstructure)	C→A ²	–	–
27	09/03/1982	16	C	la femme à l'étranger	article de reprise	B	Journée Internationale de la Femme	–
28	10/03/1982	9	M	la femme et le Droit	interview	B	Journée de la Femme	–
29	07/03/1983	4	M	la femme et le féminisme	analyse	A ¹	journée de la femme, Journée de la Femme	–
30	07/03/1983	8	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	D	–	–
31	08/03/1983	6	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
32	08/03/1983	6	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	Journée de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
33	08/03/1983	8(1)	M	la JIDF en soi	reportage (hyperstructure)	A ¹	Journée de la Femme, Fête de la femme, Journée Mondiale de la Femme	–
34	08/03/1983	8(1)	C	la JIDF en soi	micro-trottoir (hyperstructure)	A ¹	Journée Mondiale de la Femme	1911 Deuxième Conférence Socialiste Internationale, 1857 New York
35	09/03/1983	1	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	8 mars	–
36	09/03/1983	5	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève	A ²	journee de la fête pour les femmes	–
37	09/03/1983	9	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	A ²	Journée de la Femme	–
38	09/03/1983	9	C	la JIDF en tant qu'événement politique	témoignage (hyperstructure)	A ²	Journée de la Femme	–
39	09/03/1983	9	M	la JIDF en tant qu'événement politique	article réactif (hyperstructure)	A ²	Journée Internationale de la Femme	–
40	09/03/1983	16	C	la femme à l'étranger	article de reprise	B	Journée Internationale de la Femme	–
41	10/03/1983	3	C	la femme et le travail	article de reprise	B	–	–
42	04/03/1984	24	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	Journée de la Femme	–
43	06/03/1984	2	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
44	07/03/1984	2	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	journee mondiale de la femme	–
45	08/03/1984	7(1)	M	la JIDF en soi	micro-trottoir (hyperstructure)	A ¹	Journée de la Femme, Journée Mondiale de la femme	8 mars 1896 New York
46	08/03/1984	7(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué (hyperstructure)	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
47	08/03/1984	16	C	la JIDF en soi	revue de presse	A ¹	Journée Mondiale de la Femme	–
48	08/03/1984	23	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	8 mars	–
49	09/03/1984	11	C	la femme et les médias	brève	B	"journée Mondiale de la femme"	–
50	09/03/1984	15	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
51	09/03/1984	15	C	la femme et le travail	reportage	C→B	–	–
52	09/03/1984	16	C	la femme et le féminisme	revue de presse	B	–	–
53	09/03/1984	48	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	photo légendée	A ²	"Journée Mondiale de la Femme"	–
54	10/03/1984	16	C	la JIDF en soi	revue de presse	A ¹	"Journée de la Femme"	–
55	10/03/1984	32	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	pages pratiques	A ²	Journée de la Femme, journée mondiale de la fête de la femme	–
56	03/03/1985	15	M	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	Journée de la Femme	–
57	06/03/1985	12	C	la femme et la vie privée	témoignage (hyperstructure)	D	–	–
58	06/03/1985	12&13	M	la femme et la vie privée	enquête (hyperstructure)	D	–	–
59	06/03/1985	13	M	la femme et la vie privée	reportage (hyperstructure)	D	–	–
60	06/03/1985	23	C	la femme et les médias	pages pratiques	D	–	–
61	07/03/1985	11	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	photo légendée	A ²	journée pour la Femme, Journée Mondiale de la Femme	–
62	07/03/1985	13	L	la femme et la vie privée	enquête (hyperstructure)	D	–	–
63	07/03/1985	13	M	la femme et la vie privée	témoignage (hyperstructure)	D	–	–
64	07/03/1985	20	L	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage (hyperstructure)	C→A ²	–	–
65	07/03/1985	20&21	M	la JIDF en soi	micro-trottoir (hyperstructure)	A ¹	Journée Mondiale de la Femme	8 mars 1857 New York, 1910 Clara Zetkin
66	07/03/1985	40	C	la femme et les médias	annonce d'événement	D	–	–
67	08/03/1985	7(1)	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
68	08/03/1985	8	M	la femme et le Droit	éditorial	B	Journée Mondiale de la Femme	–
69	08/03/1985	9	C	la JIDF en soi	dessin de presse	A ¹	Journée de la Femme	–
70	08/03/1985	22	M	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
71	09/03/1985	7	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise (hyperstructure)	A ²	Journée Mondiale de la Femme	-
72	09/03/1985	7	M	la femme et l'immigration	reportage (hyperstructure)	B	-	-
73	09/03/1985	8	C	la femme et le féminisme	dessin de presse	D	-	-
74	09/03/1985	8	C	la femme et les médias	écho	B	"Journée Mondiale de la Femme"	-
75	09/03/1985	10	C	la femme et les médias	annonce d'événement	D	-	-
76	09/03/1985	12	C	la femme et les médias	écho	B	Journée de la Femme	-
77	09/03/1985	16	C	la femme et le féminisme	revue de presse	D	-	-
78	09/03/1985	22	C	la femme et les médias	article réactif	B	Journée de la Femme	-
79	10/03/1985	30	C	la femme et la vie privée	pages pratiques	D	-	-

Kathimerini

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	06/03/1980	2	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	D	–	–
2	07/03/1980	1&3	M	la JIDF en tant qu'événement culturel	article de reprise	A ²		–
3	08/03/1980	2	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	photo légendée	D	–	–
4	08/03/1980	10	L	la JIDF en tant qu'événement culturel	portrait	A ²		–
5	9-10/3/1980	2	C	la femme et la violence	reportage	D	–	–
6	1-2/3/1981	6	L	la femme et le Droit	reportage	D	–	–
7	06/03/1982	5	M	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	Journée Internationale de Femmes, Journée de la Femme	–
8	7-8/3/1982	1&2	L	la femme et le Droit	reportage	D	–	–
9	7-8/3/1982	11	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	Journée de la Femme	–
10	7-8/3/1982	13	L	la femme et le féminisme	analyse	D	–	–
11	09/03/1982	2	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée de la Femme	–
12	09/03/1982	2	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
13	10/03/1982	2	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	journée de la femme	–
14	10/03/1982	6	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	article réactif	D	–	–
15	14-15/3/1982	8	L	la femme et le féminisme	portrait	D	–	–
16	14-15/3/1982	11	M	la femme et les médias	pages pratiques	D	–	–
17	14-15/3/1982	13	M	la JIDF en soi	critique	A ¹	"Journée de la Femme"	–
18	6-7/3/1983	6	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article réactif	D	–	–
19	6-7/3/1983	6&11	L	la femme et le travail	analyse	D	–	–
20	6-7/3/1983	15	M	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	"Journée de la femme"	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
21	08/03/1983	4	C	la JIDF en soi	écho	A ¹	Journée Internationale de la Femme	–
22	09/03/1983	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article réactif	D	–	–
23	10/03/1983	10	M	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
24	07/03/1984	2	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	journée de la Femme	–
25	07/03/1984	8	M	la femme et le Droit	analyse	D	–	–
26	08/03/1984	2	M	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme, journée internationale de la femme	–
27	08/03/1984	3	C	la femme à l'étranger	article de reprise	A ¹	"Journée de la Femme", Journée Internationale de la Femme	–
28	08/03/1984	4	C	la femme à l'étranger	écho	A ²	"Journée de la Femme"	–
29	08/03/1984	5	M	la femme et le féminisme	analyse	B	Journée Internationale de Femmes	–
30	09/03/1984	4	C	la JIDF en soi	écho	A ¹	"Journée de la Femme"	–
31	10/03/1984	10	C	la femme à l'étranger	article de reprise	A ²	journée mondiale de la femme	–
32	11-12/3/1984	10	M	la femme et le féminisme	enquête	B	Journée de la Femme	–
33	08/03/1985	2	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	A ²	Journée Internationale de la Femme	–
34	08/03/1985	4	M	la femme et le Droit	libre opinion	B	"Journée Internationale de la Femme"	–
35	08/03/1985	5	M	la JIDF en tant qu'événement politique	billet de commentaire	B	"Journée de la Femme", Journée de la Femme	–
36	08/03/1985	9	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
37	10-11/3/1985	8	M	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	"Journée Mondiale de la Femme"	–
38	10-11/3/1985	8&14	M	la femme et le Droit	analyse	C→B	–	–
39	10-11/3/1985	16	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article réactif	A ²	"Journée de la Femme"	–

Ta Nea

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	06/03/1980	11	M	la JIDF en soi	Billet de commentaire	A ¹	journée de la femme, fête	–
2	07/03/1980	2	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	D	–	–
3	07/03/1980	4	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	D	–	–
4	08/03/1980	3	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	"Journée Internationale de la Femme", Journée mondiale de la femme	–
5	08/03/1980	3	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	Billet de commentaire	C→A ²	–	–
6	08/03/1980	4	C	la femme et la vie privée	article réactif	D	–	–
7	08/03/1980	11	L	la JIDF en tant qu'événement culturel	libre opinion	A ²	"Journée de la femme"	8 mars 1857 New York
8	10/03/1980	4	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	Journée Mondiale de la femme	–
9	07/03/1981	13	M	la JIDF en tant qu'événement culturel	critique	D	–	–
10	06/03/1982	3	M	la femme et le féminisme	article de reprise	B	"Journée Mondiale de la Femme", Journée de la Femme	
11	06/03/1982	6	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève	A ²	journée de la femme	–
12	06/03/1982	10	M	la femme et la vie privée	enquête	D	–	–
13	08/03/1982	1	M	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué	A ²	Journée Internationale de la femme, Journée de la Femme	–
14	08/03/1982	2	C	la femme et le féminisme	écho	B	"Journée de la femme"	–
15	08/03/1982	3	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	A ²	journée de la femme, Journée Mondiale de la Femme, Journée Internationale de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
16	08/03/1982	3	C	la JIDF en soi	billet de commentaire (hyperstructure)	C→A ¹	–	–
17	08/03/1982	6	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	"Journée de la femme"	–
18	08/03/1982	6	C	la femme et la vie privée	écho	B	journée mondiale (cf. des femmes)	–
19	08/03/1982	8	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement	D	–	–
20	09/03/1982	5	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise (hyperstructure)	A ²	Journée de la femme, Journée Mondiale de la Femme	–
21	09/03/1982	5	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	compte rendu (hyperstructure)	C→A ²	–	–
22	09/03/1982	8	M	la femme et le Droit	article réactif (hyperstructure)	C→B	–	–
23	09/03/1982	8	C	la femme et la vie privée	article réactif (hyperstructure)	C→B	–	–
24	09/03/1982	8	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	article réactif (hyperstructure)	C→A ²	–	–
25	09/03/1982	8	C	la femme et le Droit	photo légendée (hyperstructure)	C→B	–	–
26	09/03/1982	8	C	la femme et la violence	billet de commentaire (hyperstructure)	C→B	–	–
27	09/03/1982	8	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	communiqué (hyperstructure)	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
28	09/03/1982	8	C	la femme à l'étranger	article de reprise (hyperstructure)	B	"Journée de la Femme"	–
29	09/03/1982	10	C	la femme et le féminisme	reportage	D	–	–
30	10/03/1982	2	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	écho	A ²	Journée de la Femme	–
31	10/03/1982	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	Journée de la Femme	–
32	10/03/1982	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	C→A ²	–	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
33	10/03/1982	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	C→A ²	–	–
34	07/03/1983	8	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	Journée de la femme	–
35	07/03/1983	10(1)	M	la JIDF en soi	micro-trottoir (hyperstructure)	A ¹	Journée Mondiale de la Femme, Journée de la Femme	1910 Copenhague, New York
36	07/03/1983	10(1)	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise (hyperstructure)	A ²	Journée Mondiale (cf. des femmes)	–
37	07/03/1983	10(1)	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	A ²	journée de la femme	
38	08/03/1983	9(1)	L	la JIDF en tant qu'événement politique	micro-trottoir (hyperstructure)	A ²	Journée Internationale de la femme (dd), Journée Mondiale de la Femme (dd)	–
39	08/03/1983	9(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué (hyperstructure)	A ²	Journée Mondiale de la Femme (dd)	–
40	08/03/1983	9(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise (hyperstructure)	A ²	Journée de la Femme	–
41	09/03/1983	1	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	photo légendée	A ²	journée de la femme	–
42	09/03/1983	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	C→A ²	–	–
43	09/03/1983	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	""Journée" Mondiale "de la Femme"	–
44	09/03/1983	4	C	la femme et la violence	écho	B	journée de la femme	–
45	09/03/1983	7(1)	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
46	09/03/1983	7(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	témoignage (hyperstructure)	C→B	–	–
47	09/03/1983	7(1)	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement (hyperstructure)	A ²	Journée Mondiale...8 mars	–
48	09/03/1983	7(1)	C	la femme et le travail	photo légendée (hyperstructure)	B	journée de la femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
49	09/03/1983	7(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise (hyperstructure)	A ²	Journée Mondiale de la Femme, Journée de la Femme, Journée Internationale	–
50	09/03/1983	7(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage (hyperstructure)	B	journée de la femme	–
51	09/03/1983	7(1)	C	la femme à l'étranger	article de reprise (hyperstructure)	B	Journée de la Femme	–
52	10/03/1983	4	C	la femme et la violence	Billet de commentaire	B	"journée de la femme"	–
53	07/03/1984	3	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
54	07/03/1984	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	"Journée de la Femme"	–
55	07/03/1984	7	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
56	07/03/1984	9	L	la JIDF en soi	enquête (hyperstructure)	A ¹	Journée de la Femme	–
57	07/03/1984	9	C	la femme et le travail	communiqué	C→B	–	–
58	08/03/1984	3	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
59	08/03/1984	3	C	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué	C→A ²	–	–
60	08/03/1984	4	L	la femme et le travail	libre opinion	B	–	–
61	08/03/1984	7	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	"Journée Mondiale de la Femme"	–
62	08/03/1984	8	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
63	08/03/1984	10	L	la femme et le travail	enquête (hyperstructure)	C→B	–	–
64	08/03/1984	10	C	la femme et le travail	compte rendu (hyperstructure)	C→B	–	–
65	09/03/1984	3	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	fête mondiale de la femme, journée de la femme, Journée Mondiale de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
66	09/03/1984	10	L	la femme et le travail	enquête	B	–	–
67	06/03/1985	4	M	la femme et le Droit	libre opinion	B	8 mars	–
68	07/03/1985	2	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	D	–	–
69	07/03/1985	6	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	journée mondiale de la Femme	–
70	07/03/1985	8	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
71	08/03/1985	4	C	la femme et le Droit	Billet de commentaire	B	"Journée Mondiale de la Femme"	1896 New York Chicago
72	08/03/1985	5	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	compte rendu	A ²	journée Mondiale de la femme	–
73	08/03/1985	6	M	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise (hyperstructure)	A ²	journée Mondiale de la femme	–
74	08/03/1985	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement (hyperstructure)	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
75	08/03/1985	6	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	communiqué (hyperstructure)	A ²	journée mondiale de la femme	–
76	08/03/1985	7	C	la femme à l'étranger	revue de presse	B	journée de la femme	–
77	08/03/1985	8	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	pages pratiques	D	–	–
78	08/03/1985	9	C	la femme et le travail	enquête (hyperstructure)	B	Journée de la Femme	8 mars 1857 New York
79	08/03/1985	9	C	la femme et le travail	témoignage (hyperstructure)	C→B	–	–
80	08/03/1985	9	L	la femme et le travail	analyse (hyperstructure)	C→B	–	–
81	08/03/1985	23	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	pages pratiques	D	–	–
82	09/03/1985	3	M	la JIDf en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Internationale de la Femme	–
83	09/03/1985	11	L	la femme et le travail	enquête (hyperstructure)	B	Journée de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
84	09/03/1985	11	C	la femme et le travail	témoignage (hyperstructure)	C→B	–	–
85	09/03/1985	11	M	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	B	–	8 mars 1857 New York, 1910 Copenhague
86	10/03/1985	3	L	la femme et le Droit	reportage	B	Journée de Femme	8 mars 1857 Chicago

To Vima

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	06/03/1980	11	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Internationale de la Femme	-
2	08/03/1980	9	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	Journée Mondiale de la Femme	-
3	09/03/1980	5	C	la femme et la violence	reportage	D	-	-
4	09/03/1980	18	L	la femme et le travail	micro-trottoir	D	-	-
5	09/03/1980	19	M	la femme et la vie privée	revue de presse	D	-	-
6	09/03/1980	19	M	la femme et la vie privée	pages pratiques	D	-	-
7	09/03/1980	10	L	la femme et le travail	analyse	B	Journée Internationale de la Femme, Journée de la Femme	1857 New York, Donver, 1910
8	01/03/1981	10	L	la femme et le Droit	analyse (hyperstructure)	D	-	-
9	01/03/1981	10	L	la femme et le travail	portrait (hyperstructure)	D	-	-
10	06/03/1982	3	M	la femme et le travail	analyse	D	-	-
11	07/03/1982	10	L	la femme et le Droit	analyse	B	"Journée Internationale de la Femme"	-
12	07/03/1982	{5}	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	"Journée de la Femme"	-
13	07/03/1982	6	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	célébration mondiale de la femme	-
14	07/03/1982	12	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	"Journée Mondiale de la Femme"	-
15	07/03/1982	14	C	la femme et le Droit	portrait	D	-	-
16	07/03/1982	15	M	la femme et le féminisme	revue de presse	D	-	-
17	09/03/1982	10	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	Journée Internationale de la Femme	-
18	14/03/1982	4	C	la femme et le féminisme	lettre de lecteur	D	-	-
19	14/03/1982	5	L	la femme et le Droit	analyse	D	-	-

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
20	14/03/1982	16	C	la femme à l'étranger	photo légendée	B	Journée Internationale de la Femme	-
21	06/03/1983	2	C	la femme et le Droit	lettre de lecteur	D	-	-
22	06/03/1983	12	M	la femme et le Droit	reportage	D	-	-
23	06/03/1983	2(1)	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire (dossier)	D	-	-
24	06/03/1983	2(1)	L	la femme et le Droit	analyse (dossier)	D	-	-
25	06/03/1983	3(1)	L	la femme et la vie privée	interview (dossier)	D	-	-
26	06/03/1983	4(1)	M	la femme et la vie privée	enquête (dossier)	D	-	-
27	06/03/1983	5(1)	C	la femme et la vie privée	reportage (dossier)	D	-	-
28	06/03/1983	6(1)	L	la femme et le Droit	analyse (dossier)	D	-	-
29	06/03/1983	6(1)	L	la femme et le Droit	analyse (dossier)	D	-	-
30	06/03/1983	7(1)	M	la femme et la violence	reportage (dossier)	D	-	-
31	06/03/1983	8(1)	M	la femme et le Droit	reportage (dossier)	D	-	-
32	06/03/1983	8(1)	C	la femme et la violence	reportage (dossier)	D	-	-
33	06/03/1983	9(1)	M	la femme et l'immigration	reportage (dossier)	D	-	-
34	06/03/1983	9(1)	C	la femme et l'immigration	article de reprise (dossier)	D	-	-
35	06/03/1983	{1}	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	pages pratiques	A ²	Journée de la Femme	-
36	06/03/1983	2	C	la femme et les médias	pages pratiques	D	-	-
37	06/03/1983	5	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	journée mondiale de la femme	-
38	13/03/1983	11	M	la femme et les médias	pages pratiques	D	-	-
39	13/03/1983	18	L	la femme et la violence	analyse (hyperstructure)	D	-	-
40	13/03/1983	18	C	la femme et la violence	reportage (hyperstructure)	D	-	-
41	13/03/1983	3	M	la femme et la vie privée	critique	B	"Journée de la Femme"	-
42	13/03/1983	12	C	la JIDF en soi	écho	A ¹	Journée de la Femme	-
43	11/03/1984	2	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	Journée Mondiale de la Femme	-

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
44	03/03/1985	15	C	la femme et le Droit	revue de presse	B	journée des femmes	–
45	03/03/1985	27	C	la femme et les médias	pages pratiques	A ²	"Journée de la Femme"	–
46	08/03/1985	2	C	la femme et les médias	écho	B	Journée de la Femme	–

Rizospastis

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	06/03/1980	8	C	la femme et le travail	article de reprise (hyperstructure)	A ²	Journée Internationale de la Femme	70 ans de l'institution de la JIDF
2	06/03/1980	8	C	la femme et le travail	article de reprise (hyperstructure)	A ²	Journée Internationale de la Femme	70 ans du 8 mars
3	06/03/1980	8	M	la femme et le travail	compte rendu (hyperstructure)	C→A ²	–	–
4	06/03/1980	8	M	la femme et le Droit	compte rendu (hyperstructure)	C→A ²	–	–
5	07/03/1980	1	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	8 mars	70 ans de l'institution de la JIDF
6	07/03/1980	9	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
7	08/03/1980	1&9	L	la femme et le féminisme	communiqué	A ²	8 mars, journée internationale de lutte et de solidarité des femmes	8 mars 1910, Copenhague
8	08/03/1980	3	L	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	A ²	Journée Internationale de la Femme	–
9	08/03/1980	3	C	la femme et le travail	billet de commentaire (hyperstructure)	C→A ²	–	–
10	08/03/1980	3	C	la femme et le féminisme	communiqué (hyperstructure)	C→A ²	–	–
11	08/03/1980	3	L	la femme et le travail	interview (hyperstructure)	B	8 mars, journée internationale de lutte et de solidarité des femmes	New York
12	08/03/1980	4	M	la femme et le travail	article réactif	B	Journée Mondiale de la Femme	–
13	09/03/1980	15	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Internationale de la Femme	–
14	09/03/1980	15	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	C→A ²	–	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
15	07/03/1981	5	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	8 mars	–
16	07/03/1981	9	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme, Journée de la Femme	–
17	08/03/1981	11	M	la femme et la politique	analyse (hyperstructure)	C→B	–	–
18	08/03/1981	11	C	la femme et le travail	communiqué (hyperstructure)	C→A ²	–	–
19	08/03/1981	11	M	la femme et la vie privée	reportage (hyperstructure)	C→B	–	–
20	06/03/1982	1	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	journée mondiale de la femme	–
21	06/03/1982	9	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
22	07/03/1982	1&2	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	communiqué	A ²	8 mars, journée internationale de lutte et de solidarité des femmes	–
23	07/03/1982	1	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	8 mars	–
24	07/03/1982	14	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	analyse (hyperstructure)	A ²	Journée de la Femme, Journée Mondiale de la Femme	–
25	07/03/1982	14	M	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	C→B	–	–
26	07/03/1982	14	M	la femme et le travail	communiqué (hyperstructure)	A ²	journée mondiale de la femme	–
27	07/03/1982	14	M	la JIDF en tant qu'événement politique	analyse (hyperstructure)	A ²	8 mars	–
28	07/03/1982	14	C	la femme à l'étranger	photo légendée (hyperstructure)	B	journée mondiale de la femme	–
29	07/03/1982	14	M	la femme à l'étranger	Billet de commentaire	B	8 mars	–
30	07/03/1982	25	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
31	09/03/1982	3	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	journée mondiale de la femme	–
32	09/03/1982	3	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	journée de la femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
33	09/03/1982	5	C	la femme et le travail	reportage	A ²	Journée de la Femme	–
34	09/03/1982	10	C	la femme à l'étranger	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
35	10/03/1982	7	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	8 mars	–
36	10/03/1982	7	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	journée de la femme	–
37	10/03/1982	7	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	journée de la femme	–
38	10/03/1982	10	C	la femme à l'étranger	article de reprise	A ²	Journée Internationale de la Femme, Journée de la Femme	–
39	06/03/1983	2	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
40	06/03/1983	2	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	communiqué	A ²	Journée mondiale de la femme	–
41	06/03/1983	8(1)	M	la femme et le travail	analyse	D	–	–
42	06/03/1983	8	M	la femme et la politique	analyse	D	–	–
43	06/03/1983	16	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	D	–	–
44	06/03/1983	16	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article réactif	D	–	–
45	08/03/1983	3	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	A ²	8 mars	–
46	08/03/1983	3	M	la femme et le féminisme	analyse (hyperstructure)	C→B	–	–
47	08/03/1983	3	M	la femme et le travail	libre opinion (hyperstructure)	C→B	–	–
48	08/03/1983	3	M	la JIDF en soi	billet de commentaire (hyperstructure)	A ¹	journée mondiale de la femme	Copenhague 1910
49	08/03/1983	5	M	la femme et le travail	micro-trottoir	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
50	08/03/1983	9	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme, Journée de la Femme	–
51	09/03/1983	5	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	Journée mondiale de la Femme	–
52	09/03/1983	9	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
53	10/03/1983	4	C	la JIDF en soi	article réactif	A ¹	Journée Mondiale de la Femme	1910 Copenhague
54	10/03/1983	6	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	–	–
55	04/03/1984	18	L	la JIDF en tant qu'événement culturel	pages pratiques	D	–	–
56	04/03/1984		M	la femme et le travail	enquête	D	–	–
57	07/03/1984	1	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
58	07/03/1984	9(1)	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	journée mondiale de la femme	–
59	08/03/1984	1&10	M	la JIDF en soi	communiqué	A ¹	journée internationale de lutte et d'unité des femmes	–
60	08/03/1984	9	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	A ²	8 mars	–
61	08/03/1984	9	L	la femme et le travail	micro-trottoir (hyperstructure)	B	8 mars	–
62	08/03/1984	9	C	la femme et le travail	compte rendu (hyperstructure)	A ²	8 mars	–
63	08/03/1984	11	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée de la Femme	–
64	09/03/1984	2	C	la JIDF en soi	communiqué	A ¹	Journée Mondiale de la Femme	–
65	09/03/1984	12	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
66	11/03/1984	1	C	la JIDF en soi	photo légendée	A ¹	8 mars	–
67	11/03/1984	12	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	compte rendu	D	–	–
68	03/03/1985	11	M	la femme et le travail	enquête (hyperstructure)	D	–	–
69	03/03/1985	11	M	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	D	–	–
70	03/03/1985	11	M	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	D	–	–
71	06/03/1985	7	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
72	06/03/1985	11	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	journée mondiale de la femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
73	07/03/1985	3	M	la femme et le féminisme	analyse	B	journée mondiale de la femme	–
74	07/03/1985	5	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article réactif	A ²	journée mondiale de la femme	–
75	07/03/1985	7	M	la femme et le travail	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
76	08/03/1985	1&11	M	la JIDF en soi	communiqué	A ²	Journée Internationale de la Femme	–
77	08/03/1985	3	M	la JIDF en soi	billet de commentaire (hyperstructure)	A ¹	Journée Mondiale de la Femme	mars 1897, Zetkin
78	08/03/1985	3	C	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	B	8 mars	–
79	08/03/1985	3	M	la femme et le travail	analyse (hyperstructure)	B	–	–
80	08/03/1985	3	M	la JIDF en tant qu'événement politique	analyse (hyperstructure)	C→B	–	–
81	08/03/1985	7	C	la femme et le travail	reportage	B	Journée Mondiale de la Femme	–
82	08/03/1985	11	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	journée mondiale de la femme	–
83	08/03/1985	11	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
84	09/03/1985	3	M	la femme et le Droit	analyse	B	8 mars	–
85	09/03/1985	7	C	la femme et le Droit	article réactif	B	Journée Mondiale de la Femme	–
86	09/03/1985	11	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
87	09/03/1985	11	C	la femme à l'étranger	article de reprise	A ²	Journée Mondiale de la Femme	–
88	09/03/1985	12	C	la femme à l'étranger	annonce d'événement	A ¹	"Journée Internationale de la Femme"	–
89	10/03/1985	1	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	photo légendée	A ²	8 mars	–

B. Tableaux de base 2000-2005

Apogevmatini

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	06/03/2000	54	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Écho	A ²	la Journée Mondiale de la Femme, la journée de la femme	-
2	08/03/2000	6	M	la femme et le travail	libre opinion	B	-	mars 1857 New York
3	08/03/2000	8	C	la femme et la politique	billet de commentaire	C→B	la journée d'aujourd'hui	-
4	08/03/2000	9	C	la femme et la politique	Écho	B	la Journée de la Femme	-
5	08/03/2000	9	C	la femme et la politique	Écho	C→B	-	-
6	08/03/2000	10	M	la femme et la politique	libre opinion	B	la "Journée de la Femme"	-
7	08/03/2000	16(1)	M	la femme et la politique	libre opinion (hyperstructure)	C→B	-	-
8	08/03/2000	16(1)	M	la femme et la politique	article réactif	C→B	"la Journée Mondiale de la Femme"	-
9	08/03/2000	16-17(1)	C	la femme et la violence	article réactif	C→B	la Journée Mondiale de la Femme	-
10	08/03/2000	17(1)	M	la femme et le travail	reportage	B	la journée mondiale de la femme, 8 mars	-
11	08/03/2000	17(1)	C	la femme et le travail	reportage	C→B	-	-
12	08/03/2000	17(1)	M	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	-
13	08/03/2000	46	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	brève	A ²	la Journée de la Femme	-
14	08/03/2000	48-49	C	la femme et le travail	écho	B	la journée de la femme, 08/03/2009	-
15	08/03/2000	53	M	la femme et les médias	billet de commentaire	B	la Journée de la Femme	-
16	09/03/2000	8	C	la femme et la prostitution	écho	D	-	-
17	09/03/2000	16	M	la femme à l'étranger	analyse	B	la Journée de la Femme	-
18	09/03/2000	16	C	la femme et le travail	reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
19	12/03/2000	81	C	la femme et la vie privée	reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
20	06/03/2001	5	C	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage	C→A ²	-	-
21	07/03/2001	16-17(1)	L	la femme à l'étranger	reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	-

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
22	08/03/2001	5	M	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage	C→A ²	–	–
23	08/03/2001	14	M	la femme et la violence	reportage (hypestructure)	C→B	–	–
24	08/03/2001	14(1)	C	la femme et le travail	reportage (hypestructure)	B	la Journée de la Femme	–
25	08/03/2001	14(1)	C	la femme et le travail	reportage (hypestructure)	C→B	–	–
26	08/03/2001	15(1)	M	la femme et la violence	enquête (hypestructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
27	08/03/2001	15(1)	C	la femme et la violence	reportage	B	la Journée de la Femme	–
28	08/03/2001	42-43	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	écho	A ²	la fête de la Femme	–
29	09/03/2001	4	C	la femme et la politique	article réactif	B	la Journée de la Femme	–
30	09/03/2001	8	C	la femme et la politique	écho	B	la journée de la femme	–
31	09/03/2001	16(1)	M	la femme et la politique	reportage (hypestructure)	B	"la Journée de la Femme"	–
32	09/03/2001	16(1)	C	la femme et le travail	compte rendu (hypestructure)	B	–	–
33	09/03/2001	16(1)	C	la femme et le travail	reportage	B	la Journée de la Femme	–
34	09/03/2001	48-49	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire	B	la Journée de la femme	–
35	09/03/2001	53	M	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ²	la Journée de la Femme	–
36	08/03/2002	1	L	la femme et le travail	photo-légendée	B	la fête	–
37	08/03/2002	3	M	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage	A ²	la Journée Mondiale	–
38	08/03/2002	10	M	la femme et le travail	libre opinion	B	la journée mondiale de la femme, 8 mars	–
39	08/03/2002	20(1)	M	la femme et le travail	reportage (hypestructure)	B	la Journée de la Femme	–
40	08/03/2002	22(1)	C	la femme et le féminisme	billet de commentaire (hyperstructure)	B	"la Journée de la Femme"	–
41	08/03/2002	22(1)	C	la femme et le féminisme	billet de commentaire (hyperstructure)	B	–	–
42	08/03/2002	22(1)	C	la femme et le travail	reportage (hypestructure)	B	la journée de la femme	–
43	08/03/2002	22-35(1)	C	la femme et la vie privée	reportage (hypestructure)	B	–	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
44	08/03/2002	35(1)	C	la femme et le travail	micro-trottoir (hyperstructure)	B	la fête	-
45	08/03/2002	35(1)	C	la femme et la politique	reportage	B	-	-
46	09/03/2002	5	C	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage	A ²	la journée mondiale de la femme	-
47	09/03/2002	8	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	D	-	-
48	09/03/2002	24	C	la femme et le travail	reportage	B	la Journée de la Femme	-
49	06/03/2003	27	C	la femme et la violence	billet de commentaire	B	la Journée de la Femme	-
50	06/03/2003	51	C	la femme et le travail	enquête	B	la Journée de la Femme, 8 mars	-
51	06/03/2003	55	C	la femme et les médias	reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
52	08/03/2003	2	C	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la Journée de la Femme	-
53	08/03/2003	5	C	la femme et la politique	libre opinion	C→B	-	New York, couturières,
54	08/03/2003	5	C	la femme et le travail	reportage	B	la Journée de la Fête de la Femme	-
55	08/03/2003	5	C	la femme et le travail	libre opinion	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
56	08/03/2003	54	C	la femme et la vie privée	billet de commentaire	B	la Journée de la Femme	-
57	09/03/2003	31	C	la femme et la violence	enquête	B	la journée mondiale pour la femme	-
58	06/03/2004	29	C	la femme à l'étranger	reportage	D	-	-
59	06/03/2004	29	C	la femme à l'étranger	reportage	D	-	-
60	06/03/2004	29	C	la femme à l'étranger	reportage	D	-	-
61	06/03/2004	50	M	la femme et la politique	billet de commentaire	D	-	-
62	06/03/2004	{1}	C	la femme et le travail	reportage	D	-	-
63	06/03/2004	{1}	C	la femme et le travail	reportage	D	-	-
64	07/03/2004	21	C	la femme et la vie privée	photo-légendée	B	la Journée de la Femme	-
65	09/03/2004	2	C	la JIDF en soi	photo-légendée	A ¹	la journée de la femme, la Journée Mondiale de la Femme	-
66	09/03/2004	6	C	la femme et la politique	reportage	C→B	-	-
67	09/03/2004	73	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	brève	A ²	la journée de la femme	-
68	06/03/2005	34	C	la femme et la politique	reportage	D	-	-
69	06/03/2005	34	C	la femme à l'étranger	reportage	D	-	-

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
70	06/03/2005	34	C	la femme à l'étranger	reportage	D	–	–
71	07/03/2005	3	C	la femme et la violence	photo-légendée	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
72	07/03/2005	44	C	la femme et la vie privée	article de reprise	C→B	–	–
73	07/03/2005	47	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
74	08/03/2005	3	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	B	la Journée de la Femme	–
75	08/03/2005	10	C	la femme et la politique	portrait	B	la Journée Mondiale de la Femme	mars 1857 New York, mars 1910 Copenhague, 1977
76	08/03/2005	32	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
77	08/03/2005	32	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	D	–	–
78	08/03/2005	41	C	la femme et la politique	pages pratiques	D	la Journée de la Femme	–
79	09/03/2005	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	D	la Journée Mondiale de la Femme	–
80	09/03/2005	11	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	C→B	–	–
81	09/03/2005	20	C	la femme et la vie privée	reportage	D	–	–
82	09/03/2005	20	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	A ²	la Journée de la Femme	–
83	09/03/2005	32	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
84	09/03/2005	49	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
85	09/03/2005	49	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
86	09/03/2005	49	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	D	–	–
87	09/03/2005	52	C	la femme à l'étranger	reportage	D	la Journée Mondiale de la Femme	–
88	09/03/2005	72	C	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
89	13/03/2005	28	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	D	–	–
90	13/03/2005	32	C	la femme à l'étranger	dessin de presse	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
91	13/03/2005	35	C	la femme et le féminisme	libre opinion	B	la Journée Mondiale de la Femme	–

Avgi

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	08/03/2000	1	C	la JIDF en soi	Reportage	A ¹	la Journée Mondiale de la Femme	1857
2	08/03/2000	2	C	la femme à l'étranger	photo-léguendée	B	–	–
3	08/03/2000	11(1)	L	la femme et le féminisme	analyse (dossier)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
4	08/03/2000	21(1)	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	libre opinion (dossier)	C→A ²	–	–
5	08/03/2000	21(1)	M	la femme et le travail	analyse (dossier)	C→B	–	–
6	08/03/2000	22(1)	M	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué (dossier)	A ²	la Journée de la Femme, 8 mars	–
7	08/03/2000	22(1)	L	la femme et la politique	libre opinion (dossier)	B	la Journée de la Femme, 8 mars	–
8	08/03/2000	23(1)	L	la femme à l'étranger	analyse (dossier)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
9	08/03/2000	23(1)	M	la femme et la violence	analyse (dossier)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
10	08/03/2000	27	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Reportage	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
11	09/03/2000	1	C	la femme à l'étranger	Brève	B	la journée de la femme	–
12	09/03/2000	5	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Brève	A ²	la Journée de la Femme	–
13	09/03/2000	5	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Brève	A ²	la Journée de la Femme	–
14	09/03/2000	9	C	la femme à l'étranger	Brève	B	la Journée de la Femme	–
15	09/03/2000	12	M	la JIDF en soi	Reportage	A ¹	la Journée Mondiale de la Femme	–
16	10/03/2000	6	C	la femme et le féminisme	communiqué	B	la Journée des Droits des Femmes	–
17	12/03/2000	20	M	la femme à l'étranger	Reportage	B	la journée de la Femme	–
18	12/03/2000	51	M	la femme et le travail	libre opinion	D	–	–
19	06/03/2001	24	C	la femme et la vie privée	Reportage	B	la Journée Mondiale des Femmes	–
20	07/03/2001	4	C	la femme et la politique	Brève	B	la Journée de la Femme	–
21	08/03/2001	1	C	la JIDF en soi	Brève	A ¹	la journée mondiale de la femme, journée pour l'égalité et la participation des femmes	–
22	08/03/2001	1&2(1)	M	la femme et le féminisme	Analyse	C→B	–	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
23	08/03/2001	2&3	L	la femme et le féminisme	Reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
24	08/03/2001	2	M	la femme et la vie privée	billet de commentaire	D	–	–
25	08/03/2001	2	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
26	08/03/2001	3	M	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	la journée mondiale de la femme	–
27	09/03/2001	4	M	la femme et la politique	Reportage	B	la Journée de la Femme	–
28	09/03/2001	15	M	la femme et la politique	libre opinion	B	–	–
29	09/03/2001	16	M	la femme et le travail	article de reprise	B	la Journée de la Femme	–
30	09/03/2001	23	M	la JIDF en tant qu'événement politique	Reportage	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
31	10/03/2001	15	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
32	10/03/2001	15	L	la femme et la violence	billet de commentaire	B	la journée de la femme	–
33	11/03/2001	{23}	C	la femme et la politique	Brève	D	–	–
34	08/03/2002	1	C	la femme et la violence	Reportage	B	8 mars : la Journée de la Femme	–
35	08/03/2002	1&2	M	la femme et la politique	Analyse	C→B	–	–
36	08/03/2002	3	C	la femme et le travail	article de reprise	B	la Journée de la Femme	–
37	08/03/2002	10	M	la femme et la violence	reportage (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
38	08/03/2002	10&23	M	la femme et la violence	reportage (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
39	08/03/2002	10&23	L	la femme et la violence	reportage (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
40	08/03/2002	11	M	la femme et la vie privée	reportage (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
41	08/03/2002	32	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Reportage	A ²	–	1857 New York
42	09/03/2002	1&2	M	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la Journée de la Femme	–
43	09/03/2002	13	L	la femme et le féminisme	billet de commentaire	B	la journée de la femme	–
44	10/03/2002	21&22	L	la femme et le féminisme	Analyse	D	–	–
45	10/03/2002	41	M	la JIDF en tant qu'événement culturel	Reportage	A ²	"la Journée de la Femme"	–
46	10/03/2002	42	C	la femme et le féminisme	billet de commentaire (hyperstructure)	B	la Journée de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
47	10/03/2002	42	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	communiqué (hyperstructure)	A ²	8 mars	–
48	10/03/2002	42	C	la femme et le féminisme	billet de commentaire (hyperstructure)	B	8 mars	–
49	10/03/2002	42	C	la JIDF en soi	reportage (hyperstructure)	A ¹	8 mars, la Journée Internationale de la Femme	–
50	10/03/2002	42	C	la femme à l'étranger	billet de commentaire	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
51	06/03/2003	3	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	Reportage	A ²	la Journée de la Femme	–
52	06/03/2003	6	M	la femme et le travail	Enquête	B	la Journée de la Femme	–
53	07/03/2003	3	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	Reportage	A ²	la Journée de la Femme	–
54	07/03/2003	8	C	la femme et la violence	Reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
55	07/03/2003	8	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	communiqué	A ²	la Journée de la Femme	–
56	07/03/2003	16	L	la femme et le féminisme	libre opinion	D	–	–
57	07/03/2003	23	C	la femme à l'étranger	Écho	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
58	08/03/2003	1&2	M	la femme et le féminisme	libre opinion	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
59	08/03/2003	8	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	8 mars, la Journée de la Femme	juillet 1848 New York, 8 mars 1851 New York
60	06/03/2004	20	M	la femme et la politique	billet de commentaire	B	8 mars, la Journée Mondiale des Droits des Femmes	–
61	06/03/2004	21	C	la femme et la violence	Reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
62	06/03/2004	21	C	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué	A ²	la Journée Mondiale pour les Droits des Femmes	–
63	09/03/2004	19	M	la femme et la politique	Reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
64	06/03/2005	1&2	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire	B	la journée mondiale de la femme	–
65	06/03/2005	10	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
66	08/03/2005	1	C	la JIDF en soi	annonce d'événement (dossier)	A ¹	8 mars : combat continu pour l'égalité et l'émancipation	–
67	08/03/2005	2(1)	C	la femme et le féminisme	éditorial (dossier)	B	08-mars	–
68	08/03/2005	2&3(1)	M	la femme et le travail	enquête (dossier)	B	8 mars : combat continu pour l'égalité et l'émancipation	–
69	08/03/2005	3(1)	C	la femme et le travail	reportage (dossier)	C→B	–	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
70	08/03/2005	3(1)	C	la femme et le travail	communiqué (dossier)	C→B	–	–
71	08/03/2005	3(1)	C	la femme et le travail	reportage (dossier)	B	08-mars	1857
72	08/03/2005	3(1)	C	la femme et le travail	reportage (dossier)	C→B	–	–
73	08/03/2005	4(1)	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire (dossier)	C→B	–	–
74	08/03/2005	4(1)	L	la femme et le féminisme	analyse (dossier)	B	la Journée Internationale de la Femme	–
75	08/03/2005	5(1)	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (dossier)	C→A ²	–	–
76	08/03/2005	6(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué (dossier)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
77	08/03/2005	6(1)	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise (dossier)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme, 8 mars	–
78	08/03/2005	6(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage (dossier)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
79	08/03/2005	6(1)	C	la femme et la violence	article de reprise (dossier)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
80	08/03/2005	21	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	article de reprise	A ²	la Journée de la Femme	–
81	09/03/2005	5	L	la JIDF en tant qu'événement politique	Reportage	A ²	"la Journée de la Femme"	–
82	09/03/2005	24	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	Reportage	A ²	"la Journée Mondiale de la Femme"	–
83	09/03/2005	44	M	la JIDF en tant qu'événement culturel	Reportage	A ²	la Journée de la Femme	–

Eleftheros Typos

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	05/03/2000	29	L	la femme et la politique	Reportage	D	–	–
2	05/03/2000	36	M	la femme et la politique	Reportage	D	–	–
3	05/03/2000	{6}	L	la JIDF en tant qu'événement culturel	micro-trottoir	D	–	–
4	07/03/2000	7	C	la JIDF en tant qu'événement politique	billet de commentaire	A ¹	la Journée de la Femme	–
5	07/03/2000	22	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement	A ¹	–	–
6	07/03/2000	22	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement	A ¹	–	–
7	07/03/2000	46	M	la JIDF en tant qu'événement culturel	Reportage	C→A ¹	–	–
8	07/03/2000	46	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ¹	"la Journée de la Femme"	–
9	07/03/2000	48	M	la femme et le féminisme	article de reprise	B	la Fête de la Femme	–
10	07/03/2000	49	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	article réactif	A ²	08-mars	–
11	08/03/2000	10(1)	M	la JIDF en tant qu'événement politique	Reportage	A ²	–	–
12	08/03/2000	10	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	la Journée de la Femme	–
13	08/03/2000	22	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Brève	A ²	–	–
14	08/03/2000	30	C	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
15	08/03/2000	30	C	la femme et la vie privée	reportage (hyperstructure)	B	–	–
16	08/03/2000	30-31	C	la femme et le féminisme	billet de commentaire (hyperstructure)	B	–	Clara Zetkin
17	08/03/2000	30-31	C	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	B	–	–
18	08/03/2000	31	C	la femme et la vie privée	reportage (hyperstructure)	B	–	–
19	08/03/2000	31	C	la femme et la vie privée	reportage (hyperstructure)	B	–	–
20	08/03/2000	31	C	la femme et la vie privée	reportage (hyperstructure)	B	–	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
21	08/03/2000	46	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	-
22	08/03/2000	{14}	L	la femme et la vie privée	Reportage	D	-	-
23	09/03/2000	16	L	la JIDF en soi	article de reprise	A ¹	la Journée Mondiale de la Femme	-
24	09/03/2000	49	C	la JIDF en soi	Écho	A ¹	la journée de la femme	-
25	09/03/2000	49	C	la JIDF en soi	Écho	A ¹	la journée de la femme	-
26	10/03/2000	22	C	la femme et la vie privée	article de reprise	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
27	10/03/2000	49	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Écho	A ²	la Fête de la Femme	-
28	12/03/2000	32	C	la JIDF en soi	Écho	A ¹	la Journée de la Femme	-
29	12/03/2000	33	L	la femme et la violence	Analyse	D	-	-
30	04/03/2001	20	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	-
31	06/03/2001	4	M	la JIDF en tant qu'événement politique	Reportage	D	-	-
32	06/03/2001	16	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	-
33	07/03/2001	20	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	-
34	08/03/2001	18-19	L	la femme et le travail	analyse (hyperstructure)	B	la Journée de la Femme	-
35	08/03/2001	19	C	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	D	-	-
36	08/03/2001	22	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Brève	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	-
37	08/03/2001	23	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	D	-	-
38	08/03/2001	45	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	-
39	09/03/2001	2	C	la femme et la politique	Écho	B	la Journée de la Femme	-
40	09/03/2001	4	M	la femme et la politique	Reportage	B	la Journée de la Femme	-
41	09/03/2001	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Écho	A ²	la Journée de la Femme	-
42	09/03/2001	8	L	la femme et la politique	Reportage	B	la Journée de la Femme	-
43	09/03/2001	8	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Reportage	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	-
44	09/03/2001	8	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Reportage	D	-	-

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
45	09/03/2001	16	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Annonce d'événement	D	-	-
46	09/03/2001	41	C	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la Journée de la Femme	-
47	03/03/2002	67	L	la femme et la politique	Analyse	B	la Journée de la Femme	-
48	06/03/2002	20	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Annonce d'événement	A ¹	la Journée Mondiale de la Femme	-
49	08/03/2002	3	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	-
50	08/03/2002	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	-
51	08/03/2002	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Annonce d'événement	D	-	-
52	08/03/2002	28	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Annonce d'événement	D	-	-
53	08/03/2002	32-33	L	la femme et le féminisme	Analyse (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	New York 1857,
54	08/03/2002	33	C	la femme et la vie privée	Reportage (hyperstructure)	D	-	-
55	08/03/2002	33	C	la femme et la vie privée	Reportage (hyperstructure)	D	-	-
56	08/03/2002	33	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Annonce d'événement (hyperstructure)	C→A ²	-	-
57	08/03/2002	34	C	la femme et la politique	Reportage	B	la Journée de la Femme	-

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
58	09/03/2002	5	M	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	D	–	–
59	09/03/2002	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Écho	A ²	la journée	–
60	09/03/2002	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Écho	A ²	la Journée de la Femme	–
61	09/03/2002	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Écho	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
62	09/03/2002	8	M	la JIDF en tant qu'événement politique	Reportage	A ²	la journée de la femme	–
63	09/03/2002	16	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Brève	A ²	leur journée	–
64	09/03/2002	25	C	la femme et la politique	Brève	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
65	09/03/2002	27	C	la femme à l'étranger	Brève	B	la fête de la femme	–
66	10/03/2002	14	C	la JIDF en tant qu'événement politique	photo-légendée	D	–	–
67	06/03/2003	32	C	la femme et le travail	Brève	B	la Journée de la Femme	–
68	07/03/2003	8	C	la JIDF en tant qu'événement politique	photo-légendée	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
69	07/03/2003	45	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
70	08/03/2003	6	M	la femme et la politique	libre opinion	B	la journée pour la femme	–
71	08/03/2003	20	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	"la Journée de la Femme"	–
72	08/03/2003	24	L	la femme et le féminisme	Analyse	B	la Journée Mondiale de la Femme	New York 1857, 1910, ONU
73	09/03/2003	66	C	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	C→B	la Journée de la Femme	–
74	09/03/2003	66-67	L	la femme et le travail	analyse (hyperstructure)	B	la Journée de la Femme	–
75	07/03/2004	78-79	L	la femme et le féminisme	analyse (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	1910, Clara Zetkin
76	08/03/2004	69	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Brève	A ²	la fête de la femme	–
77	09/03/2004	62	C	la JIDF en soi	Reportage	A ¹	la Journée Mondiale de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
78	09/03/2004	66	M	la femme et le travail	Analyse	D	–	–
79	09/03/2004	88	C	la femme à l'étranger	photo-léguendée	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
80	10/03/2004	31	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Reportage	D	–	–
81	10/03/2004	19	C	la femme et la politique	Reportage	D	–	–
82	06/03/2005	{12}	L	la femme et le travail	Reportage	D	–	–
83	06/03/2005	62	C	la femme à l'étranger	photo-léguendée	B	la Journée de la Femme	–
84	07/03/2005	66	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
85	07/03/2005	66	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
86	07/03/2005	73	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
87	08/03/2005	10	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Écho	A ²	la Journée de la Femme	–
88	08/03/2005	14	M	la femme à l'étranger	Analyse	B	la Fête de la Femme, la Journée Mondiale de la Femme	–
89	08/03/2005	14	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Reportage	C→A ²	–	–
90	08/03/2005	14	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
91	08/03/2005	14	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	Brève	A ¹	la journée mondiale pour les droits de la femme	–
92	08/03/2005	14	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Brève	C→A ²	–	–
93	08/03/2005	25	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Reportage	A ²	la Journée de la Femme	–
94	08/03/2005	37	C	la femme à l'étranger	photo-léguendée	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
95	08/03/2005	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Brève	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
96	08/03/2005	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	photo-léguendée	A ²	la Journée de la Femme	–
97	08/03/2005	6	C	la JIDF en soi	Écho	A ¹	–	–
98	08/03/2005	6	C	la femme et la violence	Écho	C→B	–	–
99	08/03/2005	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Écho	A ²	la Journée de la Femme	–
100	09/03/2005	25	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Brève	A ²	la Journée de la Femme	–
101	09/03/2005	15	M	la femme et la politique	Reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
102	09/03/2005	15	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	Reportage	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	-
103	09/03/2005	15	M	la femme et la vie privée	Reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
104	09/03/2005	42	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Reportage	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	-
105	09/03/2005	43	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Écho	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	-
106	09/03/2005	44	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Brève	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	-
107	10/03/2005	43	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Écho	A ²	la Journée de la Femme	-

Eleftherotypia

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	06/03/2000	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Reportage	D	–	–
2	06/03/2000	8	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Écho	D	–	–
3	06/03/2000	9	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Brève	D	–	–
4	06/03/2000	18	C	la JIDF en soi	Écho	A ¹	la Journée de la femme	–
5	06/03/2000	21	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Reportage	A ²	"la Journée de la femme"	–
6	07/03/2000	5	M	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
7	07/03/2000	31	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
8	08/03/2000	2	C	la femme et le travail	Interview	B	la Journée de la Femme	–
9	08/03/2000	6	M	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
10	08/03/2000	7	M	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
11	08/03/2000	9	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Écho	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
12	08/03/2000	26	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	D	–	–
13	08/03/2000	26	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la journée de la femme	–
14	08/03/2000	27	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	leur "journée"	–
15	08/03/2000	46-47(1)	L	la femme et la politique	analyse (dossier)	B	la Journée de la Femme	–
16	08/03/2000	46	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève (dossier)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
17	08/03/2000	47	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève (dossier)	C→A ²	–	–
18	08/03/2000	47	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève (dossier)	C→A ²	–	–
19	08/03/2000	47	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	brève (dossier)	C→A ²	–	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
20	08/03/2000	47	C	la femme et la politique	brève (dossier)	B	, 8 mars	-
21	08/03/2000	47	C	la femme et la politique	brève (dossier)	C→B	-	-
22	08/03/2000	47	M	la femme et la violence	libre opinion (dossier)	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
23	08/03/2000	48	L	la femme et le travail	analyse (dossier)	B	la Journée de la Femme	-
24	08/03/2000	48	M	la femme et le travail	libre opinion (dossier)	B	la Journée de la Femme	-
25	08/03/2000	49	C	la femme et la vie privée	reportage (dossier)	B	la Journée de la Femme	-
26	08/03/2000	49	C	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage (dossier)	C→B	-	-
27	08/03/2000	49	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	reportage (dossier)	A ²	la Journée de la Femme	-
28	08/03/2000	49	C	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la Journée Mondiale de la Femme	-
29	08/03/2000	62	M	la femme et le travail	Reportage	B	-	-
30	09/03/2000	2	C	la JIDF en tant qu'événement politique	photo-légendée	A ²	les Journées	-
31	09/03/2000	6&7	C	la femme et la politique	Reportage	D	-	-
32	09/03/2000	7	M	la JIDF en tant qu'événement politique	Reportage	A ²	la Journée de la Femme	-
33	09/03/2000	8	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Écho	A ²	"la Journée de la Femme"	-
34	09/03/2000	15	M	la femme à l'étranger	article de reprise	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
35	04/03/2001	32	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Écho	A ²	la Journée de la Femme	-
36	04/03/2001	45&46	L	la femme et la violence	Portrait	B	la Journée de la Femme	-
37	06/03/2001	1	C	la femme à l'étranger	Reportage	B	la Journée de la Femme	-
38	06/03/2001	5	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Brève	D	-	-
39	06/03/2001	14(1)	L	la femme à l'étranger	Enquête	B	la Journée de la Femme	-
40	06/03/2001	15(1)	L	la femme à l'étranger	Analyse	B	la Journée de la Femme	-
41	07/03/2001	8&9	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Écho	D	-	-
42	07/03/2001	12	M	la femme et la violence	article de reprise	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
43	07/03/2001	47	L	la JIDF en tant qu'événement culturel	Annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	-
44	07/03/2001	63	C	la femme à l'étranger	revue de presse	B	la Journée Mondiale des Femmes	-
45	08/03/2001	2	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	Interview	C→A ²	-	-

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
46	08/03/2001	35	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	billet de commentaire	C→A ²	–	–
47	08/03/2001	35	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	Annonce d'événement	C→A ²	–	–
48	08/03/2001	40	C	la femme et les médias	Annonce d'événement	B	la journée des femmes, le 8 mars	–
49	08/03/2001	48(1)	M	la femme et le féminisme	interview (dossier)	B	la Journée de la Femme	–
50	08/03/2001	48(1)	L	la femme et le travail	enquête (dossier)	B	–	–
51	08/03/2001	49(1)	M	la femme et le travail	portrait (dossier)	B	–	–
52	08/03/2001	49(1)	M	la JIDF en tant qu'événement politique	Annonce d'événement (dossier)	B	–	–
53	08/03/2001	49(1)	L	la femme et la violence	libre opinion (dossier)	B	la Journée Internationale de la Femme	–
54	08/03/2001	50(1)	L	la femme et le féminisme	analyse (dossier)	B	–	–
55	08/03/2001	50(1)	C	la femme à l'étranger	reportage (dossier)	B	–	–
56	08/03/2001	64	C	la femme à l'étranger	Brève	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
57	09/03/2001	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Écho	A ²	la Journée de la Femme	–
58	09/03/2001	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Écho	C→A ²	–	–
59	09/03/2001	6	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Écho	A ²	la journée de la femme	–
60	09/03/2001	17	C	la JIDF en tant qu'événement politique	Reportage	A ²	la Journée de la Femme	–
61	09/03/2001	20(1)	M	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage (dossier)	A ²	la Journée de la Femme	–
62	09/03/2001	20(1)	C	la femme et la politique	reportage (dossier)	B	la Journée de la Femme	–
63	09/03/2001	20(1)	M	la femme à l'étranger	reportage (dossier)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
64	09/03/2001	46	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
65	09/03/2001	44	M	la femme et les médias	billet de commentaire	B	8 mars	–
66	09/03/2001	53	M	la femme à l'étranger	article de reprise (dossier)	B	la Journée de la Femme	–
67	09/03/2001	53	C	la femme à l'étranger	article de reprise (dossier)	B	8 mars	–
68	09/03/2001	53	C	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage (dossier)	A ²	la journée pour les droits de la femme et la paix internationale	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
69	09/03/2001	5	M	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage	A ²	la Journée de la Femme	-
70	10/03/2001	26	C	la femme et le travail	écho	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
71	10/03/2001	60-61	L	la JIDF en soi	analyse	A ¹	la Journée de la Femme	Clara Zetkin
72	11/03/2001	37&38&40	L	la femme et la violence	analyse	B	la journée mondiale de la femme	-
73	11/03/2001	63	L	la femme et la vie privée	reportage	C→B	-	-
74	03/03/2002	37	L	la femme à l'étranger	analyse	D	-	-
75	06/03/2002	17	M	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	-
76	06/03/2002	32&33	L	la femme et le féminisme	analyse	B	-	-
77	06/03/2002	34	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	D	-	-
78	06/03/2002	35	M	la femme et la vie privée	reportage	B	la Journée de la Femme	-
79	08/03/2002	1	C	la femme et le travail	reportage	B	la journée de la femme	-
80	08/03/2002	2	C	la femme à l'étranger	reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
81	08/03/2002	3	C	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la Journée de la Femme	-
82	08/03/2002	8	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Journée de la Femme	-
83	08/03/2002	9	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Journée de la Femme	-
84	08/03/2002	16	C	la femme et la vie privée	reportage	B	-	-
85	08/03/2002	23	L	la femme et le travail	reportage	B	-	-
86	08/03/2002	30	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la journée de la femme	-
87	08/03/2002	43	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire	B	"la Journée de la Femme"	-
88	08/03/2002	53(1)	M	la femme à l'étranger	analyse (dossier)	B	la Journée de la Femme	-
89	08/03/2002	53(1)	C	la femme et l'immigration	reportage (dossier)	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
90	08/03/2002	53(1)	M	la femme et le travail	reportage (dossier)	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
91	08/03/2002	54&55(1)	L	la femme et la politique	analyse (dossier)	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
92	08/03/2002	54(1)	C	la femme et la politique	communiqué (dossier)	C→B	-	-
93	08/03/2002	54(1)	M	la femme à l'étranger	libre opinion (dossier)	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
94	08/03/2002	55(1)	C	la femme et la politique	reportage (dossier)	C→B	-	-

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
95	08/03/2002	55(1)	C	la femme et le travail	reportage (dossier)	C→B	–	–
96	08/03/2002	55(1)	M	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement (dossier)	A ²	la Journée de la Femme	–
97	08/03/2002	55(1)	M	la femme et le féminisme	libre opinion (dossier)	B	la Journée de la Femme	1910
98	09/03/2002	8	M	la femme à l'étranger	éditorial	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
99	09/03/2002	8	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Journée de la Femme	–
100	09/03/2002	12	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	A ²	la Journée de la Femme	–
101	09/03/2002	13	M	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage	A ²	la Journée de la Femme	–
102	09/03/2002	35	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	brève	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
103	10/03/2002	21	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	D	–	–
104	02/03/2003	32&33&34	L	la femme et la prostitution	analyse	D	–	–
105	06/03/2003	7	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	la Fête de la Femme	–
106	06/03/2003	8&9	C	la femme et le travail	écho	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
107	06/03/2003	30	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	D	–	–
108	06/03/2003	34	C	la femme et les médias	annonce d'événement	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
109	06/03/2003	34	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	–	–
110	07/03/2003	7	C	la femme et le travail	brève	D	–	–
111	07/03/2003	7	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
112	07/03/2003	16	C	la femme à l'étranger	communiqué	B	la Journée de la Femme	–
113	07/03/2003	17	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
114	07/03/2003	31	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
115	08/03/2003	32	C	la JIDF en soi	écho	A ¹	la journée de la femme	–
116	08/03/2003	35	L	la femme et la violence	analyse	B	la Journée de la Femme	–
117	08/03/2003	69	M	la JIDF en soi	analyse	A ¹	la Journée de la Femme	–
118	08/03/2003	70	C	la femme et les médias	lettre de lecteur	B	la Journée de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
119	09/03/2003	19	C	la femme à l'étranger	écho	D	–	–
120	09/03/2003	35	C	la femme à l'étranger	interview	D	–	–
121	07/03/2004	42	L	la femme et le féminisme	libre opinion (dossier)	B	8 mars, la journée mondiale des femmes	–
122	08/03/2004	64	M	la femme et le travail	article de reprise	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
123	08/03/2004	64	C	la femme et la vie privée	revue de presse	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
124	09/03/2004	2	C	la JIDF en soi	photo-légendée	A ¹	leur "journée"	–
125	09/03/2004	10	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement	A ²	"la Journée de la Femme"	–
126	09/03/2004	35	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	brève	A ²	la Journée de la Femme	–
127	09/03/2004	54	L	la femme et la politique	reportage	B	–	–
128	09/03/2004	55	C	la femme et la politique	portrait	B	–	–
129	09/03/2004	59	C	la femme à l'étranger	article de reprise	B	la Journée Mondiale des Femmes	–
130	09/03/2004	59	M	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	leur "journée"	Clara Zetkin, 1910
131	06/03/2005	77	M	la femme et les médias	analyse	B	la journée de la femme	–
132	07/03/2005	22	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale pour les Droits de la Femme	–
133	07/03/2005	25	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
134	08/03/2005	2	C	la femme et la violence	article de reprise	B	la "journée mondiale de la femme"	–
135	08/03/2005	14&15	M	la femme et la violence	article de reprise	D	–	–
136	08/03/2005	15	M	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la Journée de la Femme	–
137	08/03/2005	26	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la journée de la femme	–
138	08/03/2005	27	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la journée de la femme	–
139	08/03/2005	27	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la fête de la femme	–
140	08/03/2005	38	C	la femme et les médias	annonce d'événement	B	la journée de la femme	–
141	08/03/2005	40	C	la femme et les médias	enquête	B	la journée Mondiale de la femme	–
142	08/03/2005	46	M	la JIDF en tant qu'événement politique	libre opinion (dossier)	A ²	la journée de la femme	–
143	08/03/2005	46&47	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (dossier)	A ²	la journée Mondiale de la femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
144	08/03/2005	46&47	M	la femme et le féminisme	article de reprise (dossier)	B	la Journée de la Femme	-
145	08/03/2005	47	L	la femme et le féminisme	libre opinion (dossier)	B	-	-
146	08/03/2005	25	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Journée de la Femme	-
147	09/03/2005	26	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	D	-	-
148	09/03/2005	46	M	la femme et la vie privée	reportage	B	la Journée de la Femme	-
149	09/03/2005	49	L	la femme et le travail	micro-trottoir	D	-	-
150	09/03/2005	61	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	brève	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	-
151	09/03/2005	62	M	la femme et la vie privée	analyse	B	-	-
152	09/03/2005	62	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	communiqué	A ²	la Journée de la Femme	-
153	09/03/2005	63	M	la femme et les médias	compte-rendu	D	-	-
154	09/03/2005	63	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	D	-	-
155	10/03/2005	28	C	la femme et la politique	brève	B	la Journée de la Femme	-
156	10/03/2005	28	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire	B	la Journée de la Femme	-
157	10/03/2005	29	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	brève	A ²	la journée de la femme	-
158	10/03/2005	30	M	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la Journée de la Femme	-
159	10/03/2005	30	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Journée de la Femme	-

Kathimerini

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	07/03/2000	13	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Fête de la Femme	–
2	07/03/2000	13	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	C→A ²	–	–
3	08/03/2000	2	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	C→A ²	–	–
4	08/03/2000	2	M	la JIDF en soi	analyse	A ¹	"la Fête de la Femme"	–
5	08/03/2000	2	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	C→B	–	–
6	08/03/2000	3(1)	C	la femme et la politique	billet de commentaire (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
7	08/03/2000	3(1)	M	la femme à l'étranger	reportage	C→B	–	–
8	08/03/2000	3(1)	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève	A ²	la journée de la femme	–
9	08/03/2000	3(1)	L	la femme à l'étranger	reportage	C→B	–	–
10	08/03/2000	3(1)	L	la femme à l'étranger	analyse	C→B	–	–
11	09/03/2000	2	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la fête de la femme	–
12	09/03/2000	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
13	09/03/2000	6	C	la femme et la violence	brève	B	la fête de la femme	–
14	09/03/2000	11	L	la femme et le féminisme	billet de commentaire	B	la Journée de la Femme	–
15	09/03/2000	17	C	la femme et les médias	annonce d'événement	D	–	–
16	09/03/2000	20	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	B	la Journée "Mondiale" de la Femme	–
17	10/03/2000	13	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	D	–	–
18	12/03/2000	12	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
19	12/03/2000	26	C	la femme à l'étranger	brève	B	la journée de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
20	07/03/2001	3	L	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
21	07/03/2001	3	L	la femme et le travail	enquête (hyperstructure)	C→B	-	-
22	07/03/2001	3	M	la femme et la violence	reportage (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
23	07/03/2001	3	L	la femme et les médias	reportage (hyperstructure)	C→B	-	-
24	07/03/2001	4	C	la femme et la politique	brève	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
25	08/03/2001	2	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Journée Internationale de la Femme	-
26	08/03/2001	2	C	la femme et la vie privée	écho	B	la journée aujourd'hui	-
27	08/03/2001	6	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève	D	-	-
28	08/03/2001	7	M	la femme et le féminisme	micro-trottoir	B	la journée dédiée à la femme	-
29	08/03/2001	11	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	C→B	-	-
30	08/03/2001	17	M	la femme et les médias	billet de commentaire	C→B	-	-
31	08/03/2001	20	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
32	09/03/2001	1	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	A ²	la Journée de la Femme	-
33	09/03/2001	1	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
34	09/03/2001	11	C	la femme à l'étranger	écho	B	la Journée de la Femme	-
35	09/03/2001	12	C	la JIDF en soi	photo-légendée	C→A ¹	-	-
36	09/03/2001	13	C	la JIDF en soi	photo-légendée	A ¹	la Journée de la Femme	-
37	11/03/2001	26	L	la femme et la violence	enquête (hyperstructure)	D	-	-
38	11/03/2001	26	L	la femme et la violence	enquête (hyperstructure)	D	-	-
39	11/03/2001	26	L	la femme et la violence	reportage (hyperstructure)	D	-	-
40	11/03/2001	44(2)	L	la femme et la vie privée	analyse	B	-	-
41	08/03/2002	1	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
42	08/03/2002	7	L	la femme et la politique	reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
43	08/03/2002	7	L	la femme et la vie privée	reportage	B	la Journée de la Femme	-
44	08/03/2002	20	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
45	09/03/2002	2	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	brève	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	-

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
46	09/03/2002	13	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire	D	–	–
47	10/03/2002	12	C	la femme et la vie privée	reportage	B	–	–
48	02/03/2003	{1}(1)	L	la JIDF en tant qu'événement culturel	analyse	D	–	–
49	02/03/2003	40	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire	D	–	–
50	06/03/2003	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	D	–	–
51	07/03/2003	4	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
52	07/03/2003	9	M	la femme et le travail	reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
53	07/03/2003	15	M	la femme à l'étranger	reportage	D	–	–
54	08/03/2003	12	C	la femme et le féminisme	lettre de lecteur	B	08-mars	–
55	08/03/2003	13	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire	B	la Journée de la Femme	–
56	09/03/2003	25	M	la femme et l'immigration	reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
57	07/03/2004	28	L	la femme et le travail	reportage	D	–	–
58	07/03/2004	10	L	la femme et le travail	enquête	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
59	09/03/2004	13	C	la femme à l'étranger	brève	D	–	–
60	09/03/2004	13	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
61	09/03/2004	13	M	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la Journée de la Femme	–
62	10/03/2004	11	M	la femme à l'étranger	article de reprise	D	–	–
63	10/03/2004	11	C	la femme à l'étranger	brève	D	–	–
64	08/03/2005	3	C	la femme et le féminisme	billet de commentaire (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme, la Journée de la Femme	–
65	08/03/2005	3	C	la femme et la violence	reportage (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
66	08/03/2005	3	C	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage (hyperstructure)	C→A ²	–	–
67	08/03/2005	3	L	la femme et le travail	enquête (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
68	08/03/2005	3	M	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	C→B	–	–
69	08/03/2005	12	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire	B	la Journée de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
70	08/03/2005	13	C	la femme à l'étranger	revue de presse	D	–	–
71	08/03/2005	18	M	la femme et les médias	billet de commentaire	B	la Journée de la Femme	–
72	09/03/2005	12	C	la JIDF en tant qu'événement politique	photo-léguée	A ²	la Journée de la Femme	–
73	09/03/2005	12	M	la femme et le féminisme	lettre de lecteur	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
74	09/03/2005	13	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire	B	la Journée de la femme	–
75	09/03/2005	13	C	la femme et la violence	revue de presse	B	la Journée de la Femme	–
76	13/03/2005	{13}	L	la femme et le travail	enquête	D	–	–
77	13/03/2005	27	L	la femme et le travail	reportage	D	–	–

Ta Nea

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	04-05/03/2000	8	M	la femme et la politique	libre opinion	B	–	–
2	04-05/03/2000	22	L	la femme et la politique	reportage	B	–	–
3	04-05/03/2000	85	M	la femme à l'étranger	reportage	B	–	–
4	07/03/2000	5	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Journée de la Femme	–
5	09/03/2000	9	C	la JIDF en soi	écho	A ¹	–	–
6	07/03/2000	15	M	la femme et le travail	analyse	B	la Journée Mondiale de la Femme	1977 ONU
7	07/03/2000	22-23(1)	L	la femme et le travail	reportage	B	–	–
8	07/03/2000	22-23(1)	C	la femme et le travail	portrait	B	–	–
9	07/03/2000	{2}	C	la femme et le féminisme	billet de commentaire	B	la Journée Mondiale de la Femme	8 mars 1887, Kaliroi Parren
10	08/03/2000	3	C	la femme et la politique	billet de commentaire	B	la Journée de la Femme	–
11	08/03/2000	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Journée de la Femme	–
12	08/03/2000	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	photo-légendée	A ²	–	–
13	08/03/2000	9	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la journée	–
14	08/03/2000	9	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la journée	–
15	08/03/2000	16	C	la femme et le féminisme	interview	B	la Journée de la Femme	–
16	08/03/2000	22	L	la femme à l'étranger	reportage (hyperstructure)	C→B	–	–
17	08/03/2000	22-23	C	la femme et le travail	enquête (hyperstructure)	C→B	–	–
18	08/03/2000	22-23	C	la JIDF en tant qu'événement politique	article de reprise	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
19	08/03/2000	23	L	la femme et la politique	libre opinion	C→B	–	–
20	08/03/2000	46	C	la femme à l'étranger	portrait	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
21	08/03/2000	{2}	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
22	08/03/2000	{2}	C	la JIDf en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	-	-
23	09/03/2000	3	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	A ²	la Journée de la Femme	-
24	09/03/2000	4	C	la femme et le travail	brève	C→B	-	-
25	09/03/2000	5	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Journée de la Femme	-
26	09/03/2000	14	C	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage	A ²	la Journée de la Femme	-
27	09/03/2000	19	C	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la Journée de la Femme	révolution des couturières
28	09/03/2000	27	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève	A ²	la Journée de la Femme	-
29	09/03/2000	{2}	C	la femme et la vie privée	reportage	D	-	-
30	10/03/2000	5	C	la femme et les médias	billet de commentaire	B	la journée de la femme, 8 mars	-
31	11/03/2000	7	M	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la journée	-
32	07/03/2001	5	C	la femme et la politique	brève	D	-	-
33	07/03/2001	21	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	D	-	-
34	08/03/2001	13	C	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la Journée de la Femme	-
35	08/03/2001	14(1)	L	la femme et le féminisme	micro-trottoir (hyperstructure)	B	la Journée de la femme	-
36	08/03/2001	{2}	L	la femme et la vie privée	reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
37	09/03/2001	11	M	la femme et la politique	reportage	B	la Journée de la Femme	-
38	09/03/2001	11	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	-
39	10-11/03/2001	12	C	la femme et la politique	billet de commentaire	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
40	10-11/03/2002	24	M	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la Journée de la Femme	-
41	10-11/03/2002	27	C	la femme et la politique	billet de commentaire	D	-	-
42	02-03/03/2002	34	C	la femme et le féminisme	billet de commentaire	B	la journée de la femme, 8 mars	-
43	08/03/2002	13	M	la femme et l'immigration	reportage (hyperstructure)	B	la Journée de la Femme	-
44	08/03/2002	13	C	la femme et l'immigration	libre opinion (hyperstructure)	C→B	-	-

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
45	08/03/2002	13	C	la femme et la vie privée	reportage (hyperstructure)	C→B	–	–
46	08/03/2002	16	C	la femme et le travail	interview	C→B	–	–
47	08/03/2002	16	C	la femme et la vie privée	billet de commentaire	B	, 8 mars	–
48	08/03/2002	24	C	la femme à l'étranger	billet de commentaire	B	"la Journée de la femme"	–
49	08/03/2002	25	L	la JIDf en tant qu'événement culturel	reportage	D	–	–
50	09-10/03/2002	11	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Journée de la Femme	–
51	09-10/03/2002	22	M	la femme et la vie privée	billet de commentaire	C→B	–	–
52	09-10/03/2002	22	C	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la Fête de la Femme	–
53	07/03/2003	19(1)	C	la femme et le travail	reportage	C→B	–	–
54	08/03/2003	72	L	la femme et la vie privée	reportage	B	–	–
55	06/03/2004	35	L	la femme et la vie privée	reportage	D	–	–
56	06/03/2004	35	C	la femme et la vie privée	billet de commentaire	D	–	–
57	06/03/2004	40	C	la femme et la violence	reportage	D	–	–
58	08/03/2004	2	C	la femme et l'immigration	reportage (hyperstructure)	D	–	–
59	08/03/2004	2	C	la femme et l'immigration	reportage (hyperstructure)	D	–	–
60	08/03/2004	2	C	la femme et la violence	libre opinion (hyperstructure)	D	–	–
61	09/03/2004	16	C	la femme et la politique	reportage	D	–	–
62	10/03/2004	9	C	la femme et la politique	portrait	D	–	–
63	10/03/2004	10	C	la femme et le travail	reportage	D	–	–
64	13/03/2004	6	C	la femme à l'étranger	écho	B	la Journée de la Femme	–
65	05/03/2005	22	M	la femme et la vie privée	reportage	C→B	–	–
66	05/03/2005	25	M	la femme et les médias	reportage	C→B	–	–
67	05/03/2005	{8}	M	la femme et le féminisme	billet de commentaire	C→B	–	–
68	07/03/2005	4	C	la femme et le féminisme	billet de commentaire	B	–	–
69	07/03/2005	58	M	la femme et la vie privée	reportage	C→B	–	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
70	07/03/2005	58	C	la femme et la vie privée	enquête	C→B	–	–
71	07/03/2005	64	C	la femme et le travail	portrait	C→B	–	–
72	08/03/2005	1&14	L	la JIDF en soi	micro-trottoir (hyperstructure)	A ¹	la Journée pour les Droits de la Femme, la Journée de la Femme,	1857 New York, 1910 Copenhague
73	08/03/2005	20	C	la femme et la violence	reportage	B	la Journée de la Femme	–
74	08/03/2005	47	C	la femme et le travail	reportage	B	"la Journée de la femme"	–
75	08/03/2005	64	C	la JIDF en soi	photo-légendée	A ¹	–	–
76	08/03/2005	{3}	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
77	09/03/2005	5	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Journée de la Femme	–
78	09/03/2005	5	C	la femme et la politique	écho	B	la Journée de la Femme	–
79	09/03/2005	5	C	la JIDF en tant qu'événement politique	photo-légendée	A ²	la Journée de la Femme	–
80	09/03/2005	16	C	la femme à l'étranger	billet de commentaire	B	la Journée internationale de la Femme	–
81	09/03/2005	16	C	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la Journée Mondiale de la Femme	–
82	09/03/2005	6	C	la femme et la violence	écho	B	la Journée Mondiale pour les Droits de la Femme	–

To Vima

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	07/03/2000	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Journée de la Femme	–
2	07/03/2000	10	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement	D	–	–
3	07/03/2000	20-21	L	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	B	la journée de la Femme	–
4	07/03/2000	20-21	C	la femme et la vie privée	reportage (hyperstructure)	C→B	–	–
5	07/03/2000	20-21	L	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	C→B	–	–
6	08/03/2000	2	C	la JIDF en tant qu'événement politique	lettre de lecteur	A ²	la Journée de la Femme	–
7	08/03/2000	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la fête de la femme	–
8	08/03/2000	7	L	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage	A ²	la Journée de la Femme	–
9	08/03/2000	8	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	A ²	la Journée de la Femme	–
10	08/03/2000	20	L	la femme et la vie privée	enquête	C→B	–	–
11	08/03/2000	20	M	la femme et le travail	reportage	B	la Journée de la Femme	–
12	08/03/2000	32	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
13	08/03/2000	43	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	écho	A ²	la Journée de la Femme	–
14	09/03/2000	6	L	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage	A ²	la Journée de la Femme	–
15	09/03/2000	12	M	la femme à l'étranger	reportage	B	la Journée Internationale de la Femme	–
16	09/03/2000	21	L	la femme et la prostitution	reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
17	09/03/2000	24	C	la femme et la vie privée	brève	B	la Journée de la Femme	–
18	09/03/2000	32	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	brève	A ²	la Journée de la Femme	–
19	10/03/2000	2	M	la femme et la vie privée	billet de commentaire	B	la Journée de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
20	06/03/2001	23	L	la femme à l'étranger	reportage	B	08-mars	-
21	08/03/2001	12	C	la femme à l'étranger	revue de presse	B	la Journée de la Femme	-
22	08/03/2001	13	C	la femme à l'étranger	brève	B	la Journée de la Femme	-
23	08/03/2001	13	C	la femme et le travail	brève	D	-	-
24	08/03/2001	23	L	la femme et le féminisme	micro-trottoir	B	la Journée de la Femme	-
25	09/03/2001	2	L	la JIDF en soi	micro-trottoir	A ¹	la Journée Mondiale de la Femme	-
26	09/03/2001	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la fête de la femme	-
27	09/03/2001	9	C	la JIDF en tant qu'événement politique	photo-légendée	A ²	la Journée de la Femme	-
28	09/03/2001	10	C	la femme à l'étranger	brève	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
29	09/03/2001	16	C	la femme et la vie privée	reportage	B	-	-
30	10/03/2001	38	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	écho	A ²	la Journée de la Femme	-
31	10/03/2001	39	C	la JIDF en tant qu'événement politique	portrait	A ²	la Journée de la Femme	-
32	10/03/2001	{1}	M	la femme et le travail	reportage	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
33	03/03/2002	33	L	la femme et la violence	reportage	D		-
34	10/03/2002	21	L	la femme et la prostitution	reportage	D		-
35	06/03/2003	24(2)	M	la femme et le travail	enquête	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
36	07/03/2003	32	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
37	07/03/2003	46	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	brève	D	-	-
38	08/03/2003	34	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	-
39	09/03/2003	57	M	la femme et le travail	libre opinion	D	-	-
40	09/03/2003	57	M	la femme et le travail	libre opinion	D	-	-
41	09/03/2003	58	M	la femme et le travail	libre opinion	D	-	-
42	09/03/2003	58	M	la femme et le travail	libre opinion	D	-	-
43	09/03/2003	58	M	la femme et le travail	libre opinion	D	-	-
44	09/03/2003	58	M	la femme et le travail	libre opinion	D	-	-
45	09/03/2003	59	L	la femme et le travail	portrait	D	-	-
46	06/03/2004	26	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève	A ²	la journée pour les droits de la femme	-

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
47	06/03/2004	37	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée Internationale pour les Droits de la Femme	-
48	06/03/2004	38	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	-
49	09/03/2004	42	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève	D	-	-
50	10/03/2004	48	L	la femme et la politique	portrait	D	-	-
51	14/03/2004	34&63	L	la femme et le travail	enquête	D	-	-
52	14/03/2004	38	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	A ²	la Journée de la Femme	-
53	08/03/2005	5(2)	L	la femme et le travail	reportage	B	la Journée de la Femme	-
54	08/03/2005	7	L	la JIDF en tant qu'événement culturel	analyse	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	-
55	08/03/2005	23	C	la femme à l'étranger	article de reprise	D	-	-
56	08/03/2005	34	M	la JIDF en tant qu'événement culturel	reportage	A ²	la Journée de la Femme	-
57	09/03/2005	8	C	la JIDF en tant qu'événement politique	photo-légendée	A ²	la Journée de la Femme	-
58	09/03/2005	{7}	M	la femme et le travail	article de reprise	B	la Journée Mondiale de la Femme	-
59	09/03/2005	22	C	la femme à l'étranger	article de reprise	B	la Journée de la Femme	-
60	10/03/2005	32	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	brève	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	-
61	13/03/2005	31	M	la JIDF en tant qu'événement culturel	analyse	A ²	la Journée de la Femme	-

Rizospastis

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
1	05/03/2000	28	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	D	–	–
2	07/03/2000	12	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
3	07/03/2000	31	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
4	07/03/2000	33	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
5	08/03/2000	1	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	08-mars	–
6	08/03/2000	2	M	la JIDF en soi	article réactif	A ¹	la Journée Internationale de la Femme	8 mars 1857, Copenhague 1910
7	08/03/2000	6	C	la JIDF en soi	écho	A ¹	la Journée de la Femme	New York
8	08/03/2000	12	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
9	08/03/2000	14	C	la femme et les médias	pages pratiques	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
10	08/03/2000	20(1)	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
11	08/03/2000	20(1)	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
12	08/03/2000	20(1)	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
13	08/03/2000	20(1)	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève (hyperstructure)	A ²	la Journée de la Femme	–
14	08/03/2000	20(1)	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève (hyperstructure)	C→A ²	–	–
15	08/03/2000	21(1)	M	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué (hyperstructure)	A ²	08-mars	–
16	08/03/2000	21(1)	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise (hyperstructure)	A ²	08-mars	–
17	08/03/2000	22(1)	L	la femme et le féminisme	article de reprise (hyperstructure)	C→B	–	–
18	08/03/2000	23(1)	L	la femme et le féminisme	interview	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
19	09/03/2000	5	M	la femme et le travail	éditorial	D	–	8 mars 1857

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
20	09/03/2000	5	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	08-mars	–
21	09/03/2000	5	C	la femme et le travail	écho	B	la Fête de la Femme	–
22	09/03/2000	5	C	la JIDF en tant qu'événement politique	dessin de presse	A ²	la Journée de la Femme	–
23	09/03/2000	16	C	la JIDF en tant qu'événement politique	billet de commentaire	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
24	09/03/2000	31	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	mars 1857
25	09/03/2000	31	M	la femme et la violence	article de reprise	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
26	09/03/2000	31	C	la femme et le féminisme	écho	B	–	–
27	09/03/2000	39	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	reportage	A ²	la Journée de la Femme	–
28	10/03/2000	25	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
29	10/03/2000	25	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
30	12/03/2000	22	L	la femme et le travail	reportage	D	–	8 mars 1857
31	06/03/2001	29	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
32	07/03/2001	2	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
33	07/03/2001	8	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
34	07/03/2001	28	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
35	07/03/2001	31	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
36	08/03/2001	2	M	la JIDF en soi	article de reprise	A ¹	la Journée Mondiale de la Femme	New York 1857, 1910 Clara Zetkir
37	08/03/2001	12	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
38	08/03/2001	6&7(1)	M	la femme et le féminisme	article de reprise (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	New York 1857, 1910 Clara Zetkir
39	08/03/2001	6&7(1)	M	la femme à l'étranger	enquête (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
40	08/03/2001	6&7(1)	M	la femme et le travail	article de reprise (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
41	08/03/2001	6&7(1)	L	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
42	08/03/2001	6&7(1)	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	C→A ²	–	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
43	08/03/2001	28	C	la femme et la politique	brève	D	–	–
44	08/03/2001	40	C	la femme et le féminisme	écho	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
45	09/03/2001	14(1)	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
46	09/03/2001	14(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève (hyperstructure)	C→A ²	–	–
47	09/03/2001	15(1)	M	la femme et le travail	reportage (hyperstructure)	B	la Journée de la Femme	–
48	09/03/2001	15(1)	L	la JIDF en tant qu'événement politique	reportage (hyperstructure)	A ²	la Journée de la Femme	–
49	09/03/2001	15(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	brève (hyperstructure)	A ²	la Journée Internationale de la Femme	–
50	09/03/2001	27	C	la femme et la politique	reportage	D	–	–
51	09/03/2001	28	C	la femme et le travail	brève	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
52	09/03/2001	34	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
53	10/03/2001	17	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage	C→A ²	–	–
54	10/03/2001	28	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
55	10/03/2001	30	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
56	10/03/2001	40	C	la femme et les médias	écho	B	la Journée de la Femme	–
57	10/03/2001	40	C	la femme et les médias	écho	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
58	11/03/2001	24&25(1)	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	A ²	la Journée de la Femme	–
59	11/03/2001	24&25(1)	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	A ²	–	–
60	11/03/2001	24&25(1)	L	la femme et le travail	article de reprise (hyperstructure)	C→B	–	–
61	11/03/2001	24&25(1)	L	la femme à l'étranger	article de reprise	C→B	–	–
62	06/03/2002	33	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	la Journée de la Femme	–
63	08/03/2002	1	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
64	08/03/2002	2	C	la JIDF en soi	reportage	A ¹	la Journée Internationale de la Femme	New York 1857, 1910 Clara Zetkin
65	08/03/2002	4	C	la JIDF en tant qu'événement politique	écho	A ²	la Journée de la Femme	–
66	08/03/2002	6&7(1)	L	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
67	08/03/2002	6&7(1)	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	New York 1857, 1910 Clara Zetkir
68	08/03/2002	6&7(1)	C	la femme et l'immigration	billet de commentaire (hyperstructure)	C→B	–	–
69	08/03/2002	6&7(1)	M	la femme et le féminisme	libre opinion (hyperstructure)	B	08-mars	–
70	08/03/2002	30	C	la JIDF en soi	annonce d'événement	A ¹	le 8 mars, la Journée de la Femme	–
71	08/03/2002	40	C	la femme et la vie privée	libre opinion	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
72	09/03/2002	5	M	la JIDF en soi	billet de commentaire	A ¹	la Journée de la Femme	8 mars 1857
73	09/03/2002	8	L	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué	A ²	la Journée de la Femme	–
74	09/03/2002	8	C	la femme et le travail	reportage	C→B	–	–
75	09/03/2002	9	C	la femme et les médias	brève	B	la Journée Mondiale de la Femme	New York 1857
76	09/03/2002	22	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
77	09/03/2002	32	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	B	la Journée de la Femme	–
78	10/03/2002	18	L	la femme et le travail	enquête	D	–	–
79	10/03/2002	18	C	la femme et le féminisme	portrait	D	–	–
80	02/03/2003	15	L	la femme et les médias	reportage	D	–	–
81	06/03/2003	4	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	brève	A ²	la Journée de la Femme	–
82	06/03/2003	6	M	la femme et les médias	reportage (hyperstructure)	B	la Journée Mondiale de la Femme	–
83	06/03/2003	6&7	L	la femme et les médias	reportage (hyperstructure)	C→B	–	–
84	06/03/2003	7	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement (hyperstructure)	A ²	la Journée de la Femme	–
85	06/03/2003	7	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	communiqué (hyperstructure)	C→A ²	–	–
86	06/03/2003	7	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
87	06/03/2003	11	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
88	08/03/2003	1&3	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	communiqué	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
89	08/03/2003	7	C	la femme à l'étranger	article de reprise	B	la Journée de la Femme	–
90	08/03/2003	8	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
91	08/03/2003	12&13	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
92	08/03/2003	12&13	L	la femme et les médias	reportage (hyperstructure)	B	8 mars	–
93	08/03/2003	13	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	A ²	la Journée de la Femme	–
94	08/03/2003	13	M	la femme et le travail	enquête (hyperstructure)	C→B	–	–
95	08/03/2003	31	C	la femme et les médias	annonce d'événement	B	la Journée de la Femme	–
96	08/03/2003	40	C	la femme à l'étranger	photo-légendée	B	la Journée de la Femme	–
97	09/03/2003	12&13	L	la JIDF en soi	analyse (dossier)	A ¹	la Journée Internationale de la Femme	1857 New York, 1910 Clara Zetkir
98	09/03/2003	12&13	L	la femme et le féminisme	communiqué (dossier)	B	–	–
99	07/03/2004	1	C	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué	A ²	8 mars, la Journée Mondiale de la Femme	–
100	07/03/2004	5	L	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
101	07/03/2004	29	L	la femme et le travail	interview	D	–	–
102	08/03/2004	19	C	la JIDF en soi	analyse	A ¹	la Journée de la Femme	1857 New York, 1910 Clara Zetkir
103	09/03/2004	33(1)	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
104	06/03/2005	5(1)	L	la JIDF en tant qu'événement associatif	article de reprise (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	1857 New York
105	06/03/2005	5(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement (hyperstructure)	C→A ²	–	–
106	06/03/2005	5(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
107	06/03/2005	5(1)	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement (hyperstructure)	C→A ²	–	–
108	08/03/2005	12-13(1)	M	la JIDF en tant qu'événement politique	communiqué (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
109	08/03/2005	12(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–

A/A	Date	Page	Taille	Thème	Genre	Lien avec la JIDF	Dénomination	Origines Historiques
110	08/03/2005	12(1)	C	la JIDF en tant qu'événement politique	annonce d'événement (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
111	08/03/2005	12(1)	C	la JIDF en tant qu'événement associatif	annonce d'événement (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme ouvrière	–
112	08/03/2005	12(1)	M	la femme et le féminisme	article de reprise	B	la Journée Mondiale de la Femme	mars 1857
113	08/03/2005	13(1)	M	la JIDF en tant qu'événement associatif	reportage (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	1857 New York,
114	08/03/2005	13(1)	C	la JIDF en tant qu'événement culturel	annonce d'événement (hyperstructure)	A ²	la Journée Mondiale de la Femme	–
115	09/03/2005	2	C	la femme et le travail	revue de presse	B	la journée de la fête	–
116	10/03/2005	40	C	la femme et les médias	écho	B	,8 mars	–
117	13/03/2005	29	L	la femme et le féminisme	analyse	B	la Journée Mondiale de la Femme	1850

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

Ablali D./Ducard D. (sous la direction), *Vocabulaire des études sémiotiques et sémiologiques*, Paris, Champion, 2009.

Agnès Y., *Manuel de journalisme*, Paris, La Découverte, 2002.

Avdela E./Psarra A. (sous la direction), *Ο Φεμινισμός στην Ελλάδα του Μεσοπολέμου (Le Féminisme en Grèce pendant la période de l'entre-deux-guerres)*, Athènes, Gnessi, 1985.

Bertini M.-J., *Femmes, le pouvoir impossible*, Paris, Pauvert, 2002.

Bertrand J.-C., *Médias. Introduction à la presse, la radio et la télévision*, Paris, Ellipses, 1995.

De Bonville J., *L'analyse de contenu des médias : De la problématique au traitement statistique*, Paris, De Boeck, 2006.

Boutaud J.-J., *Sémiotique et communication. Du signe au sens*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Breton P., *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, 1996/2003.

Debras S., *Lectrices au quotidien, des femmes, des hommes et des journaux*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Ducard D., *Entre grammaire et sens. Etudes sémiologiques et linguistiques*, Paris, Ophrys, 2004.

Fisher S., *Enonciation. Manières et territoires*, Paris, Ophrys, 1999.

- Foucault M., *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.
- Freedman J., *Femmes politiques : Mythes et Symboles*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Gauntlett D., *Média, gender and identity*, London&New York, Routledge, 2002.
- Lamizet B., *Sémiotique de l'événement*, Paris, Lavoisier, 2006.
- Bélisle C./Bianchi J./Jourdan R., *Pratiques médiatiques, 50 mots-clés*, Paris, CNRS Editions, 1999.
- Bonnafous S., *Immigrés et immigration dans la presse politique française de 1974 à 1984 : analyse de discours*, thèse, 1990, Paris IV.
- Charaudeau C. et alii, *La télévision et la guerre : déformation ou construction de la réalité ? : le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles & Paris, De Boeck Université & INA, 2001.
- Charaudeau P./Maingueneau D., *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
- Charaudeau P., *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, 2005.
- Charaudeau P., *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005.
- Coulomb-Gully M., *La Démocratie mise en scène : télévision et élections*, Paris, CNRS Editions, 2001.
- Côté R., *La journée internationale des femmes ou les vraies dates des mystérieuses origines du 8 mars jusqu'ici embrouillées, truquées, oubliées : la clef des énigmes, la vérité historique*, Québec, Editions du remue-ménage, 1984.

Culioli A., *Pour une linguistique de l'énonciation, Opérations et représentations*, T. 1, Paris, Ophrys, (1990) 2000.

Ducrot O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

Fleury-Villate B. (sous la direction), *Les médias et La Guerre du Golfe*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992.

Fishman M., *Manufacturing News*, University of Texas Press, Austin, 1980.

Kantartsi E., *Η εικόνα της γυναίκας: διαχρονική έρευνα των αναγνωστικών βιβλίων του δημοτικού σχολείου (L'image de la femme: étude diachronique des ouvrages scolaires de l'école primaire)*, Thessalonique, Afoi Kyriakidi, 1991.

Kalaitzidis P. (sous la direction), *Φύλο και θρησκεία, η θέση της γυναίκας στην εκκλησία (Genre et religion, la place de la femme au sein de l'église)*, Athènes, Indiktos, 2004.

Kerbrat-Orecchioni C., *L'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2006.

Lezzerio M., *Le 8 mars, Journée internationale des femmes, entre Féminisme et Socialisme*, Mémoire de l'IEP de Grenoble, 1999.

Leivada E., *Ανάλυση λόγου και στρατηγικές προφορικότητας σ'ένα γυναικείο περιοδικό : τα editorials του Cosmopolitan (Analyse du discours et stratégies d'oralité au sein d'un magazine féminin : les editoriaux de Cosmopolitan)*, Rhodes, Université d'Egée, 2005.

Maingueneau D., *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette, 1976.

Maingueneau D., *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette, 1987.

Maingueneau D., *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan, 2002.

Mangueneau D., *L'Analyse du Discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette, 1991.

Mazière F., *L'analyse du discours*, Que sais-je ?, Paris, PUF, 2005.

Angelos Martines, « Η εικόνα της γυναίκας στην αρχαία ελληνική λογοτεχνία : ο Όμηρος και το επίγραμμα της ελληνιστικής και αυτοκρατορικής εποχής » (« L'image de la femme dans la littérature hellénique ancienne »), *Alfeios*, 2000.

Moirand S., *Les discours de la presse quotidienne, observer, analyser, comprendre*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

Mouillaud M./Tétu J.-F., *Le journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989.

Mattelart A. et M., *Penser les médias*, Paris, La Découverte, 1986.

Pierre Paillé/Alex Mucchielli, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, Arman Colin, 2003.

Mucchielli A., *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 1996.

Mucchieli A./Guivarch J., *Nouvelles méthodes d'étude des communications*, Paris, Armand Colin, 1998.

Mpampiniotis G., *Λεξικό της Νέας Ελληνικής Γλώσσας (Le dictionnaire de la nouvelle langue hellénique)*, Athènes, Centre de la lexicologie, 2002.

Marchetti D. (sous la direction), *Communication et médiatisation de l'Etat. La politique invisible*, Grenoble, PUG, 2008.

Panagiotis Ntavarinos, *Η εικόνα της γυναίκας στα έργα του Μιχαήλ Ψελλού : "εγκώμιο εις τη μητέρα αυτού" και "χρονογραφία"* (L'image de la femme dans l'œuvre de Michael Psellou), Athènes, Ellin, 1999.

Neveu E., *Sociologie du journalisme*, Paris, La Découverte, 2004.

Olivesi S., *Questions de méthode*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Papageorgiou N., *Η εκκλησία στη νεοελληνική κοινωνία : γλωσσοκοινωνιολογική ανάλυση των εγκυκλίων της Ιεράς Συνόδου* (L'église dans la société néohellénique : analyse sociolinguistique des ordres généraux du saint-synode), Thessalonique, Pournaras, 2000.

Perrot M./Duby G., *Histoire des femmes en Occident, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Plon, 1991.

Rieffel R., *Que sont les médias ?*, Paris, Gallimard, 2005.

Rieffel R., *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses, 2005.

Tuchman G., *Making News. A study in the Construction of Reality*, New York, The Free Press, 1978.

Gans H., *Deciding what's news*, New York, Vintage Books, 1980.

Stratigaki M., *Το Φύλο της Κοινωνικής Πολιτικής* (Le Genre de la Politique Sociale), Athènes, Metaixmio, 2007.

Goffman E., *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991.

Image de la femme dans les médias : rapport sur les recherches existant dans l'Union européenne, Commission européenne, 1999.

Schiffrin D., *Approaches to discourse*, Oxford, UK and Cambridge, USA : Blackwell, 1994.

Psychogios D., *Ta έντυπα μέσα επικοινωνίας. Από τον πηλό στο διαδίκτυο/Les médias de la presse écrite. De l'argile au réseau Internet*, Athènes, Kastaniotis, 2004.

De Saussure F., *Cours de la linguistique*, Paris, Payot, 1972.

Kiriazi N., *Η κοινωνιολογική έρευνα. Κριτική επισκόπηση των μεθόδων και των τεχνικών (L'étude sociologique. Un bilan critique de ses méthodes et de ses techniques)*, Athènes, Ellinika Grammata, 2001.

Halliday M.A.K., *An Introduction to Functionnal Grammar*, Great Britain, Edward Arnold, 1985.

Martin-Lagardette J.-L., *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, La Découverte, 2005.

Mouriquand J., *L'écriture journalistique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1997.

Jamet C./Jannet A.-M., *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999.

Alice Krieg-Planque, « Travailler les discours dans la pluridisciplinarité. Exemples d'une 'manière de faire' en analyse du discours », dans S. Bonnafous/M. Temmar-----

Morin V., *L'écriture de presse*, Québec, Presses Universitaires de Québec, 2003.

Grize J.-B., *Logique et langage*, Paris, Ophrys, 1990.

Sophie Moirand, « De la nomination au dialogisme : quelques questionnements autour de l'objet de discours et de la mémoire des mots » dans *Dialogisme et nomination*, Université Paul Valéry-Montpellier 3.

Varika E., *Η Εξέγερση των Κυριών. Η Γένεση μιας Φεμινιστικής Συνείδησης στην Ελλάδα, 1833-1907 (La Révolution des Femmes. La Naissance d'une Conscience Féministe en Grèce, 1833-1907)*, Athènes, Katarti, 1996.

Varika E., *Με διαφορετικό πρόσωπο: Φύλο, διαφορά και οικουμενικότητα (Avec un visage différent : Genre, différence et universalité)*, Athènes, Katarti, 2000.

Chapman J., *Politics, Feminism and the Reformation of Gender*, London-New York, Routledge, 1993.

Della Porta D./Diani M., *Social Movements : an Introduction*, Oxford, Blackwell, 1999.

Kriesi H./Koopmans R./Duyvendack J.W./Giugni M., *New Social Movements in Western Europe*, London, UCL, 1995.

Papageorgiou G., *Ηγεμονία και Φεμινισμός (Dominance et Féminisme)*, Athènes, Tipothito, 2004.

Papageorgiou G., *Φύλο και Έρευνα (Genre et Recherche)*, Athènes, Gutenberg, 2010.

Papageorgiou G. (sous la direction), *Έμφυλοι μετασχηματισμοί (Transformations genrées)*, Rethymno, Presses Universitaires de Crète, 2007.

Krieg-Planque A., « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Editions, 2003.

Papagaroufali E., *Greek Women in Politics :Gender Ideology and Practice in Neighborhood Groups and the Family*, New York, Columbia University, 1990.

Pavlidou T.-S., *Γλώσσα-Γένος-Φύλο (Langue-Genre-Sexe)*, Thessalonique, Institut d'Etudes Néohelléniques, 2006.

Doulkeri T., *Ισότητα των δυο φύλων στις εργασιακές σχέσεις (L'égalité des deux sexes en ce qui concerne les relations dans le domaine du travail)*, Athènes, Papazisis, 1994.

Doulkeri T. (sous la direction), *Αθλητισμός, Κοινωνία και Μ.Μ.Ε.: Η περίπτωση των Ολυμπιακών Αγώνων, Αθήνα 2004 (Athlétisme, Société et Mass Médias : Le cas des Jeux Olympiques, Athènes 2004)*, Athènes, Papazisi, 2007.

Albistur M. / Armogathe D., *Histoire du féminisme français. Du Moyen âge à nos jours*, Paris, Editions des femmes, 1977.

Komninou M., *Από την αγορά στο θέαμα. Μελέτη για τη συγκρότηση της δημόσιας σφαίρας στη σύγχρονη Ελλάδα, 1950-2000 (Du forum au spectacle. Etude pour la constitution de la sphère publique et du cinéma en Grèce contemporaine, 1950-2000)*, Athènes, Papazisi, 2001.

Bell A., *The Language of News Media*, Blackwell, Oxford UK & Cambridge MA, 1991.

Langer J., *Tabloid television. Popular journalism and the « Other News »*, London, Routledge, 1998.

Gerstlé J. (sous la direction), *Les effets d'information en politique*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Psilla M. (sous la direction), *Espace public et genre*, Athènes, Tipothito- Dardanos, 2009.

Psilla M., *Μεθοδολογία της ανάλυσης ενός γεγονότος από τον έντυπο λόγο (Méthodologie d'analyse d'un événement par la presse écrite)*, Athènes, Tipothito-Dardanos, 2010.

Sklavos K., *Le scandale Koskotas: une critique complète avec les nouveaux problèmes*, Athènes, Fassoulas, 1992.

Leandros N., *Μαζικά Έντυπα Επικοινωνίας στην Ελλάδα (Des publications massives de communication en Grèce)*, Athènes, Delfini, 1992.

Mousourou L., *Γυναίκα και Απασχόληση : δέκα ζητήματα (La femme et l'emploi : dix sujets)*, Athènes, Gutenberg, 1993.

Μρομπολου L., *Φεμινισμός εσωτερικού χώρου. Ιστορίες γυναικών – Χρονικό μιας πορείας στο φεμινιστικό κίνημα (1979-2005)/Le féminisme de l'espace intérieur. Histoires des femmes. La chronique d'un parcours du mouvement féminin (1979-2005)*, Athènes, Koukida, 2008.

La Constitution Hellénique, article 116, paragraphe 2.

Panagiotopoulou/Koniordos/Maraiou-Alipranou, Παγκοσμιοποίηση και Σύγχρονη Κοινωνία, (La mondialisation et la société moderne), Athènes, Centre National de Recherches Sociales, 2003.

Kokkola A., *Πολιτικές για την Ισότητα, Mainstreaming, (Les politiques pour l'égalité. Mainstreaming)*, Athènes, Le groupe Parlementaire du Mouvement Socialiste Panhellenique au Parlement Européen, 1998.

Veron E., *Construire l'événement*, Paris, Minuit, 1981.

El Yamani M., *Μέdias et féminismes : minoritaires sans paroles ?*, Paris, L'Harmattan, 1998.

Wodak R./Meyer M., *Methods of Critical discourse analysis*, London, Sage Publications, 2002.

Wodak R., *Gender and Discourse*, London, Sage, 1997.

Dictionnaire grec-français, Kauffmann, 2002.

Papageorgiou G., *Γυναίκες και πολιτική (Femme et politique)*, Athènes, IMM, 1992.

Athanassiou A. (sous la direction), *Φεμινιστική θεωρία και πολιτισμική κριτική (Théorie féministe et critique culturelle)*, Athènes, Nisos, 2006.

Pantelidou-Malouta M., *Το φύλο της Δημοκρατίας: Ιδιότητα του πολίτη και έμφυλα υποκείμενα (Le genre de la démocratie : la propriété du citoyen et les sujets genrés)*, Athènes, Savvalas, 2002.

Papataksiarxis E./Paradellis T., *Ταυτότητες και φύλο στη σύγχρονη Ελλάδα (Identités et genre dans la Grèce contemporaine)*, Athènes, Alexandria, 1998.

Fairclough N., *Critical Discours Analysis*, London, Longman, 1995.

Fairclough N., *Analysing Discourse : Textual Analysis for Social Research*, London, Routledge, 2003.

Lidaki A., *Ποιοτικές μέθοδοι της κοινωνικής έρευνας (De méthodes qualitatives pour la recherche sociale)*, Athènes, Kastaniotis, 2001.

Fragkoudaki A., *Γλώσσα και Ιδεολογία. Κοινωνιολογική προσέγγιση της ελληνικής γλώσσας, (Langue et Idéologie. Approche sociologique de la langue grecque)*, Athènes, Odiseas, 1987.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, MOUILLAUD Maurice, *Le discours politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, coll. "Linguistique et Sémiologie", 1984

Articles

Papageorge-Limberes Y., « The Women's movement and Greek Politics » dans Bystydzienski, *Women Transforming Politics*; Bloomington&Indianapolis, Indiana University Press, 1992.

Psilla M./Papadopoulou D., « Les élections présidentielles françaises dans la presse écrite hellénique : une médiatisation au service d'intérêts politiques » dans Pineira-Tresmontant C. (sous la direction), *La présidentielle 2007 au filtre des médias étrangers*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Papageorgiou G., « Le féminisme d'Etat » dans Marianna Psilla (sous la direction), *Espace public et genre*, Athènes, Tipothito Dardanos, 2009.

Sciences de la société, « Femmes et médias. Le 8 mars à la 'une'. Une comparaison internationale », n° 70, 2007.

Bonafous S., « La médiatisation de la question immigrée : état des recherches », *Études de communication* n° 22, septembre 1999.

Bonafous S., « Les déclarations de Journée Internationale des femmes : entre récit, occultation et performativité », *Communication*, vol. 24, n° 2, 2006.

Bonafous S., « L'analyse du discours » dans Olivesi S., *Sciences de l'information et de la communication, objets, savoir, discipline*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006.

Charaudeau P., « L'argumentation dans une problématique d'influence », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 1, 2008 (disponible sur <http://aad.revues.org/index193.html>, dernière consultation 09/08/2010).

Mangueneau D., « L'analyse du discours et ses frontières », *Marges Linguistiques* (en ligne), n° 9, mai 2005, (disponible sur <http://www.marges-linguistiques.com>, dernière consultation 30/07/2010).

Fiala P., « L'analyse du discours politique : analyse de contenu, statistique lexicale, approche sémantico-énonciative » dans Bonafous S./Temmar M. (sous la direction), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Paris, Ophrys, 2007.

Maurice A., « 11 septembre 2001: cadrage d'un événement médiatique », *Questions de journalisme* (en ligne), 2002 (disponible sur www.unine.ch/journalisme, dernière consultation 09/08/2010).

Monière D., « Analyse comparée de la couverture de l'élection présidentielle française par les médias québécois et canadiens » dans Carmen Pineira-Tresmontant (sous la direction), *La présidentielle 2007 au filtre des médias étrangers*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Kondopolou M., « The Greek Media and the Kosovo crisis, *Conflict and Communication Online 1(2)* (en ligne), 2002 (disponible sur www.cco.regener-online.de, dernière consultation 09/08/2010).

Triandafyllidou A., « Research Note: The Launch of the Euro in the Italian Media, Representations of Political and Economic Integration », *European Journal Of Communication 18/2*, 2003.

Delforce B./Noyer J., « Pour une approche interdisciplinaire des phénomènes de médiatisation : constructivisme et discursivité sociale », *Études de Communication* n° 22, septembre 1999.

Neveu E., « L'approche constructiviste des 'problèmes publics'. Un aperçu des travaux anglo-saxons », *Études de communication* n° 22, septembre 1999.

Chanial P., « Préface », *Quaderni* n° 18, automne 1992.

Krieg-Planque A., « Analyser le discours de presse. Mise au point sur le 'discours de presse' comme objet de recherche », *Communication*, Université de Laval-Québec, vol. 20, n° 1, automne 2000.

Gauthier G., « Critique du constructivisme en communication », *Questions de communication* n° 3, 2003.

Koren R., « Sur la critique du constructivisme en communication », *Questions de Communication* n° 5, 2004.

Delforce B., « La responsabilité sociale du journaliste : donner du sens », *Les cahiers du journalisme* n° 2, décembre 1996.

Derville G., « Les journalistes et ses contraintes », *Les cahiers du journalisme* n° 3, 2003.

Stratigaki M., « Σπουδές Φύλου και Ισότητας στα Ελληνικά Πανεπιστήμια » (« Les études de genre et d'égalité dans les Universités helléniques »), dossier « Education et Société », Avril 2005, *Avgi*.

McCombs M./Shaw D., « The agenda setting function of mass media », *Public Opinion Quarterly*, vol. 36, 1972.

Rogers E./Dearing J./Bregman D., « The Anatomy of Agenda-Setting Research », *Journal of Communication*, vol. 43, spring 1993.

McCombs M./Shaw D., « The evolution of agenda-setting research: Twenty-five years in the marketplace of ideas », *Journal of Communication*, 1993, vol. 43, n° 2.

Charron J., « Les médias et les sources. Les limites du modèle de l'agenda-setting », *Hermès*, n° 17-18, 1995 (Communication et Politique).

Avdela E., « Les 'études de genre' en Grèce : ce champ qui n'en est pas un ? », disponible sur <http://www.univparis8.fr/RING/activites/rencontres.euro/avdela.grece.html> (dernière consultation 18/09/2010).

Avdela E., « Για την κρίση »/« A propos de la crise », *Dini* n° 4, juin 1989.

Avdela E./Papagiannaki M./Sklaveniti K., « Έκτρωση 1976-1986 : Το χρονικό μιας διεκδίκησης » (« L'avortement 1976-1986 : Le bilan d'une revendication »), *Dini* n°1.

Chaperon S., « Qui a inventé la Journée de la femme ? », *L'Histoire*, n° 252, 2001.

Rebérioux M., « Aux origines de la journée du 8 mars », *Hommes et Libertés*, n° 3, 1984.

http://www.un.org/News/fr-press/docs//2010/Reference_No_49.doc.htm

Psarra A., « 8 Μαρτίου: Σχόλιο στο χρονικό μιας επετείου » (« 8 mars : commentaire sur le chronique d'une commémoration »), *Dini* n° 7, 1994.

Karzis T., « Η Ημέρα της Γυναίκας και η αληθινή ιστορία της » (« La Journée de la Femme et son véritable histoire »), *To Vima*, 08/03/1992.

Communications n° 47, « Variations sur le thème », Paris, Seuil, 1988.

Rastier F., « La sémantique des thèmes - ou le voyage sentimental », disponible sur http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Themes.html (dernière consultation 25/05/2009).

Grosse E.U., « Evolution et typologie des genres journalistiques. Essai d'une vue d'ensemble », *Semen* n° 13, 2001.

Adam J.-M., « Genres de la presse écrite et analyse de discours », *Semen* n° 13, 2001.

Adam J.-M., « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », *Pratiques* n° 94, Juin 1997.

Kandel L./Picq F., « Le mythe des origines à propos de la journée internationale des femmes », *La Revue d'en face*, n° 12, 1982.

Thebaud F., « Journée des femmes, fête des mères : origines et traditions », *La Revue des Diplômées*, mars 2002.

- Lugrin G., « Le mélange des genres dans l'hyperstructure », *Semen* n° 13, 2001.
- Moirand S., « Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique », *Semen* n° 13, 2001.
- Amossy R., « Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 1, 2008 (disponible dans <http://aad.revues.org/index200.html>, dernière consultation 09/08/2010).
- Bacot P. et alii, « Chrononymes. La politisation du temps », *Mots. Les langages du politiques*, n° 87, juillet 2008.
- Mortureux M.-F., « Paradigmes désignationnels », *Semen* n° 8, Configurations discursives.
- Kotsovelou V./Repoussi M., « Σκέψεις για την πολιτική ταυτότητα του φεμινισμού στην Ελλάδα » (« Pensées sur l'identité politique du féminisme en Grèce »), *Dini* n° 4, juin 1989.
- Ta Nea, *Ιστορία του Νεοελληνισμού 1770-2000 (Histoire du néohellénisme 1770-2000)*, vol. 10, n° 8-9-10.
- Kondili M., « Νοσταλγική αδράνεια » (« L'inactivité nostalgique »), *Dini* n° 3, juillet 1988.
- Papagiannaki M./Fragkoudaki A., « Ποια πολιτική για το φεμινισμό; » (« Quelle politique pour le féminisme ? »), *Dini* n° 3, juillet 1988.
- « Δελτίο της Κίνησης Δημοκρατικών Γυναϊκών » (« Le Bulletin du Mouvement des Femmes Démocratiques »).
- « Σύγχρονη Γυναίκα » (« La Femme Contemporaine »).

«Για την Απελευθέρωση των Γυναικών» (« Pour la Libération des Femmes »).

Paragaroufali E., «Κίνηση Δημοκρατικών Γυναικών, Ένα (δι-)ερευνητικό ταξίδι στο παρελθόν του ελληνικού γυναικείου κινήματος» (« Le Mouvement des Femmes Démocratiques, Un voyage investigateur sur le passé du mouvement hellénique des femmes»), *Dini* n° 8, 1995-1996.

Σκούπα, Για το γυναικείο ζήτημα (Skoupa, A propos de la question féminine).

Kondyli M./Psarra A., «Πολιτική, Φύλο, Γυναικεία Πολιτική» (« Politique, Genre, Politique Féminine »), *Dini* n° 4, juin 1989.

Michoroulou A., « Τα πρώτα βήματα της φεμινιστικής θεωρίας στην Ελλάδα και το περιοδικό Σκούπα, Για το γυναικείο ζήτημα (1979-1981) »/« Les premiers pas de la théorie féministe en Grèce et la revue *Skoupa, A propos de la question féminine* » (1979-1981), *Dini* n° 8.

Repoussi M., «Φεμινισμός-Πολιτική. Πορείες αποκλίνουσες, παράλληλες ή συγκλίνουσες;», (« Féminisme-Politique. Des parcours divergents, parallèles ou convergents ? »), *Dini* n° 3, juillet 1988.

Giotopoulou-Maragkopolou A., « 50 χρόνια πολιτικά δικαιώματα για την Ελληνίδα 1952-2002 » (« 50 ans de droits politiques pour la femme grecque 1952-2002 »), *La lutte de la Femme*, vol. 72.

Coulomb-Gully M., « Aux 'unes', citoyennes ! Introduction à une comparaison internationale de la médiatisation du 8 mars », *Sciences de la société* n° 70, février 2007.

Coulomb-Gully M., « La Journée internationale des femmes à la télévision française : 1982-2002 », *Communication*, vol. 24, n° 2, 2006.

Papachristodoulou M., « Δείχνουν το δρόμο... » (« Elles montrent la route... »), *Rizospastis*, 07-03-1982.

Οι γυναίκες της Νέας Δημοκρατίας (Les femmes de Nea Dimokratia), tract du parti de Nea Dimokratia, 1985.

Terkildsen N./Schnell F., « How Media Frames Move Public Opinion: An Analysis of the Women's Movement », *Political Research Quarterly*, vol. 46, March 1993.

Van Zoonen E., « The Women's Movement and the Media: Constructing a Public Identity », *European Journal of Communication*, vol. 7.

<http://www.un.org/fr/events/observances/days.shtml>, dernière consultation 21/09/2010).

Krieg-Planque A., « La dénomination comme engagement. Débats dans l'espace public sur le nom des camps découverts en Bosnie », *Langage et Société*, n° 93, septembre 2000.

Petrinioti X., « Η δύσκολη εναρμόνιση της επαγγελματικής και οικογενειακής ζωής » (« Le difficile accommodement de la vie professionnelle et personnelle »), *O Agonas tis Ginaikas*, 2005.

Damoulianou C., « Μόνο στα χαρτιά υπάρχει ισότητα για τις Ελληνίδες »/« L'égalité pour les Grecques existe seulement dans les papiers », *Kathimerini*, 08/03/1992.

Stratigaki M., « Les politiques pour l'égalité des sexes dans l'Union Européenne. Des coïncidences et des contradictions au fil de l'Unification européenne », dans Panagiotopoulou/Koniordos/Maraiou-Alipranou, *Παγκοσμιοποίηση και Σύγχρονη Κοινωνία*, (*La mondialisation et la société moderne*), Athènes, Centre National de Recherches Sociales, 2003.

Histoire de la Nation grecque, Athènes, Ekdotiki Athinon, 2000.

Panaretou S., « Επίκαιρες σκέψεις » (« Des pensées d'actualité »), *Ta Nea*, 08/03/2000.

Karamessini M., « Φεμινιστικές ερωτήσεις » (« Des questions féministes »), *Avgi*, 08/03/2001.

Giotopoulou-Maragkoroulou A., « Η τροποποίηση του Συντάγματος, Προτάσεις του ΣΔΓ » (« La modification de la Constitution, les propositions de la Ligue pour les Droits des Femmes »), *O Agonas tis Ginaikas*, vol. 59-60, juillet 1994-juin 1995.

Giotopoulou-Maragkoroulou A., « Η ‘Ημέρα της Γυναίκας’ και η κοινωνική προσφορά των γυναικών » (« La ‘Journée de la Femme’ et la contribution sociale des femmes »), *O Agonas tis Ginaikas*, vol. 70, janvier-juin 2001.

Petrinioti X., « Η ελληνική διάκριση στις διακρίσεις » (« La discrimination hellénique aux discriminations »), *O Agonas tis Ginaikas*, vol. 78, 2005.

Gouliarou T., « Σκέψεις γύρω από το παρελθόν και το παρόν του Γυναικείου Κινήματος » (« Des pensées à propos du présent et du passé du Mouvement Féminin »), *Katina*, vol. 3, juin 1988.

Iriotou M., « Νέοι προσανατολισμοί » (« De nouvelles orientations »), *Ta Nea*, 08/03/1994.

Papagiannaki M./Fragkoudaki A., « Μήπως το καινούριο ‘δικό μας δωμάτιο’ έχει ένα μπαλκόνι που βλέπει στον γκρεμό; » (« Est-ce que ‘notre chambre’ a une petite terrasse qui donne sur le gouffre ? »), *Dini* n° 4, juin 1989.

Papaspyrou S., « Η ψευδαίσθηση της ελευθερίας » (« L’illusion de la liberté »), *Avgi*, 08/03/1991.

Panaretou S., « Επίκαιρες σκέψεις » (« Des pensées d’actualité »), *Ta Nea*, 08/03/2000.

« Les responsabilités limitées des femmes », *Kathimerini*, 08/03/1990.(ellinikos ?)

Diakogiannis G. E., « Η ερώτηση της ημέρας » (« La question de la journée »), *Ta Nea*, 06/03/1992.

Petrinioti X., « Ο εορτασμός της Διεθνούς Ημέρας της Γυναίκας και το βραβείο γυναικείας κοινωνικής προσφοράς-Αλίκη Γιωτοπούλου-Μαραγκοπούλου » (« La célébration de la Journée Internationale de la Femme et le 'Prix de l'offre sociale féminine Aliki Giotopoulou-Maragkopoulou »), *O Agonas tis Ginaikas*, vol. 76.

Chalkias A., « La presse grecque entre les lignes », *Mésogeios* 16.

Kostakou A., « Το φεμινιστικό κίνημα κουράστηκε » (« Le mouvement féministe est fatigué »), *Avgi*, 08/03/1995.

« Ταξικό το πρόβλημα της ανισοτιμίας » (« Un problème des classes, le problème de l'inégalité des sexes »), *Rizospastis*, 09/03/2003.

Zompola M., « Γιατί μόνο 14 γυναίκες δήμαρχοι σε 1033 δήμους και κοινότητες » (« Pourquoi seulement 14 femmes maires dans 1033 municipalités et communes »), *Eleftherotypia*, 08/03/2001.

<http://www.isotita.gr> (dernière consultation 11/08/2010).

www.kethi.gr (dernière consultation 11/08/2010).